UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 943.05 Book T34s Volume 2

My 08-15M

The person charging this material is responsible for its return on or before the **Latest Date** stamped below.

Theft, mutilation, and underlining of books are reasons for disciplinary action and may result in dismissal from the University.

University of Illinois Library

MAR 25 1970

L161—O-1096

BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES

PAR M. F^s BARRIÈRE

TOME XXIV

943.05
T34s
v.2

L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger des avertissements, avant-propos et notes.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

SOUVENIRS

DE

VINGT ANS DE SÉJOUR A BERLIN

PAR

DIEUDONNÉ THIÉBAULT

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTES

PAR M. Fs BARRIÈRE

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1891

LIBRARY UNIV. OF ILL. URBANA

TROISIÈME PARTIE.

(SUITE.)

FRÉDÉRIC LE GRAND

ET SA COUR.

VOYAGEURS ET MINISTRES ÉTRANGERS.

CHAPITRE VII.

Voyageurs.

En me proposant de parler des voyageurs qui sont venus de mon temps à Berlin, mon dessein n'est pas de nommer tous ceux que j'y ai vus, mais de me borner à ceux qui sont les plus faits pour intéresser.

En 1767, M. le duc de La Rochefoucauld fit un voyage dans le nord de l'Europe. Son but était d'ajouter à ses connaisances en minéralogie, et de voir quelques savants distingués. Après avoir séjourné en Suède, il vint à Berlin, où il s'arrêta près d'un mois, logé chez M. de Guines, ministre de France auprès de Frédéric. Dès le lendemain de l'arrivée de cet illustre voyageur, M. de Guines me fit faire sa connaissance. Différents renseignements lui devenaient nécessaires : je m'empressai de les lui donner, et même je m'offris de l'accompagner où le genre de ses études pourrait lui faire désirer d'aller. Nous employâmes huit jours à ces promenades.

121.79

Je conduisis d'abord M. de La Rochefoucauld chez M. Gléditsch, célèbre naturaliste, l'homme qui était le plus empressé de connaître, et chez lequel il est le plus souvent retourné. Comme M. Gléditsch avait partagé avec lui une petite portion de fer vierge, minéral infiniment rare, et que ce cadeau était très-précieux aux yeux du duc, celui-ci me consulta sur la manière la plus convenable d'en témoigner sa reconnaissance. Ma réponse fut un exposé de l'état de pénurie et quelquefois de détresse où M. Gléditsch se trouvait. M. de La Rochefoucauld laissa, dans sa dernière visite, un rouleau de louis sur le bureau du savant.

Ce trait m'en rappelle un autre où M. de La Rochefoucauld ne put me cacher sa surprise. Il donna, d'après mes conseils, un ducat à M. Stoss, bibliothécaire du roi, et qui nous montra la bibliothèque publique et le cabinet d'histoire naturelle du château. Le seigneur français n'avait point appris à Paris que, pour quelques moments de complaisance, l'on pût offrir un tel salaire à un Daubenton, ou au conservateur d'une bibliothèque royale.

Une maison, qui possédait une fort belle terre dans les États prussiens, s'était éteinte, et n'avait laissé pour héritiers collatéraux que des personnes composant une autre famille en France. Le roi écrivit aux chefs de cette famille que s'ils voulaient envoyer sur les lieux quelques-uns des leurs, avec une cession en bonne forme des droits de toute la famille, et que ces délégués voulussent s'établir dans ses États, il renoncerait volontiers en leur faveur au droit d'aubaine, et les ferait mettre en possession de la succession vacante. La famille envoya deux frères que j'ai vus, l'un d'environ dix-neuf ans et l'autre de dix-sept. Le roi voulut les connaître; et le soir même du jour où il les avait fait appeler, il me dit : « Il n'y a donc plus d'éducation « en France, monsieur? ou bien la noblesse en abandonne tous « les avantages à la roture? Est-ce que vos écoles, vos colléges « et vos universités sont fermés? ou vos nobles n'y envoient-« ils plus leurs enfants? car j'observe depuis quelque temps que

« tout ce que je vois de nobles français est d'une ignorance « honteuse et inconcevable. Jugez-en par ce qui m'est arrivé « ce matin. Deux frères, jeunes, nobles et français, qui vont « s'établir en telle province, se trouvent ici : j'ai voulu les voir, « causer avec eux, et les juger. Eh bien, monsieur, ils ne con- « naissent pas même leur propre maison. Après m'être assuré « qu'ils ne savent absolument rien sous tous les autres rapports, « je me suis avisé de leur demander si le fameux grand maître « de Malte, qui n'est connu dans l'histoire que sous leur nom, « était de leur famille. C'était une malice de ma part, car je « savais bien qu'il n'en était pas. L'aîné des deux, le seul qui « m'ait fait quelques réponses, n'a pas su ce qui en était : je « lui dois pourtant la justice d'avouer qu'il a au moins été hon- « nête. Il n'a pas osé se targuer d'une alliance aussi glorieuse, « et il s'est borné à me dire qu'il n'en savait rien. »

Dix-huit officiers français furent présentés au roi en une seule fois : on leur avait bien recommandé d'être en uniforme complet, Frédéric ne pardonnant pas aux militaires la moindre négligence en ce qui tient au service, et ne voulant pas même la tolérer chez les étrangers, de crainte que leur exemple ne pût influer sur les opinions de son armée. L'un d'eux, néanmoins, M. le marquis de B***, colonel d'infanterie, croyant être à Versailles, ne tint compte des avis qu'on lui donna, et parut en bas de soie, au lieu d'être en bottes. Le roi, en entrant dans la salle d'audience, vit d'abord cette irrégularité, vint à lui, et lui demanda quel régiment il commandait. « Le « régiment de Champagne, sire. — Ah! » répliqua le roi en reculant d'un pas, et en fixant les jambes de l'officier, « nous connaissons le proverbe : *Champagne* se moque *de l'ordre.* » L'anecdote devint publique, et cet officier eut encore la mortification de ne pas être sur la liste des officiers supérieurs étrangers qui furent invités à dîner chez le roi.

En 1766 vint à Berlin M. de Conflans, habillé en hussard, traînant partout son grand sabre, et ayant en bouche le très-long

tuyau de sa pipe. Comme le maréchal d'Armentières, son père, avait traité avec humanité et selon les principes de justice les sujets du roi de Prusse, lorsque, durant la guerre de Sept ans, il avait commandé en Westphalie, Frédéric permit à M. de Conflans de le suivre dans toutes ses revues, ordonna que partout il fût invité à la table de ses généraux, et recommanda que l'on eût pour lui des égards particuliers. Il arriva un soir, en Silésie, que, vers la fin d'un souper où l'on n'avait pas épargné le vin de Champagne, le général de Seydlitz, qui alors était, sans contredit, après le général de Ziethen, le premier des généraux de cavalerie prussiens, dit à M. de Conflans : « Dites-« moi, je vous prie, si vous êtes bien content de vos chevaux « normands. — Très-content, monsieur : quand on sait les « choisir, ce sont, à mon avis, les premiers chevaux de l'Eu-« rope pour la cavalerie. — Cependant ils m'ont paru avoir un « grand défaut durant la dernière guerre. — Et quel est ce « défaut, s'il vous plaît? — C'est qu'ils n'ont jamais voulu avan-« cer en Allemagne. — Monsieur, je vous donne ma parole « d'honneur que durant toute la dernière guerre je n'ai monté « que des chevaux normands, et que je n'ai pas vu un seul cheval « allemand qui n'ait reculé devant moi. Ainsi, vous avez très-« mal vu; au surplus, nous en ferons l'épreuve quand vous « voudrez; je vous donne à cet égard tous les défis convenables. » Le général Seydlitz connaissait les intentions du roi, et, sentant qu'il avait tort, il chercha à se sauver à force d'assurances qu'il n'avait voulu que faire une plaisanterie; de quoi M. de Conflans se contenta, ajoutant néanmoins qu'il ne se prêtait pas à toutes sortes de plaisanteries, et qu'il fallait savoir faire un choix. Sa fermeté lui valut de grandes politesses de la part de tout le monde pendant le reste du voyage; mais lorsqu'on fut de retour à Potsdam, il eut une altercation plus vive encore avec M. d'Anhalt, alors premier aide de camp du roi. Tous deux étaient dans les appartements de Sa Majesté à causer ensemble, lorsque M. d'Anhalt parla de Louis XV en des termes si peu ménagés, que M. de

Conflans reculant d'un pas, et portant la main à son sabre, lui dit : « Monsieur, vous savez qu'il est mon roi, et que j'ai l'hon-« neur de le servir; vous m'insultez donc, et je vous en de-« mande raison. » Il fallut que M. d'Anhalt lui fît des excuses plus formelles que M. de Seydlitz, attendu qu'il ne pouvait se prévaloir ni du vin de Champagne, ni du prétexte de la plaisanterie (1).

Peu avant la guerre de la succession de Bavière, deux officiers au service de France arrivèrent à Berlin, comme voyageurs, et y restèrent sous divers prétextes, jusqu'au moment où Frédéric se mit en campagne : l'un de ces officiers était le vicomte Louis de Noailles, et l'autre le baron de Rodes, officier dans les gardes suisses. M. Louis de Noailles se fit particulièrement remarquer par son adresse extraordinaire en tout ce qui tenait aux exercices du corps; il fut également bien venu à raison de ses qualités sociales : le prince Henri fut un de ceux qui l'accueillirent le mieux. On fut assez surpris néanmoins de le voir, ainsi que le baron de Rodes, partir avec les troupes, pour aller faire campagne en qualité d'aides de camp volontaires de Sa Majesté. Mais leur service ne fut pas long : la cour de Vienne fit à ce sujet des plaintes si vives à la cour de Versailles, que ces messieurs furent rappelés en France. M. de Noailles, qui avait servi et campé avec les gardes du corps, leur fit présent, à son départ, de sa tente, de ses chevaux et

(1) Pour mieux peindre encore M. de Conflans, je rappellerai ici la réponse qu'il fit au prieur d'une des célèbres et riches abbayes d'Allemagne, durant la guerre de Sept ans. Comme alors il commandait la légion qui portait son nom, et qu'il était habituellement à l'avant-garde, il avait souvent à protéger ceux qui levaient les contributions. Une députation de moines ayant leur abbé en tête, vint un jour lui présenter une requête en beau latin, à l'effet d'obtenir une diminution de la taxe à laquelle cette abbaye avait été condamnée. M. de Conflans, voyant du latin, n'eut recours à personne pour en deviner le sens. « Attendez, attendez, » dit-il; et, prenant un crayon, il écrivit à la marge de la requête : « *Si non payatis, rasibus* « *vostras abbatias.* Conflans. » Il remit ainsi la requête, et fut très-bien entendu, car l'abbaye paya.

de tout son équipage militaire ; procédé noble, et qui acheva de lui concilier tous les esprits.

J'ai également vu dans ce pays le duc de Biron, qui a si malheureusement péri. Il se nommait alors le duc de Lauzun, et n'était ou ne paraissait être qu'un homme de plaisir et de jeu. J'y ai vu M. le marquis de Bouillé, homme grave, parlant peu, et ne cherchant point à faire sensation dans le public : il semblait qu'il fût venu en Prusse pour des affaires politiques, car le roi le vit plusieurs fois, et n'en parla jamais (1). J'y ai vu beaucoup de jeunes seigneurs, qui, à la fin de leur éducation, paraissaient y faire leur entrée dans le monde : il y en eut quelques-uns qui furent très-bien accueillis du roi, et surtout M. le comte de Chinon, petit-fils du maréchal de Richelieu, dont il porte aujourd'hui le nom.

Un chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers dans un régiment très-célèbre, était venu à Berlin, et avait demandé du service à Frédéric. Celui-ci, avant de statuer sur sa demande, avait voulu causer avec cet officier, qui, ayant su combien le roi de Prusse détestait le duc de Choiseul, avait pris le parti de dire beaucoup de mal de son colonel, proche parent de ce duc. Il déclara donc que les injustices et les mauvais procédés de son chef, M. de ***, étaient la cause qui le déterminait à quitter le service de France. A ce propos, Frédéric devint roi militaire et sévère. « Je vois, lui dit-il, que vous ne serez jamais un bon « soldat, vous ne connaissez pas la subordination ; or, je veux « dans mes armées une parfaite discipline : vous ne me con- « venez donc pas, et je n'ai pas besoin de vos services. » En disant ces mots il lui tourna le dos ; et monsieur le chevalier revint jouer et faire des dettes à Berlin, tant qu'il put, ainsi qu'il l'avait fait en France ; car on ne tarda pas à savoir que c'é-

(1) M. le marquis de Bouillé, dont les exploits furent si brillants en Amérique, a laissé, sur son séjour en Prusse, une intéressante relation qui probablement fera partie de ce recueil. (*Note du nouv. édit.*)

tait son inconduite qui seule l'avait mis dans la nécessité de s'expatrier.

Le prince Adam Czertoriski vint, au printemps de 1767, voir les revues et manœuvres prussiennes : il y vint en vrai seigneur polonais, et cousin d'Auguste. Son train était grand et sa dépense magnifique, comme devait être celle d'un homme qui avait cent mille ducats de revenus. Il était extraordinairement instruit : il parlait avec une égale facilité, outre le grec et le latin, le polonais, le russe, l'allemand, l'anglais, le français et l'italien. On aperçut, lorsqu'il visita la bibliothèque publique, que non-seulement il connaissait très-bien les ouvrages estimés, dans quelque science ou quelque genre de littérature que ce fût, mais que même il en connaissait les diverses ou principales éditions. C'est, disait-on, un bibliographe savant et consommé. Plusieurs de ses domestiques, laquais, palefreniers ou coureurs, étaient de pauvres gentilshommes polonais, qui ne tenaient qu'à un seul privilége, celui de ne recevoir des coups de canne ou de bâton que couchés sur un matelas. Il m'offrit la place de directeur des cadets de Varsovie, avec des appointements triples de ceux que j'avais à Berlin : la suite a prouvé que je fis très-bien de ne pas accepter cette offre.

Ce fut vers 1767 que madame l'électrice douairière de Saxe, fille de feu l'empereur Charles VII, vint à Berlin, par attachement pour le roi, et peut-être plus encore pour le prince Henri toujours adoré des Saxons. Je n'aurai qu'une anecdote à rapporter sur cette visite.

On donna extraordinairement pour cette princesse, et au château, quelques spectacles français et italiens. Je me trouvais à l'un d'eux, à côté de Bitaubé. Dès qu'on leva la toile, nous vîmes paraître sur la scène Thalie et Melpomène, qui nous débitèrent un dialogue rimaillé de la manière la plus pitoyable : c'était à peine de la prose. Les deux déesses s'annoncent l'une à l'autre l'arrivée d'une grande princesse qu'il s'agit de fêter :

toutes deux s'exhortent à faire des miracles; toutes deux avouent leur impuissance, et enfin, pour montrer au moins leur bonne volonté, elles se décident à produire les misérables histrions qui leur restent; et Thalie termine ce beau prologue en disant aux comédiens : « Allons, puisqu'il le faut, avancez, mes bâtards. » Bitaubé, à chaque vers, me disait assez haut : « Dieu! que cela est mauvais! mais cela est détestable! » Et je lui répondais que je le pensais comme lui, mais que je le dirais plus bas. En effet, tous nos voisins l'entendaient. Je pardonne à Frédéric d'avoir fait en cette occasion, comme en quelques autres, de très-méchants vers; mais lorsqu'on ajoutera qu'il les fit imprimer, et qu'il en adressa des copies à Voltaire et à d'Alembert, on gémira sur la faiblesse humaine; et si l'on ajoute encore que, dans les réponses de d'Alembert et de Voltaire, que j'ai eu occasion de voir, les quatre pages suffisaient à peine pour exprimer leur admiration, sur quoi ne gémira-t-on pas ?

Tout le monde a su, dans le temps, le voyage que Diderot fit en Russie. On prétendit que lui, et non l'impératrice, en avait d'abord témoigné le désir, et qu'il avait engagé le prince Galitzin, son ami, et ministre de Russie à Paris, à parler à cette souveraine de l'empressement avec lequel il irait mettre à ses pieds l'hommage de son admiration, de sa reconnaissance et de son respect : qu'elle avait simplement répondu que si M. Diderot faisait le voyage de Saint-Pétersbourg, elle le verrait volontiers; que là-dessus il partit. Du moment où il eut dépassé les frontières de la Russie, il se trouva défrayé de tout. Arrivé à Saint-Pétersbourg, il fut reçu et traité à merveille par l'impératrice, aussi charmée de la fécondité et de la chaleur de son imagination, de l'abondance et de la singularité de ses idées, qu'elle parut s'amuser du zèle, de la hardiesse et de l'éloquence avec lesquels il prêchait publiquement l'athéisme. Néanmoins quelques vieux courtisans, plus expérimentés ou plus faciles à alarmer, représentèrent et persuadèrent à cette souveraine autocrate, que ce genre de prédication pourrait

avoir de fâcheux effets, à la cour surtout, où une jeunesse nombreuse, destinée aux premiers postes de l'empire, saisissait cette doctrine avec plus d'avidité que d'examen. L'impératrice, frappée de la convenance, de la nécessité même d'imposer silence à Diderot sur ces matières, voulut toutefois paraître n'avoir aucune part aux moyens que l'on emploierait, défendit de faire intervenir l'autorité, mais consentit à ce qu'on annonçât au philosophe français qu'un philosophe russe, savant mathématicien, et membre distingué de l'académie, offrait de lui démontrer l'existence de Dieu algébriquement et en pleine cour. Diderot ayant témoigné qu'il serait bien aise d'entendre une démonstration semblable, à la réalité de laquelle au surplus il ne croyait guère, on prit jour et heure. Le moment étant venu, et en présence de toute la cour, c'est-à dire des hommes, et principalement des jeunes gens, le philosophe russe s'avança gravement vers son adversaire, et du ton de la conviction, lui dit : *Monsieur*,

$\frac{a+b^n}{n} = x$; *donc Dieu existe : répondez?*

Diderot, indigné, voulut prouver la nullité et l'ineptie de cette prétendue preuve ; mais il ressentit malgré lui l'embarras que produit nécessairement sur nous l'évidence d'une sorte de mystification préparée et concertée : il ne put échapper d'ailleurs à la totalité des plaisanteries auxquelles cette scène donna lieu ; enfin d'être blessé de cette aventure, à laquelle Catherine ne pouvait être étrangère. Il témoigna le désir de retourner en France. De son côté l'impératrice ayant déclaré vouloir payer les frais de son voyage, lui fit remettre cinquante mille francs, et le fit défrayer jusqu'à Riga, où même sa voiture s'étant brisée fut raccommodée aux frais de l'impératrice. Je ne garantis pas la vérité de tous ces faits ; je dis seulement que, dans le temps, ils ont été débités et reçus comme vrais dans tout le nord de l'Europe.

Ce qui m'a engagé à parler ici de ce voyage, c'est que Di-

derot ayant évité de passer par Berlin en allant et en revenant, Frédéric crut qu'il y avait eu en cela de l'affectation, et pensa que l'Europe n'y verrait que le dessein de ne pas le voir, dessein qui ne pouvait que l'offenser sous tous les rapports. Il est assez naturel que l'apparence seule d'une pareille détermination ait blessé le roi de Prusse, comme il est très-possible que Diderot ait cédé à ce motif, sachant bien que ce monarque avait très-fort désapprouvé, dans la première édition de l'Encyclopédie, un passage où le philosophe français, après avoir loué le Salomon du Nord comme roi, comme guerrier, comme philosophe et comme poëte, finit en disant que *c'est grand dommage que l'embouchure de cette belle flûte soit gâtée par les grains de sable du Brandebourg*, allusion qui, en effet, ne pouvait que déplaire, soit qu'on la rapportât aux talents de ce prince, soit qu'on l'expliquât par les qualités ou défauts du sol des États prussiens.

Le roi tenant rancune à Diderot ne manqua pas de l'attaquer indirectement la première fois que je le vis après le retour de ce philosophe en France. « Il ne nous est pas encore arrivé, « monsieur, me dit-il, de confesser entre nous deux combien « les philosophes de notre siècle sont merveilleux et sublimes! « Ah! ne soyons pas ingrats : disons qu'il n'y a jamais rien eu « de pareil; et bornons-nous à gémir de ce qu'ils ne soient pas « un peu plus à notre portée. Quel malheur en effet que, du haut « de la sphère où ils planent, ils ne puissent descendre jusqu'à « nous; et que de cette sorte nous autres faibles mortels nous « ne puissions guère profiter de leurs leçons. Cependant, mon- « sieur, quand une heureuse étoile me fait trouver quelques- « uns de leurs admirables ouvrages, je fais ce que je puis pour « en pénétrer le sens et en profiter : je n'ai rien à me reprocher « à cet égard : je mets à les étudier autant de courage et de per- « sévérance que je le dois. Si je ne réussis pas toujours, j'ai « pourtant quelquefois des succès qui me consolent. Un jour, « par exemple, je trouvai dans un ouvrage d'un des plus grands « coryphées de la philosophie moderne cette pensée aussi pro-

« fonde que neuve, que *l'esprit humain ne peut être saisi que*
« *par lui-même*. Je soupçonnais bien qu'il y avait quelque chose
« de très-précieux sous ces paroles si simples, mais je ne pou-
« vais pas pénétrer assez avant pour le découvrir. Mon esprit
« borné n'y voyait que du galimatias, ou une misérable absur-
« dité. Heureusement la nature m'a doué d'un caractère assez
« tenace; mon amour-propre d'ailleurs était blessé, et une
« voix intérieure me disait : *Quoi ! tu ne profiteras pas des tré-*
« *sors que l'on daigne t'offrir?* Enfin, monsieur, ma cons-
« tance a été couronnée d'un heureux succès au moment où je
« m'y attendais le moins. Un trait de lumière a subitement
« brillé à mes yeux : j'ai compris que si l'on venait nous dire
« que la main droite peut saisir la main gauche, ou la gauche
« saisir la droite, on ne dirait qu'une de ces vérités triviales
« que les hommes dédaigneraient d'entendre ou de répéter; mais
« que si l'on nous annonce que la main gauche ne peut être saisie
« que par la main gauche, comme il n'y a que la droite qui
« puisse se saisir elle-même, vous voyez bien tout ce qu'il y a
« de neuf, de beau et de merveilleux dans cette découverte!
« Convenez donc que ce sont de bien grands hommes que les
« philosophes de nos jours! S'ils ne nous paraissent qu'entor-
« tillés, obscurs ou boursouflés, croyez que c'est vous qui êtes
« trop petit pour atteindre à la hauteur de ces rares génies. »

Il ne jugea pas à propos de particulariser davantage ses sarcasmes; mais comme la pensée qui en était le sujet était de Diderot, il ne me fut pas difficile de deviner le reste.

Un autre voyageur, M. l'abbé Raynal, semble nécessiter de plus grands développements, non sans doute à cause de sa personne et de son mérite, mais du moins à cause de sa réputation littéraire.

Peu avant la première édition de l'*Histoire philosophique du Commerce des Européens dans les Indes*, nous avions entrepris, à Berlin, un journal littéraire. Ce journal, dédié au roi, était annoncé comme rédigé par une société d'académi-

ciens. Ceux qui y travaillaient régulièrement étaient de Castillon père et fils, Toussaint et moi, qui en avais eu la première idée et fait le prospectus; Sulzer, Mérian, Beaussobre et quelques autres avaient aussi promis de s'en occuper, mais ils tinrent assez mal leur parole; aussi abandonnâmes-nous cette entreprise après le vingt-quatrième volume (un volume par trimestre). Mes collaborateurs voulurent que je rendisse compte de l'ouvrage de l'abbé Raynal lorsqu'il parut. Je le fis, après leur avoir vainement représenté que nous aurions à nous repentir d'en avoir parlé. Je savais que le roi avait lu cet ouvrage; que tous les jours, à son dîner, il en avait parlé avec une sorte d'enthousiasme, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'apostrophe : « O Frédéric! tu fus roi guerrier..... Tu fus....., etc. Sois plus..... « Tu livras tes monnaies à des juifs..... tes finances à des bri- « gands étrangers, etc. » Je savais que le roi, dès le jour où ce passage était tombé sous ses yeux, n'avait plus dit un mot ni du livre, ni de l'auteur. Je fis néanmoins un premier extrait, qui parvint au roi, dans le volume du journal littéraire de ce trimestre. Frédéric, irrité de ce que l'on parlait de l'*Histoire philosophique*, mais ne voulant point s'expliquer sur ce point, écrivit, non aux auteurs du journal, mais à son académie elle-même, une lettre sèche et sévère, où, sans toucher à aucun détail, il ordonnait de mettre plus de soin au journal que l'on publiait, et de faire en sorte que l'honneur de son académie n'en fût compromis en rien. On vit alors que j'avais eu raison : nous ne parlâmes plus ni de l'abbé Raynal, ni de son livre, et les volumes suivants de notre journal furent accueillis de la manière la plus flatteuse et la plus encourageante.

Tandis que l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal nous causait, à Berlin, le petit chagrin dont je viens de parler, elle donnait en France de bien plus grands soucis à l'auteur : le parlement de Paris eut l'air de se fâcher; le clergé clabauda et intrigua; l'abbé eut peur, et se sauva jusqu'au centre de l'Allemagne, charrié et défrayé par un Anglais, à qui il promit en

échange sa haute protection à Berlin, mais à qui il échappa, pour ne plus s'en souvenir, lorsqu'il fut arrivé à Gotha. Il s'arrêta en effet à cette cour, où il fut bien reçu, mais où il s'attendait à recevoir, à chaque poste, la nouvelle de la saisie de ses revenus : coup terrible qui l'occupait plus que tout le reste. Cependant, malgré l'accueil très-honorable de madame la duchesse de Saxe-Gotha, il ne pouvait se plaire dans cette ville, qui ne lui offrait qu'un théâtre beaucoup trop petit pour un mérite tel que le sien. Son ambition, le désir d'une plus grande célébrité, son propre intérêt, et la pensée que les honneurs qu'il recevrait à la cour d'un roi philosophe auraient, jusque sur Paris et Versailles, un reflet brillant, et en imposeraient à ses ennemis, tout ramenait ses rêveries vers Berlin, lorsque la princesse d'Achkoff passa par Gotha ; et s'y arrêta quelques jours, en revenant de Paris avec son fils. Cette princesse était furieuse contre la France et les Français : l'aventure mortifiante qu'elle venait d'avoir aux Tuileries n'était pas de nature à s'oublier de sitôt, surtout chez une personne aussi fière, aussi hautaine, et aussi ardente qu'elle dans toutes ses passions. Cette princesse, forte comme un homme, marchant toujours à grands pas, la tête haute, ayant le regard hardi et impérieux, et loin d'ailleurs d'être belle, s'était rendue aux Tuileries, par un temps qui y avait attiré beaucoup de monde, et elle venait de s'y asseoir lorsqu'elle fut reconnue par quelqu'un, qui, en l'apercevant, s'écria : *Voilà la princesse russe qui a fait étrangler Pierre III.* On conçoit que ce mot, passé de bouche en bouche, eut bientôt fait former un cercle épais autour de la princesse, qui, à la fin, en fut déconcertée. Parmi ceux qui la serraient de plus près se trouva un chevalier de Saint-Louis, joignant à l'air d'un homme bien né une physionomie un peu austère. Ce fut à lui qu'elle s'adressa pour avoir raison de cet attroupement : « Monsieur, lui dit-elle, qu'avez-vous donc tant à me consi-« dérer ? — Madame, répondit-il, je vous demande bien par-« don ; mais je vous regarde, et ne vous considère pas. » A ce

mot, elle se lève en fureur, fend la presse, se rend chez elle, demande des chevaux de poste, et arrive à Gotha.

M. l'abbé Raynal, dans la position où il se trouvait, n'eut pas grand'peine à pardonner à madame d'Achkoff la mauvaise humeur qu'elle manifestait contre la France, ayant d'ailleurs dessein de profiter de son arrivée pour se faire voiturer plus loin. En effet, il sut si bien faire sa cour, que madame lui offrit dans sa voiture une place qu'il s'empressa d'accepter pour jusqu'à Berlin, où il disait être attendu, et d'où il promit à madame la duchesse de Gotha de revenir sous peu de mois.

En arrivant à Berlin, la princesse envoya demander comment se portait le prince Dolgorouky, ministre de Russie en Prusse; et ce prince, à son tour, alla faire une visite à sa compatriote, et la pria à dîner pour le lendemain, avec son fils et son compagnon de voyage. Il envoya en même temps prier, pour le même repas, MM. de Lagrange, Formey, Mérian et moi.

Dès le début, M. l'abbé Raynal, qui, pour se donner plus d'importance dans le monde, avait fait annoncer dans le plus de journaux et de gazettes qu'il avait pu le prix qu'il venait de proposer sur la question de savoir si la découverte de l'Amérique avait été utile ou nuisible à l'Europe, se hâta de nous en parler, en nous invitant à y concourir, et en nous assurant qu'il n'y avait pas de sujet plus digne d'occuper les savants et les philosophes; mais il fut un peu embarrassé de l'air d'indifférence avec lequel on reçut son invitation. Personne ne lui répondit, excepté Mérian, qui dit là-dessus un mot ou deux avec plus de courtoisie que d'intérêt. Lorsqu'on fut à table, madame la princesse d'Achkoff, s'adressant à l'abbé, présenta l'affaire de Genève, alors assiégée par les Suisses, les Sardes et les Français, comme une opération fine de M. de Vergennes, qui se terminerait sans doute par faire de ce pays une province de France. Ici, M. Raynal, qui ne voulait pas aller en Russie, et qui n'avait plus besoin de la princesse, redevint Français, « Madame, lui dit-il, le terri-« toire de Genève contient à peine deux lieues de rayon; et

« vous savez bien que nos provinces sont d'un autre calibre. Si « vous m'objectez que Genève est riche, je répondrai qu'elle n'est « riche que par la contrebande et l'avantage de toucher à nos « frontières. Si nous l'enclavions dans la France, la contrebande « et les richesses iraient plus loin, bientôt Genève ne serait plus « qu'un village. Et pouvez-vous penser, madame, que pour une « pareille bicoque, M. de Vergennes ferait les frais d'une in- « trigue aussi entortillée, et compromettrait sa réputation d'in- « tégrité? Soyez bien assurée qu'il sait mieux calculer que « cela, et que cette politique mesquine et fausse n'est pas la « sienne. »

La pauvre princesse jeta sur la compagnie un regard inquiet et troublé, qui décelait son embarras, sa confusion, et même sa surprise : on voyait non-seulement qu'elle n'avait rien à répondre, mais qu'elle n'était pas accoutumée à se voir repoussée avec cette fermeté, surtout par l'abbé Raynal; aussi passa-t-elle brusquement à un autre objet, en s'adressant à M. de Lagrange, mon voisin... « Monsieur de Lagrange, lui dit-elle, « vous connaissez sans doute le père Jacquier? — Je ne l'ai ja- « mais vu, madame, et n'ai jamais eu aucune correspondance « avec lui. — Mais, monsieur, c'est un mathématicien d'un « grand mérite. — C'est, madame, un de ceux qui ont le plus « écrit : il a publié, je crois, une soixantaine de volumes, et « comme j'en ai parcouru un certain nombre, je puis dire qu'en « général son style est bon, et qu'il peut avoir été et être encore « fort utile à la jeunesse; il a bien saisi et bien présenté la doc- « trine des autres. — Certainement, monsieur, c'est un homme « d'esprit; mais, de plus, il est bien reconnu pour un des pre- « miers géomètres de ce siècle, et pour un homme de génie. Le « père Jacquier ira à la postérité. — Ses talents auraient pu l'y « conduire, madame; mais les mathématiciens n'y vont point « par le nombre des volumes. Celui qui compte le plus de volu- « mes ne peut pas se flatter d'être encore cité vingt ans après « sa mort, s'il n'a fait aucune découverte; et c'est malheureu-

« sement la position où se trouve le père Jacquier ; au lieu qu'un « homme qui n'aurait laissé après lui qu'un bout de papier « grand comme la main, irait avec gloire à la postérité la plus « reculée, si ce chiffon présentait une grande et admirable dé- « couverte, comme l'une des lois de Kepler, etc. » Alors madame la princesse russe, amie de Catherine II, et *directeur de l'académie impériale des sciences à Saint-Pétersbourg*, battue devant Genève par l'abbé Raynal, et au sujet du père Jacquier, par M. de Lagrange, prit le parti d'abandonner les sciences et la politique. On parla de choses indifférentes, et après le café chacun se retira.

Dès le lendemain de ce dîner, M. le chevalier Gaussen, secrétaire de la légation de France, et alors chargé d'affaires en l'absence du ministre, marquis de Pons Saint-Maurice, vint demander à dîner à M. de la Haye de Launay, administrateur-général des droits du roi. « Monsieur, dit-il à M. de Launay, je « vous annonce la visite de M. l'abbé Raynal, pour l'un de ces « jours : il est venu ce matin me voir, et a déjeuné chez moi : « comme nous n'étions que nous deux, je n'ai point fait diffi- « culté de lui parler à cœur ouvert. Je lui ai demandé s'il vous « verrait. — Certainement, m'a-t-il répondu : c'est bien une des « maisons que je compte fréquenter le plus. — Mais, M. l'abbé, « c'est pourtant le chef des *brigands étrangers* à qui vous ac- « cusez Frédéric d'avoir confié ses finances. — Cela est vrai ; « j'avais eu de faux renseignements, aujourd'hui je suis bien « détrompé à cet égard ; je sais que M. de Launay est un très- « galant homme, et je me ferai un vrai plaisir de faire et de « cultiver sa connaissance. Fort bien, M. l'abbé ; mais puisque « vous avez été entièrement détrompé, dites-moi comment « vous avez pu ne pas supprimer cette calomnie dans la se- « conde édition que vous venez de faire. — J'ai eu vingt fois la « plume à la main pour changer ce passage et cependant j'ai « fini, par le laisser tel qu'il est, parce que j'ai craint qu'on ne « me soupçonnât de lâcheté. » M. de Launay, conformément à

son caractère bienveillant, décida que si l'abbé se présentait, il serait reçu poliment, à condition toutefois qu'il ne parlerait pas de son livre.

Deux jours après, nous l'eûmes pour convive : un motif particulier contribuait à cet empressement. M. l'abbé songeait à s'établir à Berlin d'une manière peu coûteuse, agréable, et propre à lui donner quelque relief. Il avait déjà trouvé un gîte qui l'avait sauvé de l'auberge, et qui ne lui coûtait rien, chez un brave et honnête libraire, nommé M. Piltra : c'était beaucoup de vivre aux dépens d'autrui; mais cela ne lui suffisait pas : il lui fallait plus d'apparence. Ainsi il nous annonça qu'il désirait trouver une maison honorable, où on pût lui céder deux chambres, et un coin pour un domestique, ajoutant qu'il payerait la moitié des dépenses du ménage et ne se réserverait que la faculté d'amener quelques amis à dîner quand l'occasion s'en présenterait. Comme personne ne répondit à cette annonce faite en général, il se détermina à l'offrir particulièrement à chacun de nous. Je fus le premier à qui il s'adressa; et ma réponse fut que, logé par le roi, je n'avais que ce qu'il fallait pour ma famille.

Il passa à M. Morel, alors directeur des finances; de là à M. Sapt et à je ne sais combien d'autres personnes, qui trouvèrent également moyen de l'écarter. Il n'y eut que M. Tassaert, le sculpteur du roi, dont j'ai déjà parlé, qui, voyant son embarras, lui dit avec sa bonhomie ordinaire : « Ma maison « n'est pas bien grande, mais elle est à moi, et n'est occupée « que par moi : outre le principal appartement que j'occupe « avec ma femme et mes enfants, il y en a un autre de trois « pièces, placé au-dessus de mon atelier : il est assez agréable « et tout meublé; s'il peut vous convenir, vous êtes le maître « de le prendre, au moins jusqu'à ce que vous trouviez mieux. « Quant à la dépense, vous verrez quelle est ma manière de « vivre : si vous vous en contentez, j'en serai fort aise; mais « je n'y changerai et n'y ajouterai rien. Ainsi, il n'y aura point

« de marché fait entre nous; je n'accepterai rien, et vous n'in-
« viterez personne à ma table, parce qu'elle n'est pas assez
« bonne pour être offerte, et parce que vos convives nous gê-
« neraient, et pourraient ne pas être admissibles entre ma
« femme et mes filles. » M. l'abbé, enchanté de la proposition, alla voir l'appartement, en fut très-satisfait, ainsi que de la table de M. Tassaert, et s'y installa pour tout le temps qu'il resta parmi nous. Il fit plus, il sollicita M. Tassaert de faire son buste en marbre, pour être placé dans une île du lac de Zurich, et faire ainsi partie d'un monument qu'il y voulait élever en l'honneur de Guillaume Tell.

Quand le buste fut fait, il en demanda des copies en plâtre pour ses parents; et le bon M. Tassaert fournit marbre, plâtre et travail, et se chargea encore des emballages et de l'expédition. Pour bien marquer sa reconnaissance, M. l'abbé voulut ajouter une aile à la maison de M. Tassaert : il fit venir des architectes; on sonda le terrain; on fit le plan et le devis : il fallait y mettre les ouvriers tout de suite, afin que M. l'abbé, en revenant de placer son monument à Zurich, trouvât son appartement tout prêt. Mais ici, Tassaert, qui commençait à le deviner, l'arrêta. « Je ne vous ai point demandé cette aile,
« dont je n'ai pas besoin, lui dit-il : vous avez tout préparé
« en mon nom, et ce serait me faire jouer le rôle d'un fanfa-
« ron, que d'avoir ainsi affiché une entreprise qui ensuite
« n'aurait pas lieu. Je ne vous pardonnerais pas de m'avoir
« donné ce ridicule. Au surplus, je vous déclare que je ne per-
« mettrai pas l'emploi d'un seul ouvrier, que l'argent ne soit
« arrivé pour le payer. » Cette sorte d'arrêt prononcé par Tassaert fit tout suspendre, malgré les plus belles protestations du monde; d'autant plus qu'il n'était point venu et ne devait point venir d'argent; M. l'abbé, qui craignait la saisie de ses revenus, ne songeant qu'à se ménager des ressources pour l'avenir, et lui-même ayant bien résolu en secret de ne point revenir de son voyage en Suisse. Aussi Tassaert n'a-t-il jamais

entendu nommer l'abbé Raynal depuis cette époque, sans dire : « C'est un hableur et un gascon, n'ayant que de l'effronterie « et de la jactance. »

Lorsque l'abbé Raynal entra chez M. Tassaert, son premier soin fut de publier partout qu'il était parfaitement bien chez son ami, et qu'il y occupait un appartement aussi bien arrangé que bien exposé. Il voulut même y donner des déjeuners. Il en donna deux, et madame la princesse Ferdinand vint au second. « Monsieur, dit-elle à l'abbé, je vais passer l'été à Fré- « dérics-Feld, qui n'est qu'à peu de lieues de Berlin. Si vous « avez envie de m'y venir voir, je vous y recevrai avec plaisir ; « je vais vous y faire marquer un appartement. » Dès lors, il ne fut plus question que du château de Frédérics-Feld : l'abbé disait à tout le monde que la princesse lui avait fait promettre d'y passer la belle saison ; qu'il ne pouvait pas s'en dispenser, les invitations de cette sorte étant des ordres absolus ; et en effet, il tarda peu à s'y rendre. J'y ai dîné une fois avec lui. On ne doute pas que l'abbé n'ait mis tous ses soins à se rendre agréable à cette cour, et surtout à cette princesse, qui réunit beaucoup d'esprit à beaucoup d'amabilité ; mais l'excès de son zèle lui fut nuisible. Il s'attachait principalement à ne laisser jamais tarir la conversation : il y gagnait le plaisir de parler beaucoup, plaisir auquel on sait qu'il a toujours été fort sensible ; il y gagnait celui de conter beaucoup d'anecdotes, et l'on sait combien il croyait y exceller. Mais il lui arriva ce qui n'est que trop ordinaire aux vieillards, et même à ceux qui s'en doutent le moins, je veux dire le malheur de se répéter : toujours des histoires, cela devenait un peu monotone, et pouvait ennuyer à la longue ; et combien les redites ne devaient-elles pas fatiguer, surtout de la part d'un homme impérieux, qui ne permettait pas les plus légères distractions à ses auditeurs ! Voilà où le zèle de l'abbé vint échouer. La princesse ayant résolu de le corriger ou de le punir, lui dit un jour, vers la fin du dîner, et après qu'il eut beaucoup conté : « M. l'abbé, je suis trop franche-

« ment de vos amies pour vous laisser ignorer que l'on vous « joue chez moi un tour perfide. — Comment, madame? et « quel tour peut-on me jouer? — Un tour dont vous ne vous « doutez pas, et qui peut vous nuire. — Et qui donc, madame, « aurait conçu ce dessein? — Mon chambellan, le comte de « Néal, que vous voyez là. — Lui, madame? Et que lui ai-je « fait? Que peut-il me faire? — Mon cher abbé, je vais vous « dire ce qu'il fait. Tous les jours après dîner, lorsque vous « avez eu la complaisance de nous apprendre quelques-unes de « ces précieuses anecdotes, en quoi personne n'est aussi riche « que vous, il n'a rien de plus pressé que d'aller se renfermer « chez lui, et de transcrire de mémoire tout ce que vous avez « conté. Il en a un recueil très-volumineux, où l'on trouve « non-seulement les histoires, mais la date des jours où vous « nous les avez dites ; et lorsqu'il vous arrive de vous répéter, « ou de changer quelque chose à vos histoires, ce que la fai- « blesse humaine ne nous permet guère d'éviter, il va noter les « variantes sur la marge de son cahier et y ajouter les mots, « *bis*, *ter*, *tel jour*, etc. Vous voyez combien cela peut vous « compromettre : pour moi, dès que j'en ai été instruite, j'ai « senti qu'il était de mon devoir de vous le dire, quoique d'ail- « leurs je n'aie point à me plaindre de mon chambellan. » L'abbé comprit ce que ce persiflage renfermait de sérieux, et il ne lui fallut plus qu'un motif plausible pour revenir chez M. Tassaert; motif qu'il trouva dans la nécessité de faire les préparatifs de son voyage en Suisse.

Ce que j'appelle *ses préparatifs* se réduisait à deux points : l'un, de tâcher d'avoir au moins une entrevue avec le roi, et l'autre, de chercher les moyens de faire sa route à peu de frais. Mais comment obtenir le premier point, et comment, pour le second, espérer de rencontrer un milord ou une princesse d'Achkoff? Enfin, partir de Berlin sans avoir vu le roi de Prusse, c'était perdre tout le fruit de son voyage, c'était n'avoir à remporter qu'une humiliation complète. Aussi que n'avait-il pas fait

pour éviter ce malheur? S'il avait tant cherché à se former quelques liaisons avec des princesses, des hommes en place, et même avec ceux qui entouraient le roi, c'était principalement pour se frayer une route jusqu'à lui : et, en effet, on avait souvent parlé de lui à Frédéric, qui n'avait jamais rien répondu. Ce monarque, qui savait si bien que cet abbé était à Berlin, y était venu plusieurs fois, et ne l'avait point fait appeler. Il ne restait donc plus qu'à intriguer auprès de quelques subalternes, à qui tel brave homme qui vit encore a été dépêché de Berlin à Potsdam, je ne sais combien de fois, mais sans obtenir aucune espèce de succès. L'abbé était au désespoir, et ses amis étaient au bout de toutes leurs ressources, lorsqu'on lui conseilla d'aller voir Potsdam. « L'officier de garde, lui dit-on, por-
« tera le soir votre nom et votre adresse au roi; et si celui-ci
« n'est pas malade ou de mauvaise humeur, il vous fera ap-
« peler; autrement vous pourrez compter qu'il a résolu de ne
« vous voir jamais. » L'abbé suivit ce conseil dans une grande anxiété; mais enfin il fut appelé. « M. l'abbé, lui dit le roi, as-
« seyons-nous : nous sommes vieux l'un et l'autre. Il y a long-
« temps que je vous connais de nom. J'ai lu, il y a bien des
« années, et je m'en souviens à merveille, votre Histoire du
« stathoudérat, et votre Histoire du parlement d'Angleterre.
« — Sire, dit l'abbé, j'ai fait des ouvrages plus importants
« depuis. — *Je ne les connais pas.* » Cette réplique fut vive comme l'éclair; et elle eut le degré de fermeté nécessaire pour faire comprendre à l'abbé qu'il ne fallait pas parler de ces autres ouvrages, quelle que pût être leur importance. « Mais votre
« Histoire du stathoudérat et votre Histoire du parlement d'An-
« gleterre, je les connais bien. » L'abbé eut beau faire, le roi ne sortit pas de là; et ce fut toute la vengeance qu'il voulut tirer de la maudite apostrophe, *O Frédéric!* etc.

L'abbé fut appelé une seconde fois, et ne fut pas plus heureux en ce qui tient à ses ouvrages. Il semble même que le roi n'ait voulu le revoir que pour mieux l'humilier; ce qu'il y a

de certain, c'est qu'à Berlin l'abbé n'eut rien à dire de ce dernier entretien, et que moi-même je n'en ai pas su davantage, jusqu'à ce que nous ayons lu, dans la correspondance de Frédéric avec d'Alembert, la lettre où il dit : *J'ai vu votre abbé Raynal; il parle beaucoup.* Ces deux entretiens, je le répète, sont les seuls que l'abbé ait obtenus ; et tel est le fond sur lequel ce prêtre revenu en France disait à tout le monde : « Je « voyais le roi de Prusse tous les jours; il me consultait sur « ses affaires les plus secrètes, etc. »

L'abbé Raynal laissa à Berlin des souvenirs peu honorables. Il faisait une cour assidue à M. le pasteur Erman, supérieur du séminaire et du collége français, et aujourd'hui membre de l'académie de Berlin. Ce M. Erman avait entrepris, avec M. Réclam, son collègue, un recueil de faits intéressants relatifs aux Français réfugiés dans les Etats prussiens : on en avait déja publié deux ou trois petits volumes, et M. l'abbé Raynal, sachant très-bien comment on fait un gros livre avec le secours d'autrui, résolut de s'emparer de leur travail et de tous les fruits de leurs recherches, en annonçant qu'il travaillait à une Histoire complète de la révocation de l'édit de Nantes. M. Erman, très-occupé d'ailleurs, et bien plus zélé pour la chose que pour son intérêt personnel, fut d'autant plus charmé du dessein de l'abbé, que l'ouvrage lui semblait devoir obtenir un plus haut prix par la célébrité d'un pareil auteur. Il souriait de joie à l'idée que les réfugiés seraient loués par un abbé catholique et philosophe. Un jour, à dîner chez un ancien de la colonie (1), M. Erman, je ne sais à quel propos, dit à M. Raynal : « Ce- « pendant, M. l'abbé, vous êtes toujours prêtre ; c'est un ca- « ractère indélébile chez vous. — Non, répondit l'abbé, je ne « l'ai jamais été ; et si j'en ai pris le costume, c'est que cet ha- « bit était un passe-partout honnête et peu coûteux. » Quelque temps après ce dîner on cita la réponse de l'abbé à M. le

(1) Chez M. Empeytaz.

comte d'Esterno, ministre de France à Berlin, et aussi respectable par ses qualités sociales que par son caractère public; M. d'Esterno répliqua : « Dites à M. Erman que M. l'abbé Raynal lui a fait une réponse lâche et mensongère; qu'il est si « vrai qu'il a été prêtre, qu'il a fait les fonctions de vicaire « pendant quelques années à la paroisse de Saint-Sulpice, à « Paris, et qu'il en a été chassé, non pas tant pour avoir en- « terré beaucoup de protestants comme bons catholiques, que « pour n'avoir rendu ce service qu'à ceux qui lui apportaient « avant tout la rétribution simoniaque particulière et secrète « d'au moins soixante francs : que jamais il n'en a enterré à « moins; et que c'est la découverte de ce commerce qui l'a « forcé de quitter cette carrière, et qui en a fait un philosophe. »

J'ai dit, et tout le monde sait, combien l'abbé Raynal aimait à conter, et comment il voulait être écouté. Un jour qu'il devait dîner en nombreuse société chez M. de Launay, les sept dames qui s'y trouvaient, et dont trois vivent encore, craignant les importunités de l'abbé, qui ne cessait de leur prendre les mains et de les baiser, et qui de plus voulait qu'on fût toujours bouche béante à l'entendre, formèrent le complot de ne point se séparer, et de se mettre toutes les sept de file dans la partie de la table opposée à celle où serait cet abbé, projetant de former entre elles une conversation particulière, et tout à fait indépendante de ce que l'abbé pourrait dire. Au scandale de ce dernier, ce projet fut exécuté dans tous ses points : les sept dames cependant causèrent assez bas entre elles pour ne point gêner la conversation des vingt hommes qui étaient rangés de file tant à leur droite qu'à leur gauche. Mais cette discrétion ne suffisait pas à M. l'abbé : il était indigné, il trépignait, il se dépitait de voir qu'aucune d'elles ne fît attention à lui : il finit même par ne pouvoir plus y tenir, et frappant avec force de la main sur la table, il s'écria : « Paix, là-bas, mesdames, écoutez ce que je « dis! cela vaut mieux que toutes vos sornettes! » Les dames surprises, se regardèrent l'une l'autre, puis se mirent à sourire,

reprirent leur *à parte* comme auparavant, sans daigner dire un mot à l'abbé. Elles décidèrent néanmoins qu'elles en tireraient vengeance, et pour cela elles se promirent en rentrant dans le salon d'y former un cercle; dans l'enceinte duquel on pourrait recevoir tous les hommes, excepté l'abbé Raynal, à qui même on ne répondrait pas s'il se présentait. Elles exécutèrent effectivement ce second projet : presque tous les hommes vinrent, l'un après l'autre, leur faire une sorte de cour ou de guerre, et furent plus ou moins bien accueillis. L'abbé, qui sentit toute la part qu'il avait à cet arrangement, rôda une ou deux fois autour d'elles, et n'osa leur parler. Il ne lui serait resté qu'à s'en aller, s'il n'eût eu pour refuge M. l'abbé de Francheville, chanoine et curé de Glogaw, qui, se trouvant à Berlin pour affaires et ayant été de ce dîner, était charmé d'avoir cette occasion de connaître et d'entendre un homme aussi célèbre que l'abbé Raynal. Ils se retirèrent donc devant la cheminée, où ce dernier contait une de ses plus longues histoires, lorsqu'un des autres convives, frappé, en rentrant dans le salon, de la solitude à laquelle ils semblaient être condamnés, crut, par courtoisie, devoir les joindre, et se mit à écouter le conteur jusqu'à ce qu'il eût fini son récit. Par courtoisie encore, ce dernier auditeur demanda à l'abbé Raynal le nom de la dame dont il venait de parler, ce nom étant la seule circonstance qu'il n'eût pas devinée dans ce qu'il avait entendu. L'abbé Raynal, très-irrité du rôle auquel il se voyait condamné, et ne pouvant plus conserver de politesse que pour un étranger à qui il était bien aise de plaire, répondit durement et sèchement : « Monsieur, « je ne me répète pas : demandez ce nom à M. le curé de Glo- « gaw, qui vous le dira, s'il le juge à propos. — Monsieur, ré- « pliqua le questionneur, je ne le lui demanderai pas : je ne vous « le demandais à vous-même que par honnêteté. Car, au fond, « croyez que je prends trop peu d'intérêt à toutes vos histoires, « pour qu'elles puissent m'inspirer la moindre curiosité. » Et là-dessus il se retira.

Je ne quitterai point l'abbé Raynal sans dire ici ce que je sais sur ses ouvrages : c'est un nouveau détail où je dois entrer pour justifier ce que j'ai dit de l'opinion que tant de faits m'ont donnée de sa personne.

On sait que, durant la Révolution, il a chanté la palinodie de la manière la moins honorable. Il est mort annonçant une nouvelle édition de son *Histoire philosophique*, dans laquelle il devait, disait-il, supprimer tout ce qui était philosophique ; pensée aussi lâche qu'extravagante, et qu'il n'était pas au pouvoir de cet abbé d'exécuter. Au reste, était-il changé ? Non ; il cédait à l'opinion dominante chez ceux qu'il courtisait alors. L'amour-propre, la vanité, et plus encore l'orgueil, la cupidité la plus âpre, l'avarice, la jactance, et le besoin d'occuper toujours et partout les autres de lui, voilà les passions qui, toute sa vie, ont perpétué dans son cœur une guerre interminable et violente : voilà les passions qui l'ont successivement rendu vicaire simoniaque, écrivain riche des œuvres d'autrui, philosophe exagéré, dominateur incorrigible, et enfin dévot hypocrite. Le roi de Prusse se vengea cruellement de lui, en s'obstinant à ne lui parler que des seuls ouvrages qu'il ait faits lui-même, de deux ouvrages que l'abbé savait bien n'avoir jamais été estimés, et que personne ne connaît. Tout le monde sait, en effet, que son *Histoire philosophique* n'a presque de lui que son nom. Tous les faits, les détails et les résumés qui ne concernent que le commerce, ont été remis, pour la France, par le duc de Choiseul, qui, pour les recueillir, avait fait faire de grandes recherches et de grands travaux dans les bureaux de Versailles ; pour la Hollande, par un Français connu, et qui y demeurait alors ; pour l'Espagne, par le général des gardes wallones, qui, à la prière de son neveu, comte de Nesselrode, grand ami de Diderot, et de qui je sais ce fait, s'est donné des peines et des soins incroyables à Madrid, pour répondre à la confiance qu'on lui témoignait ; et pour les Indes, par un M. Listou et d'autres Anglais, et par un M. de Knyphausen, frère

aîné de notre baron, lequel, après avoir vécu longtemps dans les Indes, était venu vivre à Paris, où il est mort. C'est ainsi que, grâce au zèle de ses amis, il avait été servi de toutes parts. Quant aux épisodes, aux morceaux philosophiques ou littéraires, tout le monde sait aujourd'hui qu'ils sont tous de la composition de Diderot, du baron d'Olbach et de quelques autres. Cent personnes connaissent l'exemplaire qui existe encore dans la bibliothèque d'un ancien magistrat, et où l'on est averti, de la main de Diderot, et à la marge, de tout ce que l'abbé a reçu de lui.

Je me rappelle qu'après la nouvelle du combat de San-Yago, cet abbé nous redit vingt fois qu'il en savait tous les détails par une lettre de huit pages que M. le bailli de Suffren lui avait écrite après l'action. Quand nous lui disions qu'il devrait la faire imprimer, il nous répondait que c'était une lettre confidentielle et d'amitié, où l'on parlait de plusieurs autres choses, et qu'il ne devait communiquer ni par copie, ni par extrait. En 1788, je me suis trouvé voisin du bailli de Suffren à un dîner prié, chez le marquis d'Aoust : cet homme, qui avait autant de simplicité et de bonhomie que de mérite, me parla beaucoup de Berlin et de Frédéric. Cela me donna occasion de lui dire que j'y avais vu un de ses amis, M. l'abbé Raynal; à quoi il répondit qu'il n'avait j'amais eu aucune liaison avec cet abbé. N'ayant pu lui dissimuler la surprise que me causait sa réponse, il ajouta : « J'avais sur ma flotte un de ses neveux, brave homme « et bon sujet. L'abbé m'a écrit une fois, je pense, pour me « recommander ce neveu, pour lequel j'ai fait, non ce que « j'aurais voulu, mais ce que j'ai pu. Voilà tout ce qu'il y a « eu de rapports entre nous. — Mais il nous assurait avoir « reçu de vous les détails du combat naval de San-Yago? — « Ce sera de son neveu. Je n'ai jamais songé à lui en donner « aucun. » C'est ainsi que l'on retrouve le même homme partout.

J'ai l'air ici de poursuivre l'abbé Raynal : est-ce haine per-

sonnelle et vengeance ? ou est-ce respect pour la vérité et la justice ? Je dois au lecteur de faire à ce sujet une confession bien sincère, et la voici : Je déclare que feu l'abbé Raynal ne m'a jamais offensé en rien ; car les défauts que je lui ai connus ne m'ont pas nui, et en avoir été quelquefois ennuyé ne constitue point une offense. Mais j'ai des principes dont je ne puis m'écarter, qui seuls m'ont guidé dans cette occasion comme dans toutes les occasions semblables, et qu'il convient d'énoncer, afin que l'on puisse me juger avec connaissance de cause. Je ne regarde comme philosophiques que les points de doctrine qui sont tout à la fois conformes à la raison ou au bon sens, fondés sur la vérité, et suffisamment discutés et développés par le raisonnement : toute doctrine qui ne réunit pas ces conditions n'est, à mes yeux, que sophistique ou hasardée, jeu d'esprit, verbiage, ou charlatanisme. J'avoue que je serais infiniment humilié que quelqu'un eût un respect plus vrai et un attachement plus sincère que moi pour la philosophie, prise dans le sens que je viens d'indiquer ; mais j'ajoute que je suis loin et très-loin de penser que l'honneur et les succès de cette philosophie pussent jamais dépendre de la réputation de tel ou tel homme, et qu'au contraire je suis bien convaincu que c'est pour avoir accordé trop de considération à beaucoup d'hommes qui se disaient philosophes, que la philosophie semble avoir perdu de son lustre et de son crédit. On fait un crime à celle-ci de tous les vices, travers ou ridicules de ceux-là. Pour rétablir la première dans tous ses droits, il ne faut que dépouiller et montrer à nu tous les charlatans qui osent en prendre le manteau pour se faire valoir.

Je pense donc que tous ceux à qui la philosophie est chère, doivent déclarer la guerre à quiconque en usurpe le nom, et en porte la livrée, sans en avoir l'esprit et les qualités ; et pour s'assurer que je n'ai pas tort, que faut-il de plus, que de calculer le mal que les faux philosophes ont fait au genre humain ? Lorsque tous les jours nous entendons déclamer

contre la philosophie, pouvons-nous ne pas observer que l'on n'a contre elle d'autres arguments que les vices et les sottises de ceux qui n'en ont été que les singes? Je doute que personne au monde puisse faire plus de mal aux hommes que ceux qui nuisent aux véritables progrès de la raison humaine, et je doute que personne puisse y nuire plus que ceux dont la conduite, d'une part, et les mascarades, de l'autre, fondent ou autorisent le discrédit de la philosophie. Tels sont les motifs qui me font regarder comme un devoir de démasquer ceux qui se rendent coupables de ce crime, et de faire tomber sur eux le blâme qu'ils ne craignent pas d'attirer sur la plus respectable autorité qu'il y ait en ce monde. C'est d'après ces principes que j'ai cru devoir parler comme je l'ai fait de l'abbé Raynal, l'un des hommes qui, dans les derniers temps, ont le plus généralement passé pour philosophes, et qui l'ont été le moins.

Deux autres Français nous arrivèrent en même temps de Paris : un garde du corps, voyageant pour son plaisir, et le célèbre acteur Le Kain, attiré surtout par les invitations du prince Henri. Le garde du corps, dont je ne me rappelle pas le nom, était fort poli, bien né et ayant tout ce qu'il faut pour plaire partout : ce qu'il avait de singulier, c'est qu'il voyageait sans domestique, toujours avec son cheval d'ordonnance, qu'il appelait son premier ami, et qu'il soignait lui-même. Il voulut absolument nous donner à Berlin un somptueux dîner à quarante couverts, et dont M. Le Kain fut en quelque sorte le héros. Au reste, Le Kain fut en cette occasion tout ce que peut être de mieux l'homme simple, naturel, et dirigé par le bon sens, la convenance et la plus louable bonhomie. Il satisfit également tous ses convives sous tous les rapports; il n'y eut pas plus chez lui d'indice de fausse modestie que de prétention déplacée.

Je dirai peu de chose du séjour de cet acteur à Rheinsberg, où le prince Henri le retint plusieurs semaines : on pense bien

qu'il y joua presque tous les jours, et qu'il y reçut autant d'applaudissements que de politesses. On ne peut pas douter que le prince ne lui ait noblement payé son voyage ; mais lui-même y justifia le reproche qu'on lui a fait en général, de tenir à une excessive économie. Durant le peu de temps qu'il fut à Potsdam, il joua trois fois devant le roi ; et rien peut-être ne peint mieux ce qu'est l'art théâtral pour ceux qui n'ont jamais vu de véritables acteurs, et qui d'ailleurs ont des connaissances et du génie, que l'effet que Le Kain produisit sur l'esprit de Frédéric. La première fois que Le Kain joua, ce monarque, pour le mieux juger, se tint constamment debout derrière l'orchestre ; et, la lorgnette en main, il ne le perdit pas de vue un instant. Lorsqu'ensuite il fut à souper, il déclara être extrêmement surpris de la grande réputation de cet acteur : il observa que s'il y avait de l'art dans son jeu, cet art était excessivement exagéré, et toujours infiniment au delà de la nature : tout lui semblait forcé : rien ne lui parut vrai ; et enfin Le Kain fut à ses yeux, non-seulement un mauvais acteur, mais, de plus, un acteur d'un exemple très-dangereux et vraiment propre à corrompre le goût.

Après le spectacle du lendemain soir, le roi modifia son jugement de la veille. Le Kain lui parut bien encore n'avoir que de l'art dans son jeu, mais il convint que cet art était savamment calculé et très-adroit ; que la simple nature produirait moins d'effet, et qu'enfin cet homme devait avoir les succès qu'il avait obtenus. Il se rappela que les arts n'imitent pas une nature ordinaire, et qu'ils doivent toujours s'élever à ce qu'il y a de plus héroïque et de plus parfait. Sa conclusion fut, non que cet acteur ne méritât pas de reproches, mais qu'il avait dans son art d'assez grandes qualités pour se faire une brillante réputation.

Enfin, le troisième jour annula entièrement le premier jugement de Frédéric, et modifia le second d'une manière frappante. « Pour bien juger des choses qui tiennent à l'art, dit-il, il ne suffit

« pas de voir avec beaucoup d'attention, il faut voir plusieurs « fois. Toutes les bonnes et justes observations ne se présentent « pas ensemble, ou bien on n'en sent pas d'abord toute l'impor- « tance. Voilà ce que j'ai éprouvé en voyant jouer Le Kain. Je ne « l'ai comparé, le premier jour, qu'avec la nature telle qu'elle « s'offre habituellement à nous : j'ai trouvé qu'il n'y ressem- « blait pas, et je l'ai regardé comme acteur faux, exagéré et « dangereux. La seconde fois que je l'ai vu sur la scène, j'ai « senti qu'il exerçait un art, et que cet art avait des règles qu'il « avait bien étudiées, et qu'il suivait avec beaucoup d'intelligence. « J'ai cru néanmoins encore qu'il donnait trop à cet art, et « qu'il aurait dû s'écarter moins de la nature. Aujourd'hui, il me « semble que je suis enfin arrivé au vrai point de vue où il faut « être pour le bien juger. La poésie ne doit peindre qu'une « nature choisie : ce principe doit surtout diriger les auteurs « dramatiques, et principalement les auteurs tragiques. Ainsi « l'acteur ne peut, sans infidélité, copier la nature ordinaire, « telle qu'on la trouve partout et tous les jours. Mais, de plus, « l'action que le poëte met sur la scène n'est point une action « qui se passe seulement dans un cercle de société, ou dans le « sein d'une famille ; elle est transportée sur un grand théâtre, « et placée sous les yeux des nations. Combien ne demande- « t-elle pas d'appareil? Et l'acteur, s'il a bien calculé les con- « venances, oubliera-t-il cette grande et importante considé- « ration? Enfin, cet acteur lui-même est-il sur le même sol « que nous? Non ; nous ne le voyons que dans une sorte de « lointain indéterminé, et en perspective ; ne faut-il pas qu'il « agrandisse tous ses traits selon les distances et les rapports? « Tout dans Le Kain prend des formes gigantesques, ou plutôt « héroïques et colossales. Eh! sans doute, il est sur un pié- « destal! il ne pourrait pas se montrer autrement qu'il ne fait, « sans devenir gauche, maladroit, inconséquent et infidèle. « Ma déclaration est donc, en dernier résultat, que c'est un « grand et admirable acteur ; à quoi j'ajouterai qu'il est le pre-

« mier que j'aie vu dans le genre tragique. Jusqu'à lui, je n'ai « pas su ce que c'était que de jouer la tragédie; et j'aurai « beaucoup plus de plaisir à relire les pièces où nous l'avons « vu (1). »

(1) Voilà ce que l'éditeur de la 2e édition raconte à propos de Le Kain : « Le jugement que Frédéric porta sur le jeu profond et savant de Le Kain atteste un goût très-juste, une impartialité rare, surtout chez les grands, et une heureuse délicatesse de sensations. Peu de temps après, un autre acteur ne recueillit que des signes de l'humeur railleuse du monarque. Aufresne, doué de talents, d'intelligence et d'une imagination entreprenante, prétendit ouvrir une route nouvelle à l'art de l'acteur dramatique. Il se proposa d'en bannir l'enflure, et de lui substituer la simplicité. Sans discuter si ce système, qui ramenait au naturel, n'effaçait pas trop les traces de la noblesse; si, en le suivant, le sublime tragique ne brillerait plus que d'un éclat passager; si enfin le drame ne semblerait pas le réclamer de préférence, bornons-nous à dire qu'Aufresne obtint un très-brillant succès. Les applaudissements passionnés du public devinrent des outrages pour les autres acteurs. La haine et la jalousie persécutèrent l'audacieux novateur. Force de descendre du théâtre de Paris, il voulut s'éloigner de la France, Catherine et Frédéric lui adressèrent leurs envoyés. Pétersbourg et Berlin lui offrirent à l'envi un asile; mais l'économie de la cour de Prusse ne put soutenir la concurrence avec la prodigalité de celle de Russie. Aufresne se mit en route, et, traversant les États du plus grand homme du siècle, ne put résister au désir de le voir, de l'admirer et de s'en faire applaudir.

Frédéric se trouvait à Potsdam; il accéda volontiers à la demande d'Aufresne, de lui payer son tribut d'hommage. Il n'épargna ni les prévenances, ni même les cajoleries au célèbre acteur; il le nommait alternativement le restaurateur de la scène française, le Roscius moderne. Il lui témoigna le désir d'entendre des passages du rôle d'Auguste dans la pièce de Cinna; ses louanges eurent le caractère du goût, de la délicatesse et de l'intérêt. Aufresne, hors de lui, enivré de joie, d'orgueil et de reconnaissance, s'épuisa par trois grandes heures de déclamation des passages les plus remarquables de nos chefs-d'œuvre. Frédéric mêle aux choses aimables et flatteuses qu'il prodigue l'aveu que lui-même s'amuse souvent à rendre des scènes des tragiques français. Aufresne exprime une curiosité respectueuse : sans se faire le moins du monde presser, Frédéric prend un volume de Voltaire, et débite de longues tirades. On juge bien que l'auditeur n'épargna ni les éloges ni les témoignages de surprise et d'admiration. Ils se séparèrent avec les signes d'un contentement réciproque.

Plusieurs jours se passent. Frédéric aperçoit Aufresne dans les cours du

château. Il demande à son premier aide de camp par quel motif ce Français n'est point encore sur la route de Pétersbourg. L'officier balbutie une réponse vague. Le roi insiste : alors l'aide de camp avoue qu'Aufresne s'attendait à une marque de la bienveillance de Sa Majesté. « Comment, reprit Frédéric, il a déclamé devant moi, et m'a fort plu ; à mon « tour j'ai lu plusieurs morceaux, et il m'a paru satisfait : nous voilà « quittes ; il ne reste qu'à lui souhaiter de ma part un heureux voyage. » L'aide de camp s'acquitte le moins mal possible d'une commission peu agréable. Aufresne, triste et confus, répliqua : « Si du moins le roi vou- « lait me donner le volume dans lequel je l'ai entendu lire ! » Frédéric sourit de cette demande, s'approche de ses tablettes, prend le livre, et le remet à son aide de camp sans proférer une parole. (*Pr. éd.*)

CHAPITRE VIII.

Ministres étrangers.

Je ne parlerai pas de tous les ministres étrangers qui ont été à Berlin de mon temps, parce qu'il y en a plusieurs sur lesquels je n'ai point d'anecdotes particulières, ou sur lesquels je n'en ai que de peu importantes (1).

(1) Il vint de mon temps à Berlin quelques voyageurs intéressants, dont je pourrais faire mention dans cet article vu qu'ils peuvent très-naturellement être classés parmi les agents diplomatiques. J'ai vu par exemple, un des quatre amiraux de Venise, qui resta quelque temps avec nous, et qui s'occupa bien essentiellement de l'examen des établissements que Berlin pouvait offrir à la curiosité des étrangers attachés à la politique. « Monsieur l'amiral, » lui dit un soir le comte de Nesselrode à souper chez le prince Brunswick, « comment, vous qui êtes si sage, ne « profitez-vous pas des circonstances actuelles pour reprendre aux Turcs « les immenses possessions qu'ils vous ont autrefois enlevées ? » (Cet entretien se passait dans le temps des brillantes campagnes de Romanzow contre les Turcs.) « Monsieur, répondit l'amiral vénitien, ce qu'il y a de « plus inutile et même de plus dangereux pour l'homme faible entouré « d'hommes forts, c'est de se souvenir que lui-même a été fort autrefois. « La sagesse dont vous parlez, monsieur, nous commande impérieusement d'oublier le passé, et de nous conduire de manière que personne, « s'il est possible, ne se souvienne que nous avons existé. Ce que nous de- « mandons à l'Europe entière, c'est de vouloir bien nous oublier. » Cette réponse me frappa singulièrement, et me fit bien sentir quel était le véritable esprit du gouvernement de cette fameuse république, qu'on n'a pourtant pas oubliée. J'accompagnai cet amiral lorsqu'il alla visiter l'arsenal de Berlin : je vis dans ses regards et j'admirai comment en marchant assez vite il comptait en lui-même combien il y avait de piles d'armes, et combien chaque pile contenait de lignes en hauteur, et de fusils en chaque ligne, de manière à pouvoir dire, en sortant, et sans avoir paru sensiblement s'en occuper : « Il y a ici cent cinquante mille fusils, et « le reste en proportion. »

Je n'ai donc à parler ici que des ministres de France, d'Autriche, d'Angleterre, de Saxe et de Russie. En les rangeant dans l'ordre où je viens de les nommer, il est bien évident que je n'ai eu aucun égard à l'ordre des préséances : je place les ministres de France les premiers, parce qu'ils m'ont plus spécialement intéressé que les autres ; et je place l'article de Russie le dernier, parce qu'il est le plus riche en détails, et le plus volumineux. Si je l'avais placé avant ceux d'Angleterre et de Saxe, il les aurait trop éloignés, et les aurait fait perdre de vue.

Les ministres étrangers envoyés en Prusse n'ont de résidence que dans la ville de Berlin : s'ils en peuvent sortir, ce n'est que pour quelques parties de plaisir. Il est au moins vrai que jamais ils ne peuvent se présenter à Potsdam, ni même à Charlottenbourg, lorsque le roi y est, qu'ils n'en aient auparavant sollicité et obtenu la permission. Ce n'est donc que pendant le carnaval, ou lorsque Sa Majesté vient dans la capitale, qu'ils voient le roi.

Dans ces deux cas, il y a tous les dimanches, vers les dix heures du matin, audience chez le monarque. Là se trouvent la noblesse, un grand nombre de militaires, et le corps diplomatique. Au reste, le roi n'y paraît pas toujours. On l'attend jusqu'à midi, heure de son dîner, après quoi on se retire. Quand il se montre à ces audiences, ce n'est guère que pour un bon quart d'heure, qu'il passe à dire successivement quelques mots aux uns et aux autres.

Cette division est une de celles où Frédéric figurera le moins : on ne le retrouvera guère que dans les faits. Au reste, je ne me suis pas borné à rappeler ce qui concerne personnellement les ministres étrangers ; et usant de la latitude que je me suis réservée dans ma préface, j'ai étendu *Mes Souvenirs* jusque sur leurs alentours, ou leurs compatriotes, principalement en parlant des Français et des Russes.

CHAPITRE IX.

Légation de France. M. de Guines.

En 1766, M. de Guines vint en Prusse pour voir les manœuvres. Frédéric le distingua, et lui permit de l'accompagner à Magdebourg et en Poméranie. L'air, le ton et la conversation de M. de Guines plurent tellement à ce monarque, qu'au retour de ses courses militaires et lorsque celui-là quitta Berlin pour revenir en France, le roi avoua qu'il avait vu peu d'officiers français donner d'aussi belles espérances.

Cette circonstance contribua sans doute au choix que Louis XV fit de M. de Guines pour la place de ministre plénipotentiaire auprès de ce redoutable souverain. Les papiers publics annoncèrent que M. le comte de Guines, d'une part, et M. le baron de Goltz, de l'autre, avaient été nommés par les deux cours, pour renouer entre elles l'ancienne amitié que la guerre de Sept ans avait paru éteindre. M. de Sozzi, instruit de cette nouvelle, alla voir M. de Guines pour lui parler de moi, et lui indiqua MM. de Sartine, d'Alembert et d'Olivet, pour avoir sur mon compte les renseignements qu'il pourrait désirer. Cette première entrevue fut suivie d'une seconde, dans laquelle le nouveau ministre ayant effectivement interrogé d'Alembert à mon sujet, reçut parfaitement bien M. de Sozzi, promit de m'obliger en tout ce qui dépendrait de lui, et offrit de placer parmi ses effets tout ce que l'on pourrait avoir à m'envoyer. Cette dernière offre fut faite d'une manière si obligeante et tant de fois réitérée, que M. de Sozzi en profita pour me faire parvenir quelques objets, que M. de Guines fit porter chez moi le lendemain de son arrivée à Berlin.

On conçoit que, dès ma première visite, je fus d'autant mieux accueilli de ce ministre, que déjà je l'étais également bien chez le prince Dolgorouki, ministre de Russie; chez M. le général de Nugent, ministre de Vienne; chez M. le baron de Stuthereim, ministre de Saxe; chez M. le chevalier Mitchel, ministre d'Angleterre, et principalement chez les princes Frédéric et Guillaume de Brunswick. Quoique je ne dusse attribuer les politesses que je recevais de toutes ces personnes, et de tant d'autres, qu'aux favorables dispositions de Frédéric à mon égard, il n'en est pas moins vrai qu'elles devaient naturellement influer sur l'opinion que M. de Guines avait à se former de ma personne.

Deux jours après la première visite que je fis à M. de Guines, je me trouvai à dîner chez lui à un petit couvert, où il n'y avait que ce ministre, ses deux secrétaires, et un colonel de cavalerie venant de Strasbourg. Le premier secrétaire était M. Gaulard de Saudrai; et le second, M. Tort de la Sonde, jeune homme d'une figure charmante, doux, honnête, gai, spirituel, et annonçant autant de franchise que de vivacité. Bientôt une sincère amitié de ma part, et une très- grande confiance de la sienne, nous lièrent ensemble; et j'avoue que jamais alors je n'aurais imaginé que, dans la suite, il dût jouer le rôle qui l'a fait connaître de toute l'Europe (1).

Cependant, malgré ma prévention en sa faveur, je fus singulièrement frappé des aveux qu'il me fit plus d'un an après, la veille du départ de M. de Guines pour revenir en France, jour où j'allai leur dire adieu à tous les deux. « Nous quittez-« vous pour toujours? demandai-je à Tort de la Sonde; ou ne « devez-vous faire qu'une courte absence? Rien n'est encore « décidé, me répondit-il; cependant il est très-probable que

(1) Le plaisir de jouer sur les homonymes manqua rendre M. de la Haye de Launay prophète, lorsque, je ne sais plus à quelle occasions, il lui dit : *M. Tort, vous avez tort; et parce que vous avez tort, vous aurez le cou tort.* Bon THIÉBAULT.

« nous ne reviendrons pas, et que nous irons ou à Naples ou à « Londres. Si nous revenons, je vous préviens que ce sera moi « qui ferai la contrebande, et que je ne la ferai pas pour peu. « Si au contraire nous allons à Londres, ce ne sera pas à ces « bagatelles que je m'amuserai : je jouerai le grand jeu, et je « le jouerai comme il faut. Quand de pauvres diables comme « moi se trouvent auprès des grands, il faut qu'ils sachent « en profiter pour faire fortune, au lieu de se livrer, comme « des imbéciles, à de beaux sentiments dont les grands ne « sont jamais dignes! Essentiellement ingrats, la première « chose est de ne pas être leur dupe. » Je lui témoignai la persuasion où j'étais qu'il ne ferait cependant jamais rien qui pût compromettre M. de Guines; d'autant plus que ce dernier méritait exception et avait une véritable amitié pour lui. « Bon, « me répliqua-t-il, il serait ingrat comme les autres! mais vous « me connaissez, et vous savez bien que je ne lui manquerai « jamais en rien. »

Cette conversation m'est souvent revenue à l'esprit, lorsque l'Europe a retenti, deux ans après, du procès que l'ambassadeur et le secrétaire ont eu l'un contre l'autre au parlement de Paris, pour cause de l'agiotage que le dernier avait fait, et qu'il soutenait n'avoir eu lieu que par ordre et pour le compte de son chef. M. de Guines, en arrivant à Berlin, avait environ trente ans, était bel homme, et frappait tout le monde par ses grâces naturelles et engageantes, par un air de noblesse et de dignité, par l'art des prévenances, et surtout par une physionomie franche, ouverte et toujours sereine. Je n'ai vu personne avoir plus que lui cette politesse qui, d'une part, ne vous laisse rien à désirer, et de l'autre, ne vous permet point de voir celui qui la montre ailleurs qu'à sa place. Il avait servi dès sa première jeunesse dans la maison du roi, et avait fait la guerre de Sept ans, sous le nom de *comte de Souastre*, comme l'un des colonels des grenadiers de France. M. le duc de Choiseul voulant, après cette guerre, rétablir la discipline

dans les armées, résolut de mettre, surtout à la tête des anciens régiments, des hommes, d'un caractère ferme, et propres d'ailleurs à en imposer. Ce fut dans ces vues qu'il fit donner, en 1763, à M. de Souastre le régiment de Navarre, qui alors était en garnison à Arras (1). Quelques officiers de ce régiment furent prévenus, par les amis qu'ils avaient à la cour, qu'il allait leur arriver un jeune colonel qui les mettrait tous à la raison. Les lettres furent communiquées, et l'on se décida à embarrasser le zèle de M. de Souastre.

Mais, dès son arrivée, sa fermeté, sa prudence, une détermination bien caractérisée, commencèrent à en imposer. Ce premier effet produit, il fit mander tous les officiers chez lui pour le lendemain à midi. Lorsqu'ils furent rassemblés dans son salon, il sortit de son cabinet, accompagné d'un secrétaire, auquel il ordonna de lire les ordres écrits qu'il avait reçus du roi. Jamais colonel n'avait été investi d'un aussi grand pouvoir : le roi l'autorisait à renvoyer du corps jusqu'à douze officiers, et plus s'il le fallait, sans avoir besoin d'attendre aucune sorte d'approbation. Cette lecture terminée, M. de Souastre commenta, avec les grâces et la dignité qui le distinguaient, ces ordres si étendus et cependant si précis : il déclara que personne n'avait un plus grand respect que lui pour le régiment de Navarre ; qu'il n'avait accepté l'honneur de le commander que pour se dévouer à en maintenir la gloire dans tout son lustre ; qu'il était bien assuré que tous ceux qui l'entendaient étaient pénétrés des mêmes sentiments et du même zèle ; que sans doute s'il se trouvait quelqu'un qui s'en écartât, il remplirait à son égard l'intention du roi dans sa plus inflexible sévérité ; mais qu'il était persuadé qu'il n'avait point ce malheur à craindre ; que, dans cette confiance, il leur demandait leur

(1) Ce fait et ceux qui suivent m'ont été ainsi racontés, non par lui, mais chez lui ; je ne puis donc offrir ici d'autre garantie que le témoignage des deux secrétaires et de l'aumônier, brave homme, qui paraissait lui être fort attaché, et depuis longtemps.

amitié ; qu'il ferait pour l'obtenir tout ce qui dépendrait de lui ; et que surtout chacun d'eux le verrait toujours également empressé à appuyer leurs titres, et à leur procurer toute la justice et les faveurs auxquelles ils pourraient avoir ou des droits ou des titres. Il finit par faire servir un splendide dîner, où l'on fut d'une gaieté aisée et polie qui enchanta tout le monde.

On rendit compte au nouveau colonel que deux capitaines, qui manquaient à cette réunion, s'étaient déjà battus et blessés plusieurs fois pour un soufflet que l'un avait donné à l'autre. M. de Souastre pensa que l'opinion sur les injures de cette nature exigeant, pour réparation, la mort de l'un des deux champions, et principalement entre militaires, la réputation du corps pourrait être blessée par ces duels tant de fois répétés, et ces blessures toujours insignifiantes ; et qu'il convenait à leur délicatesse sur un semblable article de faire terminer cette affaire d'une manière aussi éclatante que décisive. En conséquence, dès que les deux capitaines furent en état de sortir, le colonel leur assigna un rendez-vous auquel il se trouva avec tous les officiers du régiment ; et ayant fait entrer les deux champions au milieu du cercle qu'il fit former, il déclara qu'aucun des deux n'en sortirait que l'autre ne fût mort. Tous deux, dans ce combat à outrance, furent grièvement blessés, et cependant ils continuèrent jusqu'à ce qu'en effet l'un eût vu expirer l'autre. Durant cette scène vraiment tragique, les spectateurs, immobiles à leur place, avaient gardé le plus profond silence, leur chef le rompit après le dénoûment, et leur dit : « Messieurs, « nous devons être tous amis ; mais si le malheur veut que dans « le régiment il s'élève des querelles, je déclare que je ne « connais que cette manière de les vider qui convienne à l'hon- « neur du corps et au nôtre. » Le résultat de cette terrible aventure fut que de longtemps il n'y eut aucun duel parmi les officiers de Navarre, et que jamais il n'en fut question tant qu'ils eurent le même chef. Un autre résultat de la conduite

de ce dernier, et de sa fidélité à toutes ses promesses, c'est que ce corps lui a toujours été particulièrement attaché, et qu'assez longtemps après, et lorsqu'il revint de Berlin à Paris, les officiers de ce régiment, alors en garnison à Metz, vinrent tous au-devant de lui à plusieurs lieues, et le revirent comme on revoit un père ou un ami.

Son séjour à Berlin fut remarquable par plusieurs traits qui méritent d'être recueillis. Le premier est l'air de grandeur qu'il donna à sa légation : équipages brillants, hôtel superbe, meublé avec élégance; chapelle bien décorée ; livrée nombreuse (1), toute formée d'hommes choisis; et un maître qui savait répandre l'aménité la plus obligeante et la plus naturelle sur un fond de dignité qu'il semblait toujours avoir en réserve : tel fut le tableau qui frappa d'abord tous les esprits, et éveilla contre lui, surtout parmi les autres ministres étrangers, une jalousie qu'ils ne pouvaient dissimuler. J'ai été chez lui, moi trentième à table, et j'y ai vu chaque convive servi par un homme à la livrée de M. de Guines, tandis qu'il avait deux hussards derrière lui pour son service personnel, et que six hommes d'offices, en habits galonnés et élégants, servaient et desservaient la table. Cet ordre était tout neuf à Berlin, et très-mortifiant pour les hommes du même rang qui ne pouvaient l'imiter.

Le corps diplomatique surtout était secrètement humilié de cette pénible impuissance; et l'on ne songeait qu'aux moyens de s'en dédommager par quelque aventure fâcheuse pour M. de Guines, ou du moins de nature à faire rire à ses dépens, lorsqu'on vit arriver à Berlin un ambassadeur de Russie dans une des cours occidentales de l'Europe, et qui, après un an de mariage, conduisait sa femme à Pétersbourg. Comme ces nouveaux mariés devaient s'arrêter quelque temps à Berlin, le prince Dolgorouki les présenta à la cour, et les produisit dans ses sociétés particulières et diplomatiques. Ainsi il donna pour

(1) M. de Guines est le premier qui à Berlin ait eu deux antichambres, une pour la livrée et l'autre pour les valets de chambre. Bon THIÉBAULT.

eux, à toutes les ambassades, un grand dîner où M. de Guines fut placé à côté de madame l'ambassadrice. Celle-ci, instruite des dispositions secrètes des esprits, avait mis à son doigt une bague fort jolie, qui renfermait une petite seringue, et au milieu du dîner elle invita son voisin à en admirer le travail, et à en deviner le secret; puis, au moment où il se baissait pour la considérer, elle pressa un point de l'anneau placé dans l'intérieur de la main, et fit jaillir dans les yeux du curieux complaisant le peu d'eau que la bague contenait. M. de Guines rit de l'aventure, en plaisanta avec honnêteté, s'essuya le visage, et n'y pensa plus : mais la dame rechargea la bague sans qu'il s'en aperçût, et, quelque temps après, feignit de vouloir parler à ce voisin, qu'il s'agissait d'embarrasser, et lui arrosa le visage une seconde fois. M. de Guines n'eut point l'air en colère, et moins encore décontenancé; mais prenant le ton grave d'un homme qui donne amicalement un avis utile, il lui dit : « Madame, ces sortes de jeux sont, pour la première fois, une « espiéglerie dont on rit; et pour la seconde, une étourderie « qu'on pardonne, surtout lorsque c'est une jeune dame qui « se la permet; mais à la troisième fois ce serait une offense « que vengerait ce gobelet d'eau : j'ai l'honneur de vous en « prévenir. » Madame ne crut pas que l'on osât effectuer une semblable menace : ainsi elle remplit et vida sa bague une troisième fois aux depens de M. de Guines, qui à l'instant même prit son gobelet et le lui servit comme il l'avait annoncé, en ajoutant avec calme : « Je vous en avais avertie, madame. » Le mari prit son parti sur-le-champ, et déclara que c'était très-bien fait, et qu'il en remerciait monsieur l'envoyé de France. Madame quitta la table, et l'on parla d'autres choses : seulement les amis de l'ambassadrice parurent désirer qu'il ne fût pas question au dehors de ce petit incident, sur lequel tout le monde promit de se taire, et qui, en effet, fut alors connu de très-peu de personnes (1).

(1) Ce fut M. Dinot de Jopécourt, l'un des convives, qui vint me conter,

Quelque temps avant cette petite scène, une autre plus importante avait eu lieu à l'occasion du premier mariage du prince royal, à Charlottenbourg. Chaque cour a pour ces sortes de fêtes ses formalités et son étiquette particulière; et comme les marquis de Brandebourg sont premiers chambellans de l'Empire, ils ont institué pour cérémonie la plus auguste, dans les fêtes de leurs mariages, une pratique qui en elle-même est insignifiante et ridicule, mais qui devient très-respectable à leurs yeux, en ce qu'elle retrace en partie les fonctions caractéristiques de leur dignité dans le corps impérial : c'est ce qu'ils appellent, assez mal à propos, *la danse des flambeaux*. Dans cette prétendue danse, où tout se borne à marcher fort gravement, les ministres d'Etat, armés chacun d'un flambeau allumé, font le tour de la salle à pas lents, et selon le rang de leurs charges : la princesse nouvelle mariée les suit du même pas, donnant la main au roi d'abord, et en suite à celui qui est appelé pour jouir de cet honneur; c'est son premier chambellan qui va dire aux assistants, dans l'ordre de la liste qui lui a été remise pour cet objet : « Son Altesse royale vous « invite à lui donner la main. » A l'instant, l'homme invité se rend auprès de la princesse, lui fait une profonde révérence, et, tandis que celui qui l'a précédé fait une autre révérence et se retire, il lui offre la main, et marche ainsi avec elle jusqu'à ce qu'il soit remplacé à son tour. Les révérences que rend et reçoit la princesse, le nombre des pas qu'elle fait avec tous ceux qui sont appelés, l'ordre de la liste, tout est ici de l'étiquette la plus rigoureuse. Ainsi qu'on le conçoit, les princes suivent le roi, chacun selon son rang; viennent ensuite ceux qui ont les grandes charges de la cour, et après eux les maréchaux, et enfin les ministres étrangers. Lorsqu'on en fut à ceux-ci, le chambellan invita d'abord le général de Nugent, ministre de Vienne; en second lieu, le prince Dolgorouki, ministre

en très-grand secret, et le même jour, cette aventure, qui depuis m'a été confirmée par d'autres témoins.

de Russie ; et en troisième lieu, M. de Guines, ministre de France, qui, ne voulant point confirmer par son acceptation le passe-droit qu'on lui avait fait en appelant le prince Dolgorouki avant lui, répondit au chamhellan « qu'il était infiniment « sensible à l'honneur que Son Altesse royale lui faisait ; mais « que, ne pouvant plus danser à cause d'une blessure qu'il avait « reçue à la guerre de Sept ans, il la priait de vouloir bien « agréer ses excuses et ses regrets. » La fête du lendemain fut donnée par le prince Henri, frère du roi. M. de Guines eut soin de ne s'y présenter qu'après qu'on eut fini les danses de cérémonie. Mais il donna lui-même le surlendemain une fête superbe. Tous les cavaliers, ainsi que toutes les dames d'honneur des différentes cours de Berlin y furent invités ; et il fut toute la nuit le danseur le plus infatigable de la fête, et celui qui dansait avec le plus de noblesse, de facilité et de grâce.

M. de Choiseul avait pensé que le meilleur moyen d'empêcher les soldats français de se laisser séduire par les embaucheurs prussiens serait de faire rentrer dans nos régiments quelques-uns de ces malheureux qui auraient éprouvé toute la sévérité de la discipline établie ou maintenue par Frédéric : en effet, qu'un officier français dise à celui qui est disposé à déserter : « Tu tomberas, aux frontières, dans les mains des « enrôleurs du roi de Prusse ; ils t'engageront par force ou par « adresse ; tu seras mal habillé, mal nourri, presque toujours « sous les armes, et, pour la plus légère faute, tu seras roué « de coups de canne, ou tu passeras par les verges ; et tu seras « loin de ton pays, soldat pour toute la vie, et gardé de ma- « nière à ne pouvoir échapper sans une espèce de miracle..... » Ce soldat, même en faisant semblant d'être convaincu, lui répondra intérieurement et dans le secret de sa pensée : « Tu es « payé pour me parler ainsi que tu le fais, et je ne crois pas un « mot de tout ce que tu me dis ; aussi tu as beau faire, je n'en « déserterai pas moins. » Mais si ce sont des soldats revenus de Prusse qui racontent à leurs camarades ce qui leur est

arrivé et ce qu'ils ont vu, il n'y a pas de doute que ces seconds orateurs ne soient bien plus persuasifs que les premiers. On ne se méfiera pas d'eux, et tout ce qu'ils diront se gravera profondément dans les esprits.

En conséquence de ces réflexions, M. de Guines eut l'ordre secret de sauver, autant qu'il le pourrait sans se compromettre, les soldats français qui seraient dans les régiments prussiens, et de les adresser aux ministres de France résidant sur les rives du Rhin, pour en recevoir leur pardon, sous la seule clause de servir deux ans dans le régiment qu'on leur assignerait. Afin de remplir cet objet, l'ambassadeur employait quelques domestiques dont il était bien sûr; et ceux-ci, en faisant amitié aux soldats, en compatissant à leurs peines, gagnaient leur confiance, les instruisaient de ce qu'il serait possible que l'on fît pour eux, les habillaient un matin de la livrée de leur maître, les faisaient sortir de la ville sur les chevaux de l'envoyé qu'on menait promener, prenaient avec eux le galop quand ils n'étaient plus sous les yeux des sentinelles, les conduisaient ainsi au delà de la portée de ce canon d'alarme qui annonce les déserteurs et fait prendre les armes à tous les villages des environs, leur donnaient ensuite l'argent qui pouvait leur être nécessaire pour la route, ainsi que les instructions dont ils pouvaient avoir besoin, et enfin ramenaient leurs chevaux au petit pas, rapportaient la livrée sur la petite veste avec laquelle ils étaient eux-mêmes sortis, et rentraient à Berlin par une autre porte. C'est principalement de cette manière qu'en moins de dix mois M. de Guines enleva au roi de Prusse, et rendit à la France, selon ce que Tort me dit dans le temps, un très-grand nombre de déserteurs, sans qu'il fût deviné par personne.

Cependant le roi de Prusse, qui l'avait si bien accueilli comme voyageur, n'avait plus, en public surtout, les mêmes égards pour lui. Dans les audiences, ce roi, après avoir dit quelques paroles obligeantes aux ministres de Vienne et de Russie, tournait, comme par distraction, le dos au ministre de France, et

ne paraissait sortir de sa rêverie que lorsqu'il se trouvait en face de l'envoyé d'Angleterre ou de Hollande. On attribuait cet air de disgrâce à plusieurs causes, et surtout à un propos que l'on accusait M. de Guines d'avoir tenu à Paris avant de partir pour Berlin : on racontait qu'interrogé sur ce qu'il ferait au fond de l'Allemagne, et comment il s'y prendrait pour gagner les bonnes grâces de Frédéric, il avait répondu : « Nous ferons de la mu-« sique et jouerons de la flûte ensemble (1). « C'était peu connaître le tact de l'un de ces deux hommes, que de lui attribuer une pareille phrase, comme c'était peu connaître le génie politique de l'autre, que de lui faire régler sa conduite d'après une aussi minutieuse circonstance. Celui-ci était bien éloigné d'attacher la moindre importance à un mot aussi susceptible de diverses interprétations; et celui-là a toujours été moins capable que personne de se laisser aller à un défaut de convenance aussi opposé à toutes ses qualités personnelles, et dont je n'aurais pas même fait mention, si on ne l'avait répété avec affectation. La véritable cause qui inspira ainsi tout à coup à Frédéric un éloignement si marqué pour M. de Guines, c'est qu'il apprit qu'il était ami du duc de Choiseul : ces dispositions fâcheuses firent que de part et d'autre on se ménagea peu.

M. de Guines s'étant assuré que l'on ouvrait et que l'on copiait ses lettres et ses dépêches à la poste de Berlin, se détermina, un jour de courrier pour la France, à envoyer dès le matin, au directeur de la poste, une de ses dépêches chiffrées, et à y joindre un billet contenant ce qui suit : « J'envoie la dépêche ci-jointe « à la poste, à sept heures du matin, au lieu d'attendre l'heure « ordinaire de sept heures du soir, afin que M. le directeur « de la poste de Berlin ait le temps de la faire copier, et qu'on « puisse encore l'expédier aujourd'hui. Ce qui me porte à prendre « cette précaution, c'est que la dépêche est importante et fort « pressée, et que je serais par conséquent très-affligé qu'elle fût

(1) L'éditeur de la troisième édition attribue ce propos à M. le duc de Choiseul. Bon THIÉBAULT.

« gardée jusqu'au courrier suivant, comme on l'a fait pour d'au-
« tres. » Cette sorte de brusquerie diplomatique frappa tous les esprits d'étonnement : les uns baissaient les yeux, et les autres souriaient malignement : Frédéric en fut le plus mortifié, parce que c'était publier le scandale, comme chose voulue, établie et avérée chez lui : c'est pourquoi il prit des mesures pour que l'ouverture des lettres ne se fît plus à l'avenir que dans des endroits ignorés, et placés aux frontières de ses États. Il choisit les maîtres de poste les plus dignes de sa confiance, leur donna les instructions convenables, leur recommanda surtout, outre le secret le plus inviolable, l'exactitude à lui adresser à lui seul les copies qu'ils devaient prendre, et défendit d'ouvrir aucune lettre ou dépêche à Berlin. Ce nouvel ordre de choses produisit, quelques années ensuite, un quiproquo qui devint un nouveau sujet de scandale. M. le marquis de Pons, successeur de M. de Guines, avait écrit à sa femme, dame d'honneur de Madame à Versailles, dans le temps et le même jour que sa femme lui écrivait de son côté; ils s'étaient servis de papier semblable : chacun d'eux ferma sa lettre, la cacheta de son cachet particulier, et en écrivit l'adresse de sa main; et à six ou sept jours de date, chacun reçut la lettre qu'il avait écrite, mais à sa propre adresse écrite de la main de l'autre. Ce ne fut qu'après avoir pris les renseignements convenables et bien calculé la marche des courriers, que l'on parla publiquement de cette affaire, et que l'on put dire, avec la certitude ne de point se tromper : « C'est à telle poste, non loin du Rhin,
« que le roi fait ouvrir les lettres qui sont destinées pour la
« France et celles qui viennent de ce pays : la lettre du marquis
« de Pons y est arrivée tel jour, en même temps que celle de
« la marquise : on les a ouvertes et lues dans la même séance;
« et en voulant les refermer, on s'est trompé et on a mis l'une
« sous l'enveloppe de l'autre. »

M. de Guines s'était particulièrement proposé de profiter de son séjour à Berlin pour étudier tout ce qui concerne l'armée prussienne. Il avouait assez franchement que c'était là le prin-

cipal motif qui lui avait fait désirer cette mission et l'avantage le plus essentiel qu'il comptait en retirer. Aussi ne négligeait-il rien de ce qui pouvait y avoir rapport. On le voyait presque à toutes les parades; il manquait encore moins à se rendre aux endroits où l'on exerçait les régiments; il y était toujours à temps pour les voir arriver; il en suivait tous les nouvements et toutes les évolutions de l'œil le plus attentif, et lorsque l'exercice était fini, il rentrait à la suite des corps, et les voyait marcher devant lui. Son assiduité donna de l'humeur aux généraux prussiens. Ce témoin continuel et assidu les embarrassa; et soit qu'ils eussent reçu des ordres secrets du roi, soit qu'ils ne fussent mus que par la colère, ils prirent toutes les mesures qu'il leur fut possible d'imaginer, pour échapper à cet argus; ils faisaient annoncer qu'ils sortiraient par une porte, et ils sortaient par la porte opposée; ou bien qu'ils ne sortiraient qu'à neuf heures, et ils sortaient à quatre heures du matin. Vaines précautions; le premier homme qu'ils apercevaient en arrivant au *rendez-vous*, c'était M. l'envoyé de France, à cheval, suivi d'un écuyer et les voyant venir. Désespérés de ne pouvoir lui échapper, ils en portèrent des plaintes amères aux dames de la cour avec qui cet envoyé paraissait le plus lié; et ces dames, bonnes patriotes et bien recordées, se mirent à lui représenter, comme de concert, que sans doute le principal objet de sa mission était de maintenir et resserrer la bonne amitié entre les deux couronnes; que dès lors son premier soin devait être d'éviter tout ce qui pourrait déplaire au roi; que son assiduité à tous les exercices de la garnison pouvait être mal interprétée; que d'ailleurs les généraux observaient qu'elle causait des distractions aux officiers et même aux soldats; que l'on en manœuvrait moins bien; que, de plus, le roi pouvait donner des ordres particuliers, ou faire faire des essais, pour lesquels il ne fallait pas de témoins, et surtout de témoins diplomates et militaires; qu'en général, le roi était très-délicat sur l'article de son armée; que c'était là son secret, et qu'il y avait tout lieu de parier que si les généraux lui fai-

saient un rapport à cet égard, il en résulterait pour lui, ministre de France, quelque mortification qui leur ferait à elles une peine infinie.

Il leur répondit que tout aimables et spirituelles qu'elles étaient, que tout respectables que pussent être leurs généraux, ils avaient le malheur de connaître le roi moins bien que lui; que ce grand homme était fort loin des petites idées sur lesquelles toutes ces craintes étaient fondées; que l'armée prussienne pouvait attirer et soutenir les regards de toute l'Europe, et qu'on l'admirerait longtemps avant de pouvoir l'égaler; que c'était donc faire sa cour au roi de la manière la plus flatteuse, que de donner à son militaire l'attention suivie que lui-même y donnait; qu'en cela il se croyait meilleur courtisan que tous ses collègues; que ses idées à cet égard lui paraissaient si justes et si évidentes, qu'il faudrait que le roi lui-même lui défendît d'assister aux exercices des régiments, pour qu'il s'en abstînt; que, sur ce sujet, il n'en croirait aucune autre personne; mais qu'il était absurde de penser que le roi voulût faire interdire d'assister à ce qui se fait et s'est toujours fait publiquement; que si ce monarque y voulait mettre du secret, il saurait bien le faire sans prendre des voies détournées; qu'il savait bien lui-même combien il était le maître chez lui; que les manœuvres de Potsdam, d'où l'on écartait les curieux, prouvaient assez qu'il n'avait pas besoin de recourir à d'aussi petits moyens pour faire respecter ses volontés; qu'il les remerciait infiniment de l'intérêt qu'elles lui témoignaient, mais qu'il les assurait qu'il continuerait de faire sa cour au roi en assistant aux exercices de l'armée autant qu'il le pourrait, et selon l'opinion où il était que rien au monde ne méritait une étude plus suivie et plus approfondie. Il continua, en effet, jusqu'à son départ, et personne n'osa plus lui en parler.

Avant de faire quitter Berlin à M. de Guines, j'ai encore à recueillir une anecdote qui le concerne : il s'agit d'un Français qui, craignant d'être arrêté, emprisonné et poursuivi en justice,

vint demander protection contre ce qu'il appelait ses ennemis. L'envoyé, après l'avoir bien écouté, fit appeler le secrétaire Tort, par lequel il se fit remettre une lettre en huit pages, qui était dans celui de ses cartons qu'il désigna. Lorsque la lettre lui eut été apportée, il dit au réclamant : « Voilà, monsieur, « une lettre qui m'a été adressée tout ouverte, il y a quelques « semaines, avec prière d'en prendre connaissance, et de vous « la remettre en main propre lorsque je le jugerais convenable : « je ne vous l'ai pas remise plus tôt, parce que je ne vous ai pas « vu et que rien ne pressait; mais aujourd'hui que vous me « demandez d'étendre sur vous la protection que je dois exercer « en faveur des Français qui en sont dignes, il faut que vous « lisiez cette lettre avant que je puisse vous rien promettre ou « vous répondre. » Le Français prit et lut la lettre en homme déconcerté : elle était d'une jeune Française, dont il était accusé d'avoir causé la perte.

Quand il eut achevé cette pénible lecture, M. de Guines lui dit : « Monsieur, gardez cette lettre, et dites-moi ce que vous « pensez que je doive faire pour vous. » Il fut impossible à cet homme de proférer un mot : des larmes de confusion lui couvrirent les joues, et il se retira.

M. de Guines m'avait promis d'être le parrain de mon fils, qui venait de naître quand il nous quitta (1); mais comme dans ce pays les personnes aisées ne font la cérémonie du baptême que lorsque la mère peut recevoir du monde, il me dit, la veille de son départ : Donnez mon nom à votre fils, chargez

(1) Lorsque M. de Guines quitta la Prusse, vers la fin de décembre 1769, Frédéric était à Berlin; et le dimanche qui précéda son départ, M. de Guines se rendit au château pour prendre congé; mais, soit qu'il y fut excité par M. de Choiseul, soit qu'il ne consulta que le dépit que lui causaient les désobligeances que le roi affichait à son égard, il s'y rendit à cheval, en frac et en bottes. J'ai entendu cent fois rappeler ce fait par mon père lui-même, j'ignore comment il l'a omis. Au reste, cette dernière audience ne donna lieu qu'à ces mots : Vous partez? — Oui, sire. — Bon voyage.

Bon THIÉBAULT.

« quelqu'un de me représenter à la cérémonie, et croyez que « ce sera, par rapport à moi, comme si j'y avais assisté en « personne. » Lorsqu'arrivé à Paris, en 1777, j'allai lui faire ma visite, ses premières questions eurent pour objet ma femme et mon fils. « Je n'ai point oublié, me dit-il, les droits que vous « m'avez donnés sur lui. Je veux avoir le plaisir de faire sa « connaissance, de même que je désirerais avoir l'honneur de « dîner avec sa mère. Pouvez-vous venir tel jour? Je ferai « avertir Desaudrai, et j'enverrai chercher ma fille aînée, pour « qu'elle fasse compagnie à madame Thiébault. » J'acceptai et fus singulièrement frappé du caractère naturellement calme et réfléchi, doux, honnête et modéré de mademoiselle de Guines, dont les nouvellistes avaient publié la querelle avec mademoiselle d'Aiguillon, pendant que l'une et l'autre étaient encore à l'abbaye de Panthemont (1).

Cette petite querelle des deux jeunes pensionnaires ne parut pas avoir inspiré aux deux pères des dispositions bien favorables l'un pour l'autre, du moins si l'on en juge par la conduite que tint M. d'Aiguillon lorsqu'il fut ministre des affaires étrangères. M. de Guines, ambassadeur à Londres, eut son procès avec Tort, peu après la disgrâce de M. le duc de Choiseul. Ce procès lui fit désirer de faire un voyage en France, et il en obtint la permission. Lorsqu'il eut terminé ses affaires, il dit à M. d'Aiguillon qu'il était prêt à retourner à son poste, et qu'il le priait de rendre compte à Sa Majesté qu'il n'attendait plus à cet égard que ses ordres. M. d'Aiguillon répondit, selon l'usage, qu'il en ferait son rapport et qu'il lui transmettrait ensuite la réponse, si le roi en faisait une; et puis, selon l'usage encore de ceux qui veulent desservir, ce dernier ne donna avis de rien.

(1) Ces deux demoiselles eurent, dans ce couvent, une querelle sur l'illustration de leur maison : dans leur exaltation, elles résolurent de se battre en duel : faute d'autres armes elles prirent des couteaux, et exécutèrent leur projet. Mademoiselle de Guines fut blessée au bras, et mademoiselle d'Aiguillon au cou. J'ai vu la cicatrice de la première.

Bon THIÉBAULT.

Cependant le temps s'écoulait, et le silence devenait d'autant plus inquiétant que des bruits fâcheux se répandaient sourdement dans le monde. On disait en effet que M. de Guines ne retournerait pas à Londres ; que cette ambassade pourrait bien être donnée à tel autre seigneur, etc. M. de Guines, aussitôt qu'il fut instruit de ces propos, alla trouver M. d'Aiguillon, et le prenant à part, il lui dit, du moins selon ce que m'a assuré dans le temps une personne qui devait être bien instruite : « Monsieur, je vous ai informé tel jour de mon désir de re- « tourner à Londres ; vous m'avez promis de prendre à ce sujet « et de me faire passer les ordres du roi, et cependant ces or- « dres ne me viennent point. J'ai trois déclarations à vous faire : « l'une que je tiens mon honneur intéressé à mon prochain « retour à mon ambassade ; la seconde que si je n'y retourne pas, « c'est à vous que je le devrai ; et la dernière, que sur ces « deux articles, comme sur tout ce qui tient à l'honneur, je « ne prends et ne reçois jamais conseil que de moi-même. Je « vous prie donc, monsieur, de vouloir bien vous occuper de « cette affaire, sur laquelle j'attends de vos nouvelles sous huit « jours. » Au bout de la semaine il reçut ordre du roi de retourner à son poste.

Il est vrai que l'on ne tarda pas à le rappeler ; mais ce ne fut qu'en lui donnant le cordon bleu et le brevet de duc. Lieutenant général, il rentra dans l'armée comme inspecteur général, et bientôt fut nommé gouverneur de l'Artois (1).

(1) En 1800, sortant de table, chez madame de Montesson, j'entendis annoncer : *M. de Guines!* Ce nom me frappa ; mais comment reconnaître un des plus brillants colonels de France dans un petit vieillard aussi humble que mal mis ? Je fis part de mon doute au comte de Valence, avec lequel je causais : il se leva aussitôt, et ayant appris que M. de Guines était mon parrain, il me prit par la main, et se tournant vers le duc, qui venait de se rapprocher de nous, il lui dit : *Permettez-moi de vous présenter quelqu'un de qui vous répondez devant Dieu.*

Ce pauvre duc, rentrant à peine de l'émigration, mais revenant ruiné, vieux et malade, ne sachant comment concilier cette apostrophe avec mon habit d'officier général, répéta d'une voix émue : *Comment donc !...*

Comment donc! — M. le duc, lui dis-je alors, *je suis le fils de M. Thiébault de l'académie de Berlin, et celui qu'il y a trente-un ans vous avez bien voulu faire tenir pour vous sur les fonts de baptême.* Sa contrainte se dissipa; et je retrouvai quelques vestiges des qualités, de l'esprit et des grâces qui en avaient fait un des hommes les plus distingués de la cour et de l'armée. Ce fut même avec une bonté parfaite qu'il s'informa de ma position, et avec un intérêt tout particulier qu'il me parla de mon père, me demanda de ses nouvelles et me pria de lui faire ses compliments.

Il était tombé dans une haute dévotion. Il n'avait plus qu'une servante, qui le conduisait chaque matin à la messe, et ensuite chez le très-petit nombre de personnes qu'il voyait encore.

Je partais le lendemain pour aller prendre le commandement de l'avant-garde de l'armée du général Leclerc, destinée à agir contre le Portugal, comme aile droite de l'armée d'Espagne, subordonnément au prince de la Paix : quand je revins à Paris le duc de Guines n'existait plus.

Bon THIÉBAULT.

CHAPITRE X.

M. de Pons Saint-Maurice et M. d'Esterno.

Plus d'un an et demi après le départ de M. de Guines arriva son successeur, M. le marquis de Pons Saint-Maurice, âgé de trente et quelques années, et d'une très-ancienne famille, homme assez grand, presque maigre, toujours modéré et assez habituellement sérieux. Il ne ressemblait à son prédécesseur ni par les qualités extérieures, ni par son luxe, quoique sa représentation fût noble et très-convenable.

Sa suite répondait à son caractère et à sa maison; elle était composée de M. l'abbé Mat, du chevalier de Gaussen, premier secrétaire de légation, et de M. Sylvestre, second secrétaire.

M. Mat était un ancien jésuite, qui avait beaucoup de mémoire, et plus de connaissances que de philosophie. C'est un des trois hommes qui, parmi tous ceux que j'ai rencontrés, m'ont paru posséder dans un plus grand détail l'histoire ancienne et moderne. Les deux autres étaient M. Wéguelin, mon collègue, et un M. Guénégaud, voyageur, connu sous le nom de M. de Valmont. Je les ai vus un jour réunis par hasard chez moi, faire entre eux un assaut d'érudition, qui dura plusieurs heures, et qui fut l'un des entretiens les plus curieux et les plus intéressants dont j'aie été le témoin. Chez toutes les nations où la conversation les porta, ils entrèrent dans les plus petits détails, et chacun d'eux se trouva connaître également les faits et les anecdotes, et même les familles et les individus. Ils savaient précisément, par exemple, combien de noms tel Anglais, vivant sous tel règne, avait successivement portés ; à quelle époque et pour quelle cause il avait quitté tel de ces noms, pour prendre

tel autre; enfin, M. Wéguelin convint que les deux autres connaissaient aussi parfaitement que lui la Suisse, où il était né, où il avait vécu, et qu'il avait si bien étudiée.

M. Mat aimait à faire parade de ce qu'il savait; il parlait beaucoup, et racontait presque toujours. Ses visites semblaient être écrites d'avance : dès qu'il arrivait, il n'y avait plus d'autre conversation que la sienne; il en déterminait assez brusquement le sujet par les questions qu'il lui convenait de faire, puis il décidait, plaçait ses anecdotes, et s'en allait. Il n'y avait à cet égard d'autre différence entre l'abbé Raynal et lui, si ce n'est que ce dernier mettait dans son ton un peu plus de cajolerie envers les dames et plus de brusquerie envers les hommes, faisait surtout ses visites pour dîner, les prolongeait autant qu'on paraissait disposé à l'entendre, et apostrophait insolemment ceux qui ne l'écoutaient pas. Du reste, ils avaient les mêmes prétentions : tous deux despotes et grands parleurs; tous deux intolérants, et ennemis de ceux qu'ils ne parvenaient pas à subjuguer, mais tous deux fort instruits, intéressants à entendre, parlant bien, aimant à citer les grands, et uniquement occupés de leur vanité et de leurs intérêts.

M. Mat ne fut pas adroit à Berlin : son amour-propre éleva un mur de séparation entre lui et les personnes qu'il aurait dû voir le plus, et le confina entre madame de Blumenthal, grande gouvernante de la princesse Henri, M. de Launay, régisseur des finances prussiennes, quelques envoyés, et un très-petit nombre de gens de lettres. Il n'y avait pas là de quoi l'initier dans les secrets qu'il était jaloux de pénétrer, car madame de Blumenthal ne savait rien, M. de Launay ne s'occupait que des détails de sa besogne, les ministres ne disaient que ce qu'ils voulaient bien dire, et pour les autres, qui ne se mêlaient guère de politique, ils n'avaient rien à lui apprendre. Il résulta de là ce qui devait en résulter : M. Mat s'ennuya, retourna en France au premier voyage que M. de Pons y fit au bout d'environ deux ans, et ne revint plus à Berlin, qu'il a toujours détesté

depuis. Je l'ai retrouvé à Paris en 1784, tout occupé des grands, chez lesquels il allait dîner, et surtout de M. le maréchal de Richelieu et de madame de Mauconseil, grande amie de M. de Vergennes. Je l'ai revu tel que je l'avais connu, toujours affairé, toujours important, et toujours occupé de lui, dont il ne reste plus qu'un si faible souvenir. Il a eu le bonheur de mourir quelque temps avant la révolution, dont il aurait été l'une des premières victimes. Après la destruction des jésuites, M. Lallemand de Baie l'avait retiré chez lui. Lorsque le parlement exigea le serment de renoncer à l'institut de saint Ignace, M. Mat, qui était profès, s'en alla à Rome; rentré en France au bout de quatre ans, il fut assez heureux pour y obtenir quelques modiques pensions bénéficiales, et devint l'éditeur des œuvres de plusieurs de ses anciens confrères, dont les manuscrits lui avaient été remis ou légués, tels que ceux du père Griffet, du père de Neuville, et de quelques autres.

M. le chevalier de Gaussen, âgé d'environ trente ans, était fils d'un lieutenant-colonel au service de France. Particulièrement chéri et protégé par le duc et la duchesse de Nivernais, il justifiait cet attachement et cet appui par son mérite, sa sagesse, une conduite aussi mesurée que régulière et une sociabilité parfaite. Ces qualités également appréciées à Berlin, l'y firent aimer et estimer de tout le monde. Au moment où, après onze ans de résidence, il quitta la Prusse, il désira les portraits des dames dans la société desquelles il avait le plus habituellement vécu; et cette idée n'ayant blessé personne, il emporta un volume contenant les portraits de cinquante dames, volume qu'il n'avait qu'à ouvrir pour se retrouver au milieu de nous. Mais si ce témoignage de confiance et d'amitié put le flatter, il dut s'honorer d'une exception dont il est le seul exemple. Frédéric, en effet, et malgré l'étiquette, d'après laquelle on n'accordait des audiences de congé qu'à des ministres plénipotentiaires, voulut en donner une au chevalier de Gaussen, le reçut avec une grâce particulière, le chargea verbalement de

plusieurs commissions pour Paris, et bientôt le remercia par écrit de la manière dont il les avait faites. Ces faveurs, au reste, furent principalement attribuées à un service mémorable que, durant la guerre de la succession de Bavière, M. de Gaussen, chargé des affaires de France en l'absence de M. de Pons, rendit à sa cour et à la Prusse.

M. de Pons était fort instruit, raisonnait avec justesse, parlait bien, et racontait avec aisance, agrément et simplicité. Frédéric lui témoigna beaucoup d'égards; et les intentions de ce roi ajoutèrent encore à la considération que le public avait pour lui. Extrêmement circonspect, il ne donna lieu à rien qui fût de nature à le découvrir ou à le compromettre. Convaincu que jamais on ne doit dire ni plus ni autrement qu'on ne sait, il se fit une si grande réputation d'homme véridique, que, vers la fin de la négociation de Teschen, à l'époque où le monarque prussien voulait livrer une bataille, dans laquelle, selon ses calculs, il aurait eu trente mille hommes à sacrifier pour forcer le camp de l'empereur et en détruire l'armée, et où le baron de Hersberg, cherchant à l'en détourner, écrivait au roi que la Russie et la France feraient marcher chacune une armée contre l'empereur si celui-ci n'admettait pas les conditions convenues entre Sa Majesté et ces deux cours, Frédéric, toujours méfiant, répondit : « Je le croirai si le marquis de Pons en répond d'une « manière positive. » Et sur ce que Hersberg répliqua qu'il en avait eu la déclaration formelle du marquis : « Eh bien, dit Frédéric, je ne donnerai point la bataille. » Depuis cette époque, M. de Pons fut, à Berlin, le membre du corps diplomatique le plus considéré, comme il avait toujours été l'un des plus estimés.

Après la paix de Teschen, M. de Pons eut à acheter trois à quatre mille chevaux que Frédéric réformait, et qu'il nous vendit. Mais les officiers de cavalerie chargés de recevoir cette remonte se laissèrent tromper, et ramenèrent des chevaux non de réforme, mais de rebut : à peine put-on en employer le tiers. Parlons d'une personne bien moins recommandable que M. de Pons.

Un jeune fat du pays d'Hanovre, arrivé à Berlin comme voyageur, s'extasiait, en soupant à table d'hôte, sur la beauté de mademoiselle de Marschal, dame d'honneur de la princesse Henri. On lui en montra le père dans un homme maigre, noir, ayant de si petits yeux qu'à peine pouvait-on les voir, et de plus arrivant à l'instant même de sa terre, sans toilette, et habillé comme un campagnard. Jamais le jeune étranger ne voulut croire qu'un homme aussi laid fût le père d'une aussi belle demoiselle; et il n'y eut sorte d'esprit de coulisses qu'il ne déployât à ce sujet. Il prétendait que c'était déshonorer la mère de mademoiselle de Marschal que d'être tel, et s'en dire le mari. M. de Marschal, homme de beaucoup d'esprit, pardonna durant quelque temps ces mauvais propos : mais enfin il fut forcé de prendre un ton plus sérieux, et de déclarer à l'étourdi qu'il était bien le mari de madame de Marschal, et le père de la jeune dame d'honneur, et de plus bon gentilhomme et homme d'honneur. Ces mots ne paraissant pas avoir été sentis, il se retira, et envoya le lendemain matin à M. l'Hanovrien, M. de Schack, son neveu, jeune officier des gendarmes, pour demander une explication honnête des mauvais propos de la veille, ou, si absolument on ne pouvait rien obtenir de semblable, un rendez-vous. L'Hanovrien persista, ajouta même à ce qu'il avait dit, donna le rendez-vous au parc pour le jour suivant, de bon matin, et y arriva à cheval, et caracolant avec toutes les grâces de la fatuité. M. de Marschal le suivit de près en voiture. « Ah! lui dit l'étranger persifleur, vous venez en voiture! Je « vois que vous êtes homme de précaution. — Oui, monsieur, « répliqua le père de famille; j'ai pensé que vous auriez besoin « de voiture, et que, comme étranger, vous n'en aviez point « à Berlin. » Les témoins placèrent d'abord M. de Marschal dans l'allée voisine, et conduisirent l'Hanovrien à douze ou quinze pas plus loin. « Où me menez-vous donc? s'écria celui-« ci : voulez-vous me porter à l'autre bout de l'allée? — Vous « serez encore trop près, lui dit M. de Marschal. — Eh bien,

« monsieur, reprit le jeune homme arrivé à sa place, tirez ; « vous êtes le plaignant. — J'aurais droit de le faire ; mais c'est « un droit que je vous cède, car rien ne me presse moins que « de vous tuer. » L'Hanovrien tire, manque, et, prenant une attitude fière, dit en frappant sur sa tabatière avant de prendre du tabac : « Je vous attends. — Monsieur, lui répliqua son « adversaire, je ne vous tuerai pas ; cependant, comme vous « me paraissez avoir grand besoin d'une leçon, je vous la « donnerai ; je vais vous tirer à la cuisse droite, au-dessus du « genoux. » Le coup partit, le jeune homme tomba, et on le ramena dans la voiture de M. de Marschal, qui rentra à pied, fit ses préparatifs pour se sauver, et demanda à M. de Pons, dans une entrevue secrète, des lettres pour Paris, où il voulait se retirer. M. de Pons offrit de lui en donner des plus instantes, et autant qu'il en désirerait ; mais il lui avoua ne point approuver ce projet de fuite. « Vous êtes assez mal avec Frédéric, « lui dit-il, et si vous partez, vous achevez de vous perdre dans « son esprit. Vous voilà donc, et peut-être pour longtemps, « loin de votre patrie, de vos propres affaires, de tous vos « amis, de madame votre mère, très-âgée, de madame votre « épouse et de vos enfants. L'ennui et les regrets vous prendront « à Paris, où vous serez dans une entière inaction, et où, à « la fin, on ne vous regardera que comme un oisif et un pros- « crit. Au lieu de vous en aller, je vous conseillerais d'écrire « à l'instant même au roi, de lui faire un exposé simple et « fidèle de cette malheureuse affaire, et de lui déclarer que, « soumis aux lois, et sachant bien ce que la justice peut pro- « noncer contre vous, mais sachant aussi combien un aussi « grand monarque est attentif à apprécier les intentions et « les circonstances, vous attendez chez vous les ordres qu'il « plaira à Sa Majesté de donner par rapport à vous, également « résigné, et confiant en sa clémence.... Vous irez à Spandaw « malgré cette lettre, j'en conviens ; mais je connais le roi, « il ne vous retiendra que quelques mois à la forteresse. Après

« ce terme, vous serez rendu à vous-même et aux vôtres ; et « même cette conduite vous aura remis dans les bonnes grâces « de Frédéric. » M. de Marschal suivit ce conseil, fut envoyé à Spandaw, et fut libre au bout de quatre mois.

Quant au jeune Hanovrien, il avait reçu un coup malheureux. M. de Marschal, le plus habile homme du Brandebourg dans ce genre d'escrime, lui qui coupait sa balle sur la lame d'un couteau, fut cependant maladroit en cette occasion : sa balle frappa à un pouce plus bas qu'il n'avait voulu, et brisa la rotule de ce jeune homme, qui expira au bout de trois jours dans les plus horribles souffrances.

M. le marquis de Pons nous ayant quittés pour aller remplir à Stockholm la place d'ambassadeur, eut pour successeur dans la légation de Berlin, M. le comte d'Esterno, dont j'ai déjà parlé ailleurs. Je n'entrerai dans aucun détail sur la mission de ce dernier, parce que je partis assez peu de temps après son arrivée. Je dirai seulement qu'il se fit remarquer par une figure noble et des manières distinguées ; qu'il montra autant d'honnêteté dans ses relations que de sagesse dans toute sa conduite, et qu'il fut très-bien accueilli à cette cour, quoi qu'ait pu dire de contraire Mirabeau, qui calomnia sans retenue un homme dont il convoitait la place. M. d'Esterno est mort à Berlin plusieurs années après mon départ (1). Je dirai de lui et de M. de Pons ce que j'ai dit de M. de Guines : je n'en ai reçu que de très-honorables marques de bienveillance pendant tout mon séjour à Berlin, et lorsque les circonstances m'ont permis de les revoir à Paris.

(1) La première fois que mon père dîna chez lui, il fut témoin d'une scène horrible. Ce comte d'Esterno avait, par un défaut de conformation, le malheur d'avaler très-facilement de travers. A ce dîner, en effet, une miette de pain passa dans le conduit de la respiration : M. d'Esterno à l'instant tomba de sa chaise, avec une sorte de convulsion, et manqua périr.

Le fils de ce comte d'Esterno, homme d'esprit et de la sociablilité la plus douce, est mort à Paris, en 1822, membre de la chambre des députés. Il avait épousé madame la comtesse de Mornay, et n'a pas eu d'enfants. Bon THIÉBAULT.

CHAPITRE XI.

Légation d'Autriche, le général Nugent.

L'envoyé d'Autriche à Berlin, lorsque j'y arrivai, était le général Nugent, Écossais d'origine, homme respectable, et l'un des plus dignes qu'il y eût alors dans le corps diplomatique : il était vraiment noble, simple, franc et loyal; il avait d'ailleurs une belle taille, et beaucoup de dignité. « Écoute, disait-il un « jour, en ma présence, au baron de Strutterheim, ministre « de Saxe, tu es toujours et partout ministre plénipoten- « tiaire; et c'est grand dommage, car tu es un brave et excel- « lent homme : sois donc moins boutonné, mon ami, que l'on « sache comment te prendre. Tiens, fais comme nous : je te « jure qu'en sortant de mon cabinet pour me rendre en société « je laisse, et comme sous clef, le ministre de Vienne. Je suis « persuadé que ces messieurs (en montrant les autres envoyés « qui étaient à la même table) en usent de même. Eh bien, imite « cet exemple, et sois libre. »

Il agissait comme il le disait; il avait la philosophie qui convient à un brave et ancien militaire et à un homme de la meilleure société. « Je n'estime et ne veux connaître, me disait-il « en une autre occasion, que la philosophie qui nous attache « à nos devoirs et qui nous rend plus sociables et plus utiles : « tout le reste est sottise et duperie. » Il se moquait souvent de son secrétaire, homme déjà âgé, et qui était tout plein d'idées scolastiques. Son aumônier, au contraire, en était fort bien venu, parce que c'était tout à la fois un jeune homme rangé et un fort bon garçon.

Le général Nugent, en me parlant des rhumatismes dont il

était tourmenté, me dit que c'était un des fruits de la guerre de Sept ans, et principalement d'une expédition qu'il avait eue à faire pendant les froids les plus rigoureux. Ils étaient allés, par je ne sais quel chemin, visiter une des plus hautes montagnes de Bohême. Arrivés au sommet, ils n'eurent d'autre moyen pour descendre que de s'asseoir sur la glace, chacun d'eux tenant par le corps celui qui se touvait assis de même entre ses jambes, et de glisser ainsi par bandes de vingt à trente hommes, du haut de la montagne en bas. Il avait beaucoup sué en grimpant sur cette montagne; et quand il arriva dans sa tente, sa chemise s'était gelée sur son corps, au point que, quand on la lui eut ôtée, elle resta droite, et comme debout.

Vers la fin de 1768, le général Nugent apprit tout à coup que Frédéric venait de donner des ordres pour rentrer en campagne. Le général d'artillerie de Olzendorff avait reçu plusieurs milliers d'écus pour les premières dépenses. On donnait des ordres pour faire revenir les chevaux de trait et tous les hommes de service; dans peu de jours l'armée devait se mettre en marche. A l'instant il vient chez le comte Finckenstein, et le prie de solliciter pour lui, et dans le plus court délai, une audience du roi. La réponse arrive de Potsdam le même soir, et porte que Sa Majesté recevra M. l'envoyé de Vienne le lendemain dans la matinée. Le général part avec le comte Finckenstein, arrive et est reçu. « M. l'envoyé, lui dit le roi, quel est l'objet de « l'audience que vous m'avez fait demander? — Sire, Votre « Majesté paraît vouloir recommencer la guerre! Est-elle donc « lasse de voir l'Europe en repos? Et quel peut être le motif « qui la détermine? — Monsieur, mon motif est fort simple; « j'aime mieux prévenir que d'être prévenu. — Eh! qui donc, « sire, songe à la guerre? Personne au monde n'en a la pen- « sée; je réponds du moins que la maison d'Autriche ne désire « que la paix. — Qu'est-ce donc, monsieur, que les remontes « extraordinaires que vous venez de faire? quatre mille che- « vaux d'un seul achat! — Sire, que Votre Majesté me per-

« mette de lui rappeler des faits qu'elle peut avoir oubliés : « après la paix de Hubersbourg, l'impératrice-reine proposa à « Votre Majesté de réduire les armées à moitié de ce qu'elles « étaient, et cela pour le soulagement des peuples, déclarant « en même temps qu'elle obtiendrait certainement que l'on prît « les mêmes mesures en France. Votre Majesté ne crut pas de- « voir adopter ces propositions; des considérations puissantes « l'en détournèrent, et elle témoigna en éprouver les plus grands « regrets. Cependant, sire, l'impératrice-reine, pleine de con- « fiance dans la solidité des traités, touchée des besoins des « peuples, et voulant remettre de l'ordre dans ses finances, fit « ce qu'elle avait proposé à votre majesté; en quoi la France « l'imita jusqu'à un certain point. Cinq années consécutives de « paix et d'économie ont rempli ses vues, au moins en partie. « La mort de l'empereur, grand-duc de Toscane, a mis de « plus à sa disposition un trésor qui a suffi pour achever à « peu près le payement des dettes de l'Etat. Dans cette posi- « tion, elle a pensé qu'il était de la convenance, et même de « son devoir, de remettre son armée sur le pied qu'exige l'é- « tendue de ses États, et c'est ce qu'elle fait. Certainement, « votre majesté conviendra que, depuis la paix jusqu'à présent, « la maison d'Autriche a eu beaucoup moins de troupes qu'il « ne lui convenait d'en avoir, vu l'étendue et la population de « ses provinces, et dans la proportion des troupes de toutes les « autres puissances de l'Europe. Ainsi, l'impératrice-reine ne « fait que ce que Votre Majesté ferait elle-même à sa place, et « cela avec les intentions les plus pacifiques. Aussi, ne balancé- « je pas à vous assurer, sire, comme chose qui m'est bien « connue, et dont je réponds, que la souveraine pour qui je « parle ici ne désire rien tant que de maintenir la paix qu'elle « s'applaudit tous les jours d'avoir conclue avec Votre Majesté. « — M. le général, Sa Majesté impériale ne pouvait pas mieux « faire que de vous donner sa confiance, et de vous employer « dans la diplomatie. Vous êtes un excellent ministre pléni-

« potentiaire, et il n'est pas possible d'en mieux remplir les « fonctions. — Il est vrai, sire, que c'est à ce titre que je dois « l'honneur que j'ai de paraître devant Votre Majesté : c'est à « ce titre que vous me permettez en ce moment de vous parler « d'affaires aussi importantes. Mais, sire, la permission que « vous donnez au ministre de la maison d'Autriche, daigne- « rez-vous l'accorder pour un moment à Nugent? Ah! souf- « frez, sire, que je ne sois que moi-même, et daignez encore « m'entendre lorsque je me dépouille de tout caractère public « et que je ne suis plus qu'un homme d'honneur! Eh bien, « sire, c'est l'Écossais Nugent qui, dans toute la plénitude « des sentiments d'honneur qu'il n'abandonnera jamais, vous « garantit ici, sur sa tête, que l'impératrice-reine serait au dé- « sespoir de rentrer en guerre avec Votre Majesté, et qu'elle « n'a aucun dessein qui puisse l'y ramener ; en un mot, qu'elle « chérit la paix, et est entièrement disposée à la conserver en « tout ce qui dépendra d'elle! Si je n'en avais pas une certitude « absolue, je me bornerais à remplir péniblement un devoir « qui ne serait qu'officiel; je ne constituerais pas l'homme « d'honneur caution du ministre. Sire, recevez le serment que, « si vous jugez dans la suite que je vous aie dit autre chose « que la vérité, au premier mot que vous m'en ferez savoir « j'apporte ma tête à vos pieds. — M. le général, dois-je vous « croire? — Qui donc croirez-vous, sire, si ce n'est pas celui « à qui l'honneur et la vérité sont plus chers que la vie? Per- « mettez à l'homme qui vous admire et vous respecte le plus, « permettez-lui de vous dire la vérité tout entière. Oui, sire, « personne à mes yeux n'a honoré l'humanité par de plus rares « et de plus brillantes qualités que Votre Majesté! Personne « n'a porté à un aussi haut degré tout ce qui caractérise et cons- « titue le génie et l'héroïsme! Mais par quelle fatalité faut-il « que néanmoins vous ayez à payer un tribut à la nature? Je ne « vous deplairai pas pour vous l'avoir dit, je l'espère; vous le « pardonnerez à ma franchise et à la circonstance où je me

« trouve. Oui, sire, vous avez un défaut bien redoutable pour « le genre humain : vous êtes trop méfiant. — Je vais vous « prouver, M. le général, que vous vous trompez, lui répondit « le roi en souriant, car je me fie à vous, ministre d'Autriche. « — C'est à Nugent, sire, que vous vous fiez ; et vous n'y ris- « quez rien. — Allons, qu'il n'en soit plus question : nous res- « terons en paix (1). »

Le général Nugent était à peine rentré à Berlin, que déjà tout l'argent délivré pour les préparatifs était replacé dans le trésor. Ce fut la probité d'un seul homme qui sauva pour cette fois l'Europe ! Aussi ce même homme, toujours si considéré et si estimé jusque-là, le fut-il encore plus dans la suite. On peut dire qu'il était vraiment chéri et respecté. Malheureusement sa santé, toujours chancelante, le mettant hors d'état d'aller assidûment à la cour, le détermina, peu de temps après, à demander son rappel. Il fut nommé gouverneur de Prague, où ses maux empirèrent au point qu'il perdit entièrement l'usage des jambes. Ce fut une véritable affliction pour la cour de Berlin, de le voir dans cet état lors d'un voyage qu'il y fit, quelques années après, pour se retrouver encore une fois au milieu de ses amis. Frédéric voulut être du nombre de ces derniers. « Mais, sire, lui dit-on, il ne peut pas faire un pas ; il ne peut « pas même se tenir debout un instant ; on le porte dans son

(1) « Comment a-t-il pu se faire, ont dit quelques écrivains allemands, « que personne n'ait parlé de cette anecdote avant moi ?... » Le temps passé fourmille de faits aussi importants, d'abord oubliés ou supprimés, et ensuite devenus très-problématiques quoique très-réels. On n'a point parlé de celui que je cite ici, parce que peu de personnes en ont été instruites ; qu'on l'a regardé comme un secret qu'il était prudent de taire, et que ce fait n'a été qu'un premier mouvement, qui n'a eu aucunes suites. Pour moi, je l'ai su par M. du Troussel, auquel les ordres avaient été transmis, et chez qui je vis alors plusieurs officiers fort occupés de ceux qu'il fallait expédier pour faire venir de toutes parts les hommes et les chevaux qui appartenaient au service de l'artillerie. Si le silence des auteurs allemands devient un titre d'incrédulité pour mes lecteurs, il faudra rejeter parmi les mystères incompréhensibles le singulier attachement de Frédéric pour le général Nugent, avec lequel il n'avait d'ailleurs aucune liaison particulière.

« fauteuil, qu'il ne quitte que quand on le met au lit. — Eh « bien! ne peut-on pas l'apporter ici comme on le porte ail- « leurs? Dites-lui que je le prie de me mettre sur la liste de ses « amis, et que je demande à pouvoir l'assurer moi-même de « tous mes sentiments pour lui. » Le général alla donc à Potsdam; et ce fut en lui prodiguant toutes les marques possibles d'intérêt, d'estime et d'attachement que le roi le reçut. Quand il fut de retour à Berlin, il ne pouvait parler des bontés de Sa Majesté que les larmes aux yeux.

CHAPITRE XII.

Légation d'Angleterre, le chevalier Mitchel, M. Elliot.

M. Mitchel, chevalier de l'ordre de la Jarretière, ministre d'Angleterre à Berlin, m'y avait précédé de bien des années; et il s'est écoulé depuis cette époque quelque temps encore avant qu'il y eût aucun rapprochement entre lui et moi.

Lorsqu'il était arrivé à Berlin, il avait commencé par causer le plus grand embarras à ceux qui avaient eu à l'inviter, car il ne jouait à aucun jeu, et les maîtres et maîtresses de maison se disaient naturellement : « Que ferons-nous donc durant toute « une soirée de cet Anglais, qui ne joue point? » Au bout de quelques jours, ce fut à qui ne jouerait pas pour avoir le plaisir de causer avec cet homme, dont la conversation était toujours aussi spirituelle que simple, aussi agréable que naturelle. Il avait, en effet, autant de mérite du côté de l'esprit que du côté du caractère ? je n'aurai besoin pour le prouver que d'un seul mot : il avait été lié de la plus étroite amitié avec l'auteur de *l'Esprit des lois*.

On a cité plusieurs bons mots de lui : mais, sans m'arrêter à des faits plus honorables que tout ce que l'on pourrait dire en faveur de son esprit, j'ajouterai qu'à une époque où le courrier d'Angleterre avait manqué trois fois de suite, le roi lui dit, dans une audience publique : — Est-ce que vous n'avez pas « le *spleen*, M. Mitchel, quand le courrier manque ainsi? « — Non pas, sire, quand il manque, mais parfois quand il arrive. » Pendant la guerre de Sept ans, qu'il a faite tout entière à la suite du roi, les Anglais avaient promis à Frédéric d'en-

voyer une flotte dans la Baltique, pour protéger le commerce, et contenir les Suédois et les Russes ; cette flotte n'est jamais venue; de sorte que les Suédois ont librement transporté en Poméranie leur armée, ainsi que tout ce dont elle avait besoin ; et que les Russes ont de même approvisionné leurs troupes par mer, et formé le siége de Colberg. On conçoit d'ailleurs quel tort ce manquement de parole de la part de l'Angleterre devait causer au roi et au commerce de ses sujets : il n'est donc pas surprenant que Frédéric en ait eu beaucoup d'humeur, aussi ne cessait-il de s'en plaindre au chevalier, qui était quelquefois fort embarrassé de répondre. A la fin, celui-ci, qui avait été prié à dîner tous les jours, ne reçut plus l'invitation accoutumée; les généraux, le rencontrant vers l'heure de midi, lui dirent : « Allons, M. Mitchel, voilà l'heure du dîner. — Ah! « messieurs, répondit-il ; point de flotte, point de dîner ! » Ce mot fut redit, et les invitations revinrent.

Après l'affaire de Port-Mahon, le roi lui dit : « M. Mitchel, « savez-vous bien que vous débutez fort mal? Comment! dès « votre première campagne, votre flotte est battue, et Port-« Mahon est pris ! Le procès que vous faites à votre amiral « Bing est un mauvais emplâtre qui ne guérit pas le mal. Oh! « vous avez fait là une fichue campagne. — Sire, il faut es-« pérer qu'avec l'aide de Dieu nous en ferons une plus heureuse « l'année prochaine. — Avec l'aide de Dieu, monsieur? Je ne « vous connaissais pas cet allié-là ! — C'est cependant celui qui « nous coûte le moins, sire. — Aussi vous en donne-t-il pour « votre argent! »

Le chevalier Mitchel, invité à un grand souper chez le comte Finckenstein, était dans le salon, avec quelques autres personnes, lorsque l'on annonça M. de Schlaberndorff. « Com-« ment! s'écria-t-il; est-ce que ce ministre n'est pas encore « pendu? — Non, lui dit-on, il se porte fort bien en Silésie, « où il est toujours. — Ce n'est donc pas lui? — C'est son fils « aîné que l'on annonce. — Mais moi, c'est du père que je

« parle. Il faut qu'il soit pendu, ou bien il n'y a pas de justice « en ce monde. » M. de Schlaberndorff, fils aîné du ministre, très-joli cavalier, qui venait de finir ses voyages, et qui était extrêmement honnête, vint le lendemain faire ses doléances sur ce propos à M. du Troussel, en qui il avait une très-grande confiance. « Voilà, lui disait-il, ce que j'ai entendu, et ce que « j'ai été obligé de paraître ne pas entendre, tant par égard pour « la maison où j'étais, qu'à cause de l'âge et du caractère pu- « blic de l'envoyé d'Angleterre. » M. du Troussel le consola d'abord autant qu'il put; mais son jeune ami répétant sans cesse qu'il était bien malheureux, son consolateur lui dit avec une gaieté toute militaire : « Mon ami, prenez votre parti; et persuadez- « vous que c'est en général une fort bonne chose que d'être le « fils d'un père qui a mérité d'être pendu. »

M. Mitchel n'aimait pas ce ministre : il prétendait qu'on avait des reproches très-graves à lui faire, et que pendant la guerre de Sept ans surtout, il en avait recueilli des preuves. Il l'accusait d'être la cause de la ruine de la Silésie, et de mille sortes de vexations. Je me bornerai à observer, à ce sujet, que, vraiment attaché à son maître, ce ministre a pu, dans des temps malheureux, dans des circonstances extraordinaires, se prêter, pour sauver l'État, à des opérations rigoureuses qu'il ne se serait pas permises sans nécessité : peut-être aussi M. de Schlaberndorff a-t-il cru devoir préférer la sévérité à l'indulgence, dans un pays conquis, où tant de personnes pouvaient être encore attachées à leur ancien maître. Frédéric n'a pas fait pendre M. de Schlaberndorff : il lui a au contraire conservé les preuves de sa confiance. Celui-ci a été ministre tout-puissant en Silésie, et, en quelque sorte, vice-roi durant trente ans et jusqu'à sa mort.

M. Mitchel, assez philosophe pour se suffire à lui-même, avait peu de sociétés, ou du moins ne figurait point sans nécessité dans les tourbillons du grand monde. Il était pour lui-même, comme pour les autres, une fort bonne compagnie : son cercle particulier n'embrassait guère qu'un petit nombre d'anciennes

connaissances, M. César, et quelques académiciens, à la tête desquels je place notre doyen d'âge, M. de Francheville. Le ministre anglais le mettait toujours à côté de lui, et le servait lui-même. Le caractère loyal et candide de cet académicien plaisait beaucoup au chevalier, qui éprouvait lui-même une douce satisfaction à n'être que franc et simple : mais si l'un de ses convives se hasardait à troubler ce repos des esprits, par quelques mots propres à mortifier ou embarrasser quelqu'un, alors lui-même était très-prompt à le repousser. Je me rappelle qu'un jour je me trouvai à dîner chez lui avec l'abbé Pernety, qui croyait aux Patagons, et un M. de Roux, de Bordeaux, invité là peut-être comme parent de messieurs de Forcade, famille française très-considérée à Berlin. Ce M. de Roux entreprit de badiner M. Pernety sur cette race de géants que l'on dit exister à la pointe australe de l'Amérique. Dès sa première phrase, M. Mitchel prit la parole, et lui dit : « Vous ne croyez donc « point, monsieur, à la possibilité de cette race ? Ainsi vous avez « calculé les forces de la nature, et vous savez quelles sont les « limites entre lesquelles elle peut promener ses variations, « mais qu'elle ne peut jamais outre-passer? Vous êtes bien sa- « vant, monsieur, et beaucoup plus que toutes les académies « du monde! Et en effet, nous voyons que la nature produit « des individus et même des races extrêmement petites; nous « avons des endroits où l'on ne rencontre guère que des espèces de nains. » (Il faut remarquer que M. de Roux était très-petit, et M. Pernety très-grand.) « Eh bien ! pourriez-vous m'expliquer « comment et pourquoi la nature ne pourrait pas faire en plus « ce qu'elle fait tous les jours en moins? Et si vous vouliez nier « mes races de nains, dont au moins vous ne nierez pas les « exemples, expliquez-moi comment la nature ne pourrait pas « faire pour celles-là ce qu'elle fait pour ceux-ci. » Après cet argument, qui n'eut point de réplique, on parla d'autres choses.

Ce chevalier était vraiment ami et partisan de la philosophie et de la vertu. Pendant la guerre de Sept ans, et lorsque Fredé-

ric était le plus mécontent de l'Angleterre, cet envoyé reçut de Londres une dépêche pleine de reproches graves sur ce qu'il ne parlait jamais des sarcasmes mordants et nombreux que ce souverain se permettait contre le ministère britannique. Le chevalier, de qui je tiens cette anecdote, répondit qu'en acceptant sa mission il s'était regardé comme chargé de maintenir et de consolider les liens qui existaient entre sa patrie et un allié très-important; qu'il n'avait voulu être que ministre de concorde et de bonne union; que si l'on avait le dessein de faire de lui un ministre de haine, de petites tracasseries et d'odieuses délations, on pouvait lui nommer un successeur, vu que c'était là un rôle auquel il ne s'abaisserait jamais; que l'on ne devait pas croire pour cela qu'il fût moins dévoué à son pays que tous ceux par qui on pourrait le remplacer; qu'il savait très-bien démêler ce qui était de nature à nuire, d'avec ce qui était indifférent; que si Sa Majesté prussienne venait à changer de dispositions il en serait certainement instruit aussitôt qu'un autre, et qu'il ne perdrait pas un instant pour en informer; mais qu'il priait de bien considérer que tous les propos qu'on lui citait, et qu'il avait très-bien sus dans le temps, n'avaient été que les premiers mouvements d'un homme qui a autant de vivacité et de sensibilité que de génie, ou même de simples plaisanteries jetées en avant, soit pour tromper les autres, soit pour les engager à se découvrir; et qu'enfin il était de son devoir de rappeler que, pour bien juger de cet homme extraordinaire, et même de ce qu'il disait, ce n'était rien que de recueillir ses paroles, à moins qu'on ne sût également bien en quels moments, dans quelles circonstances, dans quelles vues, il les avait dites. « Eh bien! « m'ajouta-t-il, ma réponse produisit tout l'effet que je pouvais « désirer. J'ai toujours su les plaisanteries et les épigrammes « échappées au roi, n'importe contre qui : jamais je n'en ai « rapporté aucune dans mes dépêches; jamais on ne m'en a plus « demandé, et l'on m'a laissé ici. Je rougirais de mon métier, « s'il fallait descendre à cette sorte de commérage. »

CHAPITRE XIII.

Légation de Russie, le prince de Dolgorouki.

Le 15 avril 1765, jour de ma réception à l'academie de Berlin, M. Formey avait à peine terminé sa réponse au discours que j'avais eu à prononcer, lorsqu'un homme de quarante ans à peu près, de taille médiocre, mais assez replet, vêtu d'ailleurs fort simplement, et sans aucune décoration, s'approcha de moi, me témoigna avoir eu le plus grand plaisir à m'entendre, et m'invita à dîner pour le lendemain chez lui, ajoutant que si je voulais aller prendre M. Formey, ce dernier me montrerait le chemin. J'acceptai, avec l'embarras que l'on éprouve quand on ne sait pas de qui l'on reçoit une semblable honnêteté. Il se retira, et M. Formey m'apprit que c'était le prince Dolgorouki, ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Prusse. Le lendemain, à l'issue du dîner, ce prince vint à moi, et me pria de me regarder comme invité chez lui toutes les fois que j'aurais le loisir et l'intention d'y aller. Depuis cette époque, j'ai constamment reçu de sa part les mêmes marques d'amitié. Quand il avait de grands dîners, il me faisait inviter avec les cérémonies d'usage : lorsque j'étais plus d'une semaine ou deux sans aller le voir, il passait chez moi pour savoir, disait-il, si nous étions brouillés. En un mot, il a été le même à mon égard durant les vingt ans que j'ai passés avec lui dans ce pays, sans que jamais les grands événements de la politique ou les petits événements de coterie aient élevé le moindre nuage entre nous deux.

Je ne me rappelle que deux circonstances qui aient pu me faire craindre une rupture, ou au moins quelque refroidisse-

ment de sa part; elles n'ont produit cet effet ni l'une ni l'autre. Je ne rapporterai point la première, où je ne fus impliqué que comme témoin d'un fait particulier; elle a rapport à une anecdote de société, qui, à la vérité, fait beaucoup d'honneur aux principes de noblesse et de générosité du prince, mais qui d'ailleurs ne peut intéresser les lecteurs que par un mot de Frédéric, qui peint très-bien ce grand homme. Dans une tragique et burlesque aventure, un jeune homme de quinze ou seize ans fut remis à deux bas officiers qui le frappèrent de coups de canne, jusqu'à lui donner des convulsions. Au milieu de cette horrible exécution, faite en très-belle compagnie, le ministre d'un prince d'Allemagne, gros et grand homme, jaloux de témoigner son zèle en faveur de l'héroïne du roman; donna un grand coup de poing dans la poitrine de la victime, qui lui cria : *De quel droit me frappez-vous?* Lorsque Frédéric apprit ce trait, un sentiment d'horreur et d'indignation lui fit dire : « Et à quel titre ce Jacques Rosbiff ose-t-il frapper mes sujets? « Qu'on lui dise de ne jamais se présenter devant moi! Qu'on « écrive à son prince de le rappeler! Au reste, je n'ai pas be- « soin de ministres de ce pays-là. »

La seconde occasion où j'ai couru le risque de voir l'amitié du prince se refroidir envers moi est relative à la politique. Dans le temps que se préparait la fameuse campagne du feld-maréchal Romanzow contre les Turcs, le prince nous dit à table, et en me regardant, « que cinq cents officiers français s'étaient « embarqués à Toulon pour aller servir chez les infidèles, ce « qui n'était pas plus chrétien que loyal, puisque les Russes et « les Français étaient en paix, et liés d'amitié par divers trai- « tés. » Je fus piqué de ce qu'il disait cela devant moi, et de ce qu'il avait affecté de me regarder en le disant. L'occasion de le lui faire sentir se présenta, et j'en profitai. Lorsque Romansow eut remporté ses deux grandes victoires, j'allai dîner chez le prince pour l'en féliciter. Quand on but à la santé des vainqueurs, je dis qu'il n'y avait dans ces nouvelles qu'une circonstance que

je ne comprenais pas : qu'il fallait que mes compatriotes eussent bien changé depuis que je les avais quittés, ou qu'ils eussent été bien heureux en cette rencontre ; qu'en un mot, on ne concevait jamais que de cinq cents officiers français embarqués à Toulon, et servant dans l'armée turque, on n'en eût trouvé aucun, ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers, et qu'il fallait convenir que tous avaient eu un bonheur merveilleux ou d'excellentes jambes. Le prince fut embarrassé, car il se souvint du propos auquel je répondais; mais il ne répliqua pas, et j'ai eu lieu de croire qu'il m'en estima davantage; au moins est-il vrai que, depuis cette époque surtout, il ne m'a jamais parlé qu'avec les plus grands ménagements de la nation française, qu'au reste il aimait beaucoup.

Ce prince était essentiellement bon, mais par caractère, et sans faiblesse ; juste par principes, et sans versatilité, comme tous les hommes publics devraient l'être ; simple, comme le sont les hommes réfléchis qui se possèdent ; philosophe, en un mot, comme on l'est quand on pratique la philosophie, sans en affecter le ton. Il n'était fier que quand on paraissait lui manquer réellement. M. de Pons Saint-Maurice, qui avait vécu onze ans avec lui, me disait à Paris, en 1790 : « M. Dolgorouki est « le plus estimable de tous les Russes que j'ai connus.»

Bernardin de Saint-Pierre, qui, étant officier de génie, a fait campagne avec lui en Finlande, lorsque tous deux étaient encore jeunes, a si bien senti le prix de ses vertus, qu'il lui a toujours conservé le plus sincère attachement, comme lui-même en a toujours été aussi aimé qu'estimé (1).

Le prince Dolgorouki avait fait, comme volontaire, trois campagnes à l'armée française, durant la guerre de Sept ans, et y avait particulièrement connu et estimé M. de Guines, alors

(1) Le prince Dolgorouki est mort en 1804, dans un âge fort avancé, à Moscow, où il s'était retiré. J'ai su, par un Russe, témoin de ses derniers moments, qu'il était mort dans le calme que donne une bonne conscience et avec la résignation qui caractérise l'âme forte.

M. de Souastre. Lorsque ce dernier fut envoyé à Berlin comme ministre plénipotentiaire, le prince me dit qu'il aurait bien du plaisir à rire de nouveau avec cet ancien compagnon d'armes et de plaisirs, quoiqu'il dût naturellement y avoir entre eux un sujet de querelle par rapport au droit de préséance. « Mais, « ajouta-t-il, j'espère que notre amitié n'en souffrira pas, et « que cet article délicat s'arrangera sans que nous nous en mê- « lions directement. D'après des traités déjà anciens, je dois « céder le pas au ministre de France; mais si des instructions « secrètes m'enjoignaient de le disputer, quel parti pensez- « vous que je pourrais prendre? Pour moi, je n'en vois qu'un, « celui d'abandonner cette affaire à nos cochers. »

Un jour, durant le dîner, il me demanda si je pensais qu'il fût juste de pendre tous les espions. Comme cette question m'étonna, et que je le regardai pour voir à sa physionomie dans quelle intention il me la faisait, il ajouta en souriant : « Je « ne parle pas des espions avoués et privilégiés; on est con- « venu d'avoir pour eux beaucoup de considération, et surtout « de ne pas les pendre : je parle des espions secrets et cachés ; « et je demande si vous feriez pendre l'homme vertueux qui, « sans aucun intérêt personnel, et par dévouement pour sa « patrie, chercherait à découvrir les desseins et les ressources « des ennemis de son souverain. » Il est aisé de comprendre combien l'on eut à disserter sur ce point de morale et d'ordre public et quelle fut mon opinion.

Le trait qui suit fera voir combien était calme et philosophique la sorte de résignation avec laquelle il attendait les divers événements de la vie. Pendant la guerre de Sept ans, il s'embarqua comme officier ingénieur sur la flotte destinée à faire le siége de Colberg. Un peu fatigué de la mer, il s'endormit profondément, lorsqu'une affreuse tempête survint et fit croire aux plus braves que l'on allait périr. Un autre officier vint en ce moment de crise l'éveiller, en lui criant : « Comment pou- « vez-vous dormir? Nous périssons ! — Si cela est, répliqua-t-il,

« qu'ai-je besoin que l'on m'éveille? » Et il se rendormit.

Ce prince m'a conté une anecdote assez singulière pour mériter d'être recueillie : « Un père de famille, que je connais très-« bien, me dit-il, avait eu six fils : il s'agissait de commencer « l'éducation du plus jeune, lorsque parut l'*Émile* de J.-J. Rous-« seau. Le père crut ne pouvoir faire mieux que de suivre les « leçons du philosophe génevois. Cette éducation terminée, ce « père, au désespoir, écrivit à cet auteur célèbre, qu'en adop-« tant sa méthode, il n'avait fait qu'un monstre de son dernier « fils, et qu'il lui demandait le remède du mal dont il était « cause! Rousseau lui répondit, dans une lettre que j'ai vue, « qu'en publiant son livre il avait bien pu espérer qu'il se trou-« verait des gens assez curieux pour l'acheter et même pour le « lire; mais qu'il ne s'était point imaginé qu'il pût y avoir un « père assez fou pour le suivre. » M. Wéguelin, mon collègue, à qui je rapportai ce fait, me dit que Rousseau avait eu raison : qu'en voulant écrire sur l'éducation de la jeunesse, ce philosophe avait été obligé d'écarter un grand nombre d'articles ou sujets de discussion, parce qu'il n'avait dû considérer que l'homme en général, et non le citoyen de tel pays, ou le sujet de tel souverain, ou l'homme placé dans telle position, et attaché à un culte ou à un autre, que dès lors son livre ne pouvait plus offrir que des vues générales, et qui ont besoin de beaucoup de modifications ou de suppléments pour être applicables à quelque particulier que ce soit; d'où il suit que l'homme réfléchi ne peut voir dans l'*Émile* que des formules, qui ne peuvent être employées qu'à l'aide de plusieurs additions, modifications et transformations successives; ce sont, en un mot, ajoutait-il, des directions fondamentales qu'il faut savoir varier, ou diversifier plus ou moins, selon les temps, les lieux et les personnes. Celui qui voudra y voir une méthode complète et bonne à suivre telle qu'elle est ne sera qu'un homme dénué de sens, qui ne devra jamais lire J.-J. Rousseau, parce que jamais il ne sera capable de l'entendre.

Je ne me rappelle pas en quelle année le prince Dolgorouki eut à me charger d'une commission confidentielle, à laquelle, par principe de bienfaisance et de probité, il mit beaucoup de zèle. Il me prit à part pour me dire qu'il venait de lui arriver trois de mes compatriotes : un jeune homme fort doux de caractère, une sœur aimable et très-jolie, et une cousine qui était bien sans l'être autant, tous trois bien nés, et d'une famille fort honnête ; qu'un de ses parents, voyageant en France, avait eu occasion de faire la connaissance de ces jeunes gens, et les avait engagés à le suivre, offrant de fournir aux frais du voyage, et de leur procurer des établissements convenables en Russie ; mais qu'à leur arrivée à Leipsick, l'argent avait manqué au conducteur, qui les avait abandonnés, et était subitement parti seul. « Ces pauvres délaissés, ajouta-t-il, ont vendu « quelques effets pour venir jusqu'à Berlin, et se jeter dans « mes bras. Comme Russe et parent, je pense devoir venir à « leur secours ; et comme il en coûterait autant pour les ren- « voyer chez eux que pour les défrayer jusqu'à Pétersbourg, « c'est ce dernier parti qu'il faut prendre. Le premier aurait « d'ailleurs des inconvénients graves et très-mortifiants pour « eux, tandis que le second ne présente que des espérances con- « solantes, mon parent n'étant pas homme à leur refuser son « appui, et leurs qualités personnelles ne pouvant manquer de « leur procurer des places sortables, surtout à l'aide des lettres « que je leur donnerai ; mais diverses considérations relatives « à ce même parent et à quelques intérêts de famille ne me « permettent pas de me montrer dans cette affaire autrement « que comme ministre public. Je suis même obligé de cacher « le zèle que je mets à les servir. En conséquence, je vous prie « de vous constituer publiquement leur patron, et de concerter « avec madame de Kameke, déjà prévenue, les mesures néces- « saires pour leur faire continuer leur route. »

J'acceptai la commission : madame la comtesse de Kameke forma chez elle un conseil composé de madame de Blumenthal,

de quelques autres dames, et de moi. Le premier avis qui fut ouvert dans cette conférence de bonne œuvre fut de renvoyer ces jeunes gens chez eux, avis que, d'après l'opinion du prince Dolgorouki, je fis rejeter, en représentant que ce renvoi serait très-mortifiant pour les uns, et fort peu honorable pour les autres. On en vint donc au point essentiel; et d'après les cotisations particulières, où l'on n'oublia pas de taxer le prince pour une bonne part, je me trouvai en état de mettre nos jeunes gens en route. Je leur procurai une voiture de louage jusqu'à Dantzik, et leur donnai par écrit les instructions nécessaires pour se rendre de là à Pétersbourg. Au moment de partir, ils se ressouvinrent que, par malheur, ce jour-là était le premier vendredi du mois. Or, se mettre en route ce même jour parut aux deux demoiselles un signe évident qu'il leur arriverait de fâcheux accidents. J'eus beau les plaisanter sur cette frayeur, je ne pus les rassurer, et j'eus peine à les vaincre. Cette misérable superstition n'eut pas l'influence que les âmes faibles imaginent, car leur voyage fut très-heureux; et j'ai appris depuis qu'ils avaient été placés tous les trois, et que la belle demoiselle avait épousé un négociant suisse assez riche pour lui procurer une agréable aisance.

En me proposant de parler de ceux qui entouraient le prince, je ne dirai qu'un mot de ses secrétaires : l'un d'eux, nommé Bérézin, était cousin germain de Potemkin, dont il m'a conté toute l'histoire. On me saura gré, je pense, d'en rapporter ici quelques traits des plus édifiants (1).

(1) Ce n'est point la vie de Potemkin que je donne, non plus que celle de tous ceux dont je parle dans cet ouvrage. Je me borne à citer sur ce trop puissant favori quelques anecdotes qui me semblent plus curieuses et plus intéressantes, de la vérité desquelles je ne saurais douter, et que néanmoins l'histoire a pu oublier ou négliger. Quant à la vie de Potemkin, je renverrai les lecteurs qui voudront la connaître à l'*Histoire de Catherine II*, par Castera, 2e édition, ornée de portraits et de cartes. Là, on verra l'homme public, son ambition, et ses vues ou opérations politiques et militaires; ici je ne présente qu'une esquisse de la moralité de cet homme trop fameux.

Potemkin était loin d'être bel homme : non-seulement il n'était pas beau de visage, il était même effrayant et rebutant ; il louchait, de plus, et était cagneux ; mais sa taille, sa carrure et sa force étaient extraordinaires. A ce mérite foncier se joignait l'avantage d'avoir la plus belle chevelure de toutes les Russies (1) : aussi le temps de ses audiences était-il employé à se faire peigner. C'est alors que, placé derrière une sorte de balustrade à hauteur d'appui, il voyait devant lui tous les grands de l'empire, décorés de leurs ordres, attendre avec respect un coup d'œil ou un *bonjour*. Quand il voulait parler à l'un d'eux, il l'apostrophait par son nom, et les mots *padiproche* (*viens ici*) formaient toute sa galanterie, et amenaient prompte obéissance avec un ploiement de tout le corps ; quand il voulait le renvoyer, *padi-souda* (*va-t'en*) l'en débarrassait. Cet homme, qui ne payait aucune de ses dettes, ordonnait de tout en despote. Personne mieux que lui ne pouvait faire regretter le prince Orlow, qui n'avait rien négligé pour se faire pardonner sa haute faveur, et qui, se bornant à son rôle, avait toujours renvoyé les affaires à ceux qui en étaient chargés, déclarant qu'il n'avait pas le droit de s'en mêler, promettant peu, mais ne trompant pas, et adoucissant par sa politesse jusqu'à ses refus.

Potemkin, orphelin dès sa première jeunesse, avait été si pauvre, qu'il n'avait eu pour ressource que les bontés de son oncle, le colonel Bérézin, qui alors le recueillit et pourvut à tous ses besoins. Ce colonel, que quelques blessures avaient forcé de quitter le service, n'était pas riche, le gouvernement lui ayant pris, sous Pierre le Grand, une immense étendue de terrain, qu'il a toujours et vainement promis de remplacer. Quand ce vieil oncle eut appris la haute fortune de son neveu,

(1) Et n'est-ce pas pour toutes ces causes que Catherine II, après l'avoir « vu, dit au prince Orlow : « Je ne vous pardonnerai jamais de m'avoir « fait connaître cet homme : au reste vous avez voulu me le présenter, « vous vous en repentirez. »

il vint du fond de la Moscovie à Pétersbourg, dans l'espoir d'obtenir enfin quelque justice ; mais son pupille le reçut très-mal, lui demanda ce qu'il venait chercher, et lui déclara que ce n'était pas le temps de former des demandes semblables à la sienne : ensuite il donna des ordres pour qu'il ne fût plus admis à ses audiences. Bérézin, indigné et honteux, voulait repartir à l'instant. Le prince Nariskin, grand écuyer et son ancien ami, le retint, prétendant qu'on pourrait vaincre Potemkin par la persévérance et l'importunité. Ainsi, durant plusieurs mois, on vit tous les jours un respectable vieillard languir, comme un objet de rebut, dans les premiers salons de son neveu et de son pupille ingrat et dénaturé. A la fin, le prince Nariskin, vieux serviteur, qui à cette cour avait le droit de tout hasarder, prit sur lui de dire à Potemkin : « Savez-vous « que votre oncle, mon ancien ami, est dans vos antichambres « à y mourir d'ennui, et qu'il y passe ainsi toutes ses matinées ? « Est-ce que vous ne ferez rien pour lui ? Il convient que cela « finisse. — Qu'il s'en aille ! il y a assez longtemps qu'il m'en- « nuie ! Peu s'en est déjà fallu que je le misse hors d'état de « venir faire ici le rôle très-déplacé qu'il y joue. Qu'il s'en aille ! « Dites-le-lui bien, sans quoi je saurai le faire repentir de ses « importunités. — Mais c'est votre oncle. — Qu'il en re- « mercie le ciel, et qu'il prenne garde à lui ! » Le vieux colonel alla donc cacher sa honte et nourrir sa colère au fond de sa province.

Pierre Lafosse, célèbre et savant écuyer, très-connu par ses précieux ouvrages sur l'hippiatrique, avait reçu, étant à Vienne en Autriche, et de la part du ministre de Russie près de cette cour, de si pressantes sollicitations et des promesses si positives, qu'il s'était rendu à Saint-Pétersbourg, chargé de lettres pour les ministres, et d'une recommandation pour le prince Potemkin. Lafosse ne pouvait arriver plus à propos pour le successeur d'Orlow. Ce satrape avait un cheval malade, cheval superbe, le plus beau peut-être de tout l'empire, dont Joseph II

avait fait présent au grand, gros et robuste favori, et qu'aucun Russe ne pouvait guérir. On devine, sans doute, que Pierre Lafosse fut très-bien reçu; qu'il eut les entrées libres, sûr d'être toujours courtoisement accueilli, et que le cheval lui fut montré et remis. Pierre Lafosse fit construire un hangar pour traiter cet animal si rare avec tous les soins dont il fut capable. Au bout de quelques mois il parvint à le guérir : on l'en remercia avec toute l'exagération d'une fausse reconnaissance, mais on ne lui remboursa point ses dépenses, on ne lui paya pas ses soins, les entrées lui furent ensuite interdites comme au vieil oncle; en un mot, on ne fit rien pour lui, et il partit de Russie comme on se sauve de l'antre d'un lion ou d'un léopard.

Pierre Lafosse arriva à Berlin, ayant quelques lettres pour moi. Il s'y reposa, et c'est là que je l'ai connu et que j'ai appris de lui ces détails.

La Russie est, je crois, le seul pays où l'état des secrétaires de légation soit un état fixe et stable. Le jeune homme qui entre dans cette carrière est d'abord employé comme apprenti diplomate dans les bureaux du département des affaires étrangères, après quoi on le place dans quelque légation comme *actuaire*, ou chargé de la tenue des registres, ensuite comme expéditionnaire ou copiste, de là comme secrétaire-rédacteur, comme conseiller de légation, etc. Il est toujours le maître de se retirer, et, à quelque époque qu'il en prenne le parti, il conserve son traitement en entier s'il veut rentrer dans les bureaux de Pétersbourg; s'il préfère rester libre, il en conserve la moitié à titre de pension. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les appointements, les titres et les priviléges s'accroissent à mesure que l'on monte en grade, car on sait quel est, à cet égard, l'ordre établi en Russie, où l'on n'a, pour tous les emplois qui tiennent au service public, qu'une seule échelle, savoir l'échelle militaire. Il suit de là que si l'on veut récompenser un savant, ou tout autre homme de l'ordre civil, on lui donnera le grade de capitaine, de colonel, ou même de

lieutenant général, qui lui assurera le titre d'*excellence :* c'est ce qui est arrivé au docteur Scheffer, dans le temps où il avait été, à Pétersbourg, médecin du prince de Saxe, duc de Courlande, et de Paul Ier, grand-duc de Russie. M. de la Harpe, qui ignorait toutes ces circonstances, fit une bévue assez malheureuse chez ce dernier prince, qui voyageait sous le nom de *comte du Nord.* Dans un dîner où M. le comte du Nord avait fait inviter la Harpe, son correspondant littéraire d'Alembert, qui avait refusé d'être son gouverneur, et M. Scheffer, qui alors même avait à le guérir d'une légère incommodité, le prince n'adressait point la parole à ce dernier qu'il ne lui donnât le titre de *votre excellence;* et M. de la Harpe, se persuadant que ce qui n'était qu'une étiquette était un persiflage, communiqua sa pensée à un cavalier de sa suite, son voisin, qui lui déclara bien sérieusement que ce titre était dû à ce médecin. Cette déclaration ne put convertir l'auteur du *comte de Warwick,* qui, s'adressant au comte du Nord lui-même, lui dit : « Mais, « monseigneur, si un médecin a le titre d'*excellence* en Russie, « quel sera donc le titre que l'on y donnera à un homme de « lettres? — Monsieur, répondit Paul Ier, je vous avoue, non « sans rougir, que l'on n'a point encore réglé chez nous le « rang des gens de lettres, mais je suis persuadé que si ma « mère était ici, elle vous donnerait de l'*altesse.* » M. de la Harpe, qui ne vit pas que tout le monde souriait malignement, prit, dit-on, cette réponse au sérieux, et en fut très-content.

Il n'a passé par Berlin aucun Russe de marque, aucun étranger n'est allé en Russie, ou n'en est revenu par cette route, durant les vingt ans que j'ai demeuré en Prusse, que je ne l'aie vu et même interrogé, autant que les convenances me le permettaient; aussi a-t-on souvent cru que j'avais voyagé en Russie. J'ai vu Falconnet lorsqu'il y alla, je l'ai vu à son retour; je fus du nombre de ceux à qui il donna des morceaux du granit qui forme le piédestal de Pierre le Grand, granit dont la mode alors était de se faire faire des boutons de manches. Le prince B.....

allant occuper à Paris le poste de ministre plénipotentiaire, me pressa si vivement de lui donner mes commissions, et me promit si galamment d'avoir soin qu'elles fussent bien faites, que je lui remis quelques exemplaires de mon *Traité du style*, que l'on venait d'imprimer. Chaque exemplaire avait son enveloppe bien cachetée, et son adresse. Cependant il n'y eut que M. d'Alembert qui reçut le sien.

M. le comte de Schuwarow, auteur de l'*Épître à Ninon de Lenclos*, s'arrêtant quelque temps à Berlin, à son retour de France, me parla de l'*Ode sur la Navigation*, pièce qui, quelque temps auparavant, avait valu un prix académique à M. de la Harpe. Je ne sais quelle distraction me fit oublier, dans ce moment, que M. le comte russe avait beaucoup d'obligation à l'auteur de cette ode, les vers de l'*Épître à Ninon* ayant été soigneusement revus par lui; mais enfin je parlai de l'ode avec peu de ménagement, et je parus surpris que M. de la Harpe n'eût pas fait mieux. Je trouvai qu'il y avait des strophes bien au-dessous du médiocre, que même il y en avait peu de bonnes; que le tout était froid et sans verve, et que cet ouvrage, l'un des plus faibles qui soient sortis de la plume de cet auteur, prouvait que le talent de l'ode lui avait été refusé. Le lendemain de cette discussion, le prince Dolgorouki me dit en riant : « Vous vous êtes perdu hier. M. le comte « s'était pris pour vous de la plus belle passion du monde; il « vous estimait et vous aimait singulièrement; personne peut-« être n'avait fait sa conquête comme vous : mais votre sévérité « contre la Harpe a tout détruit; vous êtes un homme noyé. — « Mon prince, lui répondis-je, je m'en consolerai si vous ne « partagez pas son indignation. » C'est ce même comte qui, dit-on, a procuré à M. de la Harpe la correspondance de Paul Ier.

L'anecdote la plus curieuse et la plus singulière que j'aie à citer concernant la Russie tient à un ouvrage historique d'une espèce unique. Un seigneur russe, en partant de son pays, avait reçu le manuscrit de cet ouvrage, sous la double

clause de ne le montrer qu'avec la plus grande discrétion, et de le faire imprimer en breloque, au nombre de cinquante exemplaires seulement, qu'il fallait soigneusement se faire remettre, sans que personne pût en avoir connaissance. Ce seigneur, très-empressé de bien remplir cette commission, en était d'autant plus embarrassé, qu'il n'avait aucune connaissance de tout ce qui est relatif à l'art typographique. Il se persuada que je consentirais volontiers à le remplacer, et que je lui garderais le secret; et, en conséquence, il me confia le manuscrit précieux dont il s'était chargé. Je fis faire cette rare édition avec toutes les précautions que ce mystère pouvait exiger, et je lui remis peu de jours après les cinquante exemplaires, bien assuré que personne n'avait connaissance de ce qu'ils contenaient, et qu'on n'en avait tiré qu'un seul exemplaire de plus, que je gardai pour moi, ainsi que je l'avais déclaré à l'illustre commissionnaire. Je le perdis par un accident qui me causa un véritable regret, tant à cause de l'auteur, qu'à cause du contenu de ce petit ouvrage. En effet, l'auteur était une personne du plus haut rang (1); et ce que l'ouvrage contenait se réduisait à nous dire, sous le titre d'*Histoire des empereurs romains*, et presque en une seule phrase, « qu'un *tel* fut assassiné par « un *tel*, que *tel* autre assassina à son tour, etc. » Cette liste d'assassinats commis pour occuper le trône impérial, et qui présentent une chaîne non interrompue et monotone d'un même crime, était devenue, par toutes ces circonstances, l'ouvrage le plus étonnant, le plus original et le plus hardi, aussi bien que le plus court, que l'on pût imaginer.

Je m'étais proposé de parler ici de beaucoup de Russes très-distingués, sur lesquels j'avais des choses assez intéressantes à citer, mais un volume entier y suffirait à peine. Cependant, j'espère que l'on me saura gré de consigner dans ces *Souvenirs* ce qui est venu à ma connaissance au sujet des Orlow. Ce que

(1) Catherine II.

j'ai a en dire se réduit à trois points : 1° leur famille ; 2° la part qu'ils ont eue à la mort de Pierre III ; et 3° le caractère particulier de celui qu'on nommait le *Balafré*. Mais je crois devoir auparavant rapporter, sur Catherine II, deux anecdotes qui me semblent aussi piquantes qu'elles sont peu connues.

On sait que cette princesse est née et a été élevée à Custrin, où son père, général au service de Prusse, était gouverneur. Madame la baronne de Printzen, qui, étant demoiselle, avait été dame d'honneur à cette petite cour, m'a parlé plusieurs fois et des parents et de la fille, qui certes ne songeait guère qu'elle dût être un jour la souveraine d'un grand empire. « Je « l'ai vue naître, me disait-elle; j'ai vu comment on l'éle- « vait; j'ai été témoin de ses études et de ses progrès ; j'ai « aidé moi-même à emballer son trousseau lorsqu'elle est « partie pour la Russie. Elle avait assez de confiance en moi, « pour que je pusse me flatter de la connaître mieux que per- « sonne ; eh bien ! je n'aurais jamais deviné qu'elle dût mériter « la réputation qu'elle s'est faite. Je n'ai remarqué en elle et « dans toute sa jeunesse qu'un esprit sérieux, réfléchi et froid, « mais aussi éloigné de tout ce qui est saillant, que de tout « ce qui est erreur, caprice ou étourderie. Je m'étais per- « suadé en un mot, qu'elle serait une femme ordinaire. Ainsi, « vous pouvez juger de la surprise où m'ont jetée ses grandes « aventures. »

Cette impératrice, n'étant encore que grande-duchesse, eut une maladie très-grave, dont elle fut sauvée par un chirurgien français, qui quelque temps après se retira dans sa patrie. Lorsqu'elle fut véritablement souveraine, elle se rappela le service que cet homme lui avait rendu, et lui envoya le brevet d'une pension de dix mille francs. « Puisque j'ai le malheur, « lui écrivit-elle, de ne pouvoir être utile aux auteurs de ma « vie, il faut au moins que je le sois à celui qui me l'a con- « servée. » Ce qui donna lieu à ce mot, c'est que la princesse, sa mère, qui était morte peu avant son avénement au trône,

avait vècu dans une très-grande médiocrité de fortune à Paris, où elle s'était retirée, et où elle avait occupé un petit hôtel derrière le Luxembourg. Je ne parle pas du frère de Catherine ; il a vécu et est mort inconnu (1).

Ce que les amateurs envieront le plus à cette princesse, c'est la construction de sa bibliothèque ; pour avoir un livre placé sur telle tablette, il ne fallait que presser un bouton portant le même numéro, à l'instant la tablette venait en avant, et descendait à hauteur d'appui ; on la renvoyait ensuite à sa place en recourant au bouton.

Je viens aux Orlow. Les Orlow étaient cinq frères ; l'aîné, qui n'a jamais voulu aucune place, qui n'a rien été, et qu'on nommait le philosophe; le second, qui a été fait prince; le troisième, qui était le balafré; et les deux autres, beaucoup plus jeunes et ayant fait peu de sensation. Tous les cinq étaient d'une belle taille, et annonçaient une force bien supérieure à ce que l'on a coutume de voir, du moins en Europe. Le second était néanmoins le plus bel homme de tous; et le troisième, celui qui était le plus fort ; la balafre qu'il avait au visage provenait d'un pari qu'il avait fait et gagné dans sa jeunesse, de se battre contre je ne sais combien de grenadiers à la fois. Il sortit vainqueur de ce combat extraordinaire, quoiqu'il eût reçu au visage une blessure dont il a porté la marque toute sa vie. Je n'ai à citer sur leur origine qu'un fait, au sujet duquel je ne garantis que de l'avoir lu ainsi que je vais le raconter.

J'allai un jour à une vente de livres à Berlin; c'était dans

(1) « Le prince d'Anhalt-Zerbs, frère de l'impératrice de Russie, avait la valeur héréditaire dans son antique et illustre maison. Il avait de l'esprit, de la finesse, des connaissances, et de l'élévation dans le caractère. A la campagne de 1792, il joignit le quartier général du roi de Prusse, et se fit remarquer par plusieurs mots heureux, mais quelquefois piquants. Si malgré ces avantages il a vécu et s'il est mort plus obscur qu'il n'appartenait au frère d'une souveraine qui fixait les regards de l'Europe, la bizarrerie de son humeur en fut la cause; ses singularités fournissaient des sujets de plaisanterie, et il n'imprimait pas ce respect qui seul ouvre la route des grandeurs et fonde les réputations. » PR. ED.

l'après-midi. En entrant dans la salle de vente, je vis M. de la Grange déjà placé et tout près de la table : je parvins à me procurer un siége à côté de lui, et nous nous mîmes à examiner les livres à mesure qu'on les présentait au public. M. de la Grange prit, de cette sorte, une brochure couverte en papier bleu, et de 230 pages in-12, écrite par un officier, et contenant la relation des événements qui eurent lieu en Russie lors de la mort de Pierre III. Mon voisin, en la feuilletant, tomba sur un passage qu'il me montra, et que nous lûmes ensemble à voix basse. On y racontait que Pierre le Grand, faisant décapiter les strélitz rebelles, et ayant, pour abréger la besogne, un bloc devant lui, sur lequel il expédiait, à grands coups de hache, sa bonne part des coupables, il arriva qu'il y eut bientôt parmi ces soldats une vive émulation pour parvenir à l'honneur d'être décapités par l'image de Jésus-Christ, et que cette émulation fut poussée si loin, qu'un très-grand et très-bel homme arrivant et ne trouvant plus de place sur le bloc impérial, se prosterna à côté, et posa sa tête contre terre. Pierre Ier, frappé de cette singulière obéissance, ou plutôt de cet excès de servilité, fit grâce de la vie à cet homme, qui a été le grand-père des Orlow, par qui Pierre III, descendant et héritier de Pierre Ier, a péri. « Ainsi, ajoute l'auteur, Pierre n'a épargné le sang d'un rebelle que pour que les descendants de cet homme puissent porter leurs mains sacriléges sur son petit-fils, et qu'ils achevassent sur ce prince infortuné ce que leurs ancêtres avaient tant de fois tenté contre lui-même..... »

Nous ne pûmes continuer notre lecture, car on mit en vente cette brochure, qui fut poussée jusqu'à un ducat, et qui serait allée bien au-dessus si on avait été instruit que c'était l'envoyé de Russie qui la faisait acheter, et qu'il avait ordre d'en retirer les exemplaires à quelque prix que ce fût.

On nous a donné bien des versions sur les détails de la mort de Pierre III. Je vais rapporter celle qui m'a été communiquée

par un jeune Russe, qui, particulièrement protégé par le ministre des affaires étrangères en Russie, avait été autorisé à lire tous les papiers réunis dans les cartons, et m'assurait avoir recueilli des pièces originales ce qui suit :

Pierre III avait résolu de faire enfermer sa femme dans un couvent, au fond de la Moscovie, et allait exécuter son projet. On en fut instruit par la princesse d'Achkow, qui avait arraché ce secret à sa sœur, mademoiselle de Voronzoff, maîtresse de Pierre III. On tint un conseil, où furent admis la princesse d'Achkow, Grégoire Orlow, qui depuis fut fait prince, et quelques autres personnes bien affidées ; on cite entre autres Alexis Orlow le balafré, le comte Pannin et le comte Razoumoffsky. Ce fut là que l'on décida qu'il fallait gagner les régiments des gardes, tandis que Pierre III était à Oranienbaunn, château situé à six lieues de Pétersbourg. On y réussit, et l'on fut si bien servi par les émissaires auxquels on eut recours, qu'il n'en coûta qu'un rouble par homme. Pierre III, averti de cet événement, consulta le vieux maréchal de Munich, militaire célèbre, âgé alors de plus de quatre-vingts ans, et qui était auprès de cet empereur. Le maréchal lui dit qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, celui de se rendre sur-le-champ à Pétersbourg, à la tête de sa garde de Holstein, et d'aller se présenter aux rebelles avant que l'on eût consolidé les mesures prises contre lui. Pierre n'eut pas ce courage ; de sorte que Munich le quitta en lui disant : « Vous vous perdez sans res-« source, et dès lors je vous deviens absolument inutile. « Adieu. » Pierre, ainsi réduit à lui-même et aux lamentations de sa maîtresse, se rendit à Cronstadt ; mais il y arriva trop tard : le gouverneur lui ferma les portes, et menaça de faire feu sur lui et sur son monde s'il ne se retirait. Il revint donc forcément à Oranienbaunn, se démit solennellement de l'empire en faveur de son fils, dont Catherine serait tutrice, en même temps qu'elle serait régente, offrant de se retirer dans le Holstein, et de se contenter de ce duché. Il se livra aux

agents de Catherine. Cette proposition plut d'abord à l'impératrice, qui voulait l'accepter; mais les Orlow et autres s'y opposèrent, et lui dirent : « Il est naturel qu'en ce moment « vous n'aperceviez pour vous que des avantages réels dans le « projet dont il s'agit. En effet, vous serez souveraine sans « opposition, sans combat, et dès l'instant; mais examinons « l'avenir : Pierre va partir. S'il regrette l'empire qu'il aura « perdu, il n'aura pas par lui-même les moyens d'y rentrer, « aussi n'est-ce pas lui qu'il faut envisager ici : c'est sur tous « les cabinets de l'Europe qu'il faut porter les yeux. Quel est « celui de tous ces cabinets où l'on ne se dira pas que, si l'on « peut vous réconcilier avec votre époux, on sera assuré de « jouir chez nous d'un crédit illimité? Le souverain qui aurait « opéré cette réconciliation ne serait-il pas notre premier allié, « à titre de reconnaissance de la part de l'empereur, et à titre « de convenance de votre part? Cette réconciliation sera donc « l'objet, le but de tous les efforts des puissances de l'Europe. « Toutes y travailleront avec une sorte de rivalité soutenue. « En ce cas, madame, vous y refuserez-vous? Pourrez-vous « résister à ces efforts unanimes, surtout s'il survient des cir- « constances qui vous obligent à de grands ménagements en- « vers les médiateurs? Résister aux sollicitations de toute l'Eu- « rope, c'est une folie que de penser qu'on le puisse. Vous finirez « donc, un peu plus tôt ou plus tard, par vous raccommoder « et alors, un peu plus tôt ou plus tard, nous en serons, d'une « manière ou d'une autre, les victimes, nous tous qui vous « servons. C'est de notre sang que la réconciliation sera scellée; « nous payerons de notre tête le retour de l'empereur. Les « humiliations, la disgrâce, la proscription, la réprobation gé- « nérale, l'échafaud ou le poison, telle sera la récompense de « notre zèle. Madame, en ces sortes de matières, on ne peut « faire les choses à demi : quiconque fait le premier pas ne doit « plus s'arrêter qu'il n'ait atteint le dernier terme. » Catherine n'eut rien à répondre à ces raisons. Ellle se mit à pleurer, et les

autres allèrent en avant, sans même lui demander son aveu. Elle n'eut d'autre part à la mort de Pierre III que de garder le silence auquel on la réduisit.

Trois hommes, les plus robustes que l'on connût à Saint-Pétersbourg, Orlow le balafré (1), un major, que quelques personnes ont dit avoir été le prince B....., ou son frère, et un grenadier, partirent pour se rendre auprès de Pierre. Ils s'annoncèrent comme messagers de Catherine. Les deux premiers s'avancèrent avec lui jusque près de la fenêtre, sous prétexte de n'être entendus de personne, tandis que le grenadier, placé sur la porte, comme pour éloigner les curieux indiscrets, s'approcha ensuite et sans bruit derrière eux. Lorsqu'il fut assez près, Orlow et le major saisirent subitement Pierre, chacun par un bras; le grenadier lui passa son ceinturon au cou, et lui donna la colique hémorrhoïdale dont il mourut. A la vérité il se débattit plus violemment qu'on ne l'avait imaginé; mais il était loin de pouvoir se dégager de trois hommes tels que ceux qui le tenaient. Alexis, arrivant à Pétersbourg pour dire, « Madame, c'est fait, » avait sur la figure la marque des égratignures qu'il avait reçues.

Tels sont au reste, et dans leur plus grande exactitude, les faits qui m'ont été rapportés et attestés par un homme qui avait été placé pour savoir la vérité.

(1) Quoique le prince Orlow fût moins fort que son frère le balafré, il fallait néanmoins qu'il le fût beaucoup, s'il est vrai, ainsi qu'on me l'a assuré, que lorsque ce prince, capitaine d'une compagnie des gardes habillée à la romaine, eut donné l'ordre à cette compagnie de prêter serment de fidélité à l'impératrice, un officier, fort replet s'écria qu'il avait prêté serment à l'empereur, et qu'il ne pouvait par conséquent le prêter à d'autres; sur quoi Orlow, le saisissant par la poitrine, le lança hors des rangs avec tant de force, que cet homme alla rouler assez loin; se retournant alors vers la troupe, il dit impérieusement le mot, *marche*, auquel tout le monde obéit sans oser répliquer, tant il en avait imposé par cette action vigoureuse et hardie.

QUATRIÈME PARTIE.

FRÉDÉRIC LE GRAND

ET SON GOUVERNEMENT CIVIL ET MILITAIRE.

Cette quatrième partie fournirait la matière d'un long et immense ouvrage, si je voulais détailler tout ce qui tient au gouvernement du souverain qui peut-être a le plus travaillé, qui du moins a mis le plus d'ordre dans son travail. On ne peut, en effet, et sans en être émerveillé, se rappeler tout ce qu'a fait ce monarque durant les quarante-six ans de son règne. Que l'on examine chacune des branches de l'administration de son royaume, et l'on verra qu'il n'en est pas une seule qu'il ait négligée, pas une qui n'ait paru l'occuper tout entier, et où il n'ait fait une masse d'améliorations qui, seules, auraient suffi pour remplir la vie de plusieurs hommes appliqués, laborieux et supérieurs. Mais, ainsi que je l'ai dit bien des fois, je n'écris pas la vie de Frédéric le Grand : je me borne à recueillir les anecdotes les plus intéressantes de son règne, autant que ma mémoire me les retrace. Ici je vais réunir celles qui appartiennent à son gouvernement civil et celles qui concernent son gouvernement militaire.

GOUVERNEMENT CIVIL.

Dans son administration civile, ce roi fut le plus modéré et le plus indulgent de tous les souverains qui ont gouverné par eux-mêmes, et dont l'histoire nous a transmis la conduite et les actions. C'est ce que démontreront les anecdotes que je vais rapporter. Je n'ai à excepter que quelques mouvements de vivacité, le plus souvent excités par de puissantes considérations, et les fautes qui intéressaient le secret de sa diplomatie, la gestion de ses finances, la justice et la discipline militaire, et dont je parlerai ensuite. Mais, à ces exceptions près, on peut dire qu'il avait pour principe de pardonner autant que l'ordre public pouvait le permettre. Ce n'est pas dire qu'il fût indifférent au bien ou au mal : il méprisait ceux mêmes sur lesquels il étendait le manteau de l'indulgence; il ne les voyait plus, dans le cas où il les eût précédemment admis dans sa société, ou il ne les voyait que pour les accabler des marques de son mépris; de même qu'il ne les employait plus, s'il lui était possible de s'en passer.

Je dois ajoute, et l'on verra que lorsqu'il ne pouvait soustraire les coupables à la vindicte publique, il cherchait au moins à mitiger leur punition. Pendant les vingt ans que j'ai vécu dans sa capitale, je ne me rappelle pas que l'on ait exécuté d'autres criminels que les soldats convaincus d'homicides. Dira-t-on que cette sorte d'impunité devait multiplier les délits, et compromettre la sûreté publique? Ce serait tirer une conséquence absolument contraire à la vérité. Le caractère ferme de Frédé-

ric, ses intentions bien connues, sa vigilance soutenue et celle qu'il exigeait de tous les hommes publics, en imposaient à tous les esprits. D'ailleurs l'indulgence qu'il avait pour les coupables n'était pas une véritable impunité ; les lois étaient sévères, et l'on ne pouvait pas se promettre qu'il voudrait toujours en adoucir la rigueur. Frédéric faisait comme le sénat de Venise, qui avait soin de se rendre toujours très-redoutable, et de maintenir à cet égard son ancienne réputation, mais qui de cette sorte était parvenu à n'avoir eu qu'un seul homme à frapper de mort en tout un siècle. Il admettait quelquefois, et selon les délits, les amendes modérées, les confiscations partielles, l'emprisonnement même ; mais il avait une répugnance presque invincible à signer une sentence de mort. On en a déjà vu des preuves ; j'en donnerai encore plusieurs autres. Le grand secret de Frédéric, pour pardonner beaucoup sans compromettre l'ordre public ou son autorité, c'est que l'on voyait, par deux ou trois articles sur lesquels il ne pardonnait jamais, de quelle fermeté il était capable ; c'est qu'il avait soin de maintenir la réputation qu'il s'était faite d'un homme absolument inflexible ; c'est que l'on savait quelle était cette vigilance active, au moyen de laquelle rien ne lui échappait ; c'est qu'il aimait d'ailleurs et voulait la justice ; c'est enfin que le bien qu'il cherchait à faire lui conciliait l'amour des peuples, tandis que son grand caractère en imposait aux plus téméraires. Ce secret est admirable sans doute, mais il ne peut être connu que des grands hommes.

Au reste, les efforts de Frédéric ne furent pas tous couronnés d'un succès entier, de même que toutes ses actions ne commandèrent pas l'admiration. Et en effet, il fit ce qu'il put pour savoir la vérité, et il ne la sut pas toujours ; pour opérer le bien, et il fit quelquefois le mal ; pour encourager les citoyens capables et zélés, et il protégea quelquefois de grands hypocrites ; pour faire régner la justice, et il fut plus d'une fois injuste lui-même. Mais, en célébrant sa mémoire, nous ne le présentons que comme plus parfait que les autres ; enfin, c'est

encore moins sa gloire que le triomphe de la vérité et l'utilité publique que nous avons en vue.

Nous ne croyons point devoir aborder les anecdotes de détail, avant d'avoir jeté un coup d'œil général sur les principales branches du gouvernement prussien. Ce coup d'œil est d'ailleurs d'autant plus nécessaire, que ce gouvernement a une forme qui lui est particulière, et qu'il est en général moins connu que celui des pays les plus éloignés; et cependant c'est par ce gouvernement surtout que la Prusse s'est élevée, et se soutient à un degré de prospérité qui étonne l'Europe (1).

(1) L'administration de la Prusse, m'assure-t-on, a subi, depuis la mort de Frédéric, et même depuis la rédaction de ces *Souvenirs*, des modifications et des changements si notables que ce que mon père en rapporte ne peut plus guère servir qu'à faire connaitre ce que la Prusse était sous ce grand roi : mais cela suffit pour conserver à ce tableau un intérêt que rien n'affaiblira. Bon THIÉBAULT.

CHAPITRE PREMIER.

De la justice.

On a beaucoup vanté le code de Frédéric, et il est vrai qu'il a voulu en créer un : il est même vrai qu'il a été occupé de ce projet durant toute sa vie. Dans les premiers temps de son règne, il le poursuivit avec ardeur : il en conféra très-souvent avec son chancelier, M. de Coccéi, qui lui rendait un compte régulier des travaux de tous ses collaborateurs. Le principal d'entre eux était M. de Jarriges, magistrat à Berlin, secrétaire perpétuel de l'académie avant M. Formey, et chancelier après M. de Coccéi. Le fruit de ces premiers travaux fut un volume in-folio, que M. Formey traduisit en français, sous le titre de *Code de Frédéric,* en trois volume in-8°. Ce code ne contient que la procédure. M. de Jarriges, devenu chancelier, cessa de s'occuper de ce qui restait à faire. M. de Fürst, son successeur, n'y songea même pas. Enfin M. de Crammer, successeur de M. de Fürst, a repris cette tâche immense, et véritablement donné un nouveau code de lois; mais il s'en manque bien qu'il ait entièrement satisfait le public. J'ai vu de très-habiles jurisconsultes, M. le président de Robeur, par exemple, critiquer amèrement plusieurs articles importants de ce code, et même en démontrer l'inconvenance à Frédéric lui-même. Cependant c'est ce code que l'on suit aujourd'hui, au moins en grande partie. Frédéric l'a adopté. bien convaincu que le sage doit chercher la perfection, mais non espérer d'y atteindre. Il savait que MM. de Coccéi, de Jarriges et de Crammer avaient été aussi savants que laborieux, et que ce n'était que du temps qu'il pouvait attendre un ouvrage

plus parfait que le leur. Aussi doit-on observer qu'il a toujours marqué une très-grande considération pour ces trois hommes, et surtout pour le premier, dont le nom est encore respecté dans ce pays.

Indépendamment des tribunaux d'attributions particulières, du directoire, des chefs des diverses branches de l'administration, du tribunal de justice français pour les réfugiés, etc., on distingue trois instances dans le cours ordinaire de la justice. Partout on prohibe les moyens oratoires : il n'est point permis aux avocats d'être éloquents, ou plutôt il n'y a point d'avocats en Prusse. Il n'y a que des référendaires et des notaires, qui font l'office d'avocats et de procureurs. La cause doit être présentée avec simplicité, après quoi les juges, sur l'inspection des titres, délibèrent et prononcent. Les référendaires ou rapporteurs sont des jeunes gens qui aspirent aux fonctions de juges : il faut avoir été référendaire pendant quelques années pour y parvenir. Et, cependant, malgré cette simplicité et toutes les précautions que Frédéric et ses chanceliers ont pu imaginer, la procédure est aussi chicanière en ce pays que dans le reste de l'Europe.

On sait qu'en Prusse le roi seul est législateur. Il y a sans doute des formes établies pour distinguer la loi d'avec la volonté spontanée ou momentanée du souverain; mais on n'a recours à ces formes et on ne les emploie que quand il l'ordonne. Jamais Frédéric n'a porté de lois sans avoir bien consulté ses plus habiles ministres et jurisconsultes : mais cette précaution était chez lui un acte de sagesse de prudence et de zèle; ce n'était pas une mesure nécessitée par les bases mêmes et la nature du gouvernement. On peut bien juger d'ailleurs qu'il n'aimait pas ces entraves : son génie actif, ferme et toujours prompt, ne s'y prêtait qu'avec peine. « Je n'aime pas vos parlements, » disait-il souvent à d'autres Français et à moi : « ces gens ne « viennent humblement vous baiser les pieds que pour vous « lier les mains; ils ne prennent l'attitude servile que pour arri-

« ver plus sûrement à un despotisme de corps : ce n'est qu'hypo-
« crisie ou dérision. Je ne souffrirais pas qu'on voulût me
« tromper, ou qu'on se moquât de moi. D'ailleurs, ils font
« plus souvent le mal par les embarras et les retards qu'ils amè-
« nent, qu'ils ne font le bien par la sagesse de leurs avis ou par
« tout le pathos de leurs remontrances très-humbles et très-in-
« solentes. »

On a souvent cité l'histoire du soldat catholique en garnison dans une ville de Silésie, où était une chapelle fameuse par la dévotion qu'on y avait à la Vierge. La statue de Marie, qui en décorait l'autel, était chargée d'*ex-voto* où l'on voyait plusieurs pierres précieuses. Ce soldat, quand il n'était pas sous les armes, passait des journées entières dans un des coins de cette chapelle, édifiant tout le monde par sa dévotion, son recueillement et sa constance. Peu à peu l'on s'accoutuma à l'y voir, et l'on aurait cru se rendre coupable, si on eût songé à le surveiller ; de sorte qu'un soir, s'y trouvant absolument seul, il dépouilla la statue de ce qu'elle avait de plus riche. Quand on se fut aperçu de ce vol, on fit des recherches, et on trouva sur ce soldat une des pierres fines qui avaient appartenu à la sainte. Le procès fut instruit, et ce faux dévot condamné comme voleur et sacrilége, nonobstant sa persévérance à soutenir que la bonne et sainte vierge, touchée de son zèle, lui avait par un miracle fait présent de ce diamant. La sentence fut envoyée au roi, pour être signée de lui avant d'être mise à exécution. Frédéric fit assembler les plus célèbres théologiens catholiques de Silésie, pour prononcer sur cette question : « Est-il possible, selon la
« doctrine des chrétiens catholiques, que, par miracle, la Vierge
« fasse présent de ce qui lui est donné à elle-même ? » Les théologiens, en appuyant sur l'invraisemblance d'un pareil miracle, qui en effet s'accorde si peu avec l'esprit de l'Église, ne purent néanmoins se dispenser de répondre affirmativement : sur quoi Frédéric annula la sentence ; mais en ajoutant que, ne pouvant pas défendre à la Vierge de donner ce qui lui appartenait, il dé-

fendait à ses soldats, sous peine de la vie, d'en recevoir les présents à l'avenir (1).

(1) Je réunis dans cette note tout le morceau que le précédent éditeur a intercalé à cet endroit des *Souvenirs;* je le fais pour faire connaître les motifs auxquels il croit pouvoir attribuer ce jugement, et les anecdotes qu'il cite à ce sujet. Bon THIÉBAULT.

Frédéric attaquait la religion moins avec des raisonnements qu'avec des railleries. Peu de personnes ignorent son mot à un soldat catholique qui avait commis plusieurs vols dans la cathédrale de Breslaw, et qui assurait avoir reçu ces objets en don de la sainte Vierge. Cet homme avait d'ailleurs donné des preuves d'intelligence et de bravoure. Les prêtres, appelés, reconnaissaient qu'aucun miracle n'était impossible à la puissance de la mère de Dieu. Frédéric prend la parole, et dit au coupable : « *Sous peine d'être pendu, je te défends de recevoir à l'avenir aucun* « *présent de la sainte Vierge, quelques instances qu'elle puisse te faire.* »

La tolérance de Frédéric, vraiment philosophique, n'était pas en vaines paroles comme celle de nos philosophes modernes. Il ternissait un peu, par une expression grossière, cette belle maxime : « *Je veux que, dans mes États, chacun prie Dieu et fasse l'amour à sa manière.* » Le pasteur de l'église du château de Berlin se permettait des sorties violentes contre l'irréligion de son souverain. Des invitations d'être plus circonspect semblèrent animer encore son zèle. Frédéric le fait appeler : « *Monsieur*, lui « dit-il, *vous désirez que je vous persécute, mais je n'ai pas le moins du* « *monde l'envie de vous procurer les honneurs du martyre : votre fan-* « *taisie n'est pas du siècle ; vivez tranquille et soyez heureux en contri-* « *buant au bonheur de votre troupeau.* »

Frédéric, nourri des auteurs du siècle de Louis XIV, s'était pénétré de la profonde vérité que renferment ces vers de Boileau :

> Qui méprise Cotin, n'estime point son roi,
> Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Aussi, les magistrats d'une petite ville de Brandebourg lui ayant dénoncé un homme criminel de blasphème contre Dieu, contre le roi et contre un *de leurs nobles collègues,* ils reçurent cette réponse, qui mérite d'être conservée, comme étant la preuve d'une finesse maligne :

« Si l'accusé a blasphémé Dieu, c'est une preuve qu'il ne le connaît pas ; « et Dieu n'a pas besoin de moi pour se défendre : s'il a blasphémé « contre moi, je lui pardonne ; mais s'il a blasphémé contre un *de vos* « *nobles collègues*, je le condamne à une demi-heure de Spandau. »

Souvent les plaisanteries de Frédéric manquaient de goût et outrepassaient les bornes qu'un prince ne saurait franchir sans blesser la dignité des convenances. Un bon ecclésiastique lui adressa un livre médiocre, et ayant pour titre : *Les péchés contre le Saint-Esprit.* Le prix

Un de ses ministres d'État, après lui avoir présenté un rapport sur l'administration et la police du Brandebourg durant l'année qui venait de s'écouler, lui dit que ce n'était pas sans une extrême répugnance qu'il demandait à être entendu sur un fait particulier, mais qu'il pensait être tenu de le faire par devoir et par état. « Qu'est-ce que c'est? » lui répliqua le roi. « Parlez « librement. — Sire, il y a dans votre capitale un homme qui « se permet de parler de Votre Majesté avec une licence abso- « lument impardonnable; il le fait partout, dans toutes les so- « ciétés, et devant tout le monde, et il y met un acharnement « aussi criminel que les choses qu'il dit : c'est un scandale pu- « blic et intolérable. — Comment donc, et qu'est-ce qu'il dit? « — Sire, des choses que l'on n'ose répéter, et qu'on ne peut « redire à Votre Majesté. — Mais il faut bien que je sache ce « qu'il dit, pour voir ce que je dois ordonner en conséquence. « Répétez sans crainte les propos que vous avez recueillis de « ses conversations. Dites ce que vous savez. — Sire, il ne

de son hommage fut renfermé dans ce peu de lignes : « J'ai reçu vos pé- « chés *contre l'esprit*, et je souhaite que Dieu prenne le vôtre en sa sainte « et digne garde. »

Quelquefois, emporté par un mouvement d'indignation, il franchissait l'intervalle qui sépare l'ironie de l'injure. En 1773, le professeur Sulzer, pour des raisons de santé, demanda sa démission de la place de visiteur du collége Zoachinstal, et à être remplacé par le prédicateur de la cour, Nortelius. Frédéric écrit à la marge du mémoire : « Point de prédicateur, « on ne saurait rien en faire qui vaille; Mérian sera propre à cela. »

Peu de temps après, sur la demande d'un troisième professeur de théologie pour l'université de Kœnisberg, il donna cette définition remarquable :

« Un théologien est facile à trouver;
« C'est un animal sans raison. »

Les ministres du culte religieux n'obtinrent jamais ses ménagements. Les rapports présentés par le baron de Seydlitz, pour que le monarque fixât son choix entre deux ou trois candidats proposés par les communautés pour être leurs pasteurs, sont ainsi apostillés de sa main à la marge :

« Le meilleur?..... Je ne connais pas de telles gens : celui qu'ils « voudront. »

« parle point de Votre Majesté comme d'un grand roi, ni même « comme de son roi : les termes dont il se sert sont ceux de « *tyran*, de *despote*, ou autres semblables. La haine seule « l'inspire. — Et qu'est-ce donc que cet homme ? — Il s'appelle « *Tel*. — Je ne vous demande pas son nom, article fort peu im- « portant : je vous demande ce qu'il est. — C'est un bourgeois « de Berlin. — Sa qualité m'intéresse aussi peu que son nom : « je désire savoir quels sont ses moyens, quelles sont ses res- « sources. Peut-il mettre deux cent mille hommes sur pied ? « — Non, sire, c'est un particulier qui vit de quelques milliers « d'écus, qui forment ses rentes et composent sa fortune. — « Ah ! vous me tranquillisez ! C'est qu'il paraît que cet homme- « là n'est point du tout de mes amis ; et vous concevez que « s'il pouvait mettre des armées en campagne, il faudrait que « je prisse mes précautions, mais dès qu'il ne peut rien, il n'y « a qu'à le mépriser. Si cependant il poussait les choses trop « loin, on pourrait convoquer une assemblée de famille et le « faire interdire, peut-être même le renfermer dans la maison « des fous. »

Tout le monde sait l'aventure du moulin de Sans-Souci. Frédéric ayant résolu de faire bâtir le nouveau Sans-Souci, à environ une lieue du vieux château de même nom, forma le dessein d'établir une vaste et belle promenade de l'un à l'autre. Un moulin se trouvait placé dans l'enceinte du terrain qu'il voulait y consacrer : il demanda à l'acheter, et offrit de le payer beaucoup plus qu'il ne valait. Le meunier refusa toutes les conditions qui lui furent proposées, et déclara qu'il garderait son moulin, parce qu'il l'avait eu de ses pères et ne désirait aucune autre fortune pour lui et pour les siens. Le roi lui parla lui-même, dans le cours d'une de ses promenades, et n'obtint rien. Un peu irrité de la fermeté avec laquelle ce meunier persistait dans ses refus, il lui dit : « Mais ne sais-tu pas que je « suis le maître, et que je puis prendre ce que tu refuses de me « céder ? — Oh, répondit tranquillement le meunier, cela ne

« me fait pas peur : nous avons des juges à Berlin ! » Ce mot frappa le roi, ou plutôt il lui fit tant de plaisir sous tous les rapports, que dès cet instant il renonça au moulin, et le laissa subsister comme auparavant (1). Au reste, si les jardins n'ont pas été entièrement exécutés tels qu'il les avait conçus, ce n'est pas seulement cet honorable inconvénient qui l'a arrêté : c'est encore un autre obstacle dont Frédéric lui-même m'a parlé. Un soir que ce roi voulait me prouver que la haute géométrie n'était guère utile qu'aux nations qui ont une marine, il me dit qu'il avait invité le célèbre et grand Euler à venir le voir à Sans-Souci ; qu'après lui avoir demandé en grâce de descendre un moment du ciel sur la terre pour lui rendre un léger service, il l'avait conduit lui-même sur les lieux, et lui avait fait observer qu'une allée de près d'une lieue serait trop monotone, si elle n'était pas variée et coupée par quelques repos ou constructions ; que, d'après ce motif, il avait cherché quel monument il pourrait élever au milieu de cette longue allée, et qu'il s'était décidé à y placer un beau bassin en marbre avec un jet d'eau, le tout entouré de siéges et d'une double colonnade ; mais qu'avant de faire mettre la main à l'œuvre, il lui paraissait nécessaire de s'assurer si l'on pourrait faire monter à cet endroit des eaux de la rivière qui passe à Potsdam, et de savoir combien cela coûterait ; qu'il le priait donc de prendre les niveaux, mesurer les distances, et faire les calculs propres à lui procurer bien sûrement et d'avance les connaissances précises qu'il désirait : que M. Euler avait été deux ou trois jours à opérer comme il l'avait voulu, et lui avait remis, pour résultat, un mémoire sans doute fort savant, mais qui, très-exactement suivi, n'avait pas fait monter une goutte d'eau dans le bassin. Je n'eus pas de peine à établir que ce travail, qui convenait plutôt à un ingénieur hydraulique qu'à un grand géomètre, pou-

(1) Cette histoire se trouve dans tous les recueils d'anecdotes relatifs à Fréderic, de même qu'elle a été mise en scène ; mais elle ne saurait être trop souvent répétée. Bon THIÉBAULT.

vait fort bien montrer ce dernier en défaut, sans rien prouver contre son mérite et son génie, mais le roi n'en persista pas moins dans sa première pensée. Du reste, j'ai vu, peu avant mon départ de ce pays, les ouvrages dont je viens de parler, non achevés, et toujours abandonnés, comme si jamais on n'eût dû y revenir.

J'ai été témoin d'un autre fait, assez semblable à celui du meunier de Sans-Souci. Le roi ayant résolu de placer son école civile et militaire en face du château le long du quai de la Sprée, et d'y employer l'ancienne maison des messieurs de Sidow, crut devoir y joindre, pour former un carré régulier, une petite maison bourgeoise qui l'avoisinait, et qui appartenait à un vieux médecin : mais ce médecin, qui y était né, déclara vouloir y mourir comme ses pères. Le roi alla jusqu'à lui faire offrir d'en payer quatre fois la valeur, et n'obtint rien. Ce qui retenait le plus puissamment ce vieux médecin, c'était son jardin, qui, quoique fort petit, renfermait d'excellents arbres fruitiers, et lui offrait à travers le jardin de la maison de Sidow, bien plus grand que le sien, une vue agréable et un tableau mouvant assez varié. Mais le jardin de Sidow devint le sol d'une maison à trois étages sur le quai, avec cour derrière; le petit jardin du médecin fut entièrement offusqué; il n'eut plus de vue d'aucun côté; le soleil lui manqua; les arbres y périrent : le médecin s'en dégoûta, et fit offrir sa maison au roi, qui répondit avoir réussi à s'en passer et n'en avoir plus besoin. « Il sait « son Écriture sainte par cœur, disait M. Toussaint; il se sou- « vient de la vigne de Nabod; et c'est une histoire dont il ne « veut pas renouveler le scandale. »

Voici une seconde aventure de meunier bien plus caractéristique encore que celle qui précède.

Dans une des courses que Frédéric faisait tous les ans pour aller passer ses troupes en revue, un meunier, nommé Arnold, établi près d'un village de Poméranie, lui remit un placet dans lequel il lui disait : « Je vous paye trois cents reisdalers (environ

« 1,100 livres) pour le moulin que vous avez au village où je « demeure; mais M. le comte N. détourne les eaux qui fai- « saient aller ce moulin, et, de cette sorte, je n'ai plus ni « moyen de vous payer, ni moyen de vivre. » Frédéric renvoya le placet au chancelier, avec cette apostille : « Qu'on rende justice à ce meunier. » La cause fut plaidée, et le meunier Arnold fut condamné l'année suivante. Nouveau placet du même, portant qu'il avait perdu son procès, et que neanmoins les faits étaient bien tels qu'il les avait exposés à Sa Majesté. Nouveau renvoi avec l'apostille : « Que l'on porte cette « cause au second tribunal, et qu'on ait grand soin que jus- « tice soit rendue à cet homme. » Le meunier fut encore condamné; ce qui amena un placet où le désespoir avait succédé à la plainte. Le roi garda cette dernière pièce, dans le dessein de faire vérifier les faits sur les lieux. Pour cela, il envoya d'abord en ce canton et sous d'autres prétextes un vieux major, très-digne homme, avec ordre de tout visiter, et de rendre, à lui seul, un compte exact et fidèle de tout ce qui concernait le moulin, et l'emploi que M. le comte N. faisait des eaux du ruisseau. Le major, qui avait son bien dans le voisinage, remplit sa commission sans faire naître aucun soupçon, et déclara à son retour, qu'après avoir bien examiné l'état des choses, il était assuré que le moulin ne pouvait aller faute d'eau, et que c'étaient évidemment les saignées faites au ruisseau par le comte N. qui étaient la cause de la ruine du meunier.

Le roi ne s'en était pas tenu à un seul témoin : après le départ du major, il avait encore donné, et toujours secrètement, la même commission à deux autres personnes probes et graves, qui lui firent un rapport tout semblable au premier. Dès le jour où il revint à Berlin; ce roi, convaincu et indigné fit appeler le baron de Fürst, son chancelier, et les trois magistrats qui siégeaient au tribunal d'appel : il les reçut en homme sévère et très-irrité; à peine leur permit-il de dire quelques mots : il ne leur répondit qu'en les traitant de juges iniques et de ca-

nailles. Il prit la plume et écrivit de la main gauche (car il avait alors la goutte à la main droite) une sentence qui condamnait le comte N. à rendre au meunier toute l'eau que le ruisseau pouvait fournir, et à payer tous les frais du procès, ainsi qu'un dédommagement convenable au père de famille qu'il s'agissait de venger. Après cette tâche pénible pour un goutteux il reprit son ton dur et colère, il envoya le baron de Fürst *au diable*, lui déclarant qu'il n'avait plus besoin de ses services, et fit conduire à Spandaw les trois juges, les chassant tous hors de son cabinet à grands coups de botte dans les jambes.

A l'instant même où il les renvoyait ainsi par un des côtés de son appartement il me faisait entrer de l'autre côté pour remplir le reste de la soirée par une conversation de littérature ou de philosophie. J'étais loin de soupçonner la scène qui venait de se passer, et dont je ne fus instruit que le lendemain; j'ignorais même qu'il eût vu personne avant moi. Je le trouvai assis dans sa bergère, le chapeau sur la tête, et le bras droit enveloppé d'un coussin d'édredon, qui dépassait les doigts de quelques pouces, et qui était assujetti par un ruban. J'observe ici que pour me faire une honnêteté sans déroger à l'étiquette, il avait coutume d'ôter son chapeau, de le placer à côté de lui au moment où j'allais entrer, et de le remettre sur sa tête après les trois ou quatre premières phrases. Pour cette fois, je n'eus pas cette politesse, soit parce qu'il était en colère, soit parce qu'il était malade. Il commença par me demander pourquoi on n'apprenait pas aux enfants à écrire également des deux mains. « Un officier, me dit-il, un citoyen perd la main droite dans « un combat, ou par quelque autre accident, en a-t-il moins « ses affaires à régler et son bien à régir? Que d'embarras n'au- « rait-il pas de moins, s'il pouvait indifféremment écrire de « l'une on de l'autre main? Et pourquoi les hommes se per- « mettent-ils de négliger ou même de proscrire une partie des « dons que nous a faits la nature? car enfin il est bien avéré « que nos deux mains ont naturellement et originairement

« autant d'aptitude l'une que l'autre à tous les exercices qui leur « conviennent. La main droite n'a pas plus de privilége sur la « gauche pour opérer que l'œil droit pour voir, ou l'oreille « droite pour entendre. N'est-ce donc pas une maladresse très-fu- « neste, et une sorte de mutilation condamnable, que de ne pas « exercer également nos deux mains aux différentes opérations « auxquelles elles sont propres, et particulièrement à l'écri- « ture? Si dans notre éducation on avait suivi le plan que j'in- « dique, si en conséquence on m'avait fait contracter l'habi- « tude d'écrire tantôt d'une main et tantôt de l'autre, je n'aurais « pas eu aujourd'hui la peine que j'ai éprouvée, celle d'apprendre « à écrire de la main gauche, à cause de l'état où la goutte me « retient la droite : et n'est-il pas cruel, à l'âge de plus de « soixante ans, de me voir réduit à faire un pareil apprentis- « sage? Pouvez-vous, monsieur, m'alléguer quelque motif qui « justifie la société du reproche que je lui fais? ou pensez-vous « que l'on ferait bien de prescrire à tous les maîtres d'écriture « d'enseigner toujours à écrire des deux mains? »

Je répondis qu'en général, c'était à mes yeux un usage peu raisonnable et très-nuisible, que celui de condamner la main gauche à la maladresse, et souvent à l'inaction, mais que pour ce qui concerne l'écriture j'avais quelques doutes à soumettre à Sa Majesté. Qu'il me semblait qu'en nous exerçant à écrire des deux mains, on donnerait lieu à de graves inconvénients et à des désordres difficiles à prévenir ou à réparer. « En effet, lui « dis-je, nos écrivains experts les plus habiles ont quelquefois « bien de la peine à constater l'identité de l'écriture d'une même « personne, quoique nous nous servions toujours de la même « main : comment pourraient-ils éclairer la justice, si chacun « de nous avait deux écritures? Et pourquoi nous en apprendre « deux, s'il en est une dont l'ordre public ne puisse ou ne « doive pas nous permettre de nous servir? J'ajouterai que, « vu la direction que nous donnons à nos lettres dans les mots, « et à nos lignes dans nos écrits, la main gauche rencontrerait

« plusieurs obstacles qui n'ont pas lieu pour la droite. Les Hé-
« breux peut-être auraient fort bien fait d'écrire de celle-là ;
« mais tout chez nous paraît disposé pour celle-ci. Je n'en veux
« pour preuve que la marche de gauche à droite, marche dans
« laquelle la main gauche cacherait toujours la partie où elle
« aurait opéré, ce qui empêcherait de voir si la plume a réel-
« lement et nettement tracé les lettres qu'on a voulu former. »

Frédéric parut adhérer à ces diverses considérations : il se contenta d'observer que c'était un malheur, vu que l'homme ne peut rien perdre des dons qu'il a reçus de la nature, sans avoir ensuite à en souffrir; et que c'était ce qu'il venait d'éprouver en se voyant, à son âge, ramené à l'exercice d'un écolier.

Ne sachant que répondre sur la nécessité où il disait avoir été d'écrire lui-même, je me contentai de répliquer qu'il était fâcheux qu'en cette circonstance Sa Majesté n'eût pas pu dicter. A ce mot, je fus très-surpris de le voir changer entièrement de physionomie, relever la tête d'une manière imposante, et me répondre du ton le plus décidé : *Monsieur, il le fallait.....* Comme je vis qu'il mettait le roi en scène, je ne répliquai pas. La conversation continua sur la perversité des hommes, d'abord en la considérant en général, et bientôt après en nous attachant aux vices propres à chaque état, et enfin à ce genre de friponneries désignées vulgairement sous le non de *tours du bâton*. Ici il devint un peu plus gai : il prétendit qu'il n'y avait ni condition, ni rang, ni profession qui n'eût ses *tours du bâton* particuliers et caractéristiques, lesquels même ne déshonoraient que les maladroits. Pour prouver son opinion, il se mit à parcourir un certain nombre d'états ou professions connus en Europe, en désignant les *tours du bâton* qui s'y pratiquent. Ce fut ainsi qu'il passa en revue les marchands, tant dans leurs envois que dans leurs boutiques; les fabricants, dans leurs ateliers et dans leurs magasins; les prêtres, dans leurs fonctions et dans le sein des familles, etc. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette énumération, vu la circonstance, c'est

qu'il évita de me parler des gens de loi. Il eut beau s'en rapprocher, et rôder pour ainsi dire tout autour, il n'en dit pas un mot. En revanche il s'étendit fort au long sur tout ce qu'on appelle *gens de finances, d'entreprises* ou *d'affaires;* et ce fut par eux qu'il termina cette sorte de satire générale, en me disant : « De toutes les classes de fripons, celle qui me paraît « la plus rapace et la plus redoutable, c'est celle qui se compose « des fournisseurs d'armées : vous ne sauriez croire, monsieur, « de combien de manières, avec quelle adresse et quelle persé- « vérance ils volent ! J'en ai fait la triste expérience. J'avais « beau être prévenu, j'avais beau y faire attention et les en- « tourer de surveillants, rien ne pouvait les arrêter ou les « contenir. Si vous aviez vu comme ils m'ont traité pendant la « guerre de Sept ans ! Oh ! monsieur, cela vous aurait fendu le « cœur ! Jugez de ma peine ! Je voyais leurs friponneries, j'en « avais assez de preuves pour n'en pouvoir douter ; je n'en « avais pas assez pour les faire condamner en justice, et j'avais « besoin d'eux ! Il fallait bien dissimuler et souffrir ! Quand la « paix a été faite, et que j'ai passé en revue toutes les branches « de l'administration, pour appliquer à chacune les remèdes « qui dépendaient de moi, et réparer, autant que je le pouvais, « les maux qu'une pareille guerre avait dû occasionner, j'ai eu « de nouveau lieu de calculer la très-grande part que mes four- « nisseurs y avaient eue, et j'en ai encore été plus effrayé. « Alors je me suis demandé si mes sujets étaient donc plus fri- « pons que les autres Européens ; ou si, dans toute l'Europe, « les fournisseurs portaient la corruption au même degré et « avaient les mêmes talents ? Pour résoudre cette question, j'ai « adressé une instruction spéciale sur cet objet à mes ministres « à Vienne, à Paris, à Londres, à Saint-Pétersbourg et à Stock- « holm, en leur recommandant de ne rien négliger pour dé- « couvrir toutes les friponneries des fournisseurs d'armées de « ces diverses nations, dans la dernière guerre, et de m'en « envoyer un état bien circonstancié. Je dois rendre justice à

« mes ministres, monsieur, ils m'ont fort bien servi. Tous « m'ont fait les mémoires les plus détaillés; et j'y ai vu à dé- « couvert les *tours du bâton* des fournisseurs de tous mes ci- « devant amis ou ennemis. Eh bien! monsieur, j'ai trouvé que « partout c'était mot à mot comme chez moi! Or, vous ne « direz pas que ces gens s'instruisaient les uns les autres, et « qu'ils se donnaient le mot? Vous ne direz pas qu'il y ait eu « un accord semblable entre les Prussiens et les Autrichiens? « Oh! non, monsieur, ils ne s'aimaient pas assez pour cela! « C'est donc la chienne de robe, l'esprit de l'état, le génie « particulier de la profession, génie aiguillonné par la perver- « sité humaine, qui les a tous endoctrinés et inspirés! »

Je me suis d'autant mieux souvenu de toute cette conversation, que, vu l'événement qui venait de se passer, elle devenait une preuve frappante de l'empire que Frédéric avait sur lui-même, et de l'extrême attention qu'il avait l'habitude de donner aux moindres choses. En effet, j'appris le lendemain à quelle terrible colère il s'était livré à quatre heures et demie, c'est-à-dire immédiatement avant de me faire entrer; et je vis pourquoi il s'était animé jusqu'à vouloir écrire lui-même la sentence qui cassait celle de ses tribunaux; pourquoi il avait été si prompt à reprendre son air imposant pour me dire, *Il le fallait;* pourquoi, ses pensées l'avaient retenu toute la soirée sur les friponneries ordinaires des hommes; et pourquoi, toujours occupé de ses juges, il avait si soigneusement évité d'en parler.

On s'imagine bien que cette affaire, qui dans le temps fit grand bruit en Europe, occupa aussi tous les esprits à Berlin. Quelque circonspects et modérés que soient les Allemands, on fut plusieurs jours à ne parler que du meunier Arnold, de la colère du roi, du renvoi humiliant du chancelier et des trois juges renfermés à Spandaw. M. de Rôbeur, président du tribunal d'appel, magistrat fort considéré, tant pour ses lumières que pour son caractère énergique et franc, disait tout haut et partout que le chancelier ne pouvait être coupable de rien relativement à ce

procès, qu'il n'avait pas même dû connaître ; que les trois magistrats prisonniers étaient également innocents ; et que s'il y avait quelqu'un à punir, ce ne pouvait être que lui, qui avait seul jugé cette affaire et dicté la sentence. Les ministres de Zeidlitz et de Münchausen s'en expliquaient aussi ouvertement, et dans le même sens..... Paroles perdues, que Frédéric feignait de ne pas entendre ! Ce n'était point par des rumeurs ou des propos de cette espèce que l'on pouvait l'amener à changer de résolution.

Mais plus de six mois après, M. Linguet, qui alors composait à Bruxelles ses *Annales politiques*, fut si bien instruit de tout ce qui concernait ce procès, et en présenta les détails d'une manière si claire, qu'il fut évident pour tous ses lecteurs que Frédéric avait tort, et que le meunier avait été justement condamné. Selon l'exposé de Linguet, qui se trouva conforme à la vérité, le comte N. n'avait le ruisseau qu'après le meunier : or, il est reçu dans les principes de jurisprudence que celui à qui l'eau arrive peut en disposer à son profit tant qu'elle est et dès qu'elle est chez lui, pourvu qu'il ne l'enlève pas à celui qui la reçoit après lui, pour la donner à d'autres. En ce cas le meunier, placé au-dessus du comte, pouvait employer le ruisseau comme il le jugeait à propos ; mais le comte, placé au-dessous du meunier, avait les mêmes droits dès que le ruisseau arrivait chez lui. Ce dernier n'avait donc commis de délit envers personne, en y faisant des saignées qui, portant les eaux sur des terres plus basses, et leur donnant une pente beaucoup plus forte, en diminuaient assez le volume, même au-dessus de lui, pour que le moulin n'en eût plus assez durant une grande partie de l'année. Ces saignées, au surplus, produisaient ce malheureux effet parce que les propriétés du comte touchaient au moulin, et que c'était à cette proximité que les saignées avaient été faites.

Frédéric lut les *Annales de Linguet*, et reconnut son erreur, mais il n'en parla à personne, et garda son secret pour lui seul. Le comte n'avait encore rien payé, et il y eut défense de le

poursuivre et d'en rien recevoir. Les trois magistrats furent retirés de leur prison, et leurs places leur furent rendues. Le meunier fut dédommagé d'une autre manière, le tout sans propos, sans éclat et sans bruit. Il n'y eut que M. de Fürst qui resta disgracié. Madame la comtesse douairière de Kameke me disant un jour, à ce sujet, qu'il était douloureux pour les bons Prussiens de voir que Sa Majesté ne fît justice qu'à demi, et la refusât précisément au plus honnête et au plus galant homme du monde, je lui répondis que je savais bien que M. de Fürst emportait les regrets de toute la noblesse, parce que jamais aucun homme de marque ne lui avait demandé une entrevue sans l'obtenir, et sans en être écouté, accueilli et traité avec autant d'aménité que de faveur; mais que jamais ce chancelier n'avait eu une minute d'audience à donner à de simples particuliers. « Madame, continuai-je, vous ignoriez qu'il était inac-
« cessible pour tout ce qui est roturier; mais le roi ne l'igno-
« rait pas. Or, il veut que la balance de la justice soit la même
« pour tous : il ne lui fallait donc qu'une occasion pour ren-
« voyer et punir un ministre si peu fidèle à suivre ses intentions.
« Il n'a point manifesté les motifs secrets qui le déterminaient, parce qu'il n'a pas voulu blesser la délicatesse des nobles, qui aurait souffert d'une punition infligée pour les avoir favorisés; et parce que, d'un autre côté, il n'a pas voulu inspirer une confiance peut-être démesurée aux simples citoyens, et alimenter des sentiments de haine entre ses sujets. Soyez assurée, madame, que le roi n'a pas eu d'autre mobile; que M. de Fürst sait bien au fond ce qui en est, et que son successeur le sait également bien. Pour moi, en réfléchissant à toutes ces circonstances, je ne vois en tout ceci, de la part de Frédéric, que sa haute sagesse et sa prudence accoutumée. — Je suis bien aise, me répondit la comtesse, moi qui aime le roi et qui suis accoutumée à l'admirer que vous me le fassiez retrouver grand et digne de lui. J'ignorais que M. de Fürst n'eût pas été le même pour tout le

« monde; je n'avais entendu parler de lui qu'à des personnes « de qualité, ou, ce qui revient au même, qu'à des personnes « qui en sont les échos. »

J'ai vu de mon temps deux ministres de la justice, M. de Sedlitz et M. de Münchausen. Le premier, qui dans sa jeunesse avait été militaire, avait les cultes, les universités et écoles sous son inspection. C'était un excellent homme, qui joignait un vrai courage à beaucoup de zèle. Il a voulu empêcher la mendicité et n'a pu y réussir : ce que sa tentative, qu'il a fallu ensuite abandonner, a produit de réel, c'est que nous avons tous payé des contributions volontaires pendant quelques années, et que les mendiants ont continué leur métier.

M. de Münchausen était un original d'une probité rigoureuse et d'un rare mérite. Il avait de grandes lumières comme jurisconsulte, une intégrité à toute épreuve; mais il fuyait toute espèce de société, et n'allait jamais à la cour. Je ne pense pas qu'il ait vu le roi une fois en dix ans, quoiqu'il n'ignorât pas combien Frédéric avait de confiance en lui. Cet homme, que le public honorait beaucoup et ne voyait jamais, avait une belle fortune qui le rendait indépendant, d'autant plus qu'il ne connaissait aucune espèce de faste ou de luxe. On ne lui a jamais vu d'autre garde-robe que celle du siècle précédent. Ce fut à lui que Frédéric envoya, pour en avoir son avis, le code de Joseph II, lorsque ce code parut. M. de Münchausen, après l'avoir bien examiné, le renvoya à ce roi, avec un ample cahier de remarques, toutes aussi franches et aussi libres que sages et profondes : il n'avait point l'air de parler à un maître; il ne voyait que la chose qui l'occupait. Là, il condamnait Joseph sans détour; ici, il ne prenait aucun ménagement pour déclarer combien il serait à souhaiter qu'on employât les mêmes mesures dans les États prussiens. Cette manière d'indiquer sa façon de penser le rendit encore plus cher à son souverain.

CHAPITRE II.

Des affaires étrangères.

Je n'ai vu qu'un seul ministre des affaires étrangères en Prusse, le comte de Finkenstein, fils du feld-maréchal de Fink : il avait été ministre en Suède à l'âge de vingt ans; et, revenu de là, il avait succédé au comte de Podewilts. Le comte de Finkenstein a vécu fort vieux, et a toujours conservé le même poste ; cependant Frédéric avait fini par lui adjoindre M. de Hertzberg, moins en titre qu'en réalité. M. de Finkenstein était très-propre aux fonctions qui lui étaient confiées : il représentait parfaitement bien ; avantage qu'il devait tout à la fois à son extrême politesse, à sa physionomie fine et agréable, à son esprit toujours présent et délié, à son caractère modéré et égal, et enfin au ton de noblesse dont il ne s'écartait jamais. Il prenait néanmoins quelquefois un air un peu léger et même railleur : on a eu à citer de lui plusieurs épigrammes assez mordantes.

M. de Hertzberg était savant, très-laborieux, excellent patriote, et aussi simple que sérieux dans tout son extérieur. Sa campagne, à peu de distance de Berlin, était consacrée à la culture des mûriers et des vers à soie, et formait en même temps une vachérie. Tous ses habits en soie étaient filés de ses propres cocons; et sur le perron de son hôtel on voyait tous les jours une paysanne qui venait vendre à la pinte le lait de ses vaches. « M. de Hertzberg serait un ministre parfait, » me disait M. le marquis de Pons, « si dans sa jeunesse il avait vu « l'Europe : mais son ignorance sur les autres pays est cause

« qu'il se persuade de bonne foi que rien n'est comparable aux « sables qui l'entourent, non plus qu'aux mœurs et usages de « ses compatriotes. »

A la suite de ces deux ministres, je citerai un M. de Marconney, homme plein de mérite, et qui certainement serait parvenu au ministère s'il avait pu s'abstenir de boire, et si deux ou trois verres de vin n'avaient suffi pour lui faire perdre la tête. Cependant, par l'effet d'une très-forte impression sur son esprit, jamais il ne lui est arrivé de commettre la moindre indiscrétion. Je l'ai vu cent fois ivre à ne pouvoir presque plus se soutenir, sans que jamais les hommes les plus adroits aient pu lui arracher un mot de trop. Il épousa de mon temps une de ses cousines, qui entreprit de le guérir, et qui n'y réussit que pour quelques années.

J'ai vu un autre exemple frappant de la force du devoir, même dans l'état d'ivresse. M. de Kirkaisen, lieutenant de police à Berlin avant M. Philippy, s'enivrait tous les jours à son dîner ; et jamais la police de cette grande ville n'a été mieux faite que par lui. Tous les jours, dans la soirée, il parcourait la ville, à cheval, chancelant au point d'effrayer ceux qui le voyaient, et dans cet état rien ne lui échappait, et il était toujours ferme, juste et modéré. Sa discrétion était au moins égale à son équité. Je me rappelle que l'envoyé de Russie ayant besoin d'obtenir de lui quelques révélations qu'on sentait bien qu'il ne ferait pas à jeun, le fit inviter à un dîner où l'on eut grand soin de lui servir toutes sortes d'excellents vins : il en prit au point de ne pouvoir plus que balbutier. Mais, lorsque avec toute l'adresse diplomatique on lui présenta le piége où l'on avait projeté de le faire tomber, on ne put jamais en avoir d'autre réponse que ces mots, qu'il répétait aux autres convives, en montrant celui qui l'interrogeait : « Ah ! voyez donc comme il s'y prend pour « faire sa cour à ma fille ! » On eut beau faire, ce fut là tout ce qu'on put en avoir.

Je me rappelle un fait qui montre combien Frédéric était

réservé, prudent et attentif dans ses discussions diplomatiques.... Lorsqu'il fut question de la succession de Bavière, le baron de Hertzberg composa, contre la maison d'Autriche, un mémoire dans lequel il employait un dilemme assez pressant, en disant à Joseph II, au sujet de la Bohême : « Ce royaume « était électif : le dernier roi élu a laissé deux filles : « vous descendez de la cadette; les rois de Prusse descen- « dent de l'aînée. Si aujourd'hui ce royaume est devenu héré- « ditaire, il appartient à la maison de Brandebourg : si vous « prétendez qu'il est encore électif, où est l'acte de votre élec- « tion? Cet acte n'a jamais eu lieu ; et dès lors vous n'avez « aucun titre. » Frédéric n'eut pas lu ce passage, qu'il l'effaça avec vivacité, et se mit dans une grande colère contre son ministre, en lui faisant sentir combien il était impolitique de présenter ainsi, hors de propos, un argument sur lequel il ne convenait pas de réveiller l'attention du public. « Je ne veux « pas même, disait-il, qu'il en soit question dans aucun traité. »

Il n'y a pas eu de cabinet plus secret que le sien : il n'y en a pas eu de plus attentif, de plus vigilant, de plus prévoyant, de plus adroit, de plus actif au fond, et de plus tranquille en apparence. Il devinait, et n'était pas deviné. Toutes ses opérations politiques le prouvent.

On avait beau dire et répéter qu'il était fin, et qu'on devait se méfier de lui ; il parvenait toujours à surpendre les autres. Qu'on en juge par le premier partage de la Pologne ! Il débuta par faire annoncer que la peste était dans ce royaume : ce fut pour préserver ses États de ce fléau qu'il établit un cordon de troupes sur les frontières ; et tout le monde y fut trompé, du moins à Berlin, où l'on s'approvisionna de vinaigre des quatre voleurs (1). La surprise fut extrême, lorsque ce prétendu cordon devint une armée qui, en deux jours de marche, prit pos-

(1) Telle est l'origine des cordons sanitaires; affaire de forme aujourd'hui plus que moyen de ruse. Bon THIÉBAULT.

session de ce qui devait former le lot prussien. Le prince Louis de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, écrivait que ce prétendu partage était une fable. Le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, soutint publiquement la même chose, jusqu'à ce qu'enfin le partage fût effectué, consommé, et officiellement déclaré, même à Versailles.

Une chose singulière, c'est qu'ayant eu plus ou moins longtemps la carte de la Pologne sous ses yeux, lorsqu'il méditait ce partage, son atlas soit ensuite resté dans sa bibliothèque ouvert au même folio, sur le même pupitre, et cela jusqu'à sa mort : il y était du moins encore en 1784, époque de mon départ. On voyait sur cette carte les lignes qu'il y avait tracées à la plume ou au crayon, pour désigner les limites qu'il avait prétendu se former, et celles qui devaient revenir tant à la Russie qu'à l'Autriche. Cet atlas ainsi ouvert était-il une pierre d'attente et l'annonce d'un second partage ? ou bien n'était-ce que le signe d'une chose terminée, et n'excitant plus aucun intérêt ? Quoi qu'il en soit, ce trait et mille autres semblables démontrent combien Frédéric se mettait peu en peine des jugements du public, lorsqu'il s'agissait d'affaires consommées. Mais ce qui caractérise le mieux son génie politique, c'est la justesse de ses plans, la sagesse de ses conceptions, et la prudence qui accompagnait ses démarches : il n'y a point d'exagération à dire qu'il y a peu d'hommes qui offrent de plus grandes leçons à ceux qui s'adonnent à l'étude de la politique.

On ne conclura pas de là que le département des affaires étrangères lui ait coûté fort cher. Il avait très-peu de commis dans les bureaux à Berlin, parce que tous ceux qui y étaient travaillaient beaucoup et n'étaient employés qu'à des choses utiles. Les ministres eux-mêmes faisaient parfois leurs copies et toujours leurs lettres. Les envoyés ou plénipotentiaires qu'il entretenait aux diverses cours de l'Europe, n'avaient que de faibles appointements ; et cependant il leur recommandait bien *de ne pas épargner les soupes*. C'était son mot pour dire qu'il fallait

souvent donner à manger. « Mais, » me disait le baron d'Amon, qui avait été son ministre à Paris et à la Haye, « il ne « donne pas de quoi les faire bonnes. » En effet, ses ambassadeurs à Paris, à Vienne, à Londres et à Pétersbourg n'avaient que six mille reisdalers de traitement : les autres n'en avaient que quatre mille. Il voulut de mon temps envoyer le baron de Knyphausen à Vienne. Celui-ci refusa en disant : « J'ai eu « l'honneur, Sire, de vous servir à Paris et à Londres : j'ai mangé « une de mes terres dans la première de ces deux missions, « et une autre terre dans la seconde : il ne m'en reste plus « qu'une des trois qui formaient mon patrimoine ; permettez-« moi de la conserver. Votre Majesté trouvera facilement des « hommes qui la serviront à Vienne, en n'y dépensant que « six mille reisdalers, mais je n'ai pas ce secret-là. Je vous y « servirais mal, ou je m'y ruinerais. — Eh bien, » lui répondit le roi, qui, connaissant le mérite de Knyphausen, voulut avoir l'air de ne chercher qu'à l'obliger, « voyez donc ce que vous « voulez être, car je ne dois pas vous laisser sans emploi ; cher-« chez vous-même, et dites-moi ce qui peut vous convenir. »

Le baron ne voulut pas demander une place de ministre ; il ne demanda que d'être nommé directeur général du commerce au grand directoire, et il le fut.

Je n'ai connu aucun Prussien employé dans les missions au dehors qui n'y dérangeât plus ou moins ses affaires. Je pourrais citer ici un colonel de Coccéi envoyé en Suède, M. de Goltz à Paris, un M. de Rœderer à Copenhague, un comte de Nostitz à Madrid, et beaucoup d'autres. Je n'excepterai qu'un M. de Borck, qui était à Dresden, lorsque Frédéric sauva la Saxe d'une horrible famine, en y versant une partie de ses magasins.

Le baron de Knyphausen eut à la fin beaucoup d'imitateurs : tout le monde craignait et tâchait d'esquiver ces brillantes et honorables places de ministres dans les cours étrangères ; et Frédéric fut plus d'une fois obligé de recourir à des

étrangers. Il préféra à cet égard les Italiens, parce qu'ils sont plus économes, et que leur pays étant divisé en petites souverainetés, ils sont moins exclusivement attachés à leur patrie, ou à telle forme de gouvernement, outre que l'on sait combien en général ils ont d'aptitude à tout ce qu'on appelle *politique* et *diplomatie*. Le baron d'Amon avait aussi été économe dans ses missions, mais avec ladrerie et sans adresse, c'est pourquoi il fut rappelé. « On vante tant les poulardes de Paris, disait-il « un jour au roi ; je vous jure, Sire, que pendant mon séjour « dans cette ville je n'en ai jamais mangé de bonnes. — Je le « crois, répliqua Frédéric, mais c'est que vous n'avez jamais « voulu les payer. Vous avez eu grand soin de n'acheter que des « poulets étiques : je vous connais. »

CHAPITRE III.

Du grand directoire.

Le ministre des affaires étrangères, le chancelier et les ministres de la justice, ne relèvent que de l'autorité du roi. Il n'en est pas de même des autres ministres, c'est-à-dire de ceux qui sont chargés de ce qu'on nomme proprement *l'administration intérieure* ou le *gouvernement du pays*. Ces derniers ministres forment entre eux un corps, que dans le pays on appelle un *collége;* et c'est ce collége qu'on nomme le *grand directoire*. Chaque ministre y est exclusivement chargé des affaires de son département; affaires dont il est le rapporteur, en tout ce qui tient à des mesures nouvelles, sur lesquelles il concourt à prononcer comme membre du directoire, et dont il devient l'exécuteur, en tout ce qui a été arrêté par la majorité. La Prusse est, je crois, le pays où il y a le plus de ministres. Chaque province a le sien, et l'on a en outre dans le directoire le ministre de la guerre, celui des cultes, celui des postes et celui des finances. C'est par la direction que s'établit l'unité et la concordance des mesures que l'on peut avoir à prendre, et que chaque ministre sait ce qui a été prescrit dans les occasions semblables à celle dont il a à parler. On sent les avantages infinis de cette manière de gouverner.

Les décisions du directoire sont toujours rédigées au nom du roi; il n'y a que lui qui y parle, comme s'il était présent; c'est une véritable souveraineté. Les affaires y sont examinées et préparées en différents bureaux qui ont le nom de *chambres;* ainsi, il y a la chambre des bâtiments royaux, soit à construire,

soit à entretenir au compte du roi ; la chambre des domaines, pour tout ce qui concerne les bailliages, les canaux, etc. ; la chambre des finances, celle des colonies, celle du commerce, celle des fabriques, etc. Toutes ces chambres ont, outre les ministres, des conseillers privés, et autres de différents grades, sous je ne sais combien de titres, et pour diverses fonctions, toutes très-multipliées, et cependant très-distinctes. Les chambres des finances qui existent dans les provinces relèvent encore de ce grand directoire. Elles sont chargées de ce qui tient aux impositions, à la culture, aux forêts, aux postes, aux colonies et aux bailliages royaux, lesquels embrassent près du tiers des États prussiens, et font par leurs produits la majeure partie des revenus de l'État.

Tous les ans, des conseillers parcourent les villages de leur arrondissement, et examinent si chaque habitant cultive la portion du terrain qu'il est tenu de cultiver. Chaque habitant, en effet, est obligé de mettre annuellement en culture telle quantité d'arpents sur le nombre total qu'il en a. Ainsi tout est vu, surveillé, protégé et maintenu ; et tout ce qui intéresse l'administration proprement dite vient se concentrer au grand directoire.

La poste aux chevaux n'est pas montée en Prusse comme en France. Là, elle est toute au compte du roi. Si on en excepte les villes un peu considérables, le maître de poste n'a pas un cheval : il a seulement l'état des chevaux qui existent chez les habitants de la commune, et il commande ceux qui sont de tour lorsqu'il y arrive quelque voyageur. Le prix des chevaux se paye d'avance au maître de poste, qui en est comptable ; les habitants propriétaires de chevaux n'ont pour eux que les *pourboires*, et ce que la chambre des finances ou domaines leur bonifie à la fin de l'année, selon le nombre des chevaux qu'ils ont fournis et les courses qu'ils ont faites. D'ailleurs, et quant à la gêne ou aux pertes qu'ils éprouvent, ce service est de leur part une redevance, un impôt ou plutôt une corvée. Les maîtres de poste sont presque toujours d'anciens officiers, à qui l'on donne, à titre de récompense, ces

places assez lucratives et honorables dans le pays. Les personnes qui ont des voyages à faire pour le service de l'Etat obtiennent du grand directoire un ordre pour avoir gratis les chevaux qui leur sont nécessaires pour toute leur route, ordre que les maîtres de poste sont tenus de faire courir dès la veille du jour où l'homme public doit arriver; de sorte que celui-ci n'a que les *pourboires* à payer, trouve ses chevaux prêts partout, et va beaucoup plus vite que les autres voyageurs. Cette disposition est d'une grande économie pour le gouvernement. Il y en a une autre qui est encore plus essentielle, c'est que les livres et les comestibles sont reçus à très-bas prix sur les chariots de poste; ordre de choses d'où il résulte que les propriétaires jouissent à peu de frais de toutes les productions de leurs terres, et que le commerce de la librairie est aussi favorisé qu'il peut l'être.

Les chambres des finances afferment les bailliages pour un nombre fixe d'années. Le bailli a le droit de chasse et de pêche sur tout le terrain qui lui est affermé : les gardes forêts ont les mêmes droits dans les portions de forêts soumises à leur surveillance; mais les uns et les autres sont tenus d'envoyer aux cuisines du roi, ou de tel prince, ou de telle princesse qui leur est désignée, telles pièces de gibier pour tels jours; de sorte que les chefs de ces cuisines savent positivement et d'avance ce que selon la saison, ils ont à recevoir chaque semaine; qu'il y a une très-grande économie dans cette partie de la dépense du roi et des princes, et que les redevables, sachant ce qu'ils auront constamment à fournir, n'ont garde de ruiner les chasses. Ainsi que je l'ai dit, les cuisines des membres de la famille royale reçoivent également pour rien, non-seulement le gibier, mais encore le bois et le beurre.

Tout est économie ou économique dans ce pays : les détails en seraient infinis. Quant à la chasse, Frédéric en détestait la passion. Un gentilhomme connu pour s'y livrer aurait été perdu dans son esprit. Son neveu, pour en avoir le plaisir une ou deux fois l'an, prenait toutes les précautions imaginables, afin

qu'on l'ignorât. « Le boucher, disait souvent ce roi, ne tue pas « les animaux par plaisir : il ne le fait que pour le besoin de « la société ; mais ce n'est que par plaisir que le chasseur tue, « et cela est odieux. Il faut donc, dans l'ordre social, mettre « le chasseur au-dessous du boucher. »

On voit par tout ce qui précède, que la police générale entre naturellement dans les attributions du grand directoire : ce qui n'a pas empêché Frédéric d'avoir, au moins à Berlin, un lieutenant de police particulier, qui ne recevait guère les ordres que de lui ; outre qu'il y a aussi plusieurs articles qui sont spécialement attribués à un autre officier public, qu'on nomme *le fiscal général.* Je ne m'arrêterai pas à marquer en quoi leurs fonctions se rapprochent ou diffèrent, et jusqu'où elles s'étendent ; je dirai seulement que le dernier tient de plus près à la justice, et le premier à l'ordre et à la tranquillité ou sûreté des citoyens ; c'est-à-dire que l'un remplace plus ou moins nos anciens procureurs du roi, et l'autre nos Sartine. J'ai vu M. d'Anières, fiscal général, s'enfuir subitement, sous prétexte d'une affaire importante, de chez un ami où il devait souper, et cela parce qu'il vit préparer pour le jeu des cartes qui étaient de contrebande. D'autre part, j'ai vu M. Philippy, lieutenant de police, ne pas savoir punir des jardiniers qui, par négligence, vendaient de la ciguë pour du cerfeuil (1).

J'ai, au surplus, à citer ici deux anecdotes assez curieuses, qui prouve l'une que l'attention de Frédéric s'étendait à tout, et l'autre que rien ne pouvait le distraire de la sorte de protection qu'il accordait à tout ce qui tient à l'ordre public.

Dans les premiers temps de son règne, ce roi se persuada qu'il était de sa prudence de savoir ce que c'était que la franc-maçonnerie, et ce secret fameux que personne, disent les francs-maçons, ne révéla jamais. Pour remplir ses vues, il s'adressa à

(1) En 1783, toute ma famille, mon père seul excepté, fut empoisonnée à Berlin, par une méprise de cette espèce. Cet empoisonnement fut le premier des sept auxquels j'ai été prédestiné. Bon THIÉBAULT.

l'un des hommes en qui il avait alors le plus de confiance, à M. Knobelsdorff, ou de Kayserling, si ma mémoire ne me trompe pas. Il fut arrêté entre eux que le serviteur se ferait recevoir franc-maçon et lui rendrait un compte fidèle de tout ce qui se serait fait et dit en loge. La réception de cet ami du roi étant faite, le monarque, qui l'avait attendu avec impatience, lui dit aussitôt qu'il fut seul avec lui : « Eh bien, que fait-on en loge, « qu'y dit-on, et quel est ce secret? — Sire, répondit le cour- « tisan, je prie Votre Majesté de ne point m'interroger là-dessus. « Je sais bien les conventions que nous avions faites; mais j'ai « fait serment de me taire. Puis-je violer ce serment sans me « rendre coupable et vil, même à vos yeux? Peut-être encore « pourriez-vous croire que je ne vous dis pas tout. Il y a un « moyen bien plus convenable de satisfaire votre curiosité : « c'est que Votre Majesté se fasse recevoir elle-même. Nous « tiendrons loge au château, telles et telles personnes et moi. « Cette cérémonie se ferait aussi secrètement que vous le dési- « rerriez, et sans blesser en rien le respect dû au trône. Ensuite, « Votre Majesté aurait pour elle, et chez elle, une loge particulière « qu'elle convoquerait quand elle voudrait, puisqu'elle en serait « établie le maître ou vénérable. » Il fallut que Frédéric prît ce parti, son ami s'obstinant à se taire. Il fut donc reçu franc-maçon sous la cheminée (1), et nommé maître de la loge royale, qui, au reste, fut abandonnée pour toujours (2), dès qu'il crut savoir ce que c'était que la franc-maçonnerie.

(1) Quelques historiens assurent qu'il s'est fait recevoir franc-maçon beaucoup plus jeune, et dans un voyage fait avec son père. Je ne sais sur quelle autorité ils se fondent; pour moi, je ne parle ici que d'après les personnes qui n'ont jamais quitté la cour, et qui m'ont bien positivement assuré ce que je rapporte.

(2) Il faut bien que Frédéric s'en soit occupé plus sérieusement et plus longtemps qu'on ne l'a dit à mon père, puisqu'il a créé le 33e et dernier degré de l'échelle maçonnique, selon le rite écossais. Cette création prouve en effet qu'il a successivement reçu et connu tous les autres grades existants avant lui, et qu'il a voulu les subordonner tous au grade

On imagine bien néanmoins que les francs-maçons n'ont jamais oublié qu'ils avaient en lui un frère. Pendant la guerre de la succession de la Bavière, l'orateur de la loge française à Berlin, loge dite de l'*Amitié*, fit pour le jour de la Saint-Jean un discours qui parut si beau à tous les frères qu'on en vota l'impression et l'envoi au roi. La lettre d'envoi fut faite dans toutes les formes maçonniques, et les signatures du vénérable et des deux surveillants ne portèrent, avec les noms propres des personnes, que les titres qu'ils avaient en loge. Le roi ne vit dans tout cela que des inconvenances peu respectueuses. Il renvoya le paquet à M. Philippy, lieutenant de police à Berlin, avec ordre de faire appeler les signataires, de leur laver la tête, de leur faire bien comprendre que le chef d'un État ne reconnaît d'autres titres que ceux qui naissent de l'ordre public et du gouvernement, et de leur intimer de ne jamais employer, hors de leur loge, les titres qu'ils ne tenaient que d'elle. Ce qu'il y eut de plus mortifiant dans cette réprimande, c'est que M. Philippy s'adressa à M. de Launay pour faire appeler chez lui ces messieurs, qui tous appartenaient à la régie des accises, et que M. de Launay, ne parlant de la maçonnerie que pour en rire, eut bientôt initié tous ses alentours dans ce secret important.

Quelles que fussent les circonstances particulières où Frédéric se trouvait, il ne s'écartait pas des principes qu'il avait adoptés. Il en profitait, au contraire, autant qu'il le pouvait, pour manifester plus solennellement combien il était incapable de s'en départir. Ceci doit surtout s'appliquer aux soins qu'il avait de faire respecter les lois, non-seulement celles qui concernent les propriétés, mais encore celles qui ont pour objet la police.

Après la première campagne pour la succession de la Bavière, la France et la Russie se décidèrent enfin à faire marcher cha-

dans lequel il a circonscrit l'autorité supérieure, et qui, donné par lui, ne le fut primitivement qu'à des personnes de son choix.

Bon THIÉBAULT.

cune cinquante mille hommes contre Joseph II, si celui-ci n'accédait pas aux propositions qu'on lui faisait. Les cinquante mille Russes se trouvaient déjà en Pologne, de manière que l'on pouvait les mettre en action sous peu de temps, s'il en était besoin. Cette armée devait être sous les ordres du prince Repnin, qui se trouvait auprès du roi de Prusse comme négociateur. Cependant, ce prince Repnin ne devait pas être chargé du détail des opérations militaires : on avait résolu de commettre, pour ces détails, et sous ses ordres, le fameux Schuwaroff, que je vis peu de temps après, et plusieurs fois, à Berlin, et de la bouche de qui j'ai entendu un jour, chez le prince Dolgorouki, l'anecdote qui suit : « Quel singulier homme, « nous dit-il, que votre roi ! Rien ne le distrait et ne le fléchit : « j'ai eu avec lui une aventure remarquable, dans laquelle il m'a « presque interdit. A mon départ de Pétersbourg, l'impéra- « trice m'avait remis pour lui des dépêches que je savais être aussi « pressées qu'importantes. On m'avait recommandé de mettre « autant de diligence que je le pourrais à faire ma route ; et l'ob- « jet de ma mission suffisait pour m'engager à ne pas perdre un « instant. Il est aisé de concevoir ce que j'ai eu à souffrir de la « lenteur des postillons dans les États prussiens. Je les payais « chèrement et ne cessais de leur dire combien j'étais pressé. Eh « bien ! je n'obtenais rien ; il semblait que je parlasse à des auto- « mates. Le mal s'est porté au comble quand j'ai été en Poméra- « nie, et justement lorsque toute ma patience était épuisée. Telle « était ma position, lorsque j'ai eu un postillon encore plus lent « que tous les autres : c'est en vain que je l'ai prié, que je lui ai « parlé raison, que je lui ai promis une bonne récompense, que « je me suis fâché, et en suis venu aux menaces, il n'en a que « mieux perdu son temps à allumer sa pipe et à faire reposer « ses chevaux à tout moment ; il a même été insolent dans ses « répliques. Alors, ne me possédant plus de colère, je lui ai « appliqué une demi-douzaine de bons coups de canne, avec « promesse d'y revenir s'il ne faisait pas plus de diligence. Ce

« moyen m'a réussi, et mon homme a enfin marché; mais « arrivé au relais suivant, il est allé faire sa plainte aux ma- « gistrats, qui sont venus me signifier que, suivant les lois, ils « étaient obligés de m'arrêter jusqu'à la conclusion du procès « qui devait résulter de la déposition de cet homme; les lois du « pays défendant absolument, et sous de grièves peines, de « frapper les postillons, contre lesquels les voyageurs n'ont droit « à aucun recours que par-devant les magistrats. Je leur ai ob- « servé que s'ils m'arrêtaient, ils seraient responsables des effets « de mon retard. Je leur ai montré mes dépêches aux armes « impériales et à l'adresse de leur souverain; ils ont vu l'ordre « dont j'étais décoré : tout cela les a intimidés, et ils m'ont laissé « partir.

« Il ne m'a pas été difficile de prévoir qu'ils rendraient compte « au roi de toute cette affaire; et comme j'avais l'avance sur leur « courrier, j'ai résolu de profiter de mes avantages, en me hâ- « tant de raconter moi-même cette aventure à Frédéric, dans « la première audience qu'il m'accorderait. A peine arrivé à « Breslaw, j'ai été appelé et parfaitement bien accueilli. La plus « charmante physionomie du monde, les plus grandes honnê- « tetés, les marques d'un véritable intérêt, joie sincère de me « voir, tout cela m'a été d'abord prodigué et m'a enhardi. A cette « question, *Avez-vous, d'ailleurs, fait un bon voyage?* je lui ai « raconté sommairement comment les postillons, en Poméra- « nie surtout, avaient épuisé toute ma patience, et comment l'in- « solence de l'un d'eux m'avait mis dans la nécessité de le frap- « per, en lui faisant toutefois plus de peur que de mal; com- « ment les magistrats du relais suivant, voyant combien j'étais « pressé de venir recevoir et suivre les ordres de Sa Majesté, s'é- « taient décidés à me laisser continuer ma route.... Dès les pre- « miers mots de ce récit, je n'ai plus eu en face qu'un tout autre « homme; le coup de sifflet à l'opéra ne fait pas un plus grand et « plus prompt changement de décoration. Frédéric n'a plus été « que sérieux, attentif, froid et sévère : il est resté immobile à

« m'écouter jusqu'au bout ; et lorsque j'ai eu terminé mon ex-
« posé, c'est d'un ton et d'un air glaçant qu'il m'a répondu : *Mon-*
« *sieur le général, vous avez été fort heureux.* Et il s'est hâté
« de me parler d'autre chose, et par conséquent de reprendre peu
« à peu l'aménité qu'il avait eue auparavant. Je vous déclare,
« messieurs, que je n'ai jamais si bien compris ce qu'est, et ce
« que doit être un souverain digne de gouverner les peuples,
« toujours pénétré de ses obligations, et prompt à protéger l'or-
« dre public et les lois. Ses postes sont organisées de manière
« à désespérer les voyageurs ; mais en attendant que l'on change
« un ordre de choses si déplaisant, il doit protéger les postil-
« lons, qui ne sont point la cause du mal que l'on souffre. Ré-
« formez vos lois s'il le faut, et si vous le pouvez ; mais jusque-
« là, sachez les faire respecter. Je ne sais au reste ce qu'il
« aura répondu à ses magistrats, car je n'ai plus ouï parler de
« cette affaire. »

Ce M. de Schuwaroff avait alors, il y a maintenant vingt-cinq ans (c'était vers 1779), quarante et quelques années : petit homme, assez ramassé, sec et non maigre, toujours en action, et dans un mouvement perpétuel. Je n'ai rien vu de plus prompt que lui dans ses regards, dans son langage, dans ses reparties et dans toutes ses actions. Il semblait avoir besoin de faire mille choses à la fois, et passait souvent comme l'éclair d'une idée ou d'une chose à une autre. J'étais tenté de le regarder comme une espèce de fou ; et les Russes eux-mêmes convenaient avec moi qu'il était au moins très-singulier, quoique d'ailleurs ils persistassent fortement à me le représenter comme l'un des plus braves et des plus habiles généraux qu'il y eût au monde. Je n'ai été étonné dans la suite, ni des douze mille Polonais qu'il a fait pendre pour s'être courageusement défendus contre les co-partageants, ni du rôle original et très-brave qu'il a joué en Italie et en Suisse, en combattant les Français, pour les Autrichiens, contre lesquels il avait été si disposé à se battre, de concert avec les Français, vingt ans auparavant.

Parmi les ministres attachés au grand directoire, ceux que je me rappelle, indépendamment des ministres des finances dont je parlerai bientôt, ont été M. de Massaw, brave et digne homme, qui a laissé deux fils ; MM. de Hœrn et de Derschow, dont il est fait mention ailleurs : le premier, beaucoup trop bon homme ; et le second, fort estimé des Allemands, en partie peut-être parce qu'il était ennemi déclaré des Français ; M. d'Alvenselleben, auquel Frédéric témoignait beaucoup de confiance ; M. de Schlusembourg, réputé homme d'esprit et de mérite ; et le comte de Horst, grand partisan de plusieurs projets nouveaux, pour le succès desquels il a fait tout ce qu'il a pu.

CHAPITRE IV.

Des finances.

C'est surtout après la guerre de Sept ans que Frédéric s'est le plus dévoué au gouvernement de ses États : il s'y adonna tout entier ; et pour parvenir à réparer les maux que cette guerre avait faits, et soulager plus promptement ses sujets, ses regards se portèrent, pour ainsi dire, de tous côtés en même temps, cherchant et démêlant les moyens propres à remplir ses vues. On aurait peine à calculer tout ce qu'il fit : ce sont des travaux qu'un autre eût à peine exécutés en un siècle, et qui ne lui demandèrent que peu d'années, pendant lesquelles il sembla créer l'argent, les hommes et les choses.

D'Alembert vint passer quelques mois auprès de Frédéric : il en fut accueilli avec toutes les démonstrations d'une amitié vive et sincère. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ce voyage, c'est que le géomètre français, de qui Euler pouvait craindre quelques mauvais offices, attendu la diversité de leur doctrine sur certaines questions de géométrie, mit au contraire le zèle le plus ardent à ranimer les sentiments d'estime du monarque prussien pour ce rival illustre. J'ai vu la famille Euler toute pénétrée de reconnaisance pour ce procédé noble, délicat, et qui d'ailleurs avait produit les plus heureux effets ; mais ce que l'on n'a appris qu'assez longtemps après, c'est que Frédéric, qui s'était préparé à tirer tout le parti possible de la présence de d'Alembert, discuta avec lui une série de questions relatives à l'administration comme au gouvernement de son pays, et particulièrement celles sur lesquelles il avait le plus besoin du se-

cours de ses lumières. Ce fut à la suite de ces conférences secrètes que, dès l'année suivante, le roi forma plusieurs des établissements dont nous aurons à parler, et spécialement son école civile et militaire.

Le baron de Kniphausen, ministre de Sa Majesté à Londres, reçut une dépêche où son maître lui disait : « Vous êtes dans « un pays où naissent et où viennent souvent du dehors des « hommes à qui la nature et l'attrait de la liberté inspirent des « idées inconnues au reste du genre humain. Parmi ces êtres « originaux, il y a quelquefois des génies qui seraient très-utiles « à ceux qui sauraient les employer ; des hommes féconds en « systèmes, en combinaisons neuves, en plans inattendus, et « cependant praticables. Je voudrais avoir un homme de cette « trempe, c'est à dire un homme qui pût créer toutes sortes de pro- « jets, soit de finances soit d'autres genres, et qui pût également « vérifier, discuter, et calculer ceux sur lesquels je le consulte- « rais. Voyez si vous pouvez me déterrer un homme semblable ; « et, en ce cas, marquez-moi à quelles conditions il consentirait à « entrer à mon service. » Le baron lui répondit qu'il croyait avoir trouvé à Londres l'homme que Sa Majesté paraissait désirer ; un Italien nommé Calsabigi, l'auteur ou le réformateur de la loterie de Gênes ; tête singulièrement faite pour les calculs les plus compliqués, et très-féconde en toutes sortes de combinaisons : que ce Calsabigi ne mettrait sans doute pas ses services à trop haut prix, attendu qu'il avait peu de succès à espérer en Angleterre, où il paraissait assez près de la misère ; mais qu'il était important de prévenir Sa Majesté que ce même Italien était très-suspect du côté de la fidélité, si même ce n'était réellement un fripon. Le roi marqua à son ministre d'offrir à Calsabigi quinze mille francs d'appointements, et de le faire partir tout de suite s'il acceptait ce marché. Il ajouta : « Quant à sa pro- « bité, je m'en mets fort peu en peine : il me suffit d'être « averti ; je me tiendrai sur mes gardes ; je ne lui confierai le « maniement de rien, et je le ferai surveiller. Je lui permets de

« me voler, s'il peut en venir à bout. » Calsabigi vint à Berlin : il y eut maîtresse et équipage. Le roi ne le laissa pas manquer d'occupations ; mais tout se réduisait à une correspondance suivie entre eux deux. Cet homme regarda M. de Kniphausen comme son bienfaiteur, et lui fit sa cour avec la plus grande assiduité, jusqu'à ce que, par son intrigue, et par l'étourderie de quelque commis, il fût parvenu à voir les dépêches où il était question de lui et de ses talents.

Calsabigi forma d'abord tout le travail nécessaire pour l'établissement d'une loterie : Frédéric l'agréa, et, ainsi que je l'ai dit, en donna la direction aux comtes de Reuss et d'Heichstedt.

Calsabigi fit un second projet que Frédéric agréa également, celui d'une régie et administration royale du tabac, laquelle fut confiée successivement à des Français et à des Allemands, et que Frédéric-Guillaume, devenu roi, s'est hâté d'abolir (1).

Une compagnie, protégée par M. le ministre de Horst et par le comte Lottum, obtint aussi, moyennant une somme de 40,000 écus à payer tous les ans au roi, le privilége exclusif de fournir le bois de chauffage aux villes de Berlin et de Potsdam. Cette ferme, qui je crois subsiste encore, déplut généralement, en ce que l'on ne tarda pas à payer le bois près du double de ce qu'il avait coûté jusque-là. Aussi disait-on de M. Horst, qui attirait beaucoup de pauvres à sa porte, qu'il leur distribuait avec ostentation le sou pour livre de ce qu'il volait au public.

Je ne parle pas ici des canaux que le roi fit construire, des colonies qu'il établit, des sommes qu'il distribua, des défrichements qu'il fit faire, des mesures qu'il prit pour surveiller et ranimer toutes les écoles, pour augmenter les revenus de son

(1) Remarquez, en dépit de Mirabeau, que les Français ne sont point les auteurs de cette régie, et qu'ils n'ont été ni les premiers ni les derniers à l'administrer. MM. de Schwerin, de Taubenheim, etc., en étaient chargés depuis longtemps quand je quittai Berlin

académie, et pour former l'école civile et militaire. Je reviendrai à ces deux derniers objets ; je me borne en ce moment à parler de deux branches d'administration où le roi voulut faire une grande réforme, les postes et les accises. Je m'étendrai d'autant plus sur la seconde, que quelques rapsodistes, et même un prétendu historien, en ont fait un sujet fécond de calomnies et de sottises.

Je n'ai pas su par qui un Français, nommé M. Bernard, avait été indiqué au roi comme capable de mettre les postes sur le pied le plus désirable ; mais ce M. Bernard nous arriva en 1766, et fut nommé intendant des postes avec de fort bons appointements. Il débuta par faire dans ce département quelques changements très-utiles, et que l'on a maintenus ; il devait même porter ses opérations plus loin ; et sans doute il l'aurait fait, si les alentours qu'il avait choisis ne l'eussent détourné de son travail pour le livrer à de vaines rivalités contre M. de Launay, à beaucoup trop de dissipation et de dépenses, à des prétentions peu réfléchies, et enfin à des démarches qui le perdirent. M. de Derschaw, ministre de la poste, sut adroitement profiter de toutes ses fautes, le ruina dans l'esprit du roi, et tira un parti égal, et du bien que M. Bernard avait fait, et des imprudences où on le fit tomber. Ce dernier se retira malheureux ; ceux qui l'avaient dirigé n'eurent pas plus à se louer que lui du mal qu'ils lui firent, et Frédéric, en les vouant tous à l'abandon et à l'oubli, vit néanmoins ses postes mieux régies qu'auparavant.

En 1765, Frédéric témoigna à d'Alembert qu'il serait charmé de voir Helvétius, et qu'il pensait qu'il lui serait aussi utile qu'agréable d'en faire la connaissance. Ce fut sur cette invitation que le philosophe, ex-fermier général, arriva à Berlin, environ trois mois après moi. Il passa d'abord quelques jours à Potsdam, et vint ensuite nous voir. Je me suis trouvé plusieurs fois avec lui, chez le prince Frédéric-Auguste de Brunswick et en d'autres maisons, de même que je l'ai reçu chez moi,

où parfois il venait se reposer. Je citerai de lui trois faits particuliers : le premier, qu'il était extrêmement frappé du génie extraordinaire de M. Lambert, membre de notre Académie : il m'en parlait tous les jours, et toujours avec plus d'étonnement. « Monsieur, me disait-il, vous avez dans M. Lambert « une académie tout entière ! c'est vraiment ce qu'on peut ap- « peler *une tête philosophique* : je n'en ai jamais vu d'aussi « étonnante, et d'aussi admirablement organisée ! » Je n'exagère pas, si je dis qu'il l'allait voir tous les jours, et ne pouvait se lasser de l'entendre.

Le second fait, c'est qu'un soir, en nous parlant du roi, il nous assura qu'à propos de projets de finances, ou de ce qu'on appelle *affaires*, il avait dit à ce monarque : « Il n'est pas « besoin, Sire, de lire ces projets pour les apprécier et les con- « naître : tous, en dernière analyse, se réduisent à une seule « et même formule que voici : *Je supplie Votre Majesté de « m'autoriser à voler à vos sujets la somme de tant, à con- « dition que je vous en remettrai une partie.* » Ce fait prouve que Frédéric ne se contenta pas de causer avec le philosophe, et qu'il voulut aussi consulter l'ex-financier.

Le troisième fait que j'ai à rapporter étonnera quelques lecteurs, surtout parmi ceux qui ont connu Helvétius. Tout le monde sait qu'indépendamment des qualités brillantes et précieuses de son esprit, il était aussi recommandable par les qualités morales les plus rares, je veux dire par autant de simplicité, de fermeté et de persévérance dans le caractère, que par l'aménité la plus aimable, la plus scrupuleuse équité et une bienfaisance noble, délicate et intarissable. Ce que je vais rapporter est une tache à ce tableau fidèle ; et je le dirai néanmoins, parce que le fait est vrai.

On était à dîner chez M. Formey, lorsque quelqu'un nomma, je ne sais plus à quel propos, l'abbé Trublet, qui vivait encore. Helvétius, s'arrêtant à lui, le traita fort mal ; il le représenta comme un sot, comme un homme lâche, vil, ignorant et fat.

Comme il ne tarissait point, et que M. Formey paraissait souffrir de l'entendre, M. Toussaint interrompit Helvétius, en lui disant : « Monsieur, je vous préviens que M. Trublet est en « fort bonne odeur ici. — Cela est vrai, reprit M. Formey : « il y a trente ans que je suis en correspondance avec lui; et « jamais je n'en ai reçu que des marques obligeantes d'hon- « nêteté et d'amitié. — Oh, répliqua Helvétius, c'est la meil- « leure bête du monde, quand ses petits intérêts ne viennent « pas à la traverse. Je vais moi-même vous en donner une « preuve. Un jour, étant à table chez moi, il nous confia en « grand secret, à trente convives que nous étions, que pen- « dant qu'il avait été secrétaire de M. le cardinal de Tencin, on « l'avait admis à tous les secrets de la famille; et que lorsqu'il « était question, par exemple, d'empoisonner quelqu'un, lui, « toujours présent aux délibérations, avait observé que madame « de Tencin ne manquait pas de recommander d'employer sans « doute un poison prompt et sûr, mais d'ailleurs le plus doux « qu'on pourrait avoir, afin que le proscrit eût moins à souf- « frir; sur quoi M. le cardinal reprenait : *Doux, si vous « voulez, mais sûr; c'est à quoi il faut s'attacher.* » Tout le monde se tut; et peu après on parla d'autre chose. Il n'y eut personne parmi les convives qui ne fût bien assuré que jamais l'abbé Trublet n'avait été assez imbécile pour faire une semblable confidence à trente personnes en même temps, à moins qu'il ne fût ivre; et qu'en ce dernier cas, les sottises qu'il aurait pu dire ne prouvaient rien contre ses qualités habituelles.

Helvétius, avant de nous quitter, alla encore passer quelques jours à Potsdam, où il convint avec Frédéric des services qu'il aurait à lui rendre à Paris. Le roi de Prusse savait que les employés de ses douanes et accises le volaient autant qu'ils le pouvaient; que pour un écu qu'on leur donnait, ils laissaient passer des marchandises prohibées, ou soumises à des droits considérables, et que le tort que cette connivence lui faisait était incalculable. Je puis dire avec certitude qu'il n'y avait

peut-être pas une maison de commerce à Berlin qui n'eût ses commis affidés et gagnés sur ce point. On ne peut douter que ce qui se faisait à Berlin ne se fît également ailleurs; et voilà le désordre auquel ce roi voulait remédier. Il ne pensait pas qu'on fût naturellement plus fripon chez lui qu'ailleurs, quoique souvent il eût la finesse de paraître le croire; mais il s'imaginait, d'une part, que des étrangers feraient trop de jaloux, auraient trop peu d'accointances, et seraient trop surveillés pour pouvoir le voler beaucoup; et de l'autre, que les financiers français avaient dû trouver et employer des moyens propres à restreindre les friponneries. Son but n'était point d'augmenter les impôts; il ne désirait que d'en perfectionner le perception, espérant que par là il augmenterait sensiblement ses revenus. Telles sont les vues d'après lesquelles Helvétius fut chargé de lui envoyer toute une colonie de gens de finances choisis dans tous les grades.

Les chefs qui acceptèrent ses propositions furent : 1° M. de Crécy, homme considéré à Paris, auteur d'un ouvrage estimé, intitulé *De la théorie de l'impôt;* mais très-avancé en âge, et qui mourut peu de mois après son arrivée à Berlin. 2° M. de Candie, robuste et dans la vigueur de l'âge, fort connu et bien protégé à Versailles, et d'ailleurs grand travailleur. Un M. de Lattre, dont je parlerai tout à l'heure, tua M. de Candie en duel, la veille de Noël, au soir. Comme la terre était couverte de neige, que l'allée qu'ils avaient choisie au parc allait en pente, que ce M. de Candie passait pour une très-forte épée, et que M. de Lattre était bien loin d'avoir la même réputation, on assura que le premier ayant eu le malheur de glisser et de tomber, avait reçu le coup d'épée dans le cœur étant couché par terre; d'autant plus que des chirurgiens, notamment un M. Lacoste, ont assuré que la direction même de la plaie indiquait que le coup avait été dirigé de bas en haut, et n'aurait pu être porté ainsi à un homme debout et en défense. 3° M. de Lahaye de Launay, du même âge à peu près que M. de Candie,

et d'une aussi bonne constitution, accoutumé au travail, connaissant d'autant mieux les finances, qu'il en avait parcouru tous les grades, et avait même rempli, par commission, les fonctions de fermier général dans le Languedoc; appartenant d'ailleurs, comme neveu et comme cousin, à la famille de MM. de Lahaye, l'une des maisons des fermiers généraux les plus estimés et les plus estimables de France, et aussi recommandable par ses talents et sa capacité que par ses qualités aussi honnêtes qu'aimables. 4° M. Pernety, cousin de M. de Candie, ancien chef de la douane à Lyon, père d'une famille nombreuse, réunissant dans son cœur et pratiquant dans tout le cours de sa vie les vertus les plus pures et les plus désirables. 5° Enfin, M. de Brière, cousin de M. de Lahaye de Launay, âme bienfaisante et d'une rectitude invariable; qui n'a laissé à Berlin d'autres souvenirs que celui de ses actes de générosité, malgré le soin qu'il mettait à cacher le bien qu'il pouvait faire.

Vers l'époque où M. de Crécy mourut, arriva ce M. de Lattre que j'ai déjà nommé; il venait de Vienne en Autriche, où il n'avait pas eu grand succès dans je ne sais quelle entreprise, mais d'où néanmoins il prétendait rapporter beaucoup d'argent. Cet homme, encore jeune, vif, alerte, ne doutant de rien, et ne soupçonnant pas qu'il y eût au monde une autre sorte d'esprit que celui qui tient au ton persifleur et tranchant, sollicita la place vacante par la mort M. de Crécy, offrant, si on la lui donnait, de fournir les fonds nécessaires pour les premiers frais de l'établissement. La crainte de déplaire au roi en lui demandant de telles avances fut cause que M. de Lattre fut admis. Le roi donnait en tout à ces régisseurs soixante mille écus par an; ce qui faisait pour chacun douze mille écus s'ils étaient cinq, et quinze mille s'ils n'étaient que quatre. Ce fut à ce dernier nombre qu'ils furent bientôt réduits par la mort de M. de Candie, provoquée par quelques propos de M. de Lattre, à l'issue de leur dîner.

MM. les régisseurs furent suivis d'une colonie d'environ quinze cents employés de tout grade et de tout âge (1). On peut bien penser que ces hommes, recrutés de toutes parts dans les bureaux, dans les coteries et jusque dans les carrefours de Paris, n'étaient pas tous dignes d'estime : il y eut parmi eux des hommes bien nés et de bonnes mœurs, des hommes connus, tenant à des familles honnêtes et dignes d'y appartenir; mais il y eut aussi des sujets peu capables, peu délicats, peu instruits, faits pour croupir dans des postes subalternes, et qui tous n'en méritaient pas même de semblables.

On peut imaginer que l'arrivée et l'établissement d'une colonie semblable firent une grande sensation dans le pays, et donnèrent lieu à beaucoup d'anecdotes, qui toutes intéressaient vivement dans le temps, et dont quelques-unes peuvent encore intéresser aujourd'hui. Je n'en citerai que deux où Frédéric se retrouve tout entier et tel qu'il a toujours été. Un Français poursuivi par des contrebandiers, et prêt à périr de la main d'un semestrier, ne sauva sa vie qu'en perçant de son épée celui qui cherchait à lui donner la mort : le roi le condamna à la forteresse, ne voulant pas, dit-il, que des étrangers vinssent tuer ses soldats pour un peu de contrebande. Ce Français fut néanmoins délivré quelques mois après, mais à condition de quitter le pays. La princesse Élisabeth de Brunswick, première femme de Frédéric-Guillaume, reçut, dit-on, dans sa prison de Custrin, une robe d'étoffe de Lyon, que sa bonne et respectable mère lui envoyait pour étrenne. Le Français préposé à la douane de cette ville apporta lui-même ce paquet au château, et voulut obstinément l'ouvrir et le visiter, par obéissance aux ordonnances du roi, et par fidélité à remplir ses devoirs. La princesse lui ayant à plusieurs reprises défendu d'y

(1) A ces quinze cents Français on adjoignit trois mille cinq cents Prussiens, qui, à mesure qu'ils se formaient et que des vacances donnaient lieu à des mutations, remplaçaient les Français.

Bon THIÉBAULT.

toucher et ordonné de sortir, finit par lui appliquer un soufflet, dont il alla dresser un procès-verbal aussi régulier que bien conçu. Sa Majesté ayant reçu cette belle pièce d'éloquence, la renvoya à son régisseur général avec cette apostille : « Dans « cette affaire, la perte des droits est pour moi, la pièce de soie « pour la princesse, et le soufflet pour qui l'a reçu. Au reste, il « ne faut pas croire que la main d'une belle et aimable prin- « cesse puisse déshonorer un commis. »

Ces recrues de Français ne se firent, au reste, qu'avec l'agrément du gouvernement, et tous les intéressés sollicitèrent et obtinrent du cabinet de Versailles de demander à Frédéric une chose qu'il accorda sans peine, savoir, qu'ils seraient toujours les maîtres de rentrer dans leur patrie, et d'y transporter, sans avoir aucun droit à payer, tout ce qu'ils pourraient avoir légitimement acquis par leur économie ou par toute autre voie permise.

J'ai dit que le but de Frédéric avait été d'augmenter ses revenus sans augmenter les impôts, et c'est à quoi il parvint. On ne créa aucun nouveau droit (1); mais les employés et les visiteurs furent tellement surveillés, qu'ils ne purent plus favoriser les fraudes qu'au très-grand risque de se perdre; de sorte que les caisses royales eurent effectivement de bien plus fortes recettes, tandis que le public et les négociants surtout crièrent comme si on les eût ruinés. Ces plaintes étaient d'autant mieux accueillies dans le public, qu'en général on souffre toujours de voir donner à des étrangers des places auxquelles on croit avoir un droit de préférence juste et naturel. Si, en pareil cas, il se trouve quelqu'un de ces étrangers qui paraisse blâmable, on sent bien que sa faute ne manque pas de devenir toujours plus grave en passant de bouche en bouche, et même

(1) Dans le procès fait à M. de Lahaye de Launay, on n'a eu d'autre reproche à lui faire à cet égard, que d'avoir assis sur la viande et la bière un impôt qui portait sur le pain ; accusation vraiment absurde, et présentée avec autant de mauvaise foi que d'effronterie.

d'être imputée à la masse tout entière : un simple malheur est un tort, et une faute un crime capital et commun; la calomnie, de cette sorte, est reçue comme une vérité démontrée, et elle accroît encore la haine qui l'a fait naître. Les esprits les plus justes et les plus équitables ne résistent pas à la prévention générale. Je me souviens qu'un jour le digne et brave M. du Troussel me disait à ce sujet : « Je conviens avec vous que « M. de Lahaye de Launay est un excellent administrateur et un « galant homme ; mais vous devez convenir aussi qu'il est dur « pour nous tous de voir un étranger venir chez nous pour « nous régir, et recevoir soixante mille francs d'appointements, « tandis que des militaires qui ont couru tous les dangers et « supporté toutes les fatigues de tant de guerres, sont bien « assurés de n'en jamais obtenir la moitié. — Monsieur, lui « dis-je, chacun reçoit en payement une portion du bien qu'il « procure à l'État : le financier procure de l'argent au trésor, « et c'est en argent qu'il est récompensé. Vous sauvez la patrie « et lui acquérez de la gloire, et c'est par des honneurs, des « décorations et des titres que l'Etat s'acquitte envers vous. Si « l'on vous donne des appointements, c'est comme salaire et non « comme récompense : on ne veut que vous indemniser des dé- « penses que l'on vous oblige de faire : ce n'est là véritablement « qu'une restitution ; et voudriez-vous qu'il en fût autrement ? Si « l'on vous offrait de payer vos sacrifices au poids de l'or, à quel « prix mettriez-vous votre sang ? et quel est le militaire vraiment « noble qui ne se tiendrait pas offensé qu'on vînt lui faire une « pareille proposition ? Non, monsieur, non : on ne vend point « son sang, on le donne à la patrie ou à son roi, ainsi que l'hon- « neur et le devoir le commandent aux belles âmes. Pour vous « convaincre que je ne fais ici qu'énoncer vos propres senti- « ments et l'opinion générale, suivez le militaire distingué et le « plus riche financier dans le monde ; voyez-les l'un auprès de « l'autre. Sans doute on fera des honnêtetés au financier, car « on ne l'aura pas invité pour le désobliger ; mais les premières

« attentions, les déférences, la place d'honneur, seront pour « l'ancien militaire. Ces sortes de récompenses, monsieur, vous « les recueillez partout, dans les réunions publiques et d'appa- « rat, et dans les cercles particuliers; vous sentez qu'on vous les « doit; vous les exigeriez, si l'on vous les refusait; vous ne les « échangeriez pas contre l'or de votre voisin. Ne serait-ce donc « pas une contradiction de votre part, que d'être jaloux d'une « récompense qui n'est point la vôtre, et contre laquelle vous « ne troqueriez pas celle qui vous est due? L'État doit vous « fournir les moyens de vivre convenablement, mais ceci n'est « que dédommagement; l'État doit assurer au financier une « considération nécessaire au bien même du service, et qu'il « ne peut acquérir qu'avec de l'or. Le fruit de ses veilles, « c'est de l'or; et c'est en or qu'on le paye : le fruit de vos tra- « vaux, ce sont des lauriers; et c'est en vous couronnant de « ces lauriers que l'on vous récompense. »

Ces considérations pouvaient bien persuader l'homme de bonne foi à qui je parlais : mais que pouvaient-elles produire sur le public, qui ne me consultait pas? C'était au temps et à la bonne conduite des employés de la régie, et surtout de leurs chefs, à ramener peu à peu les esprits : c'est aussi ce que fit principalement M. de Launay, au moins en ce qui dépendait de lui. Actif, laborieux et infatigable, il dormait à peine deux ou trois heures; et l'on peut dire même que dans les derniers temps il ne dormait presque plus. Lorsqu'à huit heures du matin on ouvrait les bureaux, il avait déjà fait un travail immense; et il continuait de même toute la matinée, malgré les distractions continuelles qui résultaient de ses rapports avec ses employés, des démarches des solliciteurs, et des visites de ses amis, dont son cabinet ne désemplissait plus jusqu'à son dîner. Je n'ai jamais vu personne réunir une si grande persévérance à autant de facilité. Frédéric lui rendait bien justice, lorsqu'il lui disait : « Nous avons fait une sorte d'échange, le roi de « France et moi; il a mis un Prussien à la tête de ses finan-

« ces (1), et moi un Français à la tête des miennes; et nous « sommes tous deux fort contents du choix que nous avons « fait. »

M. de Launay, extrêmement vif, était en même temps bon; il pardonnait beaucoup, et ne conservait point de rancune : il était accessible et simple, compatissant et généreux, et de plus excellent ami. Jamais il ne manquait l'occasion de faire le bien qui lui était possible. Sa maison enfin était agréable, et c'était principalement sa gaieté douce et franche qui en faisait le charme. On compterait par milliers les hommes au secours desquels il est venu par ses dons ou par ses prêts, qui équivalaient à des dons. Il était impossible qu'il ne parvînt pas à se concilier au moins les gens honnêtes et de bonne foi. Bien avant mon départ, on ne formait plus aucune plainte contre les Français, qu'on ne commençât par l'excepter; et j'ai su qu'à l'époque où il est revenu lui-même en France, il a laissé beaucoup d'amis et de regrets en Prusse. Je dirai quelque chose de plus : les recherches auxquelles son administration a été soumise à l'avénement de Frédéric-Guillaume, ces recherches qui ont été d'abord accompagnées de formes sévères et dures, et qui se sont terminées d'une manière si honorable pour lui, n'ont été dans le temps, pour le public de Berlin, qu'un sujet d'affliction et de scandale.

Parlerai-je des déprédations dont, en pareil cas, on se permet si facilement le reproche, même sans songer à en rechercher les preuves? Deux mots suffiront pour les détruire : M. de Launay ne faisait que la dépense que la bienséance exigeait; car il était ennemi du faste : et après avoir été pendant vingt et un ans chef des finances du roi de Prusse, il est revenu en France avec quinze mille livres de rentes, qui ont ensuite été portées sur le grand livre : je l'ai vu, septuagénaire, réduit aux faibles restes de son ancien mobilier. Il est vrai que Frédéric lui avait

(1) M. Necker est petit-fils d'un Prussien, né à Stettin, où l'on retrouve encore des branches de sa famille, ayant le même nom que lui.

promis, par acte authentique, une somme assez forte en cas de retraite : mais que sont de semblables titres pour les successeurs des rois? Réfuterai-je ce qu'on a dit de la fortune de ses neveux? Le premier est revenu pauvre, et est mort pauvre en Amérique : le second a une fortune médiocre, qu'il a moins rapportée de Berlin qu'acquise ou héritée en France. « Mais, « dit-on, tant d'autres y sont rentrés avec des trésors! »

Pourquoi ne pas les nommer? J'ai connu tous ceux qui ont eu des places un peu lucratives dans cette administration, et je n'en puis compter que deux qui soient revenus, après vingt ans de services, avec une fortune à peu près égale à celle de leur chef. Or, ces deux hommes, qui avaient toujours été dans les emplois supérieurs, devaient à leur constante économie les épargnes qu'ils ont vu tomber dans le même gouffre que celles de M. de Launay. Parmi tous les autres, il n'en est aucun qui ait rapporté plus qu'il ne fallait pour vivre avec la plus grande modestie dans un village, ou pour former un nouvel établissement dans sa patrie; encore ne puis-je en compter plus de six qui aient pu atteindre à ce terme, triste compensation de vingt ans d'expatriation! Mais un homme livré à ses passions, et ne craignant plus de rougir; un homme qui n'a été à portée de connaître ni les personnes, ni les affaires, mais qui est pressé de faire un livre, ramasse sans discernement tous les propos qui se débitent autour de lui, ne consulte que le génie malfaisant qui l'inspire, s'annonce comme historien, et défigure à la fois, et le héros dont il prétend donner la vie, et les honnêtes gens dont il a occasion de parler!

Frédéric n'avait d'abord pris d'engagement avec ses financiers français que pour six ans : quand ce terme fut échu, il déclara n'avoir plus besoin que de deux régisseurs généraux. Ainsi il congédia MM. Pernety et de Brière, et conserva MM. de Launay et de Lattre, devenu l'époux d'une Prussienne, et protégé par quelques ministres avec qui il s'était lié d'intérêt. Mais ce roi ne voulut pas faire penser que l'intérêt entrât pour quel-

que chose dans les motifs de cette demi-réforme ; de sorte que les deux chefs conservés eurent chacun trente mille écus, au lieu de quinze.

Quelques personnes firent craindre à M. Pernety que Frédéric n'en usât mal envers lui, et ne fît mettre les scellés sur ses papiers, sous prétexte de je ne sais quel compte. Ce brave homme, quelque rassuré qu'il fût par sa conscience, crut néanmoins qu'en sa qualité de père de famille, il ferait sagement de sauver de ce danger, réel ou imaginaire, le portefeuille de ses affaires personnelles ; et il me proposa de le prendre en dépôt chez moi. Je m'en chargeai sous le plus grand secret ; mais c'était une fausse frayeur : au lieu de lui chercher querelle, le roi lui donna une lettre de satisfaction très-honorable, et de plus, une seconde lettre par laquelle il le recommandait avec beaucoup d'instances au contrôleur général (l'abbé Terray), et une troisième au baron de Goltz, son ministre à Paris, contenant l'ordre de faire et renouveler ses sollicitations jusqu'à ce qu'on eût eu égard à sa demande. M. l'abbé Terray parut d'abord peu disposé à l'obliger ; mais le zèle du baron de Goltz embarrassa, et l'on donna à l'ex-régisseur prussien la direction des fermes de Valence en Dauphiné. Pour M. de Brière, qui ayant une fortune patrimoniale tout indépendante, n'avait aucune place à demander, il vint vivre tranquille à Paris, où il est mort âgé de quatre-vingt-onze ou douze ans.

Pour montrer ce que c'étaient que ces hommes que l'on a mis tant de complaisance à calomnier, je vais rapporter quelques-unes des actions de ce M. de Brière, que M. de Launay appelait en riant *son cousin le bourru bienfaisant*. Un dimanche, M. de Brière sortait de l'église catholique à Berlin, lorsqu'une pauvre femme, qu'il ne connaissait pas, vint se jeter à ses genoux en fondant en larmes. « Fi ! lui cria-t-il. Quelle honte de « se jeter ainsi aux genoux d'un homme ! Relevez-vous, et que « cela ne vous arrive plus ! » Puis il ajouta à voix basse : « Ve- « nez chez moi. » Cette femme le suivit en tremblant, et lui

dit qu'un de ses enfants venait d'expirer, que son mari était bien malade, et qu'elle n'avait ni de quoi faire enterrer l'un, ni de quoi faire soigner l'autre. « Vous avez perdu votre enfant ? lui « répondit-il ; c'est un malheur, sans doute ! Mais il faut bien « se soumettre à l'ordre de la Providence. Tenez : je vous donne « tant pour faire enterrer cet enfant. Votre mari est malade? « Il faut faire appeler un médecin, et bien soigner ce malade. « Tenez : voilà pour subvenir à ces frais ; si votre époux n'est « pas guéri quand vous aurez dépensé cet argent, vous revien- « drez me voir. Mais ne vous jetez jamais aux genoux de per- « sonne ; c'est une lâcheté. »

Lorsque M. Toussaint mourut, le roi dit à l'abbé Bastiani, pendant son dîner : « Mon professeur Toussaint vient de mourir. « Il laisse une veuve, un fils qui est déjà en âge de travailler, « et trois filles dont l'éducation n'est pas terminée ; du reste « point de fortune : il faut donc avoir soin de ces gens-là. Je « donnerai 400 livres de pension à la veuve. Vous, qui êtes bon « catholique romain, j'espère, M. le chanoine, que vous trou- « verez le moyen de faire élever les filles dans quelque couvent « de Breslaw. Il serait honteux que moi, protestant et impie, « je sollicitasse en vain une bonne œuvre auprès de vous. » L'abbé était trop politique pour ne pas se rendre à cette invitation, quelque peu de penchant qu'il eût à obliger des Français. Bientôt madame Toussaint fut invitée à faire conduire deux de ses filles à Breslaw, en tel couvent, où M. le chanoine payerait leur pension. Mais nous éprouvâmes un très-grand embarras : nous n'avions pas le sou pour subvenir aux frais du voyage, et nous ne savions à qui en demander. Je résolus d'aller tâter les bourses financières : je préparai mon thème, et allai le dimanche suivant demander à dîner à madame de Launay. Au milieu du repas, je débitai ma nouvelle, louant beaucoup les bontés du roi, et même la bienfaisance de l'abbé, mais gémissant sur la pénurie qui peut-être empêcherait de profiter de ce dernier article, quelque important qu'il dût être pour ces jeunes orphe-

lines. On m'écouta, et l'on garda le plus profond silence. Je m'enfonçais dans mes tristes regrets, lorsque tout le monde se levant de table, M. de Brière vint à moi, et me dit à voix basse : « Pouvez-vous attendre ici quelque temps? Si vous ne le pou- « vez pas, nous passeront de suite dans mon cabinet; car j'ai « à vous parler. Si vous pouvez attendre, je commencerai par « faire une partie de piquet avec M. de Channoni, à qui je « l'ai promis. » Ma réponse fut que j'attendrais. Après le piquet, M. de Brière me conduisit dans son appartement, et me dit : « Il n'y avait pas un an que j'étais dans ce pays, que « M. Toussaint, que je connaissais fort peu, m'écrivit un billet « pour me prier de lui prêter 200 francs. Je pensais qu'un « homme âgé de cinquante ans, père de famille, déjà établi ici « depuis deux ans, et ayant au moins 6,000 francs à dépenser « par an, ne pouvait être réduit à de pareils emprunts que par « défaut d'ordre et d'économie. Je jugeai que c'était ce que « nous appelons *un panier percé,* et je conclus que je ne lui « prêterais rien. Je ne lui répondis point, parce que je n'aime « pas les phrases inutiles. Ce que vous nous avez dit aujourd'hui « pendant le dîner m'a rappelé cette petite anecdote; et j'ai « senti que l'argent que j'aurais fort mal employé en le prêtant « au père aurait une destination très-convenable si je le faisais « servir à payer les frais de voyage de ses filles. Ainsi je vous « prie de vous en charger, et de le remettre à la mère pour « cet objet; mais j'y mets une condition, c'est que vous ne me « nommerez point tant que je serai dans ce pays : on croirait « peut-être devoir me remercier; et il n'y a rien qui me fasse « plus de peine que d'être exposé à de tels remercîments. » Je promis le secret; je pris l'argent et le portai à madame Toussaint, qui se persuada qu'il me venait de la reine de Suède, laquelle n'avait pas connu M. Toussaint et n'y songeait guère. Je la laissai dans cette erreur, en lui déclarant qu'en me chargeant de ce don pour elle, j'avais promis de n'en point faire connaître l'auteur.

M. de Brière et M. de Lahaye, fermier général, étaient les plus proches héritiers d'une madame Lahaye, vivant à Draveil, et ayant cinq cent mille livres de rente. Madame de Launay, qui venait après eux, étant morte à Berlin, son mari, conformément aux conseils de MM. de Lahaye et de Brière, envoya ses filles à cette vieille madame de Lahaye, qui d'abord n'avait pas grande envie de s'en charger, mais qui fut comme forcée de le faire, par les sollicitations et les raisons des deux cohéritiers. Ils firent plus; ils se concertèrent entre eux, et parvinrent à lui faire faire un testament par lequel elle appelait ces jeunes demoiselles à sa succession. Elle eut beau dire que cela était contre les lois, et que ce serait leur faire tort à eux-mêmes, ils lui rappelèrent que c'était elle qui avait fait le mariage; que c'était elle qui avait fait entrer M. de Launay dans des entreprises où il avait beaucoup perdu; que c'était elle enfin qui les avait déterminés à aller en Prusse; et ils obtinrent ce testament, qui donnait une dot à ces demoiselles et qui les privait eux-mêmes d'un tiers de ce qu'ils avaient à espérer. Quand ce sont des hommes de cette trempe que l'on veut flétrir, n'est-il pas juste que la vérité se montre et les venge?

M. de Launay, resté seul avec M. de Lattre, eut bientôt des différends avec lui, parce qu'il était turbulent, ambitieux et dominateur : mais Frédéric sut les juger l'un et l'autre. M. de Lattre se fit d'ailleurs de mauvaises affaires; il quitta la partie, et M. de Launay resta seul chef et administrateur général. Dès le moment de la retraite de MM. Pernety et de Brière, on avait établi des sous-régisseurs, conseillers intimes : il y en eut d'abord deux, MM. La Serre et de Morinval; ensuite on leur adjoignit un Allemand, nommé M. Ingelbrecht; enfin on y a vu un M. Magnier, qui n'a pas su s'y maintenir longtemps; et MM. Hainchelin, de Roux, Péters, et le baron de Hochstœdt, qui ont vu la chute et la ruine entière de cet établissement.

Une des choses que l'on a le plus amèrement reprochées à cette régie, c'est d'avoir réuni dans les mains du roi ce qui tenait à

la vente et à la distribution du café. L'ignorance n'a vu dans cette opération que la cupidité des régisseurs et de leurs subalternes; or, l'ignorance voit mal, la mauvaise foi qui survient fabrique des romans qu'elle substitue à la vérité.

Frédéric calculait avec beaucoup d'attention ses importations et ses exportations, et il voyait avec inquiétude que la balance à cet égard ne lui était pas favorable. Ce qu'il avait fait pour multiplier et encourager ses fabriques ne laissait guère de moyens d'augmenter ses exportations, il ne pouvait donc songer qu'à diminuer les importations. Déjà il s'était mis en état de se passer des étoffes de Lyon et de plusieurs autres objets assez considérables; mais ce n'était pas encore assez pour un roi qui voulait qu'il lui vînt assez d'argent du dehors pour ne point affaiblir son commerce, et fournir de quoi grossir tous les ans son trésor. C'est ainsi que sans cesse il réfléchissait sur tout ce qui entrait dans la masse des besoins et que ses États sablonneux ne produisaient point. Il voyait devant lui les fruits étrangers, les huiles, les vins et les sucres, articles très-importants, mais sur lesquels il ne pensait pas qu'il lui fût possible d'établir de nouvelles réformes ou d'asseoir de nouveaux impôts. Les cafés étaient pour lui le sujet d'un scandale particulier. Pour bien juger de l'opinion de Frédéric à cet égard, il faut observer que, dans les États prussiens, le peuple, même celui des campagnes, ne vit presque que de café. Les paysans s'en font des gamelles pleines, avec du lait et un peu de cassonade, et la famille tout entière dîne avec cette espèce de soupe, en y joignant un hareng sec. Les baillis eux-mêmes, dans le temps de la moisson, ne donnent pas d'autre nourriture aux ouvriers qu'ils prennent à journée. Ce fait suffit pour faire comprendre quelle immense quantité de café on consomme par an dans ce royaume; et voilà ce qui donnait une humeur très-vive à ce monarque. « Les malheureux! disait-il souvent; sont-ils donc de meilleure « condition ou d'une complexion plus délicate que moi? Eh « bien, j'ai été élevé avec de la soupe à la bière; et l'on ne dira

« pas que je m'en porte plus mal! Leurs pères ne connaissaient « que la bière; c'est la boisson qui convient au climat. Ils ris- « quent de détruire leur tempérament par leur café, et de ne lais- « ser après eux que des races dégénérées : et d'ailleurs, par ce « goût peu naturel, ils appauvrissent et ruinent le pays. »

Je laisse aux politiques et aux médecins à juger jusqu'à quel point il avait raison; il me suffit d'affirmer que c'est lui qui, d'après toutes ces considérations, ne cessait de rechercher et de demander par quels moyens on pourrait diminuer la consommation du café dans son royaume : c'est lui qui, au défaut d'autres moyens, disait : « Eh bien, il faut le mettre à si haut « prix, que peu à peu le peuple s'accoutume à s'en passer. » En un mot, il força son régisseur général de lui présenter un plan à cet effet. Telle est l'origine de cet établissement du café, qui consistait à en réserver le monopole au roi, et à le vendre plus cher d'un tiers ou d'un quart, et tout grillé dans des boîtes de fer-blanc, d'une livre chacune. Quant aux friponneries dont on accuse les employés, c'est une accusation aussi peu fondée que toutes les autres. M. de Launay faisait seul les achats, et il n'en faisait aucun sans avoir bien fait examiner les échantillons : qu'il y ait eu néanmoins quelques parties avariées, cela peut être arrivé par divers accidents involontaires et imprévus, surtout dans une administration où tout était nouveau pour tout le monde, et quoique d'ailleurs on mît, ainsi que je l'ai vu, tous les soins possibles à prévenir et éviter les accidents et les erreurs.

Les Prussiens ne virent pas cette opération des mêmes yeux que leur roi; ils en furent effrayés, contristés, scandalisés. Les habitants de Potsdam ramassèrent tout ce qu'ils avaient de moulins à café un peu usés et de vieilles cafetières; ils en chargèrent une charrette, qu'ils promenèrent par la ville et sous les fenêtres du château, et qu'ils versèrent ensuite dans la rivière. Frédéric, averti de cette sorte de farce, ouvrit la fenêtre pour en être le témoin, et rit aux éclats, et de meilleur cœur encore

que les bourgeois. Des milliers de traits semblables montrent combien ce roi était supérieur aux petites passions qui irritent les âmes faibles. Quant aux régies du café et du tabac, je me bornerai à déclarer que ceux qui ont attribué cette régie aux Français ont été ou sciemment calomniateurs ou dupes de calomniateurs ; et à observer, qu'il y a trop de contradiction et d'inconséquence à présenter à la fois Frédéric comme un grand homme, un héros, un génie rare et extraordinaire, et comme un homme trompé ou dupé par tout le monde.

Avant d'abandonner ce sujet, je rapporterai encore un fait qui mérite d'être recueilli. Après quelques années de gestion, M. de Launay représenta au roi que ses commis-visiteurs avaient des appointements trop faibles pour vivre, et qu'il était de sa justice d'augmenter leur salaire ; il ajouta qu'il osait répondre à Sa Majesté que chacun alors remplirait mieux ses devoirs, et que la recette en serait beaucoup plus forte à la fin de l'année. « Vous ne connaissez pas mes sujets, lui dit Frédéric : ils sont « tous fripons quand il s'agit de mes intérêts : je les ai bien étu- « diés, et je vous réponds qu'ils me voleraient sur l'autel. En « les payant plus cher, vous affaiblirez mes revenus, et ils ne « m'en voleront pas moins. — Sire, répliqua M. de Launay, « comment pourraient-ils ne pas vous voler ? Vous ne leur don- « nez pas de quoi vivre ! cependant la plupart sont mariés ; et « d'où peuvent-ils tirer de quoi se nourrir, eux, leurs femmes « et leurs enfants, si ce n'est de leur connivence avec les frau- « deurs ? Il y a, Sire, une maxime bien essentielle que l'on perd « trop facilement de vue, surtout en matière d'administration : « c'est qu'en général les hommes ne demandent pas mieux que « d'être honnêtes, mais qu'il faut toujours leur en laisser la pos- « sibilité. Que Votre Majesté consente à faire l'essai que je lui « propose ; et je lui garantis une recette plus forte d'au moins « un quart. » La maxime de morale avancée par M. de Launay frappa le roi : elle lui parut ce qu'elle était, juste et belle en elle-même, et d'autant plus admirable dans la bouche d'un fi-

nancier, que les gens de cette robe ne sont pas réputés en connaître beaucoup de semblables. Il autorisa l'essai : les gages des employés furent augmentés de moitié, et les revenus de Sa Majesté de plus d'un tiers.

Je parlerai ici d'une autre opération financière, plus délicate à rappeler que les précédentes, parce que la vérité, la raison et la justice ne peuvent que très-rarement la faire pardonner, quelque effort que la politique puisse faire pour la justifier : je veux parler de l'altération des monnaies. Durant la guerre de Sept ans, Frédéric, indépendamment de tant d'autres ressources qui lui manquaient, voyait son trésor s'épuiser, et sentait avec effroi combien il avait peu de moyens d'y suppléer. Des peuples pauvres et ruinés, chez qui l'ennemi était le maître, loin de pouvoir lui fournir ni emprunts ni subsides, ne pouvaient plus même continuer à payer les impositions ordinaires. Dans cette cruelle position, il lui fut facile de prévoir l'époque où il ne lui resterait plus d'argent. Or, ses armées n'étaient presque plus composées que de déserteurs, et les déserteurs ne venaient à lui que parce qu'il était celui qui les payait le plus régulièrement et le mieux. Il était donc bien évident que s'il venait à manquer de fonds (1), il ne lui resterait plus ni soldats ni royaume, ni salut. C'est alors que, recevant quatre millions d'écus de l'Angleterre, il trouva dans son juif Ephraïm un homme capable de lui en fabriquer dix millions. Cette opération donna lieu surtout à des pièces de huit groschen, ou vingt-quatre sous, qui font le tiers d'un écu, et qui, au moyen de l'alliage d'Ephraïm, ne valurent en argent fin que le tiers de ce qu'elles devaient valoir. C'est pour cela, et parce que ce fut en Saxe que ces pièces furent fabriquées, qu'on leur donna le nom de *tiers de Saxe*. Certainement, si jamais une opération semblable peut être regardée comme excusable, elle eut alors ce caractère ; car elle était devenue nécessaire, et elle sauva tout un peuple, les soldats n'y

(1) Il avait déjà fondu les galeries, tables et autres meubles d'argent massif qui lui étaient restés du faste de Frédéric Ier.

perdant rien, vu que même les denrées n'augmentèrent pas de prix, à cause du secret qui couvrit ce mensonge politique. Du reste, dès que la paix fut faite, Frédéric retira cette monnaie beaucoup trop faible, en l'échangeant contre des pièces qui avaient l'ancienne valeur ; et de plus il annonça par un édit solennel vouloir indemniser ceux qui en auraient souffert le plus ; et il est vrai qu'un grand nombre de ses sujets, qui surent établir leurs droits, reçurent des indemnités.

Une autre altération de monnaies a eu lieu dans les États de Frédéric, en temps de paix, longtemps après la guerre de Sept ans, et a même été regardée comme ordonnée par lui et faite pour son compte. Je me garderai d'affirmer ce que je ne sais pas : je ne veux que raconter ce que l'on a dit publiquement, sans d'ailleurs vouloir soulever le voile qui couvre ce mystère. Dans cette affaire, on trouve un premier agent qu'il est à propos de faire connaître. C'est un M. Galser, l'un des plus anciens secrétaires du cabinet, et celui qui passait à cette époque pour avoir le plus de crédit. Ce Galser, fils d'un pasteur de campagne au fond des Marches du Brandebourg, était venu à Berlin pour y chercher quelque emploi, après avoir terminé le cours de ses études. Le père de M. du Troussel, ancien magistrat de la colonie française, l'avait placé comme secrétaire chez le vieux M. de Vernesobre, qui, en étant très-satisfait, le céda par amitié à M. le général de Winterfeld, premier aide de camp de Sa Majesté. Pendant la guerre de Sept ans, le vieux secrétaire du cabinet que Frédéric avait à sa suite tomba malade ; ce qui engagea Sa Majesté à se servir de Galser, lequel enfin succéda à celui qu'il avait suppléé. Ces faits expliquent pourquoi ce M. Galser était si attaché, non-seulement à M. du Troussel, mais plus encore à madame, très-proche parente de M. de Winterfeld, à qui il devait toute sa fortune. M. Galser ne venait guère à Berlin sans les voir, mais toujours avec tant de précautions, que dans le monde on ne pouvait pas même s'en douter. J'ai vu cette dame monter en voiture à onze heures du

soir, pour s'en aller au coin d'une rue borgne, attendre que M. Galser y arrivât en se retirant chez lui ; et comme il était prévenu, et qu'il connaissait la voiture, il y montait, et traitait ainsi des intérêts de cette dame ou de ses amis. Il m'est arrivé même de souper chez elle avec lui, et cela par une exception bien particulière. Comme je m'y présentai un peu tard pour y faire une visite, et qu'il y était déjà, on lui demanda s'il trouverait bon que l'on me reçût. « Certainement, répondit-il, je con-
« nais son absolue discrétion. Comme je sais que le roi l'es-
« time, et qu'il se conduit de manière à le mériter, je suis
« bien aise qu'il soit de votre société, et je serai charmé de
« faire aussi sa connaissance. » Je fus donc retenu à souper, et même, vers minuit, M. Galser me reconduisit jusqu'à ma porte. Madame du Troussel en obtint des services importants. Je n'en citerai qu'un. Elle était créancière d'environ vingt mille écus d'un fabricant nommé M. Languen, pour lequel le roi avait fait bâtir une immense maison dans Berlin. Le fabricant M. Languen ayant fait banqueroute, cette dame fut si bien conseillée et si bien servie par M. Galser surtout, que le roi lui donna cette maison en toute propriété, sous la seule clause de louer le fond d'une cour très-spacieuse pour y placer quelques métiers qui ne la gênaient en rien, et dont elle fut bientôt débarrassée sous le prétexte que cette clause ne convenait *ni à une personne de son sexe, ni à une personne de sa naissance :* ce sont les propres termes de la lettre du roi.

C'est ce M. Galser qui, vers l'époque où la Pologne eut à supporter un premier partage, fit très-secrètement fabriquer pour quinze millions, si je ne me trompe, de très-beaux ducats, chargés d'un tiers de mauvais alliage, lesquels furent confiés à l'un des fils d'Ephraïm, l'auteur des *tiers de Saxe*, à celui de ses fils que l'on appelle le Hollandais, parce qu'il a demeuré en Hollande, d'où un vieux navire chargé de pierres, mais chèrement assuré et perdu sur les côtes de Norwége, l'a, dit-on, fait décamper très-à propos. M. Ephraïm, ayant tant

de beaux ducats en poche, prit un bel habit galonné, les cheveux en bourse, et une brillante épée au côté, et s'en alla en Pologne sous le titre pompeux de *M. le conseiller de Simonis*, achetant, payant argent comptant, et faisant transporter tout ce qu'il trouvait en grains, en bijoux, en statues et autres effets d'or et d'argent. En peu de mois, il dissémina de cette sorte ses millions dans toute la Pologne : mais les Polonais ne tardèrent pas à s'assurer qu'on les avait fraudés d'environ un tiers de la valeur des sommes qu'on avait eu à leur payer. Alors, par je ne sais quel instinct, tous prirent le parti de faire passer leurs ducats plus loin, usant du moyen employé pour les leur faire accepter ; c'est-à-dire qu'ils achetèrent à leur tour tout ce qu'ils purent des Russes, à qui les mêmes ducats servirent de payement. Par malheur encore, les Russes apprirent ou découvrirent aussi la fraude dont ils étaient les victimes, et jetèrent les hauts cris : Catherine II les entendit ; elle prit des informations, et remonta sans peine jusqu'à Simonis, conseiller de fabrique plus burlesque que sérieuse. Alors elle fit connaître aux Russes que les faux ducats qu'ils avaient seraient reçus dans les caisses impériales, et échangés contre des ducats plus anciens et valables ; après quoi elle écrivit à Frédéric, en lui détaillant ce qui s'était passé, ce qu'elle avait appris, ce qu'elle avait fait elle-même, et en demandant que Sa Majesté prussienne reprît tous les ducats faux qu'on avait recueillis en Russie, et les échangeât contre une monnaie recevable dans le commerce. Je ne dois point dissimuler à mes lecteurs que les faits que je viens de rapporter, et ceux qui suivent, ne m'ont été racontés et affirmés que par les amis de M. Galser, et en particulier par M. et madame du Troussel. C'est donc d'après eux que je dirai encore que Frédéric, ayant reçu la dépêche de Catherine II, fit appeler Galser, et lui dit : « Vous avez fait « une opération malheureuse dans la fabrication des ducats ; « voyez ce que m'écrit à ce sujet l'impératrice de Russie. Vous « concevez que je ne m'attirerai pas une guerre pour cet ob-

« jet : ainsi, je reprendrai pour leur valeur nominale tous les « ducats de cette fabrique que l'on me renverra. Mais il faut « de plus que j'assure l'impératrice que je n'y suis pour rien : « or, pour cela, je n'ai d'autre moyen que de déclarer que c'est « vous qui avez fait faire ces ducats à mon insu, et que je viens « de vous en punir en vous envoyant à Spandaw. » Galser, dit-on, ne voulut pas être déshonoré : Sa Majesté se mit en colère, lui donna des coups de bottes dans les jambes, et l'envoya de suite à la forteresse. Une circonstance remarquable, c'est que le roi donna des ordres très-précis pour qu'on eût bien soin de la maison, du mobilier, et surtout des chevaux de son ex-secrétaire. Galser avait, entre autres choses précieuses, un attelage de six chevaux que l'on regardait comme l'attelage le plus parfait qu'il y eût dans ce royaume : le roi lui-même n'en avait pas qui pût lui être comparé. Au bout d'environ un an et demi, Galser fut retiré de sa forteresse : on lui rendit tout ce qui lui appartenait ; et on lui assigna, pour lieu de retraite, un village peu distant de Meklenbourg, peut-être celui où il était né, mais au moins celui où son frère résidait comme pasteur : ce qui fut encore regardé comme une malice de Frédéric, qui n'ignorait pas que le séculier, dans sa prospérité, n'ayant pas accueilli l'ecclésiastique comme celui-ci l'avait espéré, ces deux frères s'étaient plus que refroidis l'un envers l'autre.

Il paraît que M. Galser a eu plus de liberté après la mort de Frédéric, ou que même il a été secrètement employé ; car je sais qu'un ancien serviteur de Frédéric l'a rencontré au Palais-Royal, en 1792 ; qu'il en a été reconnu et lui a parlé, sans en obtenir autre chose, sinon que n'ayant rien à faire, il était venu se promener en France.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE FRÉDÉRIC.

SES MAXIMES DE GUERRE, SES CAMPAGNES, SES GÉNÉRAUX.

Avant de nous occuper des anecdotes militaires qui sont personnelles à Frédéric, il convient de faire connaître l'organisation de l'armée prussienne.

Tout ce qui tient à cette branche d'administration est dans les mains du monarque : le ministre de la guerre à Berlin n'est lui-même qu'une espèce d'intendant chargé des détails relatifs à l'habillement, à l'équipement et à la solde, aux vivres et aux fourrages, aux remontes, aux transports et autres objets semblables; voilà pourquoi ce ministre fait partie du grand directoire, avec lequel d'ailleurs l'armée n'a aucun rapport, et dont aucun militaire ne dépend.

Il n'est jamais arrivé à ce ministre de nommer à aucun grade ou d'exercer aucune autorité relative aux personnes. Aussi peut-on vivre bien longtemps et habituellement avec des militaires, sans leur entendre jamais parler de lui.

Les enrôlements se font de deux manières : pour la première, chaque régiment a un canton qui lui est assigné, et où il prend à volonté les hommes dont il a besoin. Tous les ans, vers la fin de février, les majors font, à cet effet, la tournée de leurs cantons : à mesure qu'ils arrivent dans un village, ils en convoquent les chefs; se font remettre les registres de mariages, de naissances et de morts; relèvent de ces registres ceux qui sont en âge d'entrer au service; les font venir, renvoient ceux qui n'ont pas les qualités requises, et choisissent parmi les autres ceux qui sont le moins nécessaires à leurs parents

et à la culture. Ce choix rend celui sur lequel il tombe soldat pour le reste de sa vie, et en réduit l'engagement à ce seul mot : « Un tel partira demain pour le régiment. »

C'est au gros Guillaume que l'on doit la loi qui, à quelques exceptions près, et autant que l'autorité le veut, rend soldats pour la vie tous les Prussiens roturiers. Lorsque ce monarque adopta cette manière d'enrôler, le désespoir fut extrême : un grand nombre de familles s'expatrièrent, surtout en Prusse et près des frontières. Rien ne fut plus commun que de voir des hommes se priver d'un ou de plusieurs doigts de la main droite, pour échapper à l'enrôlement. Ce qui effrayait le plus, c'était d'avoir à servir toute sa vie : peu à peu cependant l'habitude a donné plus de résignation ; aujourd'hui on gémit bien de cette destinée, mais on ne s'en désespère plus.

Le second moyen de recrutement a pour objet de suppléer au premier : il est employé par des recruteurs, c'est-à-dire par des officiers prussiens que l'on envoie dans les villes impériales, et sur les frontières de l'empire, de la Hollande, de la France et en Suisse, c'est-à-dire à Neufchâtel. Tous les hommes que ces recruteurs peuvent se procurer sont répartis dans les différentes compagnies des régiments où on les envoie, et où, d'ailleurs, l'on n'en porte pas le nombre au delà du tiers de l'effectif.

Ces étrangers sont, pour la plupart, des déserteurs de diverses nations, et surtout des Français. Il y en avait six cents de ces derniers dans le seul régiment de Bülow à Berlin, quand la garnison partit pour la guerre de la succession de Bavière : tous les six cents partaient avec joie, dans l'idée qu'ils trouveraient l'occasion de déserter encore. L'un d'eux, raclant je ne sais quel air sur un mauvais violon, s'accompagnait en chantant en guise de refrain, ces deux mots : *Nous allons en France ;* et ses camarades, participant à sa gaieté, dansaient plutôt qu'ils ne marchaient. Lorsque le régiment revint deux ans après, les six cents Français se trouvèrent réduits à six : quatre-

vingt-dix-neuf sur cent étaient morts ou avaient déserté. Presque tous ces déserteurs étaient de fort mauvais sujets, capables de tout. Ceux à qui j'observai que, pour éviter quelques heures de prison, ils étaient venus dans un pays où ils étaient roués de coups de canne, me répondaient : « Oh, dans ce « pays-ci, cela ne déshonore pas. — Vous avez tort de vous « plaindre de notre sévérité, me disaient les officiers prussiens; « si nous étions moins sévères, vous seriez égorgés chez vous. « Le tiers de notre armée est composé de vauriens qu'on ne « peut contenir qu'à force de coups : nous n'aurions pas besoin « de tant de rigidité pour les Prussiens, qui, en général, sont « de bonnes gens; mais pour les autres, il faut les assommer « ou les chasser. » Par malheur, ces officiers avaient en partie raison ; cependant en était-il moins triste de ne pouvoir sortir de chez soi, surtout dans la saison des exercices, sans avoir à compter les coups de canne que l'on entendait retentir de tous côtés? Un soir, le prince Frédéric de Brunswick me dit pendant le souper qu'il m'avait vu le matin au parc, où il exerçait son régiment. « Vous ne m'y avez pas vu longtemps, lui « répondis-je. Il s'est trouvé devant moi un yunker d'environ « quinze ans, qui pour une faute légère dans le maniement des « armes, a fait sortir des rangs un soldat de plus de cinquante « ans, et lui a délivré de toutes ses forces je ne sais combien « de coups de canne sur les bras et sur les cuisses, sans que le « pauvre patient, qui fondait en larmes, osât proférer une « seule parole. A ce spectacle, monseigneur, je me suis sauvé. « — Oh, mon ami, cela est nécessaire ! — Je n'en sais rien, « monseigneur ; mais en tout cas il n'est pas nécessaire que « je le voie. » J'avoue que je n'ai jamais pu me faire à ces sortes d'exécutions ; elles me faisaient redire tous les jours que de semblables tortures ne pouvaient tourner à l'avantage du corps social, et qu'il me paraissait inadmissible que, pour faire du bien aux hommes, il fallût leur faire tant de mal.

La redoutable sévérité dont je parle réduisait, de mon temps,

beaucoup de soldats au désespoir. Il s'était établi entre eux une maxime affreuse : ils se disaient les uns aux autres que le mieux était de mourir; mais que pour ne pas aller en enfer, en se tuant eux-mêmes, il fallait assassiner quelque enfant, que par là on envoyait en paradis, et ensuite aller se dénoncer soi-même, et que de cette sorte on avait le temps de demander pardon a Dieu avant d'être conduit au supplice. J'en ai vu qui avaient adopté cette monstrueuse doctrine. Frédéric en fut lui-même effrayé, et ce fut pour la faire abandonner qu'il défendit de permettre à aucun prêtre ou pasteur d'approcher de tout criminel coupable de ces homicides, plus diaboliquement que religieusement prémédités. Ce remède ne fit pas d'abord un effet bien sensible; cependant il ne fut pas inutile : les soldats répugnèrent à mourir ainsi sans aucun secours spirituel, et ils craignirent d'être encore plus sûrement damnés de cette sorte que de toute autre manière.

On m'assure qu'aujourd'hui la discipline prussienne est fort adoucie : on ne peut qu'en louer le souverain à qui l'humanité a cette obligation. Le prince Henri prouvait déjà de mon temps qu'on pouvait très-bien exercer un régiment sans recourir à ce moyen si cruel. « Si un soldat fait mal un mouve-
« ment, disait-il à ses officiers, c'est que vous ne l'avez pas
« assez exercé : faites-le exercer une heure ou deux de plus,
« et il sera assez puni. Si vous le frappez, c'est de votre pa-
« resse que vous le punissez. »

Au reste, la trop grande sévérité a de graves inconvénients. Je vais en citer quelques exemples. Le régiment des gardes avait un chef si dur, que les soldats jurèrent qu'en cas de guerre leurs premières balles seraient pour lui. La guerre de Sept ans survint : ce général, instruit du propos de ses soldats, eut peur. Chargé de débusquer l'ennemi d'un bois, il fit tant de haltes hors de propos, que M. de Mœllendorff, alors capitaine dans ce corps, prit sur lui de lui faire des représentations, qui furent mal reçues et ne produisirent aucun effet.

Alors M. de Mœllendorff, voyant à quelque distance le prince d'Anhalt, courut le conjurer de sauver l'honneur du régiment, en donnant des ordres qu'on ne pût se dispenser de suivre. Le prince vint en effet, ordonna de marcher à l'ennemi sans délai ; et à peine dans le bois, le général tomba percé de cinquante balles.

Peu après cette même guerre, on plaça dans un régiment, en garnison à Neiss en Silésie, un Français encore jeune et l'un des plus beaux hommes que l'on pût voir. Comme il avait eu une fort bonne éducation, on voulut avoir sur ce qui le concernait des détails qu'il refusa. Ses refus donnèrent de l'humeur : on le traita durement, et il résolut de s'en venger. Il avait avec lui une très-jolie femme, aussi discrète et aussi courageuse que lui. Celle-ci se mit à faire la contrebande avec quelques autres femmes de soldats. A chacun de ses voyages en Bohême, elle rapportait toujours un peu de poudre et des balles, qu'elle cachait bien soigneusement. Pendant ce même temps, son mari gagnait d'autres soldats, mais toujours isolément, de manière qu'aucun d'eux n'avait d'autre confident que lui : à la fin il eut assez de monde pour frapper le coup qu'il avait prémédité. Il arrêta donc le jour, et fixa l'heure de midi pour attaquer et désarmer tous les corps de garde de la ville en même temps. Il avait choisi pour lui-même celui de la porte qui conduit vers la Bohême : tout son monde était éparpillé devant le poste, sans armes et comme désœuvré ; pour lui, il aiguisait sur une pierre, près de la sentinelle, une hache à fendre du bois. Au premier coup de midi, il se relève, fend la tête du factionnaire et en prend les armes : au même instant trente complices se précipitent dans le corps de garde, prennent les fusils qu'ils y trouvent, les chargent et marchent droit à la porte.

Une sentinelle, sous le milieu de la voûte, veut baisser la herse ; le chef des révoltés court à elle, et lui abat le poing d'un coup de hache. La garde extérieure se range et veut arrêter les fuyards : ceux-ci font feu et en tuent sept ou huit ; le reste se

sauve. Notre inconnu avait trente hommes à sa suite, comme je l'ai déjà dit. Maître de la porte, il s'arrêta pour attendre ses complices; mais, sur un signal, il juge qu'ils sont en défaut, et marche à grands pas vers la frontière, distante d'une bonne lieue de la ville. Ce qui sauva la garnison fut que les horloges ne s'accordaient pas : celle que notre inconnu avait suivie, se trouva devancer les autres d'un demi-quart d'heure, et c'est ce qui donna le temps de battre la générale, et de mettre les régiments sous les armes. De cette sorte, ceux qui devaient attaquer les autres corps de garde, furent obligés de se mettre dans les rangs, et ne purent exécuter leur projet; d'où il suit encore qu'aucun indice ne put ni les faire connaître, ni même les rendre suspects. On se hâta d'envoyer quelques hommes à cheval, contre les trente fuyards; mais ceux-ci firent si bonne contenance, et leurs décharges furent si bien dirigées, que cette cavalerie perdit beaucoup de monde : elle servit néanmoins à retarder la marche des trente hommes. Enfin, on n'était plus qu'à un petit quart de lieue de la frontière, lorsqu'un bataillon atteignit les fuyards et les enveloppa. Ils se battirent en désespérés; aucun d'eux ne se rendit : tous furent tués ou blessés à leur rang comme les soldats de Catilina; et ils se seraient encore défendus plus longtemps, et auraient détruit plus de monde si les cartouches ne leur avaient manqué. Par une singularité remarquable, leur chef fut atteint le dernier; il eut la cuisse cassée : il lui restait encore une charge de poudre, mais sans balle; il y suppléa par un des boutons de son habit, et tua, ainsi couché à terre, l'officier qui le premier voulut se saisir de sa personne. Ramené à Neiss, avec un petit nombre de ses camarades blessés comme lui, on le conduisit de suite au conseil de guerre. On lui demanda quels étaient son véritable nom, sa patrie et sa famille. « Tout cela ne vous regarde pas, ré-
« pondit-il : ne perdez pas votre temps à me faire des questions
« auxquelles je ne ferai point de réponse. Il s'agit ici de m'en-
« voyer à l'échafaud; et pour cela, qu'importe qui je suis? —

« Combien avez-vous eu de complices, et quels sont-ils? — Il « est encore inutile que vous fassiez des recherches à ce sujet : « c'est un point que nul ne sait que moi, et il n'est aucune puis- « sance sur la terre qui puisse m'en faire désigner un seul. Ne « tourmentez pas ces malheureux pour vous dévoiler ce secret; « ils ne le savent pas. J'ai été seul le confident de tous, pris « individuellement : aucun d'eux n'a donc été le confident d'un « autre. J'ai seul le secret tout entier de cette affaire, et il sera « enterré avec moi. — Et quel motif vous a porté à méditer, « ourdir et exécuter ce crime horrible? — Votre barbarie : vous « êtes tous des tyrans, des bourreaux, des tigres; et pour faire « une chasse générale contre vous, ce n'est pas la justice qui « manque aux hommes, c'est le courage. » Ici, son capitaine, furieux, vint à lui en l'accablant d'injures, et lui donna un grand coup de poing dans la poitrine; à l'instant, et avec la rapidité de l'éclair, ce malheureux saisit la baïonnette de l'un des deux soldats qui le soutenaient, et en perça la poitrine de son capitaine, en lui disant : « Tiens, monstre, j'aurai encore la consolation « de t'envoyer aux enfers avant de mourir. » Ensuite, s'adressant aux autres officiers, il leur dit : « A quoi bon différer mon « supplice? Si pourtant vous voulez obtenir de moi des révéla- « tions, faites-moi donner tout ce qu'il faut pour écrire au roi : « je lui dirai tout, à condition néanmoins que je n'aurai point « de témoin en faisant ma lettre, que personne ne la verra, « que je la cacheterai moi-même, que je la remettrai au maître « de poste en présence de plusieurs personnes. » Les membres du conseil craignirent d'être inculpés pour quelques faits graves; ainsi son offre ne fut point acceptée. Lorsque Frédéric vint à Neiss aux revues suivantes, les officiers supérieurs de cette garnison furent extrêmement maltraités. Il les accabla des reproches les plus durs, et surtout pour n'avoir pas fourni à ce criminel le moyen de lui écrire : il leur en parla comme bien convaincu que c'était leur mauvaise conscience qui avait dicté leur refus. Cependant, ils en furent quittes pour la peur, parce

que la politique voulait qu'on assoupît cette affaire. Il ne paraissait pas prudent de permettre qu'elle fût connue de l'armée : aussi fut-elle ignorée de presque tout le public.

Pareille révolte avait manqué éclater à Berlin même, durant la guerre de Sept ans, dans un moment où il ne s'y trouvait que les débris d'un seul régiment, et lorsqu'on y organisait quinze cents recrues, presque tous déserteurs. Heureusement, un des coupables révéla le complot, et en montra les chefs, de dedans l'arsenal, à travers une fenêtre bien fermée, tandis qu'on faisait défiler les recrues. Ces chefs furent arrêtés et exécutés la nuit, en grand secret. Ces faits prouvent cette vérité si triviale, et que pourtant on oublie trop souvent, que chez ceux qui commandent à d'autres hommes, grands ou petits, la sévérité n'est bonne et sans risque qu'autant qu'on la circonscrit dans les bornes d'une justice bien entendue.

Il n'y avait que quelques semaines que j'étais à Berlin, et je logeais encore dans un appartement garni, lorsqu'un jour, en rentrant vers midi, je vis monter l'escalier, devant moi, à trois soldats garrottés que l'on conduisait chez mon voisin, commandeur de leur régiment. Deux de ces soldats, blessés eux-mêmes, soutenaient le troisième, qui avait une jambe cassée. J'entendis l'un des deux premiers dire en français à celui qui souffrait le plus : « Courage, camarade! courage! nos maux finiront « demain! — Ah! répliqua celui-ci avec un cri de douleur, « que n'est-ce aujourd'hui! » Ce court dialogue fit une si vive impression sur moi, que je n'ai pu l'oublier. Après quarante ans, j'entends, je vois encore ces trois hommes et leur escorte : ils avaient déserté au nombre de six, avec armes et bagage; ils s'étaient défendus contre les paysans qui avaient voulu les arrêter : trois d'entre eux avaient échappé; et ceux-ci avaient été blessés et pris.

Ce qui rend la désertion presque impossible en temps de paix dans les États prussiens, c'est l'ordre établi à cet égard. Tout officier qui voit plusieurs soldats attroupés, peut et doit les sé-

parer à coups de canne, surtout quand ce sont des Français. Tout capitaine dont un soldat déserte est aux arrêts pour un temps déterminé. Toutes les villes de garnisons sont entourées de fortifications ou de murs, ou au moins de palissades ; cette clôture a en dedans un pourtour qui ressemble à un chemin de ronde ou à une promenade : là, les sentinelles sont placées de manière que chaque soldat voit et entend ses voisins, et peut en être vu et entendu. Si un déserteur a passé entre deux de ces sentinelles, et que la chose puisse être prouvée, les deux sentinelles passent par les verges. De plus, on fait l'appel de tous les soldats plusieurs fois dans la journée. S'il en est un seul qui ne réponde pas, on va de suite aux recherches ; et si une heure après on ne l'a pas retrouvé, on fait tirer le canon d'alarme. C'est une pièce de gros calibre, placée sur une hauteur, et qui est entendue de tous les villages des environs. Ce signal rassemble les paysans, qui prennent les armes et vont se poster sur tous les passages. Chaque déserteur arrêté vaut une gratification de quarante francs au village qui le ramène ; et tout village sur le territoire duquel un déserteur a passé sans être arrêté paye une somme égale à titre d'amende. Telle est la police qui rend la désertion si difficile ; aussi faut-il un bonheur bien extraordinaire, ou une industrie toute particulière pour n'y pas échouer ; d'autant plus que les soldats n'ont à cet égard de secours à recevoir de personne. Leurs lettres ne sont pas reçues à la poste, à moins qu'elles ne soient vues et permises par leurs officiers. Tout bourgeois qui leur procurerait quelque habit, déguisement ou autre moyen de déserter, serait lui-même soldat, ou irait à la forteresse.

En 1764, un Français, soldat à Berlin, réussit néanmoins à s'échapper, et par un moyen qui fut très-applaudi. Il débuta par se faire la réputation de l'homme le plus exact à ses devoirs : laborieux et économe, il gagnait de l'argent et l'amassait avec soin ; il n'avait aucune société, surtout avec ses compatriotes ; paraissait toujours content de son sort, et

témoignait une satisfaction réelle à pouvoir être agréable et utile à son capitaine. Celui-ci avait un cheval qui semblait dépérir : le soldat offrit de le soigner, et promit que dans peu ce cheval serait en parfait état. On le lui confia, et il tint parole. Le capitaine, enchanté, prit ce soldat pour ordonnance, c'est-à-dire pour être de service chez lui. La confiance qu'il eut en cet homme devint entière : c'était là l'objet secret des vœux de ce dernier, et il ne tarda pas à en profiter. Le capitaine, étant allé passer un jour ou deux à la campagne, notre Français s'habille en capitaine, monte à cheval, et sort tranquillement, et en plein jour, de la ville, comme quelqu'un qui se promène, ôtant nonchalamment son chapeau à toutes les sentinelles qui lui portaient les armes. Quand il fut à une certaine distance, il prit le galop, et bientôt arriva à Beruth en Saxe. Là, il prit un homme sûr, qu'il paya bien, et renvoya le cheval et l'uniforme au capitaine, avec une belle lettre, où il le remerciait de ses bontés, et justifiait sa démarche par la loi de nécessité.

J'ai dit qu'il y avait des recruteurs prussiens dans les villes libres, et surtout aux frontières. Ces recruteurs n'étaient que des escamoteurs d'hommes. J'en ai connu un, M. P**, qui m'a souvent étonné par la connaissance très-détaillée qu'il avait de nos frontières, du côté de la Suisse et du Rhin. Il avait failli avoir à Strasbourg une aventure qui aurait plus mal fini que celle de M. d'Archambaud ; mais, au lieu d'aller lui-même prendre les hommes qu'il avait embauchés, il y avait envoyé son domestique, qui fut pris et pendu. Vers 1765, on avait déjà pendu pour même cause, à Strasbourg, un capitaine prussien qui avait sa station à Kelh. Cet homme se promenait très-souvent sur le pont, et quand il arrivait au milieu, près de la sentinelle française la plus avancée, il liait conversation avec ce soldat, et tâchait de le débaucher, surtout quand c'était un bel homme. Un jour il y trouva un superbe grenadier, et lui débita ses mensonges le mieux qu'il put : il finit par lui proposer un excellent dîner. « Volontiers, lui dit le grenadier, si mon camarade que

« vous voyez là-bas veut être de moitié. — Nous lui parlerons « après. — Non, je ne ferai rien sans lui : nous sommes nés « dans la même année et dans le même village, nos deux mai- « sons se touchent; amis dès l'enfance, toujours inséparables, « nous nous sommes engagés ensemble, nous sommes dans la « même compagnie et de la même chambrée. Nous ne nous « quitterons qu'à la mort. — Eh bien, parlez-lui, déterminez- « le : je vais commander le dîner pour trois. — Cela ne se peut « pas, un officier de ronde peut venir et voir que j'ai aban- « donné mon poste; il est bien plus simple que vous lui parliez « vous-même. » Le capitaine fut séduit par l'espoir d'emmener deux hommes pour un. A peine cependant eut-il fait quelques pas, que la peur le prit; il voulut revenir, prétextant de nouveau les ordres à donner pour le dîner. Alors le grenadier lui présente la baïonnette, en lui disant : « Vous ne passerez pas. » Le capitaine, voyant qu'il était pris, se jette dans le Rhin pour se sauver à la nage : le grenadier, qui nageait mieux que lui, jette son fusil, fait le même saut, rattrape son homme, et le ramène à bord du côté de l'Alsace. Le conseil de guerre s'assemble; et, après délibération, on dit au grenadier : « Vous avez « abandonné votre poste et vos armes; mais vous l'avez fait « par zèle et avec courage. Il faut donc vous faire fusiller ou « vous récompenser. Voilà cent écus que l'on vous donne au « nom du roi : placez-les de manière à vous assurer une « petite rente, et continuez d'être aussi brave soldat que « vous l'avez été jusqu'ici. » Le capitaine, dès son premier interrogatoire, déclara qui il était, et ce qu'il était. On écrivit au roi de Prusse, qui, sentant bien qu'il ne pouvait sauver cet homme, et que la politique ne permettait pas d'avouer qu'il payât des officiers pour séduire les sujets de ses alliés, répondit qu'à la vérité il y avait dans ses États une famille de ce nom, mais qu'il n'y manquait aucun individu ; que de plus, il n'y avait dans ses armées aucun officier, portant le même

nom, qui ne fût à son poste. Le capitaine alla donc à l'échafaud.

Dans le cours de la guerre de Sept ans, un officier français, capitaine de cavalerie, et se nommant M. de Ma***, si toutefois ma mémoire ne me trompe pas, arriva près du Rhin, à une auberge isolée, où étaient plusieurs recruteurs prussiens. Il revenait des îles, et avait débarqué en Hollande. Les Prussiens l'arrêtèrent sous prétexte de voir s'il ne cachait pas quelque déserteur dans sa voiture : ils le retinrent ensuite comme pour lui faire politesse, en attendant que son domestique allât lui chercher des chevaux à la poste, peu distante de cette auberge. Dieu sait ce que devint le domestique : on ne le revit plus. Pour lui, on le désarma, et on le fit partir le lendemain avec d'autres recrues. Il fit le reste de la guerre comme simple soldat, écrivant mille fois pour une au roi, qui ne lui répondait pas, et à ses parents et amis, qui ne reçurent pas ses lettres. Quand la paix fut faite, son régiment retourna en Silésie, lieu de sa garnison. A la première revue, le roi demanda s'il n'y avait pas dans ce corps un soldat nommé de Ma***. Alors notre homme sortit des rangs, et s'approcha du roi, en lui présentant les armes, et en lui « disant : « C'est moi, sire — Voulez-vous rester à mon « service comme officier? — Sire, je ne le puis pas, ayant « l'honneur d'être engagé au service de mon roi. — Eh bien « qu'on donne à monsieur son congé, et qu'il soit libre. » Le dialogue ne fut pas plus long. Un noble polonais, qui était venu pour voir le roi de Prusse, ayant appris cette aventure, vint trouver M. de Ma**, et lui proposa de le suivre à sa campagne, en attendant qu'il pût donner de ses nouvelles à sa famille et recevoir de l'argent. Cette proposition fut acceptée avec joie. Les lettres de change qui vinrent de Paris étaient pour Warsovie. M. de Ma** s'y rendit, et y trouva un de ses amis M. le marquis de Lhôpital, qui allait comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg : il voulut profiter de cette occasion pour voir la Russie. « J'en reviendrai, disait-il, en partie par mer et en partie par « la Suède et le Danemarck ; cela me dispensera de faire d'en-

« nuyeux détours par la Hongrie, la Bohême et l'Autriche, car, « pour rien au monde, je ne reparaîtrai dans les États prus- « siens. » M. Dinot de Jopécourt, qui l'a souvent vu pendant ce voyage en Russie, lui demanda un jour en riant, si étant soldat prussien, il avait reçu des coups de canne. « Oh ! répondit-il, « ne m'en parlez pas ! il me semble que je les sente encore. »

Madame l'électrice douairière de Saxe fit écrire à Lyon vers 1767, pour avoir un bon chirurgien qu'elle pût attacher au régiment de ses gardes. Un jeune homme qui avait fait de fort bonnes études accepta cette place, et partit pour Dresden sur un bon cheval, avec un porte manteau, voulant faire sa route à petites journées et avec économie. Il rencontra au delà de Francfort des recruteurs prussiens qui conduisaient un certain nombre de recrues, et qui, ayant appris de lui quels étaient l'objet et le but de son voyage, lui persuadèrent de faire route avec eux, attendu le danger qu'il courait, étant seul, de tomber dans quelques bandes de voleurs, et que, de cette sorte, ils le conduiraient jusqu'à peu de distance de Dresden. Quand ils furent à Halberstadt, ils levèrent le masque, lui prirent son cheval, et le conduisirent forcément par Magdebourg, et jusqu'à Berlin, où il fut enrôlé dans un régiment d'infanterie. Il y avait déjà plus d'un mois qu'il y était apprenti soldat, lorsqu'un jour, vers midi, M. Pernety, l'un des régisseurs des droits du roi, allant à pied à la régie, rencontra et fut très-surpris de voir en uniforme ce jeune homme qu'il avait connu comme chirurgien à Lyon. Ce pauvre malheureux lui conta ses tristes aventures, et M. le régisseur entreprit de lui faire rendre sa liberté : il alla en conséquence présenter sa demande au général du régiment, qui répondit que cela dépendait de M. l'inspecteur général : celui-ci, sollicité à son tour, soutint que cette affaire regardait principalement le général. M. Pernety revint donc au premier, de qui il n'obtint qu'un refus dur et formel..... « Mais, « lui dit le sollicitant, je ne vous demande pas son congé pour « rien : j'offre de payer une autre recrue à sa place. — Et com-

« ment m'assurerez-vous que cette autre recrue le vaille? Vous « voyez bien que c'est un trésor, qu'un bon chirurgien qui soit « bon soldat. — Eh bien, M. le général, je payerai deux « recrues pour une. — Fort bien, monsieur, pourvu que ces « deux recrues soient des chirurgiens français : sans cela, il « est inutile que vous m'en parliez davantage. » M. Pernety se retira révolté : nous partageâmes son indignation, et nous racontâmes ce trait de barbarie tant et si souvent, qu'enfin le prince Henri en eut connaissance. Il trouva M. le général un soir chez la reine, et lui dit : « Vous avez dans votre régiment un soldat « français dont j'ai besoin. J'espère que vous ne me refuserez « pas de l'échanger contre un homme que je donnerai ordre « de vous fournir. Je vous enverrai M. de Kalkstein, mon « commandeur, qui arrangera cette affaire avec vous, et vous « choisira un très-bon sujet. » M. le général, malgré son dépit secret, n'osa pas résister; et le prince n'eût pas plus tôt le chirurgien français, qu'il le fit porter sur la liste des morts, chargea un bas officier affidé de le conduire par voies détournées jusqu'aux frontières de Saxe, et l'adressa, avec une belle lettre, à madame l'électrice douairière, qui n'avait pu découvrir ce qu'était devenu le chirurgien de ses gardes.

J'ai connu dans le régiment de Ramin un brave grenadier, maître d'armes, qui, servant en France, avait obtenu son congé en 1763, au moment où l'on travaillait à la paix, mais qui, dans une marche qui le rapprochait de son pays, ayant encore voulu faire le service avec ses camarades, avait été pris dans une escarmouche, lui cinquième, par les Prussiens. Au lieu de les traiter en prisonniers, on les avait tourmentés jusqu'à ce qu'ils se fussent enrôlés. Ce grenadier ayant déclaré qu'il ne voulait point y consentir, on ne lui avait donné pour toute nourriture que des harengs salés, et en même temps on lui avait refusé toute boisson, jusqu'à ce qu'enfin la fièvre de la soif l'eût vaincu. Devenu malade de chagrin plus encore que de fatigues, on lui donna enfin les invalides, et la liberté de retourner en

France ; et je lui recueillis par mes quêtes une centaine d'écus pour faire sa route. Cet homme n'avait jamais été frappé, parce qu'il avait déclaré à ses officiers qu'il mettrait tous ses soins à bien remplir ses devoirs, mais qu'il aurait toujours une balle prête pour celui qui lui donnerait un coup de canne.

J'ai dit ailleurs qu'en tout ce qui concernait le service militaire, ce roi n'employait que la langue allemande, que pourtant il n'aimait pas. Il faut observer de plus que, lors de ses premières alliances avec la France, il s'était engagé à rendre les déserteurs français ; ce qui avait donné lieu à l'ordre de ne permettre à ces déserteurs de ne répondre qu'en allemand s'il venait à leur parler, et de toujours s'annoncer comme étant de l'empire ou de la Suisse. Cet ordre était surtout très-gênant pour le régiment des gardes, qu'il avait sous les yeux, qu'il excerçait journellement, et dont il fallait exactement lui présenter toutes les recrues. Ce concours de circonstances engagea les officiers à bien remarquer les questions qu'il faisait aux nouveaux soldats dans ces sortes de rencontres ; questions qui se réduisaient habituellement à trois, savoir : *Quel âge avez-vous? Depuis quand me servez-vous? Vous donne-t-on régulièrement vos vivres, et vous paye-t-on votre prêt?* Il arriva de cette remarque que le premier soin des officiers, à chaque recrue française qui leur arrivait, était de lui faire apprendre par cœur en allemand une courte réponse à ces questions. C'est dans cet état de choses que l'on présenta à Sa Majesté un Français assez bel homme pour avoir été placé dans le premier bataillon des gardes, et à qui le monarque fit ses questions accoutumées : mais, par je ne sais quel accident, l'ordre en fut renversé ; la seconde fut la première ; et le dialogue se réduisit en allemand à ce qui suit : « *Depuis quand me servez-vous?* « *— Vingt et un ans, Sire. — Quel âge avez-vous donc? — Un* « *an. — Mon enfant, vous êtes fou, ou je le suis : — L'un* « *et l'autre, Sire.* » Le roi ne tarda pas à savoir que ce pauvre soldat n'avait pas compris un mot de ce qu'on lui avait dit, ni

de ce qu'il avait répondu ; et il fut le premier à rire d'un quiproquo qui l'avait fait traiter de fou à la tête du premier régiment de son armée.

A ces anecdotes, ajoutons quelques observations générales.

La discipline militaire offre chez les Prussiens plusieurs dispositions très-sévères, même pour les officiers, et quelques-unes assez singulières.

Le roi seul peut accorder des congés aux officiers, et il faut, pour en obtenir, des raisons graves : aussi est-il fort rare que tous les officiers ne soient pas à leur corps.

Il n'y a que les causes de maladie qui puissent dispenser un officier de ses devoirs même les plus minutieux. Ainsi, tous ceux qui servent dans la cavalerie, par exemple, assistent tous les jours, soir et matin, aux pansements des chevaux. Le comte de Reichenbach, qui avait autant d'amitié pour moi que j'en avais pour lui, me disait : *Durant les onze ans que j'ai servi dans les gendarmes, il ne m'est pas arrivé un jour d'être moins de quatre heures dans les écuries, ou de ne pas y arriver avant la minute fixée.*

« Ma position, me disait quelques années auparavant le même « officier, est cruelle ; je ne me suis jamais endormi qu'en me « disant : *Demain je puis être condamné à la forteresse pour « toute ma vie :* car telle est la peine infligée à celui qui, sous « les armes, répond, même modérément, à un chef qui l'of- « fense le plus injustement. Si je ne suis pas alors lâche et in- « sensible, je deviens criminel ; d'un autre côté, je dois porter « la délicatesse jusqu'à mourir plutôt que d'endurer même un « manquement léger ou apparent d'un ami. Or, comme je ne « sais point concilier les contraires, j'ai préféré conserver par- « tout la délicatesse des sentiments ; et dès lors il est très-dé- « cidé que je ne souffrirais pas une offense même de mes chefs ; « et ils le savent bien. Mais il me reste encore une autre con- « tradiction à dévorer. Si je me bats en duel contre mon ca- « marade, et que j'aie eu raison au fond, on ne m'en parle pas,

« pourvu que je n'emploie que le sabre ou le pistolet; au lieu « que si j'ai une querelle contre un bourgeois, il faut que je « l'assassine. Si je me permets un duel en règle avec lui, je « serai renvoyé du corps et dégradé, quand même la raison « serait de mon côté : mais si je sais l'amener à blesser mon « honneur, et qu'à l'instant je lui enfonce mon sabre dans le « corps, j'en suis quitte pour deux ans de forteresse, et je ne « suis ni dégradé, ni privé de mon état. Tel est le résultat de « la loi qui nous défend tout duel contre ceux qui ne sont pas « militaires ou nobles. »

On a dit souvent que la principale force des troupes prussiennes venait du nombre et du choix des bas officiers; et en effet le nombre en est tel, que l'on compte à peu près une canne pour six hommes; ce qui faisait dire à un Français : « Je crois « bien que vous marchez en avant : vous êtes entre deux en- « nemis; et celui qui est le plus près de vous, et auquel vous « pouvez le moins échapper, c'est cette ligne d'hommes armés « de cannes qui est toujours derrière vous et ne vous perd pas « de vue. » Ces bas officiers sont d'autant plus essentiels, qu'on ne les prend en général que parmi les nationaux, anciens soldats, et bien connus par leur exactitude.

Un autre avantage, non moins important peut-être, c'est qu'en Prusse presque toutes les garnisons sont considérables; ainsi les troupes sont toujours exercées aux grandes manœuvres : les marches en bataille, surtout, y sont de la plus grande régularité; tandis que les Autrichiens, qu'on n'exerce pas moins, mais qui, pour raison d'économie, sont souvent éparpillés dans de petites garnisons, ne peuvent atteindre au même degré de perfection.

Les régiments ne changent jamais de garnison, et restent un temps immense sous les ordres des mêmes chefs; d'où il résulte une très-grande économie et une non moins grande force morale. L'expérience a prouvé, en Prusse, que les inconvénients que l'on a imaginé pouvoir résulter

des garnisons fixes sont illusoires, dans ce pays du moins.

Les officiers prussiens ont une paye à peine suffisante tant qu'ils ne parviennent pas au grade de capitaine-commandant, c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ quarante ans. Cela les accoutume forcément à une vie dure et économique, d'autant plus qu'à chaque promotion à faire, le chef du corps est obligé d'envoyer au roi les noms des trois officiers qui ont le plus de droits à la place vacante; et qu'entre les cinq notes à joindre à ces noms, la première est de dire si cet homme a des dettes. Il est sans exemple que la place ait été donnée à celui qui est mal noté sous ce rapport. Mais aussi dès qu'ils sont capitaines-commandants leur fortune est faite : ce grade vaut pour l'ordinaire, en temps de paix, douze à quinze mille francs par an. C'est en l'obtenant que les officiers prussiens forment leur maison et se marient.

Il faut excepter ici les capitaines du génie, qui, n'ayant point de compagnie, n'ont que quinze cents francs environ d'appointements, ce qui au fond est fort injuste : ces quinze cents francs sont, au reste, la somme que chaque capitaine coûte au roi : le surplus provient, dans les autres armes, de divers profits que la loi ou l'usage autorise, comme l'épargne d'une demi-aune de drap sur chaque uniforme; celle des garnitures de boutons que l'on oblige les soldats d'entretenir eux-mêmes, et par-dessus tout, la paye des frey-wechter, c'est-à-dire de ceux qui sont renvoyés chez eux, pendant dix mois de l'année, en temps de paix. Le nombre de ces soldats ainsi congédiés monte au moins au tiers de la compagnie, et va quelquefois à la moitié. Or, leur paye, pendant leur absence, revient pour une part au roi, et pour l'autre part, qui est la plus forte, aux capitaines, qui, d'après cela, sont de tous les officiers du monde ceux qui gagnent le plus à la paix et perdent le plus à la guerre.

Dans ce pays, on porte sur tous les points l'économie aussi loin qu'on le peut : un général a un régiment, parce que dans tous les corps prussiens chaque officier supérieur a toujours

sa compagnie; ce qui économise d'autant les appointements que le roi lui donne. Les compagnies des chefs sont commandées par des *capitaines en second*, qui n'ont que la paye de lieutenant. Comme la solde du grade de feld-maréchal est de douze mille écus du pays (les feld-maréchaux ne pouvant plus avoir de régiments ni de compagnies) (1), Frédéric a fini par ne plus élever personne à ce grade. Quant aux lieutenants généraux, dont la solde est d'environ sept mille écus de Prusse (25,000 fr.), ils en reçoivent quatre mille des caisses de l'État, et à peu près trois mille de leur compagnie.

L'armée est, pour ainsi dire, toujours prête à marcher. Le chef de l'artillerie a par an dix mille écus pour l'entretien et les réparations de ce qui dépend de cette arme; tout est régulièrement visité chaque année. Il en est de même des autres parties. Les garçons boulangers, les conducteurs de chariots ou pontons, etc., sont enrôlés; et, quoique congédiés en temps de paix, on sait où ils sont; on les recrute d'ailleurs au fur et à mesure des vacances, et on peut les réunir en très-peu de jours. Tous les chevaux nécessaires au service sont dans le même cas : à l'instant où l'on fait la paix, ces chevaux sont distribués gratis aux paysans, sans autre charge que de les rendre s'ils en sont requis, et par conséquent de les remplacer s'ils périssent entre leurs mains (2).

(1) Les feld-maréchaux ne se voyaient pas forcés à quitter les régiments qu'ils commandaient dans une armée, où, d'après les principes établis sur le militaire par Frédéric-Guillaume, le roi était le capitaine de la première compagnie du premier bataillon du régiment des gardes. Le grade de capitaine se trouvait pour ainsi dire à vie, dès que l'on y était parvenu. Le grand Frédéric ne dédaigna jamais de recevoir les comptes particuliers relatifs à sa compagnie, et de donner ses ordres pour le service et pour les avancements. Ces détails, repoussés par un grand nombre d'officiers supérieurs, ne lui semblaient pas au-dessous de la dignité de souverain. Son successeur recevait encore son capitaine en second et son premier sergent, lorsque ses étouffements et ses douleurs ne lui laissaient plus qu'une ombre d'existence. Le feld-maréchal de Mollendorf, gouverneur de Berlin, avait dans cette ville son régiment. PR. ED.

(2) Affligé de la résolution où paraissait être mon père de ne jamais écrire

Il n'est pas possible de porter plus loin les soins de détail que l'ordre public peut faire désirer, et jamais souverain n'a mis plus de persévérance à s'en occuper et à s'en faire rendre compte que Frédéric : cependant, il n'a pas toujours été assez heureux pour empêcher les abus. J'en ai déjà cité quelques exemples ; en voici un nouveau. Quand il fut question de se mettre en campagne pour commencer la guerre de la succession de Bavière, les pontons se trouvèrent hors de service : les roues étaient mauvaises, et les traits des chevaux desséchés ou pourris. Le général d'artillerie avait voulu faire sa cour au roi dans les années précédentes, en lui renvoyant une partie des dix mille écus donnés pour réparations. Il avait osé assurer que tout était en bon état ; et le roi lui avait laissé plus d'une fois, à titre de gratification, une partie de la somme rendue. Quand la vérité fut connue, le général et tout l'état-major de cette arme faillirent être perdus : et c'eût été justice, puisque tous les ans ces officiers supérieurs d'artillerie avaient eu la faiblesse de signer les faux états qu'on remettait au roi. J'ai été témoin des angoisses qu'éprouvèrent à ce sujet le colonel du Troussel, le major Müller et plusieurs autres. Comme néanmoins Frédéric se trouvait avoir besoin d'eux, ils en furent quittes pour la peur; mais la leçon fut bonne, et M. le général fut réduit à une sorte de nullité sous l'heureux prétexte de son âge. Tous les charrons, maréchaux-ferrants, bourreliers, etc., furent employés à réparer le mal, et au bout de trois mois environ tout fut prêt à partir.

ses mémoires, je me mis, il y a près de quarante ans, à rédiger les anecdotes qu'il contait sur Frédéric, la Prusse, etc. Ces notes formaient plusieurs cahiers presque tous perdus. Dans une des feuilles volantes qui me restent de ce travail se trouve ce qui suit :

« Ce roi avait toujours en magasin du blé pour un an. Les frais de la « guerre étaient calculés et réglés chez lui de manière à ne coûter que « le double de l'état de paix : il était toujours prêt à entrer en campagne ; « et, en mourant, il avait, y compris son trésor, sa chatouille, ses impôts et « ses revenus, de quoi faire la guerre sept ans, sans avoir à mettre sur ses « peuples un écu de contribution extraordinaire. »

Bon THIÉBAULT.

Frédéric ne fut pas longtemps roi, sans songer à la conquête de la Silésie. Pour méditer ce projet aussi difficile qu'important, il se retira à Charlottenbourg avec le feld-maréchal de Schwérin, et ils y préparèrent leur plan de campagne. Les ordres qui furent donnés en conséquence n'annoncèrent qu'une revue générale de ses troupes en Poméranie : là s'assemblèrent soixante mille hommes, dont il passa en effet la revue avec beaucoup de soin et de détail. Quand il se trouva au milieu de cette ligne de bataille, il demanda au vieux prince d'Anhalt, ce qu'il admirait le plus en ce moment.... « Sire, répondit le prince, j'ad-
« mire tout à la fois la beauté des hommes, la régularité et la
« perfection des mouvements et des évolutions. — Pour moi,
« reprit le roi, ce n'est pas cela qui m'étonne le plus : avec de
« l'argent, des soins et du temps, on parvient à tout cela. —
« Mais, Sire, qu'est-ce donc que votre Majesté voit ici de plus
« admirable? — C'est, mon cher cousin, que nous y soyons
« en sûreté vous et moi : voilà soixante mille hommes qui sont
« tous vos ennemis et les miens : il n'en est aucun qui ne soit
« plus fort et mieux armé que nous; et tous tremblent devant
« nous, qui aurions tort de trembler devant eux. Tel est l'effet
« merveilleux de l'ordre, de la subordination et de la surveil-
« lance. » Ce fut le lendemain de cette revue qu'il entra dans le duché de Glogaw.

C'est dans le cours de cette guerre qu'on l'accuse d'avoir fait fusiller un officier pour avoir conservé de la lumière dans sa tente malgré la défense qui en avait été faite. Je ne craindrai pas d'avouer que, si le succès d'une grande bataille ou d'une marche très-essentielle dépendait d'une semblable précaution, il ne me paraîtrait pas difficile de justifier cet acte de sévérité; mais j'ai connu un très-grand nombre d'officiers prussiens qui avaient fait toutes les guerres de Frédéric; j'ai connu les parents et les héritiers de beaucoup d'autres encore; et il ne faut pas croire que, parmi eux, je n'aie vu que des hommes bien contents : combien n'y en avait-il pas qui croyaient avoir à se

plaindre du roi, et qui s'en plaignaient sans ménagement! Or, cette anecdote ne m'a été contée par aucun d'eux ; personne ne m'a jamais dit un mot qui pût s'y rapporter : bien plus, tous ceux à qui j'en ai parlé m'ont assuré, les uns, qu'ils n'en avaient aucune connaissance, et les autres, que ce fait était faux. Ce n'est, en un mot, qu'en France où j'ai trouvé des personnes qui y crussent. Nous avons quelques auteurs qui, non contents de raconter cette prétendue anecdote, ont de plus nommé l'officier, disant que c'était un *capitaine Zietern :* mais ils ne citent aucune autorité, et ne disent pas même dans quel régiment ce Zietern était capitaine. Au surplus, mon but n'est pas de nier positivement le fait; je me borne à dire que je ne le crois pas vrai.

Frédéric eut dans l'armée autrichienne un général Neuperg, qui était digne de lutter contre M. de Schwérin. La première bataille fut meurtrière et très-longue; elle devint même plus que douteuse vers la fin. Le roi le sentit, et son feld-maréchal vint l'en assurer. « Je ne vois plus, lui dit celui-ci, qu'un seul « moyen auquel nous puissions recourir ; mais si l'ennemi nous « devine, ce moyen achève de nous perdre, et Votre Majesté « elle-même n'échappera pas : si l'ennemi ne nous devine pas, « la victoire sera complète. — Eh bien, il faut faire ce mou- « vement; j'en préfère le risque à la honte d'ordonner la re- « traite. » M. de Schwérin lui observa que la crainte de voir Sa Majesté tomber entre les mains des ennemis troublerait nécessairement son esprit, et ne lui laisserait pas assez de liberté. Sa conclusion fut que la présence de Sa Majesté ne pouvait que nuire au succès, et ajouter le plus grand de tous les périls aux autres dangers; il insista avec tant de force sur la nécessité de faire la retraite si le roi ne consentait pas à se retirer à quelque distance, qu'à la fin Frédéric partit et se transporta à un demi-mille du champ de bataille. Schwérin fit le mouvement qu'il avait conçu; l'ennemi y fut trompé, sa défaite fut entière; et l'Europe donna à Frédéric le surnom de *coureur de Molwitz.* Certes, cette idée injurieuse a été bien complétement effacée

par la suite, il faut en convenir ; mais ce roi n'en fut pas moins vivement blessé dans le temps. J'ai vu les Schwérin bien persuadés que jamais ce monarque n'avait pu pardonner cette journée à leur parent ; et que même c'était ce qui, tant d'années après, avait causé la mort de ce dernier (1). Cependant nous ne devons pas oublier que ce ne sont là que des conjectures et des présomptions mal appuyées : il est vrai que le mérite de M. de Schwérin était si transcendant et si frappant, que le roi ne pouvait pas se dispenser de le consulter dans ses grandes opérations militaires ; mais ce maréchal, d'ailleurs si dévoué à l'honneur et au service de son souverain, était d'un caractère altier, vif et peu flexible. Ces deux hommes, toujours rapprochés par les affaires, étaient rarement d'accord sur les détails : ils s'échauffaient, mettaient de l'aigreur dans leurs disputes, et se séparaient mécontents l'un de l'autre : aussi ne se voyaient-ils guère que dans les circonstances importantes. Il n'est donc pas besoin de remonter à l'affaire de Molwitz pour expliquer le peu d'amitié que le roi témoignait à son feld-maréchal, qui, à la vérité, le servait bien, mais ne lui cédait rien, et qui même à la fin ne l'aimait pas, quoiqu'il convînt que c'était un grand homme. Je laisse à ceux qui aiment les discussions de cette nature à rechercher si, en exigeant que Frédéric se retirât, M. de Schwérin fut poussé par une ambition secrète, ou s'il ne fut qu'un bon et loyal sujet. Je ne vois jamais accuser d'une intention criminelle un homme d'honneur, que je ne devienne très-sévère sur les preuves qu'on peut alléguer. Et d'ailleurs que pouvait-on penser, dire, et faire de mieux dans cette position, pour le salut de l'État, et pour Frédéric lui-même ?

(1) A la bataille, ou plutôt au combat livré devant Prague en 1757, Frédéric ordonna au général Schwérin de charger une batterie placée en arrière de marais impraticables à la cavalerie. Ce général en fit l'observation. — *Avez-vous peur?* répliqua Frédéric. Schwérin partit, un étendard à la main, et se fit tuer. Frédéric lui érigea une statue.

Bon THIÉBAULT.

M. de Valory, ministre de France auprès de Frédéric, accompagna ce monarque dans ses campagnes. Il y eut un campement où la tente de l'envoyé français fut placée vers l'une des ailes du camp. Les Autrichiens en furent instruits par quelques déserteurs; et, avant les quatre heures du matin, un détachement de Hongrois vint sans bruit envelopper cette tente, dans le dessein d'enlever M. de Valory. M. d'Arget, secrétaire de légation, qui se trouvait levé, juge le danger, se couvre à la hâte de la robe de chambre de son excellence, et vient demander aux hussards ce qu'ils cherchent. *L'envoyé de France*, répondirent-ils. — *Messieurs, c'est moi.* A ces mots, on le prend, on le jette sur un cheval, et l'on part au galop. Arrivé chez le général autrichien, celui-ci lui dit : « Vous êtes bien « M. de Valory, ministre de France auprès du roi de Prusse? « — Non, M. le général, je ne suis que son secrétaire. — Et « comment donc avez-vous osé déclarer que vous étiez M. de « Valory? — Je l'ai osé, parce que je le devais. »

La présence d'esprit et la conduite de M. d'Arget en cette occasion plurent beaucoup au roi, qui se hâta de le faire échanger, et qui voulut le voir à son retour. D'Arget répondit d'une manière convenable. Frédéric désira de se l'attacher, M. de Valory y consentit; et, de secrétaire de légation de France, d'Arget devint lecteur et secrétaire des commandements du roi de Prusse. Quelques années après, il devint amoureux de mademoiselle César, sœur du secrétaire du prince Henri : il l'épousa, et en eut un fils; mais la mère mourut en couches, et le pauvre d'Arget en conçut une si vive douleur, qu'il tomba dans une mélancolie insurmontable : il ne pouvait plus se souffrir dans le pays où il avait connu, aimé et perdu sa femme. Frédéric en eut pitié, lui donna son congé, et le recommanda fort instamment à la cour de France, qui le plaça d'abord à l'école militaire, et ensuite lui procura la place de ministre des princes-évêques de Liége et de Spire. D'Arget a conservé cette dernière place jusqu'à sa mort, en 1778. Il l'occupait déjà depuis plu-

sieurs années, lorsque je le vis dans le voyage que je fis en France au commencement de 1777. Son fils est mort jeune, n'étant encore que lieutenant d'infanterie : je l'avais vu à Berlin, où il était venu passer quelques mois chez les parents de sa mère (1).

Je laisse aux historiens le soin de nous décrire les opérations de cette guerre, et de celles qui l'ont suivie. Je me borne aux anecdotes dont j'ai acquis une connaissance certaine. J'en ai

(1) Des personnes revêtues d'emplois publics m'avaient positivement assuré que le fils de M. d'Arget était mort avant son père, et ces personnes m'avaient trompé. M. d'Arget fils a été fait capitaine dans l'année même où son père est mort. Il a servi avec gloire en Corse ; il a fait de même le siége du fort Saint-Philippe à Minorque ; il a eu sa part des fatigues et des dangers du siége de Gibraltar ; et lorsque la révolution est venue, il était chevalier de Saint-Louis, etc. Depuis cette époque, qui lui a tout enlevé, il vit à Potsdam, où l'on s'est rappelé combien feu son père avait mérité et obtenu de considération, et où les successeurs de Frédéric l'ont honoré de leur confiance, en lui accordant, près de leur personne, le titre de *secrétaire privé*, titre devenu, pour ainsi dire, la récompense des services du père et le plus flatteur dédommagement des malheurs du fils. C'est avec une douce satisfaction que je m'empresse de ressusciter dans cette note un brave et digne homme que j'ai connu et estimé.

D. D. THIÉBAULT.

Il y a des choses inexplicables dans la troisième édition de ces Souvenirs, à moins de supposer que l'éditeur l'ait faite sur un exemplaire de la première édition, au lieu de se servir d'un exemplaire de la seconde.

Sans cela, comment concevoir, en effet, qu'il ait indiqué en 1813, comme nécessaires, plusieurs corrections faites dans l'édition de 1805, et comment comprendre, par exemple, qu'il ait substitué la note suivante à celle qu'on vient de lire ? BON THIÉBAULT.

« Le fils de d'Arget, que M. Thiébault a connu à Berlin, et qu'il croyait mort lieutenant d'infanterie, a passé de ce grade dans le régiment de la Marck, à celui de capitaine dans le régiment de Bouillon, dont le baron Félix de Wimphen, son intime ami, était colonel commandant. Au premier temps de la révolution, d'Arget vint à Strasbourg comme aide de camp de M. de Rochambeau. Il se maria dans cette ville, émigra de bonne heure, et vint chercher un asile en Prusse. Les amis de son père et les parents de sa mère firent valoir ses titres à la protection du souverain. Frédéric-Guillaume le reçut avec bienveillance. Par une suite de causes secondaires trop longues à rapporter, d'Arget se trouve dans le cas d'avoir bien plus à se louer du roi actuel que de son prédécesseur. Il jouit à Potsdam d'une existence aisée. » Pr. Éd.

deux qui ont rapport à cette époque : l'une concernant le maréchal de Saxe, et l'autre concernant M. de Belle-Isle.

Le maréchal de Saxe était venu voir le roi de Prusse, sans doute pour concerter avec lui le plan des campagnes suivantes. Un officier français, jeune encore quoiqu'il eût précédemment servi en Amérique, accompagnait le maréchal en qualité d'aide de camp : cet officier était homme d'esprit, mais peu prudent, et même peu délicat. On prétend qu'il obtint pour vingt-quatre heures seulement, du copiste de Frédéric, les *Matinées* du roi de Prusse, ou *Entretiens* de ce roi avec l'aîné de ses frères, et son héritier, et que, par un retour assez naturel d'infidélité, il prêta pour le même temps à ce copiste le cahier des *Rêveries* du maréchal; que tous les deux, malgré la promesse la plus sacrée de lire les ouvrages prêtés sans en prendre copie, passèrent le jour et la nuit à les copier en grand secret; et que c'est ainsi que le public a eu, d'une part, la première édition des *Rêveries*, et de l'autre, l'édition gravée en Hollande des *Matinées*. Il y a nécessairement quelque chose de faux dans cette anecdote. Il est très-sûr que Frédéric n'a jamais rédigé ces prétendues *Matinées*, quoiqu'il soit possible, et même assez vraisemblable, qu'il ait tenu, en diverses conversations, une partie des propos qu'on y trouve. Peut-être son copiste avait-il recueilli ces sortes de propos, vrais ou supposés tels ; et peut-être aussi est-ce ce recueil que l'officier français a eu en mains, et sur lequel il a fabriqué les *Matinées*. Je propose ici cette idée, parce qu'il est vrai que ce dernier ayant quitté le maréchal, et passé en Hollande, y a publié ces *Matinées* apocryphes, et a été assez simple pour se persuader que son secret n'était connu de personne ; que, se trouvant ensuite dans l'embarras, il s'est flatté, sur quelques promesses vagues, d'être employé dans l'armée prussienne, et que s'étant en conséquence hasardé à reparaître dans les États de Frédéric, il a été arrêté et conduit à Spandaw, où il a été renfermé pour le reste de ses jours, et où il est mort, en effet, il y a déjà bien des années.

Le fait qui concerne le maréchal de Belle-Isle est beaucoup plus important : il peut même d'autant plus intéresser les lecteurs, que le public, surtout en France, l'a assez généralement ignoré.

Lorsque ce maréchal, qui était alors en Bohême, apprit que Frédéric, après la conquête de la Silésie, faisait séparément sa paix avec l'Autriche, il se transporta auprès de ce roi, et demanda une audience. On imagine sans peine tout ce qu'il s'était proposé de dire à un allié qu'il nous était si nécessaire de conserver alors. Mais le roi de Prusse l'eut bientôt réduit au silence : il montra à M. de Belle-Isle et lui donna à lire une dépêche par laquelle le cardinal de Fleury offrait à l'Autriche d'abandonner le roi de Prusse, si l'on voulait faire la paix avec la France, aux conditions indiquées dans la dépêche. La pièce était authentique, bien signée et sans réplique. « Peu importe, dit le roi, « de quelle manière cette dépêche est tombée entre mes mains : « mais elle vous prouve que je n'ai fait que ce que je me devais « à moi-même. Je suis persuadé que Louis XV n'a aucune part « à cette infidélité ; cependant, puisque monsieur le cardinal est « tout-puissant chez vous, il ne m'est resté qu'une seule voie, « celle de le prévenir pour ne pas être sa victime. » M. de Belle-Isle fut interdit et indigné. Les officiers généraux et autres personnes de la suite du roi qui se trouvaient dans les premières salles furent frappés de l'air furieux et déconcerté tout ensemble qu'il avait en sortant du cabinet de Sa Majesté : ils l'entendirent répéter plusieurs fois, comme hors de lui-même : *Ah le b..... de prêtre* (1) ! Voilà ce que le crédit du cardinal ne permit pas de redire en France ; et voilà comment et pourquoi il a fallu que nos gazettes s'accordassent si parfaitement à représenter Frédéric comme un souverain qui se jouait également des traités et de ses alliés.

Au reste, c'est un général autrichien blessé et fait prisonnier,

(1) En vain des gazetiers français se disant diplomates ont voulu nier ce fait : il m'a été uniformément et constamment répété et affirmé par cinquante témoins irrécusables et gens d'honneur.

qui, ayant reçu une visite de la part de Frédéric, lui parla de paix, lui offrit de prouver que le cardinal le jouait, demanda à Vienne la dépêche en question, et la lui remit pour quelques jours.

M. Müller, qui aujourd'hui est un des premiers officiers généraux de l'artillerie, m'a conté plusieurs fois qu'à telle bataille, n'étant alors qu'aide de camp de je ne sais quel général, il avait été envoyé porter des ordres de l'aile droite à l'aile gauche; qu'en revenant au galop, il avait vu venir à lui un officier, qu'il reconnut bientôt pour être le roi, que celui-ci arrêtant son cheval, il avait été obligé de s'arrêter aussi; que Frédéric lui avait demandé qui il était, quel était son grade, d'où il venait, et en quel état était l'aile gauche; que, durant cet entretien, un obus envoyé par l'ennemi, était venu tomber entre leurs deux chevaux; que, tandis que lui-même brûlait du désir de s'éloigner, le roi avait pris sa lorgnette, et s'était mis à considérer attentivement le tournoiement de cet obus jusqu'à ce qu'il eût éclaté, ce qui se fit sans les blesser ni l'un ni l'autre, et, ce qu'il y a de plus remarquable, sans blesser leurs chevaux : enfin, qu'après l'explosion, le roi l'avait congédié, et était parti en lui dissant en allemand : *Cela est bon.*

Dans une autre occasion, M. de Chazot, Français réfugié, et alors officier supérieur, avait eu des ordres précis relativement aux opérations qu'il devait faire pendant le combat avec le corps qu'il commandait; mais il s'en écarta par un mouvement qu'il fit si à propos, qu'il contribua essentiellement à la victoire. Quand, après la bataille, il se présenta au roi, ainsi que les généraux, Frédéric lui dit très-gravement : « Monsieur de Chazot, « il faut que je vous fasse trancher la tête, ou que je vous « embrasse. » Et il l'embrassa.

C'est à ce même M. de Chazot que l'on attribue une assez bonne plaisanterie... « Je ne sais, disait-il, quel malheureux gui- « gnon poursuit le roi : mais ce guignon se reproduit dans « tout ce que Sa Majesté entreprend ou ordonne. Toujours ses

« vues sont bonnes, ses plans sont sages, réfléchis et justes : « et toujours le succès est nul ou imparfait. Et pourquoi? Parce « que toujours il manque un louis à l'exécution! un louis de « plus, et tout irait à merveille. Son guignon veut que partout « il retienne ce maudit louis, et tout se fait mal. »

Il y eut un refroidissement entre ce M. de Chazot et Frédéric : le premier quitta le service, et le second eut le crédit de le faire nommer gouverneur militaire de Lubeck, où sans doute il est mort. Je l'ai vu vers 1780 à Berlin, où il s'arrêta quelque temps, au retour d'un voyage qu'il avait fait en France avec deux de ses fils.

Après la guerre de Sept ans, Frédéric reprit ses soupers philosophiques, auxquels assistaient régulièrement Jordan, Voltaire, Maupertuis, d'Argens, Algarotti, Poëllnitz, et par occasion quelques autres, comme Baculard d'Arnaud, etc. Souvent ces soupers se prolongeaient bien avant dans la nuit : il n'était pas rare de voir presque toutes les bougies s'éteindre avant d'être congédiés : quelquefois même Sa Majesté s'endormait, et alors tout le monde restait immobile et en silence jusqu'à ce qu'elle s'éveillât. On voit que ces soupers si fameux étaient fréquemment une gêne assez grande pour les convives. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le roi ne se soit éveillé que vers les quatre heures du matin, et qu'il ait dit à ses amis : « Al- « lons, messieurs, il est bientôt quatre heures : vous allez « dormir la grasse matinée ; et moi, je vais travailler! » J'ai compté parmi ses convives Jordan, qui est mort en 1757 ou 1759, et Voltaire, qui ne s'est fixé à Berlin qu'en 1750 et qui n'y est resté que trois ans. J'aurais au besoin des restrictions semblables à indiquer pour quelques autres. Au reste, Voltaire avait déjà séjourné à Berlin en 1743.

Ce fut durant cette même époque, que les aventures de Coccéi, du baron de Trenck et de tant d'autres, eurent lieu. M. le chancelier de Coccéi, dont j'ai fait connaître les travaux ailleurs, avait trois fils : l'aîné voué à la magistrature, et les deux au-

tres à l'état militaire. L'aîné devint éperdument amoureux de mademoiselle Barberini, danseuse italienne, attachée à l'Opéra de Berlin, et aussi célèbre alors pour ses talents que pour sa beauté et ses grâces. Cette passion fut si violente, que le roi, cédant aux sollicitations du père, et croyant devoir réprimer la pétulance du fils, condamna celui-ci à six mois de forteresse : mais cette pénitence n'opéra point la conversion que l'on en attendait : l'amant, redevenu libre, mit le comble à ses sottises, et termina son roman en épousant sa belle maîtresse. Le roi, qui fut averti que le père allait venir se jeter à ses genoux pour demander que son fils fût arrêté de nouveau, et qu'en même temps le mariage fût déclaré nul, prévint l'éclat de ce scandale, en saisissant, dans une audience publique et nombreuse, le moment où il vit son chancelier entrer, et en disant à voix haute et comme à tout le monde : « Messieurs, je vous annonce une nou-« velle : le fils aîné de mon chancelier a épousé mademoiselle « Barberini. » Le père pétrifié resta immobile. Le roi, paraissant alors l'apercevoir, vint à lui, le combla de marques de bonté, le prit à part, et parvint à le calmer. Dans la suite, il nomma M. de Coccéi l'aîné, président du tribunal supérieur de Glogaw, où il est mort.

Le second des jeunes MM. de Coccéi ne nous offre aucune particularité. Il a suivi d'abord la carrière militaire, ensuite il a été ministre du roi en Suède, après quoi il est revenu, comme colonel, mourir de mélancolie et d'ennui à la suite du roi, c'est-à-dire à Postdam; destinée ordinaire de ceux qui étaient condamnés à vivre en cette résidence, qui n'a et ne peut avoir d'agrément que pour le roi.

Le troisième fils, l'un des plus beaux cavaliers de son temps, avait aussi embrassé l'état militaire : il était officier dans le régiment des gardes; mais la gaieté de son caractère et de son âge le faisait souvent condamner aux arrêts. Cependant Frédéric avait bien de la peine à se fâcher sérieusement contre lui, parce que ce roi a toujours eu un faible, si je puis m'exprimer

de la sorte, pour ceux qui réunissaient à de l'esprit, la gaieté, la vivacité et la franchise, soit que ces sortes de caractères lui plussent, soit qu'il les regardât comme plus sûrs, plus fidèles et plus féconds en ressources. Il y a peu de jeunes gens à qui il ait plus pardonné qu'à ce Coccéi. Cet officier avait tant de fois obtenu la permission de venir à Berlin, il avait aussi tant essuyé de refus à cet égard, que, n'osant plus en faire la demande, et ne pouvant se résoudre à y renoncer, il prit le parti de faire ces petits voyages sans permission et au risque d'être découvert et puni.

Un jour, étant en route pour une équipée semblable, il aperçut le roi, et chercha aussitôt à s'enfoncer dans la forêt : mais il avait été vu, et il reçut par un page l'ordre de se rendre auprès de Sa Majesté. « Où allez-vous, Coccéi? lui dit Frédéric d'un « ton sévere. — Sire, je vais à Berlin *incognito*. » Ce mot fit rire, et valut une permission à Coccéi.

Une autre fois, le roi s'étant bien déguisé, et se mêlant avec les autres masques à la Redoute, y trouva Coccéi, le reconnut, lui prit la main, et y traça les lettres de son nom. L'officier à son tour reconnut le roi, mais feignit de ne pas savoir qui c'était, et lui dit avec chaleur : « Beau masque, je suis trop franc pour « ne pas convenir que vous devinez juste; mais vous êtes trop « galant homme pour me nuire. Je suis ici sans permission; « et je vous demande que mon général ne le sache pas : cela « lui ferait de la peine, et j'en serais au désespoir. J'aimerais « mieux que le roi le sût. » Ces deux phrases étaient d'autant plus adroites, qu'elles indiquaient de la confiance envers le roi, et une crainte vive de désobliger le général. Aussi furent-elles suivies de la promesse positive que le général ne saurait point cette course furtive.

Nous n'avons point eu de pages en France de qui l'on ait eu plus d'espiégleries à raconter que de lui. Il en a fait à son frère aîné de très-comiques, lorsque celui-ci était le plus amoureux de la Barberini ; il en a fait même à son père, dont il a traîné et perdu la belle perruque de chancelier à un bal de

l'Opéra : mais il a terminé toutes ses originalités par un trait qui l'a enfin brouillé avec le roi.

Il se persuada que la coiffure militaire n'était pas assez fournie, il voulut y en substituer une autre qu'il prétendit être bien plus belle ; en conséquence, il laissa croître ses cheveux, et vint un jour à la parade avec des boucles énormes et un toupet d'une ampleur et d'une épaisseur ridicules. Le roi le traita devant tout le monde comme il le méritait, et l'envoya aux arrêts pour je ne sais combien de jours. Quand il fut libre, il reparut à la parade le toupet et les boucles entièrement rasés, et prétendit n'avoir fait qu'obéir. Le roi lui ordonna d'aller reprendre ses arrêts en attendant la prison. Sa tête se monta ; il eut de l'humeur ; il demanda son congé et l'obtint. De Postdam, il passa à Varsovie, où, dans la suite, il est parvenu au grade de général ; et c'est lui qui sauva le roi Poniatowski, lorsque les confédérés l'enlevèrent. Je l'ai vu à Berlin dans un voyage qu'il y fit après la mort de sa mère. Il avait compté sur cette succession pour payer quelques dettes. Mais, outre que la masse à partager fut peut-être moins considérable qu'il ne l'avait espéré, il fallut beaucoup plus de temps qu'il ne l'avait cru pour la liquider et en toucher sa part. Ce dernier contre-temps le jeta dans de pénibles embarras : il en devint triste et mélancolique, et le chevalier Mitchel, ministre d'Angleterre à Berlin depuis tant d'années, ce chevalier qui l'avait connu depuis sa jeunesse, et qui avait pour lui autant d'amitié que d'estime, non-seulement vit le mal dont le général de Coccéi était tourmenté, mais en devina la cause, et résolut de la faire cesser. « Mon « ami, lui dit-il un matin dans une entrevue particulière, vous « avez du chagrin et vous vous y abandonnez avec une faiblesse « qui ne vous convient pas. Vous avez d'autant plus de tort « que, sans parler ici de vos autres amis, vous savez que vous « pouvez compter sur moi. Je suis assez riche et assez sage pour « ne pas dépenser tout ce que j'ai à recevoir : je suis garçon, et « n'ai point d'héritiers qui soient dans le besoin. Ainsi ne crai-

« guez point de me mettre dans la gêne : combien vous faut-il ? « La somme sera beaucoup plus forte que je ne puis l'imaginer, « ou bien je serai peu embarrassé de vous la fournir. Si vous « ne profitez pas de mon offre, j'en conclurai que vous ne me « regardez point comme votre ami, et dès lors nous ne nous « verrons plus. » M. de Coccéi, extrêmement touché de ce discours, présenta le tableau de sa situation : M. Mitchel pourvut à tout, et cet homme aimable rendu à toute sa gaieté, repartit pour Varsovie.

Je reviens à Frédéric. Les dix ans de paix qui se sont écoulés depuis les deux premières guerres de ce roi, jusqu'à la longue guerre de Sept ans, forment l'époque qui semble devoir nous fournir le plus d'anecdotes intéressantes : c'est en effet celle où Frédéric a le plus sacrifié aux Muses, et où il s'est le plus occupé des arts et de la philosophie, sans compter les soins infatigables qu'il a donnés au gouvernement de ses États et les projets qu'il a conçus, exécutés ou préparés pour la suite. Nous ne chercherons cependant pas à épuiser tout ce que cette époque pourrait nous fournir d'intéressant : une grande partie des faits qu'elle rappelle se retrouveront naturellement dans les articles qui nous restent à consacrer aux personnes qui ont entouré, secondé ou servi Frédéric. Ainsi nous allons le suivre dans cette guerre de Sept ans, mais avec plus de rapidité encore qu'il n'en mettait à voler de victoire en victoire, ou à réparer les désastres auxquels il n'avait pu échapper.

Ce roi ayant découvert qu'en 1746 les cabinets de Vienne et de Pétersbourg avaient conclu un traité secret, dont le but était de préparer les moyens de le dépouiller et de l'anéantir, ne pouvait manquer de surveiller avec un soin égal, non-seulement ces deux cours, mais encore celles qui paraissaient le plus attachées à leur politique. C'est ainsi que, par la trahison d'un secrétaire de la légation saxonne, il fut instruit qu'après une longue attente l'on s'occupait enfin de l'exécution de ce dessein, et que la Russie et l'Autriche se disposaient à com-

mencer les hostilités. Il sut de même que la France ne tarderait pas à devenir leur alliée, et qu'elle serait suivie par la Suède et par la Pologne; mais que cette dernière, ayant tout à redouter pour la Saxe, ne se déclarerait que lorsque lui-même serait hors d'état de lui nuire. Il sut également qu'il y avait eu et qu'il y avait encore de grandes négociations sur cet objet à Pétersbourg; que le comte de Brühl jouait un grand rôle dans cette affaire; et que ce qui occupait le plus alors était non-seulement de parvenir à retarder ses opérations jusqu'à ce que l'on fût entièrement prêt à l'attaquer, mais surtout de le détourner de l'idée de s'allier avec l'Angleterre. Je ne parle pas de la Saxe: on regardait la feinte neutralité du roi de Pologne comme suffisante pour couvrir ce pays. Ce fut dans ces vues et ces circonstances que, pour l'amuser par le projet d'une alliance qui ne devait jamais se conclure, ou qui ne l'aurait sauvé de rien, la cour de France envoya à Frédéric M. le duc de Nivernois, comme ambassadeur extraordinaire. M. de Nivernois arriva en effet à Berlin, et y fut reçu avec tout le cérémonial d'usage en pareille occasion. On le logea dans un grand et bel hôtel, occupé aujourd'hui par la fabrique de porcelaine, et on lui donna des sentinelles. Le baron de Poëllnitz, faisant les fonctions de premier chambellan, fut chargé de se concerter avec lui pour tout ce qui concernait sa première et grande audience. Ce baron, au jour et à l'heure fixés, vint prendre M. le duc et sa suite dans les plus beaux carrosses de la cour; escorte nombreuse, marche lente, tout fut aussi pompeux que les moyens le permirent. M de Nivernois trouva le roi sur son trône, lui fit un beau discours, remit ses lettres de créance, et Frédéric reçut, écouta, et répondit avec dignité et laconisme; puis, substituant aux règles de l'étiquette les formes les plus agréables et les plus obligeantes, il se mit à causer amicalement avec M. l'ambassadeur, et ne lui parla que de l'Académie française. Tel fut le fruit de cette grande audience, et de plusieurs autres qui la suivirent. Frédéric en accorda autant qu'on lui en demanda;

mais jamais il ne répondait que quelques mots insignifiants sur les affaires, et en revenait toujours à la littérature et à la philosophie, ce qui lui fournissait les occasions de dire les choses les plus gracieuses à M. l'ambassadeur. Celui-ci était au désespoir, et ne savait plus quel parti prendre, lorsqu'enfin Frédéric lui accorda une audience particulière. Ce monarque avait éloigné toute explication jusque là, parce qu'il négociait son alliance avec l'Angleterre, et en attendait de jour en jour le résultat. Il venait enfin de recevoir de Londres le traité signé par le roi Georges, et c'est ce qu'il apprit à M. de Nivernois, en lui disant : « Monsieur l'ambassadeur, je vais vous apprendre une nou-« velle qui sans doute vous surprendra, et qui, sous plusieurs « rapports, me fait à moi-même beaucoup de peine. Je viens « de conclure un traité d'alliance avec l'Angleterre. — Sire, « cela n'est pas possible. — Cela est vrai cependant ; c'est une « affaire terminée : les circonstances m'en ont fait la loi. Vous « savez que nous sommes rarement nos maîtres, ce sont les « événements qui nous conduisent. J'ai été l'allié de Louis XV ; « je n'ai pas eu à m'en plaindre, et je l'aime. Eh bien ! me « voilà son ennemi. Il ne me reste qu'une espérance, c'est qu'il « viendra un temps où je serai plus heureux, et où je pourrai me « rapprocher de lui. Dites-lui bien, je vous prie, combien je « désire voir arriver ce temps ; dites-lui combien je lui suis et « lui serai toujours sincèrement attaché ! — Ah ! Sire, quel mal-« heur ! Comment pourrai-je annoncer une nouvelle aussi inat-« tendue et aussi affligeante au monarque qui chérit si particu-« lièrement Votre Majesté, et qui ne m'avait envoyé auprès d'elle « que pour resserrer les liens d'une amitié aussi convenable à « tous les deux ? — Que voulez-vous, monsieur le duc ? C'était « un mal nécessaire, et il est sans remède ; mais Louis XV peut « aisément former d'autres alliances : il peut, par exemple, « s'unir d'intérêt avec la maison d'Autriche. — Votre Majesté « ne parle pas sérieusement ? — Pourquoi pas ? une alliance « entre la France et l'Autriche est si naturelle ! Si j'étais à votre

« place, j'en proposerais l'idée à ma cour. Croyez-moi, il nous « peut venir quelquefois de bons avis de nos ennemis eux-« mêmes, et alors il est de l'homme sage d'en profiter. — En « ce cas, Sire, je vais dépêcher un courrier pour dire que Votre « Majesté nous donne ce conseil. — Vous ferez fort bien (1). »

M. de Nivernois expédia en effet un courrier le même jour, mais ce fut pour annoncer le résultat de sa mission et son retour.

Le roi de Prusse ne perdit pas de temps : bien assuré que le roi de Pologne, électeur de Saxe, était un de ses ennemis secrets, il tomba à l'improviste sur cet électorat, et s'en rendit maître. Dès qu'il fut entré dans la ville de Dresde, il envoya un de ses généraux à la reine de Pologne, qui y était restée, et lui fit dire qu'il ne venait pas lui faire visite en personne, parce qu'il savait que la vue d'un ennemi n'était jamais agréable, mais qu'il lui faisait donner les assurances les plus positives qu'elle serait toujours respectée et libre ; que même elle con-

(1) Ce récit et ce discours, dit-on, ne sont point d'accord avec les dépêches de M. de Nivernois. J'ignore ce que la crainte de déplaire à la cour de Vienne, à Louis XV, au ministère français, et surtout à madame de Pompadour, a pu dicter à cet ambassadeur ; il n'en reste pourtant pas moins évident que, dans le même temps que la cour de France s'alliait avec l'Autriche et la Russie, déterminées à détruire Frédéric, dont Louis XV était jaloux, on chercha à détourner cette future victime de s'allier avec l'Angleterre, et que ce fut là le motif de la mission de M. de Nivernois, qui, du reste, ne pouvait pas en avoir d'autre. Si ce point était contesté, il n'y aurait plus rien de certain en histoire, et une fois admis, qu'importe la sorte de politique qui aura dicté les dépêches ? Ma conviction n'en peut être ébranlée. Je ne dis rien d'ailleurs qui n'ait été généralement connu sur les lieux, et avéré par tous ceux qui entouraient Frédéric, et qui avaient été les mieux instruits. On aimait beaucoup M. de Nivernois à Berlin : le prince Henri et le roi ont toujours eu pour lui une haute estime; mais on riait de sa mission, qu'on ne regarda que comme une jonglerie diplomatique. Le sarcasme qui tient à ce mot, *une alliance entre l'Autriche et la France est si naturelle*, est un fait authentique et incontestable. Le comte Finck, le baron de Poëllnitz, et d'autres personnes qui l'ont entendu, me l'ont dit et l'ont répété vingt fois devant moi.

serverait ses gardes particuliers, et que l'on prendrait les mesures convenables pour que rien ne manquât à son service ordinaire : mais que l'on espérait que Sa Majesté ne se scandaliserait pas que l'on fît quelques perquisitions que commandaient les considérations politiques les plus importantes; que Sa Majesté prussienne était autorisée à penser que certains papiers, dont il avait besoin, se trouvaient à Dresde, et que ce serait manquer à elle-même que de négliger de se les procurer. Ce fut à la suite de ces préambules que M. le général prussien supplia Sa Majesté polonaise de vouloir bien lui permettre de faire les recherches indiquées dans les ordres qu'il avait reçus, et même de les lui faciliter en lui faisant remettre les clefs des secrétaires, bureaux, armoires et cassettes. La reine ne fit pas grande difficulté d'accéder à cette première demande, parce que sans doute elle savait bien qu'on ne trouverait point de cette sorte ce que l'on cherchait; mais elle se livra à l'indignation la plus marquée et à la colère la plus vive, lorsque, ces premières recherches ayant été vaines, elle vit qu'on se disposait à en faire d'autres même jusque dans son lit. Elle déclara avec véhémence qu'elle ne souffrirait jamais cet excès d'indignité, et elle se plaça devant son lit pour le défendre. M. le général, en multipliant les excuses qu'il pouvait employer en cette occasion, lui représenta que quand il s'agissait d'affaires d'État aussi graves, on s'arrêtait peu aux autres considérations, et que rien au monde ne pouvait le dispenser de suivre les ordres qu'il avait reçus. Elle eut beau crier, on passa outre, et l'on trouva, dit-on, dans son lit, la cassette où était le traité signé à Pétersbourg.

Si ces faits sont aussi certains qu'on le soutient dans les États prussiens, s'il est vrai que les pièces trouvées dans ce lit sont encore conservées dans les archives à Berlin, Frédéric est sans doute assez justifié, non-seulement de la prise de possession de la Saxe, mais encore de la conduite qu'il a tenue envers la reine de Pologne. Quelles que soient les couleurs sous lesquelles les

gazettes du temps nous l'aient présenté, le fait est que toute la France regarda alors Frédéric comme un sauvage, comme un barbare, comme le monstre du Nord, et que le cabinet de Versailles, qui fit répandre et soutenir ces opinions, savait parfaitement qu'elles étaient fausses. On alla jusqu'à craindre pour les jours de la reine de Pologne ; et tous les cœurs furent extrêmement attendris de voir avec quel désespoir madame la Dauphine sa fille vint se jeter publiquement aux pieds de Louis XV, et demander vengeance des souffrances de sa mère (1).

(1) Il y a ici deux questions à examiner : 1° Est-ce bien dans le lit de la reine qu'on a cherché et trouvé le traité dont il s'agit ? L'idée d'approcher aussi indiscrètement du lit d'une reine a, selon nos mœurs, quelque chose de si hardi et de si peu décent, que tout le monde s'est accordé à dire que c'était dans la chancellerie qu'on avait fait cette découverte importante. Mais on n'a pas pensé que, s'il est très-naturel qu'une reine s'oppose de toutes ses forces à des recherches aussi déplaisantes jusque dans son propre lit, il serait absurde et très-ridicule qu'elle voulût mettre la même violence à interdire l'entrée des archives au vainqueur. Sa résistance en ce cas ne serait qu'une puérilité ou une démence : rien au monde ne pourrait la justifier, ni même l'excuser. D'ailleurs, les recherches dont il s'agit ne furent et ne purent être un secret ni pour la cour de Dresde, ni pour l'armée prussienne. Or c'est du lit et non de la chancellerie qu'on a constamment et uniformément parlé sur les lieux et dans le temps, quels que soient d'ailleurs les motifs qui depuis ont déterminé à substituer le second mot au premier.

2° Qu'est-ce que ce traité que Frédéric mit tant de soin à se procurer? M. de Hertzberg nous dit lui-même que ce n'est qu'un *traité éventuel*, traité par lequel le roi de Pologne ne s'engageait à s'unir aux autres contre Frédéric, qu'autant que celui-ci l'attaquerait le premier. C'est la position de la Saxe qui avait obligé l'électeur à prendre cette tournure propre à le justifier en apparence, et à le sauver au besoin ; mais un seul mot ici détruit l'illusion : quel besoin Auguste avait-il de faire un traité pour s'engager à se défendre si on l'attaquait? M. de Hertzberg paraît douter qu'on eût voulu exécuter le projet de dépouiller Frédéric, si lui-même n'avait pas envahi la Saxe : mais la politique, et M. Hertzberg plus que personne, ont pu ou dû mesurer les mots selon les temps. Tout ce que ce ministre disait à l'académie de Berlin, longtemps après la paix, pouvait parfaitement convenir à une époque où il importait d'adoucir les esprits, et de montrer autant de modération ; ce qui n'empêche pas que Frédéric n'eût été perdu s'il avait agi en 1756 d'après les opinions que son

On fit un nouveau crime à Frédéric de la manière dont il se rendit maître du camp de Pirna, et la politique avec laquelle il dissémina dans toute son armée les quinze mille Saxons qu'il y fit prisonniers : cependant il ne fit en cela que profiter adroitement des fruits de son activité et des dons de la fortune et de la victoire.

Au bout de quelques mois, il fut obligé d'user d'une plus grande sévérité qu'il ne se l'était d'abord proposé. La reine de Pologne, et surtout madame de Brühl, qui ne la quittait pas, se servaient des gardes qu'on n'avait pas voulu ôter à la première pour faire passer aux Autrichiens la connaissance de tout ce qu'on découvrait à Dresde des forces, des mouvements, des opérations et des projets de ce monarque : pour éviter cet abus, il aurait fallu attenter, en quelque sorte, à la liberté que ces gardes avaient de se promener, et c'était un inconvénient qui n'aurait pas moins fait crier, sans même produire l'effet qu'on se serait proposé. Le roi de Prusse prit un parti plus simple et plus sûr. Il fit dire à la reine que les haines nationales pourraient amener des querelles qu'il était prudent de prévenir ; que les gardes saxonnes risqueraient trop d'en être victimes ; et qu'en ce cas Sa Majesté polonaise en aurait du chagrin, ou au moins de l'inquiétude ; que, sur ces considérations, il avait pris le parti de donner ses propres gardes à Sa Majesté, qui n'en serait que mieux servie, plus tranquille, et non moins libre. Ainsi cette reine perdit les gardes qu'on lui avait laissées d'abord, et ne fut plus dans la possibilité de servir les ennemis, ainsi qu'elle l'avait fait jusque-là. On conçoit que cette nouvelle mesure réveilla et augmenta les clameurs publiques.

Dans le moment de cette invasion de la Saxe, le roi étant à Leipsick, y vit arriver le baron de Knyphausen, qui revenait

ministre émettait plus de trente ans après. Ce dernier semblait accuser Frédéric : mais c'était un an après la mort de ce grand homme, et sous le règne de Guillaume II, qui lui avait donné son grand cordon et le titre de comte, et qui avait choisi pour gouverneur de ses enfants le fils du comte de Brülh, ennemi très-ardent de Frédéric.

de France, où il avait été son ministre plénipotentiaire. Ils eurent dans la matinée un long entretien, où le baron rendit compte à Sa Majesté de tout ce qu'il avait pu découvrir des dispositions, des desseins et des préparatifs du gouvernement français. Quand il eut rempli ce premier devoir, il ajouta : « Je me croirais coupable envers Votre Majesté, Sire, si je ne lui disais pas que « l'on sait à Versailles tout ce qu'elle dit, même dans ses entretiens particuliers. Je n'ai pu apprendre par qui ni comment la cour de France est si bien instruite : mais je savais, « par des personnes qui y tiennent, jusqu'aux moindres paroles « qui avaient échappé à Votre Majesté. J'oserai donc vous « supplier, sire, de vouloir bien prendre quelques précautions « à cet égard, d'autant plus que Votre Majesté n'ignore pas qu'un « mot qui blesse fait quelquefois plus de mal que les actions « même les plus importantes. — Cela est bon, répliqua le roi : « je suis bien aise de vous avoir entendu. En ce moment « il faut que je monte à cheval, mais vous viendrez dîner avec « moi. »

Quand on fut à table, le roi s'adressant à ses convives, en présence même de ceux qui les servaient, leur dit en riant : « Avouez, messieurs, que j'ai une singulière destinée! On sait « combien je respecte les dames; eh bien! moi qui ne les offense « et ne les gêne en aucune manière, moi qui n'ai rien de commun avec elles, et qui ne me mêle jamais de leurs affaires, « je suis, vous le voyez, appelé en champ-clos par trois femmes, « une Élisabeth en Russie, une Marie-Thérèse à Vienne, et « une Pompadour en France ! Et que leur ai-je fait? Concevez-« vous quelque chose de plus original? les trois premières c..... « de l'Europe qui se réunissent pour combattre à outrance « l'homme du monde qui devait leur être le plus indifférent. « — Ah! quelle tête se disait le baron de Knyphausen. Voilà « donc le fruit du sermon que je lui ai fait ce matin! »

Je n'entrerai point ici dans le détail des marches que ce roi a faites, des batailles qu'il a livrées, parce que mon but n'est que de

recueillir des souvenirs. Je rappellerai cependant qu'il eut peu à souffrir des Suédois : on daignait à peine les porter en ligne de compte, et l'on était des campagnes entières sans en entendre parler. On imagine bien que c'était la reine Ulrique qui les réduisait à cette sorte d'inaction ou de nullité. Mais il n'en était pas de même des Russes; ils s'emparèrent de la Prusse, et y exercèrent tous les ravages de la guerre : impositions extraordinaires, pillages, incendies, ils n'épargnèrent rien, et ce pays fut ruiné. Frédéric leur livra plusieurs batailles extrêmement meurtrières. Dans l'une il fit prisonniers plusieurs généraux très-importants, et entre autres ce Grégoire Czernicheff, qui depuis a été ministre de la guerre. Le soir on lui présenta ces messieurs, en annoçant *MM. les généraux russes* : Frédéric, lançant sur eux un regard d'indignation, répliqua : *Des généraux? dites des barbares incendiaires!* et leur tourna le dos. Quelques années après, ces généraux, ayant été échangés, se retrouvèrent à la tête de l'armée russe, lorsque Pierre III, immédiatement après son avénement, fit la paix avec Frédéric. Ce roi eut à ce moment, et avec les chefs qu'il avait précédemment si maltraités, une conversation d'une heure; et là, par ses politesses et les raisons qu'il leur donna, il obtint d'eux que, jusqu'au lendemain, ils garderaient le secret de la paix, si bien que, livrant bataille aux Autrichiens, et employant contre eux la totalité de ses forces, il remporta une victoire due à l'ignorance des vaincus, à l'infidélité des témoins, et à la très-adroite activité du vainqueur. Aussi le général Grégoire Czernicheff, *ce barbare incendiaire*, reçut-il, de la part de Sa Majesté, une magnifique épée enrichie de diamants. Les chefs russes ne furent point réputés coupables à Pétersbourg, même aux yeux de Catherine II, qui n'eut besoin que de lire la correspondance de Frédéric avec Pierre III pour être détrompée sur le compte du premier. Elle avait, en effet, imaginé qu'il avait été tout au moins indifférent aux mauvais traitements qu'elle avait eu à recevoir et à craindre de son mari; et les lettres qu'elle lut

lui prouvèrent qu'au contraire ce monarque n'avait manqué aucune occasion de travailler à fléchir ou adoucir Pierre, son admirateur enthousiaste, et toujours en disant beaucoup de bien d'elle. C'est à cette modération et à cette sagesse prévoyante de Frédéric qu'il faut attribuer la neutralité dont Catherine adopta le plan, peu de jours après avoir paru disposée à reprendre le système d'Élisabeth.

Tous ces détails m'ont entraîné au-delà de quelques événements auxquels j'ai à revenir. Dans une bataille que Frédéric livra aux Russes près de Francfort-sur-l'Oder, la victoire fut si bien décidée en sa faveur, qu'il écrivit sur un tambour un billet qui l'annonçait, et qui, selon l'usage du pays, fut apporté par trente postillons donnant du cor. Mais il abusa de la victoire, et il la perdit. Un corps russe de douze mille hommes environ, avec trente pièces de canon, se trouva posté sur les bords de l'Oder, au haut d'un monticule de sable, que l'on nomme le *Cimetière des Juifs*. Frédéric ne voulut point leur laisser de retraite : il ne voulut pas même les faire prisonniers ; il décida qu'il fallait tous les jeter dans le fleuve. En conséquence, il envoya successivement contre eux toutes les divisions de son armée victorieuse : toutes y furent anéanties, lui-même fut blessé, et le célèbre Kleist, auteur d'une charmante description du printemps, y périt. Cette grande faute changea toute la face des choses. Les autres corps de l'armée russe déjà en retraite, s'arrêtèrent et rétrogradèrent : Frédéric, attaqué de nouveau fut battu sur tous les points, et une heure après avoir reçu à Berlin la nouvelle d'une grande victoire, on vit arriver un second courrier, porteur d'un billet ainsi conçu : « Sauvez « à l'instant, jusqu'à Magdebourg, la reine, la famille royale, « le trésor, et tout ce que vous pourrez : tout est perdu. »

Tandis que les tristes débris de son armée se retiraient, lui-même restait immobile sous les batteries foudroyantes des Russes ; et il fallut que l'un de ses pages ou aides de camp prît son cheval par la bride pour l'emmener. J'ai vu plusieurs militaires

qui l'avaient bien observé dans ce moment, et qui étaient persuadés qu'il n'avait agi de cette sorte que dans le désir et l'espérance de périr d'un boulet de canon.

L'année suivante, les Russes vinrent à Berlin ; et ces *incendiaires* de la Prusse y furent beaucoup mieux disciplinés, plus modérés et moins barbares que les Autrichiens. On donna des sauvegardes à un grand nombre de familles, et notamment à toutes celles qui furent recommandées par le célèbre Euler : on ne leva que des contributions modiques (1); on respecta les monuments publics; on fit fustiger au milieu de la place même un aumônier ou *pope* qui avait fait une friponnerie, le général lui ayant bien respectueusement baisé la main avant et après l'exécution. La monarchie prussienne était vraiment alors à deux doigts de sa perte : il était difficile de prévoir comment elle pourrait échapper à sa ruine entière. Heureusement la mort d'Élisabeth survint; et l'on peut regarder cette mort comme l'un des événements inattendus et miraculeux qui ont sauvé Frédéric.

Ce roi ne livra en personne qu'une seule bataille contre les Français, la bataille de Rosbach. Il eût été dans le plus grand

(1) Voici, relativement à cet événement, une note que j'ai trouvée dans les manuscrits de mon père, et de sa main.

Bon THIÉBAULT.

Lorsque, durant la guerre de Sept ans, le général Tothlében, Russe, et le général Haddiek, Autrichien, vinrent à Berlin, cette ville fut imposée à la somme très-modérée de cinq cent mille écus de Prusse. Ce fut le banquier Koffkousky, étranger établi en cette ville, et ami du baron de Tothlében, qui obtint le rabais auquel on se fixa, et qui termina cet accord confirmé ensuite par la ville ; ce fut également lui qui fournit la majeure partie de cette somme que la ville de Berlin éprouvait quelque difficulté à acquitter de suite. Mais pour quelle raison secrète Frédéric a-t-il été si peu reconnaissant d'un si grand service? Ce qu'il y a de certain, c'est que Koffkousky n'a reçu aucune marque de satisfaction de la part de ce monarque, et que ce prêt ne lui ayant pas été remboursé, il est mort presque ruiné. Sa fille unique, comtesse de la Canorgue, et depuis madame de Rouy, n'a eu que cent mille francs de dot; et je ne sais même s'ils ont jamais été payés en totalité.

embarras du monde, si le prince de Soubise avait su agir d'après d'autres principes que ceux d'un amour-propre enfantin et ridicule. L'homme réfléchi et de bon sens aurait dit : « J'ai « environ soixante mille hommes, tant de l'armée des Cercles, « que de troupes françaises : le roi de Prusse n'a pas plus de « vingt mille hommes à m'opposer. Si je l'attaque, puis-je « compter sur les troupes de l'Empire, et ne dois-je pas crain- « dre le désespoir et le génie de ce roi? Si je ne l'attaque pas, « et qu'au contraire je me place dans une position retranchée « et bien choisie, que pourra-t-il faire? Venir m'attaquer? il a « trop peu de monde : attendre que je sorte de mon camp? « mais pendant cette inaction on achèvera de lui prendre ce « qui lui reste, et bientôt il sera entre deux feux. M'abandonner « pour courir au secours d'un autre point? en ce cas, je le « poursuivrai avec vigueur, et je délivrerai la Saxe. » Au lieu de s'en tenir à ce calcul si sage et si simple, on se livra au fol espoir de battre le roi de Prusse : on ne craignit rien tant que d'en perdre l'occasion, et l'on marcha à lui sur trois colonnes. On avait à suivre deux coteaux parallèles, et la colonne de droite et celle de gauche avaient ordre de tenir la crête de ces coteaux, pendant que la colonne du centre marcherait dans la vallée. Si cette disposition avait été exécutée, ou seulement si les mouvements de l'armée de Frédéric avaient été observés, on aurait vu à temps le changement de front qu'il avait fait la veille au soir, et on échappait encore à une défaite honteuse. Mais le prince de Saxe Hildbourg-Hausen, commandant en chef les troupes de l'Empire, alternait, pour le commandement général, avec le prince de Soubise, et n'avait ce jour-là aucune autorité à excercer; et cependant il se rendit à la colonne de gauche et la força à descendre dans la vallée, et à appuyer la colonne du centre, sous le prétexte de s'éloigner d'un bois que les Prussiens n occupaient pas, et qu'en tout cas il eût été de son devoir de faire éclairer. Outre cela, aucune précaution de nature à reconnaître l'ennemi ne fut prise; et il en résulta que, sans

être en mesure de se déployer, cette colonne de gauche arriva sous le feu des batteries prussiennes. On conçoit le ravage que firent des boulets qui prenaient cette colonne dans toute sa profondeur, et le désordre qu'ils produisirent. Six mille hommes d'infanterie, à la tête desquels le prince Henri chargea avec la plus grande vigueur, rompirent cette colonne. Enfin, la division de cavalerie du général Seydlitz la prit en flanc, et acheva de rendre la déroute tellement complète, que bientôt les Prussiens n'eurent plus que des fuyards à poursuivre.

Cependant le jour commençait à baisser, et le comte de Saint-Germain, commandant une réserve de quinze mille hommes, se plaça sur une hauteur d'où il couvrit les fuyards; et comme il paraissait résolu à une forte résistance, Frédéric rappela ses troupes, fit l'épître en vers dans laquelle il remercie de si bon cœur le prince de Soubise, et partit le lendemain pour la Silésie.

Personne dans l'armée prussienne n'a douté de la trahison du prince de Saxe Hildbourg-Hausen. On a même observé, dans la suite, que ce prince, chargé de dettes, avait un appui dans Frédéric, et que ce monarque empêchait ses créanciers de le poursuivre. On a aussi répété souvent un mot de ce roi, qui, en parlant de M. de Soubise, avait dit : « Il a vingt cuisi-« niers, et n'a pas un espion : et moi, j'ai vingt espions, et n'ai « qu'un cuisinier. »

Dans la campagne où M. le maréchal de Richelieu succéda au maréchal d'Estrées et profita si mal de la victoire que celui-ci avait remportée, ce général courtisan forma le projet de faire le siége de Magdebourg : il s'avança pour cet effet jusque dans le pays de Halberstadt, où il reçut la visite d'un homme qui eut assez de courage et de patriotisme pour supposer des ordres qu'il ne pouvait ni demander ni recevoir à temps, et charger sa responsabilité de tout ce que les circonstances lui firent regarder comme nécessaire. Cet homme était le gardien du trésor de Frédéric, que l'on avait transporté à Magdebourg;

et il offrit bien secrètement au maréchal de Richelieu une somme que celui-ci accepta, sous la condition de ne pas aller plus loin. C'est du moins ce que m'ont cent fois affirmé les personnes de la cour de Prusse les mieux instruites de ces sortes de faits. Le service que cet homme, nommé Dankelmann, rendit à sa patrie fut d'autant plus grand, qu'à cette époque il n'y avait pour toute garnison dans Magdebourg que deux ou trois bataillons ruinés avec environ quinze cents déserteurs ou autres recrues que l'on excerçait, et sur lequels on ne pouvait pas compter. Tout le monde était convaincu que si les Français étaient venus jusqu'à cette place, elle eût été prise en peu de jours. Ainsi M. de Richelieu perdit du temps, et attendit que le prince Ferdinand le fit reculer jusque vers le Rhin. Depuis ce temps, Dankelmann a constamment joui de la confiance du roi et d'une considération particulière dans le public.

Mais la grande lutte de Frédéric durant cette guerre a surtout eu lieu contre les Autrichiens. Quand ce roi, longtemps après la paix, alla voir un des camps de Joseph second, il se trouva à un grand dîner auquel assistaient les principaux chefs de l'armée autrichienne. Au moment de prendre place au banquet, il vit que le feld-maréchal Laudon allait s'asseoir à l'autre côté de la table, et lui dit : « Monsieur le maréchal, venez, « je vous prie, vous mettre auprès de moi ; j'aime baucoup mieux « vous avoir à mes côtés qu'en face. » C'est en effet ce général qui a fait le plus de mal et donné le plus de peine à ce monarque, en qui on ne savait ce que l'on devait le plus admirer, ou de sa constance à supporter les plus grandes fatigues, ou de son courage invariable, ou de sa fermeté dans les revers, ou des ressources de son génie.

Sous le premier point de vue, il savait à propos se mettre à pied à la tête de ses soldats, et dans les froids les plus rigoureux faire ainsi les marches les plus pénibles, avec une résignation qui empêchait les autres de se plaindre. C'est ce qu'il fit en particulier, en se rendant de Rosbach en Silésie, sur la fin

de novembre, et pendant la moitié de décembre. On l'a vu de même, lorsque le pain était si mauvais que les troupes s'en plaignaient hautement, en demander un morceau au soldat qui se trouvait près de lui, le manger, et dire ensuite : « Il est vrai « que ce pain n'est pas trop bon : cependant on peut le « manger : j'aurai soin qu'on nous en donne du meilleur, dès « que cela me sera possible. Jusque-là, faisons de nécessité « vertu. »

Lorsqu'il eut perdu la bataille de Collin, il partit au galop avec quelques généraux, pour faire lever le blocus de Prague avant que le prince Charles fût informé de ce funeste événement. Après avoir longtemps couru, ils arrivèrent à un village à l'entrée duquel ils rencontrèrent une femme qui avait un panier de cerises. Le roi acheta le panier, et dit à ses compagnons : « Messieurs, nos chevaux ont besoin de repos; nous pouvons « nous-mêmes perdre une heure ou deux sans risque, vu l'a- « vance que nous avons gagnée ; arrêtons-nous ici. » Ils entrèrent dans une grange, et tandis que l'on soignait leurs chevaux, ils se firent donner de la paille pour leur servir de siége, et se placèrent à l'entour du panier, qu'ils eurent bientôt vidé ; après quoi Frédéric leur dit : « Qui de vous a le moins besoin de dormir ? » Il était naturel que le baron de Pirch, son page, s'offrît le premier. « Eh bien! lui dit le roi, regardez à votre montre l'heure « qu'il est. Veillez, et au bout d'une heure éveillez-nous, et que « tout soit prêt pour partir. » Après ces mots, le roi se couche sur la paille, en disant : « Allons, paix, et que l'on dorme. » Et lui-même en moins d'une minute est profondément endormi! A quel degré cet homme rare devait-il être devenu maître de lui-même, pour s'endormir ainsi à volonté, malgré les cruelles agitations et les inquiétudes qu'il ne pouvait manquer d'éprouver après une bataille perdue, et lorsqu'il avait un camp à sauver.

Je ne pense pas que jamais homme ait donné de plus grandes et de plus constantes preuves de courage. J'en ai cité ailleurs

plusieurs exemples; et l'on pourrait les multiplier, pour ainsi dire, à l'infini. J'ai vu les vêtements qu'il avait quittés à la fin de cette terrible guerre et que le capitaine Favra avait achetés de ses domestiques; c'est-à-dire le chapeau, l'habit, la veste, la culotte et les bottes : le tout était bien usé et bien poudreux; mais l'habit et le chapeau étaient percés de balles : j'ai également vu entre les mains de M. le Catt un étui d'or, qui, placé dans le gousset de ce roi, avait été applati par une balle, durant la bataille de Zonnedorff, et lui avait préservé la cuisse, où il n'eut qu'une contusion assez forte. On sait qu'un soir, après une grande bataille, il s'était approché d'un bon feu que venaient d'allumer quelques soldats de ses gardes; que ceux-ci lui avaient demandé ce qu'il était devenu durant le combat, lui qui avait coutume de se battre avec eux, et qu'ils n'avaient pas vu de la journée; qu'il leur avait dit, non-seulement où il s'était tenu, mais pourquoi il l'avait fait; que, commençant alors à se réchauffer, il avait ouvert sa veste, qu'il en était tombé une balle que ses soldats avaient ramassée en s'écriant qu'on voyait bien que c'était toujours à l'endroit le plus dangereux qu'il se plaçait, et qu'ils l'avaient conjuré de se ménager davantage à l'avenir.

Ce dernier trait indique de quelle sorte de familiarité il permettait à ses soldats et surtout à ses gardes d'user envers lui. En voici une autre preuve. Lorsqu'il eut confié une partie de ses finances à des Français, il se fit faire un manteau neuf dont le collet était bordé d'un galon d'or. La première fois qu'il fit manœuvrer son régiment étant revêtu de ce manteau, les soldats dirent assez haut : « On voit bien que notre Fritz est de-« venu financier français, car le voilà qui prend du galon. » Frédéric trouva ce mot plaisant, et se détourna pour en rire. C'était par attachement que ses soldats lui donnaient ainsi le nom de *Fritz* (1).

Non-seulement il était familier et aussi bon avec ses gardes

(1) Diminutif allemand du mot *Frédéric.*

que la discipline militaire pouvait le permettre, mais on le voyait même quelquefois se livrer à cette sorte de gaieté et de plaisanterie qui a toujours été un des principaux traits de son caractère. Dans un temps où les hommes lui étaient d'autant plus précieux qu'il lui en restait peu et qu'il n'avait pas d'argent pour s'en procurer, on lui ramena un grenadier, Français de naissance, qu'on venait d'arrêter au moment où il désertait. « Grenadier, lui dit-il, pourquoi donc voulais-tu nous quitter ? « — Ma foi, Sire, c'est que les affaires vont trop mal. — Elles « ne vont pas très-bien ; mais écoute : battons-nous encore une « fois ; et si après cela les choses ne vont pas mieux, nous dé- « serterons ensemble. — Marché fait, Sire, j'y consens. »

Il n'était pas seulement bon camarade avec ses soldats ; il l'était aussi, mais sous d'autres formes, avec ses officiers. Un capitaine, dans je ne sais quel régiment, avait toujours montré tant de zèle et de bravoure, qu'il lui envoya la croix du mérite. « Mon ami, » dit le capitaine au page qui lui apportait cette décoration, « l'usage est de vous donner en échange onze du- « cats, et j'en ai fort peu au delà de ce nombre : ces ducats me « sont plus nécessaires que la croix du mérite que vous m'ap- « portez, car il me les faut pour vivre, au lieu que si jusqu'à « présent j'ai été un brave homme sans cette croix, je le serai « encore dans la suite sans la porter, et que si j'étais un jean- « fesse, cette croix ne me rendrait pas plus galant homme. Allez « donc reporter cette croix au roi, et dites-lui ce que vous ve- « nez d'entendre. » Le page rendit compte de sa mission ; et Frédéric renvoya le lendemain par le même page, au même capitaine, la croix du mérite avec un billet où il lui disait : « Mon « cher capitaine, j'avais oublié que je vous devais cent ducats, « je me le rappelle, et je vous les envoie avec la croix du mérite, « qui vous est si légitimement due. — Ah ! dit le capitaine au « page, ceci change la thèse : au lieu de onze ducats, recevez- « en vingt-deux, et dites au roi que puisqu'il paye ainsi ses det- « tes, je payerai aussi les miennes. »

Dans une des batailles qu'il perdit, ce roi, sur le déclin du jour, se trouva presque seul avec son page de Pirch. En courant après son monde il aperçut une ferme isolée, et se dirigea de ce côté-là, en disant au page : « Voilà une maison où nous « trouverons, à ce que je présume, un détachement de mes gar- « des. — Sire, ne nous y exposons pas : il pourrait tout aussi « bien y avoir des Autrichiens. — Non, non, allons toujours. « — Eh bien ! Sire, permettez au moins que j'aille voir ce qui « en est. » En disant ces mots, Pirch part au galop et prend les devants. Quand il fut près de la maison, et que l'on put voir qu'il était Prussien, il essuya une décharge, dans laquelle il reçut une balle dans l'épaule. Cette blessure est la seule que le baron de Pirch ait reçue durant toute cette guerre.

Frédéric eut dans un temps un officier supérieur autrichien (c'était un major, on dit un M. de Retzow) qui lui donnait avis des projets du général Daun, autant que cela lui était possible. Il arriva à ce traître ce qui arrive tôt ou tard à ceux qui font ce métier ; il fut découvert. Le général Daun rencontra son messager ayant un panier sous le bras, lui demanda ce qu'il portait, et ayant eu pour réponse que c'étaient des œufs, lui ordonna de les remettre à son cuisinier. Ce fut en cassant ces œufs, que l'on ouvrit celui où était l'avis de l'officier. Le général Daun fit appeler le coupable, s'enferma avec lui, et lui dit : « Voilà un billet que vous vouliez faire parvenir à l'ennemi : « vous ne pouvez le nier, car il est de votre main. Votre crime « est donc aussi évident qu'il est affreux ; vous méritez de pé- « rir, et je ne pense pas que parmi les témoins de votre sup- « plice il puisse s'en trouver un seul qui vous plaigne ; mais « vous appartenez à une famille respectable, et pour laquelle « je conserverai toujours les sentiments que vous ne méritez « plus. Cependant comment sauver l'honneur de vos proches ? « Je ne vois qu'un moyen. Mettez-vous à ce bureau ; écrivez « au roi de Prusse le billet que je vais vous dicter, et nous le « ferons parvenir mystérieusement à ses avant-postes. Quant

« à vous, je ferai valoir à Vienne, autant que je le pourrai, le « service que, de cette sorte, vous aurez rendu; et si cela ne « suffit pas pour vous maintenir dans la jouissance de votre « liberté, au moins cela servira-t-il, ainsi que je l'espère, à vous « sauver de l'échafaud. »

Le traître découvert et confondu se soumit à tout ce que l'on désira de lui. Le général Daun lui dicta un billet où il annonçait au roi de Prusse qu'il y avait eu un conseil de guerre; que le général en chef avait proposé de livrer bataille à Sa Majesté; que les avis avaient été tellement partagés et même soutenus avec tant de persévérance, qu'on n'avait pas pu s'accorder, qu'en conséquence on avait envoyé un courrier à Vienne pour demander les ordres de sa majesté impériale, et qu'il était décidé qu'on en attendrait le retour avant d'agir : d'où il résultait que l'on serait au moins huit jours en repos. Le roi, ayant reçu ce billet dans la soirée, résolut d'accorder quelques délassements à ses généraux : il les invita tous à souper, et les reçut avec gaieté : le plaisir de causer prolongea même ce souper plus avant dans la nuit qu'on ne devait s'y attendre dans un camp. On était cependant prêt à se séparer, lorsque les postes avancés envoyèrent un déserteur autrichien qui paraissait désirer de parler au roi. « D'où viens-tu? lui dit le roi. — Sire, je « viens du camp du général Daun. — Et qu'est-ce qu'on y fait « dans ce camp? — On s'y prépare à attaquer Votre Majesté. « — Ce que tu dis-là, mon enfant, est impossible, le général « Daun n'y songe pas. — Il y songe si bien, Sire, que les ordres « de décamper étaient donnés avant mon départ; que j'ai vu « tout le monde occupé à lever les tentes; que l'on doit se « mettre en marche vers une heure du matin, et que vous se- « rez attaqué vers les trois ou quatre heures au plus tard. — « Mon cher, vous vous trompez : je sais mieux ce qui doit se « faire que vous. » Sur cela Sa Majesté ordonna à l'officier du poste de remettre ce déserteur au chef de *tel* régiment, et d'ordonner qu'on en eût soin. Quand il fut parti, les généraux re-

présentèrent au roi combien l'avis de ce déserteur pouvait être important, et combien il était sage de prendre des mesures en conséquence. « Mes amis, répondit le roi, j'en sais plus sur les « desseins de Daun que tous les déserteurs du monde : celui-ci « nous conte des fables, ou bien Daun a voulu donner le change « à ses troupes pour les tenir en haleine. Ainsi, tranquillisez-« vous : vidons encore cette bouteille de vin de Champagne, après « quoi allez vous coucher, et dormez la grasse matinée. — Et « quel mal y a-t-il, répliqua le général de Ziethen, que nous « nous tenions sur nos gardes? Ce n'est qu'une nuit à perdre, « et c'est fort peu de chose. — Mes amis, reprit Frédéric, vous « avez eu tant de mauvaises nuits ! vous en aurez peut-être « encore un si grand nombre de semblables à passer, qu'il est « bien juste au moins que vous profitiez de celles qui peuvent « être meilleures. Je vous ordonne donc d'aller dormir bien « tranquillement, ainsi que je vais le faire de mon côté. Allons « messieurs, bon soir et bonne nuit. » — « Frères, » dit le général Ziethen à ses camarades, lorsqu'ils eurent quitté le roi, « est-ce que vous comptez vous coucher? — Mais, oui, répon-« dirent la plupart des généraux ; le roi paraît sûr de son fait ; « et nous nous en rapportons à lui. — Eh bien ! moi, dit Zie-« then, je vais faire seller tous les chevaux de mon régiment, « et ordonner que tout le monde se tienne prêt. Le roi prétend « que nous avons eu tant de mauvaises nuits ! En ce cas, une « de plus n'est rien : c'est un très-petit mal ; le rapport du dé-« serteur est d'ailleurs trop positif pour pouvoir le négliger. Le « roi croit être bien sûr que cet homme se trompe : mais ne « peut-il pas être trompé lui-même? En des choses aussi graves, « je ne supporte pas que l'on néglige les précautions qu'il est « possible de prendre. » L'exemple de Ziethen en entraîna encore deux autres ; et ce furent ces trois régiments qui sauvèrent le roi et son armée. A quatre heures du matin Daun arriva. Dès la première alerte, les trois régiments de cavalerie parurent et procurèrent aux autres corps le temps de prendre les armes.

Frédéric fit sur le champ les plus belles dispositions possibles ; il se battit toute la matinée, et après avoir perdu le maréchal Keith, un prince de Brunswich, et près de dix mille hommes ; après avoir été blessé lui-même, ainsi que la plupart de ses généraux, il fit marcher son armée à une lieue de là, sur une hauteur, où elle se trouva si bien postée, que Daun n'osa pas l'y attaquer. Mais au milieu de ce désordre, de cette bagarre, et de ces mouvements précipités, les ennemis s'emparèrent d'une partie des bagages, des canons, et en particulier de tous les équipages et autres effets du roi. Telle fut la bataille de Hochkirchen, l'une des plus cruelles leçons que la fortune ait voulu donner à Frédéric pour le rendre plus méfiant encore qu'il ne l'était.

Au reste, cette occasion n'est pas la seule où le général Ziethen ait rendu au roi les services les plus signalés : j'en pourrais citer plusieurs. Dans une autre bataille, par exemple, et sans avoir reçu ou demandé aucun ordre, il disparut tout à coup avec son régiment, qui était de deux ou trois mille chevaux ; et lorsqu'on ne concevait plus ce qu'il était devenu, on le vit apparaître sur la crête de la montagne à laquelle l'ennemi était adossé ; et à la faveur d'une pente assez douce, le prendre à revers, au moment où il était le plus vivement attaqué de front.

Rien n'est plus franc, plus loyal et plus beau que la manière dont le roi de Prusse termina cette guerre si longue et si cruelle. Il était au château de Hubertzbourg en Saxe, lorsque, parlant de politique avec le baron de Hertzberg, celui-ci lui dit que l'impératrice-reine était très-disposée à faire la paix, ainsi que l'en avait assuré telle personne qu'il nomma.... « La paix ! répliqua Frédéric ; il y a longtemps que je la désire et que je « la propose. Si ce que vous me dites est vrai, elle sera bien« tôt faite. » Sur cela il prit une demi-feuille de papier, et y écrivit ce qui suit : « Si Sa Majesté impériale est disposée à « faire la paix ainsi qu'on me l'assure, j'ai l'honneur de lui « déclarer que je le veux également bien ; mais il faut qu'elle

« se fasse très-promptement : point de congrès, point de mé-
« diateurs, point de cérémonies diplomatiques. Au surplus, mes
« conditions sont fort simples :

« 1° Chacun rendra aux propriétaires les pays dont le sort des armes l'a rendu maître;

« 2° Il ne sera accordé de dédommagement à personne : chacun supportera ses pertes ;

« 3° On confirmera les traités précédents ;

« 4° On me garantira encore spécialement la Silésie;

« 5° Je donnerai ma voix électorale à l'archiduc Joseph, lors
« de l'élection du roi des Romains.

« Si ces conditions conviennent à Sa Majesté impériale, nous
« ferons la paix : si Sa Majesté ne les agrée pas, les armes déci-
« deront de la destinée des peuples. Mais il est nécessaire
« que je sache bientôt sur quoi je puis compter. Je ne puis
« attendre que huit jours la réponse de Sa Majesté impériale. »

Le roi signa cette note, et la remit à M. de Hertzberg, pour la faire parvenir à l'impératrice-reine. Les ministres autrichiens auraient bien voulu continuer la guerre, mais Marie-Thérèse rejeta cette idée. On envoya au roi de Prusse un simple conseiller de cour, avec les pleins pouvoirs; l'électeur de Saxe y joignit un conseiller privé, et ces deux hommes rédigèrent les articles du traité, sous les yeux du roi, et avec M. de Hertzberg, alors conseiller de légation. Ce traité fut signé à Hubersbourg, ratifié ensuite, et, dès le 17 février les corps prussiens se mirent en marche pour revenir chez eux. Cette manière de négocier, aussi expéditive que simple, suffirait pour faire connaître le vrai caractère de Frédéric.

Les historiens ne repoussent qu'assez faiblement deux reproches que l'on a quelquefois hasardés contre ce grand homme, sous le rapport de roi guerrier : l'un d'avoir fait de grandes fautes par trop de présomption, de vivacité ou de vengeance, et l'autre, de n'avoir point su se défendre d'une jalousie aussi odieuse qu'injuste contre ses généraux les plus habiles et les

plus zélés. A l'appui du premier de ces deux reproches, on cite principalement les changements très-malheureux qu'il fit, durant la bataille de Collin, aux dispositions très-belles qu'il avait arrêtées d'abord; son opiniâtreté à vouloir marcher contre Olmutz, pour en faire le siége; sa persévérance à garder le camp de Hochkirchen malgré les avis des militaires les plus sages; sa résolution de détruire entièrement l'armée russe à la bataille de Zonnendorff, etc. En un mot, on lui reproche toutes les actions où il a essuyé des revers. Voilà les jugements des hommes: le succès fait tout; et, quels que soient les moyens justificatifs; on condamne quiconque n'est pas heureux; car, aux yeux du vulgaire, la fortune ne peut pas avoir de torts. Certainement ceux qui blâment les déterminations ou les plans de Frédéric dans les occasions où il a essuyé des échecs ne l'ont pas entendu sur les motifs qui le déterminaient, ils ignorent donc trop de choses pour qu'il leur soit permis de le condamner. Ce n'est pas néanmoins que je veuille soutenir qu'il n'ait pas fait de fautes; il en a lui-même avoué plusieurs: je veux seulement rappeler au lecteur que l'on doit toujours montrer beaucoup de réserve lorsqu'on hasarde quelques accusations contre un homme d'un si grand génie.

Le second reproche dont j'ai fait mention peut bien aussi devenir plausible à l'aide de quelques anecdotes. La manière dure dont il a traité le maréchal de Schwérin devant Prague, sa brouillerie avec le général Fouqué, les reproches quelquefois peu mérités qu'il a faits à des hommes auxquels il devait au moins de la justice, et la sévérité avec laquelle plusieurs autres généraux ont été disgraciés; tous ces faits peuvent donner lieu à des soupçons, qui, néanmoins, ne sont pas des preuves. La jalousie est une faiblesse, et il faut bien des raisons pour imputer un défaut semblable à celui que tant de titres élèvent au-dessus des autres hommes. Si pourtant l'on ne peut entièrement repousser ce reproche; si ceux qui veulent être équitables peuvent, comme madame de Kameke, regretter de ne

pas toujours trouver Frédéric entièrement digne de lui-même, ils ont au moins à se consoler dans une infinité de traits nobles et généreux, qui montrent comment ce monarque savait honorer ceux qui avaient bien servi l'Etat : qu'on en juge par les statues qu'il a fait ériger à plusieurs d'entre eux, et par les égards qu'il a toujours eus pour le général de Ziethen et pour tant d'autres. Ici s'élèvent, en effet, contre quelques faits isolés, et qui peuvent être faux ou très-exagérés, des milliers d'anecdotes. J'en ai rapporté beaucoup dans mes *Souvenirs :* et combien n'y en a-t-il pas encore que je pourrais y joindre, sans compter celles que j'ignore ! Je ne dirai donc pas que le tableau de la vie de Frédéric n'ait pas quelques ombres, ni même que ces ombres soient nécessaires pour faire ressortir les parties brillantes de ce tableau ; mais je ne craindrai pas d'avancer qu'il n'est pas de tableaux de cette nature qui offrent plus de beautés.

Après avoir dit ce que je pense des deux reproches que je viens d'examiner, je vais en citer deux autres qui sont, je crois, tout à fait injustes.

Il s'agit de choses qui semblent d'abord se concilier difficilement, et qui néanmoins ne sont au fond que les conséquences du système très-philosophique que Frédéric s'était tracé, mais qu'il n'avait garde d'avouer formellement : je veux parler de sa persévérance à exiger, en quelque sorte, que les familles nobles s'attachassent principalement et presque exclusivement à la profession des armes ; et de la dureté avec laquelle il rejetait, du moins en temps de paix, hors du corps des officiers, ceux qu'il savait ou imaginait ne point appartenir à la noblesse.

C'est conformément à la première partie de ce plan, qu'il témoignait peu d'égard aux nobles qui ne plaçaient pas leurs fils dans quelque régiment : il affectait de ne pas les voir, ou ne paraissait les connaître que pour les mortifier : il ne leur accordait aucune grâce ; en un mot, il était manifeste que c'é-

taient des familles en défaveur. C'est ainsi que j'en ai vu plusieurs qui même, à la fin, n'allaient plus à la cour, et que j'en ai connu à qui il avait dit : « A quoi songez-vous de tenir vos « fils dans l'oisiveté, ou de les traîner dans la poussière d'une « université, pour y devenir des sujets inutiles ?... Ne me parlez « pas, » disait-il en d'autres circonstances, « de tous les comtes « de mon royaume, ils ne sont bons à rien : si quelques-uns « d'entre eux mettent leurs fils dans l'armée, ce n'est que « pour parvenir jusqu'à la dragonne, et se retirer ensuite : « ils n'ont que de la vanité en tête; aussi voyez-vous qu'ils ne « cherchent à entrer que dans le corps de mes gendarmes, pour « briller quelque temps à Berlin, et de là s'en aller chez eux « y étaler leur fastueuse oisiveté. Ce sont de tous mes sujets « les plus inutiles.»

D'un autre côté, il y avait peu d'années, en temps de paix, qu'il ne renvoyât dans ses revues quelques officiers, sous prétexte de roture. Cette époque était vraiment redoutable pour ceux dont la noblesse n'était pas bien connue. Sans doute, lorsqu'il était en guerre, il recevait tous ceux qui avaient les qualités convenables au service, et qui désiraient y entrer; mais ensuite il revenait impitoyablement à son système. Je n'ai connu qu'un seul roturier qu'il ait laissé tranquille : c'était le beau-frère de Sulzer, devenu major dans le régiment du prince Frédéric de Brunswick, mais combien d'autres, très-braves militaires, qui avaient fait avec zèle toute la guerre de Sept ans, congédiés ensuite d'après ce seul mot : *il n'est pas noble!* Je pourrais en citer plusieurs, qui tenaient néanmoins à de très-honnêtes familles. Ce roi allait encore plus loin quand on lui présentait, avant la revue, les officiers reçus dans un corps, ou promus à un nouveau grade depuis la revue précédente, il avait grand soin de s'en faire dire le nom, et de les interroger sur tout ce qui concernait leur patrie et leur famille; et souvent alors, lorsqu'il s'agissait de familles françaises ou d'autres pays étrangers, il rejetait les sujets, en soutenant qu'ils n'étaient pas no-

bles. J'ai vu, dans des cas semblables, les pères envoyer leurs titres en bonne forme à ce roi, qui, en les leur renvoyant, répondait que ces paperasses ne signifiaient rien ; qu'il savait à quoi s'en tenir, et qu'en un mot ce n'étaient que des roturiers.

Toute cette conduite porte sur un motif facile à découvrir, et que pourtant on ne devinait pas. Frédéric s'était persuadé que la plus grande population n'est un bien qu'autant que tous les hommes se rendent utiles au corps social ; or, les roturiers peuvent servir la société de toutes les manières possibles, d'où il suit que le nombre n'en peut pas être trop grand ; au lieu que les nobles, liés par le point d'honneur ou leurs priviléges, ne peuvent occuper que certaines fonctions, et ne doivent remplir que les premières places dans les différentes branches de l'administration. Si donc il y a beaucoup plus de nobles que de places qui leur conviennent, il arrivera qu'un très-grand nombre d'entre eux ne seront qu'un fardeau pour l'État, et qu'ils n'auront à offrir au public que la bassesse qui suit la misère, ou le scandale, le faste, l'oppression et la plus honteuse inaction. Il faut remarquer que la plupart des provinces prussiennes sont chargées de nobles, parmi lesquels il y en a beaucoup trop qui, pauvres, ignorants et sans ressources, ne servent qu'à opprimer les citoyens laborieux. On voit donc pourquoi ce roi avait tant à cœur d'appeler tous les nobles aux places qui seules pouvaient leur convenir, et pourquoi il était si attentif à les leur réserver, et à en repousser les roturiers. On voit aussi pourquoi il répugnait en quelque sorte à augmenter le nombre de ses nobles, en reconnaissant pour tels les étrangers qui venaient s'établir chez lui. Cette manière d'expliquer les vrais motifs de la conduite de Frédéric peut paraître arbitraire, en ce qu'il n'a jamais avoué les pensées secrètes que je lui suppose ici : elle n'en est cependant pas moins fondée, puisque c'est la seule qui s'accorde avec les faits. Je sais que l'on dira encore que, dans l'application, il a souvent été dur et peu équitable. J'ai moi-même partagé le

chagrin de quelques-uns de ceux qu'il avait ainsi congédiés; mais, en gémissant sur ces faits particuliers, je n'en sentais pas moins l'importance du principe politique qui les avait commandés. Au reste, il y avait même chez lui des exceptions à cette règle. Les roturiers n'avaient aucun risque à courir dans les régiments de l'artillerie et du génie, et dans ceux de chasseurs à pied.

Je terminerai ce qui tient au gouvernement militaire de Frédéric par quelques articles consacrés à des militaires assez célèbres pour que le public désire les connaître avec un peu plus de détail. Les généraux prussiens formaient naturellement le cortége le plus imposant que l'imagination puisse se peindre à la suite de Frédéric. Mais combien en était-il mort avant mon arrivée en Prusse! combien d'autres ont encore vécu de mon temps, et ne m'ont pas été connus, ou ne me fournissent aucune anecdote intéressante à rapporter : c'est ainsi que je laisse à l'histoire à retracer les belles actions et à faire connaître le mérite personnel de plusieurs princes de Brunswick et d'autres maisons souveraines de l'empire, que l'on retrouve dans les armées de ce monarque, lorsqu'on le suit dans ses campagnes aussi glorieuses que pénibles : c'est ainsi que je ne parlerai pas de tant de généraux, que je sais bien avoir existé avec honneur, mais que je n'ai pas vus; tels que les Schwérin, les Winterfeld, les Seydlitz, etc. Il y en a même un très-grand nombre qui ne m'offrent, pour ainsi dire, qu'un seul trait ou qu'un mot à rapporter; tels que M. le comte de Lottum, commandant à Berlin, homme d'esprit, aussi aimable que brave; M. de Saldern, gouverneur de Magdebourg, et M. de Tauenzien, gouverneur de Breslaw, tous deux singulièrement estimés et respectés dans toute l'armée. M. de Gaudi, très-digne frère du ministre d'État, de qui Mirabeau disait : « Homme capable, instruit, ferme, dé« cidé, et le plus fait pour influencer un grand directoire. » M. de Braun, exemple remarquable par le zèle constant et simple avec lequel il se concentrait dans le cercle de ses devoirs

et que pour cela Frédéric décore de l'ordre de l'Aigle-Noir. M. de Prittwitz, général du corps des gendarmes, homme réputé brave, mais joueur, et qui se plaignant à Frédéric de n'avoir pas reçu le cordon jaune avant M. de Braun, son cadet, en reçut cette réponse : « Mon ordre est comme la grâce efficace : il se « donne, et ne se mérite pas. » M. le feld-maréchal de Kelth, frère de milord Marschal, Écossais, aussi aimé et respecté de tout le monde qu'il était chéri de Frédéric, et au sujet de qui ce dernier dit à la bataille de Hochkirchen : « Je perds tous mes « amis. » M. de Klein, qui commença la guerre de Sept ans comme lieutenant, et fut général bien avant qu'elle fût terminée. Les frères de ce dernier, qui ainsi que lui ont fait toute cette guerre si meurtrière, et dans laquelle un seul a été blessé même assez légèrement. M. de Fouqué, qu'elle illustra, et qui ensuite, mécontent, s'est retiré à Brandebourg, d'où il n'a plus voulu sortir, et où il est mort. Enfin, M. de Krokow, fort considéré à la cour, aussi bien qu'à l'armée.

CHAPITRE VI.

Le général Ziethen.

L'un des généraux de Frédéric qui a acquis le plus de célébrité, et celui de tous que ce monarque a constamment honoré de ses bontés les plus particulières, c'est le général Ziethen. Il est donc naturel de commencer par lui cette sorte de galerie, et juste de consigner ici ce qui me reste à dire de sa personne et de sa carrière.

Jeune encore, et à peine officier, il lui arriva de commettre des délits qui devaient le perdre. Dans une de ces occasions, étant ivre, il tua un homme; dans une autre, il osa menacer un de ses chefs : à la suite de cet attentat, il fut mis en prison et déchu de son grade, et il n'échappa à la peine capitale que pour être fait bas-officier. On conçoit l'effet d'un tel châtiment, ou plutôt d'une telle humiliation, sur un homme doué d'une âme forte et d'un esprit supérieur; et ce qui l'atteste, c'est qu'il prit immédiatement la résolution de ne plus boire de vin, et qu'il y a été fidèle tout le reste de sa vie. Ce n'a été que sur l'ordonnance des médecins, et comme régime, que, dans un âge très-avancé, il a pris, à ses repas, un petit verre de vin d'Espagne : hors cela, et dans toutes ses campagnes, il ne lui est plus arrivé de boire que de l'eau.

Il se maria fort tard, selon l'usage de presque tous les officiers prussiens. Il avait soixante-dix ans lorsque sa femme lui donna un fils, qui a été mon élève, et ensuite officier dans le régiment dont son père était le chef. Le roi voulut être le parrain de cet enfant, et vint, pour la cérémonie du baptême, chez son général, où les gens d'Église s'étaient rendus. On remarqua

que Sa Majesté avait été extrêmement gaie durant toute cette séance. Quand Frédéric se retira, accompagné de son vieux général, qui le remerciait de l'honneur qu'il avait bien voulu lui faire, il passa entre une double haie formée par tous les officiers du corps, et dit à leur chef en riant : « Mon cher gé-« néral, vous avez toujours fait par vous-même des choses « admirables ; mais aujourd'hui je remarque que vous avez là « des aides de champ qui promettent beaucoup, et qui peuvent « merveilleusement vous seconder. » Le général, revenu près de son fils, trouva sur le berceau un papier que le roi y avait placé sans que l'on s'en aperçût ; c'était un brevet par lequel Sa Majesté nommait cet enfant sous-lieutenant dans le régiment de son père, à dater du jour de son baptême, le dispensant du service jusqu'à ce que son éducation fût finie, et ordonnant néanmoins qu'il percevrait les appointements, avancerait en grade à son tour, comme s'il était présent au corps. Le père se hâta de renvoyer ce brevet au roi, avec une lettre, où, après avoir exprimé sa vive reconnaissance, il représentait qu'une faveur semblable était contraire aux principes de la justice et aux règles de la discipline militaire ; que son zèle pour le service de sa majesté et pour l'honneur de l'armée ne lui permettait pas de l'accepter, et que même son acceptation serait un scandale. Cette affaire donna lieu à plusieurs lettres ; et enfin le roi, cédant aux vœux et raisons du général de Ziethen, consentit, mais avec regret, à ce que l'avancement et la paye n'eussent lieu qu'à dater du jour où son filleul commencerait son service, voulant néanmoins qu'à cette époque il devînt le premier des sous-lieutenants du corps. J'ignore ce que le jeune Ziethen a fait depuis une vingtaine d'années. Ce que j'avais remarqué dans le cours de sa première jeunesse, c'est qu'ayant un fort bon esprit, une application soutenue, des principes invariables d'honneur et d'attachement à ses devoirs, et surtout un caractère bien prononcé et très-ferme, tout annonçait que dans la suite il serait digne de son père, ainsi que des bontés du roi.

J'ai rapporté ailleurs quelques-unes des actions militaires du général Ziethen : celles où il a pu suivre son propre génie ont toujours été remarquables, inattendues et heureuses. C'est en conséquence de ce caractère singulier, que le roi a voulu plusieurs fois le consulter sur divers hypothèses qu'il lui détaillait. « Écoutez-moi bien, mon cher général, lui disait-il un jour : « représentez-vous que vous êtes dans telle position, avec trente « mille combattants ; que votre aile droite et votre aile gauche « aboutissent la première à tel point, et la seconde à tel autre, « que l'ennemi, fort de quarante mille hommes, vient pour « vous attaquer, et que vous le voyez marcher à vous dans *telle* « direction, en *tel* ordre : dites-moi ce qu'en pareil cas vous « feriez ? — Sire, je n'en sais rien ; je n'ai jamais eu d'idées « sur de simples suppositions ; ma tête n'est pas faite à opérer « en l'air : il faut que je voie les choses ; ce sont les faits qui « me frappent et m'inspirent ; je sens alors ce que je dois faire. « Sans les faits, je ne vois rien ; ainsi je ne suis propre qu'à « agir. Je ne vaudrais rien s'il était question de former des « élèves. — Mais ne pouvez-vous pas vous figurer deux ar- « mées comme je viens de vous les décrire ? — Non, sire ; je « sens toujours que la réalité m'offrirait quelques détails, « quelques circonstances que je n'imagine pas ; et que ce se- « raient précisément ces circonstances et ces détails qui me « détermineraient. » Le roi ne put jamais en avoir d'autre réponse.

Le général de Ziethen avait plus de quatre-vingts ans lorsqu'en 1784, le roi étant venu, selon son usage, visiter, vers le mois de septembre, les travaux des canonniers au *Gésundbrunvem*, près de Berlin, trouva à un quart de lieue de cette ville sa garnison sous les armes, la passa en revue, et la fit manœuvrer. Ayant à faire exécuter une charge aux housards de Ziethen, il vint à son vieux général et lui dit avec le plus tendre intérêt : « Vous savez bien tout le plaisir que j'ai à vous voir ; mais « pourquoi vous donner la peine de venir vous-même ici à la

« tête de votre corps? —Sire, c'est mon devoir. —Votre devoir! « vous l'avez amplement rempli au champ d'honneur, une « manœuvre n'est pas un devoir pour un homme aussi cher « à l'État. Parvenu à votre âge, il ne vous reste plus qu'à vous « conserver pour l'exemple et les respects de l'armée. Lais- « sons faire ces jeunes gens. » Pendant cette conversation, Frédéric eut l'adresse de dépasser avec M. de Ziethen le front de bandière de son régiment, et la charge se fit tandis que le roi lui parlait encore.

Ce qu'il y eut de plus touchant en cette rencontre, ce fut de voir ce roi à cheveux blancs joindre à tant d'attentions envers son vieux général celle de ne l'avoir abordé, en présence de l'armée et d'un peuple nombreux, que le chapeau à la main. Ce tableau fit la plus vive impression sur tout le monde, et me fut retracé avec une sorte d'enthousiasme par mon fils, qui, étant allé à cette petite revue avec les élèves de l'école militaire, ainsi que je le lui permettais souvent, s'était trouvé assez près de ces deux héros pour tout voir et pour tout entendre. Au reste, ceci n'est pas un effort de bienveillance royale : Frédéric n'a été en ce moment que ce qu'il était habituellement avec cet homme si respectable, et que ce que tout le monde était partout où ce digne général paraissait. A la cour, et même chez la reine, les mêmes sentiments se manifestaient à l'aspect de M. de Ziethen, que l'on regrettait d'y voir trop rarement.

CHAPITRE VII.

Le feld-maréchal de Mœllendorff.

Ce général, aujourd'hui très-âgé, a débuté par être page de Frédéric, avec lequel il a fait toutes les guerres que ce monarque a eu à soutenir. La nature l'avait doué de qualités très-précieuses, tant intellectuelles que morales; et la fortune ne lui a pas moins été favorable, en lui fournissant les moyens et les occasions de les faire valoir. Son patrimoine l'a mis en état de se montrer avec noblesse en toutes les époques de sa vie : il a su s'instruire dans sa jeunesse; et dans tous les temps on l'a vu aimable et régulier dans la société, brave et exact dans l'armée, adroit et actif dans le commandement, sage et modéré dans l'administration. Il a développé de grands talents à l'armée du prince Henri, durant la guerre de la succession de Bavière, après laquelle, revenu à Berlin comme gouverneur, il a été généralement chéri et respecté. Personne n'a su faire mieux, et avec plus de dignité et de loyauté que lui, les honneurs de sa place.

C'est à lui que Frédéric dit un jour : « Au nom de Dieu, « mon cher Mœllendorff, débarrassez-moi de tous ces princes, « qui gâtent mon armée! »

Quand Frédéric mourut, et qu'il eut fait fermer les portes de la ville, et assembler la garnison, pour faire prêter le serment de fidélité au nouveau monarque, combien ne fut-on pas touché de voir cet ancien compagnon d'armes du grand homme qui venait de s'éteindre, s'approcher des troupes avec tous les signes de la plus profonde douleur, et ne pouvoir ensuite s'exprimer que par ses sanglots et ses larmes! Juste tribut que

Frédéric méritait plus que mille autres rois, et qui ne pouvait lui être plus dignement payé que par M. de Mœllendorff! Ce général refusa le titre de comte, en disant, *Qu'ai-je fait?* Frédéric-Guillaume le promut au grade de feld-maréchal.

Ce général, que tous les militaires placent avec tant de raison à la tête de ceux qui nous restent de ce règne admirable, essuya une demi-disgrâce en 1791 : on le chargea d'un commandement inutile en Pologne, parce qu'il avait déclaré ne pas approuver le projet de campagne que l'on voulait faire contre les Français. Il revint cependant à Berlin, et ce fut lui que Guillaume II, abusé par quelques calomnies, chargea de faire partir dans les vingt-quatre heures mon collègue Borrelly, qui était accusé d'avoir tenu quelques propos favorables à la cause de la France. M. de Mœllendorff envoya un de nos anciens elèves, M. de Meyring, alors son aide de camp, pour annoncer cette affreuse nouvelle à M. Borrely, lui témoigner combien M. le gouverneur en était affligé, et offrir de sa part au proscrit les secours qu'il serait en son pouvoir de lui accorder, et un délai de deux jours pour faire les préparatifs d'un semblable voyage en une saison si cruelle (on était au cœur de l'hiver). Ainsi M. de Mœllendorff, à demi disgrâcié lui-même ne balance pas à s'exposer à de plus graves reproches, pour adoucir le sort d'un père de famille, qu'au reste il regarde comme innocent et indignement traité. Ce courage vaut peut-être bien celui que l'on déploie dans les combats. Borrelly, en chargeant M. de Meyring de bien assurer son excellence de sa vive gratitude, répondit qu'il partirait dans les vingt-quatre heures, ne voulant rien faire perdre aux ordres du roi de ce qu'ils avaient, d'injuste et d'odieux : il partit effectivement le lendemain matin sur les chariots de poste, avec son fils, et se rendit en France, où son épouse et ses deux filles vinrent le rejoindre au printemps.

Guillaume, forcé par sa course en Champagne, de convenir que M. de Mœllendorff avait mieux jugé que lui du projet de

faire la guerre aux Français, se rapprocha peu à peu de ce célèbre général, et lui confia le commandement de son armée dans les électorats ecclésiastiques; commandement que le compagnon de Fredéric n'accepta que parce qu'il s'agissait de faire la paix. Cependant il nous livra et gagna sur nous une bataille dans le Palatinat; mais son succès ne lui fit point changer de principes. Ce fut ainsi que le Nestor des soldats de Frédéric, toujours sage, noble, ami de l'humanité, et dévoué aux vrais intérêts de sa patrie, est parvenu à se concilier l'affection des Français, comme il s'était de tout temps concilié celle des Prussiens; et qu'il a couronné par ces honorables sentiments, plus encore que par sa victoire, l'estime et le respect que lui porte l'Europe entière.

CHAPITRE VIII.

Le général Brasseur.

On voit par mille traits différents combien le roi de Prusse honorait ses anciens officiers. Cependant il ne fallait pas qu'ils abusassent de ses bonnes dispositions ; il ne fallait pas surtout qu'ils empiétassent sur les droits réservés aux citoyens.

Dans une petite ville de l'arrondissement de Magdebourg était un régiment de cavalerie commandé par un général couvert d'honorables blessures. Ce brave homme avait eu la faiblesse de permettre à plusieurs de ses capitaines de former une brasserie dans cette petite ville, ce qui ruinait les brasseurs du même lieu. Ces officiers, en effet, ayant, en leur qualité de militaires, le bois à plus bas prix que les habitants, gagnaient encore beaucoup en donnant leur bière au rabais. Lorsque le temps des revues arriva, les brasseurs de cette ville se rendirent au-devant de Sa Majesté, l'attendirent à son dernier relais, et lui remirent un mémoire où leur plainte était exposée et motivée. Le monarque lut ce mémoire, et fut indigné de la spéculation des capitaines et de la condescendance de leur chef. A deux ou trois lieues de là, ce même régiment, sous les armes, attendait le roi, pour subir une première inspection; et ce fut en arrivant que Frédéric, monté à cheval et arrivé devant le front de bandière de ce corps, fixa durement le général, et lui dit avec dédain : « Comment vous tenez-vous là? vous êtes à « cheval comme un garçon brasseur ! — Sire, » répondit avec courage ce général vivement offensé, « ce n'est point comme « garçon brasseur que je vous ai servi, et que j'ai reçu les bles-

« sures dont je suis couvert. Mais, comme ce ne sont point « des garçons brasseurs qui doivent commander vos troupes, « et qu'il paraît que je ne suis que tel à vos yeux, remettez le « régiment à qui vous voudrez, je me retire. » Effectivement il partit à l'instant, et se retira chez lui pour y rédiger sa démission, qu'il envoya de suite au roi. Au moment où il était parti, le roi avait ordonné au commandeur du corps de le faire manœuvrer; puis il mit aux arrêts, et les capitaines, dont il fit fermer la brasserie, et le général, qui venait de manquer si essentiellement à la discipline. Le général resta pendant plusieurs mois aux arrêts sans recevoir aucune réponse au sujet de sa démission. On craignait dans le public que le roi ne finît par le mettre en jugement, et l'on ne voyait pas comment on pourrait se dispenser de le condamner, vu la gravité et la publicité de sa faute. Mais le roi ne voulut pas donner le scandale d'un procès semblable contre un homme qui l'avait bien servi, et qui était généralement estimé : il pensa d'ailleurs que la perte de son état suffirait pour détourner les autres chefs de tolérer dans leurs corps les abus que celui-ci avait soufferts; et que tant de mois d'arrêts étaient une punition assez forte d'une faute que ce chef n'avait commise que par l'effet d'un premier mouvement, et par trop de sensibilité. Ainsi, lorsqu'enfin le public ne songea plus à cette affaire, M. le général reçut l'avis que sa démission était acceptée, et qu'il était libre de se retirer où il voudrait.

CHAPITRE IX.

Le général Ramin.

Ce général s'était acquis la réputation d'un homme brave, et bien plus encore celle d'un homme sévère, mais de cette sévérité qui parfois ressemble à la brutalité et à la barbarie. Il était commandant de la garnison de Potsdam, lorsque Frédéric le nomma gouverneur de Berlin. Ce roi s'imaginait que dans cette capitale il était important de placer de temps en temps des chefs propres à maintenir, par la crainte, la discipline dans toute la rigueur convenable à son service; et, sous ce rapport, il ne pouvait mieux choisir. Cependant le gouverneur d'une grande capitale a tant de relations délicates et importantes à avoir, qu'il serait très-convenable que, comme M. de Mœllendorff, successeur de Ramin, il sût associer aux qualités militaires les lumières, l'esprit, le savoir-vivre et la dignité.

Comme le roi sut que son nouveau gouverneur était peu estimé et peu considéré à Berlin, il crut devoir chercher à compenser par des honneurs ce qui manquait si essentiellement à la personne, et, dans ce but, aux premières manœuvres de Potsdam, et en présence de toute l'armée, il se dépouilla lui-même de son cordon jaune, et le passa au cou de Ramin; mais il sentait si bien ce qu'il y avait de facétieux dans cette scène, qu'il ne put pas garder son sérieux plus d'une minute, et que ce grand acteur fut contraint de se détourner, pour cacher, du moins à Ramin, le rire sardonique qui se manifestait malgré lui sur tout son visage.

Quoique Ramin ait été généralement et constamment reconnu

pour un homme aussi borné que dépourvu de formes sociales il a cependant montré une adresse assez rare et fort heureuse en quelques circonstances. J'en ai rapporté une preuve au sujet de mademoiselle de Valmore : en voici une autre bien plus remarquable. Le neveu et l'héritier de Frédéric avait contracté à Berlin, pendant le carnaval, quelques liaisons qui déplaisaient à son oncle : celui-ci, en partant pour Potsdam, le 23 janvier, envoya au prince l'ordre de le suivre dans le jour, et la défense de revenir ensuite à Berlin, et notamment le lendemain, jour où le prince Henri donnait son grand bal pour la naissance du roi. Le neveu ne vit dans les dispositions de son oncle que la nécessité de mieux se déguiser pour sa course du lendemain. Mais à peine fut-il arrivé à Berlin, que Ramin reçut de Potsdam l'ordre de le faire arrêter : l'estafette trouva le gouverneur à table avec son aide de camp, l'un de mes élèves, de qui j'ai su ce fait. A peine eut-il vu l'ordre qui lui était remis, qu'il feignit une vive impatience de ne pouvoir déchiffrer cette pièce. Il ordonna donc à son aide de camp de prendre la lumière et de l'éclairer. Ce jeune homme placé derrière lui, lut aussi facilement que son général l'ordre adressé à celui-ci, et comprit que l'intention de son chef était qu'il commît une indiscrétion. En conséquence, après avoir commandé l'escouade convenable pour cette expédition, il se hâta de se rendre au bal sous un déguisement bien complet, et d'avertir le prince, qui partit à l'instant, et s'en retourna à Potsdam. Ce fut ainsi que Ramin fit les diligences qui lui étaient prescrites, et les fit inutilement. Dans cette circonstance, il fallut sans doute que l'aide de camp fût assez intelligent pour deviner ainsi l'intention du gouverneur : mais on ne peut disconvenir que ce dernier, qui le connaissait, n'ait mis beaucoup d'adresse dans sa conduite, car il reçut l'ordre, n'en parla à persoune, l'exécuta ponctuellement, et prouva par sa diligence même que le prince n'était pas venu à Berlin. Et voilà comment les rois les plus vigilants sont servis par les hommes les plus dévoués et les plus fidèles, dans les affaires

qui tiennent à la politique ou à ceux de qui l'on a réellement à craindre pour le présent ou pour l'avenir.

Ramin mourut d'une attaque d'apoplexie. Quand on annonça cette mort au roi, celui-ci dit : « C'est de sa faute ; il n'a ja-« mais voulu mettre de moutarde dans son café, malgré ce que « j'ai pu lui dire à ce sujet. » Ce roi prétendait que quelques grains de moutarde dans le café, quand on le fait bouillir, sont un préservatif sûr contre cette maladie.

CHAPITRE X.

Le général Lentulus.

J'ai parlé ailleurs du général Lentulus : aide de camp de Frédéric à l'avénement de celui-ci au trône, il a fait toutes les guerres de ce roi, si on en excepte celle de la succession de la Bavière, époque à laquelle il était déjà retourné en Suisse. Il était très-bel homme; on ne peut pas douter qu'il n'ait été brave : il faut l'avoir été pour s'être maintenu si longtemps en faveur auprès du héros de la Prusse; mais je n'ai jamais ouï vanter ses talents ni ses lumières. Il s'était allié à une des premières familles du pays, et avait perdu sa femme bien des années avant mon arrivée. Il en avait eu un fils que j'ai vu officier dans les gendarmes, très-joli garçon et généralement aimé. Par malheur, ce jeune homme, au cœur de l'hiver et par un froid très-rigoureux, ne prit aucune précaution en sortant d'un bal chez la reine, où il avait beaucoup dansé : de là une sorte de rhume, et puis une véritable maladie de poitrine, qui l'emporta après plus d'un an de langueur et de souffrance. Il ne fut abandonné ni de ses parents, ni de ses amis, durant cet intervalle; mais jamais il n'eut une visite de son père, quoiqu'il eût si ardemment désiré et fait solliciter cette consolation, et qu'il n'eût jamais été brouillé avec lui. Ce trait révolta tous les esprits : ce fut un vrai scandale. Ce n'est pas tout que de mépriser la mort pour son propre compte : il y a des sentiments que ce mépris ne doit pas même affaiblir, sans quoi il n'est plus lui-même que férocité.

On a vu en d'autres articles comment le général Lentulus brouilla le prince Ferdinand de Brunswick avec le roi de Prusse;

comme on a vu aussi les reproches que ce roi se crut fondé à lui faire au sujet du voyage du grand-duc de Russie. L'opinion publique ne lui était pas d'ailleurs favorable sur l'article du désintéressement. On a conté, dans le temps, qu'un bijoutier étranger s'étant adressé à lui pour faire voir au roi une tabatière aussi curieuse par les figures mobiles qu'elle offrait que précieuse par la matière, lui avait donné dix louis pour engager Sa Majesté à en faire l'acquisition; que n'ayant ensuite aucune nouvelle ni de ce bijou, ni de la négociation, et ne parvenant même plus à obtenir une audience du général, le bijoutier avait donné au domestique de son excellence quatre ducats pour solliciter son maître de le recevoir et de l'entendre. Le domestique ne put réussir; mais comme il avait fait pour remplir sa promesse tout ce qui avait dépendu de son zèle, il refusa de rendre les ducats. Poussé au désespoir, le malheureux étranger écrivit dans les termes les plus menaçants au général, qui ordonna à son domestique de restituer l'argent qu'il avait reçu. « Vous savez que « je l'ai bien gagné, » répondit celui-ci : « cependant je le ren- « drai, si vous rendez la boîte et les dix louis que vous en « avez reçus. » Négociation qui fut terminée par cette réplique : « Tu es un mauvais sujet; tiens, rends-lui sa tabatière, et qu'il « n'en soit plus question. »

Le général Lentulus n'étant plus reçu comme autrefois, se dégoûta de la Prusse, et désira retourner en Suisse : Frédéric ne demandait pas mieux. Cependant Sa Majesté, qui a toujours eu un faible pour les anciens compagnons de sa gloire et de ses travaux, ne voulut pas que cette retraite eût l'air d'une disgrâce. Comme la place de gouverneur de Neufchâtel et Valangin était vacante depuis la mort de mylord Marschal, il la lui donna; et ce fut sous ce titre que son excellence alla vivre à Berne, plus encore qu'au chef-lieu de son gouvernement. Ce fut durant cette dernière période de sa vie qu'il fut nommé, par le canton de Berne, commandant des troupes françaises, sardes et suisses qui firent le siége de Genève.

Les MM. Lentulus ou de Lentulus prétendent descendre des Scipions. Une branche de cette famille, si célèbre dans les beaux temps de la république romaine est venue, disent-ils, se cacher en Suisse pour échapper aux persécutions ou proscriptions des empereurs ; et cette branche y est restée. On ne peut pas nier que cela ne soit possible ; mais, alors même que le fait serait probable, des probabilités ne sont pas des preuves; l'on observera, d'ailleurs que déjà du temps de Cicéron, et lors de la conspiration de Catilina, les Lentulus ou Scipions de Rome étaient bien déchus, de ce qu'avaient été les vainqueurs de Carthage et l'ami de Térence. Au reste, je ne m'arrêterai pas aux sentiments qui provoquent ces prétentions d'origine, que rien ne prouve ; mais j'observerai que le respect dû aux noms illustres que même personne ne nous dispute est un héritage qui s'accroît en faveur de ceux qui héritent en même temps des vertus et de la haute capacité de leurs ancêtres ; que c'est un bien qui, s'il ne s'accroît pas, se maintient encore en faveur des descendants chez qui le manque d'un mérite distingué est du moins racheté par des vertus domestiques et sociales ; mais que lorsque les héritiers des grands hommes n'ont plus que de l'ineptie et des vices, la gloire dont ils sont indignes n'est plus qu'une tradition historique qui, pour eux, change leurs propres noms en une éclatante et juste flétrissure !

CHAPITRE XI.

Le général d'Anhalt.

Ce général qui, selon Mirabeau, est né d'une cuisinière et d'une foule de pères ; qui, selon le même, a été palefrenier, puis a vendu du café en contrebande, et a été surtout espion, est parvenu pour un temps à une sorte de toute-puissance, en sa qualité d'adjudant général de Frédéric le Grand. Je ne sais d'où lui est venu le nom qu'il a porté. J'ignore aussi en quel temps et comment il est entré dans l'armée, mais il est bien démontré que nul homme ne possédait à un plus haut degré que lui le génie de la guerre, sous le double rapport des conceptions et de l'exécution. De son temps, toutes les affaires militaires marchaient avec ordre, sans embarras et sans retard. J'ai vu toute l'armée prendre à son nom l'air de la déférence et du respect. J'ai vu le temps où les militaires n'osaient chercher à faire leur cour au roi, et moins encore au prince de Prusse, de peur de lui déplaire. Une chute de cheval où il fut si grièvement blessé à la tête, qu'il fallut le trépaner, lui laissa par moment, ou au moins pour un temps, une sorte d'aliénation d'esprit qui arrêta sa fortune militaire. On dit qu'après le décès de Frédéric, il découpa la tête de ce grand homme sur le portrait qu'il en avait et la remplaça par la tête de l'héritier, de ce même neveu dont il avait paru être l'ennemi jusque-là, et qui lui donna le cordon de l'Aigle-Noir, mais le laissa végéter dans sa retraite, où il est mort.

CHAPITRE XII.

M. de Pirch.

Le baron de Pirch était le plus jeune de trois frères voués au service militaire : ses deux aînés, beaucoup plus âgés que lui, étaient déjà dans les grades supérieurs, que lui-même n'était encore que page de Frédéric. L'un était général bien avant que ce page quittât la Prusse, et le second était prêt à le devenir. Tous étaient des officiers braves et très-distingués. Quant à leur famille, elle était du nombre de ces familles anciennes, honorées, mais peu riches, et qui souvent sont l'honneur et le soutien des empires. En quittant la Prusse vers la fin de 1784, j'ai vu à Wésel deux fils du général, lieutenants dans un régiment de cette garnison, jolis garçons, bien nés, et qui parurent tout à fait dignes de leur nom. Ils me chargèrent, pour leur oncle, alors en France, de compliments dont je n'ai pas eu l'occasion de m'acquitter.

Le baron de Pirch avait fait toute la guerre de Sept ans, comme premier page, toujours à côté ou à la suite de Frédéric. Dans ses marches, ses campements et ses batailles, il fut exposé à autant de dangers que son maître, supporta beaucoup plus de fatigues, et coucha toujours sur la dure, à l'entrée de la tente royale. Il n'y a pas de marques de dévouement qu'il ne lui ait données. J'ai dit ailleurs comment il lui avait sauvé la vie à la suite d'une bataille perdue. On conçoit que de si longs et si fidèles services étaient gravés dans la mémoire de ce monarque : il était bien évident que celui-ci n'attendait qu'une occasion favorable pour placer avantageusement son page et en accélérer ensuite l'a-

vancement autant que les circonstances et la bonne conduite de ce jeune homme l'auraient permis.

Telles étaient les positions respectives du page et de son souverain, lorsque des rapprochements malheureux, l'envie de plaire d'un côté, et une confiance flatteuse de l'autre, firent de M. de Pirch l'affidé secret et intime du prince héréditaire. Bientôt son altesse royale n'eut plus de courses à faire *incognito* qu'avec cet ami, et bientôt Frédéric fut instruit que souvent, tous deux, en habits bourgeois et sans aucun domestique, partaient à neuf ou dix heures du soir, prenaient au galop la route de Berlin, et revenaient vers les trois heures et demie du matin. Le roi prit Pirch à part, et lui dit : « On m'assure que vous « vous dérangez : j'ai peine à le croire ; cependant, comme vos « égarements vous seraient funestes et que je m'intéresse à « vous, j'ai voulu vous avertir. — Ah ! Sire, quelle horrible « calomnie ! — Si ce sont des calomnies, vous devez être as- « suré qu'elles ne vous nuiront pas auprès de moi ; mais si l'ac- « cusation est fondée, faites attention à l'avis que je vous donne, « et profitez-en. » Peu de temps après, nouveau sermon. Pirch, « lui dit le monarque, vous vous perdez : je veux bien vous en « avertir encore une fois, mais prenez garde à vous. — Sire, « ce sont mes ennemis qui veulent me perdre dans l'esprit de « Votre Majesté. — Je ne vous demande point toutes ces dé- « négations ; je me borne à vous montrer l'abîme où vous vous « précipitez. »

Frédéric ordonna de venir l'avertir à l'instant même où les deux cavaliers si bien surveillés seraient sortis sous leurs déguisements, et il n'eut que deux ou trois jours à attendre. Prévenu du départ, informé de l'heure du retour, le roi se leva, s'habilla, et s'en alla dans la chambre de son page. A quatre heures moins un quart, M. de Pirch se présenta une lanterne sourde à la main : dès qu'il parut, Frédéric s'offrit à lui dans toute sa sévérité, et lui dit : « Je suis bien aise, monsieur, de voir par « moi-même comme on vous calomnie ! Vous êtes effective-

« ment très-rangé! » En disant ces mots, le roi fit appeler la garde : on vint prendre le pauvre homme, qui était resté immobile et confondu ; on le conduisit au corps de garde, d'où on le fit partir le lendemain, sous escorte, pour Magdebourg. Il fut placé dans un régiment de cette garnison, en qualité de bas officier, ou junker : au bout de deux ans, Frédéric, le croyant corrigé et suffisamment puni, le fit sous-lieutenant : son mérite, sa bonne conduite et son exactitude tardèrent même assez peu à l'élever au grade de lieutenant, et l'on pouvait présumer que le tort qu'il s'était fait par ses liaisons avec le prince se réparerait entièrement dans la suite.

Mais à son premier malheur en succéda un autre qui le replongea dans de nouvelles peines. Son régiment fut donné à un général qui, autrefois, avait eu une querelle avec M. de Pirch l'aîné, et à qui il paraît que ce dernier avait fait peur. Moins les âmes sont courageuses, plus elles sont vindicatives. M. le général, détestant le nom de Pirch, ne manqua pas de persécuter son pauvre lieutenant à tort ou à travers, et en toute occasion : celui-ci passait la moitié de sa vie aux arrêts, et ne se montrait jamais sans avoir à essuyer un regard désobligeant, ou à se voir adresser des paroles dures. A la fin, la patience lui échappa, et il se permit de répondre qu'il invoquait le témoignage de tous les officiers du corps, que s'il y en avait un qui fût plus exact que lui à tous ses devoirs, il se soumettait à tout ; mais que cela n'étant pas, il espérait que M. le général voudrait bien être plus juste envers lui. Dans l'agitation où il était, il ajouta : « Je sais « monsieur le général, que vous avez eu autrefois une querelle « avec mon frère aîné ; si vous vous en souvenez, vous pou- « vez la terminer avec lui, comme et quand il vous plaira : « mais vous conviendrez, j'espère, qu'il n'y a pas de raison « pour que j'en sois la victime. » Ce mot, dit en présence de tous les officiers du régiment, ne fut reçu que comme une insolence punissable, qui aggrava de beaucoup la position de M. le lieutenant, et le détermina enfin à quitter le service.

Ce projet, qui devait avoir de si grandes consequences par rapport à lui, n'était pas facile à exécuter. Mais de quoi une volonté forte, une attention soutenue et une industrie persévérante ne viennent-elles pas à bout? Dans l'armée prussienne, chaque officier supérieur prend dans la compagnie à laquelle il est attaché un soldat qui lui sert en quelque sorte de domestique, et qu'on appelle *ordonnance*. Les chefs ont ces ordonnances de droit et pour le service militaire : quant aux officiers des grades inférieurs, ils n'ont pas cet avantage; cependant ils ne manquent guère de se choisir quelque soldat qu'ils tiennent habituellement auprès d'eux, et c'est un usage que l'on tolère par raison d'économie. M. de Pirch avait pris de cette sorte un soldat français, actif, intelligent et adroit, et il en fit son confident. Pour parvenir à obtenir son congé, il fallait que M. le lieutenant devînt malade, le fût longtemps, et enfin fût reconnu incurable et incapable de servir : ce sont trois points qui offraient bien des difficultés. La première chose était de choisir l'espèce de maladie que l'on voulait avoir. M. de Pirch se décida pour une maladie de poitrine : il fut aisé de se procurer un petit rhume; ses chagrins pouvaient y joindre de l'agitation et quelques mouvements de fièvre, et la diète ainsi que la retraite lui donnèrent en même temps l'air pâle et la maigreur. C'étaient là de bonnes avances; mais elles ne suffisaient pas, il fallait cracher le sang, et même habituellement et durant toute la maladie, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eût son congé. Pour cela, il eut soin d'avoir toujours secrètement et dans un coin bien caché, quelques pigeons en vie. Il eut soin de plus de se tenir lui-même constamment à la fenêtre, ou d'y placer son soldat, aux heures où il savait que les gens de la faculté ou les officiers supérieurs pouvaient le venir visiter; et dès que l'on apercevait un de ces argus officieux et dangereux, on coupait le cou à un pigeon, et le malade mettait du sang de ce pigeon dans sa bouche, et l'y retenait. Dans cet état, il ne répondait aux questions obligeantes du visitant qu'avec embarras, et d'une

voix entrecoupée et faible : après quelques mots ou courtes phrases, il toussait et crachait le sang presque pur. Ce jeu dura jusqu'à ce qu'enfin M. le général de Saldern, gouverneur de Magdebourg, qui le venait voir fréquemment, écrivit au roi que ce pauvre jeune homme était attaqué de la poitrine de manière à ne pouvoir pas en revenir ; et que si, même par miracle, il pouvait encore se traîner quelques années, il était bien certain qu'il ne serait plus en état de faire aucun service militaire. Sa Majesté donna donc son congé à M. de Pirch, avec la reversale d'usage, dont on tient peu de compte, et qui porte qu'on n'entrera dans aucun service.

J'étais seul à causer avec madame du Troussel, un soir au moment où le jour baissait, lorsqu'on introduisit un jeune homme de fort bonne mine et en habit bourgeois. « Ah ! mon « Dieu, s'écria la dame en le voyant, comment, mon enfant, « vous voilà ! Je suis charmée de vous voir ; mais l'habit que « vous avez indique-t-il un voyage fait *incognito*, ou bien avez- « vous votre congé ? — Madame, j'ai mon congé absolu. — « Croyez que j'ai bien su toutes vos adversités, et que j'y ai pris « une part très-vive. — Je n'ai point ignoré, madame, l'intérêt « que vous avez daigné prendre à mon sort ; et c'est au mo- « ment même où j'arrive à Berlin que je viens vous en témoi- « gner ma reconnaissance. — Eh ! dites-moi, que comptez-vous « devenir maintenant ? — Madame, mon sort à venir n'est « point encore décidé : cependant je n'en suis pas fort inquiet. « — Restez-vous quelque temps avec nous ? — Non, madame, « je pars demain à quatre heures du matin. — Et pour quel « endroit ? Allez-vous rejoindre vos frères ? — Non, madame : « mon voyage en ce moment est un secret : pardonnez-moi « de le garder encore, mais comptez qu'il ne tardera pas à « vous être révélé. — Pouvez-vous passer la soirée avec nous ? « — Je ne puis, madame, avoir cet honneur-là : je vais prendre « un peu de repos, et demain je partirai sans avoir vu aucune « autre personne que vous. — Je vous suis obligée d'avoir songé

« à moi ; et je vous assure que je le mérite par les vœux que « j'ai toujours formés et que je formerai toujours pour vous. »

Ce jeune homme se retira sans avoir voulu s'arrêter plus longtemps ; et ce fut après son départ que madame du Troussel me dit que c'était M. de Pirch, sur le compte duquel elle me raconta ensuite tout ce que j'en ai dit ci-dessus, sauf l'article des pigeons, que nous n'avons su que depuis. M. de Pirch partit en effet le lendemain : il se rendit à Hesse-Darmstadt, où il était fortement recommandé par le prince royal de Prusse ; recommandation à la suite de laquelle il fut placé comme capitaine, et quelque temps comme major dans le régiment de ce landgrave au service de France, et en garnison à Strasbourg. Frédéric n'apprit point toutes ces nouvelles sans un véritable dépit : aussi quand il vint, au printemps suivant, faire ses revues à Magdebourg, il dit au général de Saldern, en l'abordant : « Mon cher général, ce jeune Pirch nous a joués vous et moi, « malgré notre expérience et nos cheveux gris! Cela vous ap- « prendra, j'espère, combien il faut se défier de tous ces étour- « dis. » Ce roi employa cette tournure amicale, parce que M. de Saldern, l'un des plus vieux généraux de l'armée, était extrêmement respecté en Prusse, à raison de ses services et de son mérite personnel.

M. de Pirch se fit bientôt remarquer en France par deux qualités qui paraissent contradictoires, et qui néanmoins se réunissent souvent chez le même homme : une grande aménité dans la société, et une sévérité extrême dans le service militaire. Il introduisit dans le régiment de Hesse-Darmstadt une discipline vraiment prussienne ; ce qui fit une très-grande sensation dans le temps, et fut cause que la cour de Versailles fixa particulièvement son attention sur lui. Il fit en conséquence plusieurs voyages à Paris, et même y résida quelquefois assez longtemps. Ce fut dans un de ces séjours qu'il composa ses *Essais de tactique,* conjointement avec un officier de la maison du roi, devenu l'un de ses amis ; ouvrage pour lequel ils reçurent plusieurs

gratifications qui se fondirent promptement dans leurs mains.

Lorsqu'il fut question d'aller faire le siége de Gibraltar, M. de Pirch obtint d'être employé à cette expédition. Il mourut en 1785 ou 1786, et assez jeune encore, d'un polype au cœur.

Il s'était marié à Strasbourg, et y avait épousé une demoiselle appartenant à une famille de Lorraine : il a eu de ce mariage un fils, qui, resté en France avec sa mère, a fait ses premières études à Metz. Lorsque Guillaume II, devenu roi de Prusse, a fait sa campagne en France en 1792, il a voulu avoir ce jeune baron de Pirch, fils de son ancien ami; et l'ayant obtenu de la mère, il lui a fait continuer le cours de son éducation dans ses États, et l'a placé ensuite dans le régiment de ses gardes, à Potsdam, où ce jeune homme est aujourd'hui lieutenant. Je l'ai vu à Paris, en 1802, à la suite d'un congé qu'il avait obtenu pour venir voir madame sa mère, et pour régler quelques affaires de famille. C'est un très-beau cavalier, qui retrace parfaitement feu son père, par l'extérieur de sa personne, et surtout par son amabilité, son honnêteté, et toutes les qualités qui tiennent au caractère et garantissent un vrai mérite.

MIRABEAU.

DE LA MONARCHIE PRUSSIENNE.

Je place à la suite de cette partie consacrée au gouvernement civil et militaire de Frédéric, des notes faites sur l'ouvrage de Mirabeau intitulé : *De la Monarchie prussienne*, notes que je viens de trouver dans les manuscrits de mon père. J'ignore à quel usage il les avait destinées; mais on voit qu'il les écrivit après la publication de ses *Souvenirs*. Quoiqu'elles portent le caractère d'un travail ébauché ou commencé plutôt qu'achevé, elles ajoutent quelques faits à ceux que contient ce dernier ouvrage; elles en précisent et en rectifient d'autres, et achèvent d'attester combien il était loin d'avoir épuisé tout ce que sa mémoire pouvait lui fournir sur Frédéric, la Prusse, etc.

Bon THIÉBAULT.

Frédéric mourut le 17 août 1786, à deux heures vingt minutes du matin, de la même maladie que le grand électeur, avec la même égalité d'âme, et ne cessant de gouverner qu'en cessant de vivre.

Le seul Möllendorff pleurait... (On assure que le général Prittwitz pleura également.) Au serment des troupes de la garnison de Berlin, reçu par Möllendorff, le regard profondé-

ment triste de ce brave général et gouverneur, ses larmes involontaires, son parler mâle et attendri, sa contenance d'un héros blessé brisaient l'âme de tout observateur sensible.

Mirabeau fait ce portrait du Roi défunt :

« Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sa-
« gacité de son esprit, l'énergie de sa prudence et la fermeté
« de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus de ses talents
« variés, de son profond jugement ou de sa grande âme ; brillant
« de toutes les qualités physiques et morales, fort comme sa
« volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il per-
« fectionna, il compléta tous ses avantages, et ne fut pas moins
« éminemment son propre ouvrage que celui de la nature. Né
« facile, il se rendit sévère ; absolu jusqu'à la plus redoutable
« impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité ; vif, ardent,
« impétueux, il se fit modéré, calme, réfléchi... Jamais mortel
« ne fut constitué pour le commandement comme lui : il le sa-
« vait, et travailla infatigablement pour le bonheur des autres
« hommes, qu'il estimait peu. Il ne connut qu'une passion,
« la gloire ; et fut ennemi de la louange ; il n'eut qu'un goût,
« et pour soi-même, et ne vécut que pour les autres ; il n'eut
« qu'une occupation, son noble métier de roi, etc. » Rien que de vrai dans ce passage ; et pourquoi l'affaiblir par tant d'autres, qui sont souverainement injustes ?

LIVRE II.

Frédéric a établi une compagnie de cadets gentilshommes à Stolpet (en Poméranie), une autre à Culm (dans la Prusse occidentale).

Mirabeau parle beaucoup, et toujours bien, de Brenkenhoff ; et il a raison.

Après la guerre de Sept ans, Frédéric a versé dans la seule Poméranie, cinq millions quatre à cinq cent mille livres, sans

compter les maisons, granges et étables, qu'il a fait rebâtir, douze mille trois cent vingt-sept chevaux, qu'il a fait distribuer; et le don, pour semailles, de neuf cent trente vispels en seigle, deux mille quarante-quatre en orge, et sept mille deux cent vingt-quatre en avoine. (Le vispel est de quatre boisseaux de Paris.)

Dans la Nouvelle-Marche, il a donné plus de trois millions de livres, six mille trois cent quarante-deux chevaux, soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-six brebis, sans compter le dessèchement de trois marais donnant quarante-quatre mille sept cent quarante-sept arpents à la culture; deux mille cinq cent quatre-vingt-une familles, ou onze mille quatre-vingt-neuf âmes en colonies; treize cent quinze chevaux, sept mille six cent cinq bêtes à cornes; deux cent dix-sept mille six cent quatre-vingt-quatre écus de capital; le tout, ouvrage du seul Brenkenhoff, page du vieux prince de Dessau, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans; enfant de la nature et élevé comme tel, administrateur général des finances à Dessau, et enfin conseiller privé en Prusse, où il fit faire le canal de Broenberg, et obtint et conserva la confiance de Frédéric.

En Silésie, ce roi a rebâti et embelli toutes les villes. Après la guerre de Sept ans, il a remis tous les impôts directs pour six mois, donné dix-sept mille chevaux, du blé pour les semailles et pour nourrir ceux qui se trouvaient dénués de tout; il y a placé vingt mille sept cents colons; il y a rebâti en pierre vingt-sept villes qui ne l'étaient qu'à la polonaise; en vingt ans, il y a versé six millions deux cent mille reisdalers, et y a très-restreint le despotisme des seigneurs.

Il a dépensé quatre millions cinq cent soixante-un mille deux cents livres, à Berlin, pour bâtisses, de 1780 à 1785.

Mirabeau dit du général Winterfeld : « Militaire plus que « médiocre, homme déloyal, mauvais citoyen, sujet peu fidèle « ayant eu plus de crédit auprès de Frédéric que tout autre « mortel... » Tous ces faits sont exagérés, et le premier est faux.

Le buste de Coccéi est dans la cour de l'hôtel des tribunaux de justice.

Le roi, dit-il, n'a pu établir les accises en Westphalie... Le fait est que M. Horst, alors ministre en Westphalie, engagea le roi à y remplacer les accises par un autre mode de revenu qu'il lui proposa : Frédéric y consentit, parce que la Westphalie est trop loin du centre, parce qu'elle est extrême frontière, proche voisine de la Hollande et du Rhin, trop exposée à la contrebande, ayant des priviléges ou préjugés anciens, etc. Il nous présente ici comme destructive des mœurs la contrebande, qu'il vante ailleurs ; de même qu'il peint comme le plus grand malheur les enrôlements, qu'il justifie dans un autre endroit.

TOME III, LIVRE IV.

(Pag. 60 et suiv.)

Misérable déclamation et désolante abondance de sophismes pour faire préférer le thé et le café à la bière.

LIVRE V.

Egale déclamation contre les raffineries de Splikgerb, et ensuite contre la prohibition des cafés, etc. ; Mirabeau est d'ailleurs conséquent à ses principes et à son système d'économiste, modifié à sa manière. Il aurait pu citer ici l'accord de quelques soldats de Berlin, qui convinrent de faire chacun à son tour la contrebande de tabac, et d'être dénoncés l'un par l'autre ; ce qui, faisant passer le dénoncé par les verges, assurait au dénonciateur une récompense de dix reisdalers que les associés partageaient entre eux ; accord qui, ayant été découvert, fit supprimer la récompense.

La compagnie maritime qui avait perdu huit cent mille écus sous de Lâtre, en a perdu deux cent mille sous de Görne, qui hypothéqua cent soixante-dix actions pour ses affaires personnelles. Cette infidélité fut dénoncée au roi, par le marchand gé-

nois Serra, que M. de Görne avait eu le crédit de faire mettre à Spandaw. (En 1780, de Görne fut arrêté et pendu.) Mirabeau, grand partisan de Struensée, que l'on accusait d'être le dénonciateur du ministre, charge Serra de ce fait, soit à tort, soit avec raison; il est très-possible, au reste, que Struensée ait fait agir Serra, et l'ait servi.

TOME IV, LIVRE VI.

Les domaines du roi sont affermés à six ans de bail : les forêts, chasses et pêches sont des objets administrés à part. A coté des baillis terriers sont les baillis de justice, qui n'ont pour honoraires que des redevances taxées au rabais.

L'histoire que Mirabeau fait de la compagnie et de la régie du tabac n'empêche pas que toute cette affaire ne soit l'œuvre de Calsabigi ; mais Mirabeau avait besoin de placer les Français et M. de Launay partout où il voyait le moyen d'accuser et de noircir, fût-ce même en calomniant.

Il est si mal instruit en beaucoup de points, qu'il remet l'accise aux Français en 1764, au lieu de 1766 ; M. Helvétius ne vint en effet à Berlin qu'en 1765, peu après moi, et n'exécuta le projet de Frédéric qu'à son retour à Paris.

Il dit que Bernard a volé la caisse : ce qui est faux; il lui adjoint un M. Morel, qu'il dit avoir été chassé, et dont je n'ai jamais entendu parler, moi qui ai tant vu Bernard et ses vrais adjoints, Lahogue, Langen, Saint-Cyr, etc.

Mirabeau parle et décide de la manière la plus tranchante sur la petite bière ou caffinte, sans avoir même daigné apprendre ce que c'est.

Il paraît attribuer à M. de Launay les quatre cent quatre-vingt-dix articles prohibés dont il parle; tandis que M. de Launay, dont l'administration avait beaucoup à souffrir, sous tous les rapports possibles, de ces prohibitions, n'a jamais cessé de s'en plaindre et de les combattre.

Il arbitre très-ridiculement à quarante-deux millions les faux frais et autres pertes causées par les contrebandiers, qu'il appelle le peuple. Ici et en plusieurs autres articles il n'est que l'écho-machine de quelques marchands du pays.

Il a raison quand il dit que les accises occupaient cinq mille employés, dont environ quinze cents Français; mais il devait ajouter que les trois mille cinq cents non Français étaient, pour la plupart, des invalides, à qui, de cette sorte, l'on faisait un sort à la décharge du gouvernement; et que ces Français furent successivement remplacés par des Prussiens, à mesure que les premiers eurent monté et organisé un nouveau service, et se furent créé des successeurs.

En faisant allusion au goût de Frédéric pour les fruits, et à son tempérament frileux, Mirabeau disait, « Sa vraie vocation eût été d'être *espalier*.

En 1772, les villes de la Marche électorale lui offrirent cent mille écus qui leur restaient des sommes levées sur les dépenses municipales : le roi accepta cette somme, y joignit une somme égale, plaça le tout à quatre pour cent, et fonda de nouvelles écoles sur ce fonds : est-ce là avidité, avarice et pressurage?

Il rapporte un mot de Frédéric qui disait : « Si j'avais été « guerrier, j'aurais voulu conquérir le royaume de Naples. » Voilà bien son goût pour les climats chauds, avec l'espoir de régénérer une nation.

TOME V, LIVRE VII.

« M. de Tauenzien, général en chef, d'une capacité peu « ordinaire. » Ce général, gouverneur à Breslaw, et M. de Saldern, gouverneur à Magdebourg, étaient en effet très-respectés de toute l'armée.

« M. de Gaudi, lieutenant général, le plus ingénieux comme

« le plus savant de l'armée prussienne. » Ce mot est encore vrai ; M. de Gaudi était de plus très-brave, très-actif et très-gai.

« Les lieutenants généraux de cavalerie Dalwig et de Prittwitz, d'une haute réputation... » Surtout pour la bravoure et le zèle militaire.

Il vante encore, et avec raison, Thun, général de hussards ; Kalkreut, dont j'ai beaucoup parlé dans mes *Souvenirs ;* et Tempelhoff, officier d'artillerie et membre de l'académie.

On compte en Prusse quatre régiments d'artillerie, quatorze compagnies d'artillerie de garnison, et l'artillerie à cheval ; de plus, deux cent cinquante cadets.

Il fait un grand éloge (sur parole) de Seydlitz, comme ayant perfectionné la cavalerie.

TOME VI, LIVRE VIII.

Il parle de Rosenfeld, qui a prêché qu'il était le Messie, que les prêtres étaient des menteurs, et que Frédéric était le diable. Cet homme, qui avait un sérail où l'on trouvait trois sœurs livrées par leur père, fut condamné par le tribunal à être fustigé et renfermé à Spandaw ; sentence confirmée par Frédéric, à cause du scandale.

Si Rosenfeld fut puni, Musenfeld, qui n'était qu'un prêcheur de réforme à Charlottenbourg, ne le fut pas, non plus que Spezer, pasteur à Francfort, et partisan zélé des piétistes, secte qui croit aux inspirations et aux illuminations soudaines et surnaturelles de l'esprit divin, etc.

Quelques personnes (entre autres M. Eberhard, si je ne me trompe) avaient substitué aux vieux cantiques, souvent sottisiers, de Clément Marot et de Théodore de Bèze, de nouveaux cantiques plus décents, composés par Gellert, Cramer, etc. ; le grand consistoire de Berlin approuva ce changement peu

avant 1784. Un nommé Apitsch, mercier banqueroutier, se mit à la tête d'un parti nombreux de prêtres et autres pour s'y opposer. Il présenta un placet à Frédéric, qui mit fin à cette querelle en répondant que, « si ses sujets voulaient chanter les « sottises des vieux cantiques comme... » (ici il en citait deux ou trois passages les plus indécents ou les plus ridicules), « ils « en étaient les maîtres, et qu'il n'entendait pas qu'on les en em- « pêchât. » C'est ainsi que bien auparavant il avait décidé qu'il était permis à ses fidèles Neuchâtelais d'être aussi éternellement damnés qu'ils le jugeraient à propos, pourvu qu'ils laissassent en repos celui qui ne voudrait pas croire aux peines éternelles. Aucun sectateur de Rosenfeld ou autres n'a été poursuivi, ni même inquiété.

M. Bardt, savant de Leipsick, devenu socinien, fut persécuté chez lui à Erfurt, chez les Grisons, et dans un comté d'Allemagne : il se retira à Halle, où Semter, théologien, qui n'a pas rougi de se faire disciple du baron de Hirschen, apologiste de la médecine universelle, et M. Eberhard, philosophe sectaire (que j'ai bien connu) (1), se livrèrent à la jalousie de métier la plus active, et firent défendre de laisser professer cet homme de mérite, père de famille et *sacré comme le malheur*. Frédéric ignora ou feignit d'ignorer ce fait scandaleux. Ce roi avait protégé contre les prêtres, Edelman, qui le premier en Allemagne avait imprimé les opinions sur lesquelles il fondait son incrédulité. Mirabeau dit que Frédéric n'a manifesté d'éloignement ou de préjugés que contre les juifs. Ce mot n'a été soufflé à Mirabeau qu'à cause de l'aventure de Mindleson, dont il n'a pas connu le vrai motif. (Voy. t. V, p. 116 de mes *Souvenirs*.)

S'il est vrai que Frédéric ait été reçu franc-maçon à Bruns-

(1) Tous deux étaient au moins sociniens ; le premier ayant nié dans ses écrits l'authenticité du Nouveau Testament ; et le second ayant échangé sa cure de Charlottenbourg contre une chaire de Halle, pour avoir publié une nouvelle apologie de Socrate.

wick par le comte de la Lippe, le 14 août 1738, comme l'affirme M. de Bielfeld, il faut dire que cette première cérémonie lui parut insuffisante ou irrégulière; car le fait de Berlin, cité dans mes *Souvenirs*, est incontestable : il eut lieu en 1740 ; et ce roi tint sa première loge à Charlottenbourg, où il reçut son frère le prince Henri et quelques autres personnes.

Mirabeau parle ensuite de Schrapfer, cafetier à Leipsick ; de Saint-Germain, dont le thé rendait immortel ; des Gassner, des environs de Ratisbonne; de Lawater, Suisse; de Mesmer et de Cagliostro, illuminés; de Zinnendorf, médecin et fripon à Berlin, et qui de mon temps y fonda un nouveau système de maçons, *les maçons électiques*, etc.

Il nous dit aussi que Basedow, fondateur d'une école réelle, n'a pas trouvé chez les princes trente mille écus dont il avait besoin pour son plan; qu'un nommé Franck les trouva chez les dévots ; et que le prince de Dessau fit ce qu'il put pour ce philanthropin, dont les écoles ont eu beaucoup de succès.

Je ne sais si Coccéi était étranger ou noble; mais il était fils d'un savant professeur de droit à l'université de Francfort-sur-l'Oder. On a de lui plusieurs ouvrages estimés et souvent cités en Allemagne.

Thomasius avait été plus heureux que M. Bardt : chassé de Leipsick pour avoir attaqué les préjugés les plus absurdes, comme les histoires de revenants, etc., il se réfugia à Halle, où il fut tranquille.

Maupertuis fut nommé président de l'Académie en 1746. Il est mort en 1759. Le premier édit de l'Académie est de 1744.

Il y a quatre universités dans les états prussiens : celles de Halle, Francfort-sur-l'Oder, Kœnisberg et Duysbourg. Berlin a une académie de peinture. (La deuxième école militaire dont je parle ne serait-elle pas celle qu'il place à Lignitz?)

Dès 1750, Frédéric avait chargé le grand consistoire luthérien de veiller sur les écoles, surtout dans la Marche électorale, et de faire un règlement à cet effet. En 1763, avant la paix, il

adressa au même consistoire huit maîtres d'école qu'il choisit et engagea en Saxe, et ordonna de les placer de manière qu'ils pussent servir d'exemple. Il ordonna aux habitants de la campagne d'envoyer les enfants à l'école deux jours par semaine en été, et tous les jours dans les autres saisons ; avec ordre aux pasteurs d'y veiller, et de lui adresser tous les mois un rapport à ce sujet.

CINQUIÈME PARTIE.

FRÉDÉRIC LE GRAND

SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES ET SES AMIS PHILOSOPHES ET LITTÉRATEURS.

CHAPITRE PREMIER.

Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin.

J'ai dit que c'était à la reine Charlotte, seconde épouse de Frédéric Ier, que cette Académie était redevable de son existence et que c'était le savant et illustre Leibnitz, son premier président, qui en avait déterminé la forme et les règlements. J'ai dit aussi combien elle avait été négligée et presque avilie sous Guillaume Ier; et, en effet, lorsque Frédéric le Grand monta sur le trône, elle n'avait plus de séances; elle ne produisait plus aucun ouvrage, et pour empêcher qu'elle ne tombât de l'oubli dans le néant, il était temps qu'un souverain ami des sciences, des arts et des lettres vînt la rétablir, ou plutôt la recréer. Maupertuis, qui était allé au fond de la Laponie mesurer la figure de la terre, jouissait alors de la plus grande célébrité : il était renommé comme érudit, comme philosophe, et même comme homme de génie. Lié d'une amitié plus apparente que solide avec madame du Châtelet et Voltaire, il

ne tarda pas à devenir l'un des correspondants de Frédéric : il en gagna l'estime et l'amitié; et enfin ce fut lui que ce roi chargea de dresser un nouveau plan pour assurer la restauration de cette Académie. Maupertuis s'écarta peu des bases établies par Leibnitz, mais il y ajouta plusieurs articles importants. Ce corps littéraire et savant continua d'être divisé en quatre classes, celle de mathématiques, celle de physique expérimentale, celle de philosophie spéculative, et celle de littérature. On exclut toutes les discussions théologiques et politiques ; ce qui rappelle cet article réglémentaire plaisamment attribué à une académie de France : « Ici on ne parlera de Dieu ni en bien ni en « mal. »

Chaque classe eut un directeur pris dans la classe même, et fut composée de six membres résidants, ce qui portait le nombre des académiciens ordinaires à vingt-quatre, sans compter le secrétaire perpétuel et le président. Le bibliothécaire se prenait, pour l'ordinaire, dans la classe de littérature ; l'astronome, chargé de l'observatoire, appartenait à la classe de mathématiques, et le chimiste, l'anatomiste, le botaniste et le minéralogiste étaient pris dans la classe de physique. Outre la bibliothèque et l'observatoire, il y avait un laboratoire de chimie, un théâtre d'anatomie très-fréquenté, un jardin des plantes, un cabinet d'histoire naturelle, et, de plus, un cabinet de machines antiques. Comme il fut décidé que les mémoires seraient tous imprimés en français, on établit un traducteur pour tout ce qui serait lu en latin ou en Allemand.

Une création de cette nature nécessitait des fonds considérables. L'entretien du jardin des plantes, de la bibliothèque, du cabinet de chimie, de l'observatoire et du théâtre anatomique, obligeait à des dépenses annuelles assez fortes. Il fallait de plus une somme particulière pour les jetons, pour la gravure des dessins ou planches que les mémoires pouvaient requérir, pour les impressions, pour le bois de chauffage, etc. Il fallait payer les pensions fixées pour le président, le secrétaire, le

traducteur et les quatre directeurs ; pour le chimiste, l'astronome, le bibliothécaire, le botaniste et l'anatomiste ; il fallait enfin suffire à d'autres pensions accordées par le roi à la plupart des académiciens ; pensions qui étaient de deux cents à quinze cents reisdalers.

Pour subvenir à ces dépenses, le roi confirma les dons faits à son académie par feu son père, c'est-à-dire qu'il lui attribua de nouveau, outre le terrain et les bâtiments convenables : 1° d'assez vastes plantations de mûriers dont on espérait beaucoup, mais qui ont rapporté peu de chose ; 2° le privilége exclusif de la publication des lois et des cartes géographiques, qui n'ont guère donné plus de produit ; et 3° le privilége exclusif de la composition et de la vente des almanachs, article qui, le plus futile en apparence, fait néanmoins la véritable richesse de l'Académie. Mais comme tous ces objets avaient eu peu de valeur jusque-là, et qu'il devenait important d'en tirer plus d'avantages à l'avenir, Frédéric, persuadé d'ailleurs que des hommes uniquement dévoués à l'étude ne pouvaient guère soigner des affaires d'intérêt, et même y étaient rarement propres, nomma, parmi les académiciens honoraires, quatre seigneurs auxquels il donna le titre de *curateurs de l'Académie*, et les chargea de maintenir ses droits, et de surveiller et diriger ce qui tenait à sa comptabilité.

On ne peut pas dire que ces messieurs n'aient rien fait pour l'Académie, puisqu'ils en ont porté le revenu à près de quatorze mille écus du pays ; il paraît cependant qu'ils ont moins fait qu'ils n'auraient pu faire ; et que, peu à peu, ils n'ont négligé ou même abandonné leurs fonctions. Je n'ai plus trouvé que deux de ces quatre curateurs, savoir, M. le comte de Roëderer et M. de Hertzberg ; et ces messieurs ont été remplacés, quelques années après la guerre de Sept ans, par une commission économique de cinq membres pris dans le sein de l'Académie, et auxquels, vers 1764, le roi ordonna de lui proposer les meilleurs moyens d'améliorer les revenus de ce corps de savants,

et d'en déterminer l'emploi. Ceux qu'il choisit pour cette commission furent MM. Euler, Lambert, Sulzer, Mérian, et de Beausobre. De Beausobre et Sulzer furent ceux qui mirent le plus de zèle à remplir les intentions de Sa Majesté. Ils dressèrent un mémoire que Lambert et Mérian approuvèrent, mais auquel Euler s'opposa autant qu'il le put, c'est-à-dire beaucoup plus qu'il ne le fallait. Là, on proposait surtout, quant au premier objet, d'affermer, non la composition des almanachs, laquelle serait toujours spécialement dirigée par l'Académie elle-même, mais la vente qui pouvait en être faite; on annonçait au roi que ce moyen accroîtrait les revenus de l'Académie de plus d'un quart, puisque le caissier de l'Académie, qui, seul, avait eu ce détail jusqu'alors, n'en rendait guère plus de treize mille reisdalers, et que l'on avait déjà une première soumission de plus de dix-sept mille.

Pourquoi le respectable Euler voulait-il faire rejeter ce projet d'amélioration? C'est qu'un nommé Kœller, caissier de l'Académie, avait été secrétaire de M. le chancelier de Jarriges, dans le temps où celui-ci, n'étant encore que conseiller de justice et secrétaire de l'Académie, avait travaillé à la formation du code prussien, sous M. de Coccéi; que c'était M. de Jarriges qui avait procuré cette place de caissier, comme récompense, à son très-dévoué secrétaire; que cette caisse était si bonne à gérer, que ce dernier, avec 500 reisdalers d'appointements, avait fini par prendre carrosse, et par donner 30 mille reisdalers en mariage à chacune de ses filles; que le plan de Sulzer et de Beausobre allait réduire à zéro les scandaleux profits de cet homme, qui était venu pleurer aux genoux de son excellence *son bon maître;* que M. de Jarriges, déjà vieux, et par conséquent plus faible, avait été touché de l'affliction de son protégé, toujours si souple, si révérencieux et si reconnaissant; qu'en conséquence, ce chancelier timide, comme tous les ministres de Frédéric, voulant néanmoins faire quelques efforts pour maintenir toutes choses dans leur état précédent, avait invité M. Euler à dîner,

l'avait comblé de politesses et d'honnêtetés, et lui avait recommandé son pauvre Kœller de la manière la plus pressante et la plus vive; et qu'enfin, M. Euler, ayant été toute sa vie plus touché des caresses des grands qu'on ne l'imaginerait, n'avait pu résister à tant d'instances, et avait promis d'employer son zèle et son crédit en faveur de celui que son excellence honorait de sa protection.

M. Euler, dans les conférences des commissaires et durant la discussion du projet, avait lutté seul contre tous avec une constance qui étonna ceux qui ne savaient pas les engagements qu'il avait pris; mais sa résistance ne produisit point l'effet qu'il en avait espéré : les autres décidèrent que le plan serait envoyé au roi avec une lettre qui fut signée d'eux tous, et qu'ils firent remettre à M. Euler, afin qu'il pût la signer lui-même, ou y consigner son refus motivé. M. Euler garda la lettre et le mémoire deux jours pleins, et cependant adressa à Sa Majesté une longue lettre, où, tout en donnant une courte notice du plan conçu par ses confrères, il entassait, pour le faire rejeter, toutes les objections qu'il avait pu imaginer. Le roi, plus fin que lui, attendit que le mémoire lui fût parvenu : de sorte qu'Euler, n'ayant pas de réponse, fut contraint de rendre enfin le paquet à la commission, qui de suite l'expédia. Le roi vit en cette manière d'agir une sorte de détour qui lui parut un subterfuge ou un piége : il était loin d'approuver des procédés semblables, bien moins admissibles encore envers un souverain qu'envers tout autre, et convenables ou même délicats vis-à-vis de personne : sa lettre à Euler se ressentit de l'impression que ces pensées avaient faite sur lui : il ne voulut pas à la vérité prendre le ton de l'indignation; mais le ton de sarcasme qu'il y substitua n'était guère moins propre à humilier et à blesser un homme sensible. Cette réponse si mémorable par ses suites, débutait en effet par cette phrase : « Quoique je n'aie pas appris à calculer les cour-« bes, je sais pourtant, mon cher Euler, que pour mon Aca-« démie, dix-sept mille reisdalers valent mieux que treize. » Il

ajoutait qu'il avait approuvé le projet de la commission, d'autant plus que les droits accordés par le souverain à son Académie devaient servir à récompenser des savants, et non à *engraisser un vil caissier*, qui n'était déjà que trop bien payé sans cela.

Cette lettre mortifia tellement M. Euler, qu'il ne voulut plus rester en Prusse. Il offrit ses services à Catherine II, qui les accepta, et lui fit de très-belles conditions, tant pour lui que pour ses fils. Il vendit la maison qu'il avait à Berlin et la campagne qu'il possédait près de Charlottenbourg : ensuite il demanda un congé, que le roi eut beaucoup de peine à lui accorder. Le marquis d'Argens, les amis et surtout les Suisses, les ministres et même les princes, entre autres le margraff Henri, tous ceux qui semblaient avoir du crédit sur l'esprit de ce savant, employèrent en vain, pour le fléchir, les caresses, les prières et les remontrances. Le roi posa en question s'il n'avait pas le droit de le retenir de force ; et, sur ce qu'on lui objecta que M. Euler était Suisse, et que les Suisses avaient des titres qui garantissaient leur liberté, et qui étaient respectés par tous les souverains de l'Europe : « Eh bien! répliqua-t-il, quelques-uns de ses « enfants sont nés mes sujets, et je puis au moins les garder. » On ne parvint pas sans peine à le forcer dans ce dernier retranchement ; et l'on peut croire que la crainte d'offenser l'impératrice de Russie contribua peut-être autant à le fléchir que les principes de justice : mais au moins l'un des fils d'Euler, officier dans l'artillerie, et qui avait été mis en prison pour avoir soupé en société avec un habit bourgeois (chez le margraff Henri) avant d'avoir son congé, fut retenu pendant près d'un an après le départ de ses parents, et peut-être n'aurait-il jamais eu son congé, si Catherine II ne l'avait sollicité elle-même.

M. Euler partit avec sa femme et ses autres enfants, pour retourner à Pétersbourg, qu'il avait quitté pour Berlin, il y avait dix-huit ans (1). Dès qu'il entra en Pologne, il ne voyagea plus

(1) Vers 1747.

qu'aux frais du roi Poniatousky, qui le logea à Warsovie, et lui fit procurer tous les agréments possibles. Quand Euler voulut se remettre en route, on le reconduisit jusqu'aux frontières de la Russie, où les ordres de l'impératrice l'attendaient pour le faire défrayer jusqu'à Pétersbourg. Arrivé en cette capitale, il y trouva une maison meublée, dont on lui faisait présent, et qui pouvait suffire pour le loger, lui et tous ses enfants, et de plus un des cuisiniers de l'impératrice fut chargé de leur cuisine pendant huit jours, toujours aux frais de cette souveraine, et en attendant qu'ils eussent pu établir leur ménage. M. Euler fut nommé directeur de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg ; son fils aîné, avec lequel je m'étais particulièrement lié d'amitié, et de qui j'ai reçu quelques lettres depuis notre séparation, fut nommé membre et secrétaire de cette même Académie ; un autre fils, médecin, fut employé et pensionné ; et enfin le lieutenant d'artillerie fut, dès son arrivée, promu au grade de capitaine dans la même arme.

Il ne paraît pas que l'on puisse traiter un savant d'une manière plus honorable et plus encourageante ; et il faut ajouter que M. Euler et ses fils le méritaient. De l'aveu de tous ceux qui ont couru la même carrière que lui, nul peut-être n'a montré un génie plus heureux, plus lucide, plus facile et plus fécond. Il a fait faire aux mathématiques des pas de géant ; et ses immenses travaux ne lui coûtaient rien : c'est au milieu de sa famille et du bruit que des enfants peuvent faire, c'est en jouant lui-même avec celui qu'il prenait sur ses genoux, et ayant habituellement un gros chat angora monté sur son épaule, qu'il a composé quelques-uns de ces mémoires que l'Europe a admirés et admirera toujours. Son caractère moral rehaussait encore ses talents : ce grand mathématicien était simple et naïf, toujours naturel, doux, honnête et même gai, de cette gaieté qui naît du bon esprit et de la bonne conscience : il était tout à la fois homme plaisant et bon homme. Mais en lui rendant cette justice, je ne veux ni ne dois dissimuler ses faiblesses ; il

eut des préjugés : on vient de voir dans quelle faute M. de Jarriges l'avait entraîné, et je suis convaincu qu'il n'a été si sensible à la phrase du roi sur le calcul des courbes, que parce qu'il sentait, d'une part, que personne n'était moralement plus éloigné de mériter de pareils sarcasmes que lui, et de l'autre part, qu'il y avait néanmoins donné lieu par trop de condescendance.

Je citerai deux faits propres à donner une idée des préjugés qu'il avait. La commission économique de l'Académie fut d'avis que l'une des dépenses les plus convenables et les plus urgentes était d'achever le mur qui entourait le jardin botanique, et qui n'était fait qu'à moitié, et en même temps de fournir au jardinier quelques bestiaux aussi nécessaires pour la culture que pour les engrais. M. Euler s'y opposa tant qu'il put; et comme ses confrères lui objectaient l'importance de ce jardin, il leur répondit que rien n'était moins important que la botanique; que tout cela n'était qu'enfantillage, et qu'en un mot il n'y avait qu'une seule science qui méritât de l'attention et des soins, la science des mathématiques.

Le second fait est que M. de Castillon le père, académicien de la classe de mathématiques, aimant à travailler à divers instruments, surtout à la suite de ses repas, et ayant entrepris de fabriquer un télescope, vint demander à M. Euler, son directeur, s'il ferait bien de suivre les calculs contenus dans un mémoire que M. Euler avait donné l'année précédente sur le *maximum* de la concavité ou convexité des verres.... « Gardez-vous-en bien! lui « répondit son directeur : ces calculs ne vous conduiraient qu'à « de faux résultats; mais attendez jusqu'à l'année prochaine : « alors on imprimera un autre mémoire, auquel je travaille à « présent, et où vous trouverez les véritables règles à suivre « dans ce travail. — Mon cher directeur, reprit M. de Castillon, « permettez-moi de vous demander pourquoi vous avez fait im- « primer votre premier mémoire, puisque vous saviez qu'il con- « duisait à de faux résultats, et que vous aviez l'intention d'en

« donner un second, qui seul remplirait votre objet? — Vous êtes « dans l'erreur, mon ami, si vous croyez que mon premier mé- « moire soit inutile : il est au contraire très-précieux, parce que, « indépendamment de son objet, il contient des calculs qui, par « leur marche et leur application, deviennent autant de mo- « dèles, autant de formules neuves; en un mot, songez bien « que ce sont toujours des calculs, et des calculs d'un mode « nouveau. Non, non, ce mémoire n'est pas inutile; il s'en faut « bien! »

Lorsque l'Académie reçut la lettre qui me nommait académicien, M. Euler fut effrayé de la pension qui m'était accordée : il requit la garantie de la sienne; on rit de sa frayeur. A la fin de la séance publique où je fus reçu, il vint à moi d'un air amical et très-satisfait, et me dit : « Je ne savais pas que vous « étiez des nôtres! Je suis maintenant charmé de vous avoir « pour confrère! » Ce qui avait ainsi converti M. Euler, c'est que mon discours de réception contenait un assez grand nombre d'expressions puisées dans la science des mathématiques; d'où il avait conclu que l'étude de cette science avait au moins occupé quelques années de ma jeunesse. Aussi me témoigna-t-il toujours beaucoup d'amitié.

A l'époque de ma réception (le 5 avril 1765), l'Académie n'avait point de président, M. d'Alembert ayant refusé de succéder à M. de Maupertuis, et le roi n'ayant offert cette place à personne depuis ce refus. M. Formey était le secrétaire perpétuel de cette Académie, M. d'Argens directeur de la classe des belles-lettres, M. Euler directeur de celle des mathématiques, comme M. Hénius de celle de philosophie spéculative, et M. Margraff de celle de physique. La nomination de ce dernier à la place de directeur avait fait perdre à l'Académie un ancien et très-illustre membre, M. Potte. Ce chimiste fut indigné que l'on donnât la préférence sur lui à un homme célèbre sans doute, mais qui avait été son élève. Non-seulement il se retira, et ne

voulut plus entendre parler de l'Académie, mais, dans la crainte qu'elle ne profitât de ses travaux après sa mort, il brûla tous ses manuscrits. Cet acte de colère priva le public d'un travail très-précieux, fruit de plus de trente ans de recherches et d'application. Cet ouvrage était une histoire de la chimie, histoire faite sur un plan qu'il est utile de faire connaître. M. Potte avait revu, la plume à la main, tous les ouvrages qui avaient paru sur la chimie; il les avait rangés par ordre chronologique, et en avait extrait tout ce qui était découverte, invention, ou perfectionnement, ayant grand soin de conserver dans toute son intégrité le texte des auteurs originaux, sauf à y joindre, autant qu'il en était besoin, la traduction de ce texte, ou les notes qui pouvaient être utiles. C'est de cette sorte qu'il était parvenu à réduire à fort peu de volumes tout ce qu'il y avait d'instructif dans plusieurs milliers d'ouvrages différents; à faire connaître les auteurs importants, par tout ce qu'ils avaient fait pour les progrès de la science, et à rendre la science elle-même plus agréable à apprendre, en lui donnant à la fois une forme historique et didactique.

M. Potte avait poussé fort loin ses recherches sur quelques objets particuliers. Je ne citerai que les porcelaines, dont il prétendait avoir découvert plus de cinquante espèces, et dont quelques-unes étaient beaucoup plus précieuses que celles que nous avons. Quoi qu'il en soit de la vérité de ses assertions, il n'a absolument rien laissé de ses travaux, excepté ce qui avait paru avant l'époque de sa brouillerie; et l'on est d'autant plus fondé à en concevoir des regrets, que l'on sait que lui et M. Margraff avaient été et méritaient d'être considérés et reconnus, durant bien des années, comme les deux premiers chimistes de l'Europe. Depuis sa brouillerie avec l'Académie, arrivée fort peu de temps avant que je vinsse en ce pays, M. Potte a encore vécu très-longtemps, mais il n'a plus rien fait que se promener matin et soir sous les arcades de la place

du château, avec sa perruque ronde et son vieux manteau rouge.

Je vais reprendre les quatre classes de l'Académie, et faire connaître les hommes distingués ou célèbres qui, de mon temps, les ont composées.

CHAPITRE II.

Classe de physique.

Observer que l'Académie préféra M. Margraff à M. Potte, pour la place de directeur de la classe de physique, c'est établir le mérite de ce dernier. Sa réputation d'ailleurs est fondée sur des ouvrages assez importants pour ne laisser aucun doute. Je me contenterai donc de remarquer qu'il était d'un caractère si modéré et si honnête, que je n'ai vu aucun de ses confrères qui n'eût pour lui plus d'attachement encore que de considération. M. Margraff est mort dans un âge très-avancé, et bien des années après mon arrivée à Berlin (1).

M. Gleditsch a aussi l'avantage de n'avoir pas besoin de mes éloges; sa célébrité, fort grande parmi les botanistes, porte sur des travaux estimés et nombreux. On cite, en particulier, ses recherches sur les mousses, dont il a, pour ainsi dire, créé l'histoire. Il a constamment eu un grand nombre d'élèves, qui tous lui étaient fort dévoués.

Peu de temps après la mort de M. de Maupertuis, M. Gleditsch, qui était obligé de traverser la salle des séances de l'Académie pour aller au cabinet d'histoire naturelle, dont il avait la garde, ayant quelques arrangements à faire en ce cabinet, et voulant s'en occuper un jeudi avant la séance, aperçut, en entrant dans la salle, M. de Maupertuis debout et immobile dans le premier angle à sa gauche, et ayant les yeux fixés sur

(1) M. Margraff est le premier qui ait tiré du sucre de la betterave, et découvert que l'on pouvait en extraire de diverses plantes européennes.
Bon THIEBAULT

lui. Il était environ trois heures après midi. Le professeur d'histoire naturelle était trop bon physicien pour imaginer que son président, qui était mort à Bâle, chez les MM. Bernouilly, se retrouvât à Berlin. Il ne regarda donc cette apparition que comme un dérangement dans ses propres organes, et alla à son objet sans s'arrêter à ce phénomène plus qu'il ne le fallait pour le bien constater ; mais il raconta cette vision à ses confrères, et assura qu'elle avait été aussi nette et parfaite que si la personne eût été présente. M. Gleditsch a vécu au moins autant que M. Margraff, son directeur.

M. Mekel (ou Mékélius) était le médecin du quart des habitants de Berlin : on le regardait comme le plus habile après M. Mussel-Stoss (ou Mussélius), célèbre élève de Boerhaave. Pour suffire à toutes ses courses, il avait toujours six chevaux des meilleurs qu'il pût trouver. encore les usait-il en peu d'années. M. Mekel laissait chez lui la liste des visites qu'il avait à faire, afin qu'on pût toujours savoir où le trouver. C'était l'homme qui perdait le moins de temps. Toujours hors d'haleine, il entrait chez son malade en riant, écoutait pendant une minute ou deux ce qu'on avait à lui dire, examinait le malade, écrivait sa recette, et partait en riant. Je n'ai pas connu de plus grand droguiste, aussi a-t-on prétendu qu'il avait une part dans les profits des apothicaires qu'il recommandait. Il est mort encore assez jeune, et a laissé une belle fortune à ses enfants, deux fils et une fille. Il était ennemi juré de M. Mussélius, et néanmoins ce fut M. Mussélius qu'il fit appeler lorsqu'il se jugea lui-même assez mal pour avoir besoin de secours étrangers. M. Mussélius espérait le sauver ; mais ce malade peu docile s'obstina à prendre un remède que son confrère lui déconseilla tant qu'il put, et il expira un jour ou deux après. M. Mekel ira à la postérité, non comme médecin, mais comme anatomiste. Il a été l'homme de son temps qui a fait le plus de découvertes, surtout en ce qui tient au cerveau, à la poitrine, etc. Ce furent les rêves de Maupertuis qui l'engagèrent à pousser

ses recherches si loin sur l'organisation du cerveau : il voulait s'assurer s'il était possible de découvrir par cette voie l'origine des idées obscures, objet sur lequel M. de Beausobre, son ami, nous donna quelques mémoires qui ne nous ont pas rendus plus savants que nous ne l'étions.

M. Mekel voulut un jour me prouver que le sable du Brandebourg était très-favorable à la poitrine, parce que les grains, vus au microscope le plus parfait, en sont reconnus si sphériques et si polis, qu'ils ne peuvent que balayer les poumons, sans y occasionner aucune plaie. Je lui répondis, en riant, qu'il y avait au moins une chose qu'il me prouvait très-bien, c'est qu'il était fort zélé patriote.

Il semblait se soucier peu de traiter les maladies des enfants ; aussi négligeait-il les miens, d'où il arriva que, malgré mon attachement pour lui, je l'abandonnai pour prendre le bon et honnête M. Fritz, qui, sans avoir autant de célébrité, était, à mon sens, meilleur praticien que lui.

L'aîné de ses fils a suivi la même carrière que son père, et s'y est fait une réputation honorable dès sa jeunesse. Quant au père, nous lui donnâmes pour successeur à l'Académie M. Walter, qui avait été son démonstrateur, auquel même on a prétendu qu'il avait été redevable d'une partie de ses découvertes. Ce qu'il y a de bien constaté aujourd'hui, et depuis longtemps, c'est que M. Walter, qui a un fils très-capable et très-digne de le remplacer, est un des anatomistes vivants les plus renommés ; c'est, de plus, un excellent confrère. Son cabinet est un des plus curieux et des plus riches qu'il y ait en Europe. Je ne dirai rien de ses travaux : ils sont connus et justement estimés des savants.

M. Lambert était aussi digne d'occuper une place dans la classe de mathématiques ou de philosophie spéculative, que dans celle de physique : c'est ce que prouvent ses ouvrages. Fils d'un pauvre tailleur de Mulhausen, ville libre en Alsace, il fut occupé, dans sa première jeunesse, à aider, de grand matin, sa mère

dans les soins du ménage, et à travailler avec son père durant le reste du jour. Cependant son génie se manifestait de manière à frapper tout le monde. Le pasteur de Mulhausen, homme instruit et zélé à faire le bien, obtint enfin que ce jeune homme lui fût remis, et voulut être son précepteur.

Avant même de quitter son père, Lambert avait déjà acquis quelques connaissances ; car, dès qu'il pouvait jouir d'un moment de liberté, il l'employait à faire de petites images, qu'il vendait un ou deux liards à d'autres enfants ; et, dès qu'il avait quelques sous, il achetait une chandelle, et passait, en grand secret, les nuits entières à dévorer les livres qu'il trouvait à emprunter. Il fit chez son pasteur de plus grands progrès encore qu'on ne s'y était attendu ; et il était déjà très-savant, lorsqu'un marquis de Salis, du pays des Grisons, s'adressa à ce pasteur pour avoir un jeune homme à qui il pût confier l'instruction de ses enfants. Lambert fut proposé et accepté : il se rendit chez M. de Salis, et s'y livra tout entier à ses devoirs et à l'étude. Au bout de quelques années, il voyagea avec ses élèves, en Italie, en France et en Allemagne. Ce fut à Munich qu'ils sortirent de ses mains. Il donna au public un ouvrage de philosophie, intitulé *Novum Organum,* et qui lui fit une très-grande réputation, par l'ordre qui y règne et les idées neuves qu'il renferme. Il fut chargé de proposer des statuts pour l'académie de Munich, et nommé directeur de cette académie : mais la jalousie et la rivalité ne tardèrent pas à lui susciter des tracasseries qui, au bout de quelques années, lui firent prendre le parti de quitter cette ville, et d'aller tenter fortune en Russie. Dès son arrivée à Berlin, en 1764, on résolut de l'arrêter, et de l'y fixer, si l'on pouvait. Ce fut M. Sulzer, bon Suisse, et homme de mérite, qui conçut ce dessein, et le fit adopter à ses confrères. On présenta donc M. Lambert aux savants, et l'on écrivit à Potsdam, à milord Marschal, au marquis d'Argens, à le Catt, à Quintus, à tout ce qui entourait le roi : ce fut une vraie conspiration. Frédéric, sur tout ce qu'on lui dit de merveilleux de cet

homme, répondit qu'il voulait le voir. Ce mot fut un coup de foudre; cependant il fallait ou obéir, ou tout perdre. Lambert partit donc de Berlin pour Potsdam, chargé de lettres dont il ignorait le contenu, mais où l'on disait qu'il fallait absolument, et à tout prix, écarter cette entrevue; la figure, la mine, la taille, et surtout l'air, les manières, le ton et le maintien de cet homme ne pouvant que le perdre sans ressource dans l'esprit du roi; ce fut toutefois à quoi l'on ne put réussir. « Sire, dit-« on à Frédéric, M. Lambert ne peut être présenté à Votre Ma-« jesté, parce qu'il n'a pas encore sa malle, et qu'il n'est qu'en « simple voyageur. — Vous vous moquez de moi, messieurs; « et depuis quand s'imagine-t-on que ce sont les habits que je « veux voir, et non les hommes? — Eh bien, Sire, il faut tout « dire à Votre Majesté : cet homme, qui a un mérite si rare, « est loin d'avoir un extérieur qui l'annonce; d'autant plus « qu'étant né fort pauvre, il n'a pas eu cette première éduca-« tion qui corrige un peu le fond par les formes. — Messieurs, « ceci est une sorte de persécution; mais je vais vous donner « le moyen d'accorder ma juste demande avec tous vos « scrupules : vous m'amènerez ce M. Lambert quand il sera « nuit; nous ôterons les bougies; je ne le verrai pas, et je « l'entendrai : êtes-vous contents? » Il fallut se rendre; Lambert vint; on n'ôta point les bougies; le roi le vit et l'entendit. « Bonsoir, monsieur, lui dit-il, faites-moi le plaisir « de me dire quelle est la science que vous avez plus particu-« lièrement étudiée? — Toutes, Sire. — Vous êtes donc aussi « savant mathématicien? — Oui, Sire. — Et quel est le pro-« fesseur qui vous a enseigné les mathématiques? — Moi-mê-« me, Sire. — Vous êtes donc un second Pascal? — Oui, Sire. » A ce dernier mot, le roi tourna le dos, et rentra dans son cabinet, ayant une peine infinie à s'empêcher de rire. Il dit à ses convives, quand il fut à souper : « Imaginez, messieurs, que « mes amis ont voulu, ce soir, me faire nommer à mon aca-« démie le plus grand imbécile que j'aie vu de ma vie. » On

lui répliqua que cet imbécile n'en était pas moins un homme de génie; mais il fallut bien du temps, de la persévérance et du courage, pour le vaincre à cet égard. Pendant cet intervalle, les amis de M. Lambert craignaient surtout qu'il ne leur échappât, et ne partît pour la Russie. « Monsieur, lui disait le pasteur « Achard, il ne faut pas vous impatienter, le roi vous nommera « certainement à son Académie; mais en ce moment il est fort « occupé. — Oh, monsieur! je n'en suis pas inquiet : il y va « de sa gloire; et s'il ne m'y nommait pas, ce serait une tache « dans son histoire. » Frédéric céda enfin aux sollicitations unanimes de tout le monde, et donna à M. Lambert une pension de cinq cents reisdalers.

Le nouvel académicien, que d'ailleurs le roi ne revit jamais, s'occupa d'abord de son discours de réception, et décida d'y résoudre une question importante sur la réflexion de la lumière: mais il lui restait à faire quelques expériences, pour lesquelles il avait besoin d'une grande glace, et il n'avait, dans tout son mobilier, qu'un très-petit miroir de poche, qui suffisait à peine pour mettre sa perruque. Il prit donc le parti de se rendre, par un temps clair, à un café, le premier de la ville, placé en face du château, au coin de la grande rue. En entrant dans la salle, au premier étage, il salua cinq ou six officiers et quelques bourgeois qui jouaient au taroc, mais les salua à sa manière, sans les regarder, et en jetant diagonalement sa tête de gauche à droite. Après cette espèce de salut, il se plaça devant une glace assez grande et bien exposée : là, il tira son épée, dirigea la pointe de cette arme vers la glace, la porta en avant et en arrière; recula, se rapprocha; menaçant cette glace, tantôt par une tierce, tantôt par une quarte; s'arrêtant, méditant profondément, et recommençant le même jeu pendant une bonne demi-heure, sans s'apercevoir que tous ces messieurs, qui, ne le connaissant pas, et ne sachant que penser de cet exercice, l'avaient pris pour un fou et l'entouraient, disposés à le saisir et à le désarmer s'il en était besoin. Quand il eut bien fait ses

essais et ses réflexions, il remit tranquillement son épée dans le fourreau, jeta un coup d'œil indifférent sur ceux qui l'environnaient, leur fit le même salut qu'à son arrivée, et s'en alla rédiger un mémoire digne de l'admiration des savants.

Ce que je viens de dire indique le caractère simple, naïf et ingénu de M. Lambert; on y trouvera aussi de quoi soupçonner qu'il devait avoir des tics particuliers : aussi n'en manquait-il pas. Lorsque je me trouvais en société avec lui, ou que je le rencontrais à la promenade, je ne manquais guère de lui proposer quelque question qui pût m'intéresser, car, lorsqu'une fois il avait entamé une discussion, quelle qu'elle fût, il n'était plus possible de l'arrêter ou de l'interrompre : on était sûr que dès le début il voyait si bien le plan qu'il avait à suivre, et y était si fidèle, que rien ne pouvait l'en détourner. L'ordre de ses idées était toujours régulier. Si on lui faisait quelques objections, il ne s'arrêtait qu'autant qu'il fallait pour laisser dire ce que l'on voulait, mais jamais il n'y répondait; il reprenait la suite de son raisonnement, comme si on ne l'eût pas interrompu, parce que l'objection qu'on lui avait faite devait se retrouver dans un moment et dans un ordre plus convenable, et que la discussion n'aurait eu qu'à perdre à s'écarter du plan qu'il s'était tracé d'abord. Je l'ai mis cent fois à l'épreuve à cet égard, et jamais je n'y ai été trompé. C'était vraiment une machine à dissertations, mais une machine parfaite. Je le priai un jour de me classer, selon son idée, les plus célèbres géomètres vivants. « Le pre-
« mier géomètre vivant, me répondit-il, c'est M. Euler et M. d'A-
« lembert ou M. d'Alembert et M. Euler : je les place au
« même rang, et n'en fais pour ainsi dire qu'un seul de tous les
« deux, non pas qu'ils se ressemblent en tout, mais parce que
« chacun d'eux a des qualités éminentes qui compensent celles
« de l'autre : M. Euler a plus de naïveté et de facilité, peut-être
« même plus d'abondance; M. d'Alembert a plus de finesse, de
« sagacité et d'élégance. Tous deux sont féconds et profonds au
« même degré : il n'est pas possible de préférer l'un à l'autre, et

« il faut, comme je le fais, dire de chacun d'eux qu'il est, sans « contredit, le premier des géomètres vivants. M. de Lagrange « est aujourd'hui le second : j'ajoute ici le mot *aujourd'hui*, « parce qu'il y a tout lieu de s'assurer qu'il tardera peu à les « atteindre. Le troisième, c'est moi : je ne porte pas cette clas- « sification plus loin, vu que je n'en vois aucun autre qui mé- « rite d'être cité avec nous. »

Un jeune homme, professeur de mathématiques des élèves de l'artillerie, ayant rencontré M. Lambert, voulut aussi résoudre la même question, et se plaça lui-même au troisième rang, comme avait fait M. Lambert : celui-ci, à ce mot, s'avance devant lui comme pour lui barrer le chemin, le regarde bien fixement en face, puis éclate de rire et le quitte.

Les ouvrages de M. Lambert ayant enfin convaincu le roi que, malgré tous les ridicules qu'il pouvait avoir, c'était un homme d'un mérite très-rare, Sa Majesté le nomma conseiller au grand directoire, dans la partie des bâtiments, avec une nouvelle pension de cinq cents reisdalers. Cette nomination annoncée dans les gazettes, j'en fis, dès le jour même, mon compliment à mon confrère. « Mais, me dit-il, il est fort sin- « gulier que le roi publie une semblable nouvelle sans me con- « sulter. Au bout du compte, cela me regarde, et l'on devait « avant tout s'informer si je voudrais ou non de cette place : « il n'est pas sûr que je l'accepte, vu surtout que je n'en ai pas « besoin. » Il fallut en effet toutes les exhortations de ses amis pour la lui faire accepter. Lorsqu'il s'y fut décidé, il se rendit au directoire pour s'y faire installer, et dit aux ministres d'État : « Messieurs, il ne faut pas que vos excellences s'attendent à me « voir vérifier des calculs ordinaires de bâtisse : c'est un travail « que vous pouvez faire faire par des commis, si vous n'aimez « mieux le faire vous-mêmes : pour moi, je ne me mêlerai pas « des choses qui sont à la portée de tout le monde, et qui, par « conséquent, seraient une perte de temps. Mais lorsque vous « aurez à vaincre des difficultés de ce genre qui vous embar-

« rasseront, vous n'aurez qu'à m'adresser les pièces, je m'en « chargerai volontiers. Ce que j'ai voulu vous dire en ce mo- « ment, c'est que je n'accepterais jamais une place dont les « fonctions me rabaisseraient au niveau de vos commis. »

Je consultai M. Lambert sur le plan de mon *Traité du Style;* j'ai encore sa réponse écrite de sa main. Je lui avais proposé quatre manières différentes de diviser et sous-diviser ce sujet, et ce fut celle que j'avais indiquée la première qu'il me conseilla de suivre, en m'avouant qu'il n'en imaginait lui-même aucune qui dût être préférée.

Cet homme avait en général autant de sagacité que de jugement; cependant il s'est trompé en deux circonstances, et l'une de ces erreurs lui est devenue funeste.

Il engagea l'Académie à proposer pour prix de la classe de physique, la question de savoir quelle était la meilleure théorie des transplantations. Ceux même qui n'étaient pas physiciens lui annoncèrent que ce sujet vaste et si peu connu ne ferait faire aucun mémoire digne d'être couronné. Il s'obstina à maintenir cette question, qui fut en vain proposée trois ans de suite, et qu'il fallut abandonner.

Sa seconde erreur lui coûta la vie : il eut un rhume considérable qu'il voulut traiter à sa manière : par malheur ce physicien si habile n'était point médecin : sa poitrine se remplit d'abcès, et il continua son régime. Il n'avait plus, selon son propre compte, qu'environ huit mille petits abcès à expectorer, et par conséquent il se portait beaucoup mieux qu'auparavant, lorsqu'il mourut victime de sa confiance en lui-même, et n'ayant environ que cinquante ans.

Frédéric en agit très-bien envers ses parents, à qui l'on fit passer toute sa succession sans aucune retenue : elle leur devint d'autant plus précieuse, qu'ils étaient fort pauvres, et qu'il avait toujours très-peu dépensé. Je me rappelle lui avoir vu une joie d'enfant, si je peux me servir de cette expression, dans une occasion où des voleurs avaient pénétré chez lui, et n'avaient

trouvé que peu de chose à lui dérober même en forçant ses serrures. « Ah! disait-il du ton d'un homme qui triomphe, ils n'ont « pas trouvé cent louis en or que j'avais dans ma chambre! « C'est que j'avais bien deviné l'endroit où ils n'iraient pas « fouiller. Je les avais simplement mis sur une tablette, der- « rière mes livres, bien convaincu que ce n'est pas aux livres « que les voleurs s'arrêtent. Il n'y a rien de commun entre les « livres et les voleurs. »

La classe de physique avait acquis M. Lambert quatre ou cinq mois avant mon arrivée. Depuis cette époque, elle a également reçu, outre M. Walter, dont j'ai parlé, M. Guérhard et M. Achard; celui-là très-habile minéralogiste, et celui-ci chimiste célèbre très-connu en Europe. Je n'ai aucune anecdote particulière à citer sur le premier, toujours et uniquement adonné à ses devoirs. Le second m'offre une mine beaucoup plus riche à exploiter : mais qui ne devinera la manière de vivre d'un homme qui a tant entrepris de travaux? Je l'ai vu passer neuf fois vingt-quatre heures de suite sans quitter son laboratoire, pour suivre une même expérience (1); je l'ai vu braver toutes les intempéries des saisons, et passer les journées entières à suivre ses procédés pour perfectionner la culture du tabac, et former ainsi, au milieu des champs, vingt-trois mille règles de trois sur les résultats qu'il obtenait; je l'ai vu nous offrir un plan de quarante mille expériences à faire pour parvenir à décomposer et recomposer à volonté toutes les sortes de pierres connues : je l'ai vu enfin présenter à l'Académie beaucoup de machines aussi ingénieuses et aussi soigneusement travaillées qu'utiles.

(1) Pour faire éclore des poulets à l'aide de la chaleur d'un four.
Bon THIÉBAULT.

CHAPITRE III.

Classe de mathématiques.

Frédéric n'ayant pu réussir à retenir Euler, pria M. d'Alembert de lui indiquer un savant qui fût digne de le remplacer. « Je « ne puis proposer à Votre Majesté, répondit d'Alembert, qu'un « seul homme, parce que je n'en connais qu'un qui soit capable « de remplir le vide immense que M. Euler laisse dans votre Aca- « démie. Celui que je vous propose, avec la plus grande con- « fiance, Sire, c'est M. de Lagrange, académicien à Turin. Il « est encore bien jeune, car il n'a pas trente ans, et néanmoins « il est déjà au moins mon égal dans la haute géométrie : ce « langage n'est, de ma part, ni une vaine modestie, ni un com- « pliment que je veuille faire à M. de Lagrange; c'est une jus- « tice que je lui dois, et je ne crains pas de prédire que, par la « suite, il ira plus loin que ses devanciers. »

Ce fut en conséquence de cette lettre honorable que M. de Lagrange fut nommé directeur de la classe de mathématiques, à la place de M. Euler : il passa de Turin à Paris, de Paris à Londres, et ensuite arriva à Berlin par Hambourg.

Le rang de M. de Lagrange est fixé et pour nous, et pour la postérité. Mais, en m'abstenant de juger l'homme de génie, et même le législateur, ou l'homme d'État (1), je puis néanmoins parler du sage, du confrère et du citoyen; et en cela je ne serai point arrêté par les preuves si constantes de son attachement.

(1) Il est membre du sénat conservateur.

M. de Lagrange épousa à Berlin une de ses parentes, à l'amitié de laquelle ma femme eut une véritable part, et qui avait un esprit excellent et une aménité parfaite. Ce ménage était aussi édifiant que tranquille : l'un et l'autre de ces deux époux aimaient également le calme d'une société choisie et bornée. Au précieux avantage d'avoir la paix au dedans, M. de Lagrange joignit celui d'avoir toujours la paix au dehors. Jamais il n'a été accessible à aucune sorte d'intrigue ou d'esprit de parti; et si quelquefois il y a eu de légères divisions dans l'Académie, il a su y rester étranger, et même il a paru les ignorer. Ce n'est pas qu'on pût l'intimider. Je me souviens que M. le ministre de Sch***, homme d'esprit, mais vif et accusé de fierté, ayant fait adopter au roi un projet de caisse pour les veuves, M. de Lagrange lut, à l'Académie, un mémoire où il démontrait que cette caisse finirait nécessairement par une banqueroute assez prompte. Le ministre fit dire à l'académicien, qu'au lieu de publier ce mémoire, il aurait dû le remettre au gouvernement : sur quoi ce dernier répondit, qu'il n'avait point publié son mémoire; qu'il s'était contenté de remplir un devoir d'amitié, en avertissant ses confrères du danger qu'il y aurait pour eux à s'intéresser à ce projet; que n'ayant pas été engagé pour être aux ordres des ministres, il ne se croyait point tenu d'aller faire antichambre chez eux, ou de leur offrir des lumières qu'ils ne lui demandaient pas; que c'était à eux à mieux choisir les personnes auxquelles ils s'en rapportaient pour les calculs dont ils avaient besoin; et qu'enfin il n'y avait aucun reproche à lui faire, tant qu'on n'avait pas eu recours à lui. Cette réponse modérée, autant que ferme et juste, réduisit M. de Sch*** au silence.

Les journées de M. de Lagrange étaient réglées et remplies sur un plan très-uniforme. Ses matinées étaient consacrées à sa correspondance et à la lecture; occupations qu'il plaçait aux heures où l'on peut être distrait, parce qu'elles peuvent être interrompues sans de graves inconvénients. Immédiatement après

son dîner, il donnait quelques heures aux visites qu'il avait à faire, et à une promenade qu'il faisait seul, parce que, d'une part, il croyait devoir marcher vite pour que cet exercice lui fût plus salutaire ; et que, de l'autre, le temps de ses promenades était en partie consacré à ses méditations. A six heures du soir, il rentrait dans son cabinet, et s'y renfermait jusqu'à minuit, de manière à n'y pas être troublé, et à cette heure il prenait quelques tasses de thé au lait et se couchait. C'est dans ces six heures de solitude qu'il a fait les immenses travaux dont les Mémoires de l'Académie sont remplis, et qui lui assurent une si glorieuse réputation. Que dirai-je de plus? philosophe toujours égal, toujours sage et toujours tolérant ; réunissant à son génie pour les mathématiques, des connaissances aussi étendues que variées sur les diverses branches de la littérature ; ayant dans le caractère une aménité douce et naturelle, il a été chéri et respecté par ceux qui l'ont connu, et vivement regretté par ceux dont la destinée l'a séparé.

La classe de mathématiques a compté pendant assez longtemps pour second membre, M. de Castillon le père, homme simple, droit et très-loyal, ayant d'ailleurs une véritable et précieuse érudition dans presque tous les genres. Il était arrivé à Berlin environ un an avant moi. Italien d'origine, il avait passé une partie de sa jeunesse en Suisse, et avait ensuite été pendant de longues années professeur à l'université de Leyde. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages estimés, comme une réfutation du *Système de la Nature*, une traduction des *Académiques* de Cicéron, etc. Il a eu une part principale à la rédaction des vingt-quatre volumes qui ont paru d'un *Journal littéraire* dédié au roi par une société d'académiciens. M. de Castillon est mort fort âgé, il a laissé un fils qui est aujourd'hui l'un des directeurs de l'Académie, et qui, à vingt-trois ans, a mérité d'être nommé professeur de mathématiques à l'école militaire, lors de la création de cette école, où il est encore.

Après MM. de Castillon, je trouve M. Bernouilly, héritier

des savants de ce nom, qui ont tant ajouté à la gloire de la ville de Bâle. Il a eu une épouse qui partageait ses travaux, et une fille très-aimable qui a épousé un officier d'artillerie. Le nom et le mérite de M. Bernouilly lui valurent beaucoup d'invitations dans de grandes maisons de Londres, durant un voyage que de mon temps il fit en Angleterre; mais l'usage où étaient dans cette ville les laquais de faire payer très-chèrement aux convives les politesses du maître déplut à notre académicien, qui finit par répondre à ces invitations par un billet où il déclarait ne pas être assez riche pour profiter de l'honneur qu'on daignait lui faire. Cette épigramme ne fit point changer l'usage: c'est tout au plus si elle en fit rougir.

La classe de mathématiques compte encore parmi ses membres un astronome célèbre et très-connu, M. Bode, qui a été reçu avant mon départ; homme simple dans ses mœurs, très-laborieux, et digne de sa réputation.

Parlerai-je de M. Achard, conseiller de justice, qui, jusqu'à sa mort, a été très-assidu à nos séances, mais qui, dans toute sa vie, n'a fourni qu'un mémoire sur les *infiniment petits*, dans lesquels il s'est si bien perdu, que depuis il n'a plus été question ni de lui ni de ses œuvres?

Depuis mon départ, cette classe a fait une acquisition précieuse en la personne de M. de Temploff, que j'ai connu officier d'artillerie. M. de Temploff joint à un mérite réel celui de n'en être, en grande partie, redevable qu'à lui-même.

CHAPITRE IV.

Philosophie spéculative.

Cette classe a eu avant mon arrivée, et encore bien des années après, des directeurs dont je ne parle pas, parce qu'ils ne fréquentaient pas nos séances, et que je ne les ai point connus. Ceux des membres de cette classe qui de mon temps ont acquis une honorable réputation, sont :

M. de Béguelin, ancien précepteur de Guillaume II, philosophe infiniment respectable, d'un caractère toujours égal, ferme, réfléchi et modéré, fidèle à tous ses devoirs, bon époux, père tendre, véritable ami, esprit fin, sagace et très-cultivé. métaphysicien profond ; homme, en un mot, à qui l'on n'aurait aucun reproche fondé à faire, s'il n'avait eu la faiblesse inconcevable de cacher son âge à tout le monde. « Il y a trente ans « que nous sommes amis, et même amis intimes, me disait à « ce sujet M. Sulzer ; mais je suis sûr qu'il ne me dirait son âge « pour rien au monde, et que je lui ferais une peine infinie si « je lui le demandais : sa femme même et ses enfants ne le savent « pas. » On apprit à la mort de M. de Béguelin qu'il avait vécu plus de quatre-vingts ans.

Je me souviens de lui avoir entendu lire deux mémoires, l'un sur les probabilités de la loterie de Gênes, et l'autre sur l'instinct. Le premier de ces deux mémoires me fournit une anecdote assez singulière ; savoir, que, dans la même année, Euler et Bernouilly traitèrent la même question ; et que de ces trois mémoires le premier portait la probabilité à cent, le second à cent moins un, et le troisième à cent plus un.

Dans le second mémoire, M Béguelin cherchait à rendre vraisemblable une opinion neuve; savoir, que dans toutes les classes d'êtres, la raison et l'instinct sont toujours en raison inverse l'un de l'autre. Ce mémoire, que l'auteur refusa de faire imprimer, était de sa part un jeu d'esprit très-ingénieux, où l'on apercevait à chaque page autant d'adresse que de sagacité.

Le roi lui refusa la place de directeur de sa classe, quoiqu'il eût pour lui le vœu bien prononcé de l'Académie, et plus de titres qu'aucun autre. Cet acte de rancune royale fit prendre à ce savant le parti de demander la vétérance, et de ne plus paraître à nos séances. Il continua cependant de faire pour l'Académie les observations météorologiques; observations qu'il a suivies pendant de longues années, avec une attention et une régularité précieuses, et qu'il a rédigées d'après un plan si heureux, que ce plan a servi de modèle à ceux qui se sont ensuite occupés du même objet.

Je reviens à l'Académie, pour parler de M. Sulzer, l'ami de M. de Béguelin, Suisse comme lui, et comme lui fixé à Berlin depuis plus de trente ans, homme de mérite, et placé au rang des auteurs allemands qui écrivaient le mieux en prose; d'ailleurs très-robuste et d'un caractère ferme et prononcé. M. Sulzer a, sur différents sujets, un très-grand nombre de dissertations dans les Mémoires de l'Académie, et toutes remarquables par la justesse des vues et la solidité des raisonnements; mais, de plus, il a donné deux ouvrages importants : l'un, sur l'état des sciences et des arts en Europe; et l'autre, un dictionnaire général des beaux-arts.

Le premier de ces ouvrages forme un volume in-12, que lui-même avait traduit en français : il me remit cette traduction, lorsqu'en 1776 je me rendis en France pour y passer quelques mois, et elle fut perdue par celui à qui je la confiai pour la faire imprimer.

Le Dictionnaire général des beaux-arts forme deux bons vo-

lumes in-4° : c'est le fruit de trente ans de recherches et de travail. M. Sulzer me pria, dans le temps, de le faire traduire, mais selon le plan qu'il me traça. « J'ai écrit, me dit-il, pour « les Allemands, qui, sur plusieurs points, ne sont pas aussi « avancés que les Français : ainsi je suis quelquefois entré dans « des détails qui seraient superflus et ennuyeux pour vos com- « patriotes : il faudra donc abréger cet ouvrage. Peut-être « aussi y a-t-il plusieurs passages où j'ai supposé comme suf- « fisamment connus des principes qui vous sont moins fami- « liers qu'à nous, et que le traducteur sera obligé de déve- « lopper plus que je ne l'ai fait. Enfin le génie d'une langue « n'étant pas le génie de l'autre, il est nécessaire souvent de « couper ou fondre ensemble des phrases qui, dans l'original, « sont tout autrement tournées; et c'est pourquoi il importe « infiniment que le traducteur ait autant de goût que de fa- « cilité. »

En conformité de ces vues, nous convînmes que nous choisirions les traducteurs à nous deux, et que nous reverrions ensemble tous les articles, lui pour le fond, et moi pour le style. M. Réclam et un M. Bourdais y travaillèrent : ils m'en remirent un certain nombre d'articles, que j'envoyai à Paris; mais le libraire manqua de fonds. D'un autre côté, je me brouillai avec M. Sulzer, qui tomba malade et mourut, et la traduction ne fut pas poussée plus loin. Je ne sais ce que sont devenus les articles envoyés au libraire de Paris; cependant il y en a quelques-uns qui se trouvent employés dans le Dictionnaire encyclopédique par ordre de matières : comment Marmontel, qui ne cite point l'auteur, et qui les donne comme de lui, se les est-il procurés?

M. Sulzer avait épousé une femme de Magdebourg, qui était morte jeune, et dont on m'a dit beaucoup de bien : elle a laissé deux filles, dont l'aînée a épousé M. Graff, peintre estimé, de Dresde; la seconde s'est mariée à Chevalier fils, vernisseur à Berlin; celle-ci n'a pas été heureuse : elle méritait néanmoins

de l'être. Elle est morte depuis plusieurs années ; l'aînée vit encore.

Je citerai une anecdote qui prouve combien M. Graff était bon peintre. J'allai un jour causer avec M. Sulzer, dont l'appartement était contigu au mien : je le trouvai regardant, avec M. Béguelin, un portrait qui venait d'être achevé. Ce tableau me frappa : mes yeux s'y reportaient malgré moi. « Voilà, me « dit M. Béguelin, un morceau de peinture qui paraît vous oc- « cuper beaucoup : dites-nous ce que vous en pensez. — Je « parie, lui dis-je, que ce n'est pas un portrait de fantaisie, et « que, de plus, il est très-ressemblant. — Et sur quoi en jugez- « vous ainsi? — Sur ce qu'il me semble y découvrir la vérité de « la nature plutôt que les compartiments ou les caprices de l'art. « — En ce cas, dites-nous l'idée que ce portrait vous donne « de l'original. — L'original doit être un homme de beaucoup « d'esprit, mais d'un esprit vif et ardent ; son caractère parti- « cipe à ces mêmes qualités et a de plus une fermeté remar- « quable et une gaieté très-naturelle. Il est bon enfant, ami des « plaisirs, et loyal ; quoique d'une autre part il y ait du danger « à heurter ses opinions ou ses préjugés. — Vous connaissez « donc l'original de ce portrait? — Non ; je ne l'ai jamais vu. « — Eh bien, vous venez de le dépeindre comme si vous aviez « passé votre vie avec lui : c'est le portrait de M. Lessing, que « M. Graff vient de faire.— C'est, dis-je, un compliment pour « M. Graff, car je ne connais pas M. Lessing. »

M. Sulzer devint directeur de la classe de philosophie, place qu'il n'accepta que parce que son ami Béguelin l'y détermina ; mais il ne le fut pas longtemps : un rhume violent qu'il négligea, devint, pour cet homme robuste, une maladie cruelle contre laquelle il lutta quelques années, et dont il ne put guérir. Il voulut essayer ce que les climats méridionaux pourraient y faire : il alla d'abord en Suisse, passa à Genève, puis à Ferney, sans se faire connaître, lui qui avait tant vu M. de Voltaire à Berlin ; de là à Lyon, où il consulta M. Rast, médecin fort es-

timé; de Lyon, à Montpellier et à Nice, où il s'arrêta quelques mois; et enfin à Milan, où il crut être guéri : mais de Milan il voulut repasser en Suisse, et pour cela il s'enfonça dans les montagnes, où les neiges le surprirent, et où il fut obligé de faire une partie de la route à pied. Les fatigues et le froid lui rendirent tous ses maux, et ce ne fut que pour y mourir peu de temps après qu'il revint à Berlin. Il comprit bien qu'il n'y avait plus de guérison à espérer pour lui; et comme ses quintes de toux le fatiguaient extrêmement, et qu'il était peu accoutumé à souffrir, il désirait véritablement la mort. « Je ne ferai rien pour « la hâter, disait-il, parce que cela est contraire à mes principes « de morale; mais je vous avoue que je suis si pressé de savoir « ce qu'il y a de vrai dans ce que nous disons ou imaginons « de l'autre monde, que ce sera pour moi une grande jouis- « sance que de quitter celui-ci. »

Telles sont les dispositions dans lesquelles il attendit et reçut la mort. A sa vente j'achetai une canne, dont, en acquittement de quelques soins donnés à ma fille, je fis cadeau à M. Rast, médecin à Lyon, homme de mérite, et qui ayant vu ce meuble dans les mains de M. Sulzer, le désirait vivement. Il avait, en effet, cela de particulier que dans le pommeau se trouvait une machine à rouages, mettant en mouvement les aiguilles de quatre petits cadrans, marquant l'une les unités, la seconde les dizaines, la troisième les centaines, et la quatrième les milliers : chaque fois que l'on posait la canne à terre, la première aiguille avançait d'un cran : lorsque celle-ci avait fait le tour de son cadran divisé en dix, la seconde faisait un pas, et ainsi de suite; de sorte qu'en marchant avec régularité, et en s'appuyant, par exemple, sur la canne, de quatre pas en quatre pas, on voyait, en revenant chez soi, combien on avait fait de pas dans sa promenade (1).

(1) Les quatre cadrans marquaient de cette sorte : 10,999 mouvements qui, multipliés par quatre pas de deux pieds chacun, mettaient à même

M. Sulzer avait un régime dont il ne s'écartait pas : à quatre heures du matin, il prenait du café, travaillait jusqu'à neuf heures, déjeunait alors, allait à sa campagne, en revenait à une heure et demie, prenait une demi-heure de repos, dînait à deux heures, restait deux ou trois heures dans une sorte d'inaction, recevait ses amis, fumait, buvait une bouteille de bière, et se couchait à huit heures du soir.

Il était l'ami de tous les artistes ou gens de métier qui avaient du génie ou du talent ; on était sûr d'en trouver presque tous les soirs quelques-uns chez lui, et il n'épargnait rien de ce qui pouvait les éclairer ou les encourager.

C'est par un ouvrier semblable et sous la direction de M. Kürnberg, maître de la chapelle de la princesse Amélie et savant théoricien dans l'art de la musique, qu'il fit construire un clavecin dans lequel tous les morceaux se trouvaient notés à mesure qu'on les jouait. Cet instrument, dont on fit l'essai en présence du feu roi de Suède, lors de son retour de Paris à Stockholm, produisit l'effet dont je parle, au moyen d'un crayon placé à l'extrémité postérieure de chaque touche, et qui, sous la pression du doigt, appuyait sur un papier blanc, lequel déroulait d'un cylindre sur un second. Le porte-crayon était une partie additionnelle de la touche : la place où tombait le trait de crayon sur le papier suffisait pour désigner la note, dont la longueur du trait marquait la durée.

Le même artiste imagina des réverbères, dont j'ai vu faire l'épreuve, et qui étaient aussi bons et plus économiques que ceux de M. de Sartine. Enfin j'ai encore vu de lui un éteignoir très-utile à ceux qui lisent au lit, en ce qu'il tombe de lui-même, et éteint la bougie lorsqu'elle a brûlé jusqu'au point qu'on a fixé d'avance.

J'aurai encore à parler de M. Sulzer, lorsque je traiterai de l'école civile et militaire, où il était professeur.

de compter 43,996 pas, ou 87,992 pieds, c'est-à-dire plus de six lieues de poste, dans une seule des révolutions de ce cadran.

M. Prévost de Genève lui succéda, tant à cette école qu'à l'Académie; mais il ne resta avec nous que peu d'années : il retourna dans sa patrie, où il est aujourd'hui professeur de philosophie. Les mémoires qu'il nous a lus et les ouvrages dont il s'est occupé depuis ont prouvé, ainsi que ses qualités personnelles, combien l'école militaire a perdu par sa retraite.

Je retrouve à la suite de ces messieurs, dans la classe de philosophie, M. de Beausobre, fils du savant pasteur que dans la colonie française de Berlin on appelait le *grand Beausobre*. Celui-ci avait plus de soixante-dix ans lorsque ce fils vint au monde; Frédéric fut son parrain, prit une part très-honorable à son éducation, et le fit voyager en France. Ce filleul du roi mérita les bontés de Sa Majesté par son zèle et par des qualités personnelles qui le rendaient aimable et bon confrère; mais du côté des talents, il ne fut qu'un académicien très-ordinaire. « Votre père valait beaucoup mieux que vous, » dit-il un jour en riant à M. Fouaste, banquier. « Oh! je le crois bien, répon- « dit ce dernier : rien n'est si commun que de voir des fils qui « ne valent pas leurs pères. »

M. de Beausobre fut nommé censeur des gazettes de Berlin; et ce genre de travail insignifiant lui allait à merveille, car c'était un Ardélion infatigable, qui, pour être de quelque importance, se faisait de fête partout.

L'usage immodéré du café (il en prenait jusqu'à neuf tasses dans la soirée) conduisit M. de Beausobre à une demi-paralysie, qui l'enleva bien avant l'âge de la vieillesse.

M. le pasteur Achard, le plus célèbre des prédicateurs de Berlin, était aussi attaché à la même classe; mais je ne sache pas qu'il ait jamais lu aucun mémoire à l'Académie, quoiqu'il y fût très-assidu. Je n'ai jamais vu mettre une affaire en délibération, qu'il n'ait débuté, avant de dire son avis, par observer qu'il fallait préliminairement considérer deux ou trois questions qui étaient inutiles ou étrangères à la chose dont il s'agissait. Quant à sa réputation de grand prédicateur, il la devait surtout

à sa figure, à sa voix et à sa déclamation : il était en effet grand et bien fait ; il avait une fort belle tête, et une physionomie remarquable par autant de décence que de dignité ; sa voix était pleine et sonore ; il avait pris dans sa jeunesse des leçons du célèbre Baron, et en avait profité, car tous ses mouvements et gestes étaient nobles, justes et expressifs. Il avait une huitaine de sermons que l'on citait ; il voulut les faire imprimer, et, ainsi que je le prédis, cette édition fut l'écueil de sa réputation.

Il avait épousé une personne fort riche et très-laide. « Je ne « vous appellerai jamais ma belle Marion, lui disait-il ; mais « j'espère pouvoir vous appeler toute ma vie ma bonne Marion. »

Le dernier académicien de cette classe avec qui je me sois trouvé, était M. le pasteur Moulines : Frédéric-Guillaume l'a anobli, et, en vérité, il m'est impossible de deviner pourquoi, si ce n'est parce qu'il s'était fait l'ami d'un intrigant nommé *Wollner*, et des autres alentours de la favorite de ce prince. Je me rappelle de lui deux traits qui sont ce qu'il y a de moins noble au monde. Le premier ne prouve qu'une ambition tracassière, et toute concentrée dans le commérage et les petites intrigues. Voici ce fait : lorsque M. Moulines sut que le prince Henri me donnait des marques non douteuses d'estime et de bonté, il vint chez moi me demander un entretien particulier : et là, il me raconta longuement, et en grand secret, comment il avait été si bien auprès de ce prince durant plusieurs années, et comment il n'avait plus la liberté d'en approcher, quoiqu'il ne pût deviner la cause d'une si cruelle disgrâce : il se répandit en plaintes et en gémissements avec un grand air de désolation. Il était si attaché à ce prince ! Il était si innocent ! A la fin, je m'impatientai, et lui dis : « Monsieur, ce qui vous est arrivé « m'arrivera peut-être de même : mais je prends avec vous l'en- « gagement sacré de ne m'en plaindre à personne. Vous n'avez « point mérité d'être ainsi négligé : j'espère bien ne pas le mé- « riter non plus ; et c'est pour cela que je ne m'en affecterai « point. Laissons les grands être ce qu'ils veulent, et ne nous

« occupons que de ce que nous devons être nous-mêmes. Si « la fortune nous confine dans la classe des simples citoyens, « prouvons au moins que son pouvoir ne s'étend pas jusque « sur notre âme et nos sentiments. Ils sont grands! eh bien, « soyons fiers, surtout lorsque nous n'avons point de reproches « à nous faire. Et qu'est-ce donc, au fond, que leur faveur, « sinon une chaîne très-pénible à porter? » Le résultat fut que j'estimai beaucoup moins M. Moulines, et que dans la suite il ne lui est plus arrivé de me prendre pour confident.

La seconde anecdote est beaucoup plus grave : ce n'est plus de la petitesse; c'est un fait contraire à l'humanité et à la probité. Le récit en sera un peu long; mais elle a une physionomie de roman qui peut la rendre intéressante. Le seul inconvénient qu'il y ait, si c'en est un, c'est que l'article de M. Moulines va embrasser un autre article, celui de M. de Prémontval, qu'au surplus je n'aurais pu omettre.

M. de Prémontval, fils d'un bourgeois aisé de Paris, ayant fait avec succès les études ordinaires, refusa d'embrasser l'état ecclésiastique ou la profession d'avocat, ainsi que son père le voulait. De cette opposition résultèrent de grandes querelles : le fils quitta la maison paternelle, et le père le déshérita. M. de Prémontval se fit un état à lui-même par les leçons de mathématiques qu'il donna dans Paris. Il eut des écoliers, et même une écolière, mademoiselle Pigeon, fille aînée d'un très-habile machiniste, que le duc d'Orléans, l'époux de madame de Montesson, protégeait : Pigeon mourut, laissant plusieurs enfants et point de fortune : on dit au prince que la fille aînée de cet homme apprenait les mathématiques, y faisait de grands progrès, et même paraissait être très-reconnaissante des leçons de son jeune professeur, dont on dit aussi beaucoup de bien. D'après ce rapport, le duc fit offrir à M. de Prémontval le titre de son secrétaire, avec une pension de douze cents francs, s'il voulait épouser la demoiselle Pigeon; et le professeur, qui aimait son élève, fut indigné d'une offre qui mettait à prix d'argent

son mariage, et refusa. Peu de temps après, il partit de Paris pour courir le monde, ayant avec lui son écolière transformée en jockey. Ils arrivèrent à Fribourg en Suisse, et furent très-bien accueillis dans un château où leurs leçons firent plaisir à tout le monde; mais, par malheur, le maître du château et son fils devinèrent le secret de mademoiselle Pigeon, devinrent amoureux de ce prétendu petit garçon, et se livrèrent à une rivalité qu'ils poussèrent si loin, que nos deux voyageurs ne purent se retirer trop vite. Après quelques autres courses, ils vinrent à Bâle; ils y changèrent de religion et s'y marièrent, dans l'espérance d'y obtenir une chaire, qui leur fut refusée. Ce refus les détermina à passer en Hollande, en suivant la rive droite du Rhin : le nouvel époux y fit quelque temps le métier de correcteur d'impressions chez les libraires, et s'attira la protection de madame la comtesse douairière de Golowkin, née comtesse de Dohna, veuve de l'ambassadeur dont j'ai parlé, et dévote protestante très-zélée. La comtesse regarda ces nouveaux venus comme des nouveaux convertis, souffrant persétion pour la bonne cause. Dans ces circonstances, madame la comtesse de Kameke, fille de madame de Golowkin, vint en Hollande passer quelque temps auprès de madame sa mère, qui n'eut rien de plus pressé que de lui présenter ses protégés, et de les lui recommander avec autant de chaleur qu'il lui fut possible. Madame de Kameke, ne pouvant rien refuser à une mère respectée et chérie, pria M. de Maupertuis, au moment de son retour à Berlin, de nommer M. de Prémontval à l'Académie; ce que le président fit de bonne grâce, en ajoutant au titre une pension de deux mille francs. Le nouvel académicien dès son arrivée à Berlin, éleva une pension : peu après il se brouilla avec M. Formey; de sorte que bientôt il n'eut plus à entretenir l'Académie que des prodiges de ses élèves, et le public que des balivernes du secrétaire perpétuel. Sa femme, qui avait aussi ses écoliers, faisait moins de bruit et plus de besogne : elle donna pendant quelque temps des leçons de mathé-

matiques à un libraire nommé M. *Zacharie,* lequel y prit tant de goût, que souvent il s'en occupait avec elle jusque bien avant dans la nuit, et que la savante maîtresse en fut à la fin incommodée : un jour, elle eut des coliques très-violentes, qui néanmoins se calmèrent, tant monsieur son mari mit de zèle à lui chauffer des serviettes dans une pièce voisine. Il en résulta une petite fille, qui fut baptisée comme fille de M. *Zacharie* et de madame *Daube*, traduction allemande du mot français, *Pigeon.* Cet enfant avait près de sept ans quand M. de Prémontval fut emporté en deux jours par une fièvre chaude, suite d'une révolution que lui occasionna le célèbre Euler, cinq ou six mois avant mon arrivée à Berlin. Ces deux messieurs avaient très-bien dîné chez l'envoyé de Russie ; et, au sortir de ce repas, le géomètre bâlois eut la malice d'annoncer au philosophe français la vocation et prochaine arrivée de Panage ou Toussaint, qui, dans son supplément au *Livre des Mœurs,* avait fort maltraité M. de Prémontval, persuadé que celui-ci était un des anonymes qui l'avaient le plus critiqué. « Préparez-vous à « de nouveaux combats, lui avait dit M. Euler : vous allez « avoir pour confrère un antagoniste qui ne vous fera grâce « sur rien : philosophie, style, grammaire, il vous chicanera « sur tout ; et il a toute l'Encyclopédie pour lui. » La conscience de M. de Prémontval fut bouleversée à cette nouvelle. Il s'en retourna chez lui, disant à ceux qu'il rencontrait : *Est-il vrai que Toussaint nous arrive*? Son agitation était extrême : à peine fut-il rentré, qu'il fallut le mettre au lit ; le délire survint, et il expira le surlendemain. Comme il ne se connaissait point de progéniture, il ne fit point de testament : sa femme hérita de tout, et profita peu de son héritage, car elle mourut six mois après lui, ayant oublié et M. Zacharie et son enfant, ou bien les sacrifiant à M. Moulines, auquel elle légua tout ce qu'elle avait. M. Zacharie eut plus de mémoire qu'elle : il attaqua le testament, et présenta la petite fille, âgée alors d'environ huit ans. M. Moulines se récria contre la calomnie, et

protesta hautement qu'il soutiendrait le procès, non pour la succession, quoique la bibliothèque fût un objet assez propre à tenter, mais pour venger la mémoire de la femme la plus vertueuse qui eût existé à Berlin. Ainsi le procès fut suivi dans toutes les formes ; et il fut démontré que ce modèle de sagesse avait eu un enfant à l'insu de son mari, qui chauffait encore des serviettes après que cet enfant eut disparu par un escalier dérobé. Mais il avait été confié à sept ou huit personnes différentes et successives, toujours aux dépens de M. Zacharie; et de toutes ces maisons, il s'en trouva une où tout le monde était mort avant le décès de madame de Prémontval. Ainsi la chaîne était rompue, et il fut impossible de prouver que la petite fille présentée par son protecteur fût bien certainement celle qu'on avait emportée par le petit escalier. Il fut donc démontré que M. Moulines avait eu tort de se déclarer le chevalier de la vertu de madame de Prémontval : il n'avait plus de motifs pour en défendre la cause ; il était évident que la succession appartenait à la petite que l'on avait présentée; et, dans le doute, monsieur le pasteur ne pouvait, sans scandale, profiter du bénéfice de la sentence. Il en profita cependant; et dès lors il ne fut plus à mes yeux et aux yeux de tous les gens honnêtes, qu'un odieux hypocrite. Et voilà l'homme à qui je ne sais que manége a valu des titres de noblesse! Mais en pareil cas, que produit l'abus de la faveur? Les titres sont souillés, et la tache, loin d'en être effacée, n'en devient que plus sensible. M. Moulines avait d'ailleurs de l'esprit aussi bien que de l'adresse; cependant je ne connais de lui que sa traduction d'Ammien Marcellin. Il y a un autre sujet qu'il aurait pu traiter avec succès, je veux dire l'Examen de la doctrine et des systèmes des philosophes grecs : il m'a paru les avoir étudiés avec soin. Cet homme est devenu et est mort fou : est-ce l'ambition, sont-ce les remords? Je l'ignore.

Je reviens à Prémontval et à ses ouvrages. Il a occupé beaucoup de monde de lui de son vivant, et il n'a rien laissé qui,

après sa mort, pût le rappeler. Son âme ardente, son caractère exagéré et violent, son esprit inquiet et fougueux, le précipitaient sans cesse vers les idées qui s'offraient à lui, pour les tourmenter, sans jamais les agrandir. Dans les sociétés où allait cet Aristarque, personne à la fin n'osait plus parler. A la moindre négligence contre la langue, on l'entendait se dire à lui-même : *Je proteste contre*, et ces protestations coupaient la parole à tout le monde. Il entreprit un journal critique sous le titre de *Préservatif contre la corruption de la langue française;* un nommé M. *Mauvillon*, maître de langue en Allemagne, avait fait un ouvrage en deux volumes fort épais, sous le même titre. Mauvillon avait vu toute l'étendue de sa matière, et avait fait un livre estimé : Prémontval n'eut que M. Formey en vue, et ne fit qu'une satire. Il poursuivit sa victime avec si peu de ménagement, que le chancelier et le fiscal général défendirent de continuer l'impression de ce journal; et M. Prémontval voulant encore publier un septième ou huitième numéro, fut obligé de le faire graver, ce qui lui coûta trop cher pour qu'il eût le courage d'aller plus loin. C'est dans ces numéros que l'on retrouve tout le scandale des propos les plus indécents que M. Formey se soit jamais permis, surtout en chaire et dans ses écrits.

Ces deux hommes si différents l'un de l'autre se sont accolés dans leur histoire, comme ils l'étaient à l'Académie : il est donc naturel que je les rapproche dans mes *Souvenirs*. M. Formey a prodigieusement écrit : on compte près de six cents volumes dont il a gratifié le public, sans même y comprendre les Mémoires de l'Académie, dont il était le secrétaire, le traducteur et l'éditeur; mais il n'a jamais travaillé pour la gloire : aussi n'a-t-il pas un seul ouvrage qui doive lui survivre. Les protestants ont vanté dans un temps son *Philosophe chrétien*, dont on ne parle plus, et qui ne vaut guère mieux que le reste. « Si « j'en avais eu le dessein, » me disait-il un jour où nous nous promenions seuls, après un dîner qui lui avait donné plus de

franchise qu'à l'ordinaire, « j'aurais bien pu comme d'autres « composer un ouvrage ou deux qui m'eussent survécu d'un « siècle ; mais cela aurait emporté tout mon temps, et je n'ai « pas cru que la gloire en valût la peine : je n'ai donc travaillé « que pour donner un peu d'aisance à mes enfants. » Il y a très-bien réussi, puisque sa succession est montée à cent mille écus de France. On disait qu'il gagnait régulièrement cinq ducats par jour : un au jeu le soir, car il jouait parfaitement et heureusement tous les jeux de société ; un à ses compositions littéraires, faisant au moins sa feuille dans sa matinée, et ne la vendant pas moins d'un ducat ; deux par ses appointements à l'Académie ; et un comme professeur de philosophie au collége français de Berlin. Je ne compte pas ce qu'avait pu lui valoir la place de pasteur, qu'il abandonna bientôt.

La reine de Suède eut la malice de lui demander un jour s'il était vrai que le jeu lui valût chaque jour un ducat. « Madame, « répondit-il, on exagère toujours : personne ne sait ce que je « gagne, et je ne le compte pas moi-même ; je conviens néan- « moins qu'en général je gagne plus que je ne perds. » Il a laissé sept enfants, cinq filles et deux fils, dont l'un est médecin, et l'autre employé dans les affaires étrangères. Un de mes compatriotes et amis me chargea de lui demander une de ses filles en mariage. « M. N*, me répondit M. Formey, fait beaucoup d'hon- « neur à ma fille, et je suis persuadé qu'il la rendrait heureuse ; « mais il est catholique, et dès lors la religion met entre lui et « moi un fossé qu'il ne franchira pas ni moi non plus. »

Nous avons fort bien vécu ensemble ; cependant, lorsque l'on vit les bontés que Frédéric avait pour moi, il ne sut pas d'abord résister à la jalousie que tant d'autres en conçurent, et se permit à ce sujet quelques propos qui furent si vertement relevés, qu'il se contint dans la suite.

J'ai dit qu'il n'avait travaillé que pour de l'argent, et en effet c'était son véritable objet. Il s'emparait volontiers des ouvrages les plus estimés, et les faisait réimprimer, ne manquant pas d'y

ajouter quelques mots, et une épître dédicatoire qui lui valait pour l'ordinaire, un présent. Quand il apprit que l'on s'occupait à Paris de la première édition de l'Encyclopédie, il écrivit aux éditeurs de cette grande entreprise qu'il avait conçu le même projet et déjà réuni beaucoup de matériaux, et qu'il allait faire publier ses annonces si l'on ne le dédommageait : de cette sorte, il sut tirer parti d'une affaire qui lui était tout à fait étrangère.

Au surplus, il faut lui rendre justice : non-seulement il était vraiment érudit, mais il avait une facilité peu ordinaire. Lorsque M. Wéguelin fut nommé à l'Académie, M. Formey le pria de lui envoyer, deux jours d'avance, son discours de réception, afin de pouvoir préparer la réponse qu'il aurait à y faire. M. Wéguelin ne lui envoya son discours que la veille assez tard. Le lendemain M. Formey eut à faire sa classe de philosophie, et quelques visites qui lui prirent le reste de son temps, lorsqu'après dîner il voulut lire le cahier de son nouveau confrère, il ne put en déchiffrer l'écriture, qui en effet était très-peu lisible. Il vint donc à la séance publique, ne sachant ni ce qu'on allait nous dire ni ce qu'il pourrait répondre; et ce fut à mesure que M. Wéguelin parlait, que, sur quelques notes prises pendant la séance même, il composa une réponse agréable, très-convenable et même ingénieuse, en un mot, une des meilleures qu'il ait faites.

On était d'autant plus empressé de l'entendre, qu'il ne manquait guère de semer ses discours de quelques traits singuliers, inattendus, et plus que hardis. A notre première assemblée publique, après la mort de Louis XV, il ouvrit la séance par cette phrase : « Louis XV est mort, messieurs, et Frédéric est « à la brèche. » On sait que l'un était né en 1710, et l'autre en 1711.

Si on oublie le mauvais ton que M. Formey s'était fait et la teinte de cynisme qu'il avait prise, on n'aura pas de peine à concevoir comment il était parvenu à se faire aimer; en effet

il était doux, modéré et tolérant. « Je vous comparerais vo-« lontiers à Fontenelle, lui dis-je un jour. — Je vous avoue, « me répondit-il, que le rôle de Fontenelle est le seul que j'aie « ambitionné; et le compliment que vous me faites est celui « qui peut me flatter le plus. » Ainsi que Fontenelle, il est parvenu à un âge fort avancé. Il n'est mort que longtemps après mon retour en France.

Parmi les acquisitions que l'Académie a faites depuis mon départ, je nommerai ici deux nouveaux académiciens, ou plutôt trois : M. Erman, homme de mérite, dont je parle ailleurs; et messieurs Ancillon, père et fils; le premier connu à Berlin comme profond métaphysicien, et plus encore comme l'un des plus estimables hommes que l'on puisse rencontrer; le second, très-digne de son père du côté des mœurs, supérieur à lui par les connaissances et les talents, mais dont les premiers essais sur l'histoire et la politique sont assez remarquables pour faire regretter qu'il ne se défie pas davantage d'opinions qui, en partie, peuvent n'être que des préjugés, et de raisonnements qui ne sont pas toujours exempts de sophismes.

CHAPITRE V.

Classe de belles-lettres.

Comme le marquis d'Argens, directeur de la classe de belles-lettres, a dans cet ouvrage un article particulier et même assez long, je me bornerai à dire ici qu'il a eu pour successeur M. Mérian, qui, du vivant de son prédécesseur, était déjà notre bibliothécaire, et qui de plus a succédé à M. Formey dans la place de secrétaire perpétuel. M. Mérian est de Bâle, où sa famille est aussi estimée que connue. Il vint jeune à Berlin; M. de Maupertuis fit en lui une excellente acquisition pour l'Académie, et l'y attacha par une pension qui s'est toujours accrue. Cet académicien a plus que rempli les espérances de ce président, du public et du roi. C'est aujourd'hui, et depuis longtemps, un des plus savants littérateurs de l'Europe. Mais, s'il n'a eu à se plaindre ni de la fortune qui ne l'a jamais maltraité, ni de la nature qui lui avait donné une constitution saine et robuste et les dispositions les plus heureuses, il faut avouer aussi qu'il a su toute sa vie profiter et jouir de ses avantages, sans jamais abuser d'aucun (1). Il a eu des mœurs douces et agréables, une marche sage et égale, des procédés honnêtes, et de l'empressement à rendre justice à tout le monde : aussi a-t-il été généralement aimé et estimé, particulièrement dans sa famille et

(1) Son goût pour la pipe forme à cet égard une sorte d'exception, quoiqu'il ne paraisse pas que sa santé en ait souffert. Il fumait jusqu'à trente-deux pipes par jour, c'est-à-dire qu'il fumait presque continuellement. Ses dents étaient devenues noires comme du charbon, et ses lèvres, alors même qu'il ne fumait pas, conservaient le mouvement d'un homme qui fume. Bon THIÉBAULT.

parmi ses confrères. Il a beaucoup étudié : dès sa jeunesse il a également su et cultivé l'hébreu, le grec, le latin, l'anglais, l'italien, le français et l'allemand. « Si le monde savant venait « à perdre les poëmes estimés que l'on possède dans les plus cé- « lèbres de ces langues, » disait avec vérité l'abbé Michélessi, « M. Mérian seul nous les rendrait » Je ne parlerai pas de tous ses ouvrages. Il a traduit en français les œuvres philosophiques de David Hume et le poëme de Claudien, avec des remarques aussi judicieuses qu'instructives; il a aussi traduit différents ouvrages allemands, et il a donné à l'Académie, outre plusieurs dissertations, deux suites de mémoires qui sont également précieux, les uns sur le problème de Molineux, et les autres sur la question de savoir si la philosophie est utile ou nuisible à la poésie. Cette double série de mémoires forme deux ouvrages complets, dont le premier présente, avec autant de clarté que d'ordre, les opinions des philosophes modernes sur l'une des questions les plus curieuses et les plus abstraites qui soient du domaine de la métaphysique. Dans le dernier, l'auteur parcourt les sciences et la littérature chez tous les peuples et dans tous les siècles où on les a cultivées. A chacune de leurs époques il débute par faire connaître ce que le génie poétique a produit; ensuite il trace la route que la philosophie a suivie : c'est une galerie d'analyses exactes et critiques, et de parallèles variés, piquants et très-instructifs. Cet ouvrage convenait à M. Mérian plus qu'à personne, vu qu'il serait difficile de trouver un homme qui réunît au même degré que lui la totalité des connaissances indispensables pour bien traiter ce sujet, et la sorte de talent nécessaire pour les bien employer. On pourrait comparer ces mémoires aux parallèles du P. Rapin; mais le résultat de la comparaison serait tout à l'avantage de l'académicien de Berlin.

M. de Francheville, dont j'ai déjà parlé, nous a donné un grand nombre de dissertations sur je ne sais combien de sujets absolument différents, mais il faut convenir qu'il y a peu de profit

à en tirer, parce que M. de Francheville, fort savant d'ailleurs, avait beaucoup trop de bonhomie pour que l'on pût avoir une véritable confiance dans tout ce qu'il rapportait ou affirmait. M. de Francheville est parvenu à un assez grand âge. Il a eu beaucoup d'enfants. J'ai parlé de son fils aîné; je ne dirai rien des autres, que je n'ai pas connus, si toutefois j'en excepte sa fille aînée, morte à Potsdam, lectrice de madame la princesse de Prusse, aujourd'hui reine douairière. M. de Francheville est mort pauvre; il avait entrepris une gazette littéraire peu estimée, et qui par conséquent ne lui était pas d'un grand secours.

Un autre membre de la même classe, que j'ai trouvé à Berlin, et qui datait encore des vieux temps, était M. Sussmilch, pasteur d'une église allemande, et alors attaqué d'une paralysie dont il est mort un an ou deux après. Je ne connais de lui qu'un assez long ouvrage sur les probabilités de la vie moyenne des hommes, ouvrage fait avec beaucoup de soins, après une infinité de recherches, et assez estimé pour être encore aujourd'hui cité par les auteurs qui traitent de ces matières. M. Sussmilch était, à ce qu'il m'a paru, un bon confrère et très-brave homme.

C'est ici que se représente M. Toussaint. Je serai encore fort court sur son article, parce que j'en ai déjà parlé ailleurs, et que j'aurai à y revenir lorsque j'en serai à l'école civile et militaire. Nous avions vécu plus politiquement que confidemment ensemble; mais au moins nous n'avions point eu de querelles. Lorsqu'il eut la fièvre lente et continue qui nous l'enleva après sept à huit mois de remèdes inutiles et de souffrances, je lui offris, et à sa famille, les secours qui pouvaient dépendre de moi. La veille de sa mort, son fils vint, de sa part, nous prier, ma femme et moi, de vouloir bien nous rendre le lendemain à dix heures du matin chez lui, pour assister, comme témoins, à une cérémonie religieuse. Le lendemain, nous trouvâmes chez lui le curé catholique; nous les laissâmes seuls durant quelques minutes, après quoi nous rentrâmes ainsi que sa femme

et ses enfants : nous nous mîmes tous à genoux, et le curé se disposa à lui administrer les sacrements. En ce moment, M. Toussaint, ayant fait relever ses coussins de manière à être presque assis dans son lit, pria M. le curé d'attendre un moment, et dit à son fils, alors âgé de quinze à seize ans, d'approcher et de se placer sous ses yeux. « Mon fils, lui dit-il ensuite, écoutez « bien, et retenez ce que je vais vous dire. Je suis prêt à pa- « raître devant Dieu, et à lui rendre compte de ma vie! Je l'ai « beaucoup offensé, et j'ai grand besoin de sa miséricorde. « Pour cela, mon fils, est-ce assez de mon repentir et de ma « confiance? Ah! sans doute, ce serait assez, tant la bonté de « Dieu est infinie, si je n'avais à me reprocher que mes propres « faiblesses et mes fautes! Mais si j'ai scandalisé, mais si j'ai « offensé d'autres personnes, ne faut-il pas encore que ces per- « sonnes intercèdent en quelque sorte pour moi auprès de Dieu, « en me pardonnant elles-mêmes? Eh bien! je compte encore « sur cet acte de charité de la part de ceux qui peuvent avoir « eu à se plaindre de moi! J'ai eu des torts envers votre mère ; « et sa piété, qui m'est connue, me répond qu'elle me les par- « donne, comme je l'en supplie! Je suis coupable de bien des « négligences envers vos sœurs; second article sur lequel « j'aurais des regrets désespérants, si je ne considérais qu'à « leur âge les impressions sont encore faibles et que votre « mère saura et voudra réparer ce mal par l'éducation solide « et chrétienne qu'elle leur donnera. Il n'y a donc que vous, « mon fils, qui, au moment où j'expire, soyez pour moi le su- « jet des plus affreuses inquiétudes! Je vous ai scandalisé par « ma conduite trop peu religieuse et par mes maximes beau- « coup trop mondaines ; me le pardonnerez-vous? Ferez-vous « ce qu'il faut pour que Dieu me le pardonne? Arriverez-vous « de vous-même à d'autres principes que ceux que je vous ai « donnés? Par malheur, vous atteignez à un âge où l'on est « trop enclin à oublier les leçons les plus sages : puis-je me « flatter que vous n'oublierez que celles qu'il est si désolant

« pour moi de vous avoir données? Écoutez bien, mon fils, les « vérités tardives que je vous déclare en ce moment. J'atteste « le Dieu que je vais recevoir, et devant qui je vais paraître, « que si j'ai paru peu chrétien dans mes actions, dans mes dis- « cours et dans mes écrits, ce n'a jamais été par conviction ; « que ce n'a été que par respect humain, par vanité, et pour « plaire à telles ou telles personnes. Si donc vous avez quelque « confiance en votre père, ne vous servez de cette confiance « que pour rendre plus respectable à vos yeux tout ce que je « vous dis en ce moment. Puissiez-vous graver dans votre âme « et vous rappeler toujours plus vivement cette dernière scène « de la vie de votre père! Mettez-vous à genoux, mon fils ; « joignez vos prières à celles des personnes qui m'entendent « et qui vous voient; promettez à Dieu que vous profiterez de « mes dernières leçons; et conjurez-le de me pardonner! »

Ce discours m'étonna singulièrement : je ne m'y attendais pas du tout; et j'admirai avec quelle force, quelle présence d'esprit, cet homme mourant et si affaibli le débita. Après que le curé l'eut administré, nous nous retirâmes, ma femme et moi, en convenant que nous ne parlerions à personne de ce que nous venions de voir et d'entendre, attendu que c'était aux parents à le dire, si cela pouvait leur convenir : je le dis aujourd'hui, parce que les circonstances et les intérêts ne sont plus les mêmes. Je conçois néanmoins que je serai blâmé par les anti-chrétiens de l'avoir dit, et surtout d'avoir mis à ce récit toute la fidélité dont ma mémoire est capable, et toute la simplicité que peut comporter un tel sujet; de même que je serai blâmé par les chrétiens de ne l'avoir pas dit plus tôt. Je viens d'indiquer la réponse que je puis faire à ceux-ci : je recule autant qu'il le faut ou que je le puis la publication des vérités utiles, mais qui peuvent déplaire à ceux qu'elles concernent; j'écris à présent les détails de la mort de M. Toussaint, parce que ce n'est plus qu'une anecdote littéraire, sinon étrangère, du moins indifférente à sa famille; et que, d'autre part, ces détails appar-

tiennent à l'histoire de l'esprit humain. Je répondrai aux anti-chrétiens, que, bien décidément ennemi de tout esprit de parti, et invariablement ami de la vérité, je ne crois jamais pouvoir mettre trop de fidélité et de simplicité dans mes récits.

Le prince Henri prit le jeune Toussaint pour lecteur : il s'attacha de même la mère et les filles, quand leur éducation fut finie. Il y a quelques années que la mère est morte : les filles se sont successivement établies, et le fils, qui s'était aussi marié, et qui est veuf, est resté au service du prince jusqu'à la mort de ce dernier, et du reste toujours aimé, estimé, et bien venu de toute cette cour.

Celui qui fut reçu immédiatement après moi, dans la classe de littérature, fut M. Bitaubé, aujourd'hui membre de l'Institut de France, et qui, alors, venait de publier à Paris sa première traduction d'Homère. Neveu, par sa mère, du conseiller Jordan, qui voulut en diriger les études et l'éducation, il épousa une de ses cousines, la plus digne femme, parente et amie que l'on puisse désirer; chérie et respectée de tous ceux qui l'ont connue, et ayant l'esprit juste, naturel et ingénu, le caractère doux, égal et indulgent, et toutes les vertus qui tiennent à la bienfaisance, à l'aménité et à l'honnêteté. M. d'Alembert me fit faire leur connaissance à Paris, dans les derniers jours de 1764; et lorsqu'ils revinrent à Berlin, près d'un an après que j'y étais arrivé, je retrouvai en M. Bitaubé un nouveau et honorable confrère et un ami précieux, qui, peu d'années après, contracta avec moi une liaison plus étroite, en devenant l'un des parrains de mon fils, et qui depuis quarante ans m'est toujours devenu plus cher.

M. Bitaubé, né de parents français, ne s'est jamais regardé que comme Français lui-même; un penchant invincible dirigeait toutes ses pensées vers la France, et l'y ramenait lui-même aussi souvent et pour aussi longtemps qu'il le pouvait; enfin, après plusieurs voyages semblables, il y est revenu encore, et s'y est fixé en 1785, peu après mon retour. Je ne

détaillerai pas tout ce qu'il a souffert de notre révolution. A l'aurore de cette révolution, il s'était déclaré avec loyauté pour des principes que tant d'hommes de bien professaient; et ce n'était qu'avec la joie la plus franche qu'il en voyait les progrès. Qui pouvait s'imaginer que ce bel horizon se chargerait sitôt de nuages sinistres, et qu'à des espérances si flatteuses succèderaient les désastres les plus cruels? Qui pouvait s'imaginer que tous les crimes fussent si près de se déchaîner, à la suite des cris de prospérité publique? Bientôt la déclaration des droits fut suivie de la violation de tous les principes de justice et d'humanité; la France devint la proie de tigres altérés de sang; et la démence, substituée à la philosophie, ne rêva plus, ne souffrit plus que bouleversements, destructions et victimes humaines! M. Bitaubé était de ceux qui auraient dû échapper le plus aux regards des tyrans : n'ayant occupé aucune place, ami de tout ce qui est bien, naturellement modéré et tranquille, aussi bien que sage et bienfaisant, il ne pouvait causer d'inquiétude à personne. Je me trompe : le crime ne peut souffrir aucune sorte de vertu; et lorsqu'il ne faut plus qu'un prétexte au scélérat tout-puissant pour perdre l'honnête homme, le prétexte est bientôt trouvé. Un Français, en dînant chez M. Bitaubé, dit que Robespierre était un monstre : une demoiselle, toute dévouée à Robespierre, entendit ce mot, en fut indignée, se leva de table, et s'en alla, malgré tout ce qu'on put faire et dire pour la calmer et la retenir. Elle fit son rapport; et M. et Mme Bitaubé furent enlevés au milieu de la nuit suivante, et conduits au Luxembourg, où ils passèrent neuf mois à attendre la guillotine. Je rédigeai, de concert avec M. Loyseau, avocat, et quelques autres amis, une pétition que je fis copier par leur vieux domestique, nommé Leclerc, lequel alla, fondant en larmes, la présenter en son propre nom à la section assemblée. Ce spectacle toucha tous les cœurs : ce fut un mouvement d'enthousiasme plus facile à concevoir qu'à décrire. Trois députations furent successivement nommées pour aller au comité de la convention

demander l'élargissement de M. et Mme Bitaubé, et répondre d'eux au nom du peuple. On ne leur accorda rien, et l'on finit par imposer silence à leur honnête serviteur. Vingt personnes eurent le courage de s'adresser pour le même objet à Robespierre lui-même, qui les écouta d'un air fatigué et sévère, et ne leur répondit pas un mot. Je me trompe encore : il répondit à l'un par un mouvement de tête et par un geste de la main qui exprimaient énergiquement la sentence de mort. M. et Mme Bitaubé furent en effet inscrits sur les listes de proscription ; et ils n'étaient plus qu'à trois jours du terme qui leur était assigné, lorsque Robespierre lui-même et ses principaux suppôts subirent le sort de leurs propres victimes, et consolèrent par leur supplice l'humanité trop longtemps immolée à leur férocité.

Depuis cette époque, M. et Mme Bitaubé ont été rendus à l'amitié, et lui-même s'est de nouveau livré à ses études accoutumées. Quant aux ouvrages dont il a enrichi notre langue, qui ne connaît son *Histoire de Joseph*, tableau si frais et si naïf des mœurs patriarcales; sa *Fondation de la liberté des Bataves*, ouvrage d'un genre plus moderne, et non moins noble ou naturel; *Homère*, ouvrage qui, jusqu'à lui, était resté à traduire en français, et qu'il a, pour ainsi dire, naturalisé chez nous; ses dissertations insérées dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, et de l'Institut de France; son *Analyse* si bien conçue et si bien exécutée *de la Politique d'Aristote ;* et sa traduction d'un poëme intitulé *Dorothée*, composé par un des premiers poëtes allemands de notre époque?

Frédéric avait lu dans sa jeunesse les *Lettres sur les physionomies*, imprimées sous le nom de M. l'abbé Pernety; et il en avait été assez content, pour n'oublier ni l'ouvrage ni celui qui, à tort, se donnait pour en être l'auteur, du moins d'après ce que m'a bien positivement affirmé l'abbé Mat. Cet ex-jésuite, chargé dans sa jeunesse de l'éducation de M. le marquis de Pons-Saint-Maurice, qui, avec son élève, avait résidé à Louis-le-Grand, et y avait connu le P. Bougeant, déjà vieux, et l'abbé

Pernety, alors gouverneur de M. de Boulogne, m'a, en effet, raconté que le P. Bougeant, ayant fait les trois *Lettres sur les Physionomies,* n'avait pas osé les faire imprimer sous son nom, de peur d'être encore exilé par ses supérieurs à la triste maison de la Flèche, comme cela lui était arrivé pour son petit et ingénieux ouvrages sur le *Langage des Bêtes;* et que cependant, ne voulant pas renoncer au plaisir de voir ce que le public dirait de ses lettres, il s'était adressé à ce jeune abbé Pernety, en qui il avait remarqué autant de modération et de discrétion que d'honnêteté, et avait conclu avec lui un marché d'honneur et de confiance, dont les conditions furent que le manuscrit serait remis au jeune abbé, et que celui-ci le ferait imprimer sous son propre nom, et s'en dirait l'auteur; les deux contractants se promettant d'ailleurs l'un à l'autre de garder le secret nécessaire en pareil cas. Ce qui achève de rendre cette anecdote vraisemblable, c'est qu'il est difficile de concevoir qu'un homme capable de faire dans sa jeunesse une brochure aussi ingénieuse que les *Lettres sur les Physionomies,* ait vécu dans le repos et la tranquillité jusqu'à plus de quatre-vingts ans, sans avoir produit aucun autre ouvrage; car cet abbé Pernety n'est mort chez M. de Boulogne, son élève, que vers la fin de 1776, et il avait alors bien plus que l'âge que j'indique ici. D'ailleurs, la sorte d'esprit et le style de ces lettres portent tout à fait le cachet de l'auteur du *Langage des Bêtes.*

Frédéric, trouvant un M. Pernety parmi les financiers que M. Helvétius lui avait envoyés et se ressouvenant des *Lettres sur les Physionomies,* lui demanda s'il était parent de M. l'abbé Pernety; à quoi le financier répondit: « C'est mon frère, » faisant ainsi, de bonne foi et sans le savoir, un véritable *quiproquo* : car le roi n'avait en vue que l'abbé soi-disant auteur des Lettres; et le financier ne parlait que de dom Pernety, qui avait donné au public les *Antiquités égyptiennes,* et la *Relation du Voyage de M. de Bougainville aux îles Malouines.* Ce second abbé Pernety était cousin du premier, et beaucoup plus

jeune. Le monarque ainsi trompé chargea M. Pernety de proposer de sa part, à son frère, la place de premier bibliothécaire de la bibliothèque publique et royale de Berlin, avec le titre d'académicien, et douze cents reisdalers d'appointements. Le bénédictin accepta, et devint ainsi notre confrère.

Quand il fut arrivé à Potsdam, M. le Catt, qui, comme le roi, et d'après lui, le prenait pour l'auteur des Lettres, ne lui parla que de la science physionomique, et lui proposa d'examiner à fond si cette science devait être considérée comme réelle ou non : il fut convenu entre eux que le secrétaire et lecteur du roi soutiendrait la négative, et que le bibliothécaire lui répondrait. Cet accord produisit une lutte qui nous valut plusieurs mémoires de ces messieurs, mais sans procurer aucune idée neuve. L'ennemi de la science physionomique s'enfonça dans une métaphysique vague et sèche où il se perdit. Le défenseur de cette même science se noya dans les détails anatomiques et moraux qui ne nous donnèrent ni moins de sécheresse ni plus de lumières. Comme l'un et l'autre ne disaient que ce que l'on savait déjà, il arriva qu'ils ne se convertirent ni l'un ni l'autre, et qu'en terminant enfin cette lutte, ils laissèrent la question aussi indécise qu'elle l'avait été avant eux. Il n'en résulta qu'une épigramme contre l'un et contre l'autre : on jugea que M. le Catt devait chercher à répandre du doute sur la science dont il s'agissait, ayant une physionomie qui n'était ni bonne ni belle (1), et que l'abbé, qui avait au contraire une très-bonne physionomie, devait plaider en faveur d'une thèse qui lui était favorable, et qui, de plus, était devenue une opinion de famille pour lui et pour les siens. Il est en effet assez singulier, ou du moins très-remarquable, que le cadeau

(1) A propos de cette assertion, M. le comte de Horst, qui, sans le savoir, était dans le même cas, soutint un jour que M. le Catt avait une excellente physionomie, et répondit à ceux qui contestèrent ce fait : *Mais elle est fausse, perfide et basse, et par conséquent excellente, puisqu'elle ne trompe personne.*

fait par le P. Bougeant à un jeune homme ait, en quelque sorte, infusé le goût des observations physionomiques à toute la famille de ce dernier : le financier lui-même m'a paru s'en être sérieusement occupé. Je me rappelle qu'à propos des dissertations de son frère et de M. le Catt, il me disait un jour que l'on devrait, au lieu de raisonnement, ne s'attacher qu'à observer ; que, de cette sorte, on arriverait à la science par une voie plus utile, plus sûre et moins pénible ; que, par exemple, il avait observé que ceux qui ont le nez petit et retroussé sont orgueilleux et insolents ; que ceux qui ont des lèvres grosses, et surtout celle d'en bas, sont bavards ; que ceux qui ont le menton de galoche, ont peu d'esprit, et sont indiscrets, etc. « Que tout le monde, ajoutait-il, vérifie ces observations, il « arrivera qu'au bout de quelque temps, elles seront démon- « trées vraies, ou démenties et démontrées fausses. »

Notre abbé Pernety ne se borna pas à nous parler de physionomies : il réfuta M. l'abbé de Paw, qui prétendait que les Américains étaient une race dégénérée ; réfutation ennuyeuse par le style, mais assez solide pour que l'abbé de Paw, qui ne doutait de rien, n'ait pu y répondre. Cette même réfutation fut suivie de deux autres ouvrages : 1° une traduction des *Rêveries* de M. Swedenbourg sur l'autre monde ; et 2° un traité fort long, intitulé : *De la connaissance de l'homme moral par celle de l'homme physique.*

Ceux mêmes qui ont bien connu dom Pernety ne conçoivent pas qu'il ait sérieusement regardé comme importantes les absurdités et le délire de Swedenbourg sur la manière dont les hommes existent dans l'autre monde après leur mort : cependant c'est ce dont on est convaincu quand on lit son livre.

L'ouvrage sur la connaissance de l'homme eut un débit très-prompt : bonne fortune qu'il ne faut attribuer qu'au titre. Ce titre est en effet heureux et piquant ; mais c'est tout ce qu'il y a de bon dans les trois volumes consacrés à le remplir.

En général l'abbé Pernety, mon confrère, était très-savant (je parle de la science qui tient à la mémoire); mais sa science n'était que *rudis indigestaque moles;* du reste, c'était un excellent homme, ayant un caractère de modération et de bonhomie tel que jamais il ne se brouillait avec personne; que même il obligeait quand il le pouvait; qu'il était habituellement d'une complaisance précieuse dans la société, et qu'enfin il croyait tout ce qu'on voulait, et ne disputait jamais sur rien. « Pensez-vous que votre abbé Pernety croie en Dieu? » me demanda un soir, en riant, M. Hainchelain. « Non, lui répon- « dis-je, il est trop crédule pour cela. »

Il est vrai que ce savant croyait à toutes les rêveries des temps passés : il croyait à la pierre philosophale, à la cabale, aux revenants, aux Patagons, aux sortiléges et enchantements, aux races des géants, etc. Et à quoi ne croyait-il pas? Mais, malgré cette faiblesse inconcevable et ridicule, tout le monde l'aimait, d'autant plus qu'à ses autres qualités sociales il joignait une discrétion à toute épreuve : jamais un mot de sa bouche n'a donné lieu à la moindre explication ou brouillerie. On lui reprochait seulement une dose assez forte d'avarice; mais c'était une occasion de rire à ses dépens, et non un titre pour lui en vouloir. Quand Paul Ier fit son entrée à Berlin comme grand-duc de Russie, les dames de notre société française annoncèrent à cet abbé que ce serait chez lui qu'elles se réuniraient pour voir cette pompe extraordinaire, vu que son logement était très-heureusement placé pour cela; et, comme la chaleur alors était excessive, on lui notifia que l'on comptait y trouver en abondance de la limonade et des fruits choisis. L'abbé offrit en effet tout ce qu'on lui avait demandé : mais, par économie, il fit sa limonade avec de la crème de tartre; et il fit son marché avec la fruitière, de manière qu'il n'eut à payer que les fruits que l'on mangea, et qu'elle fut obligée de reprendre les autres.

Il revint en France en 1783, un an avant moi. Plusieurs de

nos amis communs avaient déjà quitté la Prusse : Berlin devenait un peu désert pour nous. D'ailleurs M. Stoss, second bibliothécaire, attirait à l'abbé toutes les tracasseries ou mortifications qui dépendaient de lui.

Tous les jours dom Pernety venait après son dîner me prendre pour la promenade, ou passer la soirée chez moi, à dix heures, après mon souper, il se retirait : voilà comment s'est écoulée la dernière année de son séjour à Berlin. Quand il partit, il me laissa beaucoup d'effets à vendre et surtout des tableaux, que le public estimait bien moins que lui : je fis de mon mieux, et lui rapportai moi-même les objets que je n'avais pu vendre et le prix de ceux que j'avais vendus.

Après avoir vécu quelque temps chez son frère, directeur des fermes à Valence, l'abbé Pernety s'est retiré dans la ville d'Avignon, où il a traversé la révolution comme il a pu, ne se mêlant de rien, ne disant rien, ne se montrant pas, et cependant mis et retenu je ne sais combien de mois en prison, toujours et plus que jamais occupé de la pierre philosophale, et bien assuré qu'il vivrait des siècles entiers. Je suis persuadé qu'au moment où il a expiré de vieillesse en cette ville, en l'an VIII ou IX (1800 ou 1801), il ne s'est point cru du tout en danger : en mourant, il n'aura cru faire autre chose que s'endormir.

Un homme extraordinaire, connu dans le monde sous le nom de *comte de Saint-Germain*, vint à Berlin, où il resta plus d'un an. L'abbé Pernety se hâta de le voir en qualité d'adepte, et vint nous en dire des merveilles. M. le comte était un vieillard dont on ignorait l'âge et la patrie; mais il était encore très-vigoureux, quoique peu chargé d'embonpoint. Il avait disait-on, le secret de faire de l'or, et même des diamants ; il vivait, ce qui est bien plus précieux, depuis je ne sais combien de siècles : c'était le juif errant; c'était tout ce que l'on imaginait de plus merveilleux, d'autant plus qu'il parlait très-bien toutes les langues de l'Europe. M. le comte de Saint-Ger-

main prit un petit appartement dans une des premières auberges de Berlin : il y vécut fort retiré, avec deux domestiques, ayant à sa porte une voiture de remise qui y passait la journée tout entière, qu'il payait bien, mais dont il ne se servait jamais. Le vieux baron de Knyphausen s'empressa de le venir voir, comme ancienne connaissance, et l'invita instamment à dîner chez lui. « Je le veux bien, répondit M. de Saint-Germain, mais à « condition que vous m'enverrez votre voiture. Je ne puis « me servir des remises : ce sont des voitures trop mal sus- « pendues. » Il faut remarquer que cet inconnu ne donnait au baron d'autre titre que celui de *mon fils*. La princesse Amélie voulut le voir, et il fut exact au rendez-vous. « Monsieur, lui « dit-elle, de quel pays êtes-vous ? — Je suis, madame, d'un « pays qui, pour souverains, n'a jamais eu d'hommes d'une « origine étrangère. » Ce fut avec cette adresse, et de cette manière énigmatique, qu'il répondit à toutes les questions que lui fit son altesse royale, qui en fut à la fin interdite, et le renvoya sans en avoir rien appris. Madame du Troussel voulut aussi le voir : l'abbé Pernety négocia cette grande affaire; et le comte vint un soir chez elle, et y soupa avec nous. On hasarda de lui parler de la pierre philosophale : il se contenta d'observer que ceux qui s'en occupaient faisaient, pour l'ordinaire, une gaucherie bien étonnante, en ce qu'ils n'employaient guère d'autre agent que le feu, ne songeant pas que le feu divise et décompose, et qu'il est par conséquent absurde d'y recourir quand on cherche à former une composition nouvelle : il insista beaucoup et assez longuement sur cette idée, après quoi on parla de choses indifférentes. Cet homme, que j'examinai pendant toute cette soirée, avait la physionomie fine et spirituelle ; on voyait en lui l'homme bien né et de bonne société. Il a été, dit-on, le maître du fameux Cagliostro, si connu pour avoir mystifié à Paris le cardinal de Rohan et tant d'autres : mais jamais le disciple n'a valu le maître. En effet, celui-ci s'est maintenu jusqu'à la mort sans aucune fâcheuse aventure; au lieu que Cagliostro,

plus téméraire, a souvent tout hasardé, et a terminé sa carrière dans les prisons de l'inquisition à Rome; destinée triste, sans doute, mais plus douce encore que celle qu'il avait méritée. Dans l'histoire du comte de Saint-Germain, on voit un charlatan plus prudent et plus sage; elle n'offre aucun trait qui blesse directement l'honneur; rien n'y est contraire à la probité; il y a partout du merveilleux, mais il n'y a ni bassesse ni scandale. S'il est vrai qu'il ait dit à des dames qui pleuraient à la tragédie de *Marianne :* « Et que serait-ce donc, « mesdames, si vous l'aviez connue comme moi, et si vous « aviez vu combien elle était aimable, intéressante et belle! » s'il est vrai qu'il ait dit, en parlant de la Passion de Jésus-Christ, « C'est bien de sa faute; et je l'avais averti qu'il finirait mal, « à moins qu'il ne changeât de plan; » ce sont là des propos ridicules, mais, dans l'ordre social, ce ne sont pas des crimes.

Dans le temps que cet homme singulier était à Berlin, je hasardai un jour de parler de lui à l'envoyé de France, M. le marquis de Pons Saint-Maurice. Je lui témoignai être en particulier fort surpris que cet homme ait eu des liaisons particulières et étroites avec des personnes de haut rang, telles que le cardinal de Bernis, dont il avait, disait-on, des lettres confidentielles, écrites à l'époque où ce cardinal avait le portefeuille des affaires étrangères, etc. M. de Pons ne me répondit rien sur ce dernier article; mais il me fit une suite de suppositions dont l'application était facile et sensible. « Je suppose, me dit-il, « qu'un homme vraiment original résolve de se créer et de « jouer dans le monde un rôle extraordinaire, un rôle qui « étonne les esprits et fasse une sensation générale; je suppose « que cet homme, uniquement occupé de cette idée, et s'y « livrant tout entier, ait de l'esprit, des connaissances, et au- « tant d'attention aux moindres circonstances, que de persé- « vérance à suivre son plan; je suppose surtout qu'il sache « habilement donner le change sur tout ce qui le concerne, et

« que jamais la présence d'esprit et la souplesse ne lui man-
« quent ; enfin, je suppose qu'il ait acquis ou reçu une fortune
« aisée, vingt-cinq mille livres de rentes, par exemple, voyons
« la conduite que cet homme pourra tenir. Il ne parlera, du
« moins avec franchise, ni de son âge, ni de son pays, ni de
« sa personne, et étendra le voile le plus épais sur tout ce qui
« le concerne. Il aura épargné quelques années de ses revenus ;
« disposant de cette sorte d'un capital qu'il confiera à des ban-
« quiers sûrs et bien connus, il arrivera à Berlin, ayant ses fonds
« à Leipsick, par exemple ; un banquier de Berlin aura ordre de
« lui payer vingt mille francs ou plus : il les recevra, les ren-
« verra de suite à un banquier de Hambourg, qui les lui fera
« repasser sans délai. Il aura le même jeu à faire jouer par des
« banquiers de Francfort et de quelques autres villes ; ce sera
« toujours le même argent, sur lequel il ne perdra que quelques
« *pour cent*, et il aura rempli son objet ; car on saura que
« chaque semaine il reçoit des sommes considérables, et l'on
« ne concevra pas l'emploi qu'il en fait, vu que d'ailleurs il fera
« très-peu de dépenses, et ne se mêlera d'aucune affaire. Tous
« les autres faits merveilleux que l'on cite de ces hommes in-
« connus et extraordinaires peuvent aussi facilement être ra-
« menés à des explications naturelles que celui des sommes
« que le comte de Saint-Germain reçoit continuellement. »

Vers le même temps où nous arriva dom Pernety, qui, par la protection du cardinal de Bernis, avait été nommé abbé de l'abbaye de Burgel *in partibus infidelium*, la classe de littérature fit une autre acquisition en la personne de M. Wéguelin, ci-devant pasteur à Saint-Gall en Suisse, et devenu professeur d'histoire et de géographie à l'école civile et militaire de Berlin.

M. Sulzer, qui le connaissait, l'avait proposé au roi, et le roi l'avait agréé pour la chaire qu'il occupait chez nous. Le premier ouvrage que ce nouveau professeur donna au public fut une brochure assez peu volumineuse, ayant pour titre : *Observations sur les différentes formes de gouvernement*. Cet écrit

donna au roi une très-haute idée de l'auteur, et valut à celui-ci l'entrée de l'Académie. « Je vous félicite, me dit à ce sujet ce « monarque, d'avoir en M. Wéguelin un collègue d'un très- « rare mérite. Cet homme m'a envoyé un petit ouvrage qu'il « a composé sur les gouvernements. En le recevant je l'ai laissé « dans un coin, sans même l'ouvrir, persuadé que ce n'était « qu'une de ces productions de collége, qui ne peuvent guère « intéresser que des pédants. Je vous demande bien pardon, « monsieur, de juger si mal les œuvres de messieurs les pro- « fesseurs : c'est un tort impardonnable, je le sens et je le « confesse ; mais le préjugé est contre vous. J'oubliai donc la « brochure de votre collègue ; cependant le hasard la repro- « duisit devant moi, dans un moment où je n'avais rien à faire ; « je l'ouvris, et la lus tout entière. Ma conclusion est, mon- « sieur, que, malgré le style dur, serré et incorrect de cet « homme, et tout ce qu'il faut de courage pour le lire, sa « brochure est un grand et bon ouvrage, qui m'en a plus appris « que beaucoup de livres très-volumineux. M. Wéguelin est « un homme de génie : je n'exagère point, c'est un second « Montesquieu. »

Cet auteur tarda peu à nous donner un ouvrage plus volumineux que ses *Observations sur les gouvernements* : ce furent les *Caractères des douze premiers Césars*, en deux volumes in-8° fort épais. Toujours des vues profondes, mais aussi toujours un style barbare et presque inintelligible. Il nous a donné un grand nombre de mémoires insérés dans la collection de l'Académie, et qui sont tous marqués au même cachet : il y en a plusieurs qui concernent le grand schisme d'Orient.

Après la mort de M. Toussaint, M. d'Alembert nous envoya, pour lui succéder à l'Académie des sciences, et à l'École civile et militaire, M. Borrelly, qui n'est revenu en France qu'environ sept ans après moi. Comme il est fait mention de lui en plusieurs endroits de *mes Souvenirs*, et que l'on y voit quelle étroite amitié il y a eu entre nous, je me contenterai de dire

ici qu'il a enrichi les Mémoires de l'Académie de plusieurs dissertations, aussi utiles que bien écrites, sur l'art oratoire, et autres branches de la littérature, sans compter une *Correspondance littéraire* qu'il a continuée durant plusieurs années; un *Journal d'instruction publique* imprimé en France; un autre *Journal* relatif à l'économie en général; une *Logique* aussi sage que bien adaptée aux écoles; et une *Introduction à la connaissance et au perfectionnement de l'homme physique et moral,* l'un des ouvrages les plus méthodiques, les plus complets et les plus dignes d'être étudiés par tous ceux qui ont à s'occuper de l'éducation de la jeunesse.

Je n'ai plus à citer qu'un membre acquis de mon temps par la classe des belles-lettres, c'est M. l'abbé Denina. Frédéric l'engagea sur la réputation que cet abbé s'était faite par ses deux ouvrages historiques, l'un sur les révolutions d'Italie, et l'autre sur l'histoire de la littérature italienne. Comme je l'ai peu vu, j'en dirai peu de chose. Il débuta en abbé sémillant, élégant, aimable, et ne cherchant qu'à se répandre dans toutes les sociétés. Peu à peu il quitta l'équipage, et reprit le ton plus simple de ses confrères. Je n'ai rien appris de ses travaux littéraires à l'Académie, sinon qu'il a fait, il y a peu d'années, un discours dont l'objet est de réduire la littérature française à rien, c'est-à-dire de la mettre infiniment au-dessous de celle des Espagnols, et surtout des Italiens. Il ne tient pas à lui que nous ne soyons pour jamais rabaissés à la classe des perroquets les plus vains et les plus ineptes; mais il ne faut ni s'en scandaliser ni s'en alarmer : celui qui, dans ses *Révolutions d'Italie* avance et soutient, par exemple, que Charles-Quint a été un brave plus franc et plus loyal, un chevalier plus digne de confiance que François Ier, ne devait-il pas nous refuser les talents ainsi qu'il avait refusé les vertus à nos héros? Ce qui doit au reste nous consoler, c'est que demain quelques circonstances nouvelles peuvent le porter à remettre à nos pieds ceux qu'il a tant élevés au-dessus de nos têtes. Je ne serais pas même

surpris qu'il en vînt jusqu'à nous déclarer la première nation du monde, sous tous les points de vue qu'on peut réputer honorables (1).

Depuis mon départ, plusieurs hommes très-estimables, célèbres même, ont été nommés à l'Académie. N'ayant pas eu de relations avec ces messieurs, je ne parlerais d'aucun d'eux, si je n'avais à citer, sur M. Ramler, deux anecdotes qui trouvent ici leur place.

J'étais encore nouveau venu à Berlin, lorsque M. le comte de Reichenbach, officier dans le corps des gendarmes, m'invita à un souper où j'eus pour compagnie une douzaine des officiers les plus instruits et les plus considérés du même corps. On ne parla que de littérature : quelques-uns des convives vantèrent extrêmement ce M. Ramler, qui déjà passait pour un des plus grands poëtes de toute l'Allemagne. M. de Reichenbach se leva de table, alla prendre un volume d'odes composées par ce poëte, et, en le présentant à la compagnie, il pria ses convives de vouloir bien lui expliquer la première strophe d'une de ces odes. Le volume passa par les mains de tous ces messieurs : on discuta beaucoup et longtemps, et l'on finit par convenir unanimement qu'il n'y avait ni construction, ni sens ; et que la première loi de quiconque veut écrire, étant d'avoir quelque chose à dire, et de savoir l'exprimer de manière à être entendu, il était juste de rayer cette ode de la liste des productions admissibles.

Dans une autre occasion, un Allemand me cita, avec une sorte d'orgueil national, le talent que M. Ramler avait eu de traduire Horace vers pour vers, et toujours dans la même mesure. Je répondis que nous avions eu, il y avait à la vérité longtemps, de ces tours de force en assez grand nombre, et sous

(1) Si l'on incriminait cet article, je répondrais que je n'ai fait que venger M. Denina, Français, de M. l'abbé Denina, Italien. Je ne puis donc attendre que des remerciments de sa part, aujourd'hui qu'il se glorifie d'appartenir à la grande nation.

différents noms; mais qu'heureusement le siècle de Louis XIV et le bon goût en avaient fait justice.

Il reste deux classes d'académiciens dont je ne crois pas devoir m'occuper; savoir, les associés ou membres étrangers, et quelques personnes de la cour ou de l'entourage de Frédéric, qui, tels que Quintus-Icilius, ne paraissaient jamais à l'Académie, et ne lui appartenaient que par le titre. On peut néanmoins excepter de cette dernière classe M. le Catt, qui parfois est venu à nos séances, et qui, indépendamment de ses mémoires sur la science physionomique, nous a fourni sur *le beau* des dissertations, à la vérité abstraites, décharnées, et sans agrément comme sans utilité; le comte de Hertzberg, qui a publié divers ouvrages; et le marquis de Luchesini, président actuel de cette Académie.

Après avoir, pour ainsi dire, esquissé la partie anatomique de ce corps de savants, si l'on me demande comment vivaient entre eux les académiciens qui composaient véritablement l'Académie, je répondrai que c'était fort pacifiquement. J'ai remarqué cependant quelques nuances assez curieuses à observer. On pouvait diviser, de mon temps, l'Académie de Berlin en trois classes, celle des Allemands, celle des Suisses, et celle des Français, contenant chacune sept, huit ou neuf personnes. Les Allemands, plus flegmatiques et accoutumés à un gouvernement absolu, ne demandaient qu'à être traités avec justice et politesse : que l'on eût pour eux les égards convenables, ils étaient contents, ne se mêlaient de rien, et laissaient faire aux autres. Les Français ne différaient des Allemands qu'en un point, savoir, qu'ils ne voulaient pas être dominés. Quant aux Suisses, ils étaient généralement dominateurs, et se mettaient à la tête de toutes les affaires, ou plutôt voulaient les conduire seuls. Je sais qu'il y a des exceptions à tout : Lambert, par exemple, et Mérian, agissaient bien plus comme les Français que comme les Suisses. Beausobre était Suisse à cet égard, et non Français; mais ma distinction reste généralement vraie. J'ai vu Sulzer, Béguelin, Wéguelin, etc., gouverner toute l'Académie; j'ai vu

les Allemands ne pas songer à s'en plaindre, et les Français ne faire qu'en rire, pourvu que le joug ne pesât pas sur eux. Ne dira-t-on pas avec moi que l'Allemand, fait à un gouvernement sévère, n'aspire qu'à être traité avec de justes ménagements; que le Français, né sous un régime où ces ménagements avaient lieu, recherchait l'égalité; et que le Suisse, ayant joui de cette égalité dès son enfance, voulait dominer; et tout cela, parce que l'homme, à quelque cran qu'il soit placé, a toujours besoin de monter à un cran plus élevé? Ainsi, l'Allemand tend à jouir des droits de la nature; le Français, des priviléges de la liberté; et le Suisse, de l'autorité absolue.

Avant de quitter l'Académie, j'aurai encore à citer quelques anecdotes qui appartiennent au corps entier. La première a pour objet la question sur l'universalité de la langue française. Je m'opposai d'abord à ce qu'elle fût admise; mais M. Mérian, qui l'avait proposée, l'emporta, d'autant plus que je ne voulais pas indiquer le motif qui me déterminait à la rejeter : ce motif résultait de la crainte que cette question ne donnât lieu à quelque satire désagréable contre notre langue, contre notre littérature, et même contre notre nation. Je ne fus tranquille à cet égard que lorsque l'événement prouva que j'avais eu tort. Entre vingt et une pièces qui nous vinrent, il y en eut deux qui fixèrent d'abord tous les suffrages : une française, qui n'avait guère que vingt-cinq pages in-4°; et l'autre allemande, qui contenait cent une pages in-folio. Les Allemands s'accordèrent entre eux pour donner la préférence à celle-ci; ils formaient le plus grand nombre. Le prince Henri, qui voulut lire les pièces, déclara que l'Académie se déshonorerait si elle ne couronnait pas la française. Dans l'assemblée où nous eûmes à donner nos voix, je me trouvai le premier à opiner, vu que M. Mérian, mon ancien, ne devait opiner que le dernier, ayant, en sa qualité de directeur, à recueillir les suffrages · je me bornai à lire mon avis que j'avais écrit et motivé, déclarant que je ne répondrais à aucune objection, et requérant le directeur de déposer aux archives, cet avis que j'a-

vais daté et signé. Cette marche extraordinaire et imprévue intimida quelques-uns de mes confrères, et le prix fut partagé entre les deux pièces. J'avais dit que, selon moi, la pièce française, riche d'idées brillantes, prouvait que l'auteur n'avait voulu s'arrêter qu'à ce qui était neuf et saillant; que l'auteur allemand, au contraire, semblait avoir voulu épuiser la matière, et que, d'après cette distinction, je comparais l'un à Tacite, et l'autre à Tite-Live. Le jour de la séance publique, nous apprîmes que la pièce française était de M. de Rivarol, que nul de nous ne connaissait alors, et que la pièce allemande était de M. Schwabbe, professeur de philosophie à l'université de Stuttgard. La traduction de cette pièce avait été faite par mon fils, en 1785, mais elle ne fut pas imprimée, je ne sais comment. Une nouvelle traduction de cette dissertation vient d'être publiée par M. Robelot, et, malgré un si grand retard, elle est reçue avec l'intérêt que mérite le sujet et le talent de M. Schwabbe, aussi impartial dans cette question qu'un étranger puisse l'être.

A la suite de cette anecdote je vais en rapporter une qui concerne la classe philosophique. L'Académie n'a qu'un prix à décerner par an; ce n'est donc que successivement que les quatre classes qui la composent choisissent les questions qui, chaque année, sont annoncées dans le programme de cette Académie, comme sujets des prix à distribuer deux ans après. Le tour de la classe de philosophie spéculative étant venu, Sulzer et Béguelin, qui en étaient membres, firent adopter une de ces questions métaphysiques que l'on a reléguées dans le nord de l'Europe, vers lesquelles Leibnitz et Wolff ont tourné les esprits en Allemagne, et qui maintenant forment le domaine particulier de Kanth et de ses partisans. D'Alembert eut le courage de dire à Frédéric que son Académie avait tort de s'arrêter à des questions qui ne tiennent qu'à une science futile et inaccessible, que l'on ne peut traiter qu'en s'égarant dans des conceptions plus raffinées que transcendantes, et qu'en finissant toujours par tomber dans le galimatias ou la battologie. Ce fut avec franchise, et

même avec humeur, qu'il blâma les académiciens de chercher ainsi à maintenir un travers national peu honorable, et de paraître dédaigner des questions qui feraient honneur à leur sagesse, en même temps qu'elles contribueraient directement à l'amélioration de l'ordre social. Pour donner un exemple de ces questions vraiment dignes d'être adressées au monde savant par une académie que protége un roi philosophe, d'Alembert proposa de demander *s'il peut jamais être permis de tromper le peuple*. Frédéric, frappé des raisons alléguées par le philosophe parisien, et désirant faire tomber dans le discrédit une sorte de métaphysique qui n'était propre qu'à jeter du ridicule sur les savants de son pays, ordonna à son Académie d'annoncer pour sujet du prix de philosophie la question indiquée ci-dessus ; et l'Académie se hâta de se conformer à des intentions qui lui étaient manifestées par une lettre fort sèche, où l'on retrouvait en partie l'humeur que d'Alembert avait mise dans la sienne.

Lorsque l'Académie eut à prononcer entre les concurrents, elle prouva, du moins pour cette fois, qu'elle se connaissait en politique pratique aussi bien que d'Alembert en politique morale. Après avoir déclaré que les académies, quand elles couronnent des discours ou mémoires, ne couronnent que les recherches et les talents, et qu'elles n'épousent point les opinions des auteurs, elle partagea le prix entre les deux pièces qui prouvaient le mieux, l'une, que l'on pouvait quelquefois tromper le peuple, et l'autre qu'on ne le pouvait jamais.

Il n'en fut pas de même dans la circonstance dont je vais parler.

Catherine II avait-elle désiré de se voir comptée parmi les membres de cette Académie, ou Frédéric avait-il deviné qu'elle en serait flattée, et avait-il voulu, par galanterie, lui en faire la surprise? Ce que je sais, c'est que nous reçûmes ordre de la nommer notre confrère par acclamation, et de la placer sur notre liste, hors de tout rang, en grosses lettres, et avant toute

indication d'autres académiciens, soit honoraires, ordinaires, associés ou étrangers. Nous procédâmes à cette nomination : nous fîmes réimprimer notre liste de la manière indiquée ci-dessus ; on fit faire un magnifique diplôme bien respectueux pour sa majesté impériale ; et l'on joignit à ces différentes pièces une lettre toute en admiration pour elle, pour son gouvernement, et pour le projet de code de lois que son génie lui avait dicté, en conformité de son zèle pour le bonheur de ses peuples. On y joignit de plus un exemplaire complet de nos Mémoires, magnifiquement relié, et à ses armes. Le tout fut ensuite envoyé au ministre de Prusse résidant à Saint-Pétersbourg, pour être humblement offert à sa majesté. Une seule chose causa de cruels embarras : il y a six ou sept volumes des Mémoires de l'Académie de Berlin, depuis 1748 jusqu'en 1754 ou 1755, qui manquent dans la librairie ; on ne les trouve absolument dans aucun magasin ; aucun de nous ne les avait ; et l'envoi était prêt à manquer, si la princesse Amélie, sœur de Frédéric, ne les avait eus, et n'avait bien voulu nous les donner, à condition de les lui rendre aussitôt que nous le pourrions.

L'impératrice reçut gracieusement notre hommage, et nous envoya en retour une carte de la mer Caspienne, levée sous ses yeux, et vérifiée par elle, tant en ce qui concerne la forme, la position et l'étendue de cette mer, qu'en ce qui tient à la profondeur des eaux, dans tout son pourtour, et même dans un grand nombre de points éloignés du rivage, tous sondés en sa présence. L'Académie, dont les revenus se composent du produit des almanachs et de celui des cartes géographiques, ne songea d'abord qu'à ses intérêts. On calcula combien cette carte bien gravée pourrait rapporter, et l'on décida qu'il fallait se hâter d'en profiter, si pourtant la politique n'y opposait aucun obstacle. Pour lever les doutes que cette dernière clause pouvait donner, on écrivit au roi, dont la réponse fut qu'il voyait bien que son Académie savait mieux juger de ses intérêts que des convenances ; que c'était, non son propre agrément, mais

celui de sa majesté impériale, qu'il faudrait avoir pour publier la carte dont il s'agissait, et qu'il était impossible de solliciter une semblable permission ; d'où il concluait qu'il fallait précieusement conserver son cadeau, comme très-honorable pour l'Académie, et n'en faire d'ailleurs aucun usage.

Peu de temps après cette illustre association, il y eut une place vacante dans la classe de philosophie spéculative : le roi demanda une liste de trois candidats, parmi lesquels il nommerait celui qui lui paraîtrait le plus digne d'être élu. Les membres de la classe formèrent cette liste, qui fut envoyée à Potsdam : mais le roi n'y répondit que par une lettre dure, dans laquelle il recommandait de mettre plus de soin aux listes qu'on lui adressait, et ordonnait d'en former une nouvelle. La seconde liste fut presque semblable à la première : il n'y eut qu'un nom de changé ; et le roi nomma le dernier qu'on avait proposé, sans d'ailleurs faire l'honneur à son Académie de lui écrire. Ce qui, en cette occasion, causait la mauvaise humeur du roi, c'est qu'on avait mis à la tête des candidats, dans l'une et l'autre liste, le juif Mosès Mindleson, et que cette nomination était la première qu'on ait eu à faire depuis celle de l'impératrice de Russie. Frédéric était révolté de l'idée que le premier académicien admis depuis l'acceptation de sa majesté impériale, pût être un juif : il était même fâché qu'on le lui eût proposé, non pas qu'il n'estimât Mosès Mindleson comme philosophe, ou qu'il fût lui-même esclave des préjugés, mais parce qu'il craignait qu'une accolade de cette sorte ne fût regardée comme un sarcasme, ou au moins comme une très-grande irrévérence en Russie, et même dans les autres cours de l'Europe. La classe de philosophie ne voulut pas s'arrêter à ces considérations politiques, qui m'avaient fait dire que l'impératrice fermerait notre porte à ce juif : ainsi mes collègues, surtout M. Béguelin, persistèrent à le présenter le premier, même dans la seconde liste, ce qui ne servit qu'à irriter encore plus le roi. On alla presque jusqu'à me regarder comme homme à préjugés, parce qu'en

cette occasion j'avais deviné que Frédéric aurait égard à ceux du public. M. Béguelin se permit même de me demander si je rougirais d'avoir pour collègue un juif respectable par sa moralité ainsi que par ses connaissances et ses talents : ce que mon confrère gagna à la chaleur qu'il montra dans cette affaire, c'est que le directeur de la classe de philosophie étant mort, il n'obtint pas sa place, qu'il méritait à tous les titres, et que, par une suite du ressentiment qu'il en eut, il cessa de venir à nos séances.

Je dois dire ici ce que je sais du juif Mosès Mindleson, petit homme très-contrefait, né fort pauvre, chargé d'une nombreuse famille, et ne devant rien qu'à lui-même. Recueilli dès sa jeunesse par MM. Bernard, famille juive, riche, et faisant un assez grand commerce à Berlin, il s'était toujours si bien conduit et s'était formé de lui-même, au point qu'il s'était acquis une estime générale, et que, chez ces MM. Bernard, il avait successivement passé de l'état de balayeur du magasin, à ceux de commissionnaire, d'employé aux registres, et enfin de chef de la caisse et de presque tout le commerce des Bernard. Il avait en même temps été l'instituteur de tous les enfants de la maison. Sa réputation s'était étendue parmi ceux de sa nation, et peu à peu parmi les chrétiens. On l'avait chargé de faire des règlements pour l'école juive de Berlin : il avait de plus composé pour cette école, dont on lui avait confié l'inspection, une sorte de catéchisme dont on vantait beaucoup la sagesse. Quant à ses ouvrages littéraires, je n'ai connu que son *Phédon*, ou *Dialogue de Socrate sur l'immortalité de l'âme*, petit volume in-12, dans lequel on trouve moins encore la forme des dialogues de Platon, et le fond de la doctrine de cet ancien philosophe, que des développements et une force de raison qui n'appartiennent qu'à l'imitateur, et qui, dans le temps, lui ont fait une grande réputation. C'est en se prévalant de cet ouvrage qu'un pasteur protestant, Lawater (si je ne me trompe, ou quelqu'un sous son nom), fit imprimer et lui adressa une assez

longue lettre où il le sommait d'embrasser le christianisme, ou de prouver que la religion juive valait mieux. Mosès Mindleson y répondit par un écrit assez court, auquel tous les sages applaudirent, et où il observait que le gouvernement sous lequel il vivait, tolérant la religion dans laquelle il était né, personne n'avait le droit de lui demander compte des motifs qui l'engageaient à y persister; que, dans cette hypothèse, sa persévérance était un point dont il n'était comptable qu'à Dieu; que ce ne serait qu'autant qu'il s'attacherait à un autre culte qu'il pourrait se croire obligé, par respect pour la société, de faire connaître les raisons qui auraient déterminé sa préférence; et que si l'on n'avait pas le droit de l'interroger sur ses principes, tant qu'il restait tel qu'il était né, il espérait qu'on le dispenserait de répondre à ceux qui s'arrogeraient mal à propos le droit de le sommer publiquement de satisfaire à leur indiscrète curiosité.

Pour montrer quelle était l'honnêteté et la délicatesse de ses sentiments, il suffira de citer le trait suivant. Un juif nommé Ephraïm, qui, dans la guerre de Sept ans, avait gagné dix millions de bien, lui dit un jour : « Messieurs Bernard ne vous « donnent que quinze cents écus par an; vous avez une famille « nombreuse, pour l'établissement de laquelle cette somme ne « peut être que d'un faible secours : venez remplir chez moi « les fonctions que vous remplissez chez eux, et je vous don- « nerai le double. » Mindleson lui répondit : « Messieurs « Bernard ont eu soin de moi lorsque je ne leur avais encore « rendu aucun service, et qu'il était douteux si je leur en ren- « drais jamais; leurs bontés ne se sont point démenties; ils « ont toujours plus fait que je n'ai mérité. Aujourd'hui, qu'il « y a dans cette famille beaucoup de mineurs, il me semble « que je leur suis nécessaire. Je ne les quitterai donc pas : ils « me donnent assez pour moi et les miens; s'ils m'en croyaient, « ils me donneraient moins. Quant à mes enfants, il faudrait « qu'ils valussent bien peu si cette famille les abandonnait. »

Je terminerai cette notice par un autre trait, moins honorable sans doute, puisqu'il servira à prouver que les philosophes les plus sages ont encore des préjugés et des faiblesses. Un Français, philosophe et savant, devint amoureux d'une demoiselle juive, et parvint à lui plaire. Il se détermina à demander sa main, sous la condition qu'ils continueraient à suivre chacun la religion de ses pères. Mais sachant quel était le crédit de Mosès Mindleson parmi les juifs, et ne doutant pas qu'on ne le consultât en cette circonstance, il vint le trouver avant de faire d'autres démarches, et lui demanda s'il lui serait favorable ou contraire. Mosès Mindleson donna sa parole d'honneur qu'il ne dirait rien qui pût détourner les parents de consentir à ce mariage. Le Français forma donc sa demande, qui d'abord fut fort bien reçue, et qui, quelques jours après, fut rejetée avec emportement, injures et menaces, par le père de la demoiselle. « Vous voudriez, lui dit le Français, que je m'échauf-« fasse jusqu'à vous frapper, pour pouvoir rompre vos engage-« ments : eh bien, je n'en ferai rien ! »

Dans le cours de cette dispute, le père avoua que toute la nation juive, et surtout le sage Mosès Mindleson, blâmaient hautement cette alliance ; sur quoi notre philosophe amoureux alla revoir cet oracle de la synagogue, et après lui avoir rappelé leur premier entretien, et reproché le peu de bonne foi que lui Mosès avait montré en cette affaire, il lui dit : « Le public m'a-« vait persuadé que vous étiez un philosophe, mais votre con-« duite me prouve que vous n'êtes qu'un juif. — Cela est vrai, » répondit humblement Mindleson. C'est ainsi que le mariage fut rompu, et que l'on put se convaincre qu'il y avait autant d'exagération dans l'enthousiasme des partisans de ce juif, qu'il y aurait eu d'injustice à lui refuser un mérite rare, et à lui contester plusieurs traits d'une vertu plus rare encore.

AMIS DE FRÉDÉRIC LE GRAND.

PHILOSOPHES ET LITTÉRATEURS.

CHAPITRE VI.

Le conseiller Jordan.

Charles-Étienne Jordan, né en 1702, appartenait à une des familles les plus estimées et les plus considérées de la colonie française à Berlin. Après y avoir terminé ses premières études et celles de théologie à Genève, il passa quelques années au sein de sa famille, uniquement occupé de littérature et du soin de se préparer à l'état ecclésiastique, auquel il s'était destiné. En 1733, il fit un voyage en France, en Angleterre et en Hollande, dans la vue de connaître par lui-même les savants qui illustraient alors ces différents pays, et les bibliothèques célèbres qui s'y trouvaient. Ce fut dans ce voyage qu'il fit la connaissance de Voltaire, et prépara les relations qui rapprochèrent le plus grand souverain de l'Europe du plus beau génie du siècle.

Ce fut au retour de ce voyage que Frédéric fit la connaissance de Jordan, savant distingué quoique jeune encore, et qui joignait aux plus précieuses qualités du cœur un esprit aussi facile que judicieux, et de très-vastes connaissances, tant en ce qui concerne la littérature et les langues, qu'en ce qui tient à la théologie.

Nommé pasteur à Prentzlaw, bourg peu éloigné de Rheinsberg, il vit souvent Frédéric, qui, dans une assez profonde retraite, habitait cette dernière ville, et lui devint toujours plus

agréable. Lorsque ce prince fut sur le trône, il désira prendre Jordan auprès de lui, et l'engagea à quitter l'état ecclésiastique : ce qui ne paraît pas avoir été un sacrifice difficile à obtenir. Il échangea de cette sorte le titre de *pasteur* contre celui de *bibliothécaire particulier* du roi et de *conseiller privé*, qui, en ce pays, est dans l'ordre civil le premier titre après celui de ministre. Il fallait joindre à ces beaux titres quelques appointements, le patrimoine de Jordan ne suffisant pas pour vivre à la cour. Pour régler cet objet, le roi lui demanda combien il désirerait avoir pour ne plus former de vœux à cet égard. « Si « j'avais 2,000 francs de rentes de plus que je n'ai, répondit « Jordan, je serais très-content. — Ah! mon Dieu ! reprit Fré- « déric, que vous avez peu d'ambition ! mon cher Jordan ; je « ne vous aurais jamais cru l'âme si étroite ! » Malgré cette exclamation, les souhaits de Jordan ne furent pas outre-passés de beaucoup ; mais jamais il ne lui est arrivé de rien demander de plus.

Dès 1730, Jordan avait publié un volume in-12, intitulé : *Recueil de littérature, de philosophie et d'histoire.* Cet ouvrage fut suivi d'une dissertation latine sur la vie et les écrits de *Jordano Bruno*, et de l'histoire de son voyage, imprimé en 1735. Il a également publié en 1741 une histoire de la vie et des ouvrages de M. la Croze.

Je vois aussi que, dans un de ses ouvrages, il en cite un autre que je ne connais pas, et qu'il appelle son *Realis de Vienna.*

On voit, par une lettre latine que lui adressa, en 1723, un professeur de Grypswalde, combien il s'était occupé de recherches savantes dès sa première jeunesse.

L'âme droite, simple et loyale de ce courtisan, qui n'aura guère d'imitateurs, n'était point faite pour se plier à quelque manége que ce fût. Il osa vouer une amitié franche et sincère à son roi, qui de son côté sentit le prix d'un ami semblable, et fut assez grand pour lui rendre une pleine et entière justice. Frédéric ne craignit aucun abus de faveur de la part de Jordan,

qui honora assez son maître pour n'en craindre aucune injustice ou abus de puissance. Ils furent amis, et le furent jusqu'à la mort; exemple si rare, que, pour en trouver d'autres, il faut remonter jusqu'aux temps fabuleux. Il n'est peut-être rien de plus beau dans la vie de Frédéric, que sa constante amitié pour Jordan; comme il ne peut rien y avoir de plus glorieux pour celui-ci, que d'avoir toujours été digne de ce sentiment.

Lorsque Frédéric fit ses premières guerres, Jordan resta à Berlin, mais journellement occupé d'une correspondance dans laquelle il rendait compte de mille faits particuliers, pour lesquels le roi lui accordait la plus entière confiance. Un jour, le baron de Poëllnitz trouva chez lui plusieurs brochures imprimées contre ce monarque, et si injurieuses que ce baron en fut en quelque sorte effrayé. « Comment avez-vous le courage, « lui dit-il, de garder chez vous des libelles aussi répréhensi- « bles? — Je ne les garderai pas longtemps, car demain je les « envoie au roi. — Quoi! vous osez lui envoyer de pareilles « diatribes? — Pourquoi ne l'oserais-je pas? Il sait bien que je « n'en suis pas l'auteur, il sait bien que je ne les approuve pas; « il sait bien enfin qu'en les lui envoyant je ne fais que lui « obéir. — Oh! mon ami, il est toujours à craindre que l'hu- « meur qu'il en aura ne retombe sur vous. — C'est, je vous « assure, de quoi je n'ai pas peur; d'ailleurs, je fais mon de- « voir. »

Je vais citer une circonstance où notre conseiller privé montra plus de courage encore. Le nouveau roi avait été trop frappé de la conduite d'un père, plus intolérant que dévot, et plus dévot que religieux; il sentait trop bien tous les motifs qu'il avait de tenir dans un état de calme et de tranquillité toutes les religions établies dans ses États, pour ne pas chercher les moyens les plus propres à le conduire à ce but salutaire. Il conçut, à cet effet, un projet qui lui parut infaillible, celui d'élever dans sa capitale, comme chez les Romains, un panthéon consacré à toutes les religions, un panthéon où toutes viendraient, chacune

à son tour, exercer publiquement leur culte. Pour mieux en assurer le succès, il voulait que ce temple fût un des plus beaux monuments de l'architecture moderne, et que tous y trouvassent ce que pouvaient requérir leurs cérémonies religieuses, et que même les ornements y fussent somptueux : il se persuadait que, par là, il ferait bientôt déserter les autres temples; ce qui hâterait les progrès de l'esprit de fraternité. C'est dans ces veus qu'il avait choisi la forme *ronde*, parce qu'elle donne la facilité de distinguer, clore, et tourner vers le point de l'horizon que l'on peut vouloir, son autel, son tabernacle, sa table de communion et son sanctuaire.

De tous les courtisans, Jordan fut le seul qui n'accueillit pas cette idée avec l'admiration ordinaire à la flatterie : mais pouvait-il être rangé parmi les courtisans, cet homme qui, toute sa vie, a dit avec tant de vérité à ses parents et à ses amis les plus intimes : « Ce n'est pas le roi que j'aime en lui, c'est « l'homme : si je considérais la dignité et la puissance du roi, « je n'aspirerais qu'à me tenir loin de lui ; mais ses qualités per- « sonnelles, tant celles de l'esprit que celles du cœur, voilà ce « qui m'attache à lui sans réserve comme sans crainte. » Quoi qu'il en soit, vivement frappé en cette occasion, des conséquences funestes qu'on pouvait craindre du projet du roi, il osa représenter au monarque qu'il ne réussirait probablement qu'à scandaliser toutes les religions, qui sont naturellement inconciliables; qu'il ranimerait les haines, fortifierait les antipathies, et fournirait de nouveaux aliments à ce zèle religieux qui est essentiellement exclusif : il osa examiner ce que l'Europe entière penserait de cette entreprise; il demanda si le monde était assez éclairé pour profiter de cette idée philanthropique, si, dans les cabinets des rois, on pardonnerait une démarche aussi hardie à un monarque qui, après avoir attiré sur lui l'attention de tous les politiques, entreprendrait de descendre dans les consciences de ses sujets, et de les plier à son gré; si l'envie manquerait cette occasion de réveiller ses serpents, et de s'at-

tacher au char d'un roi, qui, après avoir fait de grandes choses, semblait en annoncer de plus grandes encore; et si enfin ce ne serait pas compromettre sa gloire et cette réputation de sagesse qui est si nécessaire à ceux qui gouvernent. Frédéric ne put tenir contre la solidité et l'importance de tant de raisons : le plan de l'édifice qu'il avait projeté fut abandonné, au moins sous ce premier point de vue, car, dans la suite de son règne, on l'a exécuté en petit pour les catholiques de Berlin.

En même temps que le conseiller Jordan combattait le projet dont nous venons de parler, il en méditait un autre auquel il a beaucoup sacrifié, et qui a fait un très-grand bien dans la ville de Berlin, tant qu'il a vécu, qui même, s'il en fait moins aujourd'hui, en fait encore beaucoup : je veux parler de l'établissement qu'on appelle le *Oksenkop* : c'est une vaste maison où l'on place tous les gens désœuvrés, et où on les fait travailler, en même temps que l'on fournit à tous leurs besoins. C'est vraiment une maison de secours pour ceux qui n'en ont point d'autre à attendre : c'est là que l'on conduit les vagabonds, jusqu'à ce qu'ils soient connus; l'administration commence toujours par avoir soin d'eux, mais en même temps elle voit ce qu'ils savent ou peuvent faire, et elle les occupe même forcément, ne négligeant rien de ce qui peut leur être utile. Jordan, auteur de cet établissement, l'a dirigé tant qu'il a vécu, et y a mis tout ce que le zèle, la constance et sa fortune ont pu lui permettre d'y consacrer.

Comme cet homme respectable ne quittait presque jamais le roi, il n'est pas douteux qu'il ne fût habituellement des soupers de Sans-Souci. Je n'en rapporterai cependant qu'une seule anecdote. On parlait de la religion chrétienne, et c'était à qui développerait de plus fortes objections contre la doctrine qu'on y professe, ou contre les faits et les preuves sur lesquels elle se fonde. Jordan écoutait avec attention, mais ne disait rien. A la fin, le monarque s'aperçut de ce silence et lui en fit la guerre. « Messieurs, dit-il aux autres convives, ne voyez-vous pas que

« Jordan se moque de nous? Nous lui faisons pitié, et il ne « nous croit pas même dignes de participer à ses lumières. « M. Jordan, nous savons que vous êtes très-habile théologien, « et nous rendons tous hommage à votre savoir éminent. Vous « connaissez très-bien les langues orientales ; vous avez étudié « et apprécié les plus célèbres docteurs ; mais ce ne sont pas « là des raisons pour dédaigner de nous instruire. Nous ne « sommes ici que des ignorants ; eh bien, monsieur, éclairez-« nous. Nous tombons dans des erreurs graves, faites-nous-les « connaître; nous raisonnons mal, montrez-nous comment on « doit raisonner. — Sire, je supplie Votre Majesté de ne pas me « presser de parler : j'écoute, je m'instruis, et je n'ai rien à « dire. — Ah, monsieur, mauvaise défaite ! Il n'est pas pos-« sible que vous n'ayez rien à dire sur ces matières ; mais vous « ne nous croyez pas dignes de vous entendre. — Ce que je di-« rais, Sire, serait peut-être déplacé, et pourrait déplaire. — « Pour le coup, monsieur, voilà une grande injustice, et il « faut vous en convaincre : ainsi, dites-nous ce que vous pensez « de tout ce que vous venez d'entendre. — Sire, l'ordonnez-« vous? — Vous savez bien qu'ici je n'ordonne rien ; mais je « vous en prie. — Eh bien, Sire, il est vrai que, par tout ce « que vous avez allégué contre la religion, vous m'avez tous « prouvé que ce sont des matières que vous ne connaissez que « superficiellement : vous avez travesti plusieurs faits, et il n'y « a pas un de vos raisonnements qui n'ait été péremptoirement « réfuté mille fois pour une. » Jordan reprit tout ce qu'on avait dit, et démontra qu'on n'en pouvait rien conclure, ou que l'on ne s'était appuyé que sur des bases fragiles et insuffisantes ; ensuite il ajouta : « Vous n'avez donc rien établi contre la re-« ligion, tout en prouvant beaucoup contre vous-mêmes. Pour « ne plus avoir de pareils torts à vous reprocher, je vais main-« tenant vous montrer comment il faut vous y prendre, si vous « voulez discuter ces choses d'une manière qui vous fasse hon-« neur. » Il considéra alors les opinions religieuses sous leurs

rapports les plus essentiels avec les faits qui leur servent de preuves, avec les intérêts de la société, avec les règles invariables du bon sens et de la raison humaine, et avec mille faits incontestables qui tiennent à l'histoire physique du monde.

Ce fut de ces différents points de vue qu'il rapprocha les dogmes et les préceptes, ainsi que les interprétations qu'on en donne, les modifications qu'on y admet, et les conséquences qui en résultent. L'anecdote ajoute qu'il ne parut pas plus chrétien que les autres, et que ce fut peut-être pour cela qu'on lui pardonna la hardiesse de sa réfutation.

Jordan n'avait pas la poitrine bien forte, et l'on peut croire que son genre de vie auprès de Frédéric ne servit qu'à l'affaiblir encore. Il eut plus essentiellement à s'en plaindre vers 1744; bientôt il ne lui fut plus possible de sortir; malgré tous les secours de l'art, il ne fit plus qu'empirer; et enfin, le 4 août 1745. il mourut, après environ un an de langueur, de dépérissement et de souffrance. Durant toute cette année, Frédéric ne manqua pas un jour, autant du moins qu'il put être à Berlin, de venir seul, même sans page ou domestique, passer une bonne heure auprès de son ami, logé de l'autre côté de la place du château. La première fois qu'il y vint, il dit aux frères, sœurs, enfants ou autres parents qui se trouvaient auprès du malade : « Je vous « prie de me laisser seul avec lui, mais n'en ayez aucune in- « quiétude : je le soignerai et le servirai autant qu'il pourra en « avoir besoin; ce sera comme si vous l'assistiez vous-mêmes. » Depuis ce moment, et dans la suite, on ne manqua pas de se retirer quand on le vit venir. Je ne connais aucun trait semblable dans l'histoire des rois.

La dernière fois que Frédéric vint voir Jordan, il ne put pas douter que cet ami ne fût près de sa fin. Celui-ci le sentait lui-même, et ce fut sur cette idée qu'il se détermina à faire en quelque sorte ses adieux à Sa Majesté, et à lui témoigner combien était vive et profonde la reconnaissance qu'il emportait pour toutes les bontés qu'il en avait reçues.

« Je vois bien, répondit Frédéric, que vous êtes dans une crise « pénible : elle peut cependant se terminer heureusement, et « j'espère encore que demain vous serez mieux. Comme toute- « fois les événements ne sont pas toujours conformes à nos « vœux, je ne différerai pas davantage à vous dire une chose « qui me fait une véritable peine : vous êtes mon plus sincère « ami, et je n'ai rien fait pour vous ; jamais vous ne m'avez rien « demandé ! Dites-moi donc, pour ma propre consolation, ce « que je pourrais faire qui vous fût agréable, soit par rapport à vos « enfants, ou sous quelque autre rapport que ce fût. — Sire, je « n'ai pour enfants que deux filles encore bien jeunes, et je n'ai « guère à leur laisser que mon mobilier et ma bibliothèque; mais je « ne vous demande rien pour elles, parce que je suis sûr qu'elles « ne manqueront de rien. J'ai des parents qui, s'ils n'ont pas une « grande fortune, sont pourtant dans l'aisance qui convient à « leur état. Or, mes parents ont tous des sentiments purs et « des qualités honnêtes, une sensibilité naturelle, des vertus « enfin qui sont bien supérieures à la fortune. Ils auront donc « soin de mes enfants, comme si c'étaient les leurs, j'en suis « assuré : mais j'ai un domestique qui m'a servi avec autant de « zèle que de fidélité, et j'avoue que j'ai un vrai regret de ne « pouvoir pas reconnaître ses bons services. J'ose le recom- « mander, Sire, à vos bontés. — Soyez certain, mon cher ami, « que j'aurai soin de votre domestique : j'en fais mon affaire, « et je n'oublierai pas vos enfants. »

Le roi, en sortant de la chambre de Jordan, avait l'air fort triste : il ne dit que deux mots, qui, de même que sa physionomie, annoncèrent son peu d'espoir et son affliction. Le conseiller Jordan expira dans la nuit. Son frère, Pierre Jordan, père de la digne et respectable madame Bitaubé, vint le matin annoncer cette douloureuse nouvelle à Sa Majesté, qui le fit entrer dans son cabinet. Pierre Jordan fut d'abord frappé de voir le portrait de son frère dans ce cabinet; et ce fut à cette vue, si propre à ranimer ses regrets, qu'il fut obligé de détailler toutes

les circonstances de l'agonie et de la mort de son frère. Pendant ce récit, il vit plusieurs fois les yeux du roi se mouiller de larmes. A la fin, ils ne purent, ni l'un ni l'autre, résister à la vive affliction qu'ils éprouvaient, et les derniers détails furent comme étouffés dans leurs sanglots. Cependant Sa Majesté, faisant effort sur elle-même, chercha à se vaincre. Pierre Jordan fut successivement interrogé sur tout ce qui concernait les deux filles, sur leur âge, et sur les arrangements que la famille allait prendre à leur égard ; et les promesses faites au père furent renouvelées. Le roi ajouta que, quand le temps serait venu de les marier, il désirait être instruit d'avance des partis qui se présenteraient pour elles ; et, avant de renvoyer Pierre Jordan, ce monarque alla prendre dans sa chatouille et lui remit la somme de six mille reisdalers pour la fille aînée, qui voulut la partager avec sa sœur cadette ; mais celle-ci mit à refuser ce partage encore plus de fermeté que sa sœur n'en put mettre à le vouloir.

Frédéric était trop sensible à cette perte pour surmonter si promptement sa douleur : il voulut au contraire la légitimer, en prouvant combien Jordan avait mérité de lui être cher ainsi qu'à la société ; il composa l'éloge de son ami, tel qu'on le retrouve dans les mémoires de l'Académie de Berlin, dont Jordan avait été le président avant M. de Maupertuis. On ne sait à qui cet éloge fait le plus d'honneur ou de Jordan qui l'avait si bien mérité, ou du roi qui, par un exemple unique jusqu'alors, célébrait et consacrait ainsi les talents et les vertus d'un de ses sujets.

Le domestique de feu le conseiller Jordan, nommé *Dieu*, fut placé comme visiteur à la douane. Dans les temps subséquents, le roi, qui ne l'a jamais perdu de vue, l'a successivement promu aux places de sous-inspecteur, d'inspecteur, de directeur, et enfin il l'a fait conseiller privé, ainsi que l'avait été son maître. Il faut convenir que ce M. *Dieu* a toujours rempli ses devoirs avec autant d'exactitude que de simplicité, et que de plus il a

eu toute sa vie assez de sens et d'honnêteté pour ne jamais éviter l'occasion de parler de son *brave* et *digne* maître, monsieur le conseiller Jordan, pour la famille duquel il a toujours témoigné autant d'attachement que de respect.

Le roi avait sans doute l'intention de donner six mille reisdalers à la cadette des demoiselles Jordan, ainsi qu'il les avait données à l'aînée, mais la guerre de Sept ans survint, et il fut loin de pouvoir consacrer quelque somme que ce fût à de semblables destinations. Dans un des quartiers d'hiver qu'il passa à Leipsick, il demanda des nouvelles de ces demoiselles au fils aîné de Pierre Jordan, celui qui aujourd'hui est connu sous le nom d'André Jordan, et qui était venu à la foire de Leipsick comme tant d'autres Berlinois. M. Jordan lui dit que l'aînée de ses cousines paraissait disposée à épouser M. Mérian, membre de l'Académie; mais qu'on avait sursis à ce mariage, parce qu'on n'avait pas cru devoir le conclure sans l'agrément de Sa Majesté, que, vu les circonstances actuelles, on n'avait pas osé interrompre pour un semblable objet. Frédéric approuva fort ce mariage, disant qu'il lui faisait plaisir, et ajouta qu'on ferait bien de le terminer tout de suite. Il ne fut pas question alors de la sœur cadette, dont il n'a plus reparlé.

C'est ainsi que se fit le mariage de M. Mérian. Il n'avait certainement pas besoin de l'appui de sa femme; cependant il est naturel de penser que cette alliance n'a pas nui à sa fortune. Son épouse, du reste, n'était pas moins savante entre les femmes que lui entre les hommes : elle savait au moins cinq ou six langues, et suivait avec plaisir, et sans en être fatiguée, les lectures et les discussions les plus abstraites; mais il fallait avoir appris d'ailleurs qu'elle avait ces connaissances, car jamais femme n'a été plus attentive à le cacher. Elle portait la solidité de l'esprit jusqu'à ne jamais être en société qu'au niveau des personnes avec qui elle se trouvait. M. Mérian l'a perdue il y a déjà plusieurs années, et n'en a pas eu d'enfants.

Sa sœur cadette, qui vit encore, a épousé dans le temps un

très-honnête homme, nommé Charles Lautier, qui a trouvé le bonheur, dont il était digne, dans sa famille, et dans l'estime et l'attachement de ceux qui l'ont connu. Ses enfants son parfaitement bien établis. Son épouse, qui n'avait pas eu l'occasion de faire les mêmes études que sa sœur aînée, a toujours été remarquée pour la délicatesse et le naturel de son esprit. On la comparait au bon la Fontaine, et l'on a eu en effet à citer un grand nombre de reparties qui pouvaient avec raison lui faire appliquer ce vers de Favart :

Et sans qu'elle y songe, elle pense.

Je n'ai plus que deux mots à dire du conseiller Jordan : c'est lui qui a dirigé les premières études de son neveu, M. Bitaubé, membre de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France, homme si cher à ses amis, par l'aménité de ses mœurs et l'excellence de son caractère.

Après la mort du conseiller son oncle, on fit une vente de son mobilier, dont le principal objet était la bibliothèque : elle était assez nombreuse et très-bien choisie. Au frontispice de chaque volume se trouvait une feuille en blanc, portant ces deux mots, qui peignent si bien son âme : *Jourdani et amicorum.* La haute estime que le public a eue pour lui a été cause que personne, entre les acquéreurs, n'a voulu ôter cette sorte de cartouche, et que si ces livres reparaissent dans de nouvelles ventes, elle devient un titre de plus pour y mettre l'enchère.

CHAPITRE VII.

Voltaire

L'article de M. de Voltaire doit naturellement être un des plus longs de cet ouvrage : il est au moins vrai qu'il ne peut être qu'au nombre des plus intéressants. Si, du reste, je le place parmi mes *Souvenirs*, ce n'est pas que les anecdotes qu'il contient soient toutes arrivées de mon temps : il y avait près de douze ans que cet homme célèbre avait quitté Frédéric quand ce roi m'appela dans ses États ; mais les hommes du mérite de ce grand écrivain sont longtemps présents aux lieux qu'ils ont habités; il semblait, à mon arrivée à Berlin, au commencement de 1765, que M. de Voltaire n'en fût parti que la veille, ou même qu'il y existât encore : on ne me parlait que de lui, tout le monde en avait quelques particularités à me raconter; en un mot, tout était plein de lui, je le retrouvais partout! Mille personnes, et jusqu'à des militaires, conservaient des copies de diverses pièces manuscrites qui avaient circulé pour ou contre lui : le brave colonel d'artillerie M. du Troussel m'en donna un jour une pacotille tout entière.

Frédéric et Voltaire étaient faits pour s'admirer et se rechercher : chacun d'eux était trop grand pour ne pas inspirer à l'autre une sorte d'enthousiasme; mais ils n'étaient point faits pour vivre ensemble, et lorsqu'ils se sont flattés de pouvoir jouir de cet avantage, ils ont donné une grande preuve qu'ils étaient fort loin de se connaître, et tous deux encore susceptibles d'erreurs. Frédéric, sans doute, pouvait se dire : « Les « chants du cygne de la Seine achèveront de porter ma gloire

« au bout du monde. » Voltaire pouvait se persuader que la gloire du Salomon du Nord ajouterait un nouveau lustre à la sienne. C'étaient là de puissants motifs de se rechercher et de se faire mutuellement une sorte de cour; oui, de puissants motifs de se rechercher, mais non des moyens de s'accorder. On n'enchâsse pas des diamants dans des diamants; il faut y employer des métaux solides sans doute, mais ductiles; or, cette ductilité était incompatible avec le génie et le caractère de ces grands hommes. Lequel des deux eût été capable de se sacrifier, de s'immoler à l'autre? Lequel des deux pouvait subir le joug? ? Descendre de son propre char, de ce char brillant où l'on a mérité d'être élevé, en descendre pour s'atteler au char d'autrui, et le traîner en esclave aussi humilié qu'illustre, ah! ce rôle ne pouvait convenir ni à Frédéric ni à Voltaire. Pour vivre ensemble, il ne suffit pas en effet de se charmer et de se louer beaucoup. Il y a dans la vie des moments d'humeur, de faiblesses et de caprices; il y a des intérêts qui se croisent : l'un demande de la condescendance au moment où l'autre en exige : chacun se la croit due : ces sortes de conflits se renouvellent souvent; et, avec de la vivacité, de l'énergie et de l'irritabilité, on s'obstine, on ne se désiste de rien, on s'irrite des refus ou des obstacles, on crie à l'injustice ou à l'inconvenance; on se plaint avec amertume, on s'offense mutuellement, et l'on se sépare brouillé, au moins intérieurement, pour le reste de la vie : car si la politique ou la prudence amènent des rapprochements, ils ne sont qu'apparents, et le fiel reste déposé au fond du cœur. Voilà l'histoire de la liaison, de la brouillerie et du raccommodement de Frédéric et de Voltaire : les détails n'en montrent que le mode et la forme; quant à la véritable cause, elle a existé dans l'incompatibilité de leurs caractères et dans la supériorité de chacun d'eux.

Voltaire avait déjà acquis une grande célébrité, que Frédéric, beaucoup plus jeune, et n'étant encore que prince de Prusse, végétait ignoré, ou du moins peu connu auprès de son

père semi-barbare, ou dans sa prison de Custrin, ou dans son désert de Rheinsberg; mais l'âme de ce prince, agitée du besoin de savoir et de s'illustrer, se tourmentait dans le cercle étroit où il était retenu, et faisait chaque jour de nouveaux efforts pour l'étendre; chaque jour, et dans le plus grand secret, il formait de nouvelles liaisons avec ceux dont les lumières et les talents pouvaient lui devenir utiles; et c'est ainsi qu'il adressait des lettres si honorables et si flatteuses aux Rollin, aux d'Argens et à tant d'autres. Vers ce même temps, un de ses futurs sujets, Jordan, revint des voyages qu'il avait faits en Suisse, en Angleterre, en Hollande et en France, partout Jordan s'était attaché à voir les hommes célèbres ou dignes de l'être par leur science ou leurs talents : Voltaire était un de ceux qu'il avait le plus courtisés à Paris, et dont il parla le plus à Frédéric, lorsque celui-ci, ayant appris son retour à Berlin, en 1733, voulut le voir, et contracta avec lui cette amitié qui fait tant d'honneur à tous deux. Jordan forma donc le premier anneau de la chaîne qui a si étroitement uni les noms de Voltaire et de Frédéric. Bientôt une corespondance suivie s'établit entre ces deux grands hommes; et bientôt, madame du Châtelet et Maupertuis entrèrent également en relation avec Frédéric. Cirey devint l'endroit du monde qu'il envia le plus : sciences, littérature, philosophie, compliments, esprit et amitié, tout passait en prose et en vers, de Cirey à Rheinsberg, et de Rheinsberg à Cirey.

Maupertuis fut le premier qui sut ou voulut tirer un profit réel de cette correspondance, qu'il cultiva séparément, et qui le conduisit à la présidence de l'Académie de Berlin : madame du Châtelet et Voltaire, qui n'éprouvaient pas les mêmes besoins, et qui se suffisaient l'un à l'autre, ne songèrent qu'à s'en réserver la fleur. Mais après s'être tant écrit, tant admiré de loin, il devenait impossible que l'on ne cherchât pas à se voir. On devait éprouver le désir le plus vif de se connaître, et il était naturel qu'on l'exprimât avec plus de vivacité encore.

Aussi, au premier voyage que Frédéric fit sur les bords du Rhin et de la Meuse, Voltaire se hâta-t-il d'aller lui rendre hommage. Ce voyage et un autre encore, fait en 1743 après la première guerre de Frédéric, ne sont pas ce qui me scandalise : il était juste et nécessaire que tant d'amitié produisît cet empressement ; et c'était à celui qui était le plus libre à franchir l'intervalle qui les séparait. Mais il me semble que chez l'un et chez l'autre il devait y avoir loin du désir et du plaisir de se voir, à l'idée de s'unir, avec promesse de ne plus se séparer. C'est cependant là où leurs cajoleries mutuelles les conduisirent : ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette dernière détermination, c'est qu'ils la prirent et l'exécutèrent en 1750, époque où déjà il leur était si facile de comprendre qu'elle ne pourrait pas avoir une issue heureuse.

Durant les dix premières années du règne de Frédéric, combien ne s'était-il pas passé de choses propres à refroidir l'enthousiasme de ce roi guerrier et philosophe, et de son ami, philosophe, poëte et littérateur ?

Le temps apaise, calme et dissipe les transports de ces passions qui n'ont subi aucune épreuve. La réflexion, d'ailleurs, suffit pour modérer la chaleur des premières impressions pour désenchanter sur les illusions les plus fortes, nous faire douter de ce qui nous avait paru le plus certain, et nous porter, d'une part, à mieux calculer ou sentir nos intérêts, de l'autre, à nous défier davantage de nous-mêmes et des autres. Enfin, entraînés à de nouveaux objets, par de nouveaux sentiments, nous arrivons insensiblement à contracter même de nouvelles inclinations : d'où il résulte qu'en 1750 nos deux amis n'étaient plus l'un pour l'autre ce qu'ils avaient été, et il ne leur était pas permis de l'ignorer.

Après les deux premières guerres de Frédéric, l'Europe entière, et la France surtout, retentissaient des clameurs que le dépit, la crainte ou la jalousie élevaient contre lui : partout l'ignorance, la prévention ou la mauvaise foi répétaient à l'unani-

mité les accusations les plus graves. Il était, disait-on, l'ennemi de tous, et n'était l'ami de personne. Disciple de Machiavel, et plus rusé que son maître, il avait abandonné ses alliés et trahi la France : il se jouait également des principes de la morale, de ceux de la politique et de la nature : il feignait les plus beaux sentiments, sans en éprouver aucun, et n'avait tant de génie et de talents que pour en abuser ; enfin, les philosophes eux-mêmes, qu'il était si attentif à caresser, n'étaient pour lui que des trompettes auxquelles il confiait le soin de publier sa gloire et de le venger de ses ennemis. Voltaire avait pu d'abord repousser tous ces propos injurieux, mais ils se reproduisaient tous les jours et partout : ne devaient-ils pas à la fin faire quelque impression sur lui-même. La cour de France en favorisait sous main les propagateurs, et Voltaire n'était-il pas influencé par cette autorité, pour laquelle il a eu plus de déférence que bien d'autres ? Ne lui était-il pas arrivé de penser et même de parler comme le public, ou du moins s'était-il toujours abstenu de mêler aux plus graves reproches la plaisanterie et les bons mots, plus cruels parfois que les déclamations ? Or, est-il vraisemblable que Frédéric n'ait appris aucune des gaietés de cette espèce ? Qu'on se rappelle l'araignée du général Buddenbrock ! Si donc Frédéric savait les propos, ou quelques-uns des propos attribués à Voltaire, que devait-il lui rester de son ancienne amitié ?

Voltaire nous apprend lui-même que son second voyage, celui de 1743, avait eu pour principal objet de remplir une mission secrète du cabinet de Versailles. Accepter une mission semblable, s'en occuper avec autant d'adresse que de zèle, travailler à ramener son ami roi dans tous les périls de la guerre, n'est-ce pas cacher le rôle de courtisan politique et ambitieux sous le masque de l'amitié ? Cette dernière idée n'est-elle pas celle que Frédéric devait se faire de la démarche de Voltaire, quand même celui-ci aurait débuté par lui annoncer franchement la vérité ? Mais il ne paraît pas qu'il ait fait cet aveu à

Frédéric, ou qu'il l'ait fait assez tôt et avec assez de franchise. Ainsi, de quelque manière que le roi de Prusse ait été instruit du motif secret du second voyage de Voltaire, je demande ce qui devait en résulter lorsqu'ils se réunirent? La confiance du monarque pouvait-elle être la même? son amitié était-elle exempte de soupçons? ne devait-elle pas être refroidie? et de plus (car les griefs s'attirent et s'enchaînent en ces sortes de rencontres), Frédéric approuvait-il l'animosité de Voltaire contre Piron et contre Jean-Baptiste Rousseau? Ignorait-il l'épigramme très-gratuite, dans laquelle le marquis d'Argens est ridiculisé sous le nom de *Juif errant?* Ne savait-il pas, et approuvait-il les plaintes réciproques qui avaient eu lieu à la cour du roi Stanislas, entre Voltaire et Aillaud? Combien d'autres traits, combien de querelles très-connues alors, que Frédéric ne devait pas ignorer, et qu'il pouvait très-bien ne pas approuver! Je ne parle pas, au reste, des querelles de libraires, dans quelques-unes desquelles Frédéric pouvait cependant apercevoir autre chose que des chicanes suscitées par la friponnerie à un homme si justement célèbre; je ne parle pas même de tant de querelles littéraires, sur le fond desquelles Frédéric ne pensait pas comme Voltaire; mais, à ne considérer que ce que j'ai signalé, qu'est-ce donc qui a pu réunir ces deux hommes à une époque où leurs dispositions étaient devenues si équivoques, et, sous quelques rapports, ne pouvaient manquer d'être hostiles?

Ce qui les a réunis, c'est la suite de leurs anciennes protestations, et l'idée de ce que chacun d'eux pensait gagner à cette réunion. Enfin, trop avancés l'un et l'autre pour reculer, ils ont risqué le tout pour le tout. Et en effet, si l'on examine bien dans quelles dispositions ils se sont rapprochés, on verra qu'ils n'ont pensé qu'à se tromper mutuellement, en feignant des sentiments qu'ils n'avaient plus, du moins au même degré : c'était donc à qui serait le plus habile à en imposer; épreuve peu loyale de part et d'autre, et très-déplacée chez Voltaire. Ainsi chacun d'eux s'était dit : « Je recueillerai seul les fruits

« de l'amitié, et je n'en donnerai que les fleurs. » Ils méconnaissaient tous deux que, dans ce genre d'échange, les fleurs ne sont qu'artificielles, inodores, et trop tôt fanées, quelque brillantes qu'elles paraissent au premier coup d'œil. Chacun d'eux oubliait qu'il avait affaire à un homme trop délié et trop attentif, pour espérer qu'il pût le tromper longtemps. Mais quel exemple précieux à recueillir par les moralistes! les deux plus beaux génies de leur siècle n'ont pu réussir à se tromper, et n'ont eu qu'à se repentir de l'avoir tenté!

Dès le début, on voit ces deux hommes accumuler les protestations les plus exagérées. Quelle joie! quelle satisfaction! quel bonheur! quel dévouement! quelle reconnaissance! Frédéric, dit-on, est allé, dans des mouvements d'admiration et d'enthousiasme, jusqu'à baiser la main de Voltaire. En ce cas, tant pis pour celui-ci; car on peut bien croire qu'un roi si fier et si délicat sur les convenances ne se sera point pardonné ce moment d'oubli; il en aura rougi, et dès lors malheur à l'idole! A la place de Voltaire, je me serais dès lors regardé comme perdu, et n'aurais songé qu'à me retirer.

Au reste, les premières causes qui ont amené des mécontentements entre eux ont été des articles tenant à l'économie. On sait que Voltaire y regardait de près alors, et que Frédéric y a regardé de près toute sa vie. Le premier s'était fait, et a suivi à cet égard un plan dont on chercherait vainement un autre exemple. Né avec une fortune aisée, et qui s'est encore accrue par un héritage, il a travaillé dès sa jeunesse, et pendant cinquante ans, à l'augmenter. De vingt mille livres de rentes, il est parvenu à en avoir plus de cent mille; et c'est alors, dans un âge avancé, qu'il n'a plus voulu vivre qu'avec noblesse et grandeur; mais il n'avait pas atteint ce but, et par conséquent il suivait encore la première partie de son plan quand il vint à Berlin. Dans l'accord qu'il avait fait avec le roi de Prusse, celui-ci lui avait promis la clef de chambellan et la croix du mérite! mais de plus, et ce que le gentilhomme de la chambre du roi

de France estimait surtout, les appointements ordinaires d'un ministre d'État, c'est-à-dire près de vingt mille francs par an, appartement au château, la table (1), le bois de chauffage, deux bougies par jour, et par mois tant de livres de sucre, café, thé et chocolat. Or, il arriva qu'on ne remettait à M. de Voltaire que du sucre mal raffiné, du café mariné, du thé éventé, et du chocolat mal fabriqué. Il put bien soupçonner que Frédéric n'était pas si mal obéi sans le vouloir, et soit pour éclaircir ce doute, soit par tout autre motif, il se plaignit de ces vilenies. « Ce que vous me dites, répondit le roi, me fait une peine in-« finie. Un homme comme vous, traité chez moi de cette ma-« nière, tandis que l'on connaît mon amitié pour vous ! En vé-« rité, cela est affreux ! Mais voilà les hommes : ce sont tous « des canailles ! Cependant vous avez très-bien fait de m'en par-« ler ; soyez assuré que je donnerai des ordres si positifs, qu'on « se corrigera. » Quels que fussent les ordres que Frédéric donna, on ne se corrigea point, et Voltaire, plus indigné qu'au-

(1) « Le vieux comte de Nesselrode disait que des ordres avaient été donnés par le roi pour que chaque jour une table décente, et de six couverts, fût servie chez le poëte. Voltaire avait la malice de prier huit ou dix personnes. On trouvait de quoi manger ; mais les gens de l'office n'étant pas prévenus, il manquait toujours quelques articles, soit café, soit sucre, soit liqueurs. Voltaire s'égayait alors par des railleries et par des épigrammes sur l'humeur parcimonieuse de son hôte royal. A l'en croire, la peau du lion laissait échapper les aiguillettes du pourpoint d'Harpagon. » (Pr. Éd.)

Quand on songe aux nombreux motifs que les sujets prussiens les plus dévoués avaient de pallier les lésineries dont il s'agit, on est forcé de devenir difficile sur les assertions qui les révoquent en doute. Si donc le fait que l'explication du vieux comte de Nesselrode révèle était exact, comment n'eût-il été dit par personne durant les vingt ans que mon père resta en Prusse, et surtout à l'époque où il arriva à Berlin, et où les alentours de Frédéric, la cour et la ville, ne parlaient en quelque sorte que des détails et des anecdotes du séjour de Voltaire à Potsdam ?

C'est une terrible autorité que celle d'un homme qui, au-dessus de toutes les considérations humaines, n'a jamais dit ou écrit un mot qu'il ne l'ait cru également juste et vrai !

Bon THIÉBAULT.

paravant, ne manqua pas de renouveler ses plaintes. « Il est « affreux, répliqua le roi, que l'on m'obéisse si mal. Mais vous « savez les ordres que j'ai donnés ; que puis-je faire de plus? Je « ne ferai pas pendre ces canailles-là pour un morceau de « sucre ou pour une pincée de mauvais thé ; ils le savent et se « moquent de moi. Ce qui me fait le plus de peine, c'est de « voir M. de Voltaire distrait de ses idées sublimes pour de sem- « blables misères. Ah! n'employons pas à de si petites baga- « telles les moments que nous pouvons donner aux muses et « à l'amitié ! Allons, mon cher ami, vous pouvez vous passer « de ces petites fournitures, elles vous occasionnent des sou- « cis peu dignes de vous : eh bien ! n'en parlons plus ; je don- « nerai ordre qu'on les supprime. »

Cette conclusion étonna Voltaire, et par elle-même, et par la tournure que son royal ami sut y donner. « Ah! se dit-il en « lui-même, c'est donc ici *sauve ou gagne qui peut* ! En ce cas « sauvons et gagnons ce que nous pourrons! Le pire, en ces « rencontres, est d'être dupe. » Ce fut ainsi, et dès cette époque, qu'il fit revendre en paquets les douze livres de bougies qu'on lui donnait par mois ; et que, pour s'éclairer chez lui, il avait soin, tous les soirs, de revenir plusieurs fois dans son appartement sous différents prétextes, et de s'armer à chaque fois de l'une des plus grandes bougies allumées dans les salles de l'appartement du roi, bougies qu'il ne rapportait pas, et dont il aurait pu dire au besoin : *C'est mon sucre et mon café.*

Je prie le lecteur de considérer un moment quelle impression ces faits devaient produire dans l'âme des deux amis ! Certes, ils devaient être plus près du dépit, de la rancune et de la haine, que de l'amitié : au moins est-il certain que la méfiance, assez naturelle à tous deux, devait s'être bien accrue. Comme ils devaient s'épier et se tenir sur leurs gardes ! Cependant ils ne se quittaient pas, si on en excepte la matinée, que le roi donnait tout entière au gouvernement, et le temps de quelques dîners ; mais les soupers les réunissaient tous les jours à ceux

qui étaient appelés à les admirer, et là on voyait la philosophie, la littérature et la poésie régner ensemble ou tour à tour. Chaque minute amenait des sentences précieuses : tout était raison ou esprit dans ces réunions; et l'on pouvait y admirer également le choix ainsi que l'abondance vraiment intarissable des saillies.

Souvent les matinées de M. de Voltaire étaient remplies par d'autres soins : les frères et sœurs du roi apprenaient ses belles tragédies. Dès son second voyage, on s'était occupé de ce genre d'étude : c'est ainsi qu'à l'une ou à l'autre de ces deux époques on passa en revue, uniquement pour soi, et sans autres spectateurs que les affidés, *OEdipe*, *Marianne*, *Zaïre*, *le Duc de Foix*, *Adélaïde du Guesclin*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Oreste*, et surtout *la Mort de César*, *Brutus*, *Mahomet*, et *Catilina*. Il n'y avait rien, dit-on, de plus animé que les répétitions de ces pièces. Voltaire, qui était seul et pour tous le maître et professeur de déclamation, était toujours en action et hors d'haleine, et faisait tous les rôles à la fois; il criait et grondait quelquefois toute la troupe royale, et loin de s'en fâcher, on riait de sa colère. Dans une circonstance où il commençait à en vouloir à Baculard d'Arnaud, il lui donna le rôle d'un garde qui n'avait que quatre ou cinq vers à dire dans toute la pièce (c'était, je crois, dans *Marianne*). D'Arnaud, peu flatté d'avoir un rôle aussi insignifiant, débita ces vers avec froideur et insouciance, et Voltaire indigné lui en fit un reproche amer. « Ce rôle-là ne mérite rien de plus, répliqua d'Arnaud : pour « deux mots aussi peu marquants, quelle déclamation ne serait « pas ridicule? — Et ce rôle, reprit Voltaire, est encore au- « dessus de vos talents. Vous ne savez pas même dire ces deux « mots comme il convient. » Et là-dessus il se met à lui prouver que c'est sur ces deux mots que porte tout le nœud de la pièce, et qu'enfin c'est le rôle le plus important. Cette petite querelle, et cent autres semblables, amusaient ceux qui en étaient les témoins; aussi peut-on dire qu'il y a peu d'époques qui aient

fourni à la famille royale de Prusse plus de souvenirs agréables et de plaisirs à rappeler. Du reste, le prince Henri est celui à qui cette école a le plus profité ; il devint le premier acteur de la famille, et a conservé toute sa vie un goût très-dicidé pour le théâtre.

Pendant le même temps on faisait des vers : Voltaire, le roi et d'Arnaud s'en occupaient très-sérieusement. Mais peut-on parler de poésie sans parler d'amour? Lors du second voyage de Voltaire auprès du roi de Prusse, la princesse Ulrique (d'autres disent la princesse Amélie) lui avait demandé un jour de lui faire une déclaration d'amour où le mot *amour* ne se trouvât pas, et le poëte galant lui débita sur-le-champ, et comme par inspiration, ces vers si connus :

Souvent un air de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge...

Mais ces jolis vers eurent du malheur à plusieurs égards. D'abord Frédéric trouva fort mauvais qu'on fît, sous quelque forme que ce pût être, une sorte de déclaration à l'une de ses sœurs, et il ne crut pas devoir le souffrir, même de la part de Voltaire. Ainsi, il répondit au madrigal par une prétendue épigramme, où il mit plus de fiel que de talent; vers détestables, où il dit que l'on peut concevoir qu'un chien veuille prendre la lune aux dents, mais qu'un faquin de Français veuille parler d'amour à une grande princesse, c'est une extravagance qui passe toute permission (1). En second lieu, on découvrit que le madrigal fait pour la princesse était une imitation d'un madrigal italien que l'on eut soin de citer dans le temps. Enfin, le fils aîné de l'académicien M. de Francheville, très-jeune homme, qui plus d'une fois avait servi de secrétaire à l'ami de Frédéric, s'était aperçu que celui-ci, après avoir écrit ce même jour quelques lignes sur un quart de feuille de papier, les avait bien relues et bien examinées avant de se rendre à la cour, et avait déchiré

(1) On trouve cette épigramme refaite dans les *Œuvres de Piron.*

en cent petits morceaux de papier en partant, de sorte que le jeune copiste, curieux, spirituel, espiègle, plus que discret et délicat, en cette occasion du moins, avait ramassé avec empressement tout ces petits morceaux, et, en les rajustant, était parvenu à retrouver ou à refaire la pièce tout entière, ce qui démontra que ces vers étaient un impromptu fait à loisir, et surprit d'autant plus de monde, que certainement personne n'avait moins besoin de cette petite supercherie que Voltaire.

Je ne parle pas de son zèle ou de sa complaisance à retoucher les vers du roi : on sait que, durant son séjour en Prusse, il y consacra une partie de son temps, et que ce travail lui déplaisait infiniment. Au surplus, comme il existe encore dans les œuvres du philosophe de Sans-Souci un trop grand nombre de vers qui auraient eu besoin d'être corrigés, on peut en conclure qu'il y mit plus de résignation que de soin; mais ce qui me fournira le plus d'anecdotes, et ce que le lecteur attend sans doute avec le plus d'impatience, c'est l'histoire des querelles qui se sont élevées sur ce théâtre de gloire et de petites passions, et les faits particulièrement relatifs à la Beaumelle, à d'Arnaud et à Maupertuis.

La Beaumelle n'offrira qu'un article très-court : ce fut une délation de Maupertuis qui éleva entre lui et Voltaire cette longue guerre qui a duré jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. La Beaumelle venait de Copenhague : à peine arrivé à Potsdam, Maupertuis lui persuada que Voltaire était son ennemi, et l'accusait d'avoir eu, dans quelques-unes de ses pensées, une intention qui devenait une offense pour le roi et pour toute sa société. Voltaire et la Beaumelle eurent tort de faire tant d'attention aux propos tracassiers de Maupertuis; c'était assurer son triomphe : la Beaumelle, en particulier, ne devait-il pas sentir que la vivacité de Voltaire était excusable? Cette querelle, au reste, ne fit pas une grande sensation à Berlin, vu que Fréderic ayant fait dire à la Beaumelle qu'il n'avait pas besoin de ses services, celui-ci différa peu son départ pour la France.

Baculard d'Arnaud occupa plus longtemps les amateurs d'anecdotes, et sa brouillerie avec Voltaire parut d'autant plus grave, qu'il était vrai, et que tout le monde savait qu'il lui avait de ces obligations dont le souvenir ne doit jamais s'effacer. Mais il faut être juste : le premier tort vint moins de d'Arnaud que du roi. Celui-ci, toujours malin, et secrètement indisposé contre Voltaire, imagina, pour le mortifier indirectement, d'élever jusqu'aux nues quelques-uns des vers du plus jeune de ces deux poëtes : c'était dans un tête-à-tête, et d'un air confidentiel, qu'il disait à Voltaire, avec une sorte de conviction simulée et perfide : « Il faut avouer que d'Arnaud « a vraiment le génie poétique : tel de ses vers vaut seul tout « un poëme, etc. » Ceci n'aurait sans doute aigri Voltaire que contre le roi, mais d'Arnaud ne fut pas insensible aux cajoleries qui suivirent cette déclaration; il eut l'air de s'en prévaloir, et voilà ce qui le perdit. Voltaire résolut de l'en punir, c'est-à-dire de le faire renvoyer, ou de se retirer lui-même. Il intéressa dans sa cause la plupart de ceux qui entouraient Frédéric, et comme celui-ci, en voulant mortifier l'un, était loin de le rabaisser au niveau de l'autre, il n'est pas étonnant qu'à la fin il ait sacrifié celui auquel il avait précédemment donné des louanges si exagérées. Un accident, sans doute involontaire, mais que la malignité interpréta autrement, annonça d'abord à toute la cour la disgrâce de d'Arnaud. Dès que la reine-mère, qui vivait à Montbijou, se mettait au jeu, vers les six heures du soir, les dames d'honneur et toute la jeunesse attachée à leurs pas se rendaient, sur de petits batelets fort élégants, de l'autre côté de la Sprée, en une promenade dite *la Chaussée*, promenade fort déserte le reste du jour, mais très-brillante depuis ce moment jusqu'à l'heure du souper. Ce fut là que l'on trouva un billet conçu en ces termes : « Enfin, nous l'emportons : d'Arnaud est renvoyé; on vient « de lui faire signifier l'ordre de partir. D'Arget. » D'Arget était le secrétaire des commandements du roi. Le billet n'avait

point d'adresse : il avait été envoyé sous une enveloppe que l'on ne trouva point. Ainsi la nouvelle du renvoi de d'Arnaud fut répandue dès le jour ; et l'on ne put attribuer sa disgrâce qu'à un complot où l'on voyait d'Arget figurer en première ligne, d'autant plus que l'on ne pouvait hasarder que des conjectures douteuses sur celui à qui le billet avait été adressé.

En arrivant à Maupertuis, je dois observer qu'il y eut entre Voltaire et lui une longue série de querelles qui les conduisirent enfin à une brouillerie complète. Ce qui amena, au moins en apparence, la première scission entre eux deux, fut un propos déplacé de la part du président, et que Voltaire repoussa durement. Tous deux revenaient de Sans-Souci à Potsdam, vers une heure et demie après minuit, dans un des carrosses du roi, lorsque Maupertuis dit d'un air de jubilation : « Il faut avouer « qu'aujourd'hui la soirée a été charmante. — Je n'en ai jamais vu de si sotte, » répliqua Voltaire. Pour bien entendre le propos et la réplique, il faut se rappeler que M. de Voltaire avait habituellement un esprit si heureux et si brillant, qu'il écrasait tous les autres convives ; il n'y avait que Frédéric qui pût lutter avec quelque succès : mais cet homme extraordinaire avait de temps en temps des jours où, soit par indisposition, soit pour quelque autre cause, il n'était que taciturne, froid, et presque nul. Maupertuis, au contraire, qui, en général, avait beaucoup moins d'esprit que Voltaire, en avait tous les jours également, et même assez pour plaire lorsque Voltaire ne se montrait pas. Or, au souper d'où ils sortaient, Voltaire avait été dans ses humeurs nébuleuses, et Maupertuis avait brillé ; ce qui montre que son propos n'était qu'une jactance puérile que Voltaire avait pu prendre pour un sarcasme et une injure. Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette soirée, ils ne se sont ni ménagés ni rapprochés. Le roi, qui lui-même se permettait si facilement les petites méchancetés, et qui s'amusa souvent de celles de Voltaire contre Maupertuis, ne voulant pas néanmoins que l'on portât les choses jusqu'à une rupture

éclatante et scandaleuse, entreprit plus d'une fois de raccommoder ces deux hommes, et jamais n'en obtint qu'une paix simulée ou plutôt qu'un silence rancunier.

Telles étaient les dispositions des esprits, lorsque Frédéric apprit que Voltaire avait fait, sous le titre du *Docteur Akakia*, une satire sanglante contre Maupertuis, et qu'il allait la faire imprimer. Un billet très-galant invita l'auteur à venir au château, et dès qu'il y fut arrivé, Sa Majesté lui dit du ton le plus amical : « On dit que vous avez fait un ouvrage aussi agréable que « piquant contre M. de Maupertuis : je vais, à ce sujet, vous « parler avec franchise, et comme on peut le faire avec un « ami. Mon intention n'est pas de vous dire que Maupertuis « n'ait point de torts envers vous, ou que vous en ayez envers « lui ; je conviens au contraire que vous avez droit de vous « plaindre, en un mot, je sens et j'avoue que vous avez raison : « ainsi je vous l'abandonnerais sans difficulté, si je ne consi- « dérais que lui ; mais je vous prie d'observer que j'ai appelé « cet homme à mon service, que je l'ai placé à la tête de mon « Académie, que je lui ai accordé le même traitement qu'à mes « ministres d'État, que je l'ai admis dans ma société la plus fa- « milière, et que je lui ai permis d'épouser une des dames d'hon- « neur de la reine, fille d'un de mes ministres, une demoiselle de « Bredow, c'est-à-dire appartenant à l'une des plus anciennes « et des plus considérables familles de la noblesse de mon « royaume. J'ai tant fait pour lui, au su et vu de toute l'Europe, « que je ne puis plus consentir à son entier avilissement, sans « me compromettre moi-même. Si vous le couvrez d'opprobres, « j'en recevrai nécessairement des éclaboussures ; si je le souf- « fre, je donne un vrai scandale : on me blâmera, et la no- « blesse de ce pays y trouvera pour elle une autre mortifica- « tion qu'elle m'imputera. Pesez bien, je vous en prie, toutes « ces circonstances, et voyez ce que je dois solliciter de votre « amitié, et ce que vous devez accorder à la mienne. Je sais « combien il peut en coûter à un auteur de sacrifier un de

« ses ouvrages, surtout quand l'idée en est heureuse, et que « les détails en sont aussi agréables qu'ingénieux, mais à qui « un sacrifice semblable devrait-il moins coûter qu'à vous? « Ce qui, en ce genre, serait irréparable pour tout autre, n'est « rien pour M. de Voltaire, l'homme du monde qui a le génie « le plus fécond et le plus beau. Vous êtes si riche en idées « et en talents! Votre gloire est établie sur tant d'autres pro- « ductions plus importantes! Et que vous faudra-t-il de plus « que la volonté pour en créer encore qui soient toujours « aussi dignes de vous! Ne doutez pas néanmoins qu'en me « sacrifiant le roman allégorique dont il s'agit vous ne me don- « niez une des preuves d'amitié qui, vu tant de considérations, « puissent m'être les plus chères. Je ne crains pas de vous l'a- « vouer : vous me rendrez un service essentiel, et dont je vous « aurai toute ma vie la plus vive reconnaissance. — Eh bien! « répondit Voltaire, je vais chercher le manuscrit de mon *Doc-* « *teur Akakia*, et le remettre à Votre Majesté; je vous ai tou- « jours été trop dévoué, Sire, pour ne pas échanger contre « l'assurance de vos bontés cette petite vengeance qui m'a- « vait paru juste : je vous ferais certainement, et avec plaisir, « des sacrifices bien plus grands encore, s'il en était besoin. « — Allez donc; je vous attends : rien ne doit différer l'exé- « cution d'un si noble dessein. »

On voit que le plaisir d'avoir réussi avait substitué la gaieté à la supplication. Voltaire partit, et revint promptement, son manuscrit à la main. « Sire, s'écria-t-il en riant, voilà l'in- « nocent qui doit périr pour le peuple! Je vous le livre : or- « donnez son supplice. — Ah! mon ami, quel sort plus cruel « que le mien! Ordonner des supplices pour ceux qu'on de- « vrait couronner! Eh bien! subissons au moins notre destinée « avec dignité; soyons aussi justes que nous le pouvons; ven- « geons la victime en l'immolant. Lisez-la : j'en sauverai ce « que je pourrai, et ce sera un dépôt que ma mémoire con- « servera précieusement. Lisez, et qu'à la flamme qui en

« consumera toutes les pages, survive ma légitime admira-
« tion ! O Vulcain ! on ne te fit jamais un plus grand et plus
« mémorable sacrifice ! » Voltaire lut le conte tout entier : à chaque moment il était interrompu par les applaudissements du monarque, qui trouvait que tous les traits en étaient aussi gais que justement appliqués ; on éclatait de rire, et à la fin de chaque cahier, lorsqu'il fallait le jeter au feu, on renouvelait les regrets. » Allons, du courage ! O Vulcain ! dieu cruel et « vorace, voilà ta proie ! « Et tandis que le cahier brûlait, on formait des danses antiques et sacrées devant le foyer. Ce fut ainsi qu'on lut et qu'on brûla *le Docteur Akakia*, jusqu'au bout : jamais peut-être ces deux hommes ne se sont permis de facétie plus comique.

Certainement, s'ils avaient encore eu les sentiments qu'ils avaient si bien manifestés à des époques antérieures, Frédéric aurait tout fait pour dédommager Voltaire d'un pareil sacrifice, et celui-ci aurait persisté dans l'acte de dévouement auquel il avait paru se résoudre. Mais il ne leur restait à tous deux que le vieux langage ; les sentiments que ce langage exprimait si bien étaient éteints chez l'un et chez l'autre. Frédéric craignit que la victoire qu'il avait remportée ne fût une feinte perfide, et il surveilla de près celui qui s'était avoué vaincu. Voltaire ne pouvait plus croire à l'amitié qui avait servi de titre pour lui demander ce sacrifice : Frédéric n'avait été à ses yeux, en cette occasion comme en tant d'autres, qu'un acteur très-adroit, qui en se mettant en scène, profite habilement de ses avantages. Voltaire se regarda donc comme un homme joué ; il vit la morgue de Maupertuis, qui, assuré d'une si grande protection, n'en affichait que plus de fierté et d'arrogance. Voltaire conclut qu'il était dupe, et cette idée, insupportable pour une âme telle que la sienne, le révolta. Ainsi, il ne fut bientôt plus question pour lui que d'oublier les promesses qu'on lui avait arrachées, et de revenir à ses premiers plans de vengeance.

Le brouillon de son *Docteur Akakia* lui restait; il se hâte de le faire imprimer. Frédéric, qui le suit des yeux, découvre ce qui se passe, attend que l'édition soit finie, et la fait saisir et enlever. Voltaire, qui, de son côté, avait deviné ce que Frédéric pourrait faire, avait eu soin de se faire remettre quatre exemplaires de chaque feuille, à mesure qu'on les avait tirées, et avait envoyé ces quatre exemplaires en Hollande. Frédéric, irrité de ce qu'on lui a manqué de parole, et de ce qu'on a voulu le jouer chez lui, fait brûler l'édition saisie, par l'exécuteur des hautes œuvres, le dimanche vers les trois ou quatre heures du soir, au milieu de la plus grande place de Berlin, qu'on appelle *la Place des Gendarmes;* et Voltaire, qui voit cet *auto-da-fé* de chez son ami M. de Francheville, qui logeait sur cette place, et chez lequel lui-même allait descendre quand il voulait secouer la poussière du château, se met à la fenêtre, et crie de toutes ses forces : « Ah! voyez-vous l'esprit de Mauper-« tuis qui s'en va tout entier en fumée! Oh! quelle fumée noire « et épaisse! Mais combien de bois de perdu! et ces quatre pau-« vres petits déserteurs, qui courent la poste, et se sauvent « en Hollande! »

En cette affaire si grave, les rieurs furent pour M. de Voltaire, il faut l'avouer. Frédéric, qui n'a jamais fait brûler aucun autre ouvrage par la main du bourreau, n'eut que du regret d'avoir fait brûler celui-ci : il n'y gagna rien, que d'avoir élevé entre lui et Voltaire un mur de séparation qu'il n'était plus possible d'abattre. On peut dès ce moment regarder ces deux hommes comme ennemis déclarés et irréconciliables : il n'y a plus de masques à prendre, ni de douceurs à se dire, ni de promesses à se faire; l'offense est réciproque, le scandale public est complet. Déjà, et dans d'autres circonstances, il y avait eu, à la suite de querelles moins graves, des moments où Voltaire n'avait pu se contenir. La Mettrie lui avait rapporté que le roi, après avoir dit de lui qu'il en avait encore besoin, avait ajouté : *On suce l'orange, et on en jette ensuite l'écorce.* Ce rapport

acheva d'exaspérer Voltaire ; et, en effet, montrant un jour des vers de ce monarque, il s'écria : *Cet homme-là est César et l'abbé Cottin!* Dans une autre occasion, il répliqua à ceux qui lui parlaient du roi : « *Le roi*, dites *le maréchal des logis!* » dans une autre époque encore, il lut avec indignation les mots *Au Château*, sur l'adresse d'une lettre qu'on lui remettait ; et saisissant une plume, il barra ces deux mots, en y substituant ceux-ci, qu'il répéta plusieurs fois, *Au corps de garde!* Il s'était également permis de se plaindre à plusieurs personnes du dégoût qu'il éprouvait à corriger les pièces de vers de Sa Majesté, et il s'était servi d'une expression encore plus offensante que la plainte elle-même, en disant qu'*il n'était occupé qu'à blanchir le linge sale du roi.* Tous ces propos étaient de nature à blesser vivement Frédéric, qui n'avait pas de moindres torts à se reprocher. Cependant de très-puissantes raisons les retenaient tous deux : en effet, comment se brouiller avec éclat? Quelles en seraient les suites? et que deviendraient toutes les belles idées dont on avait tant aimé à se flatter? Quel scandale n'en résulterait-il pas dans toutes les cours et dans toute l'Europe? On voit qu'ils avaient pris sur eux de beaucoup oublier, ou plutôt de dissimuler beaucoup. Mais enfin cette dernière aventure avait mis le comble aux injures précédentes; il n'était plus possible de reculer : il ne devait plus être question que de savoir comment chacun d'eux pourrait tourner leur brouillerie à son avantage, et c'est aussi de quoi ils s'occupèrent. Frédéric voulut y mettre de la modération et de la dignité, et Voltaire ne songea qu'à se montrer indépendant, fier et ferme. D'après ces premières idées, Voltaire ne reparut à la cour qu'autant qu'il y fut invité, et il y reporta rancune et colère. On se vit peu, ou l'on ne se vit pas; on s'écrivit des billets où l'on ne s'épargna pas les vérités, et même quelquefois les injures; il y eut des occasions où c'était à qui dirait les choses les plus dures.

Ce fut dans l'un de ces moments, et au plus fort de la querelle, que Frédéric envoya, par son premier page de la chambre,

à M. de Voltaire, qui logeait au-dessous de lui, c'est-à-dire au rez-de-chaussée, un billet rempli d'amertume, et qui se terminait par cette phrase : « Vous avez le cœur cent fois plus affreux « encore que votre esprit n'est beau. » Il est difficile de se figurer la fureur où ce billet mit Voltaire. M. Moulines, présent à cette scène, qu'il m'a contée, en était encore effrayé plus de douze ans après ; il n'y eut, en effet, aucune épithète odieuse, aucun reproche grave qui ne fussent fait ou donnée au roi, et tout ce que Voltaire disait, il le criait en quelque sorte en marchant à grands pas dans sa chambre, avec tous les symptômes de la plus extrême agitation. Le pauvre page, qui attendait pour savoir si on lui donnerait une réponse, l'écoutait pâle et tremblant, ne pouvant que lui répéter sans cesse : *Monsieur! monsieur!* A la fin, ce page, âgé d'environ quinze à seize ans, s'approche de lui, tout hors de soi, et lui dit du ton de l'effroi et du désespoir : « Monsieur! rappelez-vous donc et songez qu'il « est roi, que vous êtes chez lui, et que moi, qui vous entends, « je suis à son service! » Ces mots frappent Voltaire : à l'instant, il prend le page par le bras, et lui crie : « Eh bien, mon- « sieur, c'est vous que je prends pour juge entre lui et moi. « Cherchez, et dites-moi quel est le tort que j'ai envers lui? Je « n'en ai qu'un seul, mais il est irréparable; un seul, celui de « lui avoir appris à faire les vers mieux que moi! Allez, et por- « tez-lui cette réponse. » Le page remonta chez le roi, qui n'était guère plus tranquille, et qui, en attendant son retour, se promenait d'impatience dans son cabinet. « Avez-vous remis « mon billet? » dit-il au page dès qu'il l'aperçut. « Oui, Sire. — « L'avez-vous remis à M. de Voltaire lui-même? — Oui, Sire. « — L'a-t-il lu devant vous? — Oui, Sire. — Qu'en a-t-il fait « après l'avoir lu, et qu'a-t-il dit? » Ici le page reste immobile et muet. « Je vous demande ce que M. de Voltaire a dit après « la lecture de mon billet? » Silence profond. « Ne m'enten- « dez-vous pas? Je vous ordonne de me dire s'il a parlé, et « ce qu'il a dit et ce qu'il a fait? » Même silence encore. « Répé-

terez-vous ce qu'il a dit, » reprit le roi. « Parlez : je le veux ! « Dites, ou tremblez ! » Enfin, le page vaincu par la terreur, s'arrêtant à chaque mot, et plus tremblant encore qu'il ne l'avait été chez Voltaire, se mit à raconter, sans oser lever les yeux, tout ce qu'il avait vu et entendu. A mesure qu'il avançait dans son récit, le roi allait et venait à grands pas; il s'arrêtait et attachait ses regards sur son page, son visage s'enflammait, son œil était terrible, et l'on ne pouvait qu'attendre une grande explosion, lorsque le page arrivant aux derniers mots proférés par Voltaire, ce monarque devint subitement calme, se mit à sourire en haussant les épaules, et termina cette grande affaire par ces mots : *C'est un fou!* Ainsi le compliment non mérité par où Voltaire avait eu l'adresse de couvrir ses injures, calma la colère du roi, et sauva du moins encore quelques apparences.

Je l'ai déjà dit, et on le voit, il ne pouvait plus être question que du moyen le plus convenable de se quitter. Voltaire n'eut plus d'autre sujet de méditation. Toutes les lettres qu'il écrivit alors à ses parents et à ses amis ne peignaient que le désir très-ardent de revenir en France. Il voulut toutefois ne paraître déterminé que par des raisons de santé et d'affaires : ce furent là les titres sur lesquels il se fonda en demandant son congé, et en renvoyant à Sa Majesté son brevet de pension, la clef de chambellan, et la croix du mérite, qu'il eut l'adresse d'accompagner de ces quatre vers si galants :

Je la reçus avec tendresse,
Et je la rends avec douleur.
Comme un amant dans sa fureur
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le roi lui renvoya *toutes ces bagatelles*, ou mieux *toutes ces marques de servitude*, ainsi que Voltaire les appelait, et y joignit, pour rétablir sa santé, une bonne dose de quinquina. Cette plaisanterie ne devait pas guérir l'esprit de Voltaire, mais elle le

détermina à prendre une autre voie pour recouvrer sa liberté. Il écrivit qu'il avait besoin d'aller aux eaux de Plombières : on lui répondit qu'il y en avait d'aussi bonnes vers la Silésie. Alors il demanda à voir le roi ; sa présence semble tout effacer et tout réparer : familiarité, gaieté, tout renaît ; Maupertuis même est abandonné à sa vengeance, et enfin il sort de Potsdam, avec la permission d'aller aux eaux de Plombières, sous la condition cependant de revenir à Berlin. Il se hâta dès lors de faire ses préparatifs, et expédia, par rouliers, une partie de ses effets. Prêt à partir, il se rendit à Potsdam pour prendre congé de Sa Majesté. Le roi était à la parade lorsqu'on lui dit : « Sire, voilà « M. de Voltaire qui vient recevoir les ordres de Votre Majesté. » Le roi se tourna de son côté en lui disant : « Eh bien, M. de « Voltaire, vous voulez donc absolument partir ? — Sire, des « affaires indispensables, et surtout ma santé, m'y obligent. « —Monsieur, je vous souhaite un bon voyage. » Le dialogue ne fut pas plus long ; Voltaire se retira, et il fut évident qu'ils ne devaient jamais se revoir, et que leur dernière entrevue, si cordiale et si gaie, n'avait été qu'une scène parfaitement bien jouée.

Ici se présentent plusieurs faits remarquables. Je vais d'abord suivre Voltaire jusque sur les bords du Rhin, ensuite je reviendrai à Potsdam.

Voltaire s'arrêta quelques jours à Leipsick, où il reçut le cartel si ridicule de Maupertuis (1) : de Leipsick il vint à Gotha,

(1) Voici ce cartel, la réponse que fit Voltaire, et une note insérée à ce sujet dans le journal de Leipsick de cette époque. Ces pièces, que j'ai trouvées dans les papiers de mon père, sont trop curieuses et trop peu connues pour que j'hésite à les placer dans cette édition.

Bon THIÉBAULT.

Lettre de M. de Maupertuis à M. de Voltaire.

Avril, 1753.

« Les gazettes disent que vous êtes demeuré malade à Leipsick ; les nouvelles particulières assurent que vous n'y séjournez que pour faire

où la duchesse le garda autant qu'elle put : de là il se rendit à Hesse-Cassel.

imprimer de nouveaux libelles. Pour moi, je veux faire savoir des nouvelles certaines de mon état et de mes desseins.

« Je n'ai jamais rien fait contre vous, rien écrit, rien dit ; j'ai trouvé même indigne de moi de répondre un mot à toutes les impertinences que vous avez répandues ; et j'ai mieux aimé laisser courir les histoires de M. de la Beaumelle, dont j'avais le désaveu de lui par écrit, et cent autres faussetés que vous avez débitées pour tâcher de colorer votre conduite à mon égard, que de soutenir une guerre indécente. La justice que m'a faite le roi de vos pièces écrites, ma maladie, et le peu de cas que je fais de mes ouvrages, ont pu jusqu'ici justifier mon indolence.

« Mais s'il est vrai que votre dessein soit de m'attaquer encore, et de m'attaquer, comme vous l'avez déjà fait, par des personnalités, je vous déclare qu'au lieu de vous répondre par des écrits, ma santé est assez bonne pour vous trouver partout où vous serez, et pour tirer de vous la vengeance la plus complète. Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont jusqu'ici retenu mon bras, et qui vous ont sauvé de la plus malheureuse aventure qui soit jamais arrivée.

« MAUPERTUIS. »

Réponse de M. de Voltaire à M. de Maupertuis.

« M. le Président,

« J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré. Vous m'apprenez que vous vous portez bien, que vos forces sont entièrement revenues, et vous me menacez de venir m'assassiner. Quelle ingratitude envers votre pauvre docteur Akakia !... Non content d'ordonner qu'on ne paye point son médecin, vous voulez le tuer? Ah ! monsieur, ce procédé n'est ni d'un président d'académie, ni d'un bon chrétien tel que vous êtes.

« Je vous fais mon compliment sur votre bonne santé, mais je n'ai pas tant de force que vous ; je suis au lit depuis quinze jours, et je vous supplie de différer la petite expérience de physique que vous avez projetée ! Vous voulez peut-être me disséquer? mais songez que je ne suis pas géant des terres Australes, et que mon cerveau est si petit, que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune émotion de l'âme. De plus, si vous me tuez, ayez la bonté de vous souvenir que M. de la Beaumelle m'a promis de me poursuivre jusqu'aux enfers, et il ne manquera pas de m'y aller chercher. Quoique le trou que l'on doit creuser, par votre ordre, jusqu'au centre de la terre, et qui doit mener tout droit en enfer, ne soit pas encore commencé, il y a d'autres moyens d'y aller, et il se trouvera que je serai malmené dans l'autre monde, comme vous m'aurez persécuté dans celui-ci.

« Voudriez-vous, monsieur, pousser l'animosité si loin? Ayez encore

Le baron de Poëllnitz, qui était allé aux eaux, et qui ne savait rien de ce qui s'était passé à la cour depuis son départ, fut très-

la bonté de faire une petite attention. Pour peu que vous vouliez exalter votre âme pour voir clairement l'avenir, vous verrez que, si vous venez m'assassiner à Leipsick, où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs, et où votre lettre est déposée, vous courrez quelques risques d'être pendu, ce qui sans doute avancerait le moment de votre maturité, mais serait peu convenable à un président d'académie.

« Je vous conseille d'abord de faire déclarer la lettre de la Beaumelle forgée et attentatoire à votre gloire, dans une de vos assemblées, après quoi il vous sera plus permis peut-être de me tuer, comme perturbateur de votre amour-propre. Au reste, je suis encore bien faible ; vous me trouverez au lit, et je ne pourrai que vous jeter à la tête ma seringue et mon pot de chambre ; mais dès que j'aurai un peu de forces, je ferai charger mes pistolets *cum pulvere pyrea,* et en multipliant ensuite la masse par le carré de la vitesse, jusqu'à ce que l'action et vous soyez réduits à zéro, je vous mettrai du plomb dans la cervelle : elle paraît en avoir besoin. Il est triste pour vous que les Allemands, que vous avez tant vilipendés, aient inventé la poudre, comme vous devez vous plaindre de ce qu'ils ont inventé l'imprimerie.

« Adieu, mon cher président.

« A Leipsick, le 10 avril 1753.

« VOLTAIRE.

« *P. S.* Comme il y a cinquante à soixante personnes qui ont pris la liberté de se moquer prodigieusement de vous, elles demandent quel jour vous prétendez les assassiner. Madame Gotscher se flatte que vous pardonnerez à son esprit en faveur de son sexe, et que vous aurez la générosité de lui donner une sauve-garde. »

Article extrait des gazettes de Leipsick.

Un quidam ayant écrit à un habitant de Leipsick une lettre par laquelle il menace ledit habitant de l'assassiner [1], et les assassinats étant visiblement contraires aux priviléges de la foire, on prie tous et un chacun de donner connaissance dudit quidam, quand il se présentera aux portes de Leipsick. C'est un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité ; l'œil rond et petit, la perruque de même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise, ayant le visage plein et l'esprit plein

[1] La lettre est conçue en ces termes : « Je vous déclare que ma santé est assez « bonne, etc. »

étonné, en arrivant en cette dernière ville, lors de son retour, d'apprendre que Voltaire, venant de Berlin, était à l'auberge où lui-même descendait : il n'eut rien de plus pressé que de demander à lui parler, et de se rendre chez lui, dès que la réponse fut venue... « Jamais, » me disait ce baron en me parlant de cette entrevue, « je n'ai vu une plus violente colère. « Votre roi m'a traité indignement, me répétait-il sans cesse : « mais dites-lui bien que je ne l'oublierai jamais; dites-lui que « je m'en vengerai! oui, je m'en vengerai! La postérité le saura! « il aura lui-même longtemps et inutilement à s'en repentir! « Je serai vengé! dites-le-lui, etc. »

Ce fut en sortant de Cassel qu'il se rendit à Francfort, où de nouvelles aventures l'attendaient.

Depuis son arrivée à Berlin, Voltaire avait habituellement eu chez lui en un volume grand in-4° les poésies manuscrites du roi : ce volume lui avait été remis pour qu'il pût les examiner à loisir, et proposer ensuite à l'auteur les corrections qu'il croirait y être nécessaires. On peut admettre à la rigueur qu'un volume semblable que l'on a depuis trois ans, soit confondu avec d'autres livres, par des domestiques surtout, et dans le moment où l'on emballe tout à la hâte; on peut également croire que M. de Voltaire, dans l'extrême agitation où il était, se mit peu en peine de ce volume, et même l'oublia : mais cette manière d'expliquer les faits, manière qui d'ailleurs repose sur plus de possibilité que de vraisemblance, n'est pas celle qui plaît à la malignité. Le manuscrit fut emballé avec d'autres livres, et l'on imagina que le dépositaire avait eu dessein de se l'approprier. On prétendit même qu'il y avait eu peu de délicatesse à

de lui-même, portant toujours scalpel en poche pour disséquer des géants de haute taille.

Ceux qui en donneront connaissance auront mille ducats de récompense, assignés sur les fonds de la ville latine que ledit quidam fait bâtir, ou sur la première comète d'or ou de diamant qui doit tomber incessamment sur la terre, selon les prédictions dudit quidam, philosophe et assassin.

ne pas le remettre à son auteur, dès l'instant où la brouillerie était devenue sérieuse ; et en cela on avait eu tort, attendu que Voltaire n'aurait pu se presser ainsi de le renvoyer, sans afficher une sorte de dédain, et par conséquent sans commettre une offense très-grave. Quoi qu'il en soit, Frédéric se ressouvint très-bien de son volume au moment de l'adieu ; mais il se persuada qu'il aurait été confié à quelque ami pour lui être rendu. Cependant, surpris le lendemain de n'en avoir aucune nouvelle, il en envoya demander chez tous ceux avec qui Voltaire avait été lié dans ces derniers temps : la réponse fut que personne n'en avait ouï parler. Dès l'instant un courrier part, et va porter à Francfort ordre au chargé d'affaires de Sa Majesté de faire arrêter M. de Voltaire, jusqu'à ce qu'il eût rendu la croix du mérite, la clef de chambellan, le brevet de pension et surtout le volume qui ne lui avait été confié qu'à titre de dépôt. Cette vivacité de la part du roi était principalement, dit-on, une suite des suggestions de Maupertuis. Le chargé d'affaires, ancien major, requiert le magistrat de faire faire cette arrestation. Madame Denis, qui était venue jusque-là au-devant de son oncle, fut arrêtée avec lui, sous le prétexte que, restant libre, elle aurait pu partir et emporter en France le fatal volume. Ce prétexte n'était qu'une injure déplacée : mais les anciens militaires ne s'embarrassent pas de cela, et les vrais diplomates ne s'y arrêtent qu'autant qu'il le faut pour justifier le fond par la forme. La vérité est que le manuscrit royal, cheminant vers Francfort, ainsi que d'autres livres, avec la lenteur des rouliers ordinaires, n'était pas encore arrivé, et que même il n'arriva qu'assez longtemps après Voltaire. Du reste, que cet homme si vif, irrité de tous ces contre-temps, ait fait une prison de l'auberge où on lui donna des sentinelles, et qu'il ait transformé M. le major Freitach en bas officier, on ne doit pas en être surpris, après qu'on l'a vu faire d'un château un corps de garde, et d'un grand roi un maréchal des logis ; et s'il a reproché au premier d'avoir parlé le français aussi mal que tant de Fran-

çais parlent l'allemand, il n'y a là tout au plus que de quoi rire, à charge de revanche. Dès que les malles et caisses furent arrivées, M. de Voltaire remit le volume, comme il avait d'abord remis les autres objets réclamés, et alla vite avec sa nièce mettre le Rhin entre le roi de Prusse et lui, et composer sous le nom de *Testament* la relation que Beaumarchais a publiée si longtemps après, et qui dans le temps était destinée à assurer la vengeance tant annoncée au baron de Poëllnitz.

Je reviens à Potsdam, où Frédéric, toujours espiègle, ne songea, en quittant Voltaire, qu'à lui préparer, pour son arrivée en France, quelque mortification secrète. Pour cela, il fit écrire par un tiers à d'Arnaud, qui se trouvait à Dresde, une lettre où, sous le voile de l'amitié, on lui annonçait le départ de Voltaire, et où l'on ajoutait que certainement le roi lui ferait le plus favorable accueil s'il reparaissait à sa cour; mais que si cette idée lui convenait, il ne pouvait point arriver trop tôt, et n'avait pas un moment à perdre. D'Arnaud part à l'instant, et vole à Potsdam : alors on envoya à tous les gazetiers un article portant que tel jour M. de Voltaire était parti pour retourner en France, et que tel jour M. Baculard d'Arnaud était arrivé de Dresde à la cour du roi de Prusse. Après cet envoi on parut ignorer l'arrivée du revenant; et après quelques jours, lorsque celui-ci se fit annoncer, on lui fit dire qu'on n'avait pas besoin de ses services : ainsi il repartit pour Dresde sans avoir eu même une audience. Je parlerai ailleurs d'un chevalier Masson, que Frédéric prit à son service vers la même époque, parce qu'on lui assura qu'il avait des connaissances bien plus étendues et autant d'esprit que Voltaire; épreuve assez triste, et qui prouva à ce roi politique et philosophe qu'il y a des hommes qu'on ne remplace jamais.

Le séjour de Voltaire à Berlin a fourni trois anecdotes assez curieuses, quoique étrangères à ses liaisons avec Frédéric, et que par conséquent je pense devoir au moins indiquer ici : l'une concerne un marchand nommé Fromery, et qui était établi

sous les arcades près du château ; une autre roule sur un procès, qui fit grand bruit à Berlin, et dans lequel M. de Voltaire avait un juif pour partie adverse ; la troisième a pour objet la querelle de Koënig avec Maupertuis.

Je ne m'arrête point à des facéties telles que l'étourderie d'une des femmes de charge du château, qui, croyant un matin que Voltaire était reparti avec le roi pour Potsdam, vint reprendre le linge qui leur avait été donné, et ne voyant pas Voltaire, qui dormait enfoncé tout entier sous ses couvertures, tira les draps avec une telle voilence, qu'elle le jeta sur le parquet. Que l'on juge de la surprise de l'un et de l'autre ! Voltaire eut néanmoins plus de peur que de mal.

L'aventure de Fromery n'est guère plus importante, mais on en a tant parlé, qu'il est bon de la présenter telle qu'elle s'est passée. Voltaire, arrivé un jour de Potsdam avec le roi, se trouva invité à souper chez la reine-mère ; or, c'était à l'époque d'un deuil de cour, et Voltaire n'avait point d'habits noirs à Berlin. Son embarras fut d'autant plus grand, que la reine-mère était sévère observatrice de l'étiquette. Le domestique de notre courtisan dit à son maître qu'il connaissait un brave et honnête négociant qui, comme tout bon réformé, avait un habit noir pour aller à la communion, et que ce marchand se ferait certainement un plaisir de le prêter à un homme tel que M. de Voltaire. Celui-ci permit à son domestique d'aller en faire la demande, qui eut tout le succès que l'on pouvait désirer. Mais l'œil du domestique l'avait induit en erreur, en jugeant que l'habit fait pour l'un irait bien à l'autre ; il n'avait deviné juste que pour la taille. Fromery avait beaucoup plus d'embonpoint et son habit, juste pour lui, était ridiculement ample pour Voltaire. Cette difficulté non prévue ne déconcerta point le zèle du domestique, qui promit de faire promptement, rentrer le coutures, sans d'ailleurs nuire à l'habit. Par malheur, il s'adressa à un tailleur qui n'y fit pas tant de façon, et qui coupa tout ce qu'il y avait de trop. L'habit fut rapporté avant le souper, il alla fort bien,

et le lendemain on le rendit à M. Fromery, en le remerciant beaucoup. Ce ne fut que quelques temps après, lorsque ce marchand voulut s'en servir pour ses actes de religion, qu'il se convainquit qu'il ne pouvait plus se servir pour communier de l'habit avec lequel Voltaire avait soupé. Il rit lui-même de cette aventure, et ne s'en plaignit point. Vingt ans après il conservait encore cet habit par curiosité. Ceux qui ont voulu tirer de cette petite histoire des conséquences défavorables à Voltaire n'ont pas dit, ce qui pourtant est vrai, que le domestique ayant eu soin de laisser ignorer la faute du tailleur à son maître, celui-ci n'a eu aucune part au léger tort qui fut fait à Fromery.

L'histoire du procès est, au fond, plus grave, et, dans le fait, plus amusante que celle de l'habit. Voltaire eut quelques payements à faire à Paris dans un moment où l'argent lui manquait; un juif lui donna des lettres de change, et prit un fort beau diamant en nantissement. Les lettres de change furent protestées : le juif fut obligé de les reprendre, et de rendre le diamant, mais M. de Voltaire s'aperçut que le diamant qu'on lui remettait était faux, et il soutint que c'était une friponnerie de la part du juif. Celui-ci n'avait qu'un seul moyen de défense, c'était d'assurer que c'était bien la même pierre qu'on lui avait donnée. On n'avait aucun acte, aucun titre, qui pût faire preuve pour l'un ou pour l'autre : on ne pouvait donc que décider auquel des deux on déférerait le serment. M. le chancelier entreprit d'abord de ménager un accommodement entre les deux plaideurs : il les prêcha successivement, mais en vain. Quand ensuite on parla du serment à M. de Voltaire, il demanda sur quel livre on le lui ferait prêter; et lorsqu'on lui répondit que « ce serait sur la Bible : « Comment, s'écria-t-il, sur ce livre « écrit en si mauvais latin ! Si c'était sur Homère ou Virgile, encore passe ! « Lorsqu'on lui observa que s'il répugnait à prêter « le serment lui-même, on le déférerait au juif. Quoi ! reprit-il, « vous voulez que je m'en rapporte à ce misérable qui a crucifié « Notre-Seigneur ? » On a cité dans le temps plusieurs re-

parties semblables, qui prouvent que Voltaire, sous l'air d'une feinte colère, se faisait un plaisir secret d'embarrasser les juges, et néanmoins ne voulait se départir en rien de ses droits. Le juif cependant accéda à des conditions qui démontrèrent que la pierre fausse venait de lui.

Maupertuis prétendit avoir fait une découverte, la loi du *minimum*. M. Koënig, savant, et bibliothécaire à Hanovre, produisit la copie d'une lettre de Leibnitz, où la même découverte était annoncée. Koënig ne put pas représenter la pièce originale, qu'il n'avait jamais eue; mais l'authenticité de sa copie était telle qu'il semblait impossible qu'elle pût être contestée. Cependant le crédit de Maupertuis le fit condamner par l'Académie de Berlin, comme fabricateur ou fauteur de pièces fausses, et il fut rayé de la liste des académiciens. Voltaire, qui était brouillé avec Maupertuis, et qui avait connu Koënig à Cirey, ne resta pas simple spectateur de cette querelle; il défendit la cause de l'accusé avec autant de persévérance que d'esprit; il couvrit de ridicules l'Académie et son président, en quoi il n'eut pas cependant tout le succès qu'il avait espéré, puisque Koënig fut rayé. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette anecdote littéraire, suffisamment développé dans *le Docteur Akakia*.

Frédéric et Voltaire semblaient s'être brouillés pour la vie : chacun d'eux cependant était encore et toujours le premier homme du monde pour l'autre. Ainsi, en se séparant de manière à ne jamais se revoir, ils se conservaient tous deux, au fond de l'âme, des sentiments d'estime, ou mieux d'admiration, qui devaient les disposer à se réconcilier, du moins en apparence, lorsque le temps aurait affaibli leurs ressentiments mutuels. Ils avaient, l'un et l'autre, trop d'esprit, trop de talents, trop de génie, pour que ce retour n'eût pas lieu jusqu'à un certain point; d'ailleurs ils tenaient aux mêmes principes de goût et de philosophie; ils marchaient, à ces deux égards, sous les mêmes bannières; tout ce que l'un soutenait était applaudi par l'autre;

enfin les événements les ramenèrent à leur ancienne et première idée, en leur prouvant que la gloire du poëte ne pouvait que gagner à s'associer à la gloire du héros. Telles sont les véritables causes qui rendirent peu à peu Frédéric à Voltaire, et Voltaire à Frédéric, et même recommencèrent en partie leurs anciennes cajoleries.

Lorsque la fabrique de porcelaine de Berlin fut arrivée à un point de perfection qui pût satisfaire Frédéric, ce roi y fit faire une buste de Voltaire, qu'il envoya comme étrennes à Ferney. Ce roi avait ordonné de mettre sur le piédestal, l'inscription en lettres d'or : *Vir immortalis*. Voltaire, enchanté de ce cadeau, le fit placer dans sa chambre. Un voyageur qui avait la vue basse, prenant sa lorgnette pour considérer ce morceau de plus près, Voltaire lui dit : « Monsieur, vous voyez « là une admirable copie d'un hideux original. » Et lorsque le voyageur se baissa pour lire l'inscription : « Ah! pour cela, re- « prit Voltaire, c'est la signature de celui qui me l'a envoyé. » Je me suis servi du mot *cajoleries*, parce qu'il n'y eut plus que cela entre eux. Frédéric, à une autre époque, lui envoya également un service tout entier de la même fabrique, service où l'on avait peint des lyres et autres symboles des sciences et des arts ; et Voltaire disait que ces symboles étaient les armes. et le cachet du donateur. Malgré toutes ces gentillesses, Voltaire avait des jours où toute sa colère semblait renaître ; et si, en parlant à Frédéric, on reprochait quelques défauts à Voltaire, celui-là était loin de s'en fâcher, pourvu toutefois qu'on ne voulût pas en rabaisser le mérite. J'ai vu, dans le temps, quelques lettres de Voltaire qui prouvaient combien il cherchait encore à plaire au roi. J'ai eu à copier quelques-unes des réponses du monarque, qui contenaient les plus précieux témoignages d'amitié, de bienveillance et de considération ; mais on ne retrouvait ni dans les unes ni dans les autres la franchise, l'épanchement et l'enthousiasme des temps plus anciens. Telles ont été à mes yeux les dispositions de Frédéric, lorsqu'il a fait

l'éloge de Voltaire ; lorsqu'il m'a ordonné de faire célébrer en son honneur un service funèbre ; lorsqu'il en a acquis le buste en marbre, fait par le célèbre Houdon, et lorsqu'il a permis à l'orfévre Dupuis de transporter à travers ses États, avec exemption de tous droits, un superbe ouvrage que cet orfévre avait fait chez Voltaire, et à ses frais. Arrêtons-nous un instant à ces deux dernières anecdotes, assez curieuses pour être recueillies.

Quelque temps après la mort de Voltaire, d'Alembert écrivit à Frédéric que le sculpteur Houdon avait fait pour l'Académie française un buste de Voltaire qui était un chef-d'œuvre, tant par la ressemblance que par la perfection du travail ; que ce digne artiste ne mettait à ce buste que le prix très-modique de mille écus, et qu'il n'en demandait pas davantage pour le refaire une seconde fois, et que lui-même se croyait obligé d'informer Sa Majesté de ces faits, parce qu'un si grand roi, qui avait si bien connu le mérite du patriarche de la littérature française et de la philosophie moderne, un roi qui avait eu une amitié si honorable et si juste pour cet homme célèbre, croirait sans doute qu'il était de sa gloire, et de la protection qu'il a toujours accordée aux sciences et aux lettres, de posséder chez lui et d'y conserver une image si parfaite, qui lui serait chère à lui-même, et deviendrait pour tous un puissant objet d'émulation. Le monarque répondit à son ami, qu'il désirait vivement de posséder le buste dont il lui parlait, mais que l'état de ses finances ne lui laissant, pour cette année, aucune somme dont il pût disposer, il se voyait, à son grand regret, forcé de renvoyer cette jouissance à l'année suivante ; qu'en attendant, Houdon pourrait préparer le buste qu'il lui destinerait, et l'expédier, quand le temps en serait venu, à l'adresse de son sculpteur Tassaert, à Berlin. Tout se fit conformément à ces dispositions, et lorsque le roi fut averti que le buste était en route, Tassaert eut ordre de le recevoir, et de le placer sur un piédestal, dans un endroit convenable de la salle des séances de

l'Académie, ce qui fut exécuté. C'est, en effet, de l'angle qui touche à la porte du cabinet d'histoire naturelle que Voltaire semble voir, écouter, et épier tous les académiciens rassemblés devant lui, ce qui me faisait dire, en regardant son rire malin : « Pouvons-nous ne pas convenir qu'il se moque de « nous? » Ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que Frédéric n'a jamais vu ce buste, et n'a pas même voulu le voir : car la caisse qui le contenait fut envoyée par mer, nous arriva par l'Elbe, le Hawel et la Sprée, et traversa Postdam sans y être ni visitée ni arrêtée.

Peu après la guerre de la succession de Bavière, d'Alembert, dans une longue lettre à Frédéric, se plaignit avec amertume de l'injure que l'on avait faite à la mémoire de Voltaire, en défendant à l'Académie française de faire célébrer pour cet homme de génie, qui avait tant illustré son siècle, le service funéraire dont ce corps de savants avait coutume d'honorer tous ceux de ses membres que la mort lui enlevait. Dans la même lettre, le philosophe de Paris racontait comment l'Académie, justement indignée, avait, par une délibération solennelle, arrêté qu'à l'avenir elle ne ferait plus célébrer de ces sortes de services pour aucun des membres qu'elle perdrait ; mais, ne jugeant pas que cela pût suffire, et se prévalant de l'amitié que ce monarque avait toujours eue pour Voltaire, et de ce qu'il y avait une église catholique à Berlin, il suppliait Sa Majesté de faire célébrer dans cette église le service qui n'avait pu avoir lieu à Paris, observant combien cette manière de venger la mémoire d'un grand homme était digne d'un grand roi, et combien les amis de la vraie philosophie en recevraient de consolation.

Frédéric, quels que fussent ses motifs secrets, résolut d'accéder aux désirs de d'Alembert, et m'écrivit en conséquence de faire célébrer, en l'honneur de feu M. de Voltaire, un service solennel, par les prêtres attachés à l'église catholique de Berlin Avant de faire aucune démarche, j'eus l'honneur de

répondre au roi que je me voyais arrêté par une difficulté que lui seul pouvait lever ; qu'en effet, il fallait que ce service fût annoncé comme célébré de la part de quelqu'un ; que, si je ne présentais au public que mon nom, la démarche ne paraîtrait plus que singulière, et, en tout cas, très-peu honorable pour M. de Voltaire ; que cette démarche aurait, au contraire, un caractère infiniment respectable, si je faisais annoncer les intentions et les ordres de Sa Majesté ; mais que lui seul pouvait décider si la politique ne s'opposerait pas à cette annonce ; et que si cela était je ne voyais plus à lui proposer que de faire célébrer ce service *au nom des académiciens catholiques de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse*. On me remercia de l'attention avec laquelle je m'occupais de cette affaire, et l'on m'autorisa à suivre le dernier plan que j'avais indiqué. Alors j'allai trouver le curé, et lui fis part des ordres que j'avais reçus. Il me fit d'abord quelques objections que je réfutai ; après cela, je reçus de lui la note de ce que le service coûterait, et lui recommandai bien de parler et d'agir comme si nous ne nous étions pas encore vus, lorsque je me présenterais avec les autres académiciens catholiques, pour lui faire la demande officielle de ce service. Revenu chez moi, je marquai au roi ce que ce service coûterait, selon la note détaillée que je joignis à ma lettre. J'avais aussi précédemment témoigné que je désirais connaître le cachet de M. de Voltaire, et avoir quelque pièce qui pût prouver, au besoin, que l'Église ne lui avait point refusé les honneurs de la sépulture, et j'avais reçu en réponse: 1° une enveloppe de lettre où le cachet de Voltaire était très-bien conservé ; 2° le procès-verbal de ce qui s'était passé à Scellières, lors de son inhumation ; pièce que d'Alembert avait eu la précaution d'envoyer au roi, tant pour le mieux instruire de ce qui s'était fait que pour prévenir les difficultés qu'il pensait qu'on pourrait opposer à sa demande.

L'état des dépenses de ce service montait à environ soixante reisdalers ; mais comme j'avais observé que, selon l'usage

général, on délivrait des aumônes aux pauvres en ces sortes de cérémonies, le roi, ainsi que je l'avais prévu, m'envoya la somme ronde de cent reisdalers (360 fr.), sur lesquels il y en eut environ quarante que je fis changer contre des pièces de huit groschen (24 sous). Le jour de la cérémonie, je distribuai ces pièces aux académiciens au nom de qui cette cérémonie se faisait, et ce fut en nous retirant à la fin, et sur le perron de l'église, que MM. de la Grange, de Francheville, Borrelly, Perneti et moi, tous les cinq en grand deuil, nous distribuâmes ces pièces aux pauvres qui se présentèrent. Ces aumônes furent encore accrues par une circonstance que je n'avais pas dû prévoir, et que voici. Le roi avait fait venir d'Italie un célèbre décorateur, nommé *Gagliari*, pour renouveler les décorations de l'Opéra. Soit par zèle de religion, soit par amour-propre, cet homme avait eu la générosité de peindre *gratis* l'intérieur de la voûte de notre église. Il avait avec lui un neveu qu'il avait formé, et qu'il nous laissa en nous quittant, et ce fut à ce neveu que je m'adressai pour les peintures dont j'avais besoin. Flatté de la préférence que je lui accordais, et tout glorieux d'être employé pour le service d'un aussi grand homme que Voltaire, il ne voulut aucun payement, de sorte que la part des pauvres s'accrut encore des trente pièces de vingt-quatre sous que je lui avais destinées.

Lorsque j'eus ainsi préparé tout ce qui put l'être en secret, j'allai chez mes confrères les académiciens catholiques : je leur fis part des intentions du roi et des ordres que j'avais reçus. Ils crurent que notre rôle, à eux et à moi, avait été tracé par Frédéric et d'Alembert eux-mêmes, et consentirent volontiers à figurer dans cette cérémonie.

Jour et heure pris, nous allâmes chez le père Henri, curé catholique de Berlin. « Nous venons, lui dit Borrelly en riant, « vous prier, monsieur le curé, de délivrer, de notre part, une « âme du purgatoire. — Et qui donc, messieurs ? — Une âme « qui en vaut beaucoup d'autres, celle de M. de Voltaire. — Bien

« volontiers, messieurs, si je le puis. — Il n'y faut rien épar-
« gner, monsieur le curé, ni chant, ni cloches, ni jeu d'orgues,
« ni luminaire, ni tout ce qui peut alléger ou éteindre les feux
« qui le brûlent. — Mais, messieurs, vous êtes tous de trop
« braves gens pour vouloir me compromettre : on a dit que le
« clergé de France lui avait refusé la sépulture. » Ce fut alors que je pris la parole, et que je lui mis sous les yeux le procès-verbal, en bonne forme, de tout ce qui s'était fait à Scellières ; sur quoi il convint qu'il n'aurait plus rien à nous opposer, si depuis si longtemps toute l'Europe n'avait pas constamment regardé M. de Voltaire comme excommunié. Ici, je me chargeai encore de la réponse. « Je ne suis pas théologien, lui dis-je, cepen-
« dant je sais, et certainement vous le savez mieux que moi,
« que l'on distingue deux sortes d'excommunications ; les unes
« où les personnes ne sont pas nommées, et les autres, plus
« directes, où l'on nomme les coupables. Or, monsieur le curé,
« nous sommes tous si fragiles, qu'il n'est peut-être aucun de
« nous qui n'ait encouru quelque excommunication de la pre-
« mière espèce. Mais l'Eglise ne refuse pas ses secours spiri-
« tuels à ceux qui ont eu ce malheur, parce qu'elle n'a garde
« d'autoriser par son exemple les jugements téméraires et
« hasardés : elle laisse à Dieu ses secrets, et elle aime mieux
« sauver que damner. Si donc M. de Voltaire a eu le mal-
« heur d'encourir ou non quelque excommunication sem-
« blable, c'est sur quoi nous devons imiter la discrète Église,
« et nous garder de prononcer. Quant aux excommunications
« nominales, et par conséquent directes et personnelles, les
« seules pour lesquelle, l'Église soit plus sévères, il est de noto-
« riété publique que feu M. de Voltaire y est aussi étranger que
« vous et moi. — Cela étant, messieurs, vous n'avez qu'à me
« dire ce que vous désirez de moi. » Ce fut alors que nous convînmes du jour, de l'heure et des détails.

Quelques jours avant cette cérémonie, je la fis annoncer dans plusieurs journaux et gazettes.

Le jour venu, nous nous rendîmes tous les cinq à l'église. En attendant le service, nous nous arrêtâmes un instant sous le portail. Parmi les dévots ou curieux qui se succédaient, j'aperçus M. Liston, homme d'un esprit fin et réservé, c'est-à-dire bon diplomate, alors secrétaire de la légation anglaise à Berlin, et depuis ministre en Espagne et ailleurs : je fis quelques pas à sa rencontre, et lui demandai en riant s'il était de la religion de Voltaire, lui qui venait à son service. « Non, me répondit-il; « au reste, il parlait beaucoup de religion, et je n'en parle « jamais. »

Nous nous plaçâmes tous les cinq dans le banc de droite le plus proche de la balustrade qui sépare le chœur de la nef, c'est-à-dire dans l'endroit le plus apparent. L'affluence des assistants fut très-grande, l'église convenablement décorée, et la cérémonie faite avec autant de pompe que les circonstances pouvaient le permettre. De retour chez moi, j'expédiai pour le roi, pour les gazetiers de la ville, pour le *Courrier du Bas-Rhin* et quelques journaux étrangers, des copies toutes préparées d'avance de la relation qui suit :

« Berlin, 30 mai 1780.

« Aujourd'hui, à neuf heures et demie du matin, on a célé-
« bré en l'église catholique de cette ville, avec toute la pompe
« convenable, un service solennel pour l'âme de feu messire
« François-Marie Arouet de Voltaire, en son vivant gentilhom-
« me ordinaire de la chambre de Sa Majesté Très-Chrétienne,
« académicien de l'Académie royale des sciences et belles-lettres
« de Berlin, l'un des quarante de l'Académie française, et
« seigneur de Ferney, Tourney, Prégny et Chambesy au pays
« de Gex, décédé à pareil jour, en 1778. Un très-grand nom-
« bre de personnes pieuses de la même religion, et distinguées
« par leur rang et leurs fonctions, ont assisté à cette cérémonie
« religieuse, au sortir de laquelle on a distribué des aumônes
« aux pauvres. Ce service a été demandé par les académiciens

« catholiques de Berlin ; et ils l'ont obtenu de M. leur curé, « avec d'autant plus de facilité, de justice et de raison, qu'ils « ont produit des preuves authentiques que feu M. de Voltaire « a fait, peu avant sa mort, une profession de foi très-ortho- « doxe ; qu'il s'est confessé ; qu'il a édifié les âmes chrétiennes « par des aumônes considérables et autres bonnes œuvres, et « qu'il a eu à l'abbaye de Scellières, au diocèse de Troyes en « Champagne, tous les honneurs de la sépulture ecclésiastique ; « de sorte que c'est méchamment qu'on a fait courir le bruit « que le clergé français aurait voulu les lui refuser ; chose que ce « clergé si respectable n'eût pu faire sans violer les lois de la « justice, sans blesser les principes de la bonne police, et sans « donner à des haines particulières une influence incompatible « avec la charité chrétienne, et avec toutes les vertus sincères et « véritables. »

Pour me témoigner la satisfaction que ma conduite lui avait donnée en cette circonstance, le roi me fit remettre une caisse contenant un cabaret complet de porcelaine de Saxe pour café et chocolat. Des présents que j'ai reçus de lui, c'est le seul que j'aie conservé (1).

Je passe à l'orfévre Dupuis.

Le roi de Sardaigne avait projeté de faire de sa petite ville de Carouges, en Savoie, sur le lac de Genève, et à une lieue de cette dernière ville, un point de réunion pour les arts, et une rivale d'industrie contre les Suisses. Son ministre à Paris, ayant ordre d'engager pour cet établissement différents artistes, s'était adressé, entre autres, à un garçon orfévre, nommé Dupuis, petit homme maigre et boiteux, ayant peu de mine, et cependant les yeux très-animés, le caractère vif et décidé, et exer-

(1) Ce service, que ma sœur possède encore, a cela de curieux, qu'il a fait partie des acquisitions que Frédéric a faites à Meissen, pendant ses campagnes de la guerre de Sept ans. Il était placé dans les appartements du roi à Berlin, où mon père l'avait admiré quelque temps avant qu'il lui fût donné. Bon THIÉBAULT.

çant son art avec un succès peu commun. Dupuis, qui n'était à Paris qu'un simple ouvrier, accepta sans peine les propositions de M. l'ambassadeur, et partit pour Carouges, environ deux ans avant la mort de M. de Voltaire. Cet homme pouvait d'autant moins passer près de Ferney sans s'y arrêter, qu'il était admirateur et enthousiaste de ce grand homme au point de savoir, pour ainsi dire, ses ouvrages par cœur : il parcourut donc en observateur et le château et les jardins, si bien que M. de Voltaire voyant par ses fenêtres ce petit boiteux si attentif, fut curieux de savoir qui il était, et le fit appeler. « Mon-« sieur, lui dit ce vieillard, oserais-je vous demander qui vous « êtes? — Je suis Dupuis, orfévre de Sa Majesté sarde. — Ah! « monsieur, être orfévre d'un roi, c'est une chose bien glo-« rieuse! — Il y aurait bien plus de gloire, monsieur, à être « l'orfévre de M. de Voltaire. — Comment! » répliqua Voltaire, surpris et flatté de cette réponse, « est-ce que vous quit-« teriez un roi pour moi? — Avec joie! Je serais au comble « de mes vœux si je pouvais vous être agréable! » De là des propositions, et bientôt marché fait et conclu. Voltaire logea son orfévre, en attendant qu'il lui eût fait bâtir une maison, et lui paya exactement la pension qu'il lui avait promise. Dupuis débuta par fondre en or la tête de son protecteur sur environ un pouce de hauteur, et à la faire enchâsser dans un médaillon dont le revers présente toutes les lettres des noms de Voltaire, tracées en filigrane. La tête est très-ressemblante : aussi M. de Voltaire en fut-il enchanté; si bien qu'il ne manquait pas de dire aux étrangers qui passaient par Ferney : « Allez voir « mon Dupuis; il est aussi habile fondeur qu'habile orfévre ; il « mérite d'être connu. » Dupuis leur montrait sa tête et son chiffre en or, le tout dans deux petits médaillons : tout le monde voulait en avoir, et c'était toujours autant de louis que cet orfévre ajoutait à ses appointements.

« Ah çà, » lui dit Voltaire au bout de quelque temps, « il « faut, mon cher Dupuis, songer à faire quelque ouvrage qui

« soit digne de vous. Cherchez, creusez votre tête, et venez me « rendre compte de ce que vous aurez imaginé de mieux. — Le « projet et le plan de cet ouvrage, monsieur, sont tout arrêtés « dans ma tête, et j'espère que vous en serez content. — Com- « ment donc, mon ami ? Et qu'est-ce que c'est ? — Un déjeu- « ner, monsieur, dont vous ferez présent à l'immortelle Cathe- « rine II. — A merveille ! Et comment sera fait ce déjeuner ? « — Représentez-vous, monsieur, un plateau en argent à an- « gles coupés, et ayant environ vingt pouces en carré : les « huit angles porteront sur la table par des sortes de massifs « ou de pieds ; au milieu de chaque côté de ce plateau, ainsi élevé « d'un pouce et demi, se trouveront des sortes d'escaliers « inclinés qui poseront par leur extrémité extérieure sur la « table, et tiendront au plateau par l'extrémité la plus élevée ; « ces pièces, composées de trois marches, seront mobiles, et « serviront de mains pour le transport du déjeuner : le reste « du pourtour sera garni d'une balustrade élégante, soutenant « seize figures, savoir, une à chaque angle, et deux au milieu » de chaque face. La superficie du plateau formera un parterre « divisé en quatre parties, séparées les unes des autres par des « allées : les parties du parterre présenteront en filigrane, et « dans des proportions agréables, les titres des principaux ou- « vrages dont vous avez enrichi les siences, l'histoire, la philoso- « phie et la littérature. Les allées et le pourtour seront en ar- « gent massif et en blanc sablé : le milieu du plateau aura quatre « colonnes de même métal, qui formeront un petit carré ; les « intervalles compris entre ces colonnes seront occupés par di- « vers emblèmes des sciences et des arts. Le centre offrira un « autel assez élevé, sur lequel brillera la flamme du génie ; on « verra au-dessus le nid du phénix, qui renaît de ses cendres. Le « dôme qui couvrira cet autel, et qui portera sur les quatre co- « lonnes, sera surbaissé et ouvert au milieu ; là sera une gloire « au-dessus du phénix. Les pièces nécessaires à un déjeûner de « quatre personnes seront de formes et de proportions agréa-

« bles : les tasses, cafetière, théière, chocolatière et pot au lait « seront placées dans les huit divisions du parterre ; et le su- « crier posera sur la coupole au-dessus de la gloire. »

Ce projet, à l'appui duquel Dupuis produisit ses plans et ses dessins, plut beaucoup à Voltaire, qui se hâta de lui procurer l'or et l'argent dont il avait besoin. On concevra que le travail devait être long, si je dis qu'il se formait d'environ six mille pièces. Par malheur, il n'était pas achevé, et la maison de Dupuis n'était pas faite, quand Voltaire vint mourir à Paris. Cette mort ruina le pauvre orfévre : il se retira à Lausanne pour y achever son déjeuner, et il était à peu près fini lorsque le secrétaire de feu M. de Voltaire fut chargé de transporter la bibliothèque de ce grand homme à Saint-Pétersbourg. Ce secrétaire, qui s'intéressait au sort de Dupuis, lui proposa de faire avec lui le voyage de Russie, lui promettant de présenter à l'impératrice le déjeuner comme un ouvrage entrepris pour être offert à Sa Majesté. Dupuis accepta ; mais au milieu de ses préparatifs il tomba malade, et le secrétaire fut obligé de partir sans lui. A peine notre pauvre artiste fut-il guéri, qu'il courut après lui, arriva trop tard au Havre, s'y embarqua pour Pétersbourg, fit naufrage sur les côtes de Suède, et eut peine à se sauver avec son déjeuner, c'est-à-dire son trésor. Gustave III, le même qui depuis a été assassiné, entendit parler de ce morceau, désira le voir, en fut enchanté, et en demanda le prix à l'infortuné Dupuis, qui eut la maladresse de répondre qu'il avait été commandé et travaillé pour être offert à l'impératrice. Gustave se borna donc à procurer à l'artiste les facilités désirables pour le reste de sa route. Quand Dupuis arriva en Russie, le secrétaire de Voltaire en était reparti ; ainsi le premier n'eut plus rien à attendre que de lui-même. Il s'adressa au prince Potemkin, le seul en effet par lequel il fût possible d'arriver jusqu'à Catherine II. Le favori tout-puissant trouva le déjeuner si beau, qu'il résolut de le garder pour lui-même, non cependant en le payant, car Potemkin ne payait rien. Bientôt donc Dupuis n'eut

plus aucun accès : il écrivit et sollicita en vain ; il n'obtenait ni son déjeuner, ni audience, ni réponse. A la fin, cet homme au désespoir vint déposer toutes ses peines dans le sein de l'envoyé de France, M. le marquis de Vérac : celui-ci fut touché des malheurs de ce Français, et indigné de la rapacité effrontée du satrape. Il tâcha de consoler le pauvre Dupuis, et lui promit ce qu'il pourrait pour lui faire rendre justice. Monsieur l'envoyé sentit bien qu'il ne fallait compter sur aucun succès, s'il ne frappait un coup hardi : c'est pourquoi il profita d'un moment où le salon du prince Potemkin était rempli des grands de l'empire et des autres ministres étrangers ; et ce fut en présence de tout ce monde qu'il redemanda le déjeuner de ce malheureux Dupuis, en faisant entendre qu'autrement lui-même serait obligé d'en faire l'objet d'une demande officielle, ce que sans doute monsieur le prince ne voudrait pas. Potemkin, irrité, répondit qu'il y avait trop longtemps que ce morceau l'embarrassait. L'envoyé le prit au mot, et lui proposa d'ordonner qu'il lui fût remis ; ce qui en effet fut exécuté, tant la colère est une belle chose chez ceux qui n'ont plus aucuu mobile de justice ou de retenue !

Dupuis, rentré en possession de son déjeuner, n'eut rien de plus pressé que de se sauver. Arrivé à Varsovie, il travailla quelque temps pour se remettre en fonds, et continuer sa route : c'est ce qu'il faisait partout où l'argent lui manquait, et il ne lui était pas difficile de trouver du travail, parce qu'il avait réellement autant de goût que d'habileté et d'industrie. De Varsovie, il arriva aux frontières des États prussiens, où l'attendait un nouvel embarras? on lui montra, en effet, une loi qui ne permettait le transit des ouvrages en argent et en or, qu'en payant cinquante pour cent de leur valeur. Dupuis laissa son déjeuner, sa femme et sa fille aux frontières, et vint à Berlin demander grâce. M. de Lahaye de Launay, régisseur général des finances de Frédéric, ajouta à la déclaration de ses employés que lui-même n'avait pas le pouvoir de dispenser du

payement de ce droit ; mais il conseilla à Dupuis d'écrire au roi, et me l'adressa avec prière de lui faire sa lettre. Je fis un si heureux rapprochement de Voltaire, de Frédéric et de Catherine, que le roi envoya la lettre à M. de Launay avec ces mots : « Permettre le transit de cet ouvrage, avec dispense des « droits à payer. » Dupuis n'eut rien de plus pressé que de faire venir tout ce qu'il avait laissé aux frontières, et de monter son déjeuner pour nous le faire voir. M. de Launay lui donna une grande pièce, et lui permit d'en faire un atelier pour s'occuper jusqu'au printemps : nous étions en plein hiver, et le froid était excessif. Dupuis travailla donc deux à trois mois à Berlin, surtout pour M. de Launay, qui l'occupa beaucoup, plus par bienfaisance que par aucun autre motif. Dupuis nous quitta ensuite pour Hesse-Cassel, espérant que le landgraff achèterait son déjeuner. Je n'ai plus ouï parler de lui depuis son départ ; mais j'ai précieusement conservé un des chiffres et une des jolies petites têtes de Voltaire, dont il eut à Berlin un grand débit, et que je fus un des premiers à lui acheter.

CHAPITRE VIII.

Maupertuis.

Ce savant m'offre ici peu de chose à dire, après tout ce que j'en rapporte ailleurs, et surtout dans les articles de Voltaire et du marquis d'Argens. Le *Docteur Akakia* a noyé ce philosophe, qui n'a jamais pu reprendre son ancien crédit auprès de Frédéric et dans le public : aussi n'a-t-il fait que languir depuis ses trop célèbres querelles avec l'ancien ami de madame du Châtelet. Il semblait que le ridicule, en flétrissant son âme, eût en même temps détruit chez lui les sources de la vie. Il avait été trop jaloux de parvenir à une grande considération, et s'était trop accoutumé à celle dont il avait joui durant tant d'années, pour pouvoir supporter de s'en voir déchu sans aucun espoir d'y revenir jamais. On ne lui manquait pas d'égards, mais on ne le recherchait plus, on n'était pas malhonnête, mais on était froid. Je parle ici de la société ordinaire, car Frédéric le ménageait moins, et avait quelquefois de cruels souvenirs.

La triste déchéance dont nous venons de parler n'était adoucie que par la déférence et les compliments des académiciens; car la noblesse, la famille de madame de Maupertuis, et cette dame elle-même, étaient, par suite des reproches qu'elles avaient eu à lui faire, assez mal disposées en sa faveur. La vanité l'avait engagé à rechercher une demoiselle de bonne maison et dame d'honneur; celle qu'il avait épousée avait peu d'esprit sans doute, mais une grande douceur dans le caractère; il fut tendrement aimé, et beaucoup plus qu'il n'aima lui-même. Ce premier tort fut, dès les premiers temps de son mariage, suivi

d'autres torts plus graves encore : M. de Maupertuis eut des maîtresses, chose que sa femme et ses alliés ne lui pardonnèrent pas. Ce fut à la suite de tant de faits peu propres à le recommander, que cet homme, tombé dans une langueur qui ne fit que s'accroître, demanda et obtint, durant la guerre de Sept ans, la permission de venir essayer si l'air de sa patrie pourrait le rétablir. Il resta quelque temps en France, mais toujours triste, toujours malheureux et souffrant; enfin, fatigué et ennuyé de tout, il se remit en route pour retourner à Berlin, et mourut chez les MM. Bernouilly, à Bâle. J'ai eu un oncle qui le vit plusieurs fois durant ce voyage, et au rapport de qui cet homme, à charge à lui-même, ne savait plus que se plaindre : son ennemi l'avait devancé en France ; ses ennuis durent l'y suivre (*Sedet atra cura*). Mais c'étaient Berlin et Potsdam qui pesaient le plus sur son cœur : il n'en parlait qu'avec amertume et ne pouvait guère parler d'autre chose. Quand on m'offrit la place que j'y ai occupée, le témoignage de Maupertuis fut celui que cet oncle m'opposa avec le plus de force.

Une anecdote assez curieuse, c'est qu'étant tombé à Bâle dans un état d'épuisement qui persuada à ses hôtes qu'il allait mourir, cet homme eut auprès de lui un confesseur qui ne le quitta plus qu'il n'eût expiré. Ce confesseur fut-il demandé par lui? c'est ce qui ne m'a point été prouvé. Il me paraît probable que ce sont les Bernouilly qui, pour eux-mêmes, ont désiré qu'il en eût un, mais néanmoins de son consentement. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces messieurs, quoique bons protestants, ne voulant s'exposer à aucun blâme public, sollicitèrent et (par une dérogation aux lois de cette république, qui défendent à tout prêtre catholique d'exercer sur son territoire les fonctions religieuses) obtinrent du magistrat de la ville la permission de faire venir et de recevoir chez eux un capucin de Huningue; que ce capucin y resta deux jours, ne quittant pas M. de Maupertuis, ainsi que je l'ai appris de M. de Bernouilly, aujourd'hui et depuis longtemps académicien de Ber-

lin, et qu'enfin ce fut entre les bras de ce M. Bernouilly, jeune alors, et du capucin, que le président de l'Académie de Prusse expira vers le milieu de la nuit. M. de Maupertuis fut-il administré par ce prêtre? Il le paraît : cependant M. Bernouilly n'a pu me l'affirmer, vu que si cet acte a eu lieu, ce n'a été ni en sa présence, ni en celle de personne de sa famille. Les Bernouilly n'ont voulu prendre connaissance d'aucune des pratiques réligieuses qui pouvaient se faire chez eux : à cela près, ils ont prodigué tous leurs soins à cet illustre ami, et l'ont constamment veillé, ainsi que le révérend père, qui ne le quittait pas.

M. de Maupertuis, je le répète, avait de l'esprit, et il en avait beaucoup, quoiqu'il en eût bien moins que Voltaire : il avait étudié et approfondi les grandes questions qui, de son temps paraissaient devoir dévoiler les secrets de la nature. Son ardeur pour le travail, la force d'âme et de corps dont il était pourvu, la sorte de courage que peut donner à un homme semblable une ambition démesurée et tourmentante, tout cela devait le jeter de bonne heure dans les premiers rangs. Il y parut avec éclat. Je citerai à ce sujet une de ses maximes favorites, maxime qui peint mieux son caractère que sa conduite, mais aussi que sa destinée n'a pas justifiée : « Rien n'est impossible « à l'homme, pourvu qu'il le veuille bien, disait-il. Mais savez-« vous ce que j'appelle *bien vouloir?* C'est ne vouloir qu'une « chose, la vouloir à tous les instants de la vie, et toujours de « toutes les forces de son âme. » Son voyage en Laponie pour découvrir la figure de la terre, les opérations pénibles auxquelles il s'y livra, la relation qu'il en publia à son retour, rehaussèrent de beaucoup son nom et sa réputation; son séjour à Cirey ne le mit point au-dessous d'elle; en un mot, il fut rangé parmi les savants du premier ordre de son siècle, jusqu'au séjour de Voltaire auprès de Frédéric. Si Maupertuis avait eu un orgueil moins fier, moins exclusif, moins indomptable, il aurait eu de justes ménagements pour l'homme supérieur qui ve-

nait s'accoler à lui : ils auraient été heureux, s'ils avaient su être amis ; mais l'un était trop despote, et l'autre trop peu endurant. Maupertuis voulut dominer : Voltaire l'écrasa.

On conçoit d'ailleurs qu'avec un orgueil tel que le sien, Maupertuis devait avoir, selon les circonstances, des idées gigantesques qui prêtèrent au ridicule, des prétentions exagérées qui lui suscitèrent des querelles graves, et des vices qui le rendirent odieux. Celui qui se croit supérieur aux autres manque trop souvent de prudence : celui qui veut que tout plie devant lui s'expose à être brisé lui-même. D'ailleurs, ces défauts dominants nous jettent dans des intrigues qui emportent notre temps et nous détournent de nos études : ainsi, le savant Maupertuis, devenu courtisan, ne fut plus occupé que de jactances et de petites cabales. De là le sort qui lui est réservé chez la postérité : on ne le citera guère que pour sa mission en Laponie, et pour les turlupinades du *Docteur Akakia*.

J'ai connu madame sa veuve, grande gouvernante de la princesse Amélie : on voyait qu'elle avait été fort belle ; du reste, c'était une bonne femme, tranquille, bien régulière et parfaitement nulle.

Je n'ajouterai que deux mots. M. de Maupertuis a laissé au cabinet de l'Académie le quart de cercle dont il s'était servi dans les mesures prises au nord de notre globe : on y lit une inscription dont il est l'auteur, et qui est d'une simplicité très-convenable, quoiqu'elle ne vaille pas celle des Invalides, qui est aussi de lui (*Læso, sed invicto militi*).

Un copiste, d'origine française et nommé Bigot, auquel ce président donnait ses mémoires académiques à copier, arrive un jour chez lui, et lui dit qu'il ne rapporte point le dernier cahier, parce qu'il y a un passage où il lui a paru que M. le président s'était trompé. « Et sur quoi, M. Bigot, présumez-« vous que je me suis trompé? — C'est que j'ai eu beau « le lire, je n'ai pu parvenir à l'entendre. — Ah ! si ce n'est « que cela, mon cher, il ne faut pas vous en mettre en peine.

« Quand j'écris des choses semblables, mon intention est bien « de vous les faire copier, mais non de vous les faire com- « prendre. »

Je ne parlerai pas de ses ouvrages, que depuis longtemps le public a jugés, et dans lesquels Voltaire n'a trouvé que trop de moyens de le ridiculiser.

CHAPITRE IX.

Le marquis d'Argens.

Le marquis d'Argens avait près de soixante-dix ans lorsq j'arrivai à Berlin. Fils aîné du procureur général du parlement d'Aix, il avait refusé, dans sa jeunesse, d'endosser la robe sénatoriale, et était entré dans la marine. Il avait de plus été reçu chevalier de Malte. La fougue de son âge, jointe à la pétulance de son caractère, à la vicacité provençale, le jeta successivement dans plusieurs écarts, qui devinrent un grave sujet de chagrin pour son père. Nous ne citerons ici qu'un des traits qui appartiennent à cette époque de sa vie. Il quitta tout à coup la France pour courir le monde, et alla étudier les Turcs chez eux-mêmes. Arrivé à Constantinople, il forma le dessein de voir les cérémonies usitées dans les mosquées : rien ne put le détourner de cette entreprise, dans laquelle, s'il eût été découvert ou trahi, il n'aurait pu échapper au supplice qu'en prenant le turban. Il s'adressa donc au Turc qui avait les clefs du superbe édifice de Sainte-Sophie, et le gagna à force d'argent. Ils convinrent entre eux qu'à la prochaine grande fête, l'infidèle introduirait le chrétien pendant la nuit et en secret, et qu'il le cacherait derrière un grand tableau placé depuis longtemps au fond de la tribune qui est au-dessus du portail. Le marquis devait être d'autant plus en sûreté dans cet endroit, que cette tribune n'était ordinairement ouverte à personne ; que, de plus, elle était à l'occident de la mosquée, et que les mahométans devant toujours, dans leurs prières, être dirigés vers la Mecque, c'est-à-dire vers l'orient de Constantinople, nul d'eux

ne pourrait retourner la tête sans causer un grand scandale, article sur lequel ils portent le scrupule au point de ne sortir de leurs mosquées qu'à reculons.

Le marquis d'Argens vit donc fort à l'aise les cérémonies de la religion turque : cependant il causa de fréquentes alarmes à son guide : car il fallait bien que son caractère se manifestât par quelques imprudences. A chaque moment il quittait son asile et s'avançait jusqu'au milieu de la tribune, pour mieux voir tout ce qui se faisait; sur quoi son pauvre Turc, qui savait ne pas risquer moins que d'être empalé, le conjurait, par les signes et les gestes les plus expressifs, de se retirer bien vite derrière son tableau. La frayeur de cet homme amusait singulièrement le chevalier de Malte, qui n'en était que plus porté à multiplier ses étourderies.

Ce fut bien pis quand celui-ci s'avisa de tirer de sa poche un flacon de vin et un morceau de jambon, et qu'il se mit à faire usage de l'un et l'autre. Le disciple de Mahomet, troublé et confondu, se désespérait; mais que faire? Il fallait tout supporter, pour ne pas découvrir son crime et périr. Il fallut même (car le marquis l'exigea, menaçant de se montrer si on ne lui obéissait pas), il fallut que le Turc bût du vin et mordît au jambon, et que, de cette sorte, il profanât lui-même et son culte et la mosquée. Ce malheureux fut quelques instants comme pétrifié; il lui semblait avoir le glaive de son prophète suspendu sur sa tête. Peu à peu néanmoins il se calma; il se familiarisa même avec son crime, et lorsque tous les dévots furent sortis, et qu'il se vit seul avec son chien de chrétien, on acheva le déjeuner de bonne grâce, en riant du danger que l'on avait couru, et enfin on se quitta bons amis.

Les équipées du jeune chevalier de Malte déterminèrent enfin son père à le déshériter, d'autant plus que la famille n'était pas assez riche pour suffire aux dépenses qu'une semblable conduite occasionnait. L'exhérédation ne laissant au marquis que le choix du travail et d'une rigoureuse économie,

il se rendit en Hollande, et tâcha d'y vivre du produit de ses ouvrages. Ses *Lettres juives* eurent surtout un très-grand débit : elles le firent compter au nombre des philosophes de ce temps-là. Frédéric, qui n'était encore que prince royal de Prusse, fut si enchanté de cet ouvrage, et conçut une opinion si favorable de l'auteur, qu'il désira sauver celui-ci de l'abîme où il était tombé, et l'attacher à son service. Il lui écrivit en conséquence, et lui fit des offres aussi utiles qu'honorables. Tout semblait assurer que le marquis accepterait avec d'autant plus d'empressement, qu'on ne lui proposait que de vivre en amis et de philosopher ensemble. Cependant sa réponse ne fut point telle qu'on l'attendait. Après les justes témoignages d'une vive reconnaissance, il ajouta : « Daignez considérer, « monseigneur, que pour me rendre auprès de vous, il fau- « drait passer bien près des trois bataillons des gardes qui « sont à Potsdam. Le puis-je sans danger, moi qui ai cinq « pieds sept pouces, et qui suis assez bien fait de ma per- « sonne? »

Quel que fût le motif qui avait dicté cette réponse du marquis, et quelles que fussent les réflexions qu'elle fit faire au prince, la négociation s'arrêta là, et ne fut reprise qu'après la mort de Guillaume et les premières campagnes de Frédéric.

A cette dernière époque, le monarque écrivit au philo- « sophe : « Ne craignez plus les bataillons des gardes, mon « cher marquis; venez les braver dans Potsdam. » Lorsque le marquis reçut cette lettre, il était attaché au service d'une princesse allemande, qui désirait vivement voir Berlin et Frédéric : la vocation de son cavalier la détermina à satisfaire son envie, et ils firent le voyage ensemble. Lorsqu'ils furent arrivés, le marquis s'aperçut ou s'imagina que la princesse était amoureuse de lui; et un soir qu'il crut son innocence en un danger imminent, il se sauva en sautant par la fenêtre de l'hôtel de la *Ville de Paris*, rue des Frères à Berlin. La po-

litique n'a pas trop permis au public de connaître les détails de cette petite aventure : tout ce qu'on peut dire, c'est que la princesse était laide et parente du roi. Aussi celui-ci exigea-t-il que son philosophe rentrât au service de cette prétendue amante et la reconduisît jusque chez elle, pour ensuite revenir en Brandebourg. Tout se fit ainsi que la politique l'avait ordonné ; et le marquis, après cette double course, vint loger à Berlin, dans une auberge, en attendant que son sort fût fixé. Le roi le reçut très-amicalement : tous les jours il le faisait inviter à venir dîner avec lui : la conversation était agréable et vive : rien n'était en apparence plus flatteur et plus propre à satisfaire les vœux ou l'ambition d'un Aristippe; mais les semaines s'écoulaient, et l'on ne parlait point de remplir les promesses d'après lesquelles ce nouvel hôte avait quitté un poste, moins brillant sans doute, mais suffisant pour ses besoins. Était-ce, chez Frédéric, oubli, épreuve, manque d'égards, ou avarice ?

Notre Provençal, après avoir vainement discuté ces questions et vainement attendu pendant environ six semaines, perd enfin patience ; et en rentrant chez lui un jour, immédiatement après le dîner, il envoie au roi un billet conçu en ces termes : « Sire, depuis six semaines que j'ai l'honneur d'être auprès de « Votre Majesté, ma bourse souffre un blocus si rigoureux, « que si vous, qui vous entendez aussi bien à secourir les villes « qu'à les prendre, ne venez promptement à son secours, je « serai obligé de capituler, et de repasser le Rhin dans la hui- « taine. » Le roi avait son ami Jordan auprès de lui lorsqu'on lui apporta ce billet. « Voyez donc, lui dit-il, ce que m'écrit ce « fou de d'Argens qui vient de nous quitter. » Jordan aimait le marquis ; c'est pourquoi il dit à son maître, après avoir lu le billet : « Je connais les Provençaux et leur vive impatience; « je connais en particulier le marquis ; dès que l'inquiétude le « tourmente, et que son esprit s'y arrête, il ne dormira plus ; « et après avoir menacé de partir dans huit jours, il dispa-

« raîtra dans deux ou trois jours au plus tard. » Le roi eut peur que Jordan ne devinât juste, et il renvoya au marquis ces deux mots en échange du billet : « Soyez tranquille, mon « cher marquis; votre sort sera décidé demain pour dîner, « et j'espère qu'il le sera à votre satisfaction. » En effet, le marquis reçut, le lendemain en arrivant, la clef de chambellan avec une pension de quinze cents reisdalers, et fut, de plus, nommé directeur de la classe de belles-lettres à l'Académie; ce qui lui donnait encore annuellement cinq cents autres reisdalers.

Le marquis d'Argens n'a jamais autant brillé dans la société de Frédéric que les Voltaire, les Maupertuis, et quelques autres; mais il n'y a jamais été nul ou déplacé : il avait même, de plus que quelques-uns de ses compagnons de fortune, ce ton de bonne société qui dépend si exclusivement de la première éducation, une bonhomie de caractère qui le faisait aimer, et la vivacité provençale, qui rendait sa conversation très-piquante. Mille anecdotes plus ou moins curieuses peuvent être citées comme preuve de ces vérités. Nous en placerons ici quelques-unes.

Dans l'un de ces soupers qui, jusqu'à la guerre de Sept ans, se sont assez souvent prolongés bien avant dans la nuit, Frédéric demanda aux convives comment chacun d'eux voudrait gouverner s'il était roi. Il y eut une vive émulation entre tous pour étaler leurs maximes politiques : c'était à qui tracerait ses plans le premier, et établirait le mieux son système. Le marquis les écoutait, souriait et ne disait rien. A la fin le roi s'aperçut de son silence, et le pria de dire aussi ce qu'il ferait s'il était à sa place. « Moi, sire, » répliqua le marquis, « je « vendrais bien vite mon royaume pour acheter une bonne « terre en France. » Cette plaisanterie, au moyen de laquelle il échappait au ridicule de débiter une doctrine peut-être dangereuse, et au moins très-déplacée et inutile, obtint l'approbation du roi, et fit cesser cette discussion. C'est d'après plu-

sieurs entretiens de cette nature que Frédéric a écrit, dans la suite, que s'il voulait bien punir une province il la donnerait à gouverner à des philosophes. C'est que, philosophe comme eux dans ses opinions, il n'était que roi dans la pratique; deux rôles entre lesquels il a toujours maintenu une indépendance absolue.

Ce fut dans un autre souper que les mêmes philosophes, s'appuyant sur la déclaration faite par Frédéric, qu'il n'y avait point de roi présent, et que l'on pouvait sans risque penser et parler tout haut, se mirent à censurer les gouvernements et les gouvernants avec une liberté si franche et si sévère, que leur hôte trouva qu'ils allaient trop loin, et jugea qu'il était de sa prudence de les arrêter : c'est pourquoi il leur dit tout à coup : « Paix, paix! messieurs; prenez garde, voilà le roi qui arrive: « il ne faut pas qu'il vous entende; car peut-être se croirait-« il obligé d'être encore plus méchant que vous. »

Le baron de Poëllnitz m'a souvent conté un autre trait, où l'on retrouve bien sensiblement la vivacité et la franche loyauté du marquis. Ce baron devant dîner chez le roi, qui a constamment dîné à l'heure précise de midi, et ayant à parler de quelque affaire au marquis d'Argens, vint pour le prendre vers onze heures. Surpris de le trouver encore au lit, il lui demanda s'il était malade, et lui apprit l'heure qu'il était; sur quoi le marquis, effrayé et furieux, appelle son domestique, nommé *la Pierre*, et lui reproche durement de ne l'avoir pas averti. « Ma foi, lui dit *la Pierre*, que ne regardez-vous à votre « montre, moi, je fais ma besogne, et ne sais pas quelle doit « être la vôtre. Est-ce qu'il me faudra tout vous dire, comme « à un petit enfant? » Le marquis, ne se possédant plus de colère, s'élance hors de son lit, court s'emparer d'une bûche, et revient sur *la Pierre*, qui, restant immobile, et croisant les bras, lui dit d'un ton flegmatique : « Voilà donc ce qu'on ap-« pelle un philosophe? Allons, monsieur, pour me punir de « vos torts, et payer mon zèle et ma fidélité, tuez-moi, cela

« fera beaucoup d'honneur à la philosophie ! — Ah, mon ami ! » s'écria le marquis en jetant sa bûche, « je vous demande par-« don ! mais, je vous en prie, habillez-moi vite, afin que j'ar-« rive encore, s'il est possible, avant qu'on se mette à table. » *La Pierre* fit tant de diligence, que le vœu de son maître fut rempli. Pour le baron, il ne pouvait conter cette anecdote même longtemps après, sans rire encore du jeu et du contraste de ces deux physionomies, qu'il croyait toujours avoir devant lui.

Dans le premier voyage que M. de Voltaire fit à Berlin, la franchise du marquis ne lui permit pas de dissimuler, même devant l'auteur de *la Henriade*, que Jean-Baptiste Rousseau était à ses yeux un homme d'un talent rare ; qu'il en plaignait les infortunes, et qu'il le croyait innocent des couplets qui lui avaient attiré tant de chagrins. Voltaire n'ayant pu le convertir sur ce point, en ressentit une colère qu'il dissimula, mais qu'il voulut néanmoins satisfaire. Pour concilier le désir qu'il avait de se venger avec les ménagements qu'il croyait devoir garder, il fit en grand secret une épigramme sanglante contre le marquis, cherchant à le couvrir de ridicule, tant pour son caractère que pour ses talents, et le désignant surtout par le titre de *Juif-errant*. Espérant d'ailleurs pouvoir compter sur sa crédulité, il vint ensuite lui faire une visite affectueuse, et lui dire : « Mon « cher marquis, vous avez en faveur de ce misérable Rousseau « une prévention que j'ai en quelque sorte respectée, parce « qu'elle fait honneur à la franchisse de votre âme ; mais, mon « ami, je suis aujourd'hui contraint de vous entretenir de nou-« veau de cet homme : votre propre intérêt et mon amitié pour « vous m'en font un devoir. Je viens vous convaincre que vous « êtes la dupe d'un ingrat et d'un monstre qui ne sait que ré-« pandre du venin. Lisez cette épigramme : un de mes corres-« pondants vient de m'en adresser une copie, qu'il tient de ce-« lui à qui Rousseau l'a envoyée. Elle est peu connue encore, « parce que Rousseau craint qu'on ne le devine, et ne la

« montre que sous promesse de la plus grande discrétion. Je « viens de recommander à mon correspondant, homme d'ail- « leurs dont je suis sûr comme de moi-même, de ne négliger « aucune des mesures qu'il est à portée de prendre pour faire « supprimer cette abominable épigramme, ou au moins pour « la rendre aussi odieuse aux yeux du public, qu'elle le sera « toujours aux yeux de ceux qui vous connaissent. »

Le marquis commença par être dupe : il remercia sincèrement Voltaire, et déclama contre Rousseau ; il jura qu'il se vengerait, et qu'il ferait en réponse, non de petites épigrammes, mais un ouvrage qui serait un monument pour les temps à venir, et dans lequel il démasquerait cet hypocrite, et le vilipenderait jusque chez la postérité. Voltaire eut donc d'abord un triomphe complet; mais d'Argens ne tarda pas à faire des réflexions. Cette infamie lui semblait trop grande pour ne pas lui laisser des doutes. Rien ne pouvait l'avoir provoquée : elle exposait l'auteur à un ressentiment trop dangereux. Le marquis trouva dans ses amis les mêmes doutes et les mêmes soupçons, ce qui le détermina a en écrire à Jean-Baptiste Rousseau lui-même, qui détruisit si parfaitement la calomnie, offrit si loyalement toutes les garanties que le marquis pouvait désirer, et donna enfin des preuves si sensibles de son innocence, qu'il fut bien constaté que l'épigramme n'avait pour auteur que celui qui l'avait dénoncée. Mais la politique, qui avait engagé Voltaire à prendre des voies si obliques pour punir le marquis de s'être déclaré l'admirateur de Rousseau, engagea le marquis à dissimuler aussi son ressentiment : il ne voulut point faire imprimer, comme Rousseau l'y autorisait, la lettre qui l'avait détrompé. Frédéric fut instruit, dans la suite, de tous ces détails et de cette *rouerie* littéraire.

L'époque où se manifesta le mieux le véritable attachement du marquis pour le roi fut celle de la guerre de Sept ans. Toutes les fois que l'on éprouvait quelque embarras, ou que l'on était à la veille d'une bataille, ce courtisan loyal ne respirait

plus ; il était absolument hors de lui. La correspondance du héros et de son admirateur était aussi suivie que les circonstances pouvaient le permettre. Ils passèrent souvent ensemble le temps des quartiers-d'hiver. Il fut même une époque où le roi n'eut presque plus que d'Argens dans le sein de qui il pût épancher son âme ; ses anciens amis étant morts ou absents, et ses parents le boudant tous, parce que, résistant à leurs efforts réunis, il leur avait fermement refusé de demander la paix à la France. Ce fut dans cette position douloureuse que Frédéric, voyant la Prusse et la Poméramie entre les mains des Russes, la Silésie et le Brandebourg occupés en partie par les Autrichiens, et la Westphalie par les Français, se voyant d'ailleurs mal secondé par ses alliés, ses armées ayant été presque détruites par ses victoires presque autant que par ses défaites, et se trouvant sans argent et sans ressource, résolut de mourir, prit les mesures nécessaires pour l'exécution de ce projet, et en fit part au marquis d'Argens, par une lettre qu'il qualifiait de lettre d'adieux. Dès l'instant où d'Argens eut reçu cette lettre au palais de Vernesobre, où il logeait alors à Berlin, il se renferma dans son cabinet, passa la nuit à rédiger sa réponse, qui partit peu avant le jour. Là, dans l'épanchement le plus chaud de l'amitié, Frédéric trouva tout à la fois le langage de la philosophie, les ressources et les espérances de la politique, et enfin le courage que l'amour de la gloire et de la vertu peuvent inspirer à une âme forte. Cette lettre, le morceau le plus précieux et le plus parfait de tout ce que d'Argens a écrit, et qui honore autant son cœur que son esprit, ses connaissances et ses talents, produisit l'effet qu'il avait osé en espérer. Les préparatifs de mort furent rejetés : Frédéric se battit, remporta de nouvelles victoires, trouva les moyens de pourvoir à ses besoins les plus urgents, redevint l'effroi de ses ennemis, et finit par faire la loi dans l'Empire.

Le zèle du marquis pour le monarque se manifestait jusque dans les plus petites choses. Le prince de Kaunitz ayant té-

moigné en 1764 un vif désir d'avoir deux portraits de Frédéric, l'un pour l'impératrice, et l'autre pour lui-même, le roi se détermina à donner quelques séances à M. Vanloo, son peintre. Les séances furent courtes et peu nombreuses : le pauvre Vanloo s'en tira comme il put. Lorsque le premier de ces tableaux fut achevé, le peintre l'apporta au château pour le faire voir, et entra d'abord chez le marquis, avec qui j'étais, ayant été appelé pour me rendre chez le roi avec lui. On ne peut se figurer l'enthousiasme et la joie de ce vieux ami : il invitait tout le monde à admirer ce portrait ; il le faisait placer sous tous les points de vue. Il fit monter *la Pierre* sur une table contre la muraille, pour le tenir à la hauteur de sept ou huit pieds, sachant, disait-il, que ce serait ainsi qu'il serait placé à Vienne, et toujours il le trouvait plus parfait, et voulait que les autres en parlassent comme lui. Il me tourmenta pour me faire avouer que la ressemblance était frappante. Comme malheureusement je n'en avais pas jugé de même, je lui dis qu'à la vérité je voyais le roi tous les jours, mais que je ne le voyais qu'aux lumières, et qu'il savait bien que cela ne suffisait pas pour pouvoir certainement juger des ressemblances. Il ne me laissa que ce moyen d'éviter de blesser M. Vanloo, que j'estimais, mais qui n'avait fait le roi ressemblant qu'aux yeux trop prévenus du marquis.

Après la paix de Hubertsbourg, les deux amis philosophes achevèrent un ouvrage auquel ils avaient travaillé de concert depuis longtemps : c'est un *Extrait ou Abrégé du Dictionnaire de Bayle,* qui fut imprimé en deux volumes in-8°, vers la fin de 1765. M. de Beausobre, qui avait été choisi pour en être l'éditeur, mais qui s'occupait de beaucoup trop d'affaires pour avoir le temps de revoir trois ou quatre épreuves de plus de soixante feuilles en caractères fins et à deux colonnes, endossa cette pénible besogne au professeur Toussaint, qui lui-même ne tarda pas à la trouver trop longue. Tous deux vinrent me prier de les aider, en m'observant, d'un air mystérieux, que c'était

travailler pour le roi. Je cédai à leurs instances, mais par d'autres motifs que celui qu'ils me présentèrent, et bientôt il n'y eut plus que moi qui me mêlai de ce travail.

Le marquis d'Argens était non-seulement attaché au roi par les sentiments de l'amitié la plus franche, mais il observait, de plus, les règles de la plus rare réserve, et de la prudence la plus soutenue. Son frère, le président d'Eguilles, l'étant venu voir à Berlin, ne fut présenté au roi que parce que celui-ci en parla le premier au marquis, et témoigna le désir d'en faire la connaissance et de l'admettre dans sa société, ne voulant pas, ajouta-t-il, séparer un instant deux frères si dignes de l'amitié l'un de l'autre, et qui avaient peu de temps à passer ensemble.

Après la guerre de Sept ans, le marquis reçut la visite d'un neveu nommé le comte de la Canorgue. Ce neveu passa environ six mois chez son oncle, soit à Berlin, soit à Potsdam; il se maria dans ce pays avec la fille du banquier Coffkouski; il repartit pour la France, et emmena son épouse, sans que le marquis eût jamais parlé de lui au roi, et sans que le roi eût jamais paru être instruit de rien de ce qui le concernait. « Vous êtes certainement « un honnête homme, incapable d'aucune action criminelle, » me disait le marquis un jour que nous passions la soirée ensemble. « Je vous connais si bien, et je vous rends si bien jus- « tice, qu'il n'est pas d'homme de qui je répondisse avec plus « de sécurité; et cependant si le roi m'assurait bien positive- « ment que vous avez projeté et voulu exécuter quelque crime « capital, je paraîtrais étonné sans doute, mais je ne prendrais « point votre défense. Non, je ne me chargerai jamais auprès « de lui de la cause d'aucun de ceux qu'il accusera, parce qu'un « homme à sa place a trop de moyens de savoir mille choses « que nous ignorons tous. » Cet aveu de sa part semble d'abord prouver de la pusillanimité; mais il atténuait du moins ce soupçon par le courage avec lequel il repoussait tout ce que l'on se permettait contre la nation française. Il n'a jamais laissé sans réplique ferme et courageuse aucun trait semblable, fût-il lancé

par le roi : il ne les pardonnait pas même à la plaisanterie la plus gaie; et comme ses réponses étaient en général justes, franches, vives et honnêtes, elles ne pouvaient que produire à la longue un effet très-sensible, surtout dans une cour où tant d'autres personnes ont toujours mis autant de persévérance que d'adresse à nous décréditer. Il n'y a point d'exagération à dire qu'à cet égard nul autre homme n'a été aussi utile que lui à la France auprès de Frédéric, qui n'était que trop enclin à estimer aussi peu les nations que les individus.

Les ménagements politiques que l'amitié, l'âge et l'expérience faisaient prendre au marquis étaient extrêmes. Je me rappelle qu'un soir où mon ordre portait d'aller le prendre pour monter ensemble chez le roi, il me prévint que Frédéric voulait me consulter sur une rime qui le tourmentait depuis huit jours. « Mon ami, ajouta-t-il, je sais que cette rime n'est pas bonne, « mais vous le jetterez dans le plus cruel embarras si vous le lui « dites, car il a vainement épuisé tous les moyens de la remplacer « par une autre, et il s'agit d'une pensée à laquelle il tient « beaucoup. J'ai eu pitié de lui, et lui ai cité quelques vers de « La Fontaine, où l'on retrouve la même faute. J'ai cherché, « pour sa propre tranquillité, à lui persuader que si cette rime « n'était pas conforme aux règles de l'école, elle était néan- « moins tolérée. N'allez pas me contredire, je vous prie : con- « sidérez combien il importe pour les sciences et les arts que « les plus grands souverains les aiment, estiment ceux qui les « cultivent, et s'en occupent eux-mêmes. Et qu'importe, au « fond, qu'il y ait quelques mauvaises rimes dans les poésies du « philosophe de Sans-Souci? » Je lui répondis en riant qu'il me donnait des raisons excellentes à la cour; mais qu'ayant résolu de ne jamais dire que ce que je croirais vrai, je dirais que la rime était contre les règles, si le roi me consultait; que seulement je tâcherais de le dire sans le mettre en colère. Heureusement le roi, qui connaissait ma véracité et qui tenait à sa rime, s'était ravisé, et ne m'en parla pas.

Le marquis d'Argens méritait, à tous égards, que l'amitié du roi pour lui fût constante et toujours délicate. Je ne dirai pas que pour trouver un ami constant dans un roi, il faut remonter jusqu'aux temps qu'on appelle, à si juste titre, *les temps fabuleux ;* on m'objecterait l'amitié de Frédéric pour Jordan, et l'on aurait raison, quoique je puisse observer que Frédéric et Jordan n'ayant guère vécu ensemble que douze ans, et à une époque où ils étaient loin d'être vieux, leur amitié peut être jugée moins constante que sincère et fidèle. Jordan, au reste, était homme à n'avoir jamais aucun tort ; d'Argens, avec tant de titres pour se faire aimer et chérir, était de caractère à fournir des armes contre lui. C'est ainsi que plusieurs causes contribuèrent peu à peu à faire descendre ce philosophe provençal, du noble rang d'ami au simple rang de courtisan usé, négligé et même peu estimé. Ce sont ces causes que nous allons développer ; nous en distinguerons quatre. La première est la familiarité à laquelle l'habitude de vivre ensemble, la gaieté de Frédéric et les saillies de son esprit amenaient naturellement tous ceux qu'il admettait dans sa société ; familiarité dont il abusait ensuite. Et en effet, la gaieté de ce monarque devenait pour ainsi dire contagieuse. Comment voir un grand roi se livrer de si bonne grâce à ce mouvement qui semble caractériser les belles âmes, sans s'y laisser aller soi-même ? On veut payer une saillie par une autre saillie ; on est flatté de s'acquitter avec celui qui semble n'être occupé qu'à rendre sa société agréable ; mais trop souvent il faut une victime aux railleurs : nous ne rions guère que ce ne soit aux dépens de quelqu'un. Dans les sociétés ordinaires, on ménage au moins ceux qui sont présents ; mais cette attention peut-elle être une règle pour un roi ? Le sarcasme était si facile et si naturel à Frédéric ! son esprit fin le saisissait si heureusement ! comment, avec sa vivacité, aurait-il songé à le réprimer ou à l'adoucir ? De plus, et ainsi que je l'ai déjà dit, il paraît qu'il s'était fait un système de se délasser le soir des travaux de la

journée, et de sauver, en quelque sorte, la nuit de toutes les sollicitudes du jour. En ce cas, il ne devait, pour ainsi dire, avoir alors aucun frein ; car ce n'est que dans le plein et entier exercice de la liberté que les hommes, et surtout les rois, trouvent des jouissances qui les satisfassent ; d'où il résulte que Frédéric ne mettait souvent aucune mesure à ses plaisanteries. Dans cette position, que pouvait faire le courtisan? Il se prêtait le mieux qu'il lui était possible à la nécessité ; il tâchait de se faire au moins un mérite de sa condescendance ; il s'efforçait de rire avec les autres, et Frédéric, quand il était seul, réfléchissait sur tout ce qui s'était passé, et ne manquait pas de suspecter de lâcheté ceux qui avaient trop complaisamment subi l'humiliation de ses railleries. Ainsi que je l'ai déjà observé, il entrait de la politique, même dans ses délassements ; il harcelait principalement les autres pour connaître leur esprit et leur caractère ; et, pour savoir jusqu'où pouvait aller leur bassesse, il poursuivait à outrance ceux qu'il avait d'abord attaqués plus gaiement que méchamment. Aussi n'a-t-il jamais eu qu'un véritable mépris pour les hommes qui avaient eu le plus de patience et de résignation dans ces occasions dangereuses et délicates.

Par malheur, le marquis d'Argens était trop vif et trop loyal pour prévoir et éviter ce danger. Enchanté de trouver d'abord tant d'aménité et de politesse dans un roi, et tant de gaieté et d'esprit dans ses conversations, il ne songea qu'à en jouir, et crut s'en rendre plus digne en y coopérant de son mieux. Lorsque l'expérience lui eut appris que là, plus qu'ailleurs, la familiarité avait des suites funestes, il ne fut plus temps d'adopter un autre système.

La seconde cause du discrédit où le marquis d'Argens était tombé provenait de ses propres faiblesses, et surtout de sa superstition. Il craignait la mort au point que la seule idée d'en être menacé pouvait lui faire faire des choses ridicules. C'est d'après ces dispositions, qu'ayant ouï dire que l'urine de ceux

qui approchaient de ce dernier terme de la vie se noircissait dans les vingt-quatre heures, il a été longtemps dans l'habitude de conserver de la sienne dans des vases qu'il allait examiner plusieurs fois le jour, jusqu'à ce que quelques personnes instruites de cette pusillanimité eussent secrètement découvert ce dépôt, et y eussent mêlé un peu d'encre; ce qui l'effraya tellement, qu'il fallut lui avouer la supercherie pour lui sauver une maladie grave (1).

Il lui était impossible de tenir à une table où il y eût treize

(1) La mort jetait d'Argens dans de trop vives terreurs pour qu'il ne la crût pas sans cesse suspendue sur sa tête. Un jour que l'appréhension d'un catarrhe le retenait au lit, un ordre de Frédéric lui enjoint de venir au château sans perdre un instant. Hors de lui, et très-contrarié, il se lève et s'habille à la hâte. Introduit dans le cabinet du roi, et engagé dans une discussion intéressante, il jette par hasard un coup d'œil sur ses jambes; son air devient sombre, la pâleur couvre son visage, ses jambes faiblissent, et son esprit ne fournit aucun trait à l'entretien. Frédéric cherche à pénétrer la cause de cette subite révolution : il ne reçoit aucune réponse ; et bientôt inquiet, ou peut-être piqué de ne tirer aucun parti de son confident ordinaire, il le renvoie en lui disant d'aller se faire soigner.

Le marquis rentre chez lui et y jette l'alarme. Sa femme et sa fille s'abandonnent à la douleur, et s'informent des moyens de le soulager; il les remercie avec attendrissement, et accompagne d'un soupir l'annonce que des symptômes trop sûrs le menacent d'une mort prochaine. Son fidèle valet survient; nouveau Sidrac, à la vue de son maître,

« Il devine son mal, il se ride, il s'avance. »

« Monsieur, je gage que ce sont vos jambes qui vous effrayent? — Tu « as raison, mon ami, regarde l'enflure prodigieuse de la droite : il n'existe « pas de signe plus assuré d'une entière décomposition. — Eh bien ! je « ne demande que trois minutes, et je vous guéris radicalement. — Ne « fais pas mal à propos l'important, aide-moi à me coucher. — Il le faut « bien pour accomplir ma cure. »

La Pierre sort victorieux. En effet, le marquis portait habituellement cinq paires de bas ; pressé de se rendre à l'ordre du roi, il avait, dans son trouble, mis huit bas sur la jambe droite, et n'en avait laissé que deux sur la jambe gauche.

De cette distraction était provenue l'enflure prétendue qui avait amené de si bizarres incidents. (PR. ÉD.)

convives. Je l'ai vu à un repas, où j'étais à côté de lui, prendre mon couteau et ma fourchette, qui par hasard étaient croisés, et les remettre sur des lignes parallèles; et comme je lui témoignais ma surprise de lui voir prendre ce soin, me dire : « Je sais bien que cela n'y fait rien, mais ils seront aussi bien « comme je les place. » Sa nièce, madame de la Canorgue, m'a raconté que, dans le temps qu'il travaillait à son long ouvrage *Sur l'Esprit humain*, il lui arriva un soir de se trouver si bien disposé et si heureusement inspiré, qu'il ne fut pas possible de lui faire quitter son bureau avant minuit, et qu'il vint souper très-content de lui-même, et fort gai, quoique son gigot se fût desséché devant le feu à l'attendre; mais que s'étant rappelé, en se mettant à table, que c'était le premier vendredi du mois, il était allé à l'instant même jeter au feu tout ce qu'il avait écrit dans la journée.

Le jeune prince Guillaume de Brunswick, en me parlant du silence respectueux dans lequel il se renfermait à la table du roi son oncle, me disait que, seulement lorsque la conversation paraissait languir, il avait soin de pousser quelque plat vers celui des convives qui semblait vouloir en prendre, mais de le pousser de manière à renverser une salière; sur quoi le roi ne manquait pas de s'écrier : « Ah! mon neveu, qu'avez-vous « fait? Prenez garde que le marquis ne s'en aperçoive! Eh vite, « vite! jetez une pincée de sel au feu! Jetez-en une autre par- « dessus votre épaule gauche, mais en riant. » Et voilà comment, me disait ce jeune prince, je ranime la conversation pour au moins un quart d'heure.

Quoique le marquis fût très-superstitieux, et qu'il eût été impossible à sa raison de dompter, à cet égard, son imagination trop vive, trop ardente, et frappée, dans son enfance, des fables absurdes dont le peuple surcharge la religion, il n'en détestait que plus fortement la superstition en général; jamais il ne lui faisait grâce dans les autres. On était sûr de retrouver en lui l'auteur de *la Philosophie du bon sens*, dès qu'il était en

état de consulter sa raison. Dans un petit voyage où Maupertuis et lui n'eurent pour eux deux qu'une seule chambre à coucher, je président de l'Académie s'étant mis à genoux devant son lit pour dire ses prières du soir avant de se coucher, son compagnon, surpris, s'écria : « Maupertuis, que faites-vous? — Mon « ami, nous sommes seuls ! »

Puisque j'ai replacé ici le nom de Maupertuis, je citerai une autre anecdote où il est encore question de lui. Dans le temps que le marquis était le plus occupé de son *Recueil sur l'Esprit humain,* je fus témoin d'une longue contestation entre lui et ses amis, Sulzer, Mérian, de Beausobre et Le Catt, au sujet d'un article que le marquis avait placé dans son ouvrage, et dont les autres académiciens demandaient et obtinrent enfin la radiation. Je ne pris point de part à cette discussion, parce que j'étais encore nouveau venu dans ce pays et étranger aux personnes dont on parlait ; mais j'étais intérieurement de l'avis de d'Argens, persuadé, comme lui, que la vraie philosophie proscrit les faux et misérables ménagements qui inspiraient tant de zèle contre la publication d'une anecdote peu honorable à feu le président de Maupertuis. Certainement l'honneur de la philosophie est très-indépendant de la moralité d'un homme qui porte le nom de philosophe, au lieu qu'il tient essentiellement a la vérité. Quoi qu'il en soit, le fait dont il s'agissait, et sur la certitude duquel on était d'accord, est que Maupertuis, résidant souvent à Potsdam, s'y était fait une maîtresse d'une jeune personne pauvre, mais très-jolie ; et que cette fille étant devenue grosse, il eut peur que ses amours ne vinssent à s'ébruiter, et ne lui fissent une querelle très-fâcheuse avec sa femme, avec toute la famille des Bredow, à laquelle cette dame appartenait, et même avec le roi, qui n'aimait pas les scandales propres à indisposer le public. Pour prévenir les chagrins et les tracasseries qu'il redoutait, Maupertuis usa de tout son crédit auprès du commandant militaire de Potsdam, qui fit enlever cette fille dans le plus grand secret, et la fit renfermer, sans bruit, à

Spandaw, où elle a vécu assez longtemps, toujours entièrement inconnue; car on avait pris toutes les précautions possibles pour que ses parents ignorassent ce qu'elle était devenue, et pour qu'elle-même n'osât parler, et, en tout cas, ne pût se faire entendre.

Frédéric aimait beaucoup à parler de théologie, et même à imiter le style des écrivains ascétiques, ainsi que je l'ai dit ailleurs : c'est ce qui nous a valu, entre autres, son commentaire sacré sur le conte de *Peau d'Ane,* et un autre écrit théologique ou religieux, intitulé : *Mandement de monseigneur l'Évêque d'Aix, contre les impies se disant philosophes.* Immédiatement après la guerre de Sept ans, le marquis était venu passer quelques mois auprès de sa famille. Lorsqu'il fut près de retourner à Berlin, Frédéric composa le mandement dont il s'agit, le fit imprimer, et en fit parvenir des exemplaires sur la route du voyageur philosophe, en prenant ses mesures pour que celui-ci trouvât de ces exemplaires dans les auberges où il s'arrêterait, et même dans les appartements qu'il y occuperait. La pièce était une franche déclaration de guerre à la philosophie. Le marquis y était nommé, et personnellement excommunié. L'ouvrage avait toutes les convenances de ce genre d'écrits : le ton en était apostolique, les citations très-chrétiennes, et les discussions bien plus animées par le zèle que fortifiées par des raisonnements approfondis. Il y avait, en un mot, tout ce qu'il fallait pour que le marquis y fût trompé, et il le fut complétement. Le chagrin qu'il conçut en lisant cette pièce fut extrême, surtout à cause de son frère, premier président du parlement de Provence. Dans sa colère, il ne songeait qu'à se venger : l'imprimé ne sortait pas de ses mains; à chaque instant il y reportait les yeux. A la fin, relisant le titre et le préambule, il vit que le saint pasteur se qualifiait d'*évêque* et non d'*archevêque;* et cette observation fut pour lui un trait de lumière, grâce auquel il devina toute la supercherie. Aussi, le lendemain, avant de se remettre en route, il fit jeter à la poste

une lettre où, rendant compte à Frédéric de son empressement à le rejoindre, il lui racontait comment le démon de la guerre avait cherché à soulever une brebis fidèle contre son pasteur; ajoutant : « Que le diable voulant faire le mal n'est presque « jamais assez fin; qu'il lui échappe toujours quelque balour- « dise; qu'en ce cas particulier, ce génie de discorde avait né- « gligé de consulter l'*Almanach royal,* livre précieux, que « l'on n'aime pas en enfer, attendu que, comme l'a observé « un roi très-chrétien, c'est, après les livres saints, celui qui « contient le plus de vérités; que si le diable avait jeté les yeux « sur l'*Almanach royal,* il y aurait vu que la ville d'Aix a un « *archevêque,* et non simplement un petit *évêque,* ainsi que « tant de bicoques; que cette erreur décelait tout à la fois « l'ignorance et l'œuvre du méchant; que pour lui, dès qu'il « aurait mis son hommage aux pieds de Sa Majesté, il ferait « un traité complet historique, philosophique et chrétien sur « les ruses et les maladresses du malin esprit; et que, s'il ne « parvenait pas à faire rougir le père du mensonge, il contri- « buerait au moins à prévenir les âmes simples et honnêtes « contre ses piéges; qu'en attendant, il allait écrire à notre « saint père le pape, pour lui dénoncer cette diablerie, en inter- « jeter appel au futur concile, et cependant demander que cet « écrit de ténèbres fût frappé d'un juste anathème et convena- « blement noté à l'Index. »

Le mariage du marquis d'Argens est la troisième des causes de discrédit que j'ai annoncées. Il épousa, dans le cours de la guerre de Sept ans, mademoiselle Cochois l'aînée, comédienne française, à Berlin. Cette famille Cochois était attachée au théâtre de cette ville depuis longtemps : le père et la mère y étaient morts. Le fils, qui remplissait supérieurement les rôles d'Arlequin, avait passé en Russie : il y avait de grands succès, y était chèrement payé et fort aimé, mais il s'y déplaisait extrêmement, et ne s'occupait que des moyens de quitter ce pays, lorsqu'il y mourut de mélancolie, dans un âge peu avancé

L'actrice, devenue marquise d'Argens, avait encore une sœur plus jeune, fort jolie, et première danseuse à l'Opéra de Berlin.

La demoiselle Cochois l'aînée, femme plutôt laide que belle, mais douée d'un excellent esprit, avait d'ailleurs beaucoup de connaissances et de talents. Elle peignait fort bien, et était surtout grande musicienne. Elle savait, outre le français, l'allemand et l'italien, la langue latine, et même un peu la langue grecque, qu'elle avait apprise par complaisance pour le marquis. Celui-ci avait voulu la conduire jusqu'à l'hébreu; mais elle en avait trouvé les lettres trop barbares, et n'avait pu en digérer l'alphabet. Quant à son caractère, il était doux, réfléchi, honnête, et très-soutenu. Elle avait l'art de réunir, sous l'apparence de la plus grande simplicité, toutes les attentions propres à plaire à son mari, et à se concilier l'estime générale.

Dans un souper que le marquis donna aux académiciens, à l'époque où M. de la Canorgue était venu le voir, il eut avec sa femme la dispute la plus gaie et la plus originale, par le ton d'importance et de vivacité qu'il feignit d'y mettre : il s'agissait de la musique italienne, que madame d'Argens préférait à la musique française. « Mes amis, s'écriait le mari, je vous an-« nonce, que si jamais il y a divorce entre madame et moi, ce « sera pour la musique italienne! Eh bien, madame, il faut enfin « terminer cette querelle, et prendre nos amis pour juges. Di-« tes-moi donc quel est l'air italien où, selon vous, la musique « rende le mieux le sens des paroles? » La marquise cita une ariette dont les paroles sont fort tendres; et à l'instant son mari, à soixante-dix ans, ou bien près, se mit à chanter cet air, d'abord sur les vers italiens, et ensuite en le parodiant sur ces mots français, qu'il prétendit y convenir encore mieux : *Pierrot, tourne le rôt; tourne le rôt, Pierrot, Pierrot,* etc. J'ai vu peu de scènes plus comiques. J'étais à côté de la marquise, et je lui demandai ce que c'était que l'architecture gothique, observant ensuite que tout ouvrage de l'art surchargé d'ornements devait être réputé gothique, soit qu'il nous vînt du Midi ou du

Nord. « Ah ! monsieur, me dit-elle, je ne vous croyais pas si méchant, mais vous me le payerez. »

Le mariage du marquis, contracté pendant la guerre de Sept ans, avait été fait à l'insu du roi. Après la paix, il fallut bien se résoudre à le déclarer ; affaire vraiment délicate, dans laquelle intervinrent tous ceux qui tenaient à la société philosophique de Sans-Souci. Après avoir bien discuté les moyens de dire le mot fatal, il fut décidé que la marquise irait se promener dans les jardins de Sans-Souci, à l'heure où le monarque avait coutume d'y prendre l'air ; que sa toilette serait assez soignée pour attirer l'attention, mais noble et très-décente, et que milord Maréchal se chargerait du reste. Ce plan fut suivi : le milord, qui accompagnait Frédéric dans sa promenade, en passant par une allée peu distante de celle où était la marquise, la salua comme on salue de loin une dame que l'on connaît et que l'on respecte. Ce salut fit naître la question que l'on avait prévue : *Qui est cette dame* ? Milord Maréchal répondit simplement, et avec une sorte de négligence. *La marquise d'Argens.* « Comment ! reprit le monarque surpris, et « d'un ton sévère, est-ce que le marquis est marié ? — Oui, « Sire. — Et depuis quand ? — Depuis quelques années. — « Eh quoi, sans m'en avoir parlé ! — C'était pendant la guerre, « et alors on n'eût osé occuper Votre Majesté de semblables ba- « gatelles. — Et qui donc a-t-il épousé ? Mademoiselle Cochois. « — Mademoiselle Cochois ! C'est une extravagance que je ne « souffrirai pas. » Il fallut du temps et beaucoup de zèle pour calmer l'indignation du roi. Tandis que tous ceux qui entouraient ce monarque y travaillèrent, le marquis ne fut point appelé, et ne se présenta point. Enfin, Frédéric prit son parti, comme il l'avait pris pour le fils du chancelier de Coccéi et pour un autre encore, il revit d'Argens, mais ne lui parla jamais de sa femme.

Le roi savait bien néanmoins, et depuis longtemps, que le marquis la voyait beaucoup, et lui était fort attaché ; mais aux

yeux de la politique, il y a loin de ces sortes de liaisons à un mariage. Je citerai une plaisanterie dans laquelle on la voit jouer un rôle, et qui suffit pour prouver que leur attachement mutuel était connu. Mademoiselle Cochois avait fait une robe de chambre au marquis, d'une robe riche qui lui avait servi sur le théâtre dans les rôles de reine. Lorsqu'elle l'apporta, le marquis enchanté voulut l'essayer à l'instant, et la trouva tellement à son gré, qu'il ne voulut plus la quitter du reste de la soirée. Comme néanmoins il devait monter chez le roi à sept heures, il fit annoncer qu'il était malade. Frédéric, instruit de ces détails, et pour punir l'enfantillage et le mensonge de ce philosophe, s'affubla en prêtre, fit mettre en noir ceux qui se trouvaient auprès de lui, et tous descendirent en procession chez le marquis, logé au-dessous de l'appartement du roi. Celui qui marchait le premier avait une sonnette qui fut entendue dans les appartements lorsque l'on était encore sur l'escalier. *La Pierre* courut pour savoir ce que c'était, et son prompt rapport persuada que c'était au marquis qu'on en voulait. Pour ne pas être trouvé debout, et n'ayant plus le temps de se déshabiller, celui-ci s'enfonça dans son lit avec les vêtements qu'il avait. A l'instant, la procession entre lentement et gravement, et vient se ranger en demi-cercle devant le prétendu malade. Le roi, qui fermait la marche, se place au milieu de ce demi-cercle, annonce au marquis que l'Église, toujours mère, et pleine de sollicitude pour ses enfants, lui envoie les secours les plus propres à le fortifier dans l'état critique où il se trouve : il lui fait une courte exhortation pour l'engager à se résigner; et ensuite, soulevant la couverture du lit et répandant une bouteille d'huile sur la belle robe de chambre, promet à son frère mourant que cet emblème de la grâce lui donnera immanquablement, pour peu qu'il ait le don de la foi, le courage nécessaire pour passer dignement de ce monde en l'autre : après quoi on lui dit adieu, et la procession se retire du même pas et aussi sérieusement qu'elle est venue. Il serait difficile de dire

combien le marquis regretta sa belle robe de chambre, et combien cette farce le mortifia, quoiqu'il sût bien quel était le goût du roi pour ces sortes de mystifications, et que lui-même eût joué son rôle dans quelques autres, et notamment dans celle que je vais rapporter.

Le pasteur d'un village situé au fond de la Poméranie, irrité contre Frédéric, on ne sait pourquoi, fit, dans un sermon sur le meurtre des Innocents, une sortie violente contre ce souverain, qu'il compara au tyran Hérode. Bientôt on fut informé à Potsdam de cet excès de démence, et le club philosophique eut à délibérer s'il fallait punir le coupable, et ensuite à concerter quelle peine lui serait infligée. En conséquence de l'arrêté qui fut pris à cet égard, le pasteur reçut un mandat en bonne forme, mais bien grave et bien sec, par lequel le vénérable consistoire supérieur lui enjoignait de se présenter en sa séance de tel jour, à Potsdam. Cet homme, très-inquiet, ne vit d'autre parti à prendre que celui de l'obéissance. Il fit, sur les chariots de poste, cette longue route dans les froids les plus rigoureux de l'hiver. Les ordres étaient donnés partout pour qu'il ne pût découvrir la fausseté du mandat. On sut à point nommé son départ et son arrivée. Il n'avait encore eu le temps de faire aucune information, lorsqu'un homme, ayant le costume d'un bedeau, vint le prendre et le conduire au consistoire assemblé. Ce consistoire avait le roi pour président : les confidents de Sa Majesté achevaient de le composer. Tous étaient vêtus en pasteurs ou en anciens : habits et manteaux noirs, grandes perruques, chapeaux à cornes arrondies, et maintien grave. M. le président commença par lui demander s'il était un *tel*, pasteur à *tel* endroit. Après en avoir eu une réponse affirmative, il lui dit que le vénérable consistoire avait appris qu'il était scandaleusement ignorant dans les choses mêmes dont il était chargé d'instruire ses ouailles, et que l'on avait décidé, vu l'importance de l'accusation, qu'il serait mandé pour être examiné et interrogé à cet égard; qu'ainsi, et d'après les ordres du vénérable

consistoire, il allait lui faire quelques questions relatives à la doctrine de l'église, et aux parties de l'histoire que les ministres du saint Évangile peuvent avoir à citer. Ensuite il lui demanda combien il y avait eu d'Hérodes, rois en Judée. Ici, le pauvre pasteur, qui n'avait jamais ouï parler que d'un seul Hérode, ne put que répondre, avec embarras et tremblement, qu'il pensait qu'il n'y en avait eu qu'un. « Vous vous trompez, « mon frère, répliqua le président : on en distingue deux, qui « sont très-connus : Hérode l'*Ascalonite*, surnommé *le Grand*, « et Hérode *Antipas*, son fils. Mais lequel des deux ordonna « le massacre des nouveau-nés ? et quel âge fallait-il avoir pour « n'être pas compris dans cette proscription ? » Après avoir vainement attendu une réponse à ces nouvelles questions, et à quelques autres de la même nature, le président reprit la parole, et dit au pasteur · « Ce n'est qu'avec une vive douleur, « mon frère, que nous voyons qu'on nous a fait un trop fidèle « rapport sur votre compte. Comment avez-vous pu, étant vous-« même dans les plus épaisses ténèbres de l'ignorance, vous « charger de l'important et redoutable emploi d'éclairer les en-« fants de l'église? Ne concevez-vous pas que, relativement au « troupeau qui vous est confié, Dieu et les hommes vous repro-« cheront éternellement, et les égarements d'où vous ne l'au-« rez pas ramené, et ceux où vous l'aurez fait tomber ? Et s'il « est vrai que nos crimes ne sont en général que des résultats « de notre ignorance, jugez vous-même du risque auquel vous « vous exposez ! Malheureux, vous vous damnez, et, sans « doute, vous en seriez le maître, s'il ne s'agissait que de « vous ! mais doit-on encore vous permettre de damner ceux « que vous avez à conduire au port du salut? Non, sans « doute, et nous devrions vous déposer, ou au moins vous « interdire pour un temps. Cependant nous n'oublierons « pas que l'esprit de la religion est un esprit de douceur et de « charité, et nous différerons encore pour cette fois cet acte de « rigueur, dans l'espérance que vous vous corrigerez ; que vous

« vous imposerez la loi de ne jamais parler de ce que vous n'au-
« rez pas appris ; que vous consacrerez tous vos moments à
« l'étude, et qu'en un mot vous nous promettrez ici, sur votre
« conscience et votre salut, de ne rien négliger pour édifier au
« tant par vos lumières et votre retenue, que vous avez scan-
« dalisé par votre insouciance et votre témérité. Allez donc,
« mon frère ; retournez dans votre paroisse, vous humiliant,
« vous confondant devant le Seigneur, et n'oubliant pas que
« le vénérable consistoire aura toujours les yeux ouverts sur
« vous. »

Le pasteur ainsi congédié fut reconduit à son auberge par le bedeau supposé, qui lui conseilla de bonne amitié de repartir tout de suite. Il revint en effet à Berlin dès le même jour ; mais ayant voulu voir quelques amis avant de continuer sa route, il apprit, et n'en fut que plus effrayé, que jamais le consistoire supérieur ne s'assemblait à Potsdam ; et qu'enfin c'était le roi qui lui avait donné cette leçon, pour le punir de la belle comparaison qu'il avait osé faire.

La dernière des causes du discrédit du marquis d'Argens tient à un marché conclu entre le roi et lui, dans les premiers temps de leur amitié. Ce fut à cette époque que le marquis déclara qu'il se dévouait au service de Sa Majesté jusqu'à l'âge de soixante-dix ans ; mais qu'il demandait d'avance la permission de se retirer lorqu'il aurait atteint cet âge, d'autant plus qu'alors on ne pouvait guère vivre à la cour sans y être inutile, ridicule et malheureux. Comme Frédéric voyait un intervalle de trente ans entre le terme où cette séparation pourrait avoir lieu et la proposition qu'on lui en faisait, il ne fit aucune difficulté de souscrire à ce marché. « Ainsi, lui dit le marquis, le jour où
« j'aurai atteint mes soixante-dix ans, je vous enverrai mon
« extrait baptistaire, que vous voudrez bien recevoir comme
« un extrait mortuaire ; et vous direz : *Le marquis d'Argens*
« *est mort*. — J'y consens, répondit le roi : mais alors où irez-
« vous ? Sire, reprit le marquis, j'irai végéter et mourir réelle-

« ment au sein de ma famille. — En ce cas vous deviendrez donc « dévot et religieux? — Oui, Sire, très-dévotement reconnais- « sant de toutes vos bontés pour moi, et très-religieusement « admirateur de tout ce que vous avez fait et aurez fait pour « le bien de l'humanité, les sciences et la gloire. — Fort bien ; « mais il y a en ce monde une autre religion dont vous n'êtes « pas un partisan bien zélé : finirez-vous par en reprendre le « masque, et vous prêter à ses lois, après l'avoir frondée pen- « dant toute votre vie ? Irez-vous jusqu'aux petites cérémonies « qu'elle recommande, lorsque vous serez près de mourir ? — « Oui, Sire, je m'y résoudrai par amitié pour mon frère et pour « l'intérêt de ma famille. — C'est-à-dire que vous trahirez les « intérêts de la philosophie? vous lui deviendrez infidèle? — « Nul homme sensé ne sera la dupe de cette apparente infidé- « lité; et si le rôle que je jouerai ne paraît pas d'abord bien « noble, on l'excusera à cause du motif qui m'aura déterminé ; « et en tout cas ce n'est pas à moi qu'il faudra s'en prendre de « ce que les hommes ne m'auront laissé que l'alternative de fein- « dre ou de faire beaucoup de mal à des parents que je chéris, « et qui m'aiment. »

Ces sortes de questions très-souvent répétées et discutées n'étaient pour le roi qu'un amusement, tant qu'on n'en apercevait l'objet qu'à si grande distance. On pouvait croire que le temps, de nouvelles circonstances, des intérêts nouveaux, d'autres liaisons, et enfin l'inconstance humaine ferait oublier ou abandonner ce projet. Peut-être ces conjectures se fussent-elles réalisées, si le marquis eût perdu son frère, et que le roi lui eût toujours conservé les mêmes sentiments et montré les mêmes égards. Mais l'amitié des deux frères s'accroissait avec l'âge : à chaque voyage que le marquis faisait en France, le président d'Eguilles le recevait toujours avec une tendresse nouvelle ; et l'esclavage, la gêne, les sarcasmes ou le persiflage qui l'attendaient au retour lui rendaient d'année en année sa chaîne plus pesante, et l'affermissaient dans son

premier plan. A la fin, ce n'était qu'avec une vive impatience qu'il attendait que ses soixante-dix ans amenassent enfin le jour de son départ, c'est-à-dire de sa délivrance. Dans le voyage qu'il fit en 1763, son frère lui céda le terrain qu'il paraissait désirer à Eguilles, pour y bâtir une maison et y former un jardin. Les plans de l'une et de l'autre furent arrêtés entre les deux frères, et l'on commença tout de suite les travaux. En 1766 tout fut achevé, la maison séche et meublée, le jardin planté et bien entretenu, le tout par les soins et sous la direction du premier président. Cependant l'heure avait sonné, et le marquis n'osait partir. Depuis long temps on ne parlait plus du marché. Quelque adresse que le courtisan eût mise une ou deux fois à en rappeler l'idée, le monarque en avait témoigné de l'humeur. Le premier n'eût pu insister ou y revenir, sans s'exposer à de cruels reproches ou à des mortifications plus cruelles encore. Il est aisé de concevoir le malaise que le marquis devait éprouver dans une semblable position : il en avait un chagrin qu'il n'était quelquefois pas le maître de dissimuler, et c'était pour lui un adoucissement nécessaire que d'épancher son âme avec une entière confiance. « Ah ! mon « ami, » me disait-il lorsque nous étions seuls, « ne comptons « jamais pouvoir civiliser les rois ! En vain on espère les adoucir « par le secours des arts ; en vain on parvient à les leur faire « aimer, et même à les leur faire cultiver avec succès ; ce sont « des lions que l'on se flatte mal à propos d'avoir apprivoisés : « ils sont essentiellement farouches, fantasques et sanguinaires. « Au moment qu'on s'y attend le moins, leur instinct se ré- « veille, et vous tombez victimes de leurs griffes ou de leurs « dents, sans que vous ayez pu le prévoir. » — « Croyez-vous, » me disait-il dans une autre occasion, « croyez-vous qu'un « grand roi puisse réellement conserver quelque sensibilité « pour des individus ? Que la nature lui ait donné tout le génie « et tous les talents qu'il vous plaira ; qu'il chérisse les muses, « et en protége les favoris ou les nourrissons ; que même

« son âme soit douée de mille qualités aimables, qu'elle soit na-
« turellement sensible et expansive, qu'est-ce que tout cela
« doit devenir dans un long et continuel exercice de la souve-
« raineté ? Et que sont les particuliers aux yeux de celui qui
« journellement décide du sort des nations ? Qu'est-ce que des
« atomes pour celui qui ne voit, ne connaît et ne manie que
« de grandes masses ? Ne nous y trompons pas ; les souverains
« qui restent accessibles, soit à la pitié, soit à d'autres senti-
« ments semblables, n'ont jamais gouverné par eux-mêmes,
« ou ne sont que des âmes faibles et sans consistance. Et que
« sera-ce si ces souverains ont eu à soutenir de grandes et de
« longues guerres, et les ont soutenues d'une manière glo-
« rieuse ? Quand un homme de ce rang a vu trente fois sous
« ses yeux vingt mille de ses semblables étendus morts ou mu-
« tilés sur un champ de bataille, et qu'il s'est dit : *Voilà le*
« *fruit de mon génie et de mon courage : Voilà la base sur*
« *laquelle repose ma puissance, et s'élève, pour les temps à*
« *venir, le trophée de ma gloire !* comment voulez-vous qu'il
« puisse encore compter pour quelque chose, et les individus, et
« leurs droits ou leurs souffrances ? Non : il faut nécessairement
« qu'en pareil cas la plus belle âme du monde devienne froide,
« sèche, dure et absolument insensible ! En ce cas, quelle folie
« que de lui parler d'amitié ou de toute autre vertu consolatrice !
« Le nom en sera toujours insignifiant à ses oreilles ; et sur ses
« lèvres ce sera un blasphème et une profanation, ou bien une
« dérision encore plus odieuse. »

Telles sont les idées affligeantes qui ont tourmenté le marquis d'Argens dans les derniers temps de son séjour à Berlin et qu'il a remportées dans son pays, comme le fruit de plus de trente ans d'expérience et le salaire de sa bonne foi. L'amertume et l'exagération qu'on y remarque nous montrent combien ce vieillard était aigri : comment alors ne pas devenir injuste ?

Les soixante-dix ans étaient donc bien passés, et l'on n'osait

présenter l'extrait baptistaire. Jamais le marquis ne put prendre sur lui de parler ni de son âge, ni de congé; et après avoir inutilement lutté contre sa propre faiblesse, ou, si l'on veut, contre sa prudence, il se décida enfin à mourir victime de son attachement pour le roi, ou au moins à attendre la mort de ce monarque pour redevenir libre. C'est ainsi qu'il se borna à demander un congé de six mois, pour aller dans son pays embrasser encore son frère, et terminer quelques affaires de famille. Ce ne fut pas sans regrets qu'on lui accorda sa demande; le roi exigea même de lui sa parole d'honneur qu'il reviendrait au terme fixé.

Je n'ai pas besoin de dire avec quel empressement d'Argens fit le trajet de Berlin à Aix, ni combien il lui en coûta de repartir de cette dernière ville, pour venir reprendre des chaînes que tant de causes accumulées avaient rendues si pesantes. Mais enfin il voulut tenir sa parole, et se remit en route.

Tant d'effort sur lui-même, à son âge surtout, n'avait pu manquer d'influer sur sa santé : aussi ne marcha-t-il que de souffrances en souffrances, et par conséquent avec plus de lenteur qu'il n'aurait voulu, jusqu'à ce qu'enfin il fut forcément arrêté à Bourg-en-Bresse par une maladie longue et très-grave. La marquise, entièrement occupée à le soigner, ne songea point à écrire, et cependant le terme du congé expira. Frédéric qui n'oubliait rien, soupçonna le marquis d'avoir voulu le tromper. On vint chez la sœur de la marquise, et chez tous les académiciens qui avaient eu quelque liaison avec leur directeur, s'informer si l'on n'avait point de ses nouvelles; et comme il se trouva que personne ne savait rien, et qu'il y avait plusieurs mois qu'il n'était venu aucune lettre ni de sa femme ni de lui, les soupçons du roi se changèrent tout à coup en certitude. Alors l'indignation et la colère furent extrêmes. Des ordres adressés le même jour à toutes les caisses qui avaient à payer les pensions du marquis, enjoignirent d'effacer son nom sur les états, et défendirent de lui rien payer à l'avenir. Sulzer, ayant vu cet ordre

à la caisse de l'Académie, crut qu'il était de son devoir d'en prévenir notre ancien directeur, et remit en conséquence, mais en secret, une lettre à un voyageur, qui promit de s'informer du marquis sur toute la route, et de lui donner la lettre s'il le rencontrait, et s'il ne le rencontrait pas, de la lui adresser de France chez le président d'Eguilles. Le voyageur trouva à Bourg le marquis convalescent et prêt à repartir pour Berlin. La lettre produisit l'effet que l'on devait en attendre : l'ancien courtisan philosophe en fut plus irrité qu'affligé. Il en écrivit à son tour une dont on n'a point su mais dont il est aisé de deviner le contenu, et s'en retourna dans sa chère retraite, d'où il n'est plus sorti que pour quelques petits voyages dans la Provence.

C'est dans une de ces courses qu'en janvier 1771 il est mort a Toulon, des suites d'une indigestion, et avec un calme qui a contrasté avec les pusillanimités de sa vie. Dès que l'on eut appris sa mort à Potsdam, le roi envoya à madame d'Argens la somme nécessaire pour élever un mausolée au marquis. Ce monument, en marbre, fut construit à Aix, dans l'église des Minimes, où se trouvaient les tombeaux de sa famille, et reçut une épitaphe composée par Frédéric lui-même, pour cet ami auquel, sur de simples soupçons, on avait si précipitamment ôté des traitements acquis par tant d'années de franchise, de services, d'attachement et de mortifications.

Je finirai cet article par quelques détails qui caractériseront M. le président d'Eguilles, et achèveront de peindre le marquis d'Argens.

Peu après son retour en Provence (le 18 décembre 1769) le marquis d'Argens réunit toute sa famille au château d'Eguilles, et déclara par-devant elle, un notaire et plusieurs témoins, que la jeune personne amenée dans son précédent voyage, sous le nom de mademoiselle Mina Giraud, nièce de sa femme, et alors présente à Eguilles, où elle était revenue avec lui, était sa fille, née le 15 avril 1754 de son légitime mariage, célébré à Berlin, le 21 janvier 1749, avec mademoiselle

Cochois. Il résulte, au surplus, de l'acte qui fut dressé à ce sujet, et entériné au parlement de Provence : 1° que la naissance de cet enfant avait été cachée, dans la crainte que la mère du marquis d'Argens, encore vivante lors de son premier voyage, ne se pourvût en cassation de son mariage, comme fait sans son consentement et en pays étranger ; et 2° que la famille entière reconnut mademoiselle Mina Giraud, pour demoiselle Barbe de Bayer d'Argens ; nom qu'elle a porté jusqu'en 1774, où elle épousa M. de Magallon, avocat général au parlement de Provence (1). Madame sa mère, veuve et marquise d'Argens, a achevé sa vie dans la retraite que le marquis avait fait bâtir, près d'Eguilles, sous le nom de *Mon Repos ;* sa mère, madame Cochois, ne tarda pas à l'y rejoindre, et mourut auprès d'elle. Toutes deux furent également chéries et honorées de la famille entière du marquis d'Argens.

Au retour du marquis d'Argens dans sa patrie et au sein de sa famille, il s'éleva entre le président d'Eguilles et lui une contestation, également honorable pour tous deux, et qui prouve à quel point l'amitié fraternelle l'emporte sur l'amitié fastueuse des grands. Le président déclara à son frère ne jamais avoir ratifié l'acte d'exhérédation que la politique, plus que la colère, arracha à leur père : le marquis refusa une donation qui, selon lui, dépouillerait les enfants du président d'une portion du patrimoine sur lequel ils avaient dû compter. Ce dernier soutint que ce qu'avant tout il devait à ses enfants, était l'exemple de quelques vertus, et surtout de la justice. Le résultat de cette lutte touchante fut, sinon un partage, du moins une sorte d'indemnité, qui, jointes aux économies que le marquis d'Argens avait faites en Prusse, acheva de lui assurer une honorable aisance.

(1) Il est né de ce mariage trois fils et une fille. Les trois fils ont servi leur patrie et leur roi : l'un d'eux est encore en activité de service, un autre est en retraite, le troisième, enfin, a quitté la carrière militaire pour se faire religieux. Mademoiselle de Magallon est aujourd'hui madame la marquise de Perrier. Bon THIÉBAULT.

CHAPITRE X.

Le Catt.

J'ai eu si souvent occasion de parler de M. Le Catt, qu'il me reste peu de chose à en dire. Son caractère froid et réservé a sans doute contribué à le maintenir en place, si ce n'est en faveur, depuis le milieu de la guerre de Sept ans jusqu'à la fin du règne de Frédéric. Dans les dernières années cependant il avait sensiblement déchu. L'avait-il mérité? je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il n'était aimé ni de la famille royale ni du public. Le premier de ces deux malheurs provenait, selon toutes les apparences, de ce qu'il se renfermait très-strictement dans le cercle de ses devoirs, et que, par conséquent, les parents du monarque n'avaient aucun service à en attendre. J'attribuerais encore le second à la même cause, si, en même temps, on ne l'avait accusé de promettre beaucoup plus qu'il ne tenait. J'ai vu des particuliers, et même de ses compatriotes, se plaindre d'en avoir été joués. Mais comment vivre sur le théâtre où il était, et ne pas déplaire? Vous ne voulez pas dire que vous avez aussi peu de crédit que de puissance : dès lors on vous en suppose, et l'on exige de vous ce que vous êtes hors d'état d'accorder ou de faire faire. On voit que je ne veux l'accuser ni le disculper. Nous avons vécu sur le ton de la bienveillance et de l'honnêteté; et je n'ai pas été à même de vérifier suffisamment ce qui a concerné les autres.

Lorsque le roi eut son docteur de Sorbonne, M. Le Catt fut regardé comme un homme disgracié. Était-ce conjecture

de la part du public? ou cette rumeur tenait-elle à des faits particuliers? je n'en ai rien su. Ce qu'il y a de vrai, néanmoins, c'est que, depuis ce temps-là, il n'a plus paru recevoir le même accueil, alors même que son prétendu compétiteur se fut retiré. Au surplus, sa vue s'étant très-affaiblie, il est de la justice d'observer que sa prétendue disgrâce put être une suite de cette infirmité, qui, le rendant moins utile, a pu fort bien le rendre moins agréable.

J'ai su que, depuis la mort du roi, il n'a plus été question de lui : il est resté dans ce pays comme académicien pensionnaire et rentier. Il m'a écrit deux fois, dans les premiers temps de notre révolution, pour m'engager à chercher quelqu'un qui voulût faire l'acquisition des manuscrits de Frédéric : il en avait une collection beaucoup plus considérable que celle qui avait paru chez Treuttel : il m'en envoya la liste, dans laquelle on trouve des articles très-curieux et entièrement inconnus au public (1). Mais il y mettait un trop haut prix; d'où il résulta

(1) Il n'existe pas une seule édition des OEuvres de Frédéric qui soit complète; pas une qui ne soit fautive; pas une qui, faite dans un ordre convenable, soit accompagnée des notes, portraits, fac-simile et commentaires dont on enrichit aujourd'hui les œuvres des auteurs même du second ordre, et qui n'ont et ne peuvent avoir pour eux que le mérite de leurs ouvrages! Il paraît de plus, d'après les lettres de M. Le Catt, que plusieurs des manuscrits de ce roi étaient de fait devenus sa propriété. Et qui sait combien d'autres se sont permis à sa mort des soustractions semblables?... On peut donc, pour la conservation et la publication de manuscrits si précieux, regretter que Frédéric n'ait pas accompli le projet d'attacher mon père à sa personne, et de le charger exclusivement de revoir tous ses ouvrages et de les mettre en ordre. L'insouciance qui a fait abandonner à des libraires de Berlin, d'Amsterdam et de Strasbourg, c'est-à-dire à qui l'a voulu, l'impression des œuvres de ce souverain, est d'autant, plus extraordinaire, qu'il n'est ni famille ni gouvernement, ni peuple qui ne se montre glorieux et fier des grands hommes qui lui appartiennent! Comment donc l'Académie de Berlin, cette Académie qui a dû une si belle époque à Frédéric II, n'a-t-elle pas été chargée ou ne s'est-elle pas empressée de lui rendre ce dernier hommage (*). BON THIEBAULT.

(*) Le gouvernement prussien a réalisé ce vœu par la grande édition des OEuvres de Frédéric qu'il publie en ce moment. *Note du nouv. édit.*

que je ne pus l'obliger ainsi que je l'aurais désiré. M. Le Catt est mort aveugle, il y a déjà plusieurs années. Que sera devenue l'ample collection qu'il avait formée avec tant de soin et durant plus de trente ans?

CHAPITRE XI.

Quintus, les deux Favra et l'abbé de Paw.

G :chard, d'une famille roturière et sans fortune, était né à Magdebourg, où s'étaient fixés ses parents, issus de réfugiés français. Il avait au parc, hors de la porte de Berlin, un cousin, nommé Lacroix, jardinier fameux, et chez lequel on trouvait les meilleures cerises du pays. Ce brave homme, qui avait cru devoir germaniser son nom, et y substituer la traduction allemande *Creitz*, fut méconnu de son cousin, et n'en obtint jamais un salut. Guichard avait fait ses études avec un succès marqué, et ensuite avait passé en Hollande, où il avait été nommé professeur à Leyde. Peu avant la guerre de Sept ans, il fit un voyage dans son pays. Frédéric, à qui on en parla comme d'un savant, voulut le voir, et lui trouva effectivement des connaissances profondes sur plusieurs parties de l'antiquité, et principalement sur tout ce qui était relatif à Jules César, à ses campagnes, à sa tactique, et à sa réformation du calendrier. Le roi espéra que cet homme, qui toute sa vie n'avait rêvé que science militaire, serait un excellent officier, et il lui proposa d'échanger sa chaire de professeur contre un régiment de chasseurs à pied ; proposition qui fut acceptée avec reconnaissance. Ce fut à cette époque que le monarque, causant avec lui, lui demanda quel avait été le plus parfait aide de camp de tous les officiers attachés à César ? Guichard ayant répondu que c'était *Quintus Icilius* ; *Eh bien*, répliqua le maître, *vous serez mon Quintus Icilius, je vous en donne le nom, ne doutant pas que vous ne le sachiez mériter.* En effet, Guichard

ne fut plus désigné que de ce nom, même dans les ordres militaires ; et ce n'est que sous ce nom qu'il a été ensuite connu du public. Le roi forma pour lui le régiment que ce savant commanda jusqu'en 1763, où il fut réformé après la signature de la paix. Tout ce que je sais de ses faits guerriers, c'est que Quintus servit principalement en Saxe.

Le capitaine Favra, dont j'ai parlé, avait servi dans son corps. Ce capitaine m'avait conté les expéditions de l'un et de l'autre ; et c'est ainsi que j'avais appris que Quintus avait été chargé, lors de la conquête de la Saxe par les Prussiens, de vider un château du comte de Brühl ; qu'il avait exécuté cet ordre, avec la prestesse d'un chasseur et l'exactitude d'un militaire, et qu'il avait rendu compte de son exécution avec la fidélité ordinaire en pareils cas; que, dans je ne sais plus quelle occasion, il avait été attaqué et presque enveloppé par un corps autrichien bien supérieur en nombre à son régiment; que le capitaine Favra, frappé du danger de cette position, et voulant rendre un service signalé à son chef, avait pris sur lui d'avancer avec sa compagnie, qui était de deux cents et quelques hommes, de soutenir tous les efforts de l'ennemi, et de donner par là à Quintus le temps de sauver le reste de son corps, ce qui avait réussi ; que, de cette sorte, le capitaine avait vu sa compagnie détruite à ses côtés, au point qu'il ne lui restait plus que dix-sept soldats et un lieutenant, lorsque lui-même chargé de six blessures, et ayant eu son cheval tué, se rendit prisonnier ; et qu'enfin au moyen de ce dévouement de Favra, Quintus avait sauvé son corps, son honneur, et conservé la faveur du maître, auquel cette affaire ne fut présentée que comme une rencontre particulière étrangère au corps, mais très-honorable au capitaine. Aussi, lorsque le régiment fut réformé, le roi conserva, comme officiers à sa suite, le capitaine Favra et le colonel Quintus. Ces deux hommes sentaient également bien ce qu'ils se devaient l'un à l'autre. Favra feignait un attachement vrai pour son colonel, qui au fond était

son principal protecteur. Celui-ci, lié par le service important que son capitaine lui avait rendu, ne pouvait pas se dissimuler qu'une indiscrétion pouvait lui faire un tort irréparable : aussi était-ce une chose curieuse que de voir ensemble ces deux hommes qui ne se traitaient que de frères, et qui secrètement ne s'aimaient pas. Le désir de se trouver mutuellement des torts perçait malgré eux. Favra me disait que Quintus n'était qu'un mauvais courtisan, vraie *poule mouillée*, qui ne savait rien faire pour ses amis. Le colonel me disait que le capitaine était un brave officier, mais sans plan, sans docilité, sans ordre, bourreau d'argent, et toujours entraîné par sa *crânerie*. J'ai vu celui-ci entrer avec moi chez le premier, et lui dire pour salut : « Frère, avez-vous de l'argent? j'en ai besoin, et n'ai « pas le sou. » La réponse fut : « Je crois qu'il y a quelques du- « cats dans ce tiroir; voyez, et prenez ce qu'il vous faut. » Sur quoi le capitaine ouvre le tiroir, prend les ducats, les compte, et dit : « Il y en a tant; j'en prends la moitié. » Et la négociation se termine par ces mots : « Vous faites bien. » Favra, que l'on surnommait *le capitaine Tempête*, méritait les reproches qu'on lui faisait : il était fort, et semblait devoir enterrer le genre humain, mais le libertinage l'a entraîné jeune encore au tombeau.

Favra était de Savoie, et se faisait appeler *M. de Favra*. M. Du Luc Desmaisons, l'un des gouverneurs des élèves dont j'étais professeur, et qui lui-même était Savoyard, et, de plus, connaissait son pays mieux que personne, m'assura que jamais il n'y avait eu de particule *de* dans la famille des Favra; que le père du capitaine était un cultivateur aisé, mais aussi crâne que son fils; qu'il y avait eu dans cette famille un frère qui avait assassiné son frère; que le père de celui que nous connaissions, frappé de cet événement contre nature, avait craint qu'il ne se renouvelât entre ses fils, et que, pour cette raison, il avait fait passer en pays étranger tous ses fils, dès qu'ils avaient atteint l'âge de dix-sept à dix-huit ans; qu'il en avait usé de

même envers celui-ci, avec la défense absolue de jamais reparaître devant lui.

Le capitaine m'a lui-même confirmé depuis, et dans les plus grands détails, tout ce que m'avait dit M. Du Luc Desmaisons. Il avait environ dix-huit ans, lorsque son père lui dit un soir : « Demain tu partiras à quatre heures du matin avec « mon domestique affidé, et tu feras ce qu'il te dira. Adieu. » Cet ancien domestique l'avait effectivement conduit jusqu'à *Trente*. Là, il lui avait remis un bon cheval, avec un portemanteau assez bien fourni, cinquante louis et une lettre où son père lui ordonnait de se choisir un état, et lui défendait de revenir chez lui.

M. Favra m'a également instruit depuis de toutes ses aventures, des rôles divers qu'il avait joués, et dont le récit me conduirait trop loin; je dirai seulement qu'il servit en Autriche, dans les premiers temps de la guerre de Sept ans, après quoi il résolut de passer dans l'armée de Frédéric.

Ce capitaine n'était pas le seul de son nom dans l'armée prussienne : il y en avait un autre qui était major à la suite du roi à Potsdam, et qui était un des plus beaux hommes de la garnison. Tous les deux se disaient *frères*; mais Du Luc me raconta, toujours confidemment, comment cette prétendue parenté s'était formée. Le major, dont j'ai oublié le véritable nom, était compatriote, et non parent ou allié du capitaine. Après avoir fait quelques études, il s'était engagé en France, où il avait été grenadier pendant près de sept ans; après quoi, ayant déserté en Allemagne, il avait rencontré l'ex-autrichien, et avait quelque temps erré avec lui; que, dans cette position, ils avaient uni leurs intérêts, conclu leur fraternité, et étaient venus ensemble à l'armée prussienne. Le major, placé comme lieutenant dans un autre corps, avait montré assez de bravoure et de talent pour obtenir promptement des grades supérieurs. Il avait, par une autre aventure, épousé la petite-fille du fameux général Montecuculli, émule de Tu-

renne, laquelle, toute bossue et contrefaite, avait du moins de quoi satisfaire l'ambition. Ce second Favra, qui avait laissé son épouse en Bohême ou en Silésie, vivait à Potsdam dans la solitude la plus complète : il n'y avait aucune sorte de société ; jamais il ne sortait de chez lui que pour aller à la parade, à laquelle il ne manquait point. Là, il ôtait son chapeau à tout le monde, ne s'approchait de personne, ne parlait à qui que ce fût, restait immobile pendant tout le temps de la parade, et allait ensuite se renfermer jusqu'au lendemain. Un soir que le capitaine me l'amena à souper, dans un voyage qu'il fit à Berlin, je lui témoignai combien ce genre de vie me paraissait singulier et pénible à soutenir. Il me répondit qu'il se ferait un ennemi du comte d'Anhalt, premier aide de camp du roi, s'il rendait quelques devoirs plus marqués au roi ou au prince de Prusse ; qu'il se perdrait dans l'esprit du prince de Prusse, s'il s'approchait de M. d'Anhalt, et qu'il perdrait infiniment dans l'esprit du roi, s'il faisait sa cour au prince ; que, pour éviter tous ces inconvénients, il ne lui restait que le parti qu'il avait pris, d'autant plus que ce serait les offenser tous trois, que d'en agir ainsi envers eux, s'il voyait quelque autre personne et s'il ne se faisait pas la réputation d'un ours. Il ajouta qu'il en userait de même tant que les choses seraient telles qu'elles étaient ; mais que, pour ne pas s'ennuyer, il travaillait beaucoup, et qu'il s'était imposé des études importantes, outre le temps qu'il consacrait tous les jours à dessiner, et à copier des plans de batailles, de campements et de fortifications.

Cette politique réussit au major : bientôt il fut nommé major dans un beau régiment placé vers les frontières de la Pologne. Il y resta jusqu'à la célèbre campagne de Romansow contre les Turcs. A cette époque, on apprit, avec une surprise générale, qu'il avait demandé et obtenu son congé, et qu'il allait se retirer en Savoie. Comme il était près de la Pologne, il voulut cependant voir ce pays avant de quitter le nord de l'Europe. Arrivé

à Varsovie, il eut la curiosité de voir l'armée russe, ensuite il voulut juger de celle des Turcs; et enfin, après six mois d'absence, il passa de Turquie en Italie, et d'Italie en Allemagne, d'où il demanda au roi à rentrer en son service, et vint reprendre son poste. Ce fut alors qu'on devina le tour que Frédéric et lui avaient joué au public. Bientôt Favra fut promu au grade de commandeur du régiment où il servait. Aujourd'hui, il y a longtemps qu'il est général, et il a prouvé, dans le dernier partage de la Pologne, qu'il n'était pas un des moins intelligents, comme en d'autres circonstances il avait su se faire placer au rang des plus braves.

Je reviens au capitaine, pour revenir ensuite à Quintus. Ma femme, excessivement fatiguée de la route, était tombée malade à Nuremberg. Pour ne point confier le soin de la guérir à quelque charlatan, je me fis conduire à la poste aux lettres, où j'imaginai devoir trouver plus de philanthropie qu'ailleurs; et m'adressant à l'un des chefs, je lui exposai mon embarras, ma peine et mes craintes, et le priai de m'indiquer le médecin qui avait le plus de réputation dans cette ville. Il me donna l'adresse d'un homme déjà âgé, qu'il m'assura être le plus habile à plus de vingt milles à la ronde. J'en fus effectivement très-content à tous égards. Pendant les huit jours que cet accident me retint dans cette ville, arriva un voyageur qui, comme nous, se rendait à Berlin : c'était le capitaine Favra, qui revenait de Savoie par Turin, Trente et Augsbourg. Il nous fit demander la permission de nous venir voir dans notre appartement. Il me parla de plusieurs savants, et me proposa de faire ensemble le reste de la route, mais en passant par Dresde, où il avait à s'arrêter un jour ou deux. Comme il était las de courir la poste aussi bien que nous, il fut décidé que nous irions à petites journées. En conséquence, nous fîmes notre marché avec un loueur de voitures, et nous partîmes.

Dans ce voyage, il nous arriva deux accidents : l'un au milieu d'une forêt, en descendant un chemin creux et trop étroit,

où il nous devint impossible de reculer, et très-difficile d'avancer. Il fallut donc, et pendant qu'il neigeait abondamment, couper la roche à coups de hache, pour ouvrir un passage à nos essieux, et ensuite nous procurer des leviers dans la forêt, pour soulever la voiture, et la faire ainsi avancer peu à peu. L'autre accident est que le timon de notre voiture se rompit en voulant tourner dans une descente assez rapide, et que nous versâmes. Le capitaine ne se fit aucun mal, et cependant il perdit connaissance pendant quelques instants. Revenu à lui, il gagna le premier village, me laissant le soin d'y conduire ma femme encore malade et extrêmement faible. Ce manque d'égards me piqua, et comme le lendemain il me demandait si je ne l'avais pas d'abord pris pour un aventurier, je lui répondis que son habit suffisait pour écarter toute idée semblable, et assurer qu'il était un galant homme, quoiqu'il ne m'eût pas prouvé qu'il fût un homme galant.

J'eus besoin de me tenir sur mes gardes pour l'article de la dépense : il voulait que je payasse tout, sous prétexte que nous compterions à Berlin. Ce plan me déplut, et tout en plaisantant, je ne manquai pas de régler notre dépense tous les jours. Il résulta de là qu'au moment de notre séparation il ne me redevait qu'une bagatelle, dont il ne m'a jamais parlé. En revenant de Savoie, Favra dit au roi : « S'il y a guerre, je prie Votre « Majesté de me ranger parmi ceux qui se porteront contre « l'ennemi avec le plus de zèle et d'ardeur ; mais en me con- « servant mon grade, daignez, Sire, me dispenser d'assister à « la parade : je n'en ai plus besoin, et elle m'ennuie. » Le roi lui accorda sa demande, et le nomma directeur des fabriques, emploi dont Favra ne s'occupa que pour pressurer les fabricants et faire des dettes. Un jour nous rencontrâmes, lui et moi, M. Étienne Bordeaux, libraire, l'un de ses créanciers, qu'il appelait ses Anglais. « Ah çà, lui dit le capitaine en l'abordant, « quand me payerez-vous ? Je suis bon et patient, vous le « voyez ; mais cependant il est terme à tout, et il faut en finir. »

Cet homme aimait tout ce qui était extraordinaire : il avait acheté et conservait l'habit très-usé et percé de balles sous lequel Frédéric avait fait ses dernières campagnes. Il avait quelques livres rares ; il m'a montré un volume relié, qu'il tenait toujours sous clef, et qui contenait, en manuscrit, le récit de tout ce qu'il avait fait et vu. J'ai voulu acheter ce volume après sa mort ; mais on ne l'a point retrouvé : sans doute l'autorité s'en était emparée.

Quintus, quoique d'origine française, n'aimait pas les Français ; il en disait tout le mal qu'il pouvait imaginer, et les desservait en ce qui dépendait de lui. Un jour, que je trouvai chez lui l'abbé de Paw, il y eut une sorte de lutte entre ces deux hommes, pour savoir lequel traiterait le plus mal notre nation. Quintus nous considéra sous le rapport politique ; et, parcourant tous les siècles passés, depuis les émigrations gauloises et les vêpres siciliennes jusqu'à présent, il prétendit que, toujours et partout, nous avions commencé par séduire, et fini par nous faire détester. Je lui fis quelques objections auxquelles il eut l'air de ne pas s'arrêter. L'abbé de Paw réduisit notre littérature à quelques colifichets, et avança que si le dernier écolier de philosophie, dans le plus mince collége d'Allemagne, n'était pas en état de faire une meilleure distribution de nos connaissances que celle de d'Alembert dans le discours préliminaire de l'Encyclopédie, on le jetterait par les fenêtres. A ce propos, je me retournai vers Favra, et je lui dis : « Capitaine, pensez-vous « que je doive répondre ? — Non, me dit-il en riant ; ils sont « dans le délire ; ne répondez rien. »

Cet abbé de Paw, qui venait alors de publier son ouvrage sur l'Amérique et les Américains, avait été tant prôné par Quintus et quelques autres, que Frédéric avait conçu l'idée de l'avoir auprès de lui. De Paw vint, et resta quelques mois tant à Berlin qu'à Potsdam ; mais il était tranchant et dur, il décidait péremptoirement ; en un mot, il avait à un très-haut degré cet air de morgue et de suffisance qui n'a été que trop ordinaire à

nos philosophes modernes, et qui ensuite, adopté trop généralement par la jeunesse, a détruit cette urbanité délicate qui caractérisait nos mœurs. Or, Frédéric tenait à cette aménité, dans ses conversations surtout, de sorte qu'ayant quelque temps éprouvé combien de Paw avait les formes âpres et raboteuses, il comprit que cet homme ne lui convenait pas, et le négligea : d'où ce dernier sentit à son tour qu'il ferait bien de se retirer, et partit.

Son ouvrage sur l'Amérique lui avait d'ailleurs attiré quelques mortifications. Dom Pernety, bibliothécaire du roi à Berlin, en avait publié une réfutation longue et bien ennuyeuse, mais qui cumulait beaucoup de preuves incontestables de la fausseté du principe fondamental avancé par le chanoine de la Gueldre. Un officier français qui avait été autrefois aide de camp du maréchal de Saxe, et qui était à Spandaw pour le reste de ses jours, le réfuta également par une brochure où l'on trouva ce mot heureux, que tout le monde recueillit : « Chapitre premier : comme quoi, pour être autorisé à dire qu'une chose a dégénéré, il faut préalablement prouver qu'elle a été meilleure. »

Quintus perdit ainsi une des colonnes sur lesquelles il avait le plus compté ; il ne lui resta que son propre mérite. Il se remit donc à ses études, et prépara les ouvrages précieux qui nous restent de lui. Frédéric le maltraita en plusieurs occasions. Dans un des séjours qu'il fit à Sans-Souci, le roi sembla même avoir pris à tâche de le harceler à chaque dîner, et poussa les choses au point de lui demander un jour, devant de nombreux témoins, combien il avait volé en démeublant le château du comte de Brühl. « Cela est vieux, lui disait ce monarque ; tout « est effacé par le temps et par le traité de paix : il n'y a plus « aucune recherche à craindre, d'ailleurs vous avez toute « honte bue ; tout le monde sait que vous êtes un pillard ; c'est « une réputation dont les frais sont faits ; ainsi vous ne devez « pas faire difficulté de nous dire ici bonnement ce que vous « avez pillé en cette circonstance. Allons, un petit effort ; com-

« bien cette aubaine de fripon vous a-t-elle valu? Dites. » Quintus, qui avait tant souffert d'attaques semblables, ne put tenir à celle-ci, et répondit : « Votre Majesté doit le savoir, « car je n'ai rien fait que par vos ordres; je vous ai rendu « compte de tout, et vous avez partagé avec moi. » En disant ces mots, il se leva de table, sortit, quitta Sans-Souci, et revint chez lui à Potsdam. Cette regimbade les brouilla. Le roi, cependant, le rappela au bout d'un an, mais ils vécurent ainsi toujours un peu plus froidement ensemble, jusqu'à la mort de Quintus, qui se trouva ne laisser presque point de fortune à sa femme et à ses enfants. Comme il avait toutefois une bibliothèque assez nombreuse et fort bien composée, le roi l'acheta huit mille reisdalers, et l'envoya à la bibliothèque royale et publique à Berlin, où elle forme encore une collection particulière et distincte.

CHAPITRE XII.

Algarotti et Michélessi.

Algarotti, qui fut fait *comte* je ne sais par qui, quand, comment, ni pourquoi, avait des connaissances et de l'esprit. Cependant son esprit était plus fin que profond, et ses connaissances plus multipliées que solides. L'amour des sciences et de la célébrité le porta en divers pays. Il s'arrêta successivement, et surtout en Angleterre et en France, et vint ensuite se reposer auprès de Frédéric; mais ce repos ne lui convint que pendant un temps, et, soit qu'il sentît qu'à cette cour il était éclipsée par d'autres, soit qu'il ait eu secrètement en vue quelques avantages qu'on ne lui accorda point, soit enfin que le climat du Brandebourg ne lui ait pas convenu, ou qu'il ait fini par être atteint de la maladie du pays, il quitta Frédéric et s'en retourna à Venise, où il est mort. Une justice que je me plais à lui rendre, c'est que je n'ai trouvé personne à Berlin qui eût quelques reproches à lui faire, ou quelque mal à en dire.

Bien des années après sa mort, il nous arriva un autre Italien qui avait été en quelque sorte son élève, et qui était fort dévoué à sa mémoire et à sa famille : c'était un abbé Michélessi, littérateur distingué, plein de verve et de chaleur dans ses poésies, et paraissant fort bon enfant d'ailleurs. Cet abbé nous était, en quelque sorte, dépêché par le frère du comte dont il s'agit ici. L'objet avoué du voyage de l'abbé était de présenter à Frédéric la collection des œuvres du comte Algarotti, avec l'épître dédicatoire qui avait été minutée à Venise, et ensuite de faire imprimer cet ouvrage à Berlin. Le roi reçut fort bien l'offrande et le messager. Decker se chargea de l'impression;

M. Mérian en fut l'éditeur. Cette collection est de sept volumes in-8°. J'ignore ce que l'abbé Michélessi en a pu tirer; car il me parut, dans le temps, que le but secret de toute cette affaire était de procurer quelques avantages à cet aimable homme, et même de lui fournir l'occasion de se faire un sort. Cet abbé n'ayant pu parvenir à rien, nous annonça, au bout de près d'un an, qu'avant de s'en retourner dans ses beaux jardins de l'Italie, il voulait aller voir les glaces du Nord. Il partit en effet pour Stockholm, muni de puissantes recommandations. Le roi de Suède le nomma son bibliothécaire, et lui donna une forte pension; mais ce bonheur ne fut qu'une perfidie du sort: l'abbé Michélessi mourut à ce poste au bout d'un an.

J'ai dit un mot du talent poétique de cet abbé, et je vais justifier ce mot par quelques vers de sa composition. Durant l'été qu'il passa à Berlin, il témoigna le désir de se retirer quelques semaines à la campagne pour s'y recueillir, et s'occuper de quelques idées auxquelles il paraissait attacher beaucoup d'importance. M. Sulzer lui offrit sa campagne, et l'abbé s'y confina pour cinq ou six semaines. Qu'a-t-il fait dans cette retraite? Je ne me suis permis aucune recherche à ce sujet. Il avait fait entendre qu'il y mettrait la dernière main à un poëme en l'honneur du roi; quand il en revint, il ne parla plus de ce poëme. Comme il n'a rien obtenu de Frédéric, a-t-il voulu qu'on ignorât les avances infructueuses qu'il pouvait avoir faites, ou bien la paresse l'a-t-elle suivi hors de la ville. Quoi qu'il en soit, ce fut de cette campagne, dix ou douze jours après qu'il s'y était rendu, qu'il envoya à M. Mérian les vers suivants. Je les rapporte persuadé que les amateurs m'en sauront gré, et y retrouveront, avec une satisfaction particulière, la saveur, si j'ose m'exprimer ainsi, qui caractérise le génie antique du siècle d'Horace.

« Si quid agam, Meriane, rogas, dulcissime rerum;
« Ecce coronato vertice Musa venit;
« Fluminis et genium venerata et dulcis agelli,
« Regem hominum cantat, progeniemque deum,

« Per flores, parvumque nemus, zephyrique susurros,
« Dulce tuam afflantis, Spriea nympha, comam,
« Quam gravibus parcens studiis aditisque Minervæ,
« Cultor odorato gramine Sulzer alit.
« Sulzer ab extremis haud quærit semina terris,
« Trans Tanaim occiduasque Hesperidumque domos,
« Amissam ut patriam solemque imbremque queratur,
« Advena longinquas dum bibit, arbor aquas ;
« Sed divum ignoto ut Fredericum in cortice scribat,
« Atque illum ignotis frondibus aura canat;
« Ut galea exutum ingenti parmaque cruenta
« Arboris heroem contegat umbra novæ,
« Et Dryades famos peregrinæ inflectere discant
« Dum sacro gaudet pollice fila lyræ
« Tangere rex, acies potsquam miseratus inermes,
« Undantem hostili sanguine vertit equum.
« Sic te Phebus amet, spiransque in carmina vires
« Pocula Castaliæ plena ministret aquæ !
« Sic tibi Spreiadum faveat pulcherrima L***,
« Et corde in tenero spicula figat amor !
« Sic sua dilecto circumdet bracchia vati,
« Bracchia peninnâ candidiora nive ! »

Si, en faveur de quelques lectrices, on désire une traduction de ces vers, je hasarderai celle qui suit :

« Si vous demandez à quoi je m'occupe, ô Mérian, le plus chéri « des mortels, voyez la Muse qui vient à moi, une couronne sur la « tête, et qui, après avoir révéré la gloire du fleuve protecteur de ce « doux asile, chante le premier des humains et l'enfant issu de la race « des dieux (1); au milieu de ces fleurs, dans ce petit bocage, et au « doux murmure du zéphyr qui se joue dans la chevelure de la « nymphe de la Sprée, dont Sulzer embellit les bords de gazons par- « fumés, dans les moments où il quitte le sanctuaire de Minerve et « les études profondes.

« En faisant venir ces plantes des extrémités de la terre, plus loin « que le Tanaïs et que la demeure occidentale des Hespérides, Sulzer « n'a point eu pour objet de leur faire regretter, en les abreuvant des

(1) La princesse royale venait d'accoucher.

« eaux d'un autre ciel, le soleil et les pluies de leur sol natal. Son « but a été de faire lire le nom de Frédéric sur leur écorce inconnue, « d'entendre le souffle du zéphir répéter ce nom à leur feuillage étran- « ger, et de voir les Dryades d'un monde lointain couvrir ce héros « d'une ombre nouvelle, et apprendre à ployer par respect leurs ra- « meaux lorsqu'il touche sa lyre sacrée, maintenant qu'il a posé le « casque et le bouclier ensanglanté, et que, se laissant fléchir par des « guerriers désarmés, il détourne loin d'eux son cheval, sur lequel « ruisselle le sang ennemi.

« Pour vous, puisse Phébus vous aimer toujours, vous inspirer sans « cesse le même enthousiasme, et vous verser à pleine coupe les « eaux de Castalie! Puisse L***, la plus belle des Spréiades, vous « être favorable! Puisse l'Amour enfoncer dans son cœur tendre le « plus pénétrant de ses traits, et que cette nymphe serre son poëte « chéri dans ses bras, dans ses bras plus blancs que la neige de l'A- » pennin! »

J'ai parlé du comte Algarotti comme ayant un esprit plus superficiel que profond; et en effet, qui est-ce qui le lit aujourd'hui, du moins dans la vue de s'instruire? Malgré toute la finesse et l'apparente modération que la politique lui prescrivait, il n'a pu s'empêcher de calomnier la France, où il avait reçu une honorable hospitalité, et la langue française, qu'il n'était pas digne de juger; c'est ce que je démontrai dans le temps à l'Académie de Berlin, dans un mémoire que je lus peu après l'édition des œuvres de ce brillant Italien. Il cherche à décrier notre langue, en la considérant comme *langue formée*, et il prouve qu'il n'a aucune notion juste et réfléchie de ce qui constitue la formation des langues.

CHAPITRE XIII.

L'abbé de Prades.

Je dirai peu de chose de cet abbé, que je n'ai jamais vu; car il vivait fort retiré et presque oublié depuis plusieurs années, dans son canonicat de Glogaw en Silésie, lorsque j'arrivai à Berlin. Mes *Souvenirs* en ce qui le concerne se réduisent à deux points : la cause de sa disgrâce, et la conduite de Frédéric envers ses héritiers.

Pendant la guerre de Sept ans, l'abbé de Prades, qui s'était retiré à Magdebourg, y fut arrêté comme traître envers le roi : quand je dis *arrêté*, je me sers d'un mot qui doit être modifié; l'abbé ne fut retenu que chez lui, il ne le fut que peu de jours, après lesquels il eut la ville pour prison. Cette sorte de détention dura quelques mois, pendant lesquels il est aisé de concevoir qu'il écrivit beaucoup au roi, et probablement sans en avoir de réponse, si ce n'est la notification de l'ordre de se retirer en son canonicat à Glogaw, avec le conseil très-sérieux d'y vivre tranquille, de ne pas sortir de cette ville sans nécessité, et surtout de ne s'y mêler et de ne parler de rien. Ce résultat fait présumer qu'il n'y eut point de preuves contre lui, que l'on ne voulut pas avoir l'air de l'avoir jugé avec trop de précipitation, et que l'on eût été embarrassé d'avoir autour de soi un homme envers qui l'on avait été injuste. D'ailleurs, l'abbé de Prades était un de ces hommes instruits, réfléchis, et cependant assez ordinaires, que Frédéric renvoyait au bout de quelque temps, parce qu'en bon vampire il les avait suffisamment sucés et épuisés. Du moins est-il vrai qu'il ne l'a ja-

mais regretté, et même n'en a presque jamais parlé. Mais de quoi cet abbé avait-il été accusé, et quel avait été son accusateur?

Je n'ai eu à recueillir sur ces deux questions que des réponses laconiques, telles qu'on les donne sur des matières délicates dont on n'aime pas à parler. Néanmoins j'ai vu, par ces réponses mêmes, que ce pauvre abbé de Prades avait été dénoncé au roi comme ayant des correspondances secrètes, et par conséquent criminelles avec les Autrichiens ou les Français. J'ai bien vu que tout le monde était parfaitement convaincu de son innocence : il ne restait à personne le moindre doute là-dessus. J'ai vu aussi qu'en général on le plaignait, et qu'il s'était conduit de manière à ne point mériter d'avoir des ennemis; et toutefois il en avait eu, puisqu'on l'avait accusé, ou, pour mieux dire, calomnié. Mais quel avait été son calomniateur? C'est ici que la réticence était extrême : j'ai trouvé peu de personnes qui osassent me désigner le coupable. « Un « ennemi caché, me disait-on; un courtisan adroit : voyez, « cherchez à quel homme de cet ordre le pauvre de Prades « pouvait faire ombrage. » C'est par ces sortes de détours qu'on reportait mes pensées vers le très-redoutable abbé Bastiani. Je ne sais jusqu'à quel point mes soupçons à cet égard m'ont approché ou éloigné de la vérité, mais il est vrai que je ne suis parvenu à rien de plus.

Lorsque l'abbé de Prades mourut (ce fut quelques années avant que je quittasse ce pays), le roi, qui savait déjà ou qui apprit que ses héritiers n'étaient pas riches, ordonna que l'on réalisât avec soin tout ce qu'il avait laissé de biens ou d'effets pour le leur envoyer. On trouva parmi ses manuscrits une traduction de Tacite en fort bon état et complète : le roi l'adressa à l'Académie, avec ordre de l'examiner, et de chercher quelque libraire qui voulût l'acheter, si elle méritait les honneurs de l'impression. M. Mérian fut chargé de cette commission; et son rapport fut que la traduction était très-bien écrite, et aussi

fidèle qu'elle pouvait le devenir en français. Malheureusement aucun libraire de Berlin ne voulut traiter de ce manuscrit, que l'on renvoya au roi, qui le fit parvenir à la famille de l'abbé de Prades. J'ai toujours été surpris qu'on ne l'ait point fait imprimer en France, et que même on n'en ait jamais reparlé. Du reste, Frédéric avait présumé qu'on en pouvait tirer au moins cent louis, somme qu'il avait fixée dans sa lettre.

CHAPITRE XIV.

La Mettrie.

Je ne sais pas comment ce médecin était parvenu à être connu de Frédéric, à en être désiré, à en être bien reçu et constamment bien traité. Il était mort longtemps avant mon arrivée à Berlin; aussi n'ai-je appris sur son compte que des choses assez vagues, et à peine une ou deux anecdotes remarquables.

Comme Frédéric était de son temps encore jeune et plus patient, ou moins roi dans sa société, et que La Mettrie était ou plus philosophe, ou plus libre et insouciant qu'on n'a coutume de l'être, il s'était mis avec ce roi sur le pied de la plus grande familiarité. Ainsi il entrait chez lui comme chez un ami. Il se couchait sur les canapés. Quand il faisait chaud, il ôtait son col, déboutonnait sa veste, et jetait sa perruque sur le parquet. On conçoit bien qu'il usait d'autant de liberté dans ses idées, ses propos et son ton. En un mot, La Mettrie agissait en tout envers Frédéric comme envers un camarade. Frédéric, encore enthousiasmé de tout ce qui était philosophique, ne voyait aucun inconvénient dans cette sorte d'aisance, dont il s'est guéri par la suite. Voltaire a été le dernier qui ait joui de cette aisance devant lui : mais Voltaire était beaucoup plus âgé, et Frédéric, en 1750, n'était encore qu'à l'époque qui sépare les deux âges; d'ailleurs Voltaire avait une prépondérance si marquée du côté de l'esprit et des talents, qu'on ne pouvait lui refuser ce qu'on avait accordé à d'autres : aussi a-t-il été le dernier qui parfois ait pu entièrement oublier le roi dans la ociété de ce monarque.

La Mettrie avait une imagination dont il n'était pas le maître. Matérialiste absolu et prononcé, il avait presque peur de tout. Un brave et digne Berlinois, qui vit encore, fut très-surpris, en faisant avec lui la route de Potsdam à Berlin, de le voir assailli, durant un orage assez violent, de toutes les frayeurs dont les âmes les plus faibles sont susceptibles. Un homme aussi peu maître de lui-même devait être, par ses inconséquences, très-original et très-plaisant, d'autant plus qu'il avait de l'esprit, du trait, des connaissances et de la gaieté. J'ai remarqué qu'il n'avait eu aucun ennemi en Prusse, comme, d'un autre côté, on y avait conservé peu de considération pour lui.

La Mettrie devait moins résister à ses passions que la plupart des hommes; et comme il était assez replet, et médecin, on peut bien s'imaginer qu'il était fort gourmand. C'est ce défaut qui a terminé sa carrière bien avant la vieillesse. Un pâté lui fut servi; il le trouva excellent, il en mangea avec excès, et de là une indigestion, dont il mourut au bout de vingt-quatre heures.

CHAPITRE XV.

Le Chevalier Masson.

Peu de temps après que Voltaire eut quitté la Prusse, M. de Gotter, ministre de la poste, revint des eaux de Spa. C'était un homme assez aimé, mais placé à la tête des gourmands les plus renommés de ce pays. Ce ministre parla au roi avec un enthousiasme extraordinaire d'un Français qu'il avait vu à Spa, et qu'il assurait être encore plus étonnant comme homme d'esprit et bien né, que comme homme savant, quoique d'ailleurs il sût tout ce qu'on pouvait savoir. Ce Français était un Franc-Comtois, nommé M. *Masson*, capitaine dans le régiment de Champagne, et chevalier de Saint-Louis. Frédéric se laissa persuader que M. le chevalier Masson était en effet une merveille; et, par une sorte d'espiéglerie, il n'était pas fâché de pouvoir faire mettre dans les gazettes qu'immédiatement après que Voltaire l'avait abandonné, d'autres hommes d'un grand mérite s'étaient empressés de s'attacher à son service. Il chargea M. le ministre d'écrire à cet homme rare que s'il voulait venir se fixer et philosopher à Potsdam, il lui offrait la clef de chambellan en échange de la croix de Saint-Louis, et une pension de quatre mille francs, pour le dédommager du produit de sa compagnie. M. Masson répondit qu'étant engagé au service de son souverain, il ne pouvait pas quitter sans un congé, que l'honneur ne lui permettait pas de demander lui-même. Le chevalier de la Touche, lieutenant général, que quelques personnes ont

dit être le père de d'Alembert, était alors ministre de France à la cour de Prusse. Il sut la négociation entamée par M. de Gotter, et la réponse de M. Masson; et il crut devoir en donner avis à sa cour, et observer qu'il serait toujours très-important d'avoir auprès du roi de Prusse des Français qui en fussent bien venus, et sur l'attachement desquels on pût compter. En conséquence de cette dépêche, le ministre de la guerre écrivit à M. Masson que Sa Majesté Très-Chrétienne ayant appris que le roi de Prusse désirait l'avoir auprès de lui, elle lui faisait dire qu'elle verrait sans aucune sorte de peine qu'il aceptât les offres qu'on lui faisait, supposé d'ailleurs que ce parti et les conditions lui convinssent, et qu'en ce dernier cas on lui donnerait un congé motivé comme il le désirerait. M. Masson, alors, écrivit à M. Gotter qu'il était aux ordres du roi de Prusse, auprès duquel il allait incessamment se rendre.

Pour peu que l'on se fasse une juste idée du caractère de Frédéric II, on concevra qu'il n'eut rien de plus pressé, à l'arrivée de M. Masson, que de le mettre à diverses épreuves, afin de le connaître, de le juger, et même de profiter de ses talents, si cet homme avait réellement tout le mérite qu'on lui attribuait; mais il ne fut pas longtemps à se convaincre que ce n'était pas à des gourmands qu'il fallait s'en rapporter pour remplacer Voltaire.

M. Masson était, sous tous les rapports, beaucoup trop au-dessous de celui dont on l'établissait le successeur. Voltaire brillait presque également par tous les talents qu'il avait le bonheur de réunir; et M. Masson n'a jamais prouvé, que je sache, qu'il en ait eu aucun. Il est vrai néanmoins qu'il était savant et homme d'esprit; mais son esprit était plutôt singulier et original que juste et solide, et sa science n'embrassait guère que les auteurs classiques et les critiques estimés; il semblait qu'il sût par cœur les uns et les autres. Aussi sa bibliothèque, qui était assez nombreuse, n'embrassait-elle, avec ces deux sortes de livres, qu'une très-grande collection de journaux littéraires.

Quant à son esprit, on en jugera par les deux ou trois anecdotes que je vais rapporter.

Je ne sais à quel propos je parlai de lui à M. le comte d'Esterno, ministre de France à Berlin, vers 1782, c'est-à-dire longtemps après que ce M. Masson nous eut quittés. Il se trouva que M. d'Esterno, qui lui-même était Franc-Comtois, le connaissait; et voici l'un des traits qu'il eut à m'en raconter : « M. Masson, jeune encore, mais déjà officier, eut quelques « courses à faire dans sa province avec son père. Ils prirent « place dans une de ces voitures publiques qu'on nomme *diligences,* et qui alors s'appelaient *coches.* Là, ils ne trouvèrent « d'autre compagnie que celle d'un jésuite, qui lui-même « était de Franche-Comté. La conversation tomba sur la pro- « vince qui les intéressait si directement tous les trois, et le « jeune Masson avança et soutint avec chaleur et persévérance « que dans leur province il n'y avait que des bêtes; que c'était « tout au plus si l'on pouvait s'y élever jusqu'à la sphère du « sens commun le plus matériel; que jamais elle n'avait pro- « duit aucun homme célèbre ou digne de l'être, dans quel- « que genre que ce fût, au moins dans ceux qui tiennent aux « talents et au génie; qu'il suffisait, pour s'en convaincre, « de parcourir la liste de ceux qui se sont le plus distingués « dans les sciences et dans les lettres, liste où l'on ne trouve pas « un Franc-Comtois. Le père combattit ce paradoxe injurieux « autant qu'il le put : il cita des auteurs que le fils critiqua et « maltraita. Alors le jésuite prit la parole à son tour, et dit au « jeune détracteur de leur patrie : Monsieur, quelque éloi- « gné que je sois de penser comme vous sur ce point, je re- « marque néanmoins que vous vous défendez avec tant d'a- « dresse, qu'il est impossible de ne pas convenir que, tout « Franc-Comtois que vous êtes, vous avez infiniment d'esprit. « Vous ne me nierez pas que monsieur votre père en a beau- « coup aussi; tous ceux qui ont l'honneur de le connaître en « conviennent; et vous êtes, monsieur, trop bien né, trop bon

« fils et trop juste, pour vous élever ici contre une réputation « si bien établie. Pour moi, qui suis également votre compa- « triote, vous êtes trop poli pour me dire en face que je ne suis « qu'une bête : ainsi, monsieur, nous voici trois Francs-Comtois « que le hasard a réunis dans cette voiture, et ces trois Francs- « Comtois sont même à vos yeux trois hommes d'esprit ! Avouez « que cela ne se peut trouver que dans les pays où il y en a « beaucoup. — Le jeune Masson fut obligé de noyer sa mau- « vaise thèse dans les formules de la politesse. »

Frédéric, toujours pressé d'évaluer l'esprit des autres, et d'en tirer parti, avait tous les jours M. Masson à dîner; et, de plus, il ne manquait guère, après le repas, de causer pendant quelque temps avec lui, en se promenant dans le salon voisin de la salle à manger. Dans un de ces derniers entretiens, le roi lui dit un jour : « Faites-moi le plaisir de me dire quel est, selon « vous, le plus grand capitaine qu'il y ait eu au monde? Je « me suis souvent fait cette question à moi-même, et n'ai jamais « pu la résoudre d'une manière précise et définitive. A la vé- « rité, je me suis, en dernier résultat, arrêté surtout à trois « hommes, Alexandre, Annibal et César. Je crois voir assez « clairement que ceux-là l'emportent sur tous les autres; mais « lequel des trois s'est élevé au-dessus de ses rivaux? C'est là « où gît la difficulté. Je vous dirai bien encore que je penche « fort à préférer Annibal et César au grand Alexandre. Celui-ci « avait d'habiles généraux et d'excellents soldats contre des « peuples efféminés ou barbares : je suis loin d'oublier com- « bien il était digne de commander aux uns et aux autres : je « ne méconnais ni sa brillante valeur, ni son extrême activité, « ni son génie rare et toujours grand; cependant il me paraît in- « férieur aux deux premiers, quant à l'étendue et à la fécondité « de ce même génie, pour ce qui concerne la science militaire. « Il reste donc à prononcer entre ces deux derniers, et c'est « là ce qui m'arrête. A la vérité, Annibal me semble encore « assez souvent supérieur même à César, mais je n'ose me lais-

« ser aller à cette opinion. Ainsi je reprends ma question dans « sa généralité, et je vous demande quel est l'homme de guerre « que vous regardez comme le plus grand capitaine qui ait « existé ? — Sire, le plus grand capitaine qu'il y ait jamais « eu, selon moi, c'est Henri IV. » Cette réponse fit sur l'esprit de Frédéric l'effet que produit sur nous une grande surprise, une plaisanterie déplacée, ou bien une ineptie. Cependant il se modéra par respect pour Henri IV, et se contenta de répliquer que personne au monde n'estimait et ne chérissait Henri IV plus que lui ; qu'il le regardait comme homme d'esprit et très-aimable, comme chevalier preux et très-galant homme, comme excellent roi et père de ses peuples, mais que ce prince n'avait fait la guerre qu'accidentellement et par nécessité ; que la qualité de guerrier n'avait été chez lui qu'une qualité secondaire, et que comme ce n'était pas son premier trait caractéristique, il ne fallait pas le porter ici en ligne de compte ; d'où il arrivait que, revenant à sa question, il retombait toujours sur Annibal. « Et moi, Sire, reprit Masson, sur Henri IV. » En tout autre moment, le roi se serait probablement fâché : heureusement pour son chambellan, il se trouva de bonne humeur. La scène lui parut comique, et il résolut de s'en amuser durant quelques moments. Il prit donc l'air et le ton d'un homme qui, réfléchissant bien profondément sur ce qu'il va dire, fait plusieurs pas en silence, et finit par ces mots : *Oui, tout bien considéré, Annibal;* et Masson, qui marche à côté de lui un demi-pas en arrière, imite le même jeu, et redit à son tour : *Oui, Henri IV*. La promenade, le silence, tout continue de la même manière, l'un répétant de temps en temps : *Annibal*; et l'autre répliquant bien fidèlement, *Henri IV;* jusqu'à ce qu'enfin Sa Majesté rentrât dans son cabinet, en redisant encore avec un grand éclat de rire : *Annibal;* sur quoi Masson ne manqua pas, avant de s'en aller, de faire répéter aux échos du salon : *Henri IV*.

Cette scène fit beaucoup perdre à M. Masson dans l'esprit

du roi, qui depuis ce jour ne le regarda plus que comme un original qui n'avait pas le sens commun, et qui ne pouvait lui servir que de bouffon.

Peu après, madame la princesse Amélie, sœur du roi, passa par Potsdam en revenant de prendre possession de son abbaye et principauté souveraine de Quedlinbourg. Frédéric voulut retenir sa sœur auprès de lui pour un jour ou deux; il lui donna même un repas de cérémonie, comme à une princesse souveraine, et il y fit inviter M. Masson, dans l'idée que celui-ci pourrait aider à la conversation, et peut-être égayer la compagnie par quelques originalités inattendues. Le roi, en cette circonstance, ne se trompa qu'à demi : M. Masson fut très-original, mais il ne fit rire personne. « Madame, » dit-il à la princesse Amélie, vers la fin du repas, dans un de ces moments de silence d'où il crut devoir retirer la compagnie, « lorsque M. le duc d'Orléans, regent de France, donna l'abbaye « de Chelles à mademoiselle d'Orléans, sa fille, il lui dit : Ma « fille, vous ferez trois vœux : le vœu d'obéissance, et vous « commanderez; le vœu de pauvreté, et vous serez riche; « enfin le vœu de chasteté, et vous le garderez si vous le « pouvez. » A ce propos, qui ne pouvait manquer de rappeler de trop cruels souvenirs, tout le monde baissa les yeux; le silence fut plus profond qu'auparavant, et l'on attendit le moment de se lever de table pour quitter M. Masson, et ne le revoir jamais. En effet, depuis ce dîner, il n'a plus été appelé; on a même cessé de parler de lui, il a été oublié, c'est comme s'il avait disparu. Il n'a pas tardé de son côté à sentir à quel point il était déchu, et il a pris son parti en homme aussi décidé que Frédéric. Il n'a plus vu personne; il n'a plus reçu ni rendu aucune visite; il s'est renfermé chez lui dans une solitude profonde; et c'est tout au plus s'il a pris l'air quelquefois. Il s'est enfoncé au milieu de ses livres, et ne les a plus quittés. Il ne s'est plus fait faire aucun habit, car il ne lui a plus fallu qu'une robe de chambre, ou une mauvaise redingote. Une

vieille femme a eu soin de son petit ménage : réduit à une parcimonie presque incroyable, il n'a plus vécu que de quelques herbages. On prétend, en un mot, que jamais sa dépense n'a outre-passé la somme de dix sous par jour. C'est ainsi qu'il a vécu pendant plus de vingt ans. Il était parvenu à se faire tellement oublier, qu'on ne le connaissait plus à Potsdam, et que c'eût été bien en vain qu'on y eût demandé de ses nouvelles ; il était aussi parvenu à tellement oublier le monde, qu'il n'a pas su un mot de cette guerre de Sept ans qui a rendu Potsdam désert autour de lui pendant si longtemps ; car, quelqu'un parlant de cette guerre en sa présence, après qu'on en fut revenu, il demanda de quelle guerre on parlait, et l'on vit son étonnement, et la peine qu'il avait à croire qu'il eût été seul durant tant d'années.

Je l'ai rencontré un jour chez un libraire à Berlin, où il était venu pour remettre le produit de ses épargnes à un banquier bien affidé bien discret, et chargé de les faire passer en France. Il soutint quelques opinions frappantes par leur originalité, et qui furent cause qu'après son départ je demandai qui il était. Il avait un habit noir, bien déformé, bien usé, et même rapetassé ; et l'on m'assura qu'il ne lui en restait pas d'autre.

Enfin, après tant d'années de retraite, le roi raya son nom sur les états de payement, et lui fit dire qu'il était libre d'aller où il voudrait. « Je sais bien, » disait à ce sujet M. Masson, « que je suis absolument inutile au roi, mais ce n'est pas moi « qui ai demandé à lui être attaché ; c'est lui qui m'a sollicité : « il ne m'a donné que l'équivalent de ce que j'avais en France, « et je lui ai sacrifié de plus mes espérances : car à quel grade « serais-je parvenu, si j'avais continué de servir mon roi ? De « combien mon sort ne pourrait-il pas être amélioré ? En me « renvoyant comme il le fait, me donne-t-il seulement la pen- « sion de retraite que j'aurais eue chez moi ? Il ne me donne « rien ; et je puis dire, sous tous ces rapports, qu'il commet « une injustice manifeste, quelque inutile que je lui aie été. »

Il partit pour retourner en France avec tous ses livres : ce fut là son mobilier, et il alla achever sa carrière dans sa province, où l'on peut présumer qu'il n'aura pas éprouvé de besoins, ses économies de vingt ans au moins, et leurs intérêts composés, ayant dû lui procurer une rente bien plus forte que les appointements de quatre mille francs qu'il avait à Potsdam.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE (*suite*).

FRÉDÉRIC LE GRAND ET SA COUR.

VOYAGEURS ET MINISTRES ÉTRANGERS.

Pages.

CHAPITRE VII. — Voyageurs..... 1
CHAPITRE VIII. — Ministres étrangers..... 33
CHAPITRE IX. — Légation de France. M. de Guines..... 35
CHAPITRE X. — M. de Pons Saint-Maurice et M. d'Esterno..... 53
CHAPITRE XI. — Légation d'Autriche. Le général Nugent..... 60
CHAPITRE XII. — Légation d'Angleterre. Le chevalier Michel, M. Eliot..... 66
CHAPITRE XIII. — Légation de Russie. Le prince de Dolgorouki... 71

QUATRIÈME PARTIE.

FRÉDÉRIC LE GRAND ET SON GOUVERNEMENT CIVIL ET MILITAIRE.

Gouvernement civil..... 92
CHAPITRE PREMIER. — De la justice 95
CHAPITRE II. — Des affaires étrangères..... 112
CHAPITRE III. — Du grand directoire..... 118
CHAPITRE IV. — Des finances..... 128
CHAPITRE V. — **Gouvernement militaire de Frédéric.** — Ses maximes de guerre, ses campagnes, ses généraux..... 154
CHAPITRE VI. — Le général Ziethen..... 214
CHAPITRE VII. — Le feld-maréchal de Mœllendorff..... 218
CHAPITRE VIII. — Le général Brasseur..... 221

Pages.
CHAPITRE IX. — Le général Ramain..... 223
CHAPITRE X. — Le général Lentulus..... 229
CHAPITRE XI. — Le général d'Anhalt 226
CHAPITRE XII. — M. de Pirch..... 230
Mirabeau. — De la monarchie prussienne..... 227

CINQUIÈME PARTIE.

FRÉDÉRIC LE GRAND,

SON ACADÉMIE, SES ÉCOLES ET SES AMIS PHILOSOPHES ET LITTÉRATEURS.

CHAPITRE PREMIER. — Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin..... 247
CHAPITRE II. — Classe de physique..... 258
CHAPITRE III. — Classe de mathématiques..... 268
CHAPITRE IV. — Philosophie spéculative..... 272
CHAPITRE V. — Classe de belles-lettres..... 288

AMIS DE FRÉDÉRIC. — PHILOSOPHES ET LITTÉRATEURS.

CHAPITRE VI. — Le conseiller Jordan..... 316
CHAPITRE VII. — Voltaire..... 327
CHAPITRE VIII. — Maupertuis..... 370
CHAPITRE IX. — Le marquis d'Argens..... 375
CHAPITRE X. — Le Catt..... 406
CHAPITRE XI. — Quintus, les deux Favra et l'abbé de Paw..... 409
CHAPITRE XII. — Algarotti et Michélessi..... 419
CHAPITRE XIII. — L'abbé de Prades..... 426
CHAPITRE XIV. — La Mettrie..... 426
CHAPITRE XV. — Le chevalier Masson..... 428

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 114035485